



HAL
open science

Des vertus antalgiques du discours ? L'expression de la douleur et de l'attachement dans les discours sur la maternité

Catherine Ruchon

► **To cite this version:**

Catherine Ruchon. Des vertus antalgiques du discours ? L'expression de la douleur et de l'attachement dans les discours sur la maternité . Linguistique. Université Paris 13 Sorbonne Paris Cité, 2015. Français. NNT: . tel-01492769

HAL Id: tel-01492769

<https://hal.science/tel-01492769>

Submitted on 20 Mar 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université de Paris 13 Sorbonne Paris Cité
U.F.R. Lettres, Sciences humaines et de la société
ECOLE DOCTORALE 493 ERASME
EA 7338 Pléiade

THÈSE DE DOCTORAT SCIENCES DU LANGAGE

CATHERINE RUCHON

Des vertus antalgiques du discours ?

**L'expression de la douleur et de l'attachement
dans les discours sur la maternité**

THÈSE DIRIGÉE PAR MARIE-ANNE PAVEAU

Présentée et soutenue publiquement le 26 juin 2015

Devant un jury composé de :

Maryse DUMOULIN, Maître de conférences (CHRU Lille)

Dominique MAINGUENEAU, Professeur (Université Paris-Sorbonne – Paris 4)

Francine MAZIÈRE, Professeure émérite (Université Paris 13)

Sophie MOIRAND, Professeure émérite (Université Sorbonne nouvelle – Paris 3)

Marie-Anne PAVEAU, Professeure (Université Paris 13)

François PEREA, Maître de conférences HDR (Université Paul-Valéry – Montpellier 3)

VOLUME 1

DES VERTUS ANTALGIQUES DU DISCOURS ?

L'EXPRESSION DE LA DOULEUR ET DE L'ATTACHEMENT DANS LES DISCOURS SUR LA MATERNITÉ

Cette thèse a pour objet l'expression de la douleur dans les discours sur les maternités dites « à problème » (fausses couches, décès foetal, mort subite du nourrisson, maladie in utero, handicap, infertilité, adoption, etc.). L'analyse s'appuie sur un corpus composé des énoncés de 450 sépultures d'enfants essentiellement du XX^e siècle et du XXI^e siècle recueillis en France, et d'un certain nombre de publications françaises des années 1990 à 2013, à savoir le livre de mémoire des cérémonies organisées par le crématorium du Père Lachaise de l'année 2010, les livrets de trois associations de parents, une vingtaine d'ouvrages de parents dolents et des extraits de forums de discussion sur l'infertilité et le deuil d'enfant. L'étude de ce corpus sensible, touchant notamment à la mort et au deuil d'enfant, a révélé de nombreuses stratégies discursives au travers de plusieurs catégories d'analyse, à la fois lexicales, syntaxiques, stylistiques et textuelles. Au moyen du discours rapporté, de métadiscours relevant d'une linguistique populaire, de la stéréotypie langagière, de la métaphore, de la pseudonymie, de structures préformées de discours, de la troncation ou encore de la néologie, les agents énonciatifs parviennent à dire leur souffrance dans un contexte imprégné de la doxa de l'acceptation, à resignifier les discours blessants, à supporter l'absence ou à reculer le moment de la séparation. Ces éléments soulignent le rôle actif et créatif des énonciateurs considérés ici comme des producteurs, c'est-à-dire comme étant à la fois utilisateurs et producteurs de formes langagières. Les résultats permettent d'invalider le stéréotype d'un indicible de la douleur liée à la mort d'enfant et d'étayer l'hypothèse des vertus antalgiques du discours.

Mots clés : créativité discursive, doxa, émotion, interlocution, linguistique populaire, produsage, resignification, vertu antalgique du discours.

OF THE ANALGESIC VIRTUES OF DISCOURSE?

THE EXPRESSION OF PAIN AND ATTACHMENT IN THE DISCOURSE ON MATERNITY

This thesis discusses the expression of pain in the discourse on “problematic” pregnancies (miscarriages, foetal death, sudden infant death syndrome, in utero problems, disability, infertility, adoption, etc.). Our analysis is based on a collection of statements gathered from some 450 children’s gravestones, mainly from the 20th and 21st centuries in France, and a number of French publications from 1990 to 2013. These include the remembrance book of the ceremonies held in the Père Lachaise crematorium in Paris throughout 2010, the record books of three parents’ associations, some 20 works written by grieving parents, and extracts from discussion forums (on the Internet) on infertility and mourning a child. The study of this highly sensitive collection, which concerns mainly death and mourning a child, revealed numerous discursive strategies when analysed from several different perspectives: lexical, syntactic, stylistic and textual. By means of reported speech, metadiscourse taken from popular linguistics, language stereotypes, metaphors, pseudonymity, pre-formed discourse structures, truncations, and neology, the uttering agents studied manage to convey their suffering in a context replete with the doxa of acceptance, to give new meaning to words that could be wounding, to endure absence and to postpone the moment of separation. These elements underline the active and creative role of the utterers, considered here as producers, i.e. as being at once users and producers of linguistic forms. The results invalidate the stereotypical belief that the pain linked with the death of a child is indescribable, unutterable, and supports the hypothesis of the analgesic virtues of discourse.

Keywords: discursive creativity, doxa, emotion, interlocution, folk linguistics, produsage, resignification, the analgesic virtues of discourse.

À Eliot, Katrina, Nadia et BK

JE REMERCIE TRÈS CHALEUREUSEMENT

Christophe Beluin, directeur artistique, pour la mise en pages et sa précieuse touche graphique.

Florence Couprie, pasteur de l'Eglise Protestante Unie de France, pour ses relectures attentives et sa connaissance des textes bibliques.

Gaëlle Labarta, compagne d'étude, pour son inébranlable assurance, pour ses relectures précises et ses photographies.

Marina Krylyschin, complice des débuts, pour ses conseils, ses photographies et ses relectures.

Pascale Ruchon, aux talents multiples, fournisseuse de corpus, photographe de cimetière, relectrice hors pair.

Sandrine Reboul, qui a su me donner aux débuts de ma recherche les bonnes orientations, sans l'ombre d'une hésitation.

Sophie Moirand, à qui ce travail doit tant, et que je remercie pour sa confiance, son attention, ses remarques toujours si justes.

Stéphane Léger, critique d'art, qui a partagé avec moi ses connaissances sur les anges.

Je remercie aussi Aboubekour Zineddine, Chantal Claudel, Gill Omeara, Paolo Carlin-Lupo, Salih Akin et Soraya Minot, qui ont bien voulu m'aider dans les traductions dénoncés et de concepts.

Je n'oublie pas Claire, Hervé, Isabelle, Nathalie pour leur inépuisable soutien amical.

et, et... je ne remercierai jamais assez ma chère directrice de thèse, Marie-Anne Paveau. D'ailleurs, en vertu du principe de l'impuissance référentielle, je renonce à trouver les mots justes car ils seraient toujours en dessous de ma reconnaissance pour son ouverture, sa bienveillance, sa confiance, son écoute perspicace, ses relectures précises et enrichissantes, son engagement, et pour toutes ces belles années, passées et à venir, de bonheur scientifique.

TABLE DES MATIÈRES

Des vertus antalgiques du discours ?.....	3
Of the analgesic virtues of discourse?.....	5
Remerciements	7
Sommaire des annexes.....	17
INTRODUCTION	21

PREMIÈRE PARTIE	33
------------------------------	----

DISCOURS SPÉCIALISÉS ET DISCOURS PROFANES

INTRODUCTION	34
---------------------------	----

CHAPITRE 1. Le discours médical et le discours juridique rapportés	37
1.1. L'agent énonciatif ordinaire face au discours médical	38
1.1.1. L'analyse linguistique populaire ou folk linguistique	38
1.1.2. La sidération du deuil et son expression	40
1.1.3. Émotions suscitées par le discours médical	41
1.1.4. Colère et langage « ordinaire ».....	43
1.1.5. Sidération linguistique	46
1.1.6. Sidération et échec conversationnel.....	48
1.1.7. Insécurité linguistique et domination symbolique	50
1.1.8. Travail métalinguistique et ajustement situationnel	53
1.1.9. Des définitions plus ou moins détachées	57
1.1.10. Une resignification thérapeutique	61
Conclusion 1.1. Effets du langage et ajustement discursif	63

1.2. L'agent énonciatif ordinaire face au discours juridique	64
1.2.1. Les modalités d'insertion du discours juridique dans le discours des parents.....	64
1.2.2. Une analyse métalinguistique à visée pédagogique et revendicative	68
1.2.3. Émotion discursive et indignation morale	71
1.2.4. Expérientiation et expertise.....	73
1.2.5. Une parole d'évangile	74
Conclusion 1.2. La mise en place d'un discours d'expert.....	75
CONCLUSION CHAPITRE 1. De la folk linguistique à l'élaboration d'un discours d'expert	76

CHAPITRE 2. Idéologie et doxa : les discours de consolation et d'acceptation..... 77

2.1. L'agent énonciatif ordinaire face aux locuteurs ordinaires	78
2.1.1. Typologie du discours cité consolateur.....	78
2.1.2. Du discours rapporté à l'effacement énonciatif de l'énonciateur cité.....	81
2.1.3. De l'énumération à l'effacement de l'énonciateur cité.....	83
2.1.4. Une pratique prescriptive.....	86
Conclusion 2.1. L'impact du langage sur le monde.....	90
2.2. Les préconstruits religieux et l'injonction chrétienne.....	90
2.2.1. Intertexte et injonction.....	91
2.2.2. L'injonction chrétienne et les interdits du discours.....	96
2.2.3. Des discours pré-formulés fondés sur la doxa de l'acceptation	98
2.2.4. La modélisation des discours sur l'injonction religieuse.....	103
Conclusion 2.2. L'injonction religieuse, une énonciation sans perlocution ni interlocution.....	119
CONCLUSION CHAPITRE 2. De la doxa au produsage.....	120

CONCLUSION PARTIE 1. De l'imprévisibilité illocutoire à une resignification thérapeutique 121

DEUXIÈME PARTIE	123
------------------------------	-----

DES INJONCTIONS SOCIALES AUX INTERDITS DU DISCOURS

INTRODUCTION	124
---------------------------	-----

CHAPITRE 3. Le lexique de la parenté, un lexique commenté et modalisé	125
--	-----

3.1. L'injonction reproductive dans l'emploi des mots <i>mère</i> et <i>maman</i>	125
3.1.1. La consécration de la maternité et l'injonction reproductive	126
3.1.2. Devenir mère, un prédicat prospectif ou un syntagme nominal notionnel ?	129
3.1.3. Être mère, un prédicat d'existence ?	134
3.1.4. De multiples autodésignations évaluatives	135
3.1.5. Mère et maman, des mots-porteurs	138
3.1.6. La révolte discursive contre l'injonction reproductive et l'instinct maternel	141
Conclusion 3.1. Mère et maman, des mots-porteurs	142
3.2. L'impuissance référentielle du mot <i>parent</i>	143
3.2.1. L'extension référentielle de la parenté à la parentalité	144
3.2.2. L'inadéquation lexicale du mot <i>parent</i>	145
3.2.3. Folk stratégies et ajustement situationnel des mots	152
3.2.4. Parent : un conflit de représentations	157
Conclusion 3.2. De la levée des tabous à l'impuissance référentielle d'un terme de parenté	159
CONCLUSION CHAPITRE 3. Le discours entre nature et culture	160

CHAPITRE 4. Les Discours d'emprunt (aphorismes et formules, intertexte auctorial)	161
--	-----

4.1. Dolorisme, douleur et émotion	162
4.1.1. Le dolorisme ou la douleur survalorisée	162
4.1.2. La douleur et la parole	164
4.1.3. L'émotion : une passion néfaste à la raison	166
4.1.4. Douleur, émotion et horizon d'attente	167
4.1.5. Le concept d'extimité	168
4.1.6. L'émotion et la parole	169
4.1.7. Les marques linguistiques de l'émotion	171
Conclusion 4.1 La médiation nécessaire de la douleur	174
4.2. La stéréotypie funéraire	174
4.2.1. L'émotion raisonnée	175
4.2.2. Les stéréotypes : un discours pré-énoncé à l'émotion contrôlée	176

4.2.3. Les formules d'engagement mémoriel	177
4.2.4. Les aphorismes d'engagement mémoriel.....	183
4.2.5. Les énoncés dédicace	189
4.2.6. Une énonciation sans interlocution à valeur argumentative ?.....	195
Conclusion 4.2 Vers une éthique des discours	197
4.3. L'intertexte auctorial : argumentation aphorissante ou volonté polyphonique ?.....	197
4.3.1. Précisions terminologiques	197
4.3.2. Des citations au niveau de détachement très variable.....	199
4.3.3. Les aphorismes auctoriaux argumentatifs	200
4.3.4. Aphorismes auctoriaux argumentatifs : Niveau élevé de détachement (ouvrages témoignage et épitaphes)	202
4.3.5. Aphorismes auctoriaux argumentatifs : Niveau moyen de détachement (ouvrages témoignage).....	207
4.3.6. Aphorismes auctoriaux argumentatifs : Niveau faible de détachement (ouvrages témoignage).....	209
4.3.7. Pour une polyphonie énonciative empathique	211
4.3.8. Polyphonie auctoriale empathique : Niveau élevé de détachement (ouvrages témoignage et épitaphes).....	213
4.3.9. Polyphonie auctoriale empathique : Niveau moyen de détachement (ouvrages témoignage).....	220
4.3.10. Polyphonie auctoriale empathique : Niveau faible de détachement (ouvrages témoignage)	224
4.3.11. Des emprunts à des auteurs impliqués dans le deuil	226
4.3.12. Des ajustements discursifs à fonction argumentative ou polyphonique ?.....	227
4.3.13. Les marques de la polyphonie auctoriale empathique	230
Conclusion 4.3 De l'horizon d'attente à la polyphonie empathique.....	232
CONCLUSION CHAPITRE 4. Pour une énergie argumentative et empathique des discours d'emprunt.....	233
CONCLUSION PARTIE 2. Les vertus antalgiques du mimétisme langagier et de la reformulation	234

TROISIÈME PARTIE	236
-------------------------------	-----

LES STRATÉGIES DE CONTOURNEMENT DES INTERDITS

CHAPITRE 5. La (dé)négation discursive de la souffrance et de la mort	238
--	-----

5.1. La (dé)négation et les déplacements temporels.....	240
5.1.1. La mort et ses euphémismes	240
5.1.2. Le paradigme lexical de la vie	243
5.1.3. Les temps grammaticaux.....	243
5.1.4. Les souhaits d'anniversaire post mortem et les tickers.....	248
5.1.5. Les modalités épistémique et boulique.....	254
5.1.6. La concession.....	255
5.1.7. L'emphase lexicale, temporelle et négative.....	257
Conclusion 5.1. Une construction temporelle consciente.....	259
5.2. Des discours au caractère épistolaire avec l'absent.....	259
5.2.1. Un mode d'énonciation différée.....	260
5.2.2. Le paradoxe d'un discours adressé à l'enfant <i>in utero</i> ou sans vie	261
5.2.3. Une interlocution sans interlocuteur.....	269
5.2.4. La prévalence de la deuxième personne et de l'apostrophe.....	270
5.2.5. Le <i>care</i> par les actes de langage épistolaires.....	273
5.2.6. Une isotopie formelle : le recours à une structure préformée de texte.....	275
Conclusion 5.2. Discours préformés et pratique du deuil.....	278
5.3. Le discours prosopopique et la voix de l'enfant.....	278
5.3.1. Définition et caractéristiques formelles de la prosopopée	279
5.3.2. Caractéristiques formelles de la prosopopée	280
5.3.3. Fonctions traditionnelles de la prosopopée.....	282
5.3.4. La prosopopée à fonction rhétorique et argumentative.....	284
5.3.5. La prosopopée en tant que discours consolateur.....	290
5.3.6. La représentation d'une réalité autre	292
5.3.7. De l'auto exhortation prosopopique à l'action perlocutive de la prosopopée.....	294
Conclusion 5.3. Le deuil par la mise en discours prosopopique.....	297
CONCLUSION CHAPITRE 5. Vraisemblance discursive des discours à un mort	298

CHAPITRE 6. Les métamorphoses discursives	301
--	-----

6.1. L'euphémisation et la sublimation par la poétique.....	303
6.1.1. Poétique et linguistique.....	303

6.1.2. Les formes du discours poétique populaire.....	305
6.1.3. L'isotopie phonétique dans le discours poétique populaire.....	308
6.1.4. L'anaphore et l'isotopie lexicale dans le discours poétique populaire.....	311
6.1.5. L'isotopie syntaxique dans le discours poétique populaire.....	314
6.1.6. La césure syntaxique dans le discours poétique populaire.....	315
6.1.7. Conclusion sur les traits formels du discours poétique populaire.....	318
6.1.8. Les fonctions du discours poétique populaire.....	319
Conclusion 6.1. Une emphase discrète ou l'euphémisation émotionnelle par la poésie.....	321
6.2. L'ange, entre métaphore et métamorphose.....	321
6.2.1. Les prédiscours religieux sur l'ange.....	322
6.2.2. Les emplois hypocoristiques du mot ange dans les formes d'adresse.....	325
6.2.3. De la métaphore à la métamorphose.....	328
6.2.4. La métaphore anti-poétique.....	328
6.2.5. Hors de la comparaison, la métaphore prédiscursive ?.....	331
6.2.6. La métaphore magique.....	334
6.2.7. L'ange, un référent évolutif.....	336
6.2.8. La métamorphose iconique de l'enfant en ange-avatar.....	340
6.2.9. Les emplois prénominaux de ange.....	340
6.2.10. Une grammaticalisation contextuelle.....	341
6.2.11. Véridiction et métaphore prédiscursive.....	343
Conclusion 6.2. Vers une recatégorisation ontologique de l'enfant décédé.....	344
6.3. La création d'un espace discursif par les mots du cosmos.....	345
6.3.1. De l'ange à l'étoile, de la métamorphose ontologique à la métamorphose cosmique.....	345
6.3.2. Un espace relationnel (et axiologique).....	349
6.3.3. De l'espace relationnel à l'animisme linguistique.....	352
6.3.4. Les marques de la métamorphose ontologique.....	353
Conclusion 6.3. Constructivisme langagier et animisme linguistique.....	354
CONCLUSION CHAPITRE 6. Vers un changement du statut de locuteur « ordinaire ».....	355
CONCLUSION PARTIE 3. Pratiques discursives et pratiques de deuil.....	356

QUATRIÈME PARTIE	359
-------------------------------	-----

INTERPELLATION ET REVENDICATION DISCURSIVE

CHAPITRE 7. Le discours des objets et des images	362
---	-----

7.1. L'interpellation objectale et iconique.....	362
7.1.1. Le cimetière d'enfant. De la stéréotypie iconique à la prolifération du signe.....	363
7.1.2. Représentation et image.....	364
7.1.3. L'interpellation	365
7.1.4. La prolifération des objets funéraires, un discours en soi.....	367
7.1.5. L'interpellation par la prolifération des objets personnels.....	369
7.1.6. De la scénographie à l'hypotypose.....	371
Conclusion 7.1. Les images-objets au secours du discours.....	373
7.2. L'affordance empathique de l'objet personnel.....	374
7.2.1. L'affordance empathique.....	375
7.2.2. Espace public, espace privé, écritures et objets exposés	376
7.2.3. De la stéréotypie iconique religieuse à la spiritualité laïque.....	378
7.2.4. La profanisation des icônes religieuses.....	380
7.2.5. Réalisme et affordance empathique par la photographie.....	382
7.2.6. L'imagerie de l'enfance.....	387
7.2.7. De l'image stéréotypée à l'objet investi.....	389
7.2.8. Les objets scripturaux	393
Conclusion 7.2. Du stéréotype visuel et textuel à l'objet investi : pour une analyse discursive environnementale.....	395
CONCLUSION CHAPITRE 7. Objets et images, nécessaires compléments du langage	396

CHAPITRE 8. L'insoumission linguistique	399
--	-----

8.1. Les jeux de mots et mots d'esprit	399
8.1.1. Le jeu de mots et le mot d'esprit : un sens indissociable de la forme.....	400
8.1.2. Classification formelle des jeux de mots.....	404
8.1.3. Une condensation lexicale et sémantique.....	406
8.1.4. Une mise en alerte	409
8.1.5. Une synthèse disjonctive.....	413
8.1.6. Jeu de mots et mot d'esprit : les formes de la revendication.....	418
Conclusion 8.1 Un jeu discursif offensif.....	419
8.2. De la douleur à l'insoumission linguistique par la réduplication syllabique	420
8.2.1. <i>Gygy</i> et <i>fofo</i> , le lexique des forums de PMA.....	420
8.2.2. La réduplication syllabique grammaticale.....	424

8.2.3. Aux frontières du baby talk, un langage intimiste	424
8.2.4. Pourquoi une connotation hypocoristique ?	426
8.2.5. Une réplication de dérision ?	429
Conclusion 8.2 Des créations lexicales à la fonction expressive	432
CONCLUSION CHAPITRE 8. Créativité discursive, (re)nomination et pouvoir	433

CHAPITRE 9. L'autonomination, entre expressivité et revendication 436

9.1. Les nécronymes numériques	437
9.1.1. Identité civile et identité numérique sur les forums de mort subite du nourrisson	437
9.1.2. Typologie des pseudonymes des forums de mort subite du nourrisson	439
9.1.3. Du pseudonymat au nécronymat	440
9.1.4. Une identité occasionnée et orientée	441
9.1.5. La nomination des mort-nés	441
9.1.6. Le nom, support du souvenir : métonymie et mémoire discursive	442
9.1.7. Fonctions des pseudonymes numériques	443
Conclusion 9.1 : La nomination en tant que pratique de deuil	446
9.2. De la lacune lexicale aux revendications discursives	446
9.2.1. De la lacune lexicale au néologisme	447
9.2.3. Parents orphelins, alternative lexicale non sélectionnée	448
9.2.4. Parents désenfantés, ou le respect de la morphosyntaxe	450
9.2.5. Du deuil au discours militant	452
9.2.6. Mamange, une autodésignation d'usage	455
9.2.7. Mamange : Un supplément de sens	457
9.2.8. La catégorisation par une lexie simple	460
9.2.9. Mot-valise : synthèse disjonctive et co-prédication	462
9.2.10. Mamange, un mot ? Forme monstrueuse et langage subversif	462
9.2.11. Papange et parange, le paradigme lexical de l'ange	464
Conclusion 9.2. Militantisme discursif et normativité	466
CONCLUSION CHAPITRE 9. Les folk interventions, des interventions raisonnées	467

CONCLUSION PARTIE 4. Créativité discursive et pouvoir des mots..... 468

CONCLUSION GÉNÉRALE 471

BIBLIOGRAPHIE 479

INDEX RERUM..... 505

INDEX NOMINUM..... 509

SOMMAIRE DES ANNEXES

1-CORPUS : ÉPITAPHES DE SÉPULTURES D'ENFANTS	7
Liste des sites funéraires	7
Cimetière d'Agnello (Corse)	9
Cimetière d'Auteuil (Paris)	11
Cimetière de Bagneux (Paris)	12
Cimetière des Batignolles (Paris)	20
Cimetière de Bercy (Paris)	24
Ancien cimetière des Quatre-Nations (Calvados)	27
Cimetière du Calvaire (Paris)	27
Cimetière de Charonne (Paris)	28
Cimetière de Coux et Bigaroque (Dordogne)	28
Cimetière de Pen Bron (Loire-Atlantique)	28
Cimetière de Varengeville (Seine-Maritime)	29
Cimetière de Grenelle (Paris)	30
Cimetière-église de La Martyre (Finistère)	32
Cimetière de La Roquette-sur-Var (Alpes-Martimes)	32
Cimetière de la Villette (Paris)	33
Cimetière de Levens (Alpes-Maritimes)	34
Cimetière communal des Lilas (Seine-Saint-Denis)	37
Cimetière de Lille Sud (Nord)	40
Cimetière de Montmartre (Paris)	51
Cimetière Montparnasse (Paris)	56
Ancien cimetière de Montreuil (Seine-Saint-Denis)	61
Nouveau cimetière de Montreuil (Seine-Saint-Denis)	67
Cimetière communal de Moulins (Aisnes)	70
Cimetière de Paissy (Aisnes)	70
Cimetière parisien de Pantin (Seine-Saint-Denis)	74
Cimetière communal de Pantin (Carré des enfants)	85
Cimetière communal de Pantin (hors carré enfants) (Seine-Saint-Denis)	93
Cimetières parisiens - XIX ^e siècle (archives)	95
Cimetière de Passy (Paris)	95
Cimetière du Père-Lachaise (Paris)	97
Cimetière de Sare (Pyrénées-Atlantiques)	107
Cimetière d'Espelette (Pays Basque)	108
Site mémorial d'Hazemont (Oise)	108
Cimetière du Pré-Saint-Gervais (Paris)	109
Cimetière de Saint-Jean de la Rivière (Alpes maritimes)	110
Cimetière de Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis)	110
Cimetière de Saint-Véran-Avignon (Vaucluse)	118
Cimetière Saint-Vincent (Paris)	118
Cimetière de Sète (Hérault)	118

Cimetière de Tamano (Corse).....	120
Cimetière de Belleville (Paris).....	121
Cimetière de Tende (Alpes maritimes).....	124
Cimetière de Thiais (Carré des bébés) (Val de Marne).....	125
Cimetière de Thiais (Carré des Dons du corps) (Val de Marne).....	128
Cimetière de Vassieux en Vercors (Drôme).....	131
Cimetière de Vaugirard (Paris).....	132
Cimetière de Vendresse (Aisne).....	136
Cimetières hors de France.....	138
Cimetière antique.....	141
Catalogue d'épitaphes en ligne.....	142

2-CORPUS : TITRES DE DOCUMENTS SUR LES DIFFICULTÉS

DE LA MATERNITÉ	146
Témoignages individuels de parents endeuillés.....	146
Recueils de témoignages de parents sur le deuil d'enfant.....	146
Ouvrages de littérature enfantine écrits par des auteurs endeuillés d'enfant.....	149
Ouvrages sur les difficultés de la maternité autres que le deuil (adoption, infertilité, etc.).....	149
Divers.....	150

3-CORPUS : OUVRAGES TÉMOIGNAGES	151
Titre des ouvrages sélectionnés pour le corpus.....	152
Énoncés extraits des ouvrages-témoignage.....	153
Adep 56 (DP).....	153
Adler (deuil).....	155
Brunetaud (DP).....	156
Chaine (handicap).....	160
Couderc (leucémie et décès à 15 ans).....	163
Dechamps (handicap).....	166
Fafard Sindon (ouvrage collectif sur des décès d'enfants).....	170
Forest 1997 (maladie, deuil).....	184
Haussaire-Niquet 1998 (DP).....	191
Haussaire-Niquet 2004 (DP).....	198
Julliand (maladie, deuil).....	204
Laurens (DP).....	207
Maman Blues (ouvrage collectif de mères en détresse).....	210
Martineau (DP).....	224
Mennesson (GPA).....	230
Mézerac (DP).....	243
Nathalie Z.....	249
Paquin (DP).....	266
Peytavy (autisme).....	272
Planchin (adoption-DP).....	276
Quin (Adoption).....	281

Revol (deuil)	288
Soubieux (DP).....	295
Trichard-Gautier (DP).....	296
4-CORPUS : LETTRES DE PARENTS ENDEUILLÉS ADRESSÉES À L'HÔPITAL JEANNE DE FLANDRE (LILLE)	303
5-CORPUS : NOMS D'ASSOCIATIONS	304
6-CORPUS : BULLETINS ET LIVRETS D'ASSOCIATIONS	310
JPV : Bulletins trimestriels.....	310
Nos Tout-Petits : Livret d'accompagnement (2010).....	328
Petite Émilie : Lettres trimestrielles.....	330
VML : Lettres mensuelles.....	347
7-CORPUS : PAGES WEBS DE SITES D'ASSOCIATIONS DE PARENTS	351
Liste des sites d'associations.....	351
CLARA Site.....	351
Étoile de mère Site.....	351
JPV site.....	352
L'Enfant Sans Nom-Parents Endeuillés Site.....	352
Nos petits anges au paradis Site.....	353
Nos Tout-Petits Site.....	354
Petite Émilie Site.....	360
Sauve qui veut Site.....	361
Valentin APAC Site.....	361
8-CORPUS : FORUMS DE DISCUSSION GÉNÉRALISTES ET BLOGS INDIVIDUELS	367
Liste des liens consultés.....	367
Forum de discussion et blogs sur le deuil d'enfant.....	370
Forum de discussion sur l'infertilité.....	390
Forum de discussion et blogs sur l'adoption.....	401
Site divers en lien avec le deuil périnatal.....	404
9-CORPUS : LISTE DE PSEUDONYMES D'INTERNAUTES ENDEUILLÉS	407
10-CORPUS : LIVRE DE MÉMOIRE DU CRÉMATORIUM DU PÈRE LACHAISE	411

Introduction

Le hasard, ou ce faisceau d'événements et de coïncidences que l'on nomme la vie, m'a mise sur le chemin de forums traitant d'infertilité féminine et où j'ai rapidement remarqué des formes lexicales étonnantes, entre troncation et réduplication syllabique. Les posts étaient émaillés de mots tels que *gygy*, *fofo*, *zozo*. De blogs en forums, j'ai fini par découvrir des discussions sur le deuil périnatal qui m'ont profondément émue. Mon sujet de recherche était trouvé. Après le temps de l'émotion venait celui de l'étude et de la réflexion.

Je me propose d'étudier la façon dont des locuteurs en situation de crise parviennent à « dire la douleur ». La langue offre en effet différents lieux où placer cette douleur. Si certains mots font mal, d'autres au contraire font du bien. La douleur et la maternité sont résolument associées par la religion chrétienne dans le *mater dolorosa* « tu accoucheras dans la douleur » et lexicalement dans le syntagme *accouchement sans douleur*.

Je restreindrai donc mon objet d'étude aux discours sur les maternités, en mettant l'accent sur celles dites « à problème » : deuil périnatal (fausses couches, décès fœtal, mort subite du nourrisson, etc.), IMG (interruption médicale de grossesse ou avortement thérapeutique), infertilité, maladie *in utero* et post-natale, handicap, adoption, psychose puerpérale. Cette étude porte sur la mort de son enfant, mais plus généralement sur le deuil d'enfant. Ce deuil imposé par l'infertilité, par le handicap, par l'abandon ou par la mort.

On observe depuis la fin du siècle dernier l'émergence de nouveaux types de discours effaçant le cloisonnement entre espace privé et espace public : forums de l'internet, ouvrages de témoignage, livrets d'association. Ces nouveaux espaces discursifs permettent aux parents de se confronter au deuil et à l'absence par des moyens discursifs (discours rapportés, métadiscours, stéréotypie langagière, métaphore, troncation, néologismes, etc.) qui ont, c'est mon hypothèse, vocation à soigner.

Pourquoi avoir choisi de travailler sur la mort ? Qui plus est : sur la mort de l'enfant ? Cette question m'a souvent été posée, avec parfois un petit air gêné, comme si la question touchait forcément à une fibre de l'intime. Je ne peux brandir uniquement le motif du hasard, ou même l'argument plus sérieux de sérendipité (Grimard et Namian 2013, Paveau 2010b).

Certes, ce sujet a une résonance particulière en moi, mais il n'y a pas de réciprocité aussi limpide entre un sujet de recherche et les événements vécus du chercheur, pas d'interprétation aussi littérale. Mais oui, bien sûr, quand même. La maternité et la mort ont toujours été pour moi une grande interrogation. Elles ont toujours été liées, pour des raisons identifiées et d'autres plus mystérieuses. Toujours est-il que je ne peux ni ne veux masquer mon implication dans cette recherche. Je travaille sur un corpus sensible (Paveau et Perea 2015 [2012]) qui engage ma propre émotivité, et souvent celle de ceux à qui je l'expose. Cet engagement affleure à différents moments de ma recherche, même si par souci d'une objectivité subjectivée je le tempore. L'empathie que je ressens en tant que chercheuse, je n'ai pas cherché à la taire, mais à en comprendre les effets et les causes.

L'émotion et l'empathie sont des éléments déterminants dans la constitution d'un corpus sensible. L'émotion ressentie par le chercheur a une fonction de signal (Cosnier 1994 : 158) : c'est elle qui m'a alertée sur ma recherche actuelle, elle qui m'a aiguillée sur ce corpus sensible. La capacité du chercheur à « être affecté » par l'autre et à se rapprocher de lui au lieu d'observer la distance d'usage (Favret-Saada 2009 [1990]), lui fournissent des éléments qui l'aident à interpréter les données. Appréhender les émotions par le je, c'est ce que suggère Antoine Auchlin, pour qui il est illusoire d'espérer « observer » les émotions dans un corpus donné, comme si les émotions *étaient* dans le corpus » (Auchlin 2000 : 197). Des linguistes comme Jacques Guilhaumou, qui reconnaît construire ses « descriptions discursives en empathie avec les arguments des acteurs » (Guilhaumou 2005 [2004] : 106), mettent aujourd'hui l'empathie au cœur d'une démarche éthique.

Cette approche m'a permis de comprendre que mes propres émotions présidaient en partie à la sélection de ce corpus. Pour exemple, les ouvrages de mon corpus comprennent de 150 à 300 pages, les combinaisons d'extractions sont donc multiples. Lorsqu'il choisit d'étudier des ouvrages témoignages, le chercheur est d'abord lecteur. En tant que lecteur, il se projette dans les récits de vie qu'il lit. Une empathie primaire fait qu'il lira avec plus ou moins de plaisir certains ouvrages. Il me semble nécessaire de prendre en considération ces attirances et ces rejets, et aussi de comprendre *a posteriori* les intuitions (Antoine Auchlin parle d'« intuitions fines ») qui m'ont amenée à sélectionner mes données. Appréhender l'émotion par le filtre de son propre ressenti, se détacher de l'émotion exprimée comme piste exclusive d'analyse, c'est avoir conscience des repérages empathiques et admettre une bonne fois pour toutes la non-exhaustivité du corpus. Cette conception m'a aussi permis de prendre conscience de certaines de mes assomptions, pour reprendre la vision de Dan Sperber et Deirdre Wilson 2004 dans leur théorie de la pertinence. Si j'avais sélectionné ces extraits de corpus, c'est qu'ils avaient rencontré certaines de mes assomptions. J'en donnerai un exemple concret : parmi ces assomptions figurait l'idée que les médecins ne savent pas ajuster leurs discours aux connaissances des patients et à leur état émotionnel. En prendre conscience m'a conduit à l'idée que tout mot est potentiellement blessant (Butler 2004).

Ce corpus sensible où s'exprime la douleur de la maternité, ces récits de soi où les discours sont portés par des énonciateurs nommés, que ce soit sur un post de forum ou sur la couverture d'un ouvrage, et parfois même représentés par une photographie, m'ont posé dès le départ des questions éthiques. Dans quelle mesure et dans quelles limites pouvais-je m'immiscer dans cette douleur ? Pouvais-je considérer comme des documents publics et libres d'accès les épitaphes de cimetière, les ouvrages publiés, les discussions sur l'internet, les blogs personnels ? Je n'avais pas, comme un sociologue ou un anthropologue, de contact direct avec mes enquêtés, pas d'autorisation d'utiliser leurs écrits. De bonnes pratiques ont été décrites pour les études où enquêteurs et enquêtés se trouvent en situation de face à face mais pas pour ces situations où le linguiste capture des extraits de forum ou photographie des sépultures. Le fait de ne pas être en interaction avec les enquêtés, dans une observation participante telle que l'entendait par exemple Bronisław Malinowski ou dans le face à face décrit par le sociologue Erving Goffman (Goffman 1964 : 135), n'exclut pas le chercheur de la situation analysée qui interagit toujours avec son objet d'étude. Son travail peut se trouver en porte-à-faux avec certaines valeurs, celle du respect d'autrui, de son intimité, de sa douleur.

J'ai évoqué cette question qui n'aura probablement jamais de réponse définitive – et que viendront enrichir tous les travaux sur des corpus sensibles – dans un article de *Cahiers de praxématique* (Ruchon 2015 [2012]). Ma réponse se trouve dans l'intentionnalité du chercheur (et celle des autres agents de la recherche). Ce concept de l'intention a été posé en philosophie de l'action par Elisabeth Anscombe comme fondement d'une épistémologie des valeurs qui privilégie l'agent aux actes (Anscombe 1958). Je conçois l'intention comme une catégorie épistémique qui rappelle au chercheur son implication, aidant à résoudre le dilemme moral que pose l'analyse de données effectuée sans l'accord des agents producteurs des discours étudiés. Cette catégorie morale m'a aidée à me positionner dans cette recherche. Elle m'a fourni un cadre moral d'analyse et m'a amenée à considérer chercheur et participant sur un même plan, à la fois comme des usagers et des producteurs de discours, des producteurs (Bruns 2008).

La rencontre avec différents acteurs du deuil périnatal très impliqués et qui tous avaient eu ce cheminement éthique, m'a aussi aidée à percevoir les enjeux émotionnels et les réponses apportées par d'autres. Ma première visite fut celle du crématorium du Père Lachaise, où je rencontrai Jean-Paul Rocle, chargé de mission cérémonies et ritualités aux Services funéraires de la Ville de Paris¹. Il m'informa sur sa démarche, l'accompagnement de parents endeuillés dont les enfants décédés n'ont pas eu d'état civil et ont été incinérés lors d'une crémation collective². À l'heure actuelle, tous les établissements de l'AP-HP et la plupart des cliniques parisiennes confient le corps de l'enfant décédé au crématorium du Père Lachaise. Les crémations collectives sont accompagnées symboliquement d'un médaillon en céramique collectif qui est inhumé au cimetière parisien de Thiais au pied de la stèle du souvenir érigée au centre du carré des bébés (carré N°94 créé en 2007 réservé aux enfants sans vie décédés à Paris). Les parents ne peuvent assister à la crémation. Depuis 2009, il leur est proposé chaque trimestre une cérémonie non religieuse³.

1 On pourra lire son article sur cette cérémonie laïque, « Une cérémonie pour les tout-petits », publié dans le volume de *Études sur la mort* consacré aux rites de mort non religieux (Rocle 2011).

2 Actuellement, il existe 3 cas de figure (décrets du 20 août 2008) :

- si l'enfant est né vivant et décédé ensuite, il a un état civil complet et les parents peuvent organiser ses obsèques.
- si l'enfant est mort-né ou né vivant mais non viable et qu'un certificat d'accouchement est établi (ce qui implique le recueil d'un corps formé), le bébé bénéficie d'un statut d'enfant sans vie qui permet aux parents d'inscrire l'enfant sur le livret de famille et d'organiser des obsèques.
- dans le cas d'une fausse couche précoce ou d'une interruption volontaire de grossesse, aucun certificat d'accouchement n'est établi. Le corps est obligatoirement pris en charge par l'hôpital.

3 On trouvera le détail de cette cérémonie sur le descriptif en ligne, http://www.crematorium-perelachaise.fr/download/files/3v_100x210_perinatale_v5bis.pdf.

Lors de cette cérémonie, à laquelle j'ai assisté, des textes sont lus, des parents témoignent verbalement, et un livre de mémoire leur est proposé afin d'écrire une pensée à l'attention de l'enfant décédé. J'ai pu obtenir des services concernés une copie du Livre de mémoire des cérémonies ayant eu lieu du 5 janvier 2010 au 4 janvier 2011. Ce livre de mémoire est l'un des éléments de mon corpus. On identifiera ces énoncés par l'empreinte de ces deux mains qui symbolisent l'enfant disparu :



Crédit : crématorium du Père Lachaise

Ma rencontre avec le Docteur Maryse Dumoulin, auteur du premier DEA d'éthique sur le deuil périnatal (Dumoulin 1998), a aussi été déterminante dans cette réflexion éthique. Au CHRU de Lille, je rencontrais une femme énergique qui avait longuement mûri la question et s'était fortement engagée dans le deuil périnatal, apportant son soutien dans l'accompagnement des parents endeuillés par des actions diverses, tant pour sa participation active dans une association (Nos Tout-Petits) que par le dialogue avec les parents, la prise de photographies des enfants décédés, et la rédaction d'articles tels que « Le tout-petit et la crémation », co-écrit avec Hélène Picard, où sa réflexion dépasse de loin le cadre d'une praticienne pour se porter sur le devenir des corps. J'ai aussi rencontré des conservateurs de cimetières également très engagés dans le deuil périnatal, en particulier au cimetière du Père Lachaise et au cimetière parisien de Thiais, où est placée la médaille commémorative des enfants incinérés. Réfléchir à la posture éthique des encadrants en situation de deuil périnatal m'a fait prendre conscience de mes propres postures. J'ai réalisé que je me plaçais spontanément du côté du patient, du féminin, du maternel, ce qui entraînait mon adhésion non consciente avec les parents en souffrance et une certaine réprobation à l'encontre de l'univers médical.



Cimetière de Thiais, stèle du souvenir où est inhumé le médaillon commémoratif, 2011

Parallèlement à ces visites, j'ai recherché sur l'internet les différents sites évoquant ces situations de maternité douloureuse (deuil périnatal, handicap, infertilité, adoption, etc.). J'ai constitué au fil du temps un corpus conséquent dont je ne produis qu'une sélection dans cette recherche.



Page d'ouverture du site de l'association Nos tout-petits

La recherche s'est faite en partie avec des mots-clés génériques tels que *mort subite du nourrisson*, *deuil périnatal*, *handicap*, *adoption*, ou plus spécifiques comme *ange*, *mamange*. Il s'agit essentiellement de posts de forums portant sur la mort subite du nourrisson, sur le handicap, sur le deuil périnatal et sur l'infertilité. Sans participer aux discussions, j'ai pris en capture d'écran les segments que je souhaitais analyser. Je n'ai consulté que des forums publics libres d'accès sans jamais m'inscrire sur des forums privés (c'est-à-dire dont les posts ne sont consultables que si l'on est membre). Les deux principaux sites consultés sont doctissimo.fr et aufeminin.com, mais on trouvera aussi des extraits de discussions émanant de enceinte.com, infobebes.com, mamandco.fr, magrossesse.com, etc. Outre ces sites grand public, j'ai aussi consulté les forums des sites d'associations de parents telles que Nos tout-petits, Petite Émilie, Association Nationale Jonathan Pierres Vivantes (ANJPV), etc. On trouvera en annexe la liste complète des liens et des extraits concernés. Compte tenu de l'infinité d'un corpus numérique (Marignier 2014) tel que celui-ci, et des limites matérielles d'un dossier d'annexes, je ne présente que les extraits analysés dans cette étude, bien que je dispose des fichiers pdf des discussions complètes.

Lors de ces visites de forums ou de blogs, j'ai trouvé mention d'ouvrages de parents endeuillés. Certains de ces ouvrages sont produits par des auteurs ayant une certaine renommée (Laure Adler, Philippe Forest, Élisabeth Quin, etc.).



Ouvrages traitant du deuil d'enfant et de l'adoption

Les autres ouvrages sont publiés à compte d'auteur, ou par de petites maison d'édition. On peut se les procurer par correspondance ou sur internet.



Ouvrages témoignages traitant de maternités douloureuses

J'ai commandé une vingtaine de ces ouvrages puis en ai sélectionné de nombreux énoncés en fonction de mes catégories d'analyse (nomination, métaphore, intertexte, dédicace, émotion, identité, jeu de mot, épistolaire, discours adressé, polyphonie, modalisation autonome, discours religieux, sidération, stéréotype, supplique, etc.). Je présente en annexe ces extraits (classés par ouvrage et non plus par catégorie d'analyse) ainsi que la couverture de chacun des ouvrages et une liste de l'ensemble des ouvrages dont j'ai analysé les titres.

La question du deuil périnatal a émergé dans les années 1990, notamment sous la pression de regroupements de parents endeuillés et du fait de la création d'associations sur le deuil d'enfant. À ces ouvrages s'ajoutent les bulletins publiés dans les années 2000 par trois associations de parents dolents : Jonathan Pierres Vivantes (bulletins mensuels de décembre 2009 à décembre 2011), Petite Émilie (lettres trimestrielles d'avril 2009 à juillet 2013) – qui se consacrent toutes deux au deuil d'enfant – et Vaincre les Maladies Lysosomales (lettres mensuelles 2009-2012) – qui regroupe des parents d'enfants atteints d'une maladie génétique lysosomale.

Au final, le corpus de référence se constitue des éléments suivants (présentés ici dans l'ordre du sommaire des annexes) :

- Les épitaphes de 456 tombes d'enfants recueillis dans 46 cimetières français (principalement du XX^e siècle avec 300 tombes environ et du XXI^e siècle avec une centaine de sépultures) ainsi que les épitaphes de 15 tombes prélevées hors de France.
- Les titres de 47 documents sur les difficultés de la maternité (ouvrages témoignages de parents, recueils de témoignages par des spécialistes, ouvrages de littérature enfantine)
- 24 ouvrages témoignages de parents endeuillés, de parents adoptants ou ayant eu un enfant handicapé.
- 20 lettres de parents endeuillés (adressées au Dr Dumoulin et mises en annexe de son DEA).
- Les noms de 56 associations concernées par le deuil d'enfant et le handicap.
- Les bulletins trimestriels publiés de décembre 2009 à décembre 2011 par deux associations de parents endeuillés (Jonathan Pierres Vivantes et Petite Émilie), les lettres mensuelles de Vaincre les Maladies Lysosomales, association qui se consacre aux maladies génétiques lysosomales, ainsi que le livret annuel d'accompagnement édité en 2010 par l'association Nos Tout-Petits.
- Des extraits de pages web éditées entre 2004 et 2013 des sites d'associations de parents confrontés au deuil de leur enfant, à l'IMG, au handicap : CLARA, Étoile de mère, JPV, l'Enfant Sans Nom-Parents Endeuillés, Nos Touts-Petits, Petite Émilie, Sauve qui veut, Valentin APAC, VML.
- Le livre de mémoire du Cimetière du Père Lachaise (témoignages sur l'année 2010 des parents lors des cérémonies dédiées aux enfants décédés avant terme).
- Extraits de pages web de forums de discussion sur l'infertilité, l'adoption, la maladie, le handicap et le deuil d'enfant prélevés sur des sites généralistes (aufeminin, doctissimo, famili, maman.fr, mamanpouurlavie, magicmaman, magrossesse.com, elle raconte, enceinte.com, fivdoremifasol, infobebes, mamandco, mamanpouurlavie, lesenfantsduparadis), de blogs personnels ainsi que de sites divers associés au deuil périnatal et à la linguistique populaire (wikiLF, Guichet du savoir, Journal L'union).

On trouvera en annexe des listes détaillées de ces éléments. En outre, le DVD joint à ce volume comprend les photographies des sépultures, des couvertures d'ouvrages, des lettres de parents et du livre de mémoire du crématorium du Père Lachaise ainsi que les fichiers pdf des discussions de forum mentionnées. Qu'il s'agisse des discussions de l'internet ou du livre de mémoire, je précise que conformément aux méthodes de citation, la graphie d'origine a été conservée.

La clôture d'un corpus est une question longuement débattue dans les sciences humaines et sociales. Sophie Moirand a montré « l'impossible clôture des corpus médiatiques » : « Jusqu'où remonter dans l'antériorité discursive et jusqu'où aller dans la contextualisation des corpus qui ne sont que des "coupes" opérées dans l'espace/temps des productions discursives ? » (Moirand 2004 : 72). Cette « impossible clôture » est à nouveau traitée en 2010 sous la plume de Marc Lits qui l'applique aux récits multimédiatiques, considérés comme des « hyper-récits » désormais inscrits « dans un flux permanent », des « récits infinis » : « Il faut en effet prendre également en compte le fait que le récit est non seulement fragmenté, mais qu'il se déploie aussi en passant d'un support à l'autre, dans des migrations permanentes. » (Lits 2010 : 114, 120, 121).

Un corpus internet, par nature, touche à l'infini (Marignier 2014), ce qui rend sa clôture aléatoire. D'autre part, travaillant sur des récurrences stéréotypiques, il m'a été souvent nécessaire d'enrichir mon corpus au fil de mes recherches et de ma réflexion. Comme Monica Zoppi-Fontana, j'ai une « conception dynamique du corpus », celui-ci étant « en constante construction au fur et à mesure du développement de l'analyse » (Zoppi-Fontana 2011 : § 3). Concernant les forums de l'internet par exemple, mon objectif n'était pas de faire une analyse exhaustive de discussions complètes. Je me suis intéressée avant tout aux récurrences lexicales que j'y avais observées lors d'explorations préalables, à savoir le mot *ange*, ses dérivés néologiques *mamange*, *papange* et *parange*, de formes tronquées spécifiques aux forums sur l'infertilité telles que *gygy*, *fofo* ou *zozo*, ainsi que les pseudonymes spécifiques des forums traitant du deuil périnatal. Il s'agirait donc d'un corpus de travail, voire plutôt de « sous-corpus » (Moirand 2004⁴) dont il serait matériellement impossible de présenter l'intégralité (certaines discussions faisant plus de 50 pages).

Si je ne peux justifier mon corpus par un critère d'exhaustivité, je ne peux davantage le justifier par le fameux critère de représentativité si souvent invoqué. Certes, je peux par exemple justifier d'une pleine année pour ce qui concerne le livre de mémoire du crematorium du Père Lachaise, et de plusieurs années pour les bulletins d'association. Je peux avancer l'argument que ce corpus a été collecté à une période où les écrits sur le deuil se sont multipliés, mais je ne peux occulter le fait que s'y ajoute un principe de réalité : par exemple, si je dispose des bulletins de l'association mensuels Jonathan Pierres Vivantes de décembre 2009 à décembre 2011, c'est tout simplement parce que c'est à ce moment que je me suis inscrite à l'association (les bulletins n'étant pas en ligne comme la lettre de l'association petite Émilie). J'ai ensuite sélectionné la même période pour l'association VML à laquelle j'étais abonnée depuis plus longtemps. En ce qui concerne le corpus d'épithètes, ces dernières proviennent essentiellement de cimetières parisiens, ce pour une raison très pratique, relevant de la phénoménologie de la recherche : j'habite à Paris. Parallèlement, j'ai constitué un petit corpus complémentaire de cimetières provinciaux en fonction de mes déplacements (hormis le cimetière de Lille où je me suis rendue exclusivement pour ma recherche, sachant qu'il y avait un grand secteur réservé aux enfants). J'aurais pu ne pas joindre à mon corpus de référence ces épithètes de province afin de garantir l'« homo-

4 Sophie Moirand associe la notion de sous-corpus aux autres modes opératoires : « Sans adhérer complètement à la distinction proposée par B. Pincemin (Pincemin et Rastier, 2000) entre corpus exhaustif, corpus de référence, corpus de travail et corpus d'élection, on retiendra le corpus de référence et le corpus de travail, qu'on complète par la notion de sous-corpus réunis autour des catégories descriptives mobilisées par l'analyse. » (Moirand 2004 : 71, ndbp).

généité » du corpus, mais au vu des résultats, intégrer ces épitaphes qui présentaient des formes similaires m'a paru nécessaire pour souligner la récurrence de certaines formes. En vertu de ce même principe d'homogénéité, j'aurais pu limiter ce corpus à une seule source énonciative en me contentant par exemple des épitaphes, qui fournissaient une matière amplement suffisante. Mais mon objectif était de comprendre l'expression d'une douleur, son expansion discursive, comment en cerner les contours. Il m'est donc apparu nécessaire de collecter un corpus hétérogène, m'inscrivant en cela dans l'air du temps. Dans son ouvrage rétrospectif sur l'analyse du discours, Francine Mazière remarque en effet que les corpus ont été construits à partir des années 1960 « dans une hétérogénéité élargie » (Mazière 2005 : 12). Je défends ici cette idée paradoxale : c'est cette hétérogénéité qui selon moi assure la représentativité de ce corpus. C'est cette hétérogénéité qui me permet de souligner la diversité des moyens linguistiques employés pour apaiser une douleur, pour faire son deuil, pour supporter l'absence de l'enfant non né ou décédé. Néanmoins, en dehors d'une approche quantitative et lexicométrique, un corpus étendu exige un grand travail de classement et de sélection ; pour des raisons de temps et de maniabilité, j'ai donc réduit l'ampleur de ce corpus en supprimant notamment ce qui concernait les ex voto, les minutes des procès d'infanticide ou encore les « murs des lamentations » des hôpitaux.

Cependant je maintiens dans l'analyse la discrimination des genres discursifs du corpus, soulignant lorsque cela doit être fait, le lien entre une catégorie d'analyse et le genre de discours étudié (épitaphes de sépulture, ouvrages témoignages autobiographiques, forums de l'internet, etc.). Pour exemple, de ces contextes douloureux surgissent des initiatives lexicales recourant à divers phénomènes formels (troncation, reduplication) et sémantiques (métaphore) que l'on peut observer de façon accentuée sur les forums internet.

Ce corpus hybride, soutenu par des supports scripturaux aussi divers que les stèles, les cailloux scripturaux, les livres papier ou les écrans, se constitue de matière langagière mais aussi de données iconographiques (photos des médaillons funéraires et des profils de l'internet, avatars, *tickers* et autres éléments techno-graphiques) et d'objets funéraires.

La collecte de ce corpus hétérogène trouve cependant une certaine unité temporelle : si l'on excepte les épitaphes les plus anciennes, l'essentiel des discours analysés a été produit dans la dernière décennie du XX^e siècle et dans la première décennie du XXI^e siècle, « moment discursif » (Moirand 2004 : 73) qui correspond aux demandes de reconnaissance identitaire des foetus décédés, débat réactivé en 2005 par la découverte à Saint Vincent de Paul de 351 foetus conservés au formol qui suscita un *événement discursif* (Foucault 1969), et plus précisément un *événement discursif moral* (Paveau 2012 : 108), à savoir des productions discursives qui ont déclenché des commentaires métadiscursifs de nature morale, dûs au respect de la vie. Ainsi que l'écrivent André Collinot et Francine Mazière : « Phénomène de discours, l'événement peut se comprendre comme l'irruption d'une énonciation qui viendrait déstabiliser des positivités établies et mettre en place, dans la plus grande discrétion, un réseau de nouveaux rapports entre les discours. Événement et énonciation ont partie liée. » (Collinot et Mazière 1997 : 210).

De plus, la collecte de ce corpus a suivi une ligne directrice, celle des rencontres successives dans les différents lieux de discours où je me suis rendue et qui ont tissé le fil reliant les éléments du corpus final, depuis les premières visites au cimetière du Père Lachaise et la rencontre de sa conservatrice et du chargé de cérémonies du crématorium jusqu'à celle, beaucoup plus récente, d'une mère tentant de faire adopter une désignation pour les

parents endeuillés. Ces rencontres ont donné les directions de cette recherche. C'est là que le travail du linguiste s'apparente à celui d'un anthropologue sur le terrain.

C'est donc un corpus volontairement hétérogène que je présente ici, et dont les critères de sélection sont d'ordre anthropologique, réflexif et éthique, avec une prise en compte de l'empathie des différents agents de la recherche.

On aura compris que cette recherche s'inscrit dans une démarche qualitative et qu'il ne saurait être question de données quantitatives (même si je cite occasionnellement quelques chiffres). Plus largement, elle se place dans la perspective environnementale de Marie-Anne Paveau qui m'incite à intégrer à l'analyse certains aspects sémiotiques (sémiologie de l'espace avec représentation d'un « ailleurs meilleur », sémiotique de l'objet funéraire, des visuels – avatars, *tickers* – accompagnant les énoncés épitaphiers⁵, etc.). Certes, le contexte ne peut être saisi dans son ensemble et cet objectif peut paraître ambitieux, voire utopique. Judith Butler le rappelle à propos de la performativité et du rituel. Elle signale que l'effectivité des énoncés « n'est pas limitée au seul moment de l'énonciation » et ajoute que « l'impossibilité de parvenir à une forme totalisée de l'énoncé fait partie de ce qui constitue la « situation discursive totale ». (Butler : 2004 [1997]). Mais en fixant cette exigence impossible, j'espère intégrer à ma réflexion le plus grand nombre de paramètres.

Par ailleurs, cette approche fait la part belle à l'anthropologie (Le Breton, Le Grand-Séville, Lévi-Strauss, Saladin d'Anglure, etc.), discipline contributive pour tout ce qui touche à la nomination et au tabou, mais aussi à la question du sens et du statut donné à la douleur. Touchant à l'identité et à l'éthique, cette réflexion s'appuie sur des philosophes tels que Avishai Margalit, Vincent Descombes ou Vinciane Despret.

La présente étude s'oriente vers une fonction antalgique du langage, mais dans une approche résolument linguistique même lorsque j'emprunte à Sigmund Freud les concepts tels que l'économie et la condensation (du sens) qu'il a élaborés à propos du travail du rêve et appliqués au mot d'esprit.

Je m'appuie aussi sur les théories de la réception des œuvres littéraires (Iser 1976, Jauss 1978) ainsi que sur celles de réception des arts (Lipps 1898 et 1903, Vischer 1927) qui me permettent d'intégrer le concept de l'empathie à une analyse discursive.

Ces sciences contributives m'ont aidée à forger les outils d'analyse nécessaires à ce corpus sensible traitant de douleur intime. Contribution d'autant plus nécessaire que mon champ disciplinaire offrait peu d'éléments sur la mort en dehors des deux tomes de Questions de communication dirigés par Alain Rabatel et Marie-Laure Florea. Ces différentes approches ont enrichi la réflexion linguistique par une mise en perspective du ressenti de la douleur, les effets des discours sur soi (sentiment d'existence, construction identitaire) et sur le monde (prise en compte de la douleur et de l'être souffrant). Elles ont permis de poser la question du sens, de comprendre le passage de la stupéfaction à la mise en mots.

Sur le plan strictement linguistique, je fais appel à des notions comme l'acte de nommer (nominations et désignations), l'interdiscours (par exemple écho religieux de certains termes), l'intertexte (présence de textes auctoriaux), le discours rapporté, l'isotopie syntaxique, le discours épistolaire.

5 J'ai adopté cette terminologie pour les énoncés des sépultures. On peut étendre son emploi aux énoncés dédiés à l'enfant décédé postés sur les forums, publiés dans les ouvrages ou inscrits dans le livre de mémoire).

Plutôt que de présenter le cadrage théorique préalablement dans une partie dédiée, j'ai choisi de le présenter de manière ponctuelle au fur et à mesure des besoins de l'analyse.

Pour rendre compte de ce corpus sur le plan linguistique, je fais l'hypothèse d'une vertu antalgique de la parole, par le partage (due à la valeur locutoire du récit, le dire du tabou, le dire de la mort), par la réparation (reformulation et resignification thérapeutique des mots reçus comme blessants, néologismes palliant le tabou et les lacunes lexicales), par la dénégation, la mise à distance, par la (re)nomination et la charge symbolique portée par les mots, comme lorsque l'on recatégorise son enfant décédé en *ange*.

Je commence cette étude par l'analyse des discours rapportés relevés et commentés par les parents dolents, à savoir le discours médical et le discours juridique (chapitre 1). Deux autres discours témoignent tout particulièrement de la force de la doxa et des injonctions sociales : ce sont le discours de consolation formulé par l'entourage et le discours religieux (chapitre 2).

La seconde partie approfondit la question des interdits du discours déjà amorcée en première partie en s'attachant au lexique de la parenté (chapitre 3). Le chapitre suivant porte sur les discours d'emprunt. Je présente tout d'abord les concepts de dolorisme et d'horizon d'attente qui amènent à conclure sur la médiation nécessaire de la douleur (chapitre 4).

Je traite ensuite deux types d'énoncés, l'un relevant de la stéréotypie funéraire (formules d'engagement et de souvenir, aphorismes, énoncés dédicace), l'autre de l'intertexte auctorial. Loin d'amener à la conclusion d'une émotion et d'une douleur bridées par les conventions sociales, ces discours stéréotypés et empruntés participent de stratégies d'expression de la souffrance et de restauration d'un statut de parent écorné par le deuil.

Ce dernier point est développé dans la troisième partie, centrée sur les stratégies de contournement des interdits. J'y présente tout d'abord les discours semblant s'apparenter à un déni de la mort (par l'emploi du présent grammatical par exemple) ainsi que les discours adressés (discours épistolaire) et le discours prosopopique qui laisse la parole à l'enfant décédé ou l'enfant non né (chapitre 5). Le chapitre suivant est consacré aux métamorphoses discursives autour de trois sections : l'euphémisation et la sublimation par la poétique, la désignation métamorphique de l'ange et la création d'un espace discursif par les mots du cosmos.

La quatrième et dernière partie examine les jeux de l'interpellation au travers des images et des objets personnels accompagnant ces discours hybrides (chapitre 7) et des formes discursives dont « l'étrangeté de la forme dit l'étrangeté de la chose » (Sablayrolles 2002 : 102), à savoir les jeux de mots, les rédupliques syllabiques tels que *gygy* ou *zozo* qui désignent le gynécologue et les spermatozoïdes (chapitre 8), ou encore les nécronymes numériques (intégrant le prénom de l'enfant) et le paradigme de mots valises autour du mot *ange* tels que *mamange* ou *papange* (chapitre 9). Ces jeux sur la matière langagière, la scénographie des objets funéraires témoignent de la grande créativité discursive des agents énonciatifs. La multiplicité des expressions de la souffrance et du deuil met en avant les vertus antalgiques du discours.

PREMIÈRE PARTIE

Discours
spécialisés
et discours
profanes

INTRODUCTION

Avec cette première partie, je souhaite, dans la perspective d'une théorie du discours indissociable du contexte environnemental, initier une réflexion sur les conditions de production¹ et sur les facteurs idéologiques constitutifs des discours des parents endeuillés et des modes d'expression de leur douleur. Dans ce but, je m'appuie sur la linguistique populaire dite *folk linguistique* (en recourant notamment à des concepts métalangagiers tels que l'autonymie). Je sollicite en outre les concepts sociolinguistiques *d'insécurité linguistique* (Calvet) et de *domination symbolique* (Bourdieu). J'en appelle aussi aux théories sur la réception (empruntées en partie aux auteurs travaillant sur les œuvres d'art) et m'appuie notamment sur le concept de l'horizon d'attente (Jauss 1978).

L'analyse des discours de parents en situation de souffrance, de maladie et de deuil, révèle la présence de nombreux discours rapportés. Autant de traces des discours environnants sur la perte d'un enfant et la douleur. Il s'agit donc de discours dialogiques qui s'appuient sur des discours autres.

Je me suis intéressée en particulier aux discours émanant des médecins, mais aussi ceux tirés de l'entourage des endeuillés ou des documents juridiques. Ces discours me semblent réfléchir les idéologies prégnantes lorsque la mort est présente et révéler le poids de la doxa qui pèse sur les parents. Ce terme de *doxa* reviendra souvent dans cette recherche et avant de poursuivre, il me semble nécessaire d'en donner une définition. Je l'emprunte à Sophie Moirand et à Jean Peytard pour qui la doxa désigne le « territoire des lieux communs, des idées reçues comme évidentes et "allant de soi", dans une idéologie du consensus ; les mots-notions flous y dominent, avec leur sceau d'évidence banale » (Moirand et Peytard 1992 : 69). Ce terme d'*évidence* apparaît aussi chez Pierre Bourdieu qui fustige « les évidences de la doxa » et pour qui la *doxa* est ce qui est « admis sans discussion ni examen » (Bourdieu 2001 : 190, 193).

La notion de la doxa s'articule avec celle de l'idéologie. L'une des évidences partagées serait que les discours soient entièrement soumis à l'idéologie. Ce serait compter sans le libre arbitre de l'être parlant. Les énonciateurs sont les *producers* du langage. Il fut un temps où nous aurions parlé de « conditions de production », de « discours contraint par l'environnement », de « conditionnement du discours par l'environnement ». Comme si le contexte était un élément « extralinguistique » totalement extérieur au discours. Comme si le discours était une balle secouée au gré des vents. Or le discours n'est pas une entité distincte de l'environnement, il en est une part. J'en donnerai un exemple très simple inspiré par mon corpus : il est impossible de désolidariser un texte épitaphier de sa plaque de marbre. Cette plaque appartient elle-même à une tombe, sur laquelle elle est scellée, ou tout du moins posée. Cette tombe appartient à son tour à un cimetière, lequel dépend d'une municipalité. La perspective est infinie, et ce vertige fait hésiter l'analyste discursiviste qui tente de voir plus loin que le bout de son énoncé. De quels outils dispose-t-il ?

Je reviens sur le terme de *producer* qui me permet de faire le lien entre la vision traditionnelle des conditions de production du discours et celle adoptée ici, à savoir la perspective

1 Néologisme créé par Axel Bruns (2008) à partir des mots *production* et *usage* pour signifier que ces deux mouvements relèvent d'une même action.

environnementale de Marie-Anne Paveau. Par la création de ce mot-valise, Axel Bruns veut signifier que la production et l'usage relèvent d'une seule et même action. Le concept de produsage permet de sortir d'un autre dualisme qui concevrait la communication comme un courant entre deux pôles, émetteur-récepteur, locuteur-colocuteur, énonciateur-coénonciateur... Dans une perspective environnementale, le concept de locuteur qui étymologiquement fait référence à « celui qui parle » (Rey 1992 : 1140) me semble trop restrictif. J'adopterai pour ma part la désignation *agent énonciatif* qui donne une part active aux énonciateurs et intègre tout discours, qu'il s'agisse d'interaction, mais aussi d'inscriptions épitaphiques, de discussions de forums de l'internet ou encore d'écrits biographiques. Pour en arriver à cette conception des êtres parlants, il aura fallu batailler autour de la notion de sujet (Bakhtine, Pêcheux, Culioli, Ducrot, Charaudeau, et bien d'autres). Dès les années 1920, Mikhaïl Bakhtine articule le sujet parlant avec son environnement. S'ajoutent de nouveaux paramètres : les "sur-destinataires", c'est-à-dire les destinataires présents dans la situation d'énonciation, qui ne sont pas censés être concernés par l'échange ni y participer (participants non ratifiés), mais qui peuvent néanmoins influencer les actes et paroles des locuteurs (je reviens à ce mot dans une perspective bakhtinienne). Sur un autre versant théorique, auquel doit beaucoup cette étude, Michel Pêcheux passe au crible les évidences telles que celles du sujet parlant. Selon le philosophe, le sujet du discours ne s'appartient pas : ses discours sont prédéterminés idéologiquement (Pêcheux 1975 : 135-142). L'idéologie telle que la conçoit Michel Pêcheux s'intègre parfaitement dans la perspective environnementale que je défends :

Tout au contraire, le concept d'Idéologie en général permet de penser « l'homme » comme « animal idéologique », c'est-à-dire de penser sa spécificité en tant que partie de la nature, au sens spinoziste du terme :

« L'histoire est un immense système "naturel-humain" en mouvement, dont le moteur est la lutte des classes. [Althusser, *Réponse à John Lewis*, p.31] » (Pêcheux 1975 : 135-136)

En ce sens, l'idéologie est une réalité non historique, c'est-à-dire omnihistorique (Althusser 1976 [1970] : 113, repris par Pêcheux 1975 : 135).

La question de l'idéologie est centrale selon moi, d'autant plus dans le cas d'un corpus touchant à des discours professionnels, institutionnels (discours juridiques, médicaux) et religieux. Bien que la médecine ne soit pas au sens propre une institution publique juridiquement constituée, j'associe ici le discours médical aux discours institutionnels dans la mesure où il s'agit de discours académiques et de discours d'autorité émanant d'un « groupement social légitimé » (notion proposée par l'anthropologue Mary Douglas 1999 et reprise par Claire Oger 2013). Ces discours peuvent d'ailleurs être regroupés sous la dénomination de *discours constituants* dans laquelle Dominique Maingueneau et Frédéric Cossuta incluent les discours religieux, scientifique, philosophique, littéraire et juridique :

Les discours constituants possèdent ainsi un statut singulier : zones de parole parmi d'autres et paroles qui se prétendent en surplomb de toute autre. (Cossutta et Maingueneau 1995 : 113)

En tant que discours associé à une place d'autorité, lié à une « source légitimante » (Cossuta et Maingueneau 1995 : 113), le discours médical me semble appartenir lui aussi à la catégorie des discours constituants.

Selon moi, il était essentiel d'analyser le corpus par le filtre de l'institution et de l'autorité (parmi d'autres) afin de ne pas être moi-même influencée de façon non consciente par cette idéologie :

Les linguistes et ceux qui appellent au secours la linguistique à différentes fins achoppent le plus souvent sur des difficultés qui tiennent à ce qu'ils méconnaissent le jeu des effets idéologiques dans tous les discours – y compris les discours scientifiques eux-mêmes. » (Althusser 1976 [1970] : 124, ndbp)

On sera surpris de constater à quel point les discours médicaux ou juridiques laissent leur empreinte chez les parents endeuillés qui de façon presque systématique y réfèrent explicitement. Ils suscitent chez les intéressés de nombreux commentaires métalinguistiques. J'ai voulu comprendre comment les discours source (auxquels nous n'avons pas accès, sauf dans le cas du discours juridique puisqu'il s'agit souvent de lois qui sont commentées) avaient été reçus et ce que leur restitution et leur méta-analyse pouvaient apporter aux parents en souffrance. Ces commentaires sur les discours rapportés sont généralement très critiques. L'aspect doxique des énoncés y est souvent incriminé. Le discours médical, le discours juridique et le discours consolateur de l'entourage sont emplis de divers automatismes langagiers débusqués par les parents en souffrance. Ils identifient ces énoncés d'opinion commune et les restituent dans des ouvrages de témoignage ou sur les sites internet des associations qui les soutiennent dans la maladie de leur enfant ou dans le deuil. Souvent, les parents expriment le souhait d'une parole plus personnelle, qui ferait état de leur douleur et de leurs émotions.

La restitution des discours perçus comme blessants et les commentaires souvent négatifs qui les accompagnent renvoient à la question du pouvoir du langage. Les mots, les discours, sont-ils blessants en eux-mêmes ? Est-ce le caractère doxique qui rend les énoncés étudiés douloureux ? Ou au contraire, ne faut-il pas analyser indépendamment du discours, cet « effet blessant » ? Pour tenter de répondre à cette question, j'emprunterai à John Austin les notions d'acte illocutoire et perlocutoire et les retravaillerai à la façon de Judith Butler (2004 [1997]).

CHAPITRE 1

LE DISCOURS MÉDICAL ET LE DISCOURS JURIDIQUE RAPPORTÉS

Dans ce premier chapitre, j'examine deux discours rapportés, un discours professionnel (le discours médical) et un discours institutionnel (le discours juridique). Leur étude met au jour les notions d'émotion discursive, d'échec conversationnel, d'ajustement situationnel. Elle fait émerger le concept de sidération linguistique, adossé à celui d'insécurité linguistique.

Ces discours présentent un très grand nombre d'énoncés montrant les interrogations des agents énonciateurs sur la langue et relevant de la « folk linguistique » ou « linguistique populaire », concept qui sera présenté dans une première section. L'analyse de ces énoncés, de ces reformulations métalinguistiques, m'a permis de rendre compte d'une phase de sidération consécutive à l'annonce du handicap, de l'infertilité, du décès *in utero*, ou encore de la nécessité d'une IMG (interruption médicale de grossesse). J'ai cherché à identifier les marques linguistiques de cette sidération. Ce travail réflexif et métalinguistique consécutif à un échec conversationnel (Antoine Auchlin 1991 parle d'échec énonciatif) pourrait aider les agents à resignifier les paroles qui les ont « sidérés ». Ces énoncés de linguistique profane permettent en effet d'aborder la question des émotions en discours dont le discours rapporté apparaît comme un marqueur discursif. Nous rencontrerons assez peu d'énoncés exprimant la colère, en dehors de ces énoncés rapportant le discours médical et de ceux étudiés au chapitre suivant rapportant les paroles de l'entourage. Cette colère discursive porte sur l'usage de certains mots, sortis de leur contexte, ou évalués comme trop euphémisants, ou au contraire considérés comme trop violents. Ces discours rapportés font émerger la question de la responsabilité de ses dires (Moirand 2006a) et de l'éthique discursive (Paveau 2013a et 2013c), en particulier lorsque se pose la question de l'insécurité linguistique (Calvet 1993) de locuteurs confrontés à un discours de spécialiste tel celui du médecin ou du juriste.

Ainsi ces énoncés de linguistique profane qui sont si présents dans ce corpus, ces multiples reformulations, ces définitions lexicologiques, ces ajustements discursifs, pourraient bien avoir la fonction d'une resignification thérapeutique.

1.1. L'AGENT ÉNONCIATIF ORDINAIRE FACE AU DISCOURS MÉDICAL

Cette étude commence par l'analyse d'un discours rapporté, le discours médical rapporté (DMR). Le discours médical suscite souvent chez les parents-patients des émotions fortes telles que le dégoût, la culpabilité et la colère, dues en particulier à des mots blessants (comme certaines désignations médicales des fœtus). Avant que ne s'expriment ces émotions, le discours laisse apparaître une première phase de sidération que l'on peut expliquer par une insécurité linguistique (Calvet 1993) face au corps médical et à un lexique inusuel.

1.1.1. L'analyse linguistique populaire ou folk linguistique

Les analyses linguistiques non savantes (*ie* effectuées par des non-linguistes) relèvent d'une linguistique populaire, que l'on qualifie aussi de *profane, sauvage, spontanée* ou encore *ordinaire*, et plus particulièrement ici d'une *analyse de discours populaire*. Guy Achard-Bayle et Marie-Anne Paveau en donnent une définition très claire en introduction du numéro 139-140 de *Pratiques* :

Mais comment définir ce terme ? On proposera pour l'instant d'appeler « populaire » le savoir spontané des acteurs sur le monde (déposé dans les proverbes ou dictons par exemple), qui se distingue du savoir savant ou scientifique comme le savoir-faire se distingue du « savoir que » et le sens commun du savoir scientifique.

Ce savoir spontané est constitué de connaissances empiriques, non susceptibles de vérification logique (le savoir spontané n'est ni vrai ni faux, on parle alors de « savoir approximatif », comme l'explique F. Markovits) et de croyances qui constituent des guides pour l'action : les légendes urbaines ou les influences de la lune sur la pousse des plantes sont des croyances relevant du savoir spontané (Achard-Bayle et Paveau 2008 : 5-6).

Implantée dans les pays anglo-saxons dès les années 60 (Hoenigswald 1960, 1966), questionnée aussi en Allemagne, la linguistique populaire est encore peu présente en France. En Suisse, Henri Frei mentionne à plusieurs reprises dans sa *Grammaire des fautes* l'« étymologie populaire », que l'on peut donc considérer comme l'une des premières folk analyses. A la suite de Nancy Niedzielski et Dennis Preston 2000, les études américaines en font le point d'ancrage d'une linguistique sociale, ethnologique et variationniste, tandis que la *Volklinguistik* allemande se concentre plutôt sur la dialectologie.

Peu à peu, l'idée que les savoirs populaires puissent enrichir différents domaines de la science fait son chemin. Cette idée était pourtant déjà présente chez Aristote, ainsi que le rappelle Patrick Charaudeau :

Plus récemment, pour P. Bourdieu, la doxa est ce qui est admis sans discussion ni examen, ce à quoi adhère le sens commun comme une évidence, et elle doit donc être combattue dans un projet politique (2001 : 188-190). Mais d'un autre côté, Aristote essaye de donner un statut raisonnable à ce concept en opposant science et opinion : la science, qui est universelle, procède de « propositions nécessaires » (le nécessaire ne peut être autrement que ce qu'il est) ; l'opinion, elle, « s'applique à ce qui, étant vrai ou faux, peut être autre-

ment qu'il n'est [...] » (1987 : 155). Donc, pour Aristote, science et opinion appartiennent à deux domaines de savoir distincts ayant chacun leur raison d'être. Ce qui fait que la doxa n'a pas à être éliminée car elle est un réservoir de lieux communs qui est porté par l'opinion commune, réservoir qui sert de prémisses pour tous les rapports de persuasion. (Charaudeau 2013 : § 7).

On observe un certain nombre de ces pratiques folk en analysant le discours médical (1.1.) et juridique (1.2) : recherche lexicographique des termes médicaux (effectuées dans des dictionnaires ou sur l'internet), hésitations linguistiques et recherche du mot exact, classement phonologique et lexical, évaluation axiologique de certains termes médicaux ou juridiques.

Ces pratiques recouvrent plus ou moins la première catégorie de la typologie tripartite envisagée par Marie-Anne Paveau (2000) : descriptions, prescriptions, et interventions. L'aspect descriptif est très présent dans le discours médical et juridique rapporté, tout comme l'aspect interventionniste. Nous verrons plus loin que l'aspect prescriptif est dominant dans l'analyse des discours sur des discours ordinaires (2-1) et que l'aspect interventionniste concerne tout particulièrement les interrogations sur les lacunes lexicales.

Cette analyse remet en question la distinction entre activité métalinguistique et activité épilinguistique², au sens défini par Antoine Culioli (1990). Les définitions du concept épilinguistique marquent généralement une opposition entre les productions savantes et les productions profanes :

Par ailleurs, tel qu'il est élaboré, le concept d'épilinguistique suppose qu'il y a une frontière entre les discours consacrés à la description scientifique de la langue (ouvrages de linguistique, grammaires, dictionnaires), métalinguistiques en cela que leur visée est la construction d'une représentation plus ou moins axiomatisée des phénomènes langagiers, et les discours portant effectivement sur la langue ou sur le discours mais non consacrés à cette construction d'une représentation. Le concept repose donc sur une typologie des discours. (Authier-Revuz et Julia 2001 : 22)

Les gloses métalinguistiques émanant des ouvrages témoignages ne sont pas des commentaires impulsifs émergeant au vif d'une discussion : ils sont construits dans un discours élaboré en plusieurs phases propres au domaine de l'édition. La frontière entre les textes descriptifs sur la langue (telles que les grammaires ou les dictionnaires par exemple) et ce type d'ouvrage est moins nette qu'il n'y paraît au premier regard.

De plus, les agents énonciatifs de ce corpus ne commentent pas leur propre parole mais celle d'autres locuteurs. Ces remarques sont importantes pour comprendre que ce qui va être discuté relève d'une véritable stratégie énonciative.

En ce qui concerne la typologie des acteurs de la folk linguistique, on peut se référer à celle faite par Marie-Anne Paveau en 2008 dans son article « Les non-linguistes font-ils de la linguistique ? ». On distinguera donc : les linguistes professionnels, les scientifiques non linguistes (« historien-linguiste », « sociologue-linguiste »), les linguistes amateurs, les logophiles, les correcteurs-relecteurs-rédacteurs, les écrivains, les ludo-linguistes (comiques, imitateurs), les locuteurs concernés (militants ou passionnés, juristes), et enfin les locuteurs ordinaires. On pourra objecter que la désignation *ordinaire*, employée dans

2 L'activité épilinguistique est définie par Antoine Culioli, 1990, comme une activité non consciente mise à jour par des gloses spontanées (voir aussi la définition de Franck Neveu 2009 dans son *Lexique des notions linguistiques*).

le titre de cette partie ne s'applique pas à l'ensemble des locuteurs-auteurs de ce corpus : certains en effet, je l'ai mentionné, sont journalistes (Elisabeth Quin, Anne-Marie Revol), écrivains (Philippe Forest), ou sont devenus écrivains après leur premier ouvrage sur le deuil (Caroline Paquin). Cependant, il faut garder à l'esprit que ces personnes ont écrit ces ouvrages à un moment très particulier de leur vie et que leur objectif premier n'était pas l'analyse de la langue. Et si, en imaginant de nombreux termes palliant certaines lacunes lexicales, ils passent dans la catégorie des *logophiles* ou celle des *locuteurs concernés*, comme nous le verrons notamment dans le troisième chapitre, c'est bien sous l'impulsion d'un événement qui a réorienté le cours de leur vie et qui ne suscite cet attrait pour la linguistique profane que sur une période délimitée dans le temps.

1.1.2. La sidération du deuil et son expression

Lorsqu'ils s'attachent à décrire les phases du deuil, les spécialistes s'accordent à parler d'une phase de sidération. Selon Chantal Haussaire Niquet, mère endeuillée et présidente de l'association Lait-sans-ciel, mais aussi psychothérapeute et consultante en deuil périnatal, le deuil périnatal « suppose le passage par les étapes normales de tout deuil : l'état de choc et la sidération, le refus de la réalité puis la reconnaissance de celle-ci, l'abattement, la colère, l'expression du chagrin, la dépression, puis l'acceptation, la réconciliation, le réinvestissement du désir et de la vie, la réadaptation sociale, intellectuelle et affective et enfin la découverte du sens de la perte » (Haussaire Niquet 2004: 32). Ces étapes, précise l'auteure, ont été décrites différemment par des spécialistes du deuil tels que Marie-Frédérique Bacqué, Christophe Fauré, Élisabeth Kübler Ross ou Jean Monbourquette. La psychothérapeute Élisabeth Kübler Ross explique dès 1969 dans *On death and dying* les cinq étapes du deuil : le moment de l'annonce de la perte s'appelle celui du déni et du choc. C'est un moment où les émotions semblent absentes. Ces étapes sont admises par la plupart des professionnels. Selon le Dr Maryse Dumoulin, le deuil périnatal passe par l'étape du choc avec sidération et déni, puis par une phase de désorganisation psychique et enfin par une phase de restauration.

Psychothérapeute spécialisée dans l'accompagnement des personnes endeuillées, et auteure de *100 réponses aux questions sur le deuil et le chagrin*, Nadine Beauthéac préfère parler de temps du deuil, celui du choc puis celui de la grande souffrance (qui dure de plusieurs mois à plusieurs années). Le psychiatre Alain Sauteraud, auteur de *Vivre après ta mort. Psychologie du deuil*, cite l'étude parue dans le *Journal of the American Medical Association* (JAMA) en 2007 qui montre un chevauchement des états émotionnels, et non pas des étapes distinctes. Selon lui, la chronologie du deuil est « parfaitement individuelle et essentiellement corrélée aux circonstances de la perte » (cité dans *Le Monde* du 31 octobre 2012). Il semblerait que l'on puisse rendre compte de cette phase de sidération par des données langagières. J'emprunte à ces psychologues et psychiatres le terme de *sidération* mais j'utilise pour ma part l'expression *sidération linguistique* pour désigner l'effet de la nouvelle du handicap ou de la mort de l'enfant sur l'expression des parents, qui restent « sans voix ». C'est par un travail métalinguistique (ajustement situationnel et définitions détachées) que les parents parviennent à sortir de cette sidération et à feutrer les émotions les plus violentes

et douloureuses. Ces éléments m'amènent à poser l'hypothèse d'une resignification thérapeutique. Les parents, déjà meurtris par l'absence ou le deuil d'enfant, procèdent en effet à une resignification des paroles les ayant ont blessés qui vise « à révéler et à contrer l'emploi offensant du discours » ainsi que l'analyse Judith Butler à propos des injures. Tout mot étant susceptible d'être blessant (Butler 2004 [1997] : 34), il faut les remettre en scène (Butler 1997 parle de *restaging*) afin d'opérer une resignification :

L'intervalle qui sépare différentes occurrences d'un même énoncé rend non seulement possible la répétition et la resignification de cet énoncé, mais indique de plus comment des mots peuvent, avec le temps, être disjoints de leur pouvoir de blesser et recontextualisés sur des modes plus positifs. (Butler 2004 [1997] : 36)

1.1.3. Émotions suscitées par le discours médical

Lorsqu'en situation médicalisée (chez le médecin, à l'hôpital, au laboratoire, etc.), certains mots ou certaines expressions sont adressés aux patients ou à leur famille sans explication métalinguistique, ceux-ci ne passent pas inaperçus : les parents endeuillés reprennent ces termes médicaux dans leurs propres discours, les commentent, les apprécient, leur appliquent des propriétés émotionnelles (du dégoût notamment), les réfutent, les catégorisent. En un mot, leur redonnent sens.

1. Les soins palliatifs... le terme me fait frissonner. Il résonne aussi tristement que le chant du cygne. Parce qu'il sous-entend de manière criante l'approche de la mort. (Julliand, p 192, o-méd-28)
2. La calvitie est la marque du mal, le signe qui voue à la mort. Avec ses cheveux, c'est son nom et son sexe que perd une petite fille pour devenir ce que les autres nomment « un enfant-cancéreux ». J'ai appris à détester ce dernier adjectif et à mépriser ceux qui l'emploient. Comme si la maladie qui frappe tel ou tel individu pouvait désormais le définir tout entier [...]. (Forest, p 91, o-méd 15)

On trouve dans ce discours médical rapporté (DMR) de nombreux commentaires qualitatifs et subjectifs sur certains éléments lexicaux faisant état de réactions très fortes comme ci-dessus en [1] (*frissonner*) et en [2] (*détester*). En particulier, le lexique des pathologies peut déclencher de violentes réactions :

3. « LEUCODYSTROPHIE MÉTACHROMATIQUE... » Quel nom barbare! Imprononçable, inacceptable. Autant que la maladie qu'il dévoile. Un mot qui ne va pas avec ma princesse. (Julliand, p 15, o-méd-21)

Dans l'énoncé [3], l'expression médicale *leucodystrophie métachromatique* est réfutée par l'agent énonciatif par des adjectifs évaluatifs portant sur le plan phonologique (*imprononçable*) et fortement subjectifs (*barbare, inacceptable*) que souligne une modalité exclamative (*Quel nom barbare !*) et le détachement des termes (*Imprononçable, inacceptable*).

4. La petite fille à peine emmaillotée de nos rêves était morte et pire encore, oui pire encore pour moi, à ce moment-là en tout cas, elle était remplacée par un bébé dont je ne voulais

pas, un bébé qui n'était plus qu'un adjectif qui m'envahissait tout entière: trisomique. (Chaine, p 17, o-méd-31)

L'énoncé ci-dessus témoigne de l'impact que peut avoir le discours médical sur les parents et sur cet agent énonciatif qui se sent *envahi* par l'adjectif *trisomique*. Dans cet exemple, ce n'est plus la maladie que désigne le mot mais le mot lui-même (identifié formellement par l'agent énonciatif comme un *adjectif*) qui est remis en question.

Dans le discours médical, les êtres humains sont en effet souvent résumés à des noms de pathologie qui inquiètent, qui effraient :

5. J'ai quand même eu droit à un conseil: ma fille n'était pas « un enfant trisomique », comme je l'avais appelée. Elle avait un prénom, Clémence. Et le docteur X a conclu, magnanime: « Vous savez, moi, j'ai deux cents enfants trisomiques et je les appelle tous par leur prénom. » Dans ma fureur, j'ai trouvé l'emploi du verbe avoir franchement abusif. (Chaine, p 45, o-méd-34)

Ci-dessus, le DMR qui porte sur la catégorisation médicale *trisomique* est suivi d'un commentaire métalinguistique qui remet en question l'emploi d'un verbe. Ce commentaire évaluatif (*franchement abusif*) reflète l'émotion de l'agent énonciatif (*fureur*).

6. Derrière les termes effrayants de « trisomie 18 » et de « hernie diaphragmatique », se cachait un beau bébé, ressemblant à ses aînés. Seul un signe extérieur, que je connaissais d'avance, manifeste la maladie chromosomique qui le frappait : ses petites mains fermées bien serrées, avec un index replié en accent circonflexe. Si peu de choses... au regard de l'effroi que l'on peut susciter par des mots inconnus! (Mézerac, p 76, o-méd-7)

Les termes médicaux déclenchent une émotion, un effroi, parfois même une véritable panique. Dans le témoignage ci-dessus, la mère recourt par deux fois au mot *effrayer* en utilisant tout d'abord le dérivé adjectival *effrayant* puis le nom commun *effroi*.

Autre émotion déclenchée par le lexique : les mots induisant la mort provoquent le dégoût, le rejet.

7. Le lundi soir suivant, nous signions notre « accord » pour pratiquer l'interruption médicale de grossesse ; de bien jolis mots pour dire clairement que nous étions d'accord pour faire mourir notre troisième enfant, et plus crûment pour la faire tuer. (Trichard-Gautier, p 71, o-méd-2)

Les témoignages des agents font état du travail réflexif qu'ils effectuent sur l'emploi des mots entendus dans le milieu médical. Dans l'énoncé [7], les marques de reformulation (par les guillemets de rejet sur le mot *accord* et par les expressions métadiscursives *pour dire clairement*, *plus crûment*) révèlent que l'agent énonciatif refuse de s'appropriier l'expression médicale *interruption médicale de grossesse* ressenti comme euphémistique, et tente de lui redonner sens. Cette reformulation rend manifeste le caractère ironique du commentaire métadiscursif *de bien jolis mots*, qui selon le procédé énonciatif mis à jour par Oswald Ducrot fait entendre une voix autre prononçant un discours absurde. L'emploi répété de la construction factitive *faire + INF* (*faire mourir notre troisième enfant*, *la faire tuer*) sans agent apparent souligne le refus des parents d'assumer la position de sujet de l'action désignée par ces syntagmes verbaux.

Chez les parents, la pensée de la mort, de la perte... est prompte à apparaître. Des pensées à peine conscientes dont on sait depuis les travaux de Antonio R. Damasio, qu'elles suffisent à susciter les émotions : « Dès que des pensées qui causent normalement des émotions apparaissent dans l'esprit, elles causent ces émotions [...] » (Damasio 2003 : 78). Ainsi, les mots les plus techniques, considérés comme des termes « neutres » et non évaluatifs, vont être source de fortes émotions :

8. Le terme même de foeticide me donnait la nausée ; je l'associais inévitablement à suicide, parricide, homicide... Je l'expliquais à mes proches comme une « piqûre in utero » pour ne pas avoir à prononcer ce mot qui me rendait coupable. / Je n'avais pas osé demander si la piquûre de morphine pouvait aussi se décliner « ide » comme « infanticide », par exemple... [...] Cependant, il aura fallu attendre plusieurs heures pour mettre en application l'horreur du mot en « ide », l'équipe qui le pratiquait n'arrivant que le matin vers 8 heures. (Trichard-Gautier, p 76-77, o-méd-4 et o-méd-5)

L'énoncé [8] présente un discours de folk linguistique : l'énonciateur analyse les effets des mots *en* « *ide* » (nausée et culpabilité) en reproduisant une erreur typique des analyses de folk linguistique puisqu'il s'agit en réalité du suffixe *-cide* du latin *caedere* « abattre, tuer ». La reformulation paraphrastique du terme *foeticide* (*piqûre in utero*) témoigne de l'inventivité des non linguistes. On décèle aussi dans ce discours une conception de la langue qui reflète le monde, c'est-à-dire l'idée que le sens du mot *foeticide* serait parfaitement équivalent à l'acte auquel il se réfère (*mettre en application l'horreur du mot en « ide »*). Cette relation directe entre signifiant et référent semble d'ailleurs être une constante de ce corpus.

1.1.4. Colère et langage « ordinaire »

Si « toute domination symbolique suppose de la part de ceux qui la subissent une forme de complicité » (Bourdieu 1982 : 36), il arrive cependant qu'ils cherchent à s'en libérer. Nous avons vu dans l'énoncé [5] que les mots peuvent déclencher de la colère, et même de la *fureur*. Mais ce n'est pas toujours parce qu'il s'agit de mots médicaux impressionnant par leur caractère inconnu et leur résonance grecque ou latine. Ce peut être au contraire des mots ou des expressions usuels, comme *grossesse simple* :

9. 2) La consultation à l'hôpital constitue la deuxième étape. Après une attente insoutenable, nous avons été très rapidement fixés. « Vous passez d'une grossesse gémellaire à une grossesse simple ». L'annonce du praticien fut implacable, terrible. Le ciel nous tombait sur la tête. L'existence d'un de nos enfants était balayée par un simple changement de dénomination, l'adjectif « simple » se substituait à « gémellaire ». La simplicité de l'annonce ne renforçait que sa brutalité. (Nathalie Z., p 205, propos du père, o-méd-57)

Nouvelle manifestation d'une folk analyse linguistique, l'agent énonciatif procède en [9] à un commentaire métalinguistique du terme *simple* qui avait été utilisé par le praticien. L'agent énonciatif fait état, dans ses propres termes, d'un effet performatif de l'annonce du praticien. Par ailleurs, l'emploi du mot *enfant* – qui plus est avec un possessif – produit un effet d'existence du référent.

La colère discursive peut aussi être provoquée par des mots sortis de leur champ sémantique habituel :

10. « Je vais vous montrer comment mettre en marche le gavage. » Ah non, ça jamais ! Quelle horreur ! On ne peut pas parler de « gavage » pour nourrir une petite fille. Ce n'est pas une oie du Périgord ! L'infirmière a utilisé ce terme par réflexe ; c'est l'expression consacrée dans le milieu médical. Je contiens difficilement ma réaction, et parviens à lui demander plus ou moins calmement de ne pas employer ce mot. Elle s'excuse toute gênée et corrige : « Alimentation, ça vous va ? » C'est beaucoup mieux. A partir de ce jour, Loïc et moi veillerons toujours scrupuleusement à ce que le gavage reste l'apanage des gallinacées. Il ne s'agit pas là d'ergoter sur un terme, mais de garder à Thaïs toute sa dignité. (Julliard, p 76, o-méd-23)

En [10], c'est le mot *gavage*, usuellement employé avec les animaux et transféré dans l'univers médical, qui suscite l'émotion discursive de l'agent énonciatif. Cet énoncé pose la question de la responsabilité de ses dires débattue par Sophie Moirand dans son article « Responsabilité et énonciation dans la presse quotidienne : questionnements sur les observables et les catégories d'analyse » (Moirand 2006a). Comme le rappelle l'auteure, le choix de telle ou telle désignation a des effets et participe à la construction de la réalité sociale (Searle 1998). L'énoncé [10] illustre tout particulièrement bien ce que Marie-Anne Paveau appelle *éthique des vertus discursives* et qu'elle considère comme une éthique pratique, non normative (Paveau 2013 a et 2013c) :

Je définis la *vertu discursive* comme une disposition de l'agent-locuteur à produire des énoncés ajustés aux valeurs qui sous-tendent les relations entre les agents, la manière de dire l'état du monde et la façon de s'intégrer dans la mémoire discursive dans laquelle se tissent les discours d'une société, dans un état donné de son histoire. (Paveau 2013a : 162)

Dans ce cadre, les discours sont envisagés comme des comportements susceptibles d'une évaluation morale en vertu du principe de non nuisance à autrui et des valeurs négociées collectivement. Les agents portent une responsabilité morale de leurs discours. Ci-dessus, le mot *gavage* déclenche un commentaire discursif moral – constituant en cela un événement discursif moral – et provoque une demande de réajustement discursif. Le mot *gavage* a pour l'agent énonciatif une connotation négative. Il me faut ici définir ce qui est entendu par *connotation*. Catherine Kerbrat-Orecchioni place le plan connotatif sur le plan non référentiel, par opposition au plan dénotatif (Kerbrat-Orecchioni 1977 : 15, cité dans Delhay : 84). Ces connotations donnent des informations sur l'énonciateur, sur ses origines sociales par exemple (connotations stylistiques), et sur la situation de communication. La connotation fait appel aux concepts de mémoire discursive et de dialogisme. Les mots ont une histoire qui influence leur réception.

La psychologue Chantal Badet, dans son article-témoignage « Vous avez dit “gavage” ? », s'interroge sur cet « aspect très limité du soin : la façon dont on le nomme. » Le gavage pour les humains se faisait à ses débuts (en 1881) au moyen d'un entonnoir, ce qui a justifié le transfert du mot d'un contexte (avicole) à un autre (médical). Cependant, remarque Chantal Badet, « le même mot névoque pas les mêmes choses pour chacun » et de plus, « toute situation douloureuse accroît la résonnance intime » d'un mot (Badet 2001 : 31).

Lorsqu'elles emploient ce vocable, les infirmières pensent à une technique précise qui sauve des vies. Le mot n'a donc pas pour elles la connotation négative qu'elle suscite spontanément chez les patients pour qui le gavage est un acte intrusif destiné avant tout aux oies et évoquant la contrainte (selon *Le Nouveau Petit Robert 2007*, p. 1137, *gaver* signifie « faire manger de force et abondamment »). Ils n'ont pas eu le temps d'« effectuer le recadrage opéré par le milieu médical » (Badet 2001 : 33).

Les agents énonciatifs ont conscience que ce sont les mots qui blessent, peut-être davantage que la réalité désignée imparfaitement par ces mots (la maladie « réelle »).

11. Qui dira l'importance des mots ? De la justesse des mots ? Et qui, plus que les médecins qui s'adressent à des patients blessés dans leur corps ou leur cœur, devrait être capable de trouver le mot juste ?

Et pourtant, après la naissance de Clémence, lors de nos visites pour choisir un nouvel accoucheur pour un nouveau bébé, nous avons été frappés du contraire. L'un d'eux, voulant exprimer sa sympathie, s'est exclamé : « Ah oui, moi, je n'aurais pas voulu avoir ma vie bousillée par un mongolien. » Pourquoi les études de médecine choisissent-elles les futurs praticiens presque exclusivement sur les maths et le « par cœur » ? Une interrogation sur un passage de *Guerre et paix* permettrait de distinguer les champions du « par cœur » de ceux – ils existent heureusement – qui savent écouter. (Chaine, p 45-46, o-méd-35)

En [11], l'agent énonciatif commence par poser un cadre d'éthique discursive par un commentaire d'ordre linguistique et moral sur *l'importance des mots* et le topos du *mot juste* (posés comme une donnée incontestable par une double interrogation rhétorique, vecteur d'évidence) avant de rapporter un discours médical ne s'inscrivant pas dans ce cadre. Le syntagme verbal à forte modalité déontique (*devrait être capable*) traduit l'indignation morale de l'agent énonciatif. Le DMR est suivi d'un discours interventionniste sous la forme d'une interrogation rhétorique remettant en cause la formation des médecins. On voit que l'éthique du discours passe des pratiques folk tentant de circonscrire un discours médical idéal. C'est aussi le cas de l'énoncé suivant :

12. Les infirmières connaissent cette réticence parentale [à confier leur enfant à une équipe de soins palliatifs]. Aussi, elles nous expliquent leur démarche [...]. Dans chaque phrase, elles emploient les mots « douceur », « confort », « plaisir », « bien-être ». A aucun moment, elles ne définissent le malade par sa maladie ; elles ne parlent pas de « patient » mais de « personne ». (Julliand, p 192, o-méd-29)

Dans l'énoncé [12], l'agent énonciatif isole dans le discours médical un lexique destiné à une situation médicale particulière (*douceur, confort, plaisir, bien-être, personne*), celle des unités de soins palliatifs, soulignant par là les efforts linguistiques relevant de la vertu discursive fournis par le personnel médical. Sont ici à l'œuvre les aspects descriptifs et prescriptifs (par le rejet du terme *patient* qui est opposé à *personne*) des folk analyses.

1.1.5. Sidération linguistique

La phase de sidération qui suit l'annonce de la perte ou du handicap est perceptible dans le discours des endeuillés.

13. Les paroles du docteur T. s'entrechoquaient. Tout allait trop vite pour ma pauvre tête qui essayait de résister à l'enfermement de ces simples mots: «Pas bon... pas bon...!» je n'entendais plus rien d'autre. (Haussaire-Niquet 1998, p 28, o-méd-127)

Dans l'énoncé [13], l'acte de parole autre est donné par les mots *paroles* et *mots*, le discours source de malheur conversationnel est entre guillemets. La sidération linguistique est rendue lexicalement par le verbe *entrechoquer* qui induit l'idée d'un choc, le circonstanciel temporel *vite* qui est emphatisé par l'adverbe d'intensité *trop*.

14. Fausse route.

Il nous avait dit qu'on nommait ainsi ce qui était arrivé à notre fils. Il expliquait, il décrivait le circuit normal et le dysfonctionnement fatal, il parlait d'inondation, de brûlures, d'enveloppe alvéolaire blessée, il parlait, il parlait et moi je n'écoutais pas, je ne voulais pas comprendre, engluée que j'étais dans cette expression : fausse route. (Adler, p 157, o-méd-20)

Lors de l'annonce du drame (décès de leur enfant, annonce d'un handicap, nécessité d'une IMG), les parents reçoivent un discours porteur non seulement d'une nouvelle tragique mais aussi de nombreux termes médicaux dont ils ne connaissent pas le sens ou dont le sens contient des connotations négatives. Cette sidération linguistique est associée à une insécurité linguistique due à un rapport de forces symbolique inégal entre les patients et le corps médical. Dans l'énoncé [14], Laure Adler marque par une rupture typographique le silence de sidération consécutif à l'annonce de la cause de la mort (*fausse route*). Par ailleurs, la succession de verbes de parole (*parlait, décrivait, expliquait*), la répétition du verbe *parler* (trois occurrences) et la structure récursive (*il nous avait dit qu'on nommait*) rend l'impression d'un discours inaudible et inutilement bavard, ce qui est confirmé par l'énoncé *je n'écoutais pas*. L'échec de l'intercompréhension est marqué par l'emphase sur les pronoms de personne (répétition de *il*, focalisation sur *et moi je*). La négation semble aussi être l'une des constantes des énoncés qui se rapportent à l'annonce comme en [14] où elle porte sur un modal modifiant un verbe mental (*je ne voulais pas comprendre*).

15. 22 mai 1984

Nous apprenons que ton cœur est malformé et que ce problème est grave. Je ne comprends pas tout ce que le médecin m'explique. Je sais seulement que tu vivras avec nous ainsi. (par les parents-auteurs d'un enfant décédé d'une chirurgie cardiaque, lettre adressée à l'enfant in utero avant l'annonce, Fafard Sindon, p 25, o-méd-150)

Dans l'énoncé ci-dessus, on retrouve la négation (négation exceptive en *ne...pas tout ce que*) sur le verbe mental *comprendre*.

16. Malgré cela, docile et hébétée, j'écoute sans forcément les comprendre, toutes les bonnes raisons médicales que l'on m'assène d'envisager l'interruption de la grossesse. (Haussaire-Niquet 2004, p 16, o-méd-115)

On retrouve ci-dessus une succession non plus de prédicats mais d'adjectifs (*docile, hébété*). Le mot *hébété* marque plus particulièrement la sidération. On note aussi comme en [14] la présence du verbe de perception *écouter* qui en [14] est mis à la forme négative – tout comme le verbe *entendre* en [13] – et qui en [16] est modifié par la colligation *sans + INF (sans forcément les comprendre)* qui marque l'exclusion. Les verbes de perception (*écouter, entendre*) et les verbes de connaissance (*comprendre*) semblent ainsi fréquemment modifiés par une négation (comme en [14]) ou une colligation exclusive.

17. Et c'est alors qu'est venue s'écraser dans mon oreille déjà meurtrie une parole qui résonna d'un timbre bien plus grave et qui vint m'ôter le peu d'espoir, même sans visage, auquel je voulais encore m'accrocher : « Avez-vous bien compris, madame, que dans votre cas, il ne s'agit pas d'une trisomie 21 mais d'une trisomie 18... ; les graves malformations provoquées par ce type d'anomalie chromosomiques sont malheureusement incompatibles avec la vie, le bébé n'est pas viable ! » Pas viable... Mon bébé n'était pas viable ! Tu n'étais pas viable, petit Jacques ! Confrontée brutalement à ce mot, je m'apercevais alors que je ne savais pas réellement ce qu'il signifiait. Allais-tu mourir tout de suite, là, dans mon ventre, ou bien pourrais-tu naître à terme et serais-tu condamné à la mort juste après ? Je me suis senti basculer dans un gouffre sans fond. J'arrivais là au comble de l'absurde. Non, je n'avais rien compris du tout, effectivement. La précision était nécessaire et de taille, mais en fait, je ne savais qu'en faire ! Trisomie « 18 », c'était donc là le nom de cette horrible « chose » qui t'avait atteint ! (Haussaire-Niquet 1998, p 29-30, o-méd-129)
18. Et puis un grand vide s'est fait en moi, je ne me souviens plus de grand chose tout de suite après (après l'annonce d'une anomalie chromosomique rare et non viable, propos d'une mère endeuillée rapportés par Haussaire-Niquet 2004, p 40, o-méd-122)

On retrouve en [17] et en [18] une négation complète sur un verbe mental (*je ne savais pas, je n'avais rien compris du tout, je ne me souviens plus de grand chose*) associée à un lexique de la sidération (*basculer, gouffre sans fond, comble de l'absurde, vide*).

19. Pourtant un jour IL tombe comme un couperet : LE résultat. En une fraction de seconde, son tranchant acéré vient sauvagement guillotiner à la fois mes rêves et ta vie... Verdict : tu n'es pas viable ! D'un coup de baguette magique, le monde s'effondre, se dérobe sous moi et ma vie bascule brutalement dans l'absurde et l'inacceptable. Violence inouïe des flots intérieurs qui m'engloutissent dans le tréfonds de la nuit. Je souffre. De cette souffrance in-connaissable qui s'enracine au loin de mon être dévasté par la douleur (Haussaire-Niquet 2004, p 16, o-méd-114).
20. Nous étions le 12 novembre 1996 et un entretien téléphonique m'annonçant les résultats d'une amniocentèse « de routine » effectuée à cause de mon âge, faisait brutalement basculer ma vie dans l'absurde et l'inacceptable : mon bébé avait une grave anomalie chromosomique entraînant de multiples complications incompatibles avec la vie ! (Haussaire-Niquet 1998, p 12, o-méd-127).

Un lexique de la sidération caractérise les énoncés [19] et [20] où l'on retrouve comme en [17] les mots *absurde, basculer* et comme en [18] le mot *vide* auxquels s'ajoutent les verbes *s'effondrer, se dérober, engloutir* ainsi que l'expression *tréfonds de la nuit* et la forme *in-connaissable* qui évoque l'inconnu.

21. J'étais effondrée devant la terrible perspective d'un avenir désormais impossible. [...] *Atteindre le tréfonds...
décider sans attendre...
interrompre sa vie pour continuer la nôtre?*
J'étais paralysée de douleur d'angoisse et n'osais plus penser à lui, mon tout-petit lové au creux de moi-même ; son handicap, ses malformations m'effrayaient et je ne voulais pas me les imaginer [...]. (Mézerac, p 35, o-sid-13)

L'énoncé qui précède présente à nouveau le mot tréfonds auquel s'ajoute le lexique de la destruction et de l'effondrement (*effondrée*) et de l'immobilité (*paralysée*).

Nous pouvons à présent dresser une liste des marques de sidération linguistique :

- un lexique (souvent métaphorique) de la sidération exprimant l'absurde, le choc, la destruction, la vitesse, l'immobilité, l'inconnu et surtout le vide : *absurde, entrechoquer, s'effondrer, vite, paralysé, in-connaissable, tréfonds, nuit, gouffre sans fond, vide*, etc.
- les marques d'emphase associées à ce lexique de la sidération : l'adverbe d'intensité *trop, comble de (l'absurde), (gouffre) sans fond, tréfonds (de la nuit)*, emphase de la négation (*rien du tout*), etc.
- la succession et/ou la répétition de verbes de parole ou de verbes mentaux (*parler, décrire, expliquer, parler*), qui rend l'impression d'un discours inaudible et inutilement bavard.
- une structure récursive (*il nous avait dit qu'on nommait*)
- les marques de négation et de restriction, en particulier sur des verbes de perception (*entendre, écouter*) et des verbes mentaux (*savoir, comprendre*) : négation complète *ne... pas*, négation exceptive (*ne... que, sauf + INF*), etc.
- marque typographique : rupture typographique (marque du silence de sidération consécutif à l'annonce).

1.1.6. Sidération et échec conversationnel

Si l'on s'en tient à une perspective bourdieusienne, « l'autorité advient au langage du dehors, comme le rappelle concrètement le sceptre que l'on tend, chez Homère, à l'orateur qui va prendre la parole » (Bourdieu 1975 : 184, repris dans Bourdieu 1982 : 105). Dans cette vision, le pouvoir serait dans un extérieur des mots :

Le pouvoir des paroles n'est autre chose que le pouvoir délégué du porte-parole, dont les paroles -c'est-à-dire, indissociablement, la matière du discours et la manière de parler- sont tout au plus un témoignage et un témoignage parmi d'autres de la garantie de délégation dont le locuteur est investi. (Bourdieu 1975, souligné par l'auteur : 183)

L'état de sidération des parents est-il accentué par une forme de domination du pouvoir médical qui tendrait à museler leur parole ?

Tous les énoncés cités précédemment contiennent du discours rapporté. Les agents énonciatifs rapportent des entretiens qu'ils ont eus avec le corps médical. En m'appuyant sur mes propres assomptions, pour reprendre la vision de Dan Sperber et Deirdre Wilson dans leur théorie de la pertinence, j'é mets l'hypothèse que cette sidération linguistique est liée à un échec conversationnel, échec illustré par ce discours médical rapporté. Parmi ces

assomptions figure l'idée que les médecins ne savent pas tous ajuster leurs discours aux connaissances des patients et à leur état émotionnel. Qui n'a jamais été déstabilisé par une explication médicale ? Qui n'est jamais resté sans voix face à son médecin ? Nous avons vu plus haut différents marqueurs de cette sidération linguistique. En fonction des assomptions qui sont les miennes (l'incompétence discursive d'une partie du corps médical et son déni face à la douleur morale des patients³), j'ai ressenti le malheur conversationnel que ces patients exprimaient, c'est-à-dire « l'état psychologique qui sanctionne l'échec énonciatif » (Auchlin 1991 : 103). Cette intuition est à l'origine de mes choix et va « servir de point de départ à la description des faits discursifs » (Auchlin 1991 : 103).

Les extraits de discours que j'ai sélectionnés ont en outre attiré mon attention sur l'importance du discours rapporté. A la lumière du concept de bonheur conversationnel défini par Antoine Auchlin, je fais l'hypothèse d'un discours rapporté comme marqueur de l'émotion. Antoine Auchlin décrit un dispositif théorique fondé sur l'aptitude relativement constante au bonheur conversationnel et sur la capacité des sujets parlants à disposer d'intuitions de bonheur ou de malheur à propos de productions discursives (Auchlin 1991 : 113). Il propose donc de « s'interroger sur la manière dont, indépendamment des témoignages explicites, bonheur et malheur s'offrent à la perception et à l'observation, aussi bien des interactants que des analystes » (Auchlin 1991 : 113).

Dans l'énoncé [16] que nous avons analysé plus haut, c'est sous la forme d'un discours indirect que sont rapportées les paroles du médecin tentant d'imposer à sa patiente la décision qui lui semble la plus raisonnable, une IMG. L'échec conversationnel est dû au fait que la patiente est encore en état de sidération et ne trouve pas de contre-arguments (*docile et hébétée, j'écoute sans forcément les comprendre, toutes les bonnes raisons médicales que l'on m'assène d'envisager l'interruption de la grossesse*).

22. Avant l'intervention [de l'IMG], les médecins m'avaient dit sans hésitation aucune : « Vous serez anesthésiée, il est inutile de souffrir en une pareille circonstance ! » J'en suis aujourd'hui avec eux presque totalement persuadée. Mais en regardant notre expérience, petit Jacques, je me dis que les choses n'étaient pas aussi simples qu'il pouvait y paraître. [...] Peut-être notre itinéraire, petit Jacques, même s'il est exclusivement personnel, veut-il signifier qu'en ce genre de circonstances, aucune réponse ne peut être faite une fois pour toutes et que l'on ne peut pas, d'un simple revers de manche, évacuer cette question de la souffrance sans même avoir « osé » évoquer avec l'intéressée ses éventuels « avantages » (Haussaire-Niquet 1998, p 128, o-méd-135)

Dans l'énoncé [22], au discours du médecin rapporté au style direct (*Vous serez anesthésiée*) et introduit par un verbe au plus-que-parfait (*m'avaient dit*) correspond un présent (*j'en suis persuadée*) renforcé par l'adverbe *aujourd'hui* qui contribue à un effet de bilan sur l'échec conversationnel auquel s'associe un échec de culture et d'ordre de réalité : les « avantages » de la souffrance ne font pas partie de la culture, de l'univers médical, qui reste binaire (*souffrir vs pas souffrir*).

3 Je précise qu'il s'agit bien là d'assomptions, et qu'en aucun cas, je n'affirme cette incompétence discursive.

1.1.7. Insécurité linguistique et domination symbolique

La douleur semble être un puissant moteur de ce travail métalinguistique, révélateur de l'insécurité linguistique des agents énonciatifs mais aussi de leur attitude réflexive par rapport au langage.

Le discours médical, et plus généralement le discours scientifique, génèrent chez les parents une insécurité linguistique. Ce concept prend sa source dans les travaux en psychosociologie sur la notion de conscience linguistique, dans le cadre du bilinguisme franco-anglais du Canada dans les années 1960 (Ledegen 2001 : 52). C'est William Labov qui le premier utilise l'expression *insécurité linguistique* en l'appliquant à la petite bourgeoisie dans ses écrits sur la stratification sociale des variables phonologiques (Labov 1976 [1972] : 183). C'est donc en sociolinguistique et en relation au multilinguisme qu'émerge la notion. Par la suite, elle s'appuie sur la norme scolaire en situation de francophonie (Gueunier *et al* 1978 ; Francard *et al.* 1993 : 13 et 1989 : 159).

Michel Francard a justement observé que l'insécurité linguistique était pour beaucoup générée par l'institution scolaire :

L'insécurité linguistique [est] la prise de conscience, par les locuteurs, d'une distance entre leur idiolecte (ou leur sociolecte) et une langue qu'ils reconnaissent comme légitime parce qu'elle est celle de la classe dominante, ou celle d'autres communautés où l'on parle un français « pur », non abâtardi par les interférences avec un autre idiome, ou encore celle de locuteurs fictifs détenteurs de LA norme véhiculée par l'institution scolaire. (Francard *et al.* 1993 : 13)

Le concept d'insécurité linguistique s'applique aux situations de diglossie. Les sociolinguistes sont tombés d'accord pour étendre la définition de la diglossie. Celle-ci s'appliquait tout d'abord à la pratique dans un même lieu de deux langues apparentées génétiquement et au statut social inégal, l'une considérée comme la « variété basse » et l'autre comme la « variété haute » (Ferguson 1959). Dans un second temps, ce terme désigne une « situation linguistique relativement stable dans laquelle deux variétés d'une même langue ou deux langues distinctes sont utilisées de façon complémentaire, l'une ayant un statut socio-culturel relativement supérieur à l'autre dans la société (Hamers et Blanc 1983 : 450). Ainsi il pouvait y avoir diglossie sans bilinguisme.

Plus généralement, ainsi que le formule Louis-Jean Calvet, « il y a insécurité linguistique lorsque les locuteurs considèrent leur façon de parler comme peu valorisante et ont en tête un autre modèle, plus prestigieux, mais qu'ils ne pratiquent pas (Calvet 2006 [1993] : 47). Mon corpus ne se définit pas tout à fait sur ces critères. La norme en question n'est pas scolaire mais scientifique. On peut en effet supposer par leur profession que certains parents-auteurs, – qui sont écrivains.es (Philippe Forest, Laure Adler, Gaëlle Brunetaud, Caroline Paquin), enseignantes (Caroline Paquin, Edwige Planchin), journalistes (Anne-Marie Revol, Catherine Chaine, Anne-Dauphine Julliand), psychologue (Chantal Haussaire-Niquet), – possèdent un répertoire lexical étendu et conforme à la norme scolaire. Cependant, hors de leur milieu, dans un univers inconnu, les locuteurs n'ont pas la compétence lexicale adaptée. Le discours des médecins, « ces grands spécialistes » comme les nomme une mère⁴, relève d'une langue savante :

4 Voir en annexe Fafard Sindon, p.128 [o-méd-155].

23. Sois rassuré, mon petit. Il n'y aura pas, dans nos écrits, de gros mots d'érudit ni de gros maux comme ceux que la médecine t'a fait connaître. (par les parents-auteurs d'un enfant décédé d'une chirurgie cardiaque, Fafard Sindon, p 24, o-méd-149)
24. Notre petite nous a précédés d'une demi-heure et un médecin nous reçoit à la salle d'urgence avec en sa possession le dossier et une lettre de l'hôpital qui avait accompagné Josianne. Cette lettre fait état d'une crise tonique et d'un arrêt respiratoire causés par une obstruction des voies aériennes, notre fillette s'étant étouffé avec des aliments. [...] Tout ce que nous voulons connaître, c'est finalement leur verdict, car les termes médicaux employés n'entrent pas dans notre bagage culturel. (par la mère d'un enfant de 2 ans décédé par étouffement alimentaire, dans Fafard Sindon, p 69, o-méd-167)

En [23] et en [24] se remarque un lexique de la connaissance et du savoir (*médecine, connaître, termes médicaux, bagage culturel*). Le jeu de mot *gros mots/gros maux* et la négation dans l'énoncé [24] manifestent la résistance à une domination du savoir (je reviendrai sur les jeux de mots dans la dernière partie).

Leur situation médicale met les parents en insécurité linguistique. Pierre Bourdieu parle de domination symbolique. Si le médecin n'explique pas des termes comme *leucodystrophie métagénomique, logette, choriocentèse*, qui ne relèvent pas du langage courant, on peut considérer qu'il y a une forme d'abus de pouvoir. Même un terme plus familier comme *biopsie* semble mériter une définition. Car la biopsie évoquée dans une discussion où l'on n'est pas concerné, dans une série médicale télévisée ou dans un article de presse, n'est pas *la même* que la biopsie qui va être faite à son enfant. Il y a un écart entre des concepts circulant dans le discours médiatique et les conversations ordinaires, qui peuvent sembler familiers par la force de la répétition, et les connaissances personnelles. S'installe avec la répétition un effet d'évidence, une illusion de savoir. Il en va ainsi de la trisomie, que chacun croit connaître, avant de découvrir qu'il en existe de nombreuses formes :

25. Mais ma fille est une battante ! Issue du milieu médical, elle croit en la médecine. Elle fera les examens nécessaires et voilà ! Il y aura une solution !

Mais l'échographiste a parlé de cette « fameuse » trisomie 18 que je ne connais pas. (Association Petite Émilie Lettre 24, jan 2012, Témoignage d'une grand-mère, p 6, a-méd-3)

Dans l'énoncé ci-dessus, la modalisation autonymique sur l'adjectif *fameuse* fait référence à un savoir qui échappe à l'agent énonciatif. Le verbe épistémique *croire* fait de la médecine une croyance, croyance qui s'oppose au savoir et à la connaissance (*je ne connais pas*) et oblitérant sans doute la faculté de connaître.

26. Après un début de grossesse sans trop de difficulté particulière, ponctuée toutefois de nombreuses échographies contradictoires ce n'est plus une simple échographie qui a été proposée, mais une amniocentèse. /A ce moment-là, j'ai pris conscience que cette grossesse présentait plus de risques qu'une autre. Les médecins recherchaient trois types de pathologies : une infection intestinale, une trisomie ou la mucoviscidose. Nous avons dû faire un premier choix : cet examen présente toujours un risque, et son utilité nous paraissait quasi nulle si nous choisissons de poursuivre la grossesse quel qu'en soit le résultat. /J'avais une idée pas très précise de ce qu'était la mucoviscidose. Je savais seulement qu'un de mes collègues venait de perdre sa fille, d'à peine 18 ans, des complications de cette maladie. Une autre de mes collègues avait dû cesser temporairement son activité professionnelle pour s'occuper à plein temps de son petit garçon atteint de cette maladie.

J'ai très vite appris que de nombreuses aides financières existaient pour la prise en charge et qu'elle passait plus de deux semaines sur trois à l'hôpital pour accompagner son fils. Mais je n'ai pas eu le courage de la contacter directement pour la questionner au sujet d'une maladie qui me semblait comme étant une hypothèse très peu probable. Je me suis imaginé à m'occuper de mon enfant tout comme cette maman. Clarisse et moi avons commencé à nous renseigner via internet, sur les pathologies évoquées par le médecin. (Association Petite Émilie, Lettre 28, jan 2013, « Un choix mûrement réfléchi », témoignage d'un père endeuillé suite à une IMG, p 5, a-med-7)

On retrouve ci-dessus un intéressant lexique du savoir et de l'apprentissage, comme en [25] avec les verbes *croire* et *connaître* et en [26] avec les lexies *rechercher*, *avoir une idée de*, *savoir*, *apprendre*, *imaginer*, *hypothèse*.

Des détails s'imposent, des précisions linguistiques qui donnent une idée exacte de l'acte, des sensations ressenties, des conséquences... Cette domination symbolique se traduit dans un premier temps par une sidération linguistique durant laquelle les agents locuteurs n'osent pas demander d'explications métalinguistiques sur les termes médicaux qu'on leur cite. Si « l'*intimidation*, violence symbolique qui s'ignore comme telle (dans la mesure où elle peut n'impliquer aucun *acte d'intimidation*) » (Bourdieu 1982 : 36) peut contraindre un paysan à renoncer au mandat de maire qu'il vient d'obtenir uniquement par peur de ne pas « savoir parler » (exemple donné par Bourdieu 1982 : 61-62), on peut volontiers admettre qu'elle place ces parents en sidération. Il est probable que le fait de laisser les parents dans une certaine ignorance permette aux médecins d'affirmer leur pouvoir, de ne pas le voir contester par leurs patients, de ne pas être trop sollicité par des questions embarrassantes et chronophages. Ainsi que l'a conçu Pierre Bourdieu, l'échange linguistique s'inscrit dans un marché, lieu de (dé)valorisation de la compétence. Le marché linguistique met en concurrence les locuteurs. Sur ce marché, la langue savante, émaillée de termes grecs et latins, tient à distance le locuteur ordinaire. Détenteur du skeptron, le médecin est le représentant légitime du savoir médical et peut exercer par son discours une domination symbolique sur les patients.

27. Maxime, il faut que nous te parlions de Matéo. Tu sais qu'il a vu un spécialiste à l'Hôpital (propos d'une mère à son fils à propos de son second enfant, Peytavy, p 103, o-méd-100)

Dans l'énoncé [27], les agents énonciatifs manifestent leur allégeance aux lieux du savoir par une majuscule à *hôpital*, marque de déférence à l'égard du milieu médical. L'intimidation passe aussi par des injonctions non verbales comme le regard ou le ton (Bourdieu 1982 : 37). On peut supposer que l'attitude d'expert des médecins, la blouse blanche qu'ils portent, contribuent à cette intimidation. Les médecins ont un pouvoir d'autant plus fort sur les parents qu'ils détiennent la vie de leurs enfants entre leurs mains, ce qui leur confère en plus d'une compétence linguistique un capital symbolique. Les mots médicaux véhiculent un savoir scientifique portant sur la vie et la mort. Dans un premier temps, les parents, quelle que soit leur catégorie socioprofessionnelle, aussi instruits soient-ils, s'inclinent de façon non consciente (ce qui est le propre d'une domination symbolique) devant ce pouvoir. Nous verrons cependant qu'une démarche métalinguistique va leur permettre de s'affranchir – partiellement – de cette domination et des règles intériorisées (les *habitus* bourdieusiens), soit en se révoltant explicitement contre l'abus de pouvoir

langagier que représente un discours médical non explicite, soit en s'appropriant à leur tour par un travail métalinguistique l'interprétation et la production de termes médicaux.

28. Je ne savais pas ce que voulait dire « létal ». Ça veut dire « proche de la mort ». (Trichard-Gautier, p 51, o-méd-1)

A l'annonce du deuil, de l'infertilité, du handicap, les parents sidérés par la douleur peinent à comprendre les discours que leur adresse le médecin avec plus ou moins de ménagement, plus ou moins de didactisme. En témoignent les nombreuses occurrences dans ce corpus des verbes de connaissance (*savoir* en particulier) à la forme négative dont on trouve une nouvelle occurrence dans l'énoncé [28] (*je ne savais pas*). Les agents énonciatifs se trouvent ainsi confrontés au jargon médical sans y avoir été préparés. Ainsi l'insécurité linguistique contribuerait à amplifier cette phase de sidération linguistique (en [13], et en [14] par exemple).

1.1.8. Travail métalinguistique et ajustement situationnel

Comme je viens de le démontrer, l'insécurité linguistique des parents endeuillés naît en partie d'un écart entre le savoir scientifique des médecins et celui des parents. Ces derniers maîtrisent rarement le lexique scientifique. Dans un premier temps du moins car certains acquièrent rapidement un solide répertoire médical et deviennent des « endeuillés-experts » (sur le modèle de la figure du patient-expert). L'étendue de mon corpus à ce sujet tendrait à démontrer que l'acquisition de ce lexique est nécessaire à leur deuil. Ce savoir leur permet d'une part de parler d'égal à égal avec le corps médical, de comprendre la situation réelle de leur enfant, la nécessité ou non d'une intervention médicale, etc. Il leur permet aussi de restituer la complexité de leur situation à la famille élargie.

Les études sur le deuil périnatal étant essentiellement anthropologiques, on a souvent évoqué le rite comme étant la meilleure réponse à cette phase de sidération : « Le rite facilite l'intégration de la mauvaise nouvelle et aide à sortir de l'état de sidération » écrivent Maryse Dumoulin et Hélène Picard en citant à l'appui l'ethnologue Van Gennep et son ouvrage sur les rites de passage⁵ tels que le mariage, la grossesse, la naissance et la mort (Dumoulin et Picard 2007 : 60). De nombreuses actions sont désormais menées dans les hôpitaux et les maternités afin de favoriser la mise en place d'un rituel funéraire : présentation de l'enfant, séance de photographie, remise du bracelet de naissance... Cependant il semblerait que les parents recourent aussi, et de façon spontanée, à des analyses métalinguistiques qui leur permettent (par appropriation et réappropriation) de sortir de cette phase de sidération.

Dans l'énoncé [28] (*Je ne savais pas ce que voulait dire « létal ». Ça veut dire « proche de la mort ».*), on voit que l'agent énonciatif a eu *a posteriori* une réflexion métalinguistique sur le geste qu'elle avait accompli dans une sorte de sidération en se renseignant sur le sens de *létal*. Cette réflexion métalinguistique permet aux agents énonciatifs de sortir de la phase de sidération. L'appropriation discursive permet de sortir du silence et d'entrer dans

5 Van Gennep Arnold, 1981 [1909], *Rites de passage*, Picard, Paris.

le langage par la symbolisation selon la théorie lacanienne. L'agent énonciatif acquiert sa position de sujet par la mise en mots. Peut-être même cette réflexion métalinguistique est-elle à l'origine de leur travail d'écriture et de la publication de ces nombreux ouvrages de témoignages.

Les agents énonciatifs opèrent ainsi toute une série d'actions métalinguistiques que l'on peut ordonner en trois grandes catégories :

a– Pour une saturation de l'énergie thématique : recherche lexicographique et définitions
Confrontés à des termes inconnus, en quête de définitions, les agents énonciatifs consultent fréquemment les dictionnaires :

29. Je ne savais pas ce que voulait dire « létal ». Ça veut dire « proche de la mort ». (Trichard-Gautier, p 51, o-méd-1)
30. Chaque jour, les médecins nous informent de l'évolution de la chimio. Ils nous restituent fidèlement la numération des « polynucléaires neutrophiles », des « hématies », etc. Ces termes médicaux ne nous parlent pas beaucoup ; et leurs valeurs ne nous évoquent rien. Il nous faut chaque fois décrypter, comprendre puis traduire un vocable bien spécifique. La médecine a du mal à se plier à la vulgarisation... (Julliard, p 77, o-méd-24)
31. Avant de quitter l'hôpital, le médecin, prévenant, m'a glissé dans la main un papier avec le nom de la maladie : « leu-co-dys-tro-phia mé-ta-chro-ma-ti-que ». Je détache toutes les syllabes pour essayer de leur faire prendre corps. Pour rendre la réalité plus concrète. / Je m'y reprends à trois fois avant de taper sans faute le nom de la maladie sur Internet. (Julliard, p 15-16, o-méd-22)

Le travail métalinguistique des agents énonciatifs se reflète dans un lexique de la lexicographie : *vouloir dire* en [29], *parler* (dans le sens de signifier), *décrypter*, *comprendre*, *traduire*, *vocable* en [30], *syllabe* en [31]. Les trois énoncés précédents illustrent ce que j'appelle l'énergie thématique⁶, c'est-à-dire le potentiel de discours contenus dans un thème de discours. Du point de vue des parents, le thème abordé dans l'échange médecin-parent semble n'avoir pas été suffisamment exploré. C'est pourquoi ils enquêtent sur le sens de certains termes, en donnant d'ailleurs le plus souvent des marques évidentielles : l'internet est souvent mentionné comme source documentaire comme en [31] de même que le *Petit Robert* comme plus bas en [32].

En revanche, les médecins sont probablement à un « point de saturation thématique » (Dittmar 1988 : 95) : ils ont assigné un sens définitif et complet à de nombreux termes médicaux, et ne pensent pas à les expliciter ou à les remplacer. Ainsi ces reformulations seraient en partie la continuité d'une conversation n'ayant pas été saturée thématiquement. D'où les nombreuses définitions des termes médicaux dans ces ouvrages.

32. Il me fallut apprendre à vivre le temps qui me séparait de mon retour à l'hôpital avec en moi « l'évidence » d'un acte que je ne pouvais encore m'empêcher de nommer d'un nom qui fait peur : euthanasie ! Je pris alors mon « petit Robert » avec l'intention d'en chercher

6 Cette expression est employée par Auchlin 1991 (p. 115) à propos de Dittmar 1988. Cette idée est en effet présente chez Dittmar mais ce dernier parle d'« énergie conversationnelle » et de « construction du thème ».

la définition « académique ». Je l'ouvris, le feuilletai rapidement et m'arrêtai sur la page 641, deuxième colonne. Je lus : « Euthanasie 1° Mort douce et sans souffrance. – 2° Théorie selon laquelle il est charitable et légitime de provoquer la mort de malades incurables dont la fin est proche, lorsqu'ils souffrent trop », j'étais un peu rassurée. Mais je poursuivis sur une annotation en italique : « La législation française condamne l'euthanasie qu'elle considère comme un assassinat ». J'étais tout bonnement effrayée ! [...] Ce vocable ne me concernait pas puisqu'il s'applique en pratique à des personnes « en vie » et donc, ses conséquences judiciaires ne me concernaient pas davantage. [...] Pour l'heure, et malgré mon assurance intérieure que la vérité de ce mot se trouvait davantage dans son étymologie grecque, « bonne mort », je n'en avais pas moins ancré en moi à travers lui, comme une douleur supplémentaire au cœur de ma douleur, comme une souffrance additionnelle au cœur de ma souffrance. (Haussaire-Niquet 1998, p 72, o-méd-133)

La recherche de définition peut aussi concerner des termes plus usuels comme *euthanasie* comme dans l'énoncé ci-dessus où l'auteure réfute le terme (*ce vocable ne me concernait pas*) puis cherche à *ajuster* la signification à sa situation par une recherche étymologique. Ces discours rapportés, ces reformulations, ces commentaires métadiscursifs, montrent que les parents n'ont pas épuisé l'énergie thématique :

33. La gynécologue nous expliqua qu'elle allait calculer l'épaisseur de la clarté nucale des enfants. Je savais ce que cela signifiait...La mesure de la clarté nucale est une technique échographique d'estimation du risque de trisomie 21. (T21) Elle doit être pratiquée entre 11 et 14 SA par un médecin formé à cette mesure et qui possède le logiciel capable d'en déduire le risque de T21. / Si l'épaisseur de la clarté nucale avoisine les 3 mm, d'autres examens complémentaires seront pratiqués afin de dépister cette anomalie... (Nathalie Z., p 20, o-méd-46)
34. Ce qui est à terre est un demi scalp d'enfant tombé pendant la nuit. [...] Alopécie. A l'époque, je ne connaissais pas ce mot. Je ne l'ai appris que plus tard dans un livre où j'ai lu que la chute brutale des cheveux, les nausées étaient les signes qui annonçaient la mort chez les enfants irradiés d'Hiroshima. (Forest, p 89, o-méd-14)
35. Il n'est pas exclu qu'au cours de l'opération un geste non conservateur soit improvisé. (« Geste non conservateur » est un euphémisme médical qui signifie : amputation.) (Forest, p 114, o-méd-16)
36. C'est ce que l'on appelle un GVH, une réaction du greffon contre l'hôte. (Julliard, p 83, o-méd-25)
37. CAPILUVE. LE NOM EST ÉTRANGE, la pratique singulière. Il sort tout droit du jargon médical, et désigne le shampoing d'une personne alitée. (Julliard, p 159, o-méd-27)
38. Dans la foulée, j'avalais, sans réfléchir au nom que l'on pourrait donner au geste que j'étais en train d'accomplir, les deux comprimés qui allaient déclencher l'accouchement dans les trente-six à quarante-huit heures qui suivaient. (Trichard-Gautier, p 71, o-méd-3)

Certains parents finissent même par devenir experts et tiennent un discours similaire à celui que tient le corps médical : énoncés [33], [34], [35], [36], [37], [38]. Peut-être est-ce là une forme d'*expérimentation*, qui permet au parent-patient de mieux s'identifier à celui dont la parole est liée au souffle vital de leur enfant. Cette notion d'expérimentation a été

présentée par Antoine Auchlin qui a voulu prouver que le chercheur pouvait atteindre les émotions des locuteurs de son corpus en écoutant en boucles des segments de corpus. Le participant a alors tendance « à mimer le segment verbal, à le dire de la façon la plus proche possible de celle de la locutrice et donc à se synchroniser avec elle, comme pour améliorer la perception et la discrimination de son état psychologique » (Auchlin 2000 : 199). Il me semble que le DMR des agents énonciatifs relève aussi d'un mécanisme de synchronisation : je pose l'hypothèse que les parents-patients se projettent dans la parole des médecins, pour mieux l'accepter peut-être (mais cela je n'ai pas les moyens de l'évaluer en tant que linguiste), et pour parvenir à une parole d'expert.

b- Associations et analogies

Les trois énoncés suivants ([39], [40], [41]) contiennent des associations, des analogies typiques de la linguistique folk :

39. Le terme même de fœticide me donnait la nausée ; je l'associais inévitablement à suicide, parricide, homicide... Je l'expliquais à mes proches comme une « piqûre in utero » pour ne pas avoir à prononcer ce mot qui me rendait coupable.

Je n'avais pas osé demander si la piqûre de morphine pouvait aussi se décliner « ide » comme « infanticide », par exemple... (Trichard-Gautier, p 76, o-folk-17, o-méd-4)

40. Chacun sait ce qu'est une « biopsie ». La nuit qui suit, je crois rêver de ce mot. Je lui invente une étymologie dans le sommeil. Il rime avec « autopsie ». (Forest, p 51, o-méd-8)

41. Pour terminer, il me propose le stérilet. Mais je refuse car dans « stérilet » il y a « stérile ». (Planchin, p 148, o-méd-45)

42. Le mot CANCER n'est jamais prononcé. On parle de « remaniement », puis de « lésion », de « grosseur », de « tumeur » enfin. Puis l'on passe aux termes plus techniques : « sarcome osseux » se divisant encore en « ostéosarcome » et en « sarcome d'Ewing ». L'apprentissage de la mort est une longue pédagogie dont nous épelons ici les rudiments, le B.A. BA. de terreur. La technique rôdée par les médecins est simple. Elle consiste à ne rien dire sinon ce qui est susceptible d'être entendu pour avoir déjà été deviné. (Forest, p 53, o-méd-9)

Dans les énoncés précédents, les agents énonciatifs raisonnent par analogie et tentent de trouver la signification des mots en les associant à d'autres termes, ainsi de *fœticide* en [39], qui est placé dans le paradigme des mots en *-cide* comme nous l'avions vu plus haut. Il en est de même avec le mot *biopsie* qui est associé à *autopsie* et en [41] où *stérilet* est rapproché de *stérile*. Dans l'énoncé [42], l'auteur réunit tous les termes relatifs à la maladie de son enfant dans un classement gradatif qui part de *remaniement* pour arriver au *sarcome d'Ewing*.

1.1.9. Des définitions plus ou moins détachées

Nous allons voir que les définitions apparaissent de façon plus ou moins détachée du discours-témoignage, que l'on considérera ici comme le cadre de discours de référence. Le cadre de discours est une notion présentée par Michel Charolles (Charolles 1997 et 2009) qui distingue notamment les cadres spatiaux (*en Allemagne*), temporels (*Un jour*) ou individuels (*Selon X*). Les études sur les cadres de discours portent essentiellement sur les adverbiaux (Combettes 2005 : 32). Les cadratifs sont indispensables à la cohésion des textes : la cohésion intervient quand l'interprétation d'un élément de discours dépend d'un autre (Halliday et Hasan 1976). Les notions de cohésion et de cadre de discours interfèrent avec celle de discours détaché (Maingueneau 2012). Michel Charolles parle aussi de cadres visuels avec notamment l'alinéa qui marque une fermeture de l'univers d'énonciation. On distingue dans ce corpus plusieurs niveaux de détachement, la modalisation autonymique, la note de bas de page et l'annexe :

43. La gynécologue nous expliqua qu'elle allait calculer l'épaisseur de la clarté nucale des enfants. Je savais ce que cela signifiait... La mesure de la clarté nucale est une technique échographique d'estimation du risque de trisomie 21. (T21) Elle doit être pratiquée entre 11 et 14 SA par un médecin formé à cette mesure et qui possède le logiciel capable d'en déduire le risque de T21. / Si l'épaisseur de la clarté nucale avoisine les 3 mm, d'autres examens complémentaires seront pratiqués afin de dépister cette anomalie... (Nathalie Z., p 20, o-méd-46)
44. Les médecins nous expliquaient ce qui allait se passer pour elle: scanner pour vérifier qu'il n'y ait pas d'hémorragie au cerveau, vérification de la fermeture du canal artériel... [...] Il fallait qu'on se prépare à vivre des semaines très déstabilisantes avec des hauts et des bas. Sarah avait la jaunisse. C'était dû à l'accumulation d'un pigment jaune, la bilirubine normalement éliminée par le foie. Le traitement de sa jaunisse était de la photothérapie. Une rampe puissante de lumière fut alors installée au dessus de sa couveuse. Sarah portait un petit masque de protection sur les yeux. Lors de ses séances de photothérapie, on ne pouvait pas voir son joli petit visage. (Nathalie Z., p 59, o-méd-47)

Dans les deux énoncés ci-dessous, [43] et [44], le détachement est moindre, la définition étant incorporée au discours par une périphrase définitionnelle du type *X est X* en [43] (*la mesure de la clarté nucale est*) et en [44] par une mise en apposition du terme à définir (*biribuline*) précédé par une expression synonymique définitionnelle (*pigment jaune*).

45. Lorsque je remonte, le sac à oxygène a disparu laissant la place à ce que l'équipe médicale appelle « les lunettes ». Ce tuyau, fixé à l'aide de papier collant sur le visage, lui permet de recevoir un air enrichi en oxygène (Planchin, p 69, o-méd-42)

La définition peut aussi, comme dans l'énoncé [45], être annoncée par une modalisation autonymique, procédé fréquemment utilisé.

46. Les médecins nous expliquèrent que les premiers jours de vie des prématurés étaient importants. Il fallait surveiller les problèmes respiratoires, neurologiques et digestifs. [...] Les problèmes digestifs sont notamment les œsophagites (inflammation de l'estomac et de l'œsophage), et l'iléus fonctionnel (bouchon qui se forme dans l'intestin du fait de son immaturité et de son manque de tonus pour l'évacuer). (Nathalie Z., p 62, o-méd-48)

La définition est parfois dissociée du texte par des parenthèses qui établissent une rupture discursive, comme c'est le cas dans l'énoncé [46].

Dans les énoncés [43], [44] et [46], le cadre de discours est ouvert transphrastiquement par une proposition de prédication première (*les médecins nous expliquaient ce qui...*, *Les médecins nous expliquèrent que...*) dans le cotexte gauche. Ces trois énoncés relèvent d'un discours rapporté introduit par le verbe locutoire *expliquer*. Les définitions médicales (sur la bilirubine en [44] et l'iléus fonctionnel en [46]) apparaissent quant à elles sous forme d'un discours indirect libre (sans verbe locutoire) à modalité déontique (*Il fallait qu'on se prépare...*, *Il fallait surveiller les problèmes respiratoires...*). Il s'agit d'énoncés détachés, contrairement à l'énoncé [43] où la présence du pronom personnel à la première personne montre que l'agent énonciatif s'approprie le savoir médical (*Je savais ce que cela signifiait... La mesure de la clarté nucale est...*). Le discours médical est tissé dans la narration des parents endeuillés. En revanche c'est une autre pensée, la pensée des médecins, qui s'exprime par l'introduction dans ce tissu narratif du cadratif déontique *il fallait*. On notera aussi la généralisation exprimée par l'article pluriel qui détermine *médecin* : il y a bien là deux instances, celle représentée par *les médecins*, non nominative, non singularisée, et celle représentée par ce *on* indéterminé, le narrateur, le parent endeuillé, qui s'efface derrière le discours d'autorité. Ainsi, même si le discours médical semble intégré sur le plan formel dans la continuité du témoignage, il s'agit bien ici d'une voix autre qui est rapportée, et de façon anonyme. Les médecins ne sont pas individualisés, ni par un nom propre, ni par une information les concernant personnellement. Le commentaire médical est donné de façon neutre par des tournures impersonnelles (*Il fallait, C'était dû*) et le présent générique (*Les problèmes digestifs sont notamment*).

La note de bas de page et l'annexe marquent une plus forte rupture avec le discours central, le témoignage. Certes, notes de bas de page et annexes appartiennent au périphrase (notion de Genette 1987) et sont bien internes à l'ouvrage. Les définitions médicales peuvent rester partiellement reliées au discours-témoignage par un nœud numérique (numéro de note) codé typographiquement. Pouvant être qualifiée de cataphorique et se plaçant sur un plan phrastique, la note de bas de page participe d'une certaine cohésion. Il en est de même avec les définitions qui apparaissent en annexe, en fin d'ouvrage, et qui sont annoncées par le sommaire, relevant en cela d'un plan supraphrastique ou macrosyntaxique.

47. Vrais ou faux jumeaux ?

On appelle jumeaux les bébés ayant partagé le même utérus lors de la grossesse de leur mère. Il existe trois sortes de jumeaux :

– Les jumeaux dizygotes :

Ils sont issus de deux ovules, émis pendant l'ovulation, fécondés par un spermatozoïde chacun. Ils possèdent donc chacun leur patrimoine génétique. Il existe des dispositions génétiques qui favorisent la maturation de plusieurs ovocytes. Les bébés auront chacun leur cavité amniotique avec leur propre placenta. La grossesse sera alors bi-choriale (deux placentas) et bi-amniotique (deux poches des eaux). Génétiquement, ils sont comme frères et sœurs et ne se ressemblent pas forcément.

– Les jumeaux monozygotes :

Ils représentent environ un tiers des grossesses gémellaires. Ce sont deux bébés ayant le même matériel génétique. Ils sont issus du même ovocyte fécondé par un spermatozoïde.

L'œuf se divise en deux parties pendant les treize premiers jours suivant la conception.
[...]

– Les jumeaux semi-identiques

Ces jumeaux sont rarissimes. Ils sont issus de deux spermatozoïdes fécondant un seul ovule. Généralement, l'embryon se retrouvant avec trois chromosomes sexuels, ne survit pas. D'où leur cas exceptionnel car non seulement cet embryon devait survivre, mais en plus il devait se diviser en deux pour former des jumeaux. En 2007, Vivienne SOUTER et ses collègues du Centre médical Samaritain de Phoenix en Arizona ont rencontré des parents de jumeaux semi-identiques. L'un des jumeaux est né hermaphrodite. Il possède les tissus nécessaires pour former les testicules et les ovaires. L'autre jumeau est un garçon. [...] Ils ne sont ni monozygotes ni dizygotes. (Nathalie Z, p 255-56, o-méd-63)

48. L'interne [...] a enfin trouvé quelque chose : il y a des logettes ³ sur la nuque de Minibou.

³ Petites cavités contenant du liquide [ndbp]. (Planchin, p 20, o-méd-36)

49. Le cœur du bébé bat toujours, mais le médecin suspecte une cardiopathie ⁴.

⁴ Pathologie cardiaque [ndbp]. (Planchin, p 25, o-méd-37)

50. Le docteur B. nous propose également un rendez-vous en fin de semaine pour une amniocentèse ⁵, ou plus précisément une choriocentèse ⁶.

⁵Prélèvement et analyse d'un échantillon de liquide amniotique afin d'établir la santé du fœtus [ndbp].

⁶Prélèvement et analyse d'un échantillon de villosités choriales afin d'établir l'état de santé du fœtus. Les villosités choriales sont des petites excroissances se développant sur l'enveloppe de l'embryon et qui constituent le futur placenta. Le chorion est l'enveloppe externe de l'embryon [ndbp]. (Planchin, p 25, o-méd-38)

51. Le médecin semble satisfait, même s'il me dit voir une trigonocéphalie ¹⁴.

¹⁴ Malformation du crâne qui a une structure de cône [ndbp]. (Planchin, p 43, o-méd-39)

52. [...] la pédiatre vient me voir [...] : mon fils a fait un malaise cyanique¹⁸.

¹⁸ Malaise dans lequel la peau et les muqueuses prennent une coloration bleutée parce que le sang contient plus de cinq pour cent d'hémoglobine désoxygénée [ndbp]. (Planchin, p 59, o-méd-40)

Notes de bas de page et annexes relèvent du commentaire mais marquent une distance par rapport au texte auquel ils se rattachent, et c'est cette distance qui m'intéresse ici. Les parents qui y recourent adoptent alors un ton différent : le discours mis en note ou en annexe s'inspire des discours encyclopédiques (Nathalie Z. par exemple) ou des définitions de dictionnaire (Planchin par exemple). Les annexes de type encyclopédique se veulent exhaustives (en [47]) tandis que les définitions de dictionnaires visent à l'économie de mots (en [49]). Mais elles partagent les mêmes marques de la genericité : phrases averbales (définitions de dictionnaire en [48] et [49]), présent générique (en [50] et [52]), infinitives (en [50]). Plus les discours sont détachés, plus les parents semblent vouloir mettre une certaine distance avec la mort de leur enfant, leur ressenti face à cet événement, leurs émotions. Dans l'énoncé [47], la mise en annexe des commentaires sur les termes médicaux tels que *hétérozygote* ou *dizygote* est l'option choisie par Nathalie Z. et de son époux, qui ont vécu le deuil périnatal dans le cadre d'une grossesse gémellaire. Cet énoncé appartient aux annexes

présentées en page 12 dans le sommaire de l'ouvrage. J'ai réduit cet extrait mais on constatera néanmoins le souci de précision de l'auteur qui témoigne de l'intérêt porté à la question (il ne s'agit donc pas d'annexes secondaires mais véritablement d'une section de l'ouvrage).

Certains parents (Planchin, Mennesson, Haussaire-Niquet) sont adeptes de la note de bas de page. Ce procédé marque un certain détachement de l'agent énonciatif : bien qu'il en connaisse le sens, il ne s'approprie pas le mot et en donne une définition encyclopédique. Ce détachement se traduit par un détachement formel, la définition étant placée « à côté » du texte (en dessous précisément). Je me place ici à la fois sur un plan formel et discursif : il s'agit de « constructions détachées » (Combettes 2005) et de « discours détaché » (Maingueneau 2012) dont l'auteur ne donne pas la source, ce qui donne à la définition un caractère impersonnel. Le régime énonciatif des notes de bas de page s'appuie sur le présent générique, en [50], et sur des phrases averbales en [48] et en [49] qui donnent un ton impersonnel. Sur le plan formel, ce n'est pas un adverbe (Charolles) ou une apposition (Combettes 2005) qui ouvrent un cadre discursif mais le numéro de note. L'ouverture d'un cadre discursif est visuellement marquée dans la structure du livre avec un déplacement topologique (en bas de page). Entretenant un lien plus ténu avec le corps du texte édité, les annexes sont placées en fin d'ouvrage, avec généralement un renvoi anaphorique en sommaire, ou cataphorique en table des matières.

53. Sur le flacon d'eau pure, il est écrit « H₂O ». On se croirait dans un laboratoire ! Ils ne peuvent pas écrire « EAU » comme tout le monde ! (Planchin, p 60, o-méd-41)

Mais cette expertise acquise au prix d'une angoisse démesurée (la peur de la mort ou du handicap) cède parfois comme une digue devenue inutile. Ainsi cette énonciatrice en [53], rompue au jeu des notes de bas de page explicatives sur des termes aussi complexes que *trigonocephalie* ou *choriocentèse*, finit par s'emporter à propos de l'intitulé d'un petit flacon.

54. On se sert d'un produit à la couleur marron un peu sale qui s'appelle : « la bétadine ». Il faut encore rincer le cathéter ou l'« hépariner » : ça veut dire, avec une seringue, mettre dedans un produit comme de l'eau qu'on prend dans une ampoule. (Forest, p 77, o-méd-10)
55. Le fil passe dans une ou plusieurs pompes bleues fixées sur une grande barre en métal qu'on appelle le « pied à perfusion ». (Forest, p 77, o-méd-11)
56. Dans le bras, il y a une boule qui grossit – quand les grands parlent entre eux, ils appellent la boule : « tumeur », « sarcome » ou « cancer ». La boule fait mal. (Forest, p 78, o-méd-12)
57. Il y a des « petites photos ». La dame en blanc dit qu'aujourd'hui un « cliché » du bras et un autre du « thorax » suffiront. Il ne faut pas bouger du tout sinon la photo est ratée. (Forest, p 79, o-méd-13)

Dans certains cas cependant, les définitions ne sont pas détachées du témoignage parental. Un parent, écrivain reconnu, recourt à un procédé stylistique particulier afin d'associer ces définitions à son propre discours : les mots médicaux et leurs définitions sont intégrées dans le discours prêté à l'enfant. On distingue en effet dans cet ouvrage deux niveaux d'écriture, l'un d'un style soutenu (le narrateur-auteur) et l'autre, illustré par les trois exemples [54], [55] et [56] ci-dessus, d'un style plus familier (*un produit à la couleur marron un peu*

sale qui s'appelle, ça veut dire, quand les grands parlent entre eux). Il s'agit en quelque sorte d'un discours rapporté imaginaire.

Les parents ne sont pas seuls à être désemparés par le vocabulaire médical, par les mots du corps. Par l'emploi de guillemets en [57], Philippe Forest attire l'attention sur ces mots qui peuvent laisser perplexe un enfant.

58. Il n'est pas exclu qu'au cours de l'opération un geste non conservateur soit improvisé. (« Geste non conservateur » est un euphémisme médical qui signifie : amputation.) (Forest, p 114, o-méd-16)

Aux définitions données par les parents s'ajoute parfois un méta-commentaire qui pose un jugement évaluatif ou axiologique sur certains termes du lexique médical, comme en [58] avec la caractérisation d'*euphémisme*.

A qui s'adressent ces définitions ? A leurs énonciateurs eux-mêmes nous l'avons déjà dit, lorsque les agents énonciatifs cherchent un terme médical précis (en [38]). Au lecteur, d'une façon générale. Mais plus précisément aux lecteurs endeuillés de leur enfant. Ces glossaires ont été conçus pour éviter à d'autres parents de subir cette insécurité linguistique.

1.1.10. Une resignification thérapeutique

À l'évidence, certains termes suscitent l'émoi des parents. Se pose alors la question de la décence et de la vertu discursives. Marie-Anne Paveau a forgé ces notions à partir de l'usage qu'en fait Avishai Margalit⁷ :

À partir de l'analyse de nombreux événements discursifs de ce type (Paveau 2010, 2012c, 2012d), j'ai proposé de mettre en place la notion de *vertu discursive* définie comme une disposition des agents-locuteurs (énonciateur et co-énonciateur dans un même processus) à produire des énoncés ajustés aux valeurs admises qui sous-tendent, dans un état donné de l'histoire d'une société selon les trois axes suivants : un ajustement à la décence discursive concernant les relations entre les agents ; un ajustement à la vérité du monde concernant la manière de dire l'état du monde ; un ajustement à la mémoire discursive dans laquelle se tissent les discours d'une société. (Paveau 2012b : 110)

La notion de décence discursive me semble incontournable lorsque l'on travaille sur des sujets aussi sensibles⁸ que le deuil d'enfant. Les parents manifestent souvent dans leurs témoignages la nécessité d'un réajustement lexical :

59. Et puis, ils n'ont pas le même sens de la sévérité que nous. Pour nous, la maladie d'Ulysse, c'est très grave. Pour eux, ce ne sont que de petites malformations. C'est en effet le terme qu'a employé le Docteur B en parlant des anomalies d'Ulysse après sa naissance. (Planchin, p 100, o-méd-43)

7 Avishai Margalit dans La société décente : « [...] une société décente est une société dont les institutions n'humilient pas les gens. Je fais la distinction entre une société décente et une société civilisée. Une société civilisée est celle dont les membres ne s'humilient pas les uns les autres, alors qu'une société décente est celle où les institutions n'humilient pas les gens » (Margalit 2007 [1996] : 13).

8 Sur la notion de corpus sensible, voir Paveau et Perea 2015 [2012]..

Dans l'énoncé [59], c'est le terme *malformation* qui suscite l'indignation de la mère énonciatrice, et auquel elle oppose le terme *anomalie*. Certaines paroles ont des effets d'indignation morale « qui prennent leur source dans des inajustements enchevêtrés à des mémoires discursives » et dont la description peut permettre de comprendre les effets idéologiques et moraux qu'elles induisent en contexte (Paveau 2012b : 111).

La vertu discursive ne porte pas uniquement sur les termes jugés offensants pour la dignité humaine. Elle s'applique aussi aux modalités de transmission d'un savoir linguistique spécialisé. La présence de si nombreuses définitions dans le discours des parents, quelle que soit leur niveau de détachement, signale un manque lexical qui pourrait être comblé en partie par ceux qui détiennent ce savoir linguistique spécialisé.

De ces deux événements de parole (le discours source du malheur conversationnel et sa réponse, le discours rapporté), nous pouvons tirer certaines conclusions. Ce discours médical rapporté serait le fruit d'un malentendu discursif dont on peut donner certaines causes : l'intimidation devant le savoir médical représenté par l'interlocuteur (c'est la « parole ordinaire » contre la « parole extraordinaire » des experts), l'émotion du parent confronté à une nouvelle concernant la vie de son enfant (émotion qui peut susciter un état de sidération accompagné d'un désinvestissement temporaire de l'échange), l'éventuelle incompétence discursive des partenaires de l'échange (incompétence au sens large, avec prise en compte de la situation dans son ensemble, univers hospitalier, douleur..., et non la compétence linguistique au sens chomskien). Mais la cause de l'échec conversationnel n'est-elle pas plus souterraine, n'est-elle pas liée au malentendu fondamental sur la communication, sur l'illusion d'une possible coïncidence interlocutive, sur l'illusion du UN tel que le conçoit Jacqueline Authier-Revuz (Authier-Revuz 1998 : 70), source d'une non-coïncidence interlocutive (Authier-Revuz 1990) ? De même, les efforts métalinguistiques en faveur d'une coïncidence relèvent peut-être aussi du fantasme psychanalytique d'un UN, d'une co-énonciation parfaite, sans malentendu discursif. Les médecins disposent d'un répertoire scientifique qu'ils utilisent de façon spontanée, oubliant parfois de reformuler. Pour autant, l'anticipation, la prévision de l'échec discursif, ne sont probablement pas toujours possibles. Car la non-coïncidence interlocutive peut s'exercer sur des termes usuels (sur l'exemple de *grossesse simple* en [9]). Aucun mot n'est anodin dans ce type de contexte sensible, et même des mots familiers peuvent revêtir pour les parents une connotation particulière que ne peut pas toujours anticiper le médecin.

Dans le cadre de ce corpus sur le deuil et la maladie, ces énoncés sont « recontextualisés » sur un nouveau circuit de distribution de la parole : ils sont destinés aux énonciateurs ainsi qu'à d'autres parents en souffrance. Cet objectif de témoignage et de didactique leur donne un caractère curatif. Le langage aurait donc ce pouvoir d'agir, et par sa propriété métalinguistique même, aurait le pouvoir d'agir contre lui-même. Mot contre mot.

Par le moyen du discours rapporté, les parents signalent les termes qui les ont effrayés dans un premier temps, dégoûtés parfois, et leur redonnent sens. Ainsi Isabelle de Mézerac qui, passé le temps de la sidération, ne voit plus la maladie, la trisomie 18, la hernie diaphragmatique, mais seulement un *beau bébé* (en [6]). Il s'agit en effet le plus souvent de donner un nouveau référent à un mot qui déclenche des émotions trop fortes (dégoût, colère), comme ici pour *soins palliatifs* :

60. Leur approche [celle des infirmières] se résume en une phrase: «Ajouter de la vie aux jours lorsqu'on ne peut ajouter de jours à la vie»... C'est bien la définition des soins palliatifs, non ? Et c'est mon leitmotiv. (Julliand, p 193, o-méd-30)

CONCLUSION 1.1. EFFETS DU LANGAGE ET AJUSTEMENT DISCURSIF

Certains ajustements lexicaux sont couronnés de succès (exemple du *gavage* en [10]). Ainsi l'analyse de la violence des discours – du fait qu'ils soient rapportés – offrirait la possibilité au corps médical de mesurer la portée de leur propos à l'aune de l'émotion transcrite par le discours rapporté. Cela pourrait permettre un ajustement discursif préalable, dans la perspective d'un mieux discursif tel que l'envisage Norbert Dittmar (1988) à propos du suicide et des discours des thérapeutes. Cet ajustement pourrait prendre la forme d'un travail lexicographique élaboré avec les parents. Quoiqu'il en soit, ces énoncés colorés de réprobation, de colère, suggèrent « le caractère ouvert du système » (Auchlin 1991 : 110). En dépit de l'illusoire hétérogénéité énonciative, je penche vers l'espoir d'un mieux discursif :

En revanche une analyse du discours centrée sur le bonheur conversationnel, en tant que *hathmologie*^{*}, trouve sa matière même dans tout travail accompli à la recherche d'un *mieux* discursif.

[Ndbp]^{*} Ou « science du mieux » • le terme m'a été soufflé par C. Rubattel pour remplacer « optimologic » trop irrégulier dans sa formation. (Auchlin 1991 : 107)

Il reste à savoir s'il est possible d'éviter que les mots blessent, ou si quels que soient les mots prononcés, il est inévitable voire nécessaire que les mots blessent en situation de deuil afin de commencer à vivre sa douleur. Autrement dit, est-il possible de faire son deuil hors du langage ? Il se pourrait que le langage, avec les heurts et les incompréhensions qu'il génère, vienne aider à faire son deuil.

Une approche exclusivement sociologique, telle celle de Bourdieu, ne fournit pas un cadre de réponse suffisant puisque les discours ne détiennent pas uniquement l'autorité d'une puissance extérieure. L'autorité de ces discours est attribuée par les parents eux-mêmes et non exclusivement par un skeptron extérieur. Ce constat sur les effets non intentionnels du langage invite à considérer ces discours d'autorité sous un aspect plus performatif. C'est ce qui va être à présent évalué dans l'étude du discours juridique (rapporté), discours authentiquement institutionnel.

1.2. L'AGENT ÉNONCIATIF ORDINAIRE FACE AU DISCOURS JURIDIQUE

A la suite du discours médical rapporté, je présente ici le discours juridique tel que le reformulent les agents énonciatifs de ce corpus. Les modalités d'insertion de ce discours vont de la simple mention détachée de textes de loi aux formes du discours rapporté traditionnel : verbes introducteurs, mention de l'énonciateur cité, guillemets de citation. L'intégration des textes juridiques à leur propre discours et le recours à ces formes du discours rapporté, permettent aux agents énonciatifs de se positionner en spécialistes et d'instaurer un discours d'expert. De même qu'ils acquièrent une expertise médicale, ils manifestent ici une grande maîtrise des termes juridiques qu'ils font partager aux autres parents. Ils se substituent au juriste en donnant certaines définitions ou préconisations et vont jusqu'à adopter le mode d'expression du discours juridique source. Ce savoir lexical spécialisé leur permet de transformer leur douleur en un combat juridique qui peut aller jusqu'à des exigences en terme de législation (nomination des enfants mort-nés notamment).

1.2.1. Les modalités d'insertion du discours juridique dans le discours des parents

Le discours juridique apparaît donc rarement sous forme de paroles rapportées dans les témoignages des parents, ces derniers ayant par ailleurs peu de contacts avec les juristes, sauf dans le cas de la gestation pour autrui (GPA). Cependant la confrontation avec des questions juridiques (en particulier pour la question de la nomination de l'enfant décédé *in utero* ou mort-né) les amène à faire des recherches assez poussées en ce domaine. On observe dans ce corpus juridique la même exigence de précision technique que dans le DMR. Mais ici, c'est davantage sous la forme d'un corpus de référence qu'apparaît le discours juridique dans les ouvrages ou les sites des associations. Corpus qui peut n'être que rapidement mentionné (chacun pouvant ensuite aller consulter les textes de loi), ou qui est analysé, critiqué, voire contesté.

Ces textes juridiques apparaissent ainsi principalement sous trois modalités : mention des textes législatifs sans reprise d'éléments textuels de ces données, mise en mention de quelques courtes séquences, ou reprise d'éléments phrastiques. On sera amené à considérer ces formes de discours comme du discours rapporté. La citation de textes autres a été discutée par de nombreux auteurs (Rey-Debove, Authier-Revuz, Rosier). Le terme *citation* est généralement appliqué à de courts extraits, en particulier de textes littéraires. La citation littéraire apparaît le plus souvent comme un « trait typologique, caractéristique du dictionnaire de langue culturel » (Lehman 1995, note de bas de page : 120). Dans l'étude présente, les agents énonciateurs n'ont pas pioché occasionnellement dans un corpus partagé (comme le corpus littéraire) pour illustrer leur dire de quelques énoncés typés. Ils en ont reproduit des extraits (de longueur variable nous le verrons) qu'ils commentent et qu'ils modalisent. Si l'on considère le discours rapporté sous l'angle de cette activité métadiscursive, c'est bien de discours rapporté qu'il s'agit ici :

L'adéquation de *discours* à *paroles* dans la définition du *discours rapporté* est une fausse piste. Elle n'offrirait qu'un des aspects du *discours rapporté* : l'objet sur lequel s'exerce le rapport, à savoir des paroles déjà dites, et non l'activité du rapport en elle-même. (Rosier 1999 : 51)

On peut même aller plus loin : le discours juridique a *vocation* à être un discours rapporté. Le juriste s'y réfère et le cite quotidiennement dans l'exercice de son métier, et le citoyen ordinaire est aussi amené à le faire occasionnellement. Ce discours a été élaboré par des êtres humains (juristes et politiciens avec le concours de spécialistes comme les médecins dans le domaine bio-éthique par exemple) qui prennent figure d'hyperénonciateur (Maingueneau 2004). Il n'en allait pas de même avec le discours médical. Il ne s'agit pas non plus d'aphorismes ou de citations, telles que la citation littéraire, qui appartiendraient à un savoir commun. La source énonciative est mentionnée (nom du texte de loi ou de l'organisme qui représente la loi), et le discours cité porte différentes marques du discours rapporté, comme l'attribution d'un verbe introducteur et les guillemets. L'énonciateur source de ce discours rapporté spécifique relève de l'institution (le Journal Officiel par exemple).

– Mention des textes de loi sans reprise textuelle

Dans les deux énoncés ci-dessous, les textes de loi sont mentionnés sans marques explicites de discours rapporté :

61. **Les trois arrêts de la Cour de Cassation 6 février 2008**

Ces trois arrêts de la Cour de Cassation font suite à trois décès d'enfants morts entre 18 et 21 SA et pesant entre 150 et 400 g. En première instance comme en appel, les trois familles avaient été déboutées de leur demande d'inscription à l'état civil de leur enfant au motif que les critères de viabilité et de poids n'étaient pas remplis.

Ces trois familles ont contesté cette décision. La Cour de Cassation, se fondant sur une lecture stricte de la loi, a estimé qu'en l'espèce, les autorités municipales faisaient référence à une circulaire et que la loi ne mentionne aucun critère de viabilité ou de poids pour inscrire un enfant mort-né à l'état civil. (Cf. article 79-1 du code civil) (Nathalie Z, p 253, o-jur-83)

62. **Situation législative concernant les enfants nés sans vie lors du décès de Pierre**

Quand notre fils est décédé, la reconnaissance sociale des bébés mort-nés dépendait de la notion de viabilité, celle-ci était définie par une recommandation de l'OMS datant de 1977. La circulaire de 2001 fixait le seuil de reconnaissance d'un enfant sans vie à 22 SA ou à un poids minimal de 500 g. Un des deux critères était donc nécessaire pour reconnaître l'enfant. (Nathalie Z, p 251, o-jur-82)

Dans le premier énoncé, [61], l'article de loi est cité de façon détachée et parenthétique, et vient cautionner le discours de l'agent énonciatif qui précède. Ce discours qui évoque un cas juridique concernant le décès de trois nourrissons, emprunte une forme narrative neutre, dont sont bannies les marques de modalité ou d'émotion. Il emprunte l'impassibilité stylistique caractéristique des textes de loi.

Dans l'énoncé [62], les textes de loi sont présentés de façon moins détachée que dans l'énoncé précédent : ils sont mentionnés dans le corps du texte et introduits par les verbes locu-

toires *définir* et *fixer*. Cependant l'énonciatrice conserve une certaine distance à l'égard du contenu de son énoncé. Celle-ci relève à mon sens du même mécanisme de synchronisation que dans le cas du DMR (voir 1.1). L'apparente froideur rédactionnelle, typiquement administrative, est le signe d'une expérienciation. Les agents énonciatifs adoptent en effet le style rédactionnel des textes de loi, autrement dit d'un discours institutionnel⁹ : absence de marques de subjectivité (telles que la première personne, les modalités exclamatives ou modalité épistémique de doute, etc.). L'événement dramatique (le décès de l'enfant de l'énonciatrice) est évoqué sans marque apparente d'émotion ou de douleur. Il fournit uniquement le cadratif temporel de l'ensemble de l'énoncé (*Quand notre fils est décédé*) dont le thème est la situation juridique des enfants mort-nés sur ce repaire temporel (temps du procès ou Tp).

– Reprise de termes juridiques ou d'éléments phrastiques

Il arrive que les agents énonciatifs reprennent certaines occurrences du discours juridique. Il peut s'agir de constructions syntagmatiques (phrases), de syntagmes nominaux ou de syntagmes isolés.

63. Notre pays a mis deux siècles avant d'abolir toute distinction entre filiation « naturelle » et filiation « légitime » et d'accorder exactement les mêmes droits aux enfants qu'ils soient nés dans un couple marié ou non. Nous espérons qu'il faudra moins de temps au législateur pour adapter notre droit à la réalité des parents de notre temps. (Mennesson, introduction des parents, p 16, o-jur-8)

En [63], les parents mentionnent les concepts de filiation juridique et filiation légitime. Leur présence dans l'énoncé est plus explicite par le recours à des guillemets sur les deux adjectifs qui manifestent leur attitude critique face à cette distinction.

64. Situation actuelle de la reconnaissance des enfants nés sans vie

Le Journal Officiel a rendu public deux décrets le 22 août 2008.

Le premier décret dispose qu'« un livret de famille est remis, à leur demande, aux parents qui en sont dépourvus par l'officier de l'état civil qui a établi l'acte d'enfant sans vie ». Ce livret de famille comporte un extrait d'acte de naissance du ou des parents ainsi que « l'indication d'enfant sans vie », la date et le lieu de l'accouchement.

Le second décret prévoit que « l'acte d'enfant sans vie est dressé par l'officier de l'état civil sur production d'un certificat médical dans des conditions définies » par un arrêté du ministre de la santé, mentionnant l'heure, le jour et le lieu de l'accouchement. Cet arrêté présente un modèle de ce certificat médical d'accouchement signé par le praticien concerné. (Nathalie Z, p 254, o-jur-81)

65. Avant de commencer ce projet parental, j'ai lu que les actes de naissance américains font foi et en peuvent être contestés que « si des éléments tirés de l'acte lui-même établissent que cet acte est irrégulier, falsifié ou que les faits qui y sont déclarés ne correspondent pas à la réalité ». (D. Mennesson, p 68, o-jur-14)

9 Sur la définition des textes institutionnels, et plus particulièrement sur ces phénomènes de « lissage » dans la fabrication du discours institutionnel, voir les travaux de Claire Oger et de Caroline Ollivier-Yaniv 2003 et 2006.

Les deux énoncés précédents offrent chacun un extrait des textes de loi qui va au-delà du syntagme nominal. Les phrases du discours source sont modalisées par des guillemets signalant explicitement la reprise d'un discours autre dont l'énonciateur source peut être cité (*Le Journal Officiel* en [62]). La modalisation autonymique par reprise d'éléments entre guillemets atteste d'une forme de discours scriptural rapporté. Il ne s'agit pas de citations ou d'aphorismes totalement détachés. Cette modalisation autonymique atteste aussi du sérieux dont veut faire preuve l'agent énonciatif : en se référant fidèlement aux textes et en en donnant toutes les références, notamment temporelles (*le 22 août 2008*), il montre son exigence de rigueur. On assiste à l'élaboration d'un discours d'expert.

Par ailleurs, les informations juridiques constituent une rubrique à part entière de différents sites d'associations de parents endeuillés. En voici un exemple sur cette page du site de l'association Petite Émilie :

Enfants mort-nés

< à 15 sa*	15 sa et plus
Pas de certificat d'accouchement	Certificat d'accouchement d'un enfant mort-né
Pas d'acte d'état civil	Acte d'enfant sans vie possible***
Pas d'obsèques	Obsèques possibles****
Si autopsie : autorisation signée de la mère	Si autopsie : autorisation signée de la mère

Enfants nés vivants

Non viables**	Viables**
Certificat d'accouchement d'enfant né vivant et non viable	Si décédé à la déclaration, certificat «né vivant et viable»
Acte d'enfant sans vie possible***	Acte de naissance et acte de décès obligatoires
Obsèques possibles****	Obsèques par la famille obligatoires
Si autopsie : autorisation signée de la mère	Si autopsie : autorisation signée des deux parents

*Un terme de moins de 15 sa correspond, à priori, à la fausse couche spontanée précoce (circulaire interministérielle du 19/06/2008). Pas de terme précis pour les IMG.
 **Viabilité non définie dans la loi, la plupart des maternités ont gardé le seuil de 22 sa et 300 g de poids de naissance en attendant de nouvelles directives ministérielles.
 ***Les parents ont le choix de déclarer ou non l'enfant à l'état civil.
 ****Accord de la commune nécessaire.
 Source : Mme M. Baccourt, Unité fonctionnelle de Néonathologie, Hôpital Jean Verdier, Bondy, 2011

Conséquences juridiques en fonction de la déclaration à l'état civil

Type de déclaration	Sans acte	Acte d'enfant sans vie	Acte de naissance et de décès
Enfants concernés	Sans certificat ou non Non déclarés par les parents	Nés vivants non viable* ou mort-nés, et déclarés	Nés vivants et viables*
Personnalité juridique	Non	Non	Oui
Registre d'état civil	Non	Obligatoire	Obligatoire (en naissance et décès)

66. Association Petite Emilie, site internet, onglet législation, <http://www.petiteemilie.org/legislation>, Consulté le 16 avril 2014, a-jur-1

Le présent générique de la phrase introductive contribue à la visée informative (*Cette rubrique regroupe les textes de lois, et informations concernant l'état civil, le devenir du corps, les congés etc.*), de même que les énoncés averbaux insérés dans un tableau (*Déclaration à l'état civil des foetus et nouveaux nés décédés//Enfants mort-nés Enfants nés vivants*).

Dans les ouvrages témoignages, ces énoncés à caractère juridique apparaissent parfois en annexes comme dans celui de Nathalie Z. (voir plus haut en [62]). Il s'agit alors d'une sorte de paratexte informatif à destination des lecteurs-parents. Plusieurs ouvrages offrent ainsi une série d'annexes en fin d'ouvrage, avec notamment la liste des associations concernées et une bibliographie : Haussaire-Niquet 2004 (p. 145), Haussaire-Niquet 1998 (p. 219), Soubieux (p. 176), Trichard-Gautier (p. 117).

1.2.2. Une analyse métalinguistique à visée pédagogique et revendicative

La reprise des textes juridiques a deux premières fonctions pragmatiques évidentes : informer les autres parents – ceux qui viennent d'être confrontés à un drame similaire – et faire changer la loi en leur faveur.

67. Notre parentalité aurait été purement et simplement niée par la société. Notre fils Pierre, décédé aux alentours de 20 SA ainsi que notre fille n'auraient pu avoir une quelconque existence officielle dans notre histoire familiale (pour y voir plus clair n'hésitez pas à lire les explications de mon épouse concernant les différentes dispositions applicables aux enfants nés sans vie). (Nathalie Z, discours du père, p 214, o-jur-78)

Les parents écrivent à l'attention des autres parents, afin de les informer de leurs droits et des lois qui les concernent. Ce faisant, ils se font les adjuvants des divers conseillers juridiques (en se substituant à leur parole), des adjuvants conciliants et compatissants, à l'unisson de leur douleur.

68. Dans un communiqué du 23 juin, l'Agence Européenne des médicaments (EMA) a annoncé l'adoption d'opinions positives pour la désignation orpheline de deux substances médicinales concernant nos pathologies.

Précisons tout de suite que la désignation orpheline est une procédure légale permettant de désigner une substance médicamenteuse ayant un potentiel thérapeutique dans les maladies rares, avant sa première administration chez l'homme au cours de son développement clinique. (Lysosome.info 80, juil 2010, p 1, a-jur-5)

69. Ce séjour est aussi dédié à l'obtention du **«jugement en parenté»** : un jugement rendu par la Cour suprême de Californie pour nous déclarer parents «à part entière» des enfants à naître, bien avant leur arrivée. (D. Mennesson, p 57, o-jur-12)

Comme c'était le cas à propos de certaines dénominations médicales, les parents énonciateurs font un travail métalinguistique visant à clarifier certaines expressions juridiques, telles que *désignation orpheline* (en [68]) ou *jugement en parenté* (en [69]¹⁰). Le possessif

10 Le corpus étudié est un « patchwork » de discours autres : l'énoncé définitoire de la désignation orpheline présenté

nos en [68] montre que ce discours s'adresse à des parents se trouvant dans une situation similaire à celle des agents énonciatifs : il pose un agent collectif, la communauté énonciative des parents endeuillés.

70. D'un côté certains ont joué, certainement par méconnaissance du sujet, sur les peurs des gens en brandissant des supposées menaces, notamment sur la possibilité d'avorter. Ces derniers ont confondu la création d'un statut juridique avec le traitement digne des corps des enfants nés sans vie ainsi que leur reconnaissance dans l'histoire familiale. En effet il ne s'agit en aucun cas de donner un statut juridique à l'enfant in utero. A ce sujet, la même Cour de Cassation s'est prononcée plusieurs fois, rendant inlassablement des arrêts ayant la même teneur : **Interprétation stricte de la loi pénale - Homicide involontaire - Victime - Enfant à naître (non)** (Assemblée plénière, 29 juin 2001, Bull. n° 8 ; rapport de M. Sargos et conclusions de M. Sainte-Rose, BICC n° 540, p. 1) Le principe de la légalité des délits et des peines, qui impose une interprétation stricte de la loi pénale, s'oppose à ce que l'incrimination prévue par l'article 221-6 du Code pénal, réprimant l'homicide involontaire d'autrui, soit étendue au cas de l'enfant à naître, dont le régime juridique relève de textes particuliers sur l'embryon ou le fœtus. **En clair l'enfant à naître n'a pas de statut juridique.** (Nathalie Z, discours du père, p 244-245, en gras dans le texte, o-jur-79)

Les agents énonciatifs effectuent une analyse des textes juridiques, à fonction vulgarisatrice. Dans l'énoncé ci-dessus, le syntagme *en clair* à valeur de bilan met clairement en avant la volonté didactique de l'agent énonciatif qui permet à la fois de résumer en une phrase un long discours, de reformuler le cotexte de gauche et d'en donner une interprétation. Ce travail métalinguistique permet aux agents énonciatifs d'émettre des jugements axiologiques sur la langue :

71. Nous apprenons ainsi que la France et l'Allemagne sont apparemment les seuls pays en Europe à avoir interdit la pratique de la gestation pour autrui, le vocable scientifique et juridique moderne qui qualifie le recours à une mère porteuse. (S. Mennesson, 2008, p 26, o-jur-9)

Dans l'énoncé ci-dessus, qui se présente comme un énoncé définitoire, l'expression *gestation pour autrui* est assortie d'une apposition semblant dévaloriser le caractère juridique d'une expression (*le vocable scientifique et juridique moderne*), requalifiée par la relative *qui qualifie le recours à une mère porteuse*. Deux discours semblent ainsi être mis en parallèle, un discours *scientifique et juridique* et un discours de non-spécialiste.

72. Pendant ce temps, Dominique se présente comme un «père porteur». Lui aussi, en effet, «porte» ses enfants à naître ! Notre bonheur est d'autant plus grand que nous venons de recevoir par courrier le jugement californien qui nous reconnaît juridiquement et défi-

en [68] a été emprunté textuellement au portail des maladies rares et des médicaments orphelins :

La désignation orpheline est une procédure légale permettant de désigner une substance médicamenteuse ayant un potentiel thérapeutique dans les maladies rares, avant sa première administration chez l'homme ou au cours de son développement clinique. L'indication thérapeutique précise sera définie au moment de l'autorisation de mise sur le marché. Cette procédure a été définie en Europe par la loi (EC) No 141/2000 (<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2000:018:0001:0005:FR:PDF>). Une procédure similaire existe aux USA, en Australie, au Japon et à Singapour. (Site Orphanet, portail des maladies rares et des médicaments orphelins (http://www.orpha.net/consor/cgi-bin/Drugs_ListOrphanDesignation.php?lng=FR, Consulté le 4 juillet 2013).

L'agent énonciatif s'est approprié ce texte à vocation juridique au moyen d'un verbe locutoire introducteur (*précisons tout de suite que*) et l'emploi de la première personne qui signale la présence de l'énonciateur dans l'énoncé.

nitivement comme les parents des deux filles à naître, «génétique» pour Dominique, «légaux et naturels» pour tous les deux. Il n'empêche : certains «amis» se posent quelques questions... (S. Mennesson, p 60-61, o-jur-13)

Les agents énonciatifs veulent faire bénéficier les autres parents des enrichissements lexicaux qu'ils effectuent, de la réappropriation, de la resignification de certaines expressions juridiques comme ci-dessus pour *mère porteuse*, requalifiée avec une extension de sens dans le genre masculin par cette mère ayant recouru à la GPA.

Au-delà de cette visée pédagogique, les parents expriment une attente perlocutoire et espèrent un effet de leur discours sur le monde : ils souhaitent faire évoluer la loi.

73. Voici un bref récapitulatif de la loi lors du décès d'un enfant avant la déclaration de naissance (cf. tableau ci-joint). Deux critères coexistent, la viabilité (seuil fixé à 22 Semaines d'Aménorrhée ou 500g selon les critères de l'OMS) et la vie ou non au moment de la naissance : [...] En effet, la circulaire de 2001 stipule qu'en l'absence d'un acte d'état civil, l'acceptation de ces corps dans les cimetières relève de l'appréciation des maires.

[...] Nous demandons la possibilité de déclarer à l'état civil ces enfants nés morts et non viables par un acte spécifique comme par exemple un acte d'enfant sans vie et non viable, à partir du moment où il y a un corps à récupérer avant 22 SA, quel que soit son terme ou son état.

Il ne s'agit pas de toucher au seuil de viabilité actuel qui garde tout son sens.

Il ne s'agit pas de donner un statut au fœtus. Les droits à l'IVG et à l'IMG restent les mêmes.

Il s'agit juste de considérer le vécu de certains parents et de le respecter.

Cet acte, à la différence de l'acte d'enfant sans vie d'un enfant né mort et viable dont nous avons pu bénéficier, ne donnerait lieu à aucune ouverture de droits (congé maternité, congé paternité, retraite...).

[...] Le bon sens devrait guider le législateur : laissez le choix aux parents ! Qui mieux que les parents peuvent décider ce qu'il est avant 22 SA ? [...]

Nous demandons une application réelle et harmonisée sur l'ensemble du territoire de la circulaire du 30/11/2001 (relative à l'enregistrement à l'état civil et à la prise en charge des corps d'enfants décédés avant la déclaration de naissance). [...]

- Une information claire sur le devenir du corps aux parents : bien que la circulaire précise que « l'établissement de santé est tenu d'informer la famille sur les différentes possibilités de prise en charge du corps » : c'est encore tabou et peu connu. (Site de l'association Nos tout- petits, onglet Témoignages, <http://www.nostoutpetits.fr/temoignages/son-histoire-votre-histoire/une-maman-sans-bebe-face-a-ladministration/>, Consulté le 20 avril 2014, a-jur-11)

Les demandes juridiques des parents endeuillés sont extrêmement informées, précises et argumentées, comme en témoigne cette lettre adressée à un député et publiée sur le site de l'association Nos . Les agents énonciatifs introduisent un discours juridique rapporté pour appuyer leur demande. Ce discours rapporté est introduit par le nom de l'acte concerné (*la circulaire de 2001*) et par un verbe locutoire (*stipule, précise*). Certains éléments des textes cités sont mis entre guillemets.

74. Lorsque j'ai rencontré les auteurs du présent livre, en septembre 2003, après avoir saisi la douleur de leur combat judiciaire, engagé dès la naissance de leurs filles, j'ai compris à quel point il était important de leur manifester un soutien inconditionnel et sans faille dans l'exercice de mon métier. (Mennesson, préface de Maître Nathalie B., p 7, o-jur-1)

Les énoncés étudiés jusqu'à présent sont des énoncés scripturaux rapportés qui émanent de textes juridiques. La présence de la parole des experts juridiques est en effet assez rare dans ce corpus. Les parents donnent la parole aux experts juridiques lorsque ceux-ci sont considérés comme des adjuvants (au sens de Greimas¹¹) qui peuvent aider leur cause et faire changer la loi. C'est le cas de Sylvie et Dominique Mennesson qui dans le cadre de la gestation pour autrui ont fait appel à un avocat et lui ont confié la préface de leur ouvrage. Les verbes cognitifs *saisir* et *comprendre* reflètent un cheminement de pensée qui a amené cette avocate à une adhésion fortement surassertée par deux qualificatifs (*inconditionnel et sans faille*) adjoints au mot *soutien*.

1.2.3. Émotion discursive et indignation morale

Au-delà d'une visée pédagogique, il semble que les parents recherchent une reconnaissance. Reconnaissance de l'existence de l'enfant mort ou de l'enfant né selon des modalités issues des techniques modernes de procréation :

75. J'ose à peine te dire la manière dont tu es décrit par ces textes de notre République qui œuvre soi-disant pour le bien-être de l'Homme : « débris humains », « produit innomé », « rien ». [...] Comment, pour les temps à venir, pourrai-je prétendre vivre sereinement en entendant au fond de moi cet indigne qualificatif de « produit innomé » ! (Haus-saire-Niquet 1998, p 194, o-jur-70)
76. Le mot fœtus n'existe pas dans les textes juridiques : on y trouve les termes d'enfant en cas de déclaration à l'état civil ou d'embryon, de produit innomé, sinon. (DEA du Dr Dumoulin, p 4, o-jur-99)
77. La loi qualifie les autres [sans acte de naissance] de : riens, produits innomés, ou encore de débris humains. [...] ils terminent « leur bref parcours » sur terre comme et avec les débris anatomiques des hôpitaux, par incinération ou enfouissement collectifs. (DEA du Dr Dumoulin, p 1, o-jur-100)

Dans l'énoncé [75], l'agent énonciatif manifeste son indignation morale par le mot *indigne*. Les désignations juridiques données aux enfants décédés *in utero* provoquent parfois l'indignation des parents ou de leurs adjuvants (le Dr Dumoulin¹² dans les énoncés [77] et [78]), suscitant ainsi un événement discursif et posant une question éthique de nomination. Certaines expressions usuelles par le passé (*débris humains, rien* en [75]) ont en effet profondément choqué les parents. La colère que suscitent ces désignations ressenties comme offensantes semble partagée. Ces désignations ont d'ailleurs progressivement disparu des discours officiels. Cela souligne l'importance de la question du fœtus dans

11 Selon le modèle actanciel présenté par Algirdas Julien Greimas en 1966 dans *Sémantique Structurale*, les actants d'un récit jouent chacun leur rôle, notamment les adjuvants (personnage, événement ou objet) qui aident le héros dans la résolution de sa quête.

12 Le Docteur Maryse Dumoulin est l'auteur du premier DEA d'éthique sur le sujet du deuil périnatal. Elle est aussi à l'origine de la création d'une association de professionnels de santé et de parents endeuillés, Nos tout-petits (et du site internet de l'association).

les années 2000. L'intervention des parents et de leurs adjuvants a semble-t-il contribué à changer une terminologie ne respectant pas la dignité humaine. C'est là l'une des fonctions de la linguistique populaire : intervenir sur la langue. Nous avons vu en 1.1 un cas comparable de maladresse discursive avec le mot *gavage*, et qui avait été « réparée » à la suite d'un échange conversationnel entre les parents-patients et l'infirmière.

78. Je ne voulais pas qu'on l'incinère avec des débris anatomiques, ça non, c'était un bébé complet ». (Dumoulin, par un parent endeuillé à propos d'un décès spontané à 6 mois de grossesse en 1992, p 16, l-iden-1)

Ces désignations sont communes au discours médical et au discours juridique puisque les médecins s'appuient sur le discours juridique. Les parents opèrent une resignification des éléments du discours juridique qui les ont choqués. Dans l'énoncé ci-dessus, la désignation *débris anatomique* est contesté par l'adverbe de négation *non* et resignifiée en *bébé complet*.

79. Je n'ai rien demandé, l'inscription au registre des embryons ne me disait rien, je n'avais pas perdu un embryon de 25 centimètres, j'avais perdu un bébé, c'était la fin d'un rêve, d'un projet, de tout un pan de vie. Le registre des embryons n'exprimait rien de cette réalité là. (Blog *Marie-Kerguelen*, <http://marie-kerguelen.over-blog.com/article-6233580.html> , 31 mars 2017, b-béb-3)

Même des expressions plus « neutres », comme *embryon* ou *enfant sans vie* font réagir les parents, en quête d'une reconnaissance identitaire de leur enfant. Là aussi, ils opèrent une resignification rendue manifeste par le parallélisme des structures syntaxiques (*je n'avais pas perdu/j'avais perdu*) où seul le complément varie, ce qui crée un effet de focalisation sur la distinction embryon/bébé.

80. Christelle s'insurge de la non reconnaissance de son fils Benjamin : « Il est inscrit sur le livret de famille, mais je n'ai pas pu lui donner de nom de famille, car il est appelé « enfant sans vie », donc il n'a pas droit à un nom. Je trouve ça injuste ! Pourquoi mon fils n'existerait pas ! Il a vécu quand même ! C'est la moindre des choses de pouvoir le faire reconnaître. » (Nathalie Z, p 149, o-iden-49)

Dans l'énoncé ci-dessus, c'est l'expression *enfant sans vie* qui fait réagir l'agent énonciatif. L'émotion due à l'indignation est perceptible par les marques de modalisation exclamative (phrases courtes ponctuées d'un point d'exclamation) et par une locution adverbiale de concession (*quand même*) qui révèle l'opposition de l'énonciatrice.

81. Deuxième partie / Harcèlements judiciaires (2000-2004) (Mennesson, sous-titre, p 95, o-jur-15)

Ci-dessus, les agents énonciatifs ont accolé au terme *harcèlement*, qui appartient au lexique juridique, le qualificatif *judiciaire* là où figure usuellement le qualificatif *moral* ou *sexuel*, deux types de harcèlement réprimés par la loi. Ainsi, par un habile choix lexical, l'agent semble mettre en accusation le corps judiciaire. Ce recours au lexique juridique leur permet de retourner l'accusation qui est prononcée à leur rencontre (visant à réfuter la filiation de leurs enfants nés sous GPA).

1.2.4. Expérienciation et expertise

C'est donc bien une réévaluation des termes juridiques qu'opèrent les parents. Bien informés, ces derniers mentionnent précisément les textes législatifs qu'ils commentent, comme ci-dessous en [82] :

82. A l'heure où j'écris ces lignes, à la date anniversaire de nos enfants, les choses bougent. Ce 22 août 2008 nous apporte une belle avancée forte en symboles. Deux décrets et deux arrêtés parus au Journal Officiel, enterrent ces fameux seuils de 22 SA ou 500g. Désormais les parents auront la possibilité d'inscrire leur enfant dans le livret de famille et de procéder à des obsèques, excepté dans les cas d'IVG ou d'Interruption Spontanée Précoce de Grossesse (l'on peut aussi dire fausse couche précoce, mais j'ai horreur de ce terme). Cette belle avancée n'est pas à négliger, même si malheureusement, un seuil persiste. Ce seuil coïncide à celui de l'Interruption Spontanée Précoce de Grossesse, qui, si elle n'est pas clairement définie dans le temps, est assurément nettement inférieure aux 22 SA. En fonction des spécialistes, il oscille de 14 à 16 SA. Cette mesure épargnera bien des souffrances. Bien que fragile, elle est aussi porteuse d'espoirs. (Nathalie Z, discours du père, p 214, o-jur-77)

Les décrets et les arrêtés auxquels réfère l'énoncé [82] sont évalués par l'énonciateur (*Cette belle avancée n'est pas à négliger, même si malheureusement, un seuil persiste*). L'adjectif *belle* et l'adverbe *malheureusement* témoignent d'un double jugement axiologique, à la fois positif et négatif. Il en est de même avec la mise en opposition des qualifiants *fragile/ porteuses d'espoirs*. Les agents sont si bien imprégnés du discours juridique qu'ils accèdent à une position d'expert.

Il aura fallu un événement douloureux pour que les agents énonciatifs discutent ainsi ces *textes-archives* (Charaudeau 2009 : 52), ces *discours constitutants* (Cossuta et Maingueneau 1995). Selon Frédéric Cossutta et Dominique Maingueneau, « sont constitutants essentiellement les discours religieux, scientifique, philosophique, littéraire, juridique » (Cossuta et Maingueneau 1995 : 113). Les discours constitutants sont le soubassement des autres discours car ils sont liés à une « source légitimante » (*ibid.*).

83. En quatre années, ce travail n'a jamais été fait par le parquet qui se contente d'empiler des concepts abstraits, comme « la fraude à l'adoption » ou « le trouble à l'ordre public », sans réalité juridique. (D. Mennesson, p 188, o-jur-43)

Dans l'énoncé ci-dessus, le père recourant à la GPA conteste sur le plan référentiel les concepts présentés par le parquet en leur ôtant toute *réalité juridique*. En se plaçant ainsi sur le plan de la référence, ils ôtent aux mots leur pouvoir, ils réfutent la fonction d'*archéion*¹³ (Cossuta et Maingueneau 1995 : 112) de ces termes juridiques.

Les agents font réapparaître le discours juridique selon différentes modalités (répétition, reformulations, commentaires, etc.). Ils s'imposent par leur discours comme experts dans des domaines qui le plus souvent étaient éloignés de leur vie quotidienne, comme la médecine ou le juridique. Des domaines qualifiés d'expertise et dont les représentants tenaient le *skeptron*. Ces parents-experts partagent ce savoir avec d'autres parents moins informés.

13 Selon les auteurs, « les discours constitutants mettent en œuvre une même fonction dans la production symbolique d'une société », une fonction d'*archéion*. Le terme *archéion* réfère à la fois au lieu d'autorité et aux archives publiques (Cossuta et Maingueneau 1995 : 112-113).

84. D'autres rattachent la parenté à l'accouchement. Les défenseurs de cette position se basent sur le droit romain fondé sur l'adage «*mater semper certae est*», qu'ils traduisent improprement par «*la mère est celle qui accouche*». Ceci est un glissement sémantique d'une vision réductrice. N'oublions pas que le droit romain établissait la filiation par le père et lui donnait quasiment un droit de vie ou de mort sur l'enfant. (Mennesson, p 14, o-jur-7)

A la façon d'une herméneutique juridique, les parents-experts vont jusqu'à se référer aux sources mêmes du droit, et à s'opposer aux interprétations qui ont pu en être faites en se référant à un savoir commun (*N'oublions pas que*).

Par l'expérimentation, les agents énonciatifs manifestent leur volonté de contrer les dispositions établies dans les textes juridiques ; ils se placent sur un plan d'égalité avec les auteurs juridiques, prenant un statut d'expert et devenant acteur du droit.

1.2.5. Une parole d'évangile

Lorsqu'il a été prononcé en faveur des parents, lorsqu'il n'est plus critiqué, le discours juridique redevient parole d'évangile : il ne peut plus être remis en question. Le faire ré-apparaître dans les ouvrages de témoignage augmente cette assurance. Il est ré-assurant pour des parents en deuil, puisqu'il assure de l'existence de leur enfant, mais aussi pour des parents ayant recours à la GPA.

85. Pendant ce temps, Dominique se présente comme un «père porteur»». Lui aussi, en effet, «porte» ses enfants à naître ! Notre bonheur est d'autant plus grand que nous venons de recevoir par courrier le jugement californien qui nous reconnaît juridiquement et définitivement comme les parents des deux filles à naître, «génétique» pour Dominique, «légaux et naturels» pour tous les deux. Il n'empêche : certains «amis» se posent quelques questions... (S. Mennesson, p 60-61, o-jur-13)

Dans l'énoncé ci-dessus, alors que les agents énonciatifs se battaient justement contre le caractère définitif des textes de loi qu'ils voulaient voir évoluer en faveur de la GPA, ce qui est *juridique* est à nouveau *définitif*.

86. De retour à la maternité, mon mari m'a montré la déclaration d'enfant né «sans vie», avec le prénom de Raphaëlle, enfant sans vie. La date et l'heure de la «naissance» sont précises. Ce n'était pas un cauchemar mais une réalité et ces mots imprimés sur du papier blanc en étaient la preuve. En même temps, nous avions aussi la preuve écrite que notre bébé avait existé. (Martineau, p 37 suite, o-iden-9)

La déclaration d'enfant né sans vie, si contestée par les parents, est dans l'énoncé-ci-dessus qualifiée de *preuve*. Les documents juridiques reprennent leur statut de discours constituants et incontestables.

De par leur position ambivalente, à la fois contestataire et adhérente aux valeurs juridiques, les parents se retrouvent dans une situation paradoxale. Ils réfutent des concepts (en [83]), contestent l'adéquation de certaines expressions juridiques (en [63], [71], [75], [78], [79], [80], etc.), évaluent la justesse de certains décrets (en [82]). Et dans le même temps, ils ne s'affranchissent pas totalement de ces textes. De même qu'ils étaient sous la domination

d'un discours d'expert médical, ils semblent enserrés dans le carcan juridique dont ils ne peuvent s'échapper.

Le discours d'autorité reprend ses droits. Les parents ont déplacé l'autorité discursive mais remettent le skeptron à sa place lorsque le deuil est fait, lorsque leur enfant et leur statut de parent ont été reconnus. Tout se passe comme s'ils retombaient sous le joug de la « fiction légale » dont parle John Austin : l'énoncé de la loi redevient l'énoncé d'un fait (Austin 1991 [1962] : 40). L'autorité discursive est une notion mouvante, sujette à des déplacements temporaires. Elle ne peut être considérée comme un élément exclusivement extérieur et sociologique (Oger 2013), à la façon de l'*auctoritas* antique (autorité que tenait l'empereur romain de son titre de *princeps* ou premier citoyen) ainsi que nous l'avons remarqué dans l'analyse du discours médical.

Les textes juridiques source retrouvent leur place de discours constituants et ne sont plus traités comme un discours « malléable », modifiable. Les parents les remettent sur les rayonnages des textes-archives. Ils reprennent leur fonction d'*archéion* (Cossuta et Maingueneau 1995 : 112), de textes de référence qui fournissent des « preuves ».

CONCLUSION 1.2. LA MISE EN PLACE D'UN DISCOURS D'EXPERT

Nous avons vu dans la partie précédente (1.1) que les parents pouvaient développer des compétences d'expertise médicale par le moyen d'un lexique scientifique acquis par des recherches lexicologiques. Ils atteignent de même un niveau d'expertise juridique de spécialistes du droit (dans un domaine très circonscrit il est vrai, par exemple celui de la gestation pour autrui, ou celui de la nomination des enfants décédés prématurément).

Au moyen de différentes modalités d'insertion des textes juridiques et médicaux, qui vont du simple processus de répétition au mimétisme scriptural et à une analyse métalinguistique parfois très critique, les parents briguent un statut d'expert, pénétrant dans des sphères habituellement inaccessibles, telles que celles du Tribunal et de l'Hôpital. Des univers de spécialistes où le savoir (et le lexique technique qui le soutient) est le sésame. La frontière s'estompe entre la parole ordinaire et la parole extraordinaire de ceux qui sont censés avoir l'expertise d'un domaine spécifique (ici la maladie, la naissance et la mort sur le plan médical ou juridique). Dans la douleur de leur deuil, mais se libérant de toute sidération linguistique, ces parents acquièrent la connaissance nécessaire pour pénétrer ces enceintes. On peut faire l'hypothèse que cette étape d'expertise linguistique – provoquée par une indignation morale discursive – est une étape nécessaire à leur deuil. Ce statut d'expert participe au travail de resignification opéré par les agents énonciatifs sur les expressions juridiques qui les ont blessés.

CONCLUSION CHAPITRE 1

DE LA FOLK LINGUISTIQUE À L'ELABORATION D'UN DISCOURS D'EXPERT

Dans ce premier chapitre, l'étude des discours médical et juridique rapportés a permis de mettre au jour certains des effets non intentionnels du langage par la folk analyse des agents énonciatifs sur des discours autres. Elle a fait émerger la notion de sidération linguistique et d'échec conversationnel. Elle a aussi montré que les émotions suscitées par le langage et la sidération pouvaient être résolues par un contre discours rapportant les paroles qui ont blessé, les reformulant, les remettant en scène, et s'ouvrir sur une resignification thérapeutique.

Les ajustements discursifs des mots et des énoncés blessants ont abouti à l'élaboration d'un discours d'expert tant dans le domaine médical que juridique.

Ces premières conclusions remettent en question la délimitation entre les discours ordinaires et les discours d'experts.

CHAPITRE 2

IDÉOLOGIE ET DOXA : LES DISCOURS DE CONSOLATION ET D'ACCEPTATION

Ce corpus comprend de nombreux discours rapportés ainsi que des textes cités. Le discours des endeuillés est une mosaïque de voix autres, médecins, juristes, écrivains, poètes, etc. Lorsque la parole autre est rapportée, ses effets en réception sont longuement commentés par les agents énonciatifs.

Nous avons vu de nombreux exemples montrant les interrogations des agents énonciateurs sur la langue dans la présentation des discours médical et juridique rapportés (1.1 et 1.2). J'ai ici circonscrit les productions relevant de ce que j'appelle le *discours de consolation*. Il s'agit de phrases toutes faites, de stéréotypes offerts en guise de consolation à des parents confrontés à l'annonce de la maladie ou du décès de leur enfant. Ces phrases qui émanent de l'entourage proche des endeuillés suscitent le plus souvent la colère des parents qui les rapportent dans leurs témoignages, les analysent, les critiquent, les réévaluent, tant sur les forums de deuil que dans les ouvrages. Nous avons vu au début de cette recherche les trois catégories de la typologie des pratiques folk (Paveau 2000) : l'aspect prescriptif est dominant dans l'analyse des discours sur des discours ordinaires. Les parents égrainent ces phrases au fil de leurs écrits en les assortissant de commentaires évaluatifs. Ils les présentent sous forme de listes de « phrases à ne pas dire », à la façon d'un recueil de perles, dans la veine du musée des horreurs. En *producers* de la langue et des discours, les agents énonciatifs s'emparent des discours autres, les commentent et imposent des normes. Mais il aura fallu que s'écoule un certain temps avant que ne s'élaborent ces réponses à des discours consolateurs dont l'efficacité perlocutive est remise en cause. Les agents recourent à différents moyens linguistiques tels que la ponctuation expressive, la métaphore, la reformulation ou le commentaire métalinguistique pour dévaluer leur effet consolateur.

Un autre discours influence fortement les productions des parents en souffrance : le discours religieux. Soit les agents en reproduisent fidèlement des extraits, soit ils modèlent leurs écrits sur les textes bibliques, s'inspirant plus précisément du mode injonctif propre à ces textes, pour formuler des injonctions adressées à l'enfant mort. Ils s'appuient sur les paroles sacrées dans les épitaphes funéraires mais aussi, sous forme de prières ou d'injonctions, dans les ouvrages témoignages, les forums de l'internet, les livrets d'association et le livre de mémoire. En ce qui concerne les épitaphes, ces dernières proviennent essentiellement de sépultures chrétiennes. La référence utilisée pour leur analyse et les traductions est la *Nouvelle Bible Segond*.

Ainsi, loin d'être contesté comme le discours de consolation (ainsi que le discours médical et le discours juridique), le discours religieux n'est pas remis en question par les agents. Bien plus, ces derniers prennent la parole sainte comme modèle. Le mode injonctif permet aux parents endeuillés de poursuivre un dialogue avec l'enfant mort.

2.1. L'AGENT ÉNONCIATIF ORDINAIRE FACE AUX LOCUTEURS ORDINAIRES

Les situations douloureuses suscitent des discours de consolation qui sont répertoriés et commentés par les parents dolents. Le corpus collecté par les agents est assez conséquent. L'abondance de ces discours rapportés montre que la maternité est une préoccupation partagée qui autorise tout un chacun à tenir un discours fortement modalisé. Je présente tout d'abord les caractéristiques de ce discours cité avant de montrer la façon dont les agents l'introduisent dans leurs propres discours. Nous verrons que ces discours les ont amenés à proposer, dans la tradition française des manuels de savoir vivre, des collections d'énoncés réparateurs.

2.1.1. Typologie du discours cité consolateur

Les parents endeuillés ont isolé un certain type de discours qu'ils ont identifié comme un discours de *consolation*, terme récurrent :

87. Car il y a ces « consolations » trop vite dites, ces paroles maintes fois entendues et qui sont quasiment toujours rapportées au cours des rencontres [entre psychologue et patients] : « Allez, vous en referez un autre, vous êtes jeunes » ou quelques jours seulement après l'accouchement : « Ca va bien maintenant ? Il faut tourner la page et vite vous remettre », ou encore : « c'est beaucoup mieux comme ça, rendez-vous compte, le calvaire, s'il avait vécu ! » miroirs bien souvent d'un déni encore très ancré et de peurs archaïques qui viennent « prendre au ventre » [...] sur leur capacité ultérieure à « refaire » de la vie là où la mort est venue s'installer par effraction. (Haussaire-Niquet 2004, p 57, o-réac-88)
88. « Le plus insupportable, c'est tout ce qu'on entend comme paroles idiotes de consolation. » « Mais qu'est-ce qu'ils croient, qu'il suffit de faire review en appuyant sur un bouton pour effacer et réenregistrer un morceau de vie qui nous conviendrait mieux ? Nicolas, ce n'était pas un rush de cinéma ni un morceau de cassette abîmé, c'était notre bébé ! » (propos d'une mère endeuillée rapportés par Haussaire-Niquet 2004, p 57, o-réac-89)

Dans les énoncés ci-dessus, les agents ont mis entre guillemets de citation des phrases usuelles de consolation prononcées par l'entourage. Différentes modalisations montrent qu'ils refusent de considérer ces énoncés comme des discours consolateurs. En [87], le mot *consolations* est encadré de guillemets de rejet. Plus explicitement, en [87] et en [88], les qualificatifs *trop vite dites* et *idiotes* confèrent à ces discours un statut de propos irréflechis.

Leur caractère répétitif est aussi souligné (*maintes fois entendues*). En [88], la métaphore du rembobinage associée à la question rhétorique et à l'exclamation d'indignation montre que ces phrases n'obtiennent pas l'effet perlocutoire escompté. Toute parole, aussi neutre soit-elle, peut avoir un effet blessant.

Ces phrases de consolation partagent plusieurs caractéristiques : modalité conative, stéréotypie du discours cité, auto-effacement de l'énonciateur du discours cité, effacement du thème du discours cité.

– La modalité conative du discours cité

Elle est omniprésente et je n'en donnerai que quelques exemples parmi les plus représentatifs, notamment de l'injonction d'oubli :

89. « Oublie, oublie! », me servent ceux qui n'ont suivi notre histoire que de loin. (Brunetaud, p 113, o-réac-8)
90. La solitude peut être imposée par les réactions de notre entourage ou de la société en général. Je m'explique en donnant ici différentes phrases que l'on entend trop souvent : « La vie continue, tu dois tourner la page. » « Tu pleures encore ! » « Il faut accepter, c'est la vie. » On nous culpabilise presque de vivre encore notre deuil. Nous dérangeons. (par le père d'un enfant de 6 ans renversé par une voiture, Fafard Sindon, p 114, o-réac-99)
91. « Arrête d'y penser ! Il faut oublier et penser à l'avenir. » Effectivement l'enfant décédé ne reviendra pas. Mais occulter la réalité est impossible et avant d'évoquer l'avenir, il convient de vivre le présent. (Nathalie Z, p 182, o-réac-61)

Dans les énoncés ci-dessus, l'injonction d'oubli et d'acceptation est exprimée par la forme verbale de l'impératif (en [89]) ou par des verbes modaux à modalité déontique (*falloir*, *devoir* en [90] et en [91]).

– La stéréotypie du discours cité

Le recours à des expressions stéréotypées est une pratique courante dans les discours sociaux de condoléances (*M et Mme X ont la douleur de vous annoncer...*). Les énoncés consolateurs de ce corpus sont émaillés de très nombreuses locutions stéréotypées (*tourner la page, faire son deuil*, etc.). Ce sont des phrases toutes faites que chacun entend un jour ou l'autre. Nous en avons déjà vu quelques exemples dans l'énoncé [90] (*La vie continue, tu dois tourner la page, Il faut accepter, c'est la vie*).

Le discours consolateur de l'entourage des endeuillés porte toutes les marques de la stéréotypie (effacement des marques d'énonciation). Je reviendrai dans le chapitre 4 sur ce lien entre la stéréotypie et l'émotion : ces phrases a-émotionnelles, pseudo-consolatrices, sont là pour ramener à la raison le parent endeuillé, l'empêcher de déverser verbalement ses émotions.

– L'auto-effacement de l'énonciateur du discours cité

Dans de nombreux énoncés, tels que ci-dessous en [92], on observe un effacement des marques énonciatives relatives à l'énonciateur du discours cité au profit d'énoncés d'adresse et d'énoncés généralisants. Ce phénomène a été étudié par Charaudeau 1992 (qui présente la disparition du sujet parlant comme un jeu), par Robert Vion 2001 (où l'effacement vise à élaborer la figure d'un énonciateur universel dans le cadre de discours scientifiques ou théoriques présentés comme distanciés du sujet parlant¹), par Gilles Philippe 2002 (qui parle d'appareil formel de l'effacement énonciatif), par Alain Rabatel 2004 (qui analyse les principes de cet effacement énonciatif dans le cadre du discours rapporté, ce qui l'amène aux concepts de sur-énonciation et de sous-énonciation) ou encore par François Provenzano 2010 qui associe lui aussi l'effacement énonciatif au discours théorique. S'il est bien en rapport à la doxa, l'effacement énonciatif est ici associé à un discours non pas théorique ou scientifique mais populaire et axiologique.

92. Des questions douloureuses pour les couples confrontés, renforcées par des remarques bienveillantes de l'entourage, qui se révèlent toxiques : « profites des enfants qui te restent », « ce n'est pas bien de grandir comme enfant unique, pourquoi tu ne lui donnes pas un frère/une soeur », « tu peux être heureux sans enfant », « tu sais à ton âge, c'est normal que ça ne marche plus ». (Association Petite Émilie, 18 Jul 2010, article sur le double deuil, par deux mères endeuillées de l'association, p 4, a-réac-6)

Ainsi, dans l'énoncé ci-dessus, les déictiques personnels sont uniquement ceux de la deuxième personne, ce qui manifeste la volonté de l'énonciateur cité de ne pas s'impliquer dans la situation et renforce la modalité conative. Les pronoms deuxième personne s'associent à des énoncés moraux portant sur ce que le co-énonciateur « devrait » faire. Ces énoncés tendent ainsi vers une désinscription énonciative due à la notion de devoir et d'obligation. Ce procédé est mis en alternance avec des énoncés généralisants à valeur axiologique (*ce n'est pas bien de, c'est normal que*) qui relèvent davantage encore d'un effacement énonciatif.

L'effacement énonciatif relève d'une stratégie énonciative de la part de l'entourage, visant à généraliser le contenu de l'énoncé, le rendant ainsi incontestable et produisant un « effet d'objectivité » (Kerbrat-Orecchioni 1978 : 66). Dans l'énoncé précédent, l'incise *tu sais* pose comme entendu, comme opinion commune, le cotexte de droite. Le lien entre doxa et effacement énonciatif est reconnu par ceux qui se sont penchés sur la question :

En effet, s'il est indéniablement lié au concept d'*ethos* et à une démarche de persuasion, l'effacement énonciatif a également affaire avec la *doxa*. Parmi les marques de « l'appareil formel de l'effacement énonciatif », Alain Rabatel range « les énoncés doxiques » (Rabatel 2004), là où Robert Vion parlait de « parallélisme » pour caractériser les mises en scène énonciatives permettant « au locuteur de construire son propos en relation avec d'autres opinions » (Vion 2001 : 333). (Provenzano 2010 : § 12)

Par la modalité injonctive, l'effacement de sa propre énonciation, le recours à des formes généralisantes et à des adverbes axiologiques, l'énonciateur de discours consolateurs doxiques et axiologiques exprime le point de vue dominant d'un surénonciateur tel que le

1 Vion 2001 : 334-335.

pose Alain Rabatel : « La surénonciation est définie comme l'expression interactionnelle d'un point de vue surplombant dont le caractère dominant est reconnu par les autres énonciateurs (Rabatel 2004 : 9).

– L'effacement du thème du discours cité

Les discours consolateurs mettent très peu en mots la situation de l'endeuillé, au profit de pronoms euphémisants tels que *ce* ou *ça* :

93. Je n'ai pas ressenti un manque de rituel, mais surtout un manque de compassion et de respect. [...] Certains se sont permis des réflexions du style : tu n'as pas eu le temps de t'y attacher ou, il vaut mieux ça qu'un enfant handicapé etc. (Martineau, propos d'une mère endeuillée, p 78, o-réac-3)
94. Il ne faut pas écouter ceux qui disent « le temps va passer, on va vite oublier ça et aller de l'avant ». (Association Petite Émilie, Lettre 14, juil 2009, témoignage d'un parent non mentionné, p 2, a-réac-2)
95. « Ca aurait pu être pire si... »
 - « Ce n'est qu'une fausse couche, ça arrive souvent »
 - « C'est bizarre, ça n'est jamais arrivé dans la famille »
 - [...] – « A 6 mois de grossesse, ce n'est pas vraiment un bébé, il n'était pas fini »
 - [...] – « Il faut oublier tout ça, de toute façon si ça devait arriver ». (Association Nos tout-Petits, Livret *Processus de deuil et relations avec l'entourage suite au décès d'un tout-petit*, 2010, propos de parents rapportés pêle-mêle, p 34-35, a-réac-20)

Dans les énoncés précédents, le thème du discours, c'est-à-dire la situation du deuil ou l'enfant décédé, est désigné par le démonstratif *ça* qui marque « l'incapacité ou le refus de nomination » (Lafont 2004 : 56). L'enfant décédé prématurément est réduit à un *ça* dénué de prénom et de toute humanité. Mis dans la classe d'objet, le fœtus, ou l'embryon ou même l'enfant mort-né, n'est plus une entité humaine.

2.1.2. Du discours rapporté à l'effacement énonciatif de l'énonciateur cité

L'effacement énonciatif peut concerner la parole de l'énonciateur mais aussi une parole autre dans le cadre du discours rapporté. Alain Rabatel l'associe au locuteur cité et au locuteur citant :

- [...] la désinscription énonciative peut affecter [...],
- le locuteur cité, dont l'origine énonciative est brouillée, voire omise par le locuteur citant, dont les direx initiaux sont re-présentés (et non pas simplement rapportés) sous une forme qui efface une partie de leur contexte initial (îlots textuels, discours indirect ou narrativisé - effaçant le dire originel et les informations véhiculées par ce dire -, discours direct imaginaire, itératif, etc.);
 - le locuteur citant, qui peut gommer, déplacer, modifier les marques du rapport (suppres-

sion du verbe attributif, des marques d'ouverture et de fermeture des dîtes) ou modifier leur orientation argumentative; représenter des énoncés originellement embrayés (du moins par convention tacite) comme des énoncés non embrayés, etc. (Rabatel 2004 : 8)

La façon dont sont rapportés les discours consolateurs contribue à effacer la présence de leur énonciateur :

96. Je sais au fond de moi qu'il n'y a pas de malice, mais quand même, écrire des trucs comme : « On ne se relève pas d'un drame pareil », « Il n'y a rien de pire au monde que de perdre ses enfants » ou encore : « Je me demande comment vous faites pour être encore en vie après une pareille tragédie » tient de la bêtise crasse. (Revol, p 102, o-réac-1)
97. Je n'ai pas ressenti un manque de rituel, mais surtout un manque de compassion et de respect. [...] Certains se sont permis des réflexions du style : tu n'as pas eu le temps de t'y attacher ou, il vaut mieux ça qu'un enfant handicapé etc. (Martineau, propos d'une mère endeuillée, p 78, o-réac-3)
98. Les mots d'un papa
« Je vous souhaite un joyeux Noël à tous les trois ».
C'est bizarre, mais cette phrase peut me faire plaisir ou, au contraire, m'attrister : tout dépend de la personne qui me l'a envoyée (Association Petite Émilie, Lettre 20 Janv 2011, « Les mots d'un papa », article écrit par un père endeuillé au moment de Noël, p 5, a-réac-7)

Les énoncés consolateurs apparaissent dans le discours des parents sous la forme apparente d'un discours rapporté traditionnel placé entre guillemets et précédé de deux points (en [96] et en [97]) ou placé entre parenthèses (plus bas en [100]). L'énoncé cité est donc bien distinct de l'énoncé citant. Cependant la classification de ces énoncés est plus complexe qu'il n'y paraît. Si l'on se réfère aux grammaires, les guillemets marquent canoniquement le discours rapporté et sont l'un des attributs typiques du discours rapporté direct. Ces énoncés devraient donc être répertoriés comme du discours direct. Cependant l'absence de verbe locutoire introducteur, marque des formes canoniques du DR (Rosier 2008a : 56), donne à réfléchir sur leur statut. Ici se substituent au verbe de parole introducteur divers syntagmes nominaux (*des questions douloureuses, des remarques bienveillantes de l'entourage* en [92], *des réflexions du style* en [97], *des trucs comme* en [96], etc.). Le mot *question* dans les énoncés [92] et [103], suppose de questionner et donc sous-entend un énonciateur-questionneur, le mot *remarque* en [92] suppose aussi un énonciateur. Dans un énoncé comme en [98], il n'y a plus aucune référence à un acte de parole, hors les guillemets ; l'énoncé entre guillemets est assimilé anaphoriquement à une *phrase*, ce qui désigne un élément de discours mais ne réfère pas à un acte de parole. De plus, le mot *phrase* est déterminée par le démonstratif *cette* qui contribue à l'effacement de l'énonciateur cité.

99. Personne ne prête serment sur Petite Émilie. Mais dans les faits, nous sommes là, uni(e)s, comptant les uns sur les autres, restant proches les uns des autres, malgré tout ce qui est parfois entendu : « Arrête de ressasser » « Tu vas pas encore aller les voir?! » « Lâche un peu cet ordinateur » « Mais qu'est ce que ça va t'apporter à part pleurer? ». Malgré toutes ces oppositions, nous sommes là parce que nous en avons besoin, parce que nous avançons. (Association Petite Émilie, Lettre avril 2009, p 3, mot de la vice-présidente)

commentant les propos de Régis Debray à la radio, suite à l'édition de son livre « le moment fraternité », a-réac-1)

Dans l'énoncé ci-dessus, la source énonciative est fortement effacée par la diathèse (*tout ce qui est parfois entendu*) qui met en doute le discours.

Dans ces discours, les agents énonciatifs marquent la présence d'un discours autre (par des guillemets, par les deux points, par des syntagmes référant à un acte de parole, etc.) mais sans individualiser leur énonciateur, faisant de ces phrases des énoncés doxiques qui véhiculent les divers points de vue d'une majorité de personnes : ne pas s'en faire/relativiser (puisqu'on est jeune, qu'on a d'autres enfants, etc.), oublier au plus vite ce qui fait de la peine...

2.1.3. De l'énumération à l'effacement de l'énonciateur cité

Ces énoncés consolateurs apparaissent souvent en grappes. Les agents énonciatifs les regroupent en les décontextualisant. Ces listes d'énoncés abondent dans les ouvrages témoignages ainsi que dans les lettres et les sites internet d'associations. Les termes ou les collocations introductrices telles que *comme, ou encore* (en [96]), *du style* en [97], *etc.* (en [98] et ci-dessous en [100]) ouvrent un paradigme :

100. Pour ne pas être submergée affectivement par la patiente, l'équipe se réfugiait dans la fuite [...] dans la banalisation de ce que je vivais (« vous êtes jeune, vous en ferez d'autres », c'est moins grave que si ce bébé avait vécu quelques heures, vous vous seriez attachée », « vous avez déjà deux autres enfants, il ne faut pas vous plaindre », « arrêtez de pleurer pour rien », « dans quinze jours vous n'y penserez plus », « oubliez tout ça » etc...) (Martineau, p 80, o-réac-4)

Par cette énumération, les parents endeuillés font un travail linguistique de classement. Mais qu'on ne s'y trompe pas, ce classement n'a pas pour but premier une méta-analyse linguistique mais une appréciation axiologique : l'énumération leur permet d'effacer le sujet énonciateur cité et ainsi d'exorciser ces énoncés par la moquerie ou l'humour. Ce travail de classement peut être considéré comme un principe opératoire de la folk linguistique. Le fait que ces énoncés ne soient pas attribués à un énonciateur particulier est accentué par le recours à des adverbes ou locutions adverbiales de comparaison (*comme, du style* en [96] et en [97]) montrant qu'il ne s'agit là que d'un échantillonnage. Il est aussi renforcé par des locutions indiquant une énumération non exhaustive (*ou encore* en [96]), ce qui accentue le caractère stéréotypé de ces énoncés. Ce procédé d'effacement énonciatif (Rabatel 2004, Rosier 2004) se double ainsi de diverses ruses langagières permettant de dévaloriser le contenu de ces énoncés en les démultipliant à l'infini.

Dans l'énoncé suivant, l'agent énonciatif ne se contente pas de collectionner des énoncés déjà-dits, à la façon du discoursiviste collectionneur d'énoncés :

101. **Le poids des mots** : La devise d'une publication à grand tirage, débute par « Le poids des mots... ». Si elle est tant connue aujourd'hui, c'est bien qu'elle porte une part de vérité. Les mots, maillons du langage, permettent d'exprimer, de nuancer, de colorer nos pensées, nos conceptions, notre volonté, nos humeurs. Ils se choisissent en fonction de notre inter-

locuteur, et l'informent sur nous, sur notre éducation, nos bagages, notre vécu, le message que l'on veut faire passer... Leur choix est donc très important. En tant que père, j'ai donc choisi un florilège d'expressions, de termes, de réflexions qui m'ont ou qui auraient pu m'être adressées, ou encore que j'ai pu lire, suite au décès de mon fils. Exutoire ou explication de texte, je souhaite y apporter mon analyse. Certaines me révoltent, d'autres m'attristent, me font rire jaune ou encore me font applaudir à deux mains. Leur dénominateur commun est de me faire réagir. La révolution des mentalités passe aussi par celle du langage. (Nathalie Z, discours du père, p 236, o-folk-201)

L'agent énonciatif y ajoute des réflexions qui « auraient pu » lui être adressées, à la façon d'un grammairien fabriquant ses énoncés d'étude. Son objectif est ambitieux, il relève d'une *révolution*. La *révolution des mentalités* passerait par une action pédagogique. Les moyens semblent cependant dérisoires face à cet objectif révolutionnaire si l'on considère que le lexique sollicité relève davantage du vocabulaire scolaire du premier cycle, ou du second cycle au mieux (*explication de texte, dénominateur commun*).

102. **Le poids des mots : [...] -Au moins il vous en reste un!** (Dans le cas de la perte d'un jumeau) : Il est évident que mieux vaut perdre un enfant que les deux. Toutefois cela n'enlève pas le deuil à accomplir concernant le jumeau décédé. Un premier mécanisme de protection consiste à se focaliser sur l'enfant survivant pour tenir le choc de l'annonce. Il ne fait que reporter, le temps de prendre conscience que l'être cher est définitivement disparu, le début du travail de deuil. Ainsi, faut-il vraiment lancer pareille affirmation ? N'est-ce pas une façon de minorer la peine ou même de dire « comme il vous en reste un, vous n'avez pas le droit de vous plaindre! » Les as de la Lapalissade me diront, qu'il n'y a rien de plus exact que cette phrase. Je ne peux leur donner tort, mais je leur répliquerai qu'au niveau stupidité, ils sont pas mal aussi! Viendrait-il à l'idée de dire à quelqu'un qui a perdu son père, de lui dire « au moins il te reste ta mère! » ? (Nathalie Z, discours du père, p 239, o-folk-205)

Ce que collectionne cet agent énonciatif, ce sont des expressions relevant du discours psycho-médico-politico-juridique (*fausse couche, deuil du projet parental...*) mais aussi de ces phrases consolatrices à double tranchant qu'il analyse longuement.

Ces énumérations ont pour effet de généraliser des discours particuliers. Elles s'inscrivent dans la veine du recueil de perles, ou, plus anciennement, de cacographies.

Selon Laurence Rosier, le procédé qui « vise à généraliser un discours particulier » par le recours à un énonciateur stéréotypique (ici l'entourage) peut être considéré comme une forme particulière de métonymie :

[...] la source est légitimée par un renvoi à un énonciateur stéréotypique qui est moins là pour lui-même que pour la classe et son discours stigmatisé, qu'il s'agisse d'un type géo-culturel (le voisin), social et professionnel (le concierge, le journaliste, le philosophe) ou plus essentialiste (les femmes, les jeunes, etc.). Dans ce dernier cas, on parlera de « métonymie énonciative » puisqu'on vise à généraliser un discours particulier à l'ensemble des énonciateurs semblables. (Rosier 2004 : 68)

103. [...] nos relations avec nos familles sont différentes et l'incompréhension de beaucoup de gens face à notre demande ne nous choque plus. Nous avons souvent dû répondre aux mêmes questions : pourquoi avoir déclaré Constantin ? Comment nous vivions cette « fausse couche » ? Si on avait vu le bébé ? / Nous ne savons pas toujours quoi dire quand on nous demande combien on a d'enfant. (Association Petite Émilie Lettre 23, oct 2011, témoignage d'une mère sur l'IMG qu'elle a subie, p 6, a-réac-8)

Dans l'énoncé ci-dessus, les remarques rapportées sont rassemblées sous une désignation commune (*mêmes questions*) qui efface les différents énonciateurs pour laisser place à une voix unique et délocutée² (ce dont on parle prime sur celui qui parle).

On serait tenté de comparer ce régime à ce que décrit en 2004 Dominique Maingueneau de la *participation*. Ces énoncés en partagent certains traits comme leur autonomie (relativisée cependant par la présence de guillemets) et l'effacement de la source énonciative. L'ensemble des énonciateurs responsables des énoncés cités devient ainsi une sorte d'*hyperénonciateur* (Maingueneau 2004). Certes la source du discours rapporté reste encore présente mais elle est généralisée : l'énonciateur unique est pluralisé et assimilé à une masse indifférenciée d'énonciateurs qui regroupe tous les membres de l'entourage des endeuillés. Par ailleurs, ces énoncés se distinguent des participations par leur forme qui n'est pas entièrement stéréotypée (même si les énoncés comprennent des expressions stéréotypées) ; il ne s'agit pas de proverbes, de dictons ou d'autres énoncés sentencieux. La présence d'embrayeurs (pronoms personnels *je, tu*, etc.) et d'autres marques d'énonciation les distinguent des énoncés proverbiaux. La répétition est aussi l'un des critères de la participation. Ces citations sont à la fois répétées par l'entourage et par les parents dans les ouvrages, les forums, les lettres d'associations... Mais ce ne sont au départ des stéréotypes que pour les parents endeuillés qui les entendent à longueur de temps, autrement dit, le caractère itératif de ces citations n'en fait des stéréotypes que dans une situation donnée, celle du deuil d'enfant. Autre élément qui les différencie des participations de Maingueneau 2004 : les énonciateurs citants ne montrent pas leur adhésion à l'énoncé cité mais au contraire le reprennent pour le dénoncer (au contraire du discours religieux comme nous le verrons dans la section suivante). Les parents tentent de retourner les discours qui les ont blessés vers leur source d'origine. C'est une véritable joute linguistique entre les endeuillés et leur entourage. Leur lance se nomme *stéréotypie*.

104. Là aussi, l'entourage a du mal à admettre cette situation. « Il faut tourner la page, continuer ainsi est morbide, vous auto-entretenez votre chagrin... », etc, etc... (Association Petite Émilie, Lettre 14, témoignage d'un père non mentionné, p 2, a-réac-3)

105. Il ne faut pas écouter ceux qui disent « le temps va passer, on va vite oublier ça et aller de l'avant » (Association Petite Émilie, Lettre 14, juil. 2009, témoignage d'un parent non mentionné, p 2, a-réac-2)

Dans les deux énoncés ci-dessus, l'hyperénonciateur est désigné par une désignation collective, *l'entourage* et par un pronom démonstratif pluriel ou singulier (*ceux, celui qui*), déniait davantage à chaque énonciateur sa singularité.

106. **Les fêtes** / La fin d'année est propice aux pots entre collègues et aux repas de famille. Ce sont toujours les mêmes questions qui reviennent et elles n'ont pas la même résonance

2 Au sens de Damourette et Pichon : « Chose au plan locutoire, le langage est en quelque sorte supporté en entier par l'allocutaire, les seules personnes y existant sont le locuteur, qui est implicite, et l'allocutaire. [...] Sur le plan délocutoire, seconde et dernière phase de la personaison, les événements sont racontés rationnellement. Les substances intervenant dans le discours comme «sujets» du verbe seront non plus des personnes de qui les émotions aient un rôle distinct dans le langage, mais des choses dont on parle. La personne essentielle du délocutoire est donc celle qui n'est pas essentiellement une personne, mais une chose, savoir le délocutif » (Damourette et Pichon, 1911-1940 : 74).

quand un enfant vous manque : « Comment va ton fils ? », « Qu'est-ce que vous allez lui offrir à Noël ? » ou, pire, « Vous n'avez pas envie d'en avoir un deuxième ? ». Faut-il parler de votre autre enfant, au risque de plomber l'ambiance, de gêner votre interlocuteur ou bien de culpabiliser de ne pas penser davantage à votre enfant vivant ? Faut-il se taire et culpabiliser d'oublier celui qui n'a pas eu la chance de vivre ? (Association Petite Émilie, Lettre 20 Janv 2011, « Les mots d'un papa », article écrit par un père endeuillé au moment de Noël, p 5, a-réac-7)

L'effacement peut-être total comme dans l'énoncé ci-dessus où l'énonciateur n'est plus apparent. Le recours au présentatif *ce sont* et la forme passive effacent l'actant en donnant plein pouvoir à l'objet discours (*les mêmes questions qui reviennent*).

Ainsi, les parents énonciateurs ont fait de phrases de consolation (qui soit contenaient déjà des expressions stéréotypées, soit se sont stéréotypées par leur répétition) des énoncés détachés. Ce corpus s'apparente aux *participations de groupe* (Maingueneau 2004 : 118-119). Les parents endeuillés ont construit un hyperénonciateur, l'Entourage, qui est considéré comme un opposant, celui qui assène des énoncés doxiques que réfutent les parents endeuillés. Mais cet hyperénonciateur est dévalorisé, son discours stigmatisé. L'accumulation d'énoncés stéréotypés qui lui est attribué en fait un énonciateur stéréotypique (Rosier 2004 : 68). Je propose de désigner, temporairement du moins, ce type particulier de citation par le terme de *vulgatation*, qui rappelle sans l'imposer le mot *citation*, dont le suffixe traduit l'activité linguistique effectuée par l'agent énonciatif et qui bien sûr par sa racine latine³ réfère au public et au discours ordinaire. L'effacement énonciatif et la mise en place d'un hyperénonciateur créent un mouvement de proverbialisation qui évide ces énoncés de leur charge agressive.

2.1.4. Une pratique prescriptive

Tous ces énoncés expriment une opinion partagée, un point de vue commun à tous les membres de l'entourage : il faut accepter son sort, il ne faut pas s'appesantir sur sa douleur. Cette opinion est exprimée avec différentes variantes selon la situation de chacun, il faut accepter parce que l'on est jeune/trop âgé, parce que l'on a des enfants, parce que la nature fait bien les choses, parce que c'est fréquent, parce que il y a toujours pire, parce que c'est une épreuve qui fortifie, parce qu'il faut se contenter de ce que l'on a. La doxa exprimée dans ce discours consolateur adressé à des endeuillés est l'acceptation. Voir la vie en rose est un devoir.

La relativisation est exprimée linguistiquement par les différents éléments déjà présentés : stéréotypisation, généralisation, recours au démonstratif *ce/cela/ça*, auto-effacement de l'énonciateur, modalité conative.

Ces énoncés d'opinion mettent en lumière un tabou. Sur les questions cruciales du deuil, des pathologies graves, du handicap, les discours médiatiques sont relativement muets. On ne parle de ces situations que si elles ont pu être positivées. Par exemple, cet amputé

3 Du latin *vulgare* « répandre dans le public » (Rey 1992 : 2290).

des quatre membres qui se prépare à traverser l'Atlantique ; cet acteur mort du cancer qui a voué ses dernières années à la cause du cancer. Mais on ne dira rien des grandes souffrances non héroïques. L'humain se mure dans un silence qui résonne jusque dans des documents anodins, comme le remarque Michel Houellebecq dans *La carte et le territoire* (page 163) : une simple notice d'appareil photo envisage les situations de « Feu d'artifice », « bébé1 », « bébé2 » mais pas d'« enterrement » ou de « vieillard1 » et «vieillard2». On exige des personnes endeuillées d'aller mieux, de *tourner la page*, de *faire son deuil* mais sans offrir de mode d'emploi.

Lorsque des mots consolateurs sont exprimés, ils n'atteignent pas leur but. Les agents énonciatifs semblent se contenter difficilement de mots prêts d'avance et de formules fatiguées. Ils mettent en lumière les imperfections du discours consolateur en le rapportant dans leur témoignage. Mais ils ont aussi une attente perlocutoire – tout comme nous l'avions vu pour le discours juridique. Ils vont plus loin en prescrivant les énoncés consolateurs les plus appropriés. *A contrario* de ce que nous venons de voir, voici un inventaire d'énoncés réparateurs proposé par l'association Nos tout-petits :

107. Quelques suggestions pour vous qui connaissez des parents en deuil

[...] Au lieu de minimiser la perte et chercher à tout prix des éléments positifs de réassurance, vous pourrez être davantage soutenant en leur disant des phrases comme :

- « Votre bébé va nous manquer à nous aussi »
- « Ce sera toujours votre fille/fils pour nous »
- « Vous l'avez entouré de plein d'amour »
- « Je comprends que tu aies de la peine et que tu pleures ; tu vis un moment très douloureux »
- « Je suis chamboulé(e) et je me sens impuissant(e) ; guidez-moi sur la façon dont vous souhaitez que j'agisse » / ... sans oublier que se taire et écouter est parfois la meilleure façon de compatir (Association Nos tout-Petits, Livret *Processus de deuil et relations avec l'entourage suite au décès d'un tout-petit*, 2010, propos de parents rapportés pêle-mêle, p 34-36, a-réac-21)

Dans cet échantillon, la stéréotypie disparaît et les marques d'énonciation réapparaissent en force, en particulier celles se rapportant à l'énonciateur lui-même (pronoms personnels à la première personne). On notera la différence avec par exemple l'énoncé [92] présenté plus haut où les marques personnelles d'énonciation sont uniquement à la deuxième personne (effacement de l'énonciateur). Ce sont des énoncés « fabriqués » (comme en témoigne les constructions optionnelles *votre fille/fils*) mais fabriqués avec des éléments du réel par des personnes ayant vécu le deuil périnatal.

108. Inutile de dire : (car ça ne console pas et ça fait mal)

- « Ce n'est pas grave, ça arrive à beaucoup de femmes. »
- « Vous êtes jeunes, vous en aurez d'autres. »
- « Tu as tes autres enfants. »
- « Ce n'est pas pire que de perdre un enfant plus âgé. »
- « Heureusement que ça t'arrive maintenant et pas plus tard. »
- « Arrête d'y penser / d'en parler / de pleurer. »
- « La nature/Dieu fait bien les choses. »
- « Votre couple sortira plus fort de cette épreuve. »

(Site de l'association Petite Émilie, onglet « Conseils à l'entourage », Consulté le 10 décembre 2010, a-réac-11).

109. Quelques attitudes de facilitateurs de résilience

[...] - éviter les gentilles phrases qui font mal : « par exemple «avec le temps, vous irez mieux...» (Association JPV, n°194, oct 2010, CR de conférence « Comment se reconstruire après avoir perdu son enfant unique ou tous ses enfants » par J. Lecomte, Dr en psychologie, p 16, a-réac-15)

Après avoir collecté tous ces discours consolateurs, les avoir commentés, en avoir effacé la source énonciative, les agents énonciatifs se posent en agents de discours, en surénonciateur imposant des normes, élaborant et dictant les « justes » énoncés. Selon eux, certains énoncés sont à proscrire. Ils les énumèrent sous la forme de liste en les introduisant par des infinitifs conatifs (*inutile de dire, éviter*) comme dans les deux énoncés ci-dessus.

110. Quelques suggestions pour vous qui connaissez des parents en deuil

Vous êtes inquiets car vous ne savez pas quoi dire ?

- Ne leur dites pas que vous savez ce qu'ils ressentent à moins que vous n'ayez vous-même perdu un bébé. (Association Nos tout-Petits, 2010, Livret *Processus de deuil et relations avec l'entourage suite au décès d'un tout-petit*, propos de parents rapportés pêle-mêle, p 34, a-réac-19)

Dans l'énoncé précédant, la modalité intersubjective de conseil du mot *suggestion* est modifiée par l'injonction impérative qui suit (*Ne leur dites pas*).

La volonté prescriptive est marquée par les différentes modalités de l'ordre : la modalité déontique du verbe *falloir* en [105], la forme impérative (*ne leur dites pas* en [110], *évitez les gentilles phrases qui font mal* en [109]), ou bien encore la forme impersonnelle de l'interdiction (*inutile de dire* en [108]).

Cette modalité injonctive est aussi employée pour imposer les phrases « justes » comme nous l'avons vu plus haut en [107].

L'analyse profane dans ce corpus a une visée injonctive (injonctions négatives de type *ne dites pas ...*) et prescriptive (*dites ...*). Les parents endeuillés souhaitent informer leur entourage de l'effet qu'ont ces propos consolateurs qui loin de remplir leur but augmentent leur désarroi et leur douleur. Ils appliquent donc sans le savoir une conception linguistique fonctionnelle : le discours consolateur ne remplit pas sa fonction. Henri Frei le disait déjà en 1929 : « la définition même du langage (système de moyens d'expression « destinés à » transmettre la pensée, celle de la phrase (jugement « destiné à » être transmis à l'entendeur), celle du signe (procédé « destiné à » transmettre une signification donnée à un entendeur donné) relèvent du principe de finalité » (Frei 1929 : 21). La force perlocutoire de ces énoncés stéréotypés est donc clairement identifiée par les agents énonciateurs qui tentent de la retourner vers l'émetteur. On trouve ainsi dans les ouvrages témoignages et sur les forums de l'internet des guides d'action, véritables catalogues de « phrases à ne pas dire » :

111. Quelques suggestions pour vous qui connaissez des parents en deuil

Vous êtes inquiets car vous ne savez pas quoi dire ?

[...] Que vaut-il mieux éviter de dire ?

Voici quelques phrases que nous avons entendues et qui nous ont blessées, même si elles étaient destinées à nous reconforter :

- « C'est pas grave, vous êtes jeunes, vous en aurez d'autres »
- « Ca aurait pu être pire si... »
- « Ce n'est qu'une fausse couche, ça arrive souvent »
- « C'est bizarre, ça n'est jamais arrivé dans la famille »

- « De toute façon, en naissant si prématuré, il aurait été gravement handicapé ; c'est mieux pour lui »
- « A 6 mois de grossesse, ce n'est pas vraiment un bébé, il n'était pas fini »
- « Tu as peut-être trop conduit / trop travaillé / trop fumé / mangé quelque chose qu'il ne fallait pas »
- « S'il est mort, c'est qu'il avait un problème, c'est qu'il n'était pas normal, c'est la nature qui a bien fait son travail »
- « Peut-être que le bébé ne voulait pas vivre dans ce monde pas facile »
- « Votre couple sortira plus fort de cette épreuve »
- « Garder le bébé aurait fichu ta famille en l'air ! »
- « Tu te rends compte ! déjà un bébé à charge, c'est dur, mais deux avec en plus une handicapée, non, finalement c'est mieux qu'elle ne soit pas là ! »
- « Finalement c'est peut-être mieux qu'un des deux jumeaux soit décédé ; élever des jumeaux c'est difficile »
- « De toute façon, c'était pas normal d'en attendre deux »
- « Tu en as déjà une sur les deux ; c'est déjà pas mal ! Tu ferais mieux de t'occuper de ta deuxième ! »
- « Oubliez tout, ce bébé vous ne l'avez pas connu »
- « Il faut oublier tout ça, de toute façon si ça devait arriver »
- « Maintenant il fait penser à l'avenir et oublier ». (Association Nos tout-Petits, Livret *Processus de deuil et relations avec l'entourage suite au décès d'un tout-petit*, 2010, propos de parents rapportés pêle-mêle, p 34-35, a-réac-20)

Ce type d'analyse profane se rapproche d'une *Laienlinguistik*, cette linguistique des manuels du bien parler destinée à améliorer les relations sociales et professionnelles. Ces productions linguistiques profanes n'ont pas pour visée de faire étalage d'un certain savoir sur la langue (comme l'étymologie populaire), ni d'évaluer une conformité aux règles de la langue (purisme). Il ne s'agit pas d'une défense de la langue (jugements axiologiques sur les emprunts par exemple qui menaceraient l'authenticité d'une langue française « pure » et non métissée ou sur les néologismes qui menaceraient les fondements historiques de la langue). Elles n'ont pas la langue comme objet mais bien le discours. Ce sont des énoncés détachés qui sont analysés, des énoncés que la répétition a stéréotypé. C'est cette visée didactique et conative qui est soulignée ici. Ainsi dans ces discours s'élabore une énonciation qui relèverait d'un manuel de savoir vivre à côté d'un endeuillé d'enfant.

CONCLUSION 2.1. L'IMPACT DU LANGAGE SUR LE MONDE

Les discours tenus aux endeuillés réapparaissent dans le discours des endeuillés à la façon d'une boucle réflexive. Le filtre de la linguistique populaire montre le caractère illusoire d'une séparation des discours qui fonctionnent en fait dans un continuum et le prolongement d'eux-mêmes. Cette boucle est infinie car l'on peut imaginer que ces publications auront à leur tour un effet sur les personnes ayant tenu de tels discours consolateurs et qui peut-être obéiront aux conseils prescriptifs donnés par les endeuillés.

Farouchement opposés à la doxa exprimée dans ces citations (selon la terminologie d'Alain Rabatel, il n'y a pas accord autour du PDV), les parents particitateurs s'ingénient à transformer en *vulgatations* ces énoncés qu'ils considèrent comme blessants afin de réduire leur force et de museler leur énonciateur. Ils veulent faire interdire les énoncés rapportés, à la manière d'un manuel du savoir-dire et imposer une norme discursive (ce qu'il ne faut pas dire à un endeuillé). C'est une prise de pouvoir sur la langue.

2.2. LES PRÉCONSTRUITS RELIGIEUX ET L'INJONCTION CHRÉTIENNE

Je souhaite dans cette section soutenir l'idée que certains interdits pèsent sur les discours, ce qui amène l'agent énonciateur à calquer son discours sur les différents modèles admissibles, en particulier sur le discours religieux chrétien et ses injonctions. Je m'appuie pour cela sur la notion d'interdit du discours telle que l'a formulée Michel Foucault dans *L'ordre du discours* :

Tout se passe comme si des interdits, des barrages, des seuils et des limites avaient été disposés de manière que soient maîtrisés, au moins en partie, la grande prolifération du discours [...]. Il y a sans doute dans notre société, et j'imagine dans toutes les autres, mais selon un profil et des scansionnements différentes, une profonde logophobie, une sorte de crainte sourde contre ces événements, contre cette masse de choses dites, contre le surgissement de tous ces énoncés, [...] contre ce bourdonnement incessant et désordonné du discours. » (Foucault 1971 : 52-53)

À la lumière de philosophes tels que Michel Foucault, mais aussi Michel Pêcheux et Pierre Bourdieu, j'étudie ici la façon dont les tabous idéologiques empêchent les parents d'exprimer ouvertement leur émotion, leur douleur, de les présenter comme légitimes.

Cette étude articule les notions de discours rapporté et d'intertextualité avec celles des actes de langage et de l'injonction.

2.2.1. Intertexte et injonction

Les angles d'analyse choisis pour cette partie mettent en valeur le recours à des textes autres. Les énoncés cités réfèrent pour beaucoup à la Bible, retranscrite plus ou moins fidèlement, avec ou sans références. Ces énoncés sont donc à la fois des paroles rapportées (celles de Dieu selon la tradition biblique) et des textes cités (les textes sacrés où est consignée la parole de Dieu).

Les discours que j'étudie ici n'ont pas été énoncés par une voix unique. Pour exemple, les épitaphes ont pu être suggérées par le marbrier. Il y a donc une chaîne énonciative qui part d'un discours biblique, lequel peut être reproduit par les prêtres, puis être morcelé ou reformulé par des artisans funéraires (marbriers) ou par l'énonciateur lui-même, du moins celui à qui est attribué l'épitaphe (le.s parent.s de l'enfant décédé). Il faut donc analyser ces discours selon une grille d'analyse polyphonique et intertextuelle.

La présence de texte autre est prise en compte dans différentes théories. On pense à l'interdiscours de Michel Pêcheux (1970, 1975⁴) et au dialogisme bakhtinien des années 1970 (la première traduction des écrits de Mikhaïl Bakhtine remontant à 1968 et étant suivie de son ouvrage sur Dostoïevski en 1970)⁵. Distinguer ces deux courants de pensée n'est pas toujours facile, d'autant que s'y adossent d'autres concepts comme la polyphonie d'Oswald Ducrot (1980).

Dans son ouvrage *Les prédiscours*, Marie-Anne Paveau rappelle que le terme *inter-discours* apparaît pour la première fois dans un texte de Antoine Culioli, Catherine Fuchs et Michel Pêcheux (Culioli *et al.* 1970 : 8) où Michel Pêcheux définit la notion comme « effet d'un discours sur un autre discours » (Paveau 2016: 66). L'interdiscours se situe au niveau non-conscient ou de l'impensé⁶. Il ne peut donc être considéré comme une grille d'analyse mais peut être mobilisé dans la description de ces injonctions qui pèsent sur les discours. L'interdiscours est souvent vu comme une équivalence au dialogisme bakhtinien. Cependant le dialogisme ne se préoccupe pas de l'inconscient :

Le concept introduit par Michel Pêcheux ne se confond pas avec l'intertextualité de Bakhtine, il travaille l'espace idéologico-discursif dans lequel se déploient les formations discursives en fonction des rapports de domination, subordination, contradiction. On voit dès lors la relation qui s'institue avec le préconstruit comme point de saisie de l'interdiscours. (Maldidier 1993 : § 15)

Sophie Moirand, qui a longuement étudié les textes de Mikhaïl Bakhtine mais aussi ceux de Evgeni Volochinov, souligne l'instabilité terminologique du terme *dialogisme* et en donne

4 Michel Pêcheux définit l'interdiscours dans *Les vérités de la Palice* : « nous proposons d'appeler interdiscours comme « ce "tout complexe à dominante" des formations discursives, en précisant bien qu'il est lui aussi soumis à la loi d'inégalité-contradiction-subordination dont nous avons dit qu'elle caractérisait le complexe des formations idéologiques » (Pêcheux 1975 : 146). Les formations discursives étant quant à elles définies comme ce qui, dans une formation idéologique donnée, « détermine "ce qui peut et doit être dit [...]" » (ibid. : 144-145).

5 La question du dialogisme est d'autant plus complexe que l'on connaît deux dialogismes : « un premier dialogisme s'ancre dans la philosophie du langage (Volochinov 1929, 1930), au sein d'une critique de Saussure et d'une défense de la conception sociale et sociologique du signe comme idéologie ; l'on trouve chez Bakhtine un second dialogisme, relevant de la philosophie de la littérature (Bakhtine 1952-1953, 1959-1961, 1963), qui porte plutôt sur la représentation textuelle de la subjectivité en posant les problèmes du point de vue et du personnage. (Paveau 2010c : § 10)

6 On trouvera dans *Langage et morale* de Marie-Anne Paveau une rétrospective très claire de la notion d'interdiscours (Paveau 2013a : 199-201).

une définition synthétique dans le *Dictionnaire de l'analyse du Discours* : « concept emprunté par l'analyse du discours au Cercle de Bakhtine et qui réfère aux relations que tout énoncé entretient avec les énoncés produits antérieurement ainsi qu'avec les énoncés à venir que pourraient produire ses destinataires » (Moirand dans Charaudeau et Maingueneau 2002 : 175). L'interdiscours s'est en effet « bakhtinisé », comme le remarque Marie-Anne Paveau :

C'est sans doute Maldidier elle-même (1990), pourtant la première à relever « l'errance » des notions proposées par Pêcheux, qui a contribué à créer les conditions de cette bakhtinisation, en reprenant par exemple le terme d'interdiscours par l'expressif « discursif déjà-là », pouvant désigner des séquences discursives concrètes, et en posant, même sous forme négative, ou plutôt dénégative, l'analogie entre interdiscours et intertexte [...]. (Paveau 2008)

La superposition des notions interdiscours/dialogisme qui apparaît chez plusieurs auteurs risque de susciter des confusions. Ainsi chez Dominique Maingueneau 1987 puis Françoise Dufour 2004 :

Mais la question n'est pas seulement de savoir comment une formation discursive construit son espace propre à travers les virtualités de la langue ; cela se fait aussi sous la pression de l'interdiscours, qui contraint étroitement cette interaction du linguistique et du discursif. Comme le souligne bien Bakhtine, tout discours par ses mots est pris à l'intérieur d'une immense rumeur « dialogique ». (Maingueneau 1987 : 111)

Ce caractère processuel du dialogisme est également mentionné par Maingueneau dans l'article *interdiscours* du DAD sous le terme d'*interdiscursivité* : Tout discours est traversé par l'interdiscursivité, il a pour propriété constitutive d'être en *relation* multiforme avec d'autres discours, d'entrer dans l'interdiscours (Maingueneau *in* DAD : 324). (Dufour 2004 : 147)

On voit combien le glissement d'une notion à l'autre est facile. Chez Tzvetan Todorov 1981, le dialogisme est une sous-catégorie de l'intertextualité :

Le terme qu'il [Bakhtine] emploie, pour désigner cette relation de chaque énoncé aux autres énoncés, est *dialogisme* ; mais ce terme central est, comme on peut s'y attendre, chargé d'une pluralité de sens parfois embarrassante ; [...] j'emploierai donc ici de préférence, pour le sens le plus inclusif, le terme d'*intertextualité*, introduit par Julia Kristeva dans sa présentation de Bakhtine, réservant l'appellation *dialogique* pour certains cas particuliers de l'intertextualité, tel l'échange de répliques entre deux interlocuteurs, ou la conception élaborée par Bakhtine de la personnalité humaine. (Todorov 1981 : 95)

Si dialogisme et interdiscours fusionnent parfois, la confusion est encore plus perturbante entre interdiscours et intertextualité, et aggravée par l'élément commun *inter*. Ainsi que le remarque Dominique Maingueneau, « L'usage a tendance à employer *intertexte* quand il s'agit de relations à des textes sources précis (citation, parodie...) et *interdiscours* pour des ensembles plus diffus [...] ». (Maingueneau dans Charaudeau et Maingueneau 2002 : 329). Denise Maldidier, nous l'avons vu plus haut, attribue l'intertextualité à Mikhaïl Bakhtine (Maldidier 1993 : § 15), ce qui ferait de l'intertextualité un double du dialogisme.

Le terme *intertextualité* apparaît chez Julia Kristeva à la fin des années 1960, dans son article « Bakhtine, le mot, le dialogue et le roman », où l'auteure installe le rapport entre intersubjectivité et intertextualité (Kristeva 1967), et dans « Discours et texte. Le texte comme pratique signifiante » : « Nous appellerons intertextualité cette inter-action textuelle qui se produit à l'intérieur d'un seul texte » (Kristeva 1968 : 61). L'intertextualité s'interprète aussi de façon sémique, ainsi chez François Rastier dans son article « Des Genres à l'intertexte » :

Quelle contextualise ou recontextualise, dans tous les cas la pratique des rapprochements génère du sens, de manière d'ailleurs inévitable sinon compulsive, selon un principe de contextualité qui pourrait s'énoncer ainsi : deux signes – ou deux passages d'un même texte mis côte à côte – sélectionnent réciproquement des éléments de signification (sèmes). Cet échange transforme leur signification en sens (soit par validation de traits inhérents, soit par actualisation et/ou propagation de traits afférents).

Ce principe de contextualité est la base du principe d'intertextualité : deux passages de textes différents, si brefs soient-ils, et fussent-ils réduits à la dimension d'un signe, sélectionnent réciproquement, dès qu'ils sont mis côte à côte, des éléments de signification (sèmes). Cet échange surdétermine leur sens (par actualisation et/ou propagation de traits afférents). (Rastier 1999 : 102)

En littérature, l'intertexte est défini très largement comme « l'ensemble de textes qui entretiennent des réalités sémantiques, ou l'ensemble des textes entre lesquels fonctionnent des relations d'intertextualité » (Djavari 2004 : 189). Je m'appuie sur la notion d'intertexte dans son sens le plus étroit, lorsqu'il s'agit de mettre en parallèle des textes partageant des points communs, tel que le conçoit Genette 1982 (l'intertextualité en tant que présence d'un texte dans un autre). Lorsque je me réfère à des énoncés référencés, comme par exemple les énoncés bibliques auxquels réfèrent de façon plus ou moins allusive les épitaphes, j'emploie donc la désignation *intertexte* et non *interdiscours*. L'intertextualité s'exprime dans ce corpus sur différents domaines. Dans cette partie, je traite de l'intertextualité religieuse mais j'aborde aussi par la suite l'intertextualité littéraire et auctoriale.

Le dialogisme est aussi associé à la polyphonie. On doit le terme *polyphonie* à Oswald Ducrot qui l'applique à toutes les voix traversant les discours, distinguant ainsi le locuteur, qui est unique, des multiples énonciateurs mis en scène par le locuteur. Les énonciateurs ne sont pas toujours explicitement nommés. Dans *Le dire et le dit*, Oswald Ducrot articule la notion de polyphonie énonciative avec celle de présupposition (Ducrot 1984). Il en donne une illustration à partir de l'étude de la négation : tout énoncé négatif d'un locuteur 1 suppose un énoncé ou une pensée inverse d'un locuteur 2. Produire un énoncé négatif, c'est imaginer un point de vue opposé au sien, et se situer par rapport à ce point de vue. Les énoncés *Pierre a cessé de fumer* ou *Pierre n'est pas là*, sont des énoncés négatifs polyphoniques dans lesquels se détectent les affirmations *Pierre fumait* et *Pierre est là*.

La rhétoricienne Ruth Amossy a voulu quant à elle marquer les frontières entre polyphonie et dialogisme. Elle restreint la notion de polyphonie aux discours mobilisant « les voix et les points de vue pour agir sur son interlocuteur » (Amossy 2005 : 69) et l'oppose au dialogisme, qui rend compte de l'influence de la doxa dans les discours. Autrement dit, dans le premier cas, le discours autre est attribué à des êtres discursifs nommés, tandis que le dialogisme s'appuie sur un « on » diffus, relevant de la voix de l'opinion commune (le « on » décrit par Nølke 2001 : 62).

Pour ma part, je maintiens l'appellation *polyphonie* lorsqu'il y a plusieurs voix apparentes dans le discours, par exemple lorsque les parents font tenir des propos à l'enfant mort ou imaginaire, ou bien encore lorsqu'ils introduisent un intertexte (intertexte religieux et littéraire notamment). C'est-à-dire lorsqu'il y a plusieurs points de vue, même si ceux-ci sont formulés par le même énonciateur. Il ne s'agit donc pas de se référer à des discours déjà-dits, en particulier en référence à une *doxa*, mais bien de marquer une voix différente. Il m'importait de différencier les discours traversés par des opinions communément acceptées, comme dans les discours imprégnés de pensée religieuse (un interdiscours qu'il

convient de mettre à jour par des procédés linguistiques), et ceux où l'énonciateur marquait délibérément l'origine d'une pensée autre, comme lorsque le parent endeuillé dialogue avec son enfant décédé. Dans ce second cas, les discours sont attribués à des êtres discursifs nommés :

112. « Mon petit papa

Je t'écris de là-bas, de ce lieu qui n'en est pas vraiment un, et que certains ont pris l'habitude d'appeler l'au-delà. Je ne sens pas le droit de te dire à quoi cela ressemble. Le temps venu, chacun est appelé à découvrir cette autre vie. Je pourrais répondre à chacune de tes lettres et je n'en finirais pas de les commenter. Je peux te dire que, d'où je suis, rien ne m'échappe de ce qui t'entoure, de ce que vous vivez... [...] »

Ton fils Adrien (Association JPV, n°191, avril 2010, rubrique *Bibliographie*, extrait de *Lettres à mon fils dans l'invisible*, de C. Couderc, p 21-22, a-poly-3)

L'effet polyphonique amené par un *je* identifiable (l'enfant décédé) est incontestable dans cet énoncé que l'on ne pourrait attribuer à un *on* doxique. Le caractère doxique n'est pas absent de cet énoncé mais porte uniquement sur le contenu énonciatif (le thème de l'énoncé portant sur un ailleurs de la mort) et non sur l'énonciateur fictif de d'un discours direct. Pour toutes les raisons précédemment développées, je m'appuie donc sur les catégories de la polyphonie et de l'intertexte, et ne me réfère à l'interdiscours qu'en tant que domaine relevant de l'inconscient, ne constituant pas des séquences discursives analysables. Pour éviter toute confusion entre polyphonie et dialogisme, étant donné le passé discursif des deux notions, j'éviterai de convoquer la notion de dialogisme au profit de celle de doxa qui a l'avantage de ne pas référer à une catégorie et peut donc être convoquée pour différents types de discours.

– Injonction et acte de langage

L'injonction est l'une des premières catégories discursives qui aient été identifiées. Ainsi que le rappelle Frédérique Ildefonse, on doit à Protagoras (V^e siècle av. J.-C.) la première division du discours en quatre parties⁷ : l'interrogation, la réponse, la prière et l'injonction (Corradi 2011 : 111 et Ildefonse 1997 : 12, 328). Auxquelles s'ajoutent selon les auteurs la narration, le compte-rendu et l'invitation (Corradi 2011 : 111).

En grec ancien, la prière et l'injonction se distinguaient morphologiquement par leurs formes verbales⁸. On sait aujourd'hui qu'il faut distinguer formes verbales et valeurs, et qu'à l'impératif peut correspondre la prière, le souhait ou l'ordre. D'ailleurs la nuance est pour

7 Sur ces quatre genres de discours, on peut lire : Diogène Laerce, IX, 53 ; Aristote, Rhétorique, III, 5, 1407b5. Et sur la distinction entre vœu/prière et injonction : Aristote, Poétique, XIX, 56b11.

8 Le fait est souvent illustré par l'exemple de Protagoras qui reprocha à Homère d'avoir employé en incipit de l'Iliade un impératif, la forme réservée à l'injonction (l'épitaixis) et non l'optatif (l'euchè), forme convenant à la prière (voir Corradi 2011 : 111 et Ildefonse 1997 : 111). Aristote, qui distingue l'art poétique de l'art de la récitation, a réfuté l'attaque : « Qui pourrait croire en effet à cette faute signalée par Protagoras, qui prétend qu'Homère donne un ordre, tout en croyant faire une prière, quand il dit : "Déesse, viens chanter l'affreux courroux d'Achille." Car ordonner, à ce qu'il soutient, c'est commander de faire ou de ne pas faire quelque chose. » (Aristote 1858 [v. 335 av. J.-C.] : 103). Aristote a expliqué que le reproche fait par Protagoras n'était pas fondé car c'est à l'acteur de moduler par sa voix l'intensité de l'ordre (Corradi 2011 : 111-112).

beaucoup prosodique. Aussi me semble-t-il juste de placer la prière, le souhait et l'ordre sur un continuum pragmatique qui serait celui de l'injonction.

Je traite l'injonction à la fois en tant que prédiscours qui préside à des formes linguistiques (comme par exemple l'injonction de reproduction qui repose sur la femme) et comme une valeur à laquelle est conventionnellement rattachée une forme grammaticale (telle que l'impératif français). Dans le premier cas, j'ai cherché à retrouver des marques linguistiques de cette injonction dans le discours des parents. Dans le second cas, je suis partie de l'analyse des formes linguistiques de l'ordre afin d'identifier à quelles injonctions sociales ou religieuses elles répondaient.

Les discours des parents sont en grande partie modélisés sur les discours religieux, et tout particulièrement sur l'injonction religieuse. Il aurait été confortable de s'appuyer exclusivement sur la notion d'acte de langage de John Austin. Le théoricien de la pragmatique illocutoire a démontré que certaines énonciations, dites performatives, portaient une force illocutoire et équivalaient à un acte lorsqu'elles étaient prononcées conventionnellement (sur le modèle du célèbre exemple *je te baptise*) selon certaines conditions de félicité (qu'elles soient formulées par le curé ou le maire). Il a ainsi substitué aux conditions de vérité des philosophes analytiques tels que Gottlob Frege ou Bertrand Russell les conditions de félicité. La langue devenait « une réalité intrinsèquement conventionnelle devant être étudiée en fonction des conventions et des normes de la société » (Ambroise 2008 : 2).

Le corpus de cette étude offre cependant certaines résistances à la notion de performativité. Tout d'abord, les énoncés religieux sont repris par les parents sans que cela ne nuise aux conditions de félicité. L'épithaphe est en quelque sorte le prolongement de la parole d'un Dieu, elle-même transmise par des humains possédant le sceptre du pouvoir religieux (les prêtres). Il s'agit donc d'un discours rapporté dont la complexité, déjà abordée en première partie, s'illustre à nouveau ici. Nous pourrions considérer que l'épithaphe a été cautionnée par un prêtre. Mais qu'en est-il des énoncés en tout point semblables que l'on trouve dans les ouvrages témoignages, les discussions sur les forums de l'internet ou le livre de mémoire qui est signé lors d'une cérémonie non religieuse ? Le modèle religieux semble se dupliquer sans perdre de sa force illocutoire. Il fallait donc renoncer au cadre confortable d'une situation régie par des conditions de félicité pré-établis, à la certitude d'un maître de cérémonies prononçant des formules performatives indiscutables. Bien avant John Austin, Charles Bally avait pointé le lien entre action et langage :

Le langage reflète encore, cela va sans dire, la face positive de la vie, cette aspiration, cette tension, ce besoin perpétuel de réaliser une fin. C'est la raison d'être d'un autre caractère du langage spontané, son caractère *actif*, c'est-à-dire cette tendance qui pousse la parole à servir l'action. Le langage devient alors une arme de combat : il s'agit d'imposer sa pensée aux autres ; on persuade, on prie, on ordonne, on défend [...]. (Bally 1965 [1913] : 18)

Notons que les exemples donnés par Charles Bally portent sur l'injonction, qui semble ainsi être mise au premier plan des actes de discours. Par la suite, l'injonction a été travaillée en lien avec le concept austinien d'acte de langage (Bréüs 2002, Denizot 2011, etc.), ou de façon diachronique (Ildefonse 1997, Corradi 2011, etc.).

Ce sont au final les modalités de la théorie des actes de langage qui sont discutées ici, et qui l'ont été déjà auparavant par la pragmatique cognitive représentée par Dan Sperber

et Deirdre Wilson (qui remirent en cause dans leur théorie de la pertinence le principe d'exprimabilité⁹ de John Searle), mais aussi par Pierre Bourdieu ou plus récemment par Judith Butler. Le sens n'est pas uniquement conventionnel. On peut admettre que le langage permette d'accomplir certains actes sans réfuter l'idée qu'il serve à décrire le monde.

La perlocution notamment, élément clé de la théorie de John Austin, l'acte qui concerne les effets sur l'interlocuteur, pose problème dans cette étude. L'effet perlocutoire d'une illocution dépend de l'interprétation que fait l'interlocuteur de l'énoncé, interprétation impossible lorsque l'interlocuteur est décédé. Le discours à un mort pose un problème théorique. Les théories sont souvent élaborées en terme d'interaction, même celles qui ne prétendent pas relever de l'interactionisme. Le corpus analysé ici soulève des questions théoriques puisqu'il tient à la fois du monologue et de l'interaction. Il y a interaction dès lors que l'agent énonciateur destine son discours. Ainsi, comment analyser les injonctions destinées à un mort ?

Au commencement était l'injonction. L'injonction est le mode discursif privilégié du discours religieux. Cette modalité est si puissante que les parents la rédupliquent dans des discours profanes. Des injonctions telles que *Prie pour/Veille sur X* y sont récurrentes, tant sur les épitaphes que dans les forums de l'internet. L'injonction de protection est très présente dans la culture occidentale. Elle pèse aussi sur les mères et les parents, tenus de protéger leur enfant. L'injonction de protection s'associe à l'injonction de reproduction. Lorsque l'injonction est mise en échec (par le décès de l'enfant, ou simplement par l'incapacité du parent à s'occuper de son enfant), il y a aussi échec discursif. C'est alors que les mots perdent aux yeux des parents leur puissance référentielle. Ne peut plus se déclarer *mère* ou *parent* celui qui a failli.

2.2.2. L'injonction chrétienne et les interdits du discours

« Celui qui sauva le monde en mourant sur la croix n'a jamais existé ». Cet énoncé provocateur publié par Michel Pêcheux dans *Les Vérités de la Palice* « met l'accent sur l'absurdité de l'énoncé, l'effet de préconstruit, et par là même d'évidence et de reconnaissance, induit pour tout un chacun par la relative déterminative « celui qui sauva le monde en mourant sur la croix... » » (Maldidier 1993 : § 16). Les préconstruits religieux pèsent sur les énoncés des parents endeuillés. Le Christ est l'archétype de l'enfant sacrifié, de l'enfant martyr. Faire de la mort du Fils un sacrifice salvateur favorise la résignation et l'acceptation, qui se muent en puissantes injonctions. Nous les avons vues à l'œuvre dans le discours consolateur de l'entourage (voir 2.1). Comment ne pas se résigner puisque la mère du Christ elle-même s'est résignée à la perte de son fils ? Les parents sont imprégnés de cette idéologie qui va influencer leurs discours dans certaines situations comme le deuil. Les épitaphes sont alors (pré)déterminées par leur extérieur, autrement dit par les conditions de production, au sens althussérien de l'expression.

9 Ce principe s'oppose à l'idée de l'indicible si souvent mentionnée à propos de la mort : « tout ce que l'on peut vouloir signifier peut être dit » (Searle 1996 [1972] : 54).

L'expression de l'émotion est en partie régie en Occident par des injonctions sociales et religieuses qui en freinent l'expansion. Ce corpus en donne l'exemple avec de nombreuses épitaphes religieuses qui laissent peu filtrer l'émotion. Il s'agit de citations plus ou moins longues de la Bible telles que : *L'Éternel est Celui qui te garde, Que sa volonté soit faite et que son saint nom soit béni*, etc. Ces épitaphes ne répondent pas au seul besoin de réaffirmer sa foi en ces moments douloureux de deuil d'enfant. Le recours à la religion semble aussi le moyen de masquer la force de sentiments qui seraient contraints par de puissants interdits. En voici un exemple donné par Gloria Mota, qui a étudié la question dans un pays chrétien d'Amérique latine : « Face à la mort, l'interdiction de pleurer est une protection pour l'âme de l'enfant défunt, car, selon la croyance, "les larmes peuvent mouiller les ailes du petit ange qui ne peut pas s'envoler au ciel" » (Mota 1993 : 66).

L'injonction religieuse de résignation conduit à une certaine stéréotypie des énoncés. Construite par des siècles de lecture et d'exégèse, la Bible est un discours constituant (Cossuta et Maingueneau 1995) qui se prête particulièrement au détachement.

À la façon des proverbes, ces énoncés peuvent se lire hors de tout contexte. Mais plus encore que les proverbes, ils semblent avoir une légitimité incontestable, quelle que soit leur nouvelle contextualisation énonciative, même lorsqu'ils comprennent des déictiques (Maingueneau 2012 : 146-147). C'est pourquoi je les appellerai « énoncés légitimés ». Ils sont légitimés par un hyperénonciateur (Maingueneau 2004) tout puissant (Dieu), par leur historicité et par leur répétition qui leur confère un caractère quasi-universel et doxique. On pourrait y associer les citations littéraires et de personnages célèbres, encore que ces paroles puissent être contestées en fonction des affiliations littéraires ou politiques de leurs destinataires. Le découpage des écritures sacrées est un phénomène ancien et usuel, à commencer par l'écriture religieuse qui se commente elle-même, c'est-à-dire l'exégèse religieuse, scripturale (ouvrages d'exégèse) ou orale (par un prédicateur) : « aucun fragment du Livre ne saurait échapper au cadrage herméneutique » (Maingueneau 2012 : 146). Les aphorisations bibliques des épitaphes font des parents-énonciateurs les relais du prêtre chargé de diffuser la parole de Dieu.

À côté de ces énoncés identifiables se trouvent de nombreux énoncés empruntant à la parole biblique des éléments plus isolés. Ce peut être l'extraction d'un court syntagme, composée de deux à trois mots. Mais ce peut être aussi une tournure, une modalité, et ce point m'intéresse tout particulièrement. Du fait de ces interdits religieux, les parents semblent modérer l'expression de leur émotion soit en empruntant de façon littérale à la Bible des énoncés (intertexte religieux), soit en modélisant leur propre discours sur des structures inspirées des textes religieux, notamment celles de l'injonction.

2.2.3. Des discours pré-formulés fondés sur la doxa de l'acceptation

Je commencerai par l'étude d'énoncés reproduisant fidèlement la parole biblique. Parmi ces énoncés, il en est qui portent la mention de leur source et d'autres non.

De nombreuses épitaphes sont constituées de citations bibliques qui témoignent d'un degré plus ou moins élevé de soumission et de résignation. Certaines comprennent des éléments très stéréotypés (par exemple *L'éternel est celui qui te garde* en [113] ou *Que sa volonté soit faite et que son saint nom soit béni* en [117]). Ces reprises bibliques apparaissent dans les épitaphes apposées sur les plaques de cimetière ainsi que dans les forums de l'internet, les ouvrages témoignages et le livre de mémoire des cérémonies du crematorium du cimetière Père Lachaise. La notion d'épitaphe dépasse en effet largement le contexte d'un cimetière.



113. L'Éternel est Celui qui te garde / Ps 121-05

Heureux tes yeux parce qu'ils voient / Math. 13.0.10 (Cimetière de Saint-Ouen-23b, 1948, 11 ans, c-386)

Dans l'épitaphe ci-dessus, les références des citations sont données précisément, bien que de façon erronée puisqu'il s'agit de Matthieu 13,1610. Les notions de respect et de soumission sont transmises par les majuscules (*L'Éternel, Celui*). La mort est présentée comme un éveil (*Heureux tes yeux parce qu'ils voient*). Le verbe *garde* induit l'idée de protection : l'extrait choisi par l'agent énonciatif a valeur de talisman. La parole biblique a pour fonction de protéger l'enfant défunt.

114. Père, ceux que tu m'as donnés

je veux que là où je suis
eux aussi soient avec moi,
pour qu'ils contemplent la
gloire que tu m'as donnée
je XVII

(Cimetière de Lille, 2^e partie du XX^e siècle, probablement bébé, c-147-i)

10 Les références bibliques et les traductions ont été contrôlées par Florence Couprie, pasteure de l'Église Protestante Unie de France, que je remercie chaleureusement pour sa relecture attentive, et vérifiées par ailleurs à partir du site <http://lire.la-bible.net/>. Les traductions ont été tirées de la *Nouvelle Bible Segond*.

L'énoncé [114], qui figure sur une plaque en forme de livre avec sur la page de gauche une icône (Vierge à l'enfant), présente une prière de l'Évangile selon Saint-Jean, une prière sacerdotale (Jean 17,24) de Jésus à son père. Ce discours se situe après la Cène, après qu'il eut parlé à ses disciples¹¹. Le discours est cité sans modification ou ajout. Sa référence est précisée (*Je XVII*). La modalité déontique du discours cité est très présente (*je veux*) mais est néanmoins temporisée par la déférence qu'induit l'apostrophe *Père* et la relative *que tu m'as donnés*.

La référence des textes bibliques qui ont inspiré les deux énoncés présentés ci-dessus ([114], [113]) est donnée avec précision. Ces énoncés ne comportent aucune marque expressive manifestant l'attachement du parent pour l'enfant ou sa douleur.



115. [NOM PRÉNOM]

DECEDE LE 29-11-1941

A L'AGE DE 4 ANS ½

MAGNIFICAT ANIMA MEA DOMINUS

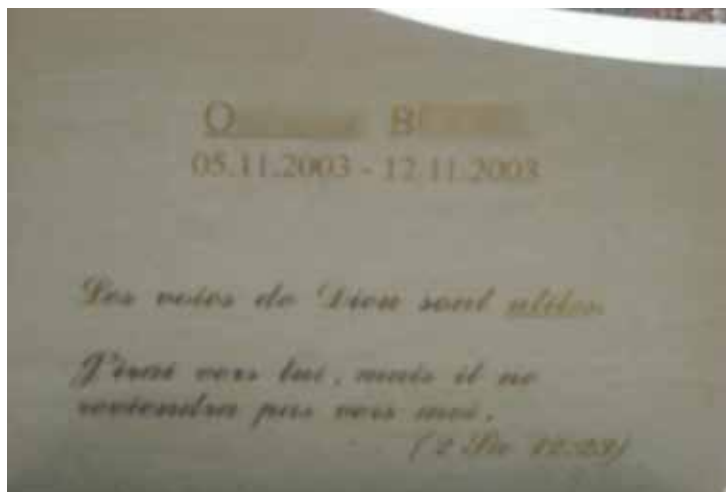
MON AME GLORIFIE LE SEIGNEUR (Cimetière de Tamano-Corse, 1941, 4 ans, c-395)

La mention du texte source n'est cependant pas systématique, comme en témoigne l'énoncé ci-dessus. Il s'agit pourtant d'une formule latine extraite de la Bible (Luc 1,46) prononcée par Marie. Là encore, aucune marque linguistique d'attachement n'apparaît dans cet énoncé composé uniquement d'un énoncé identitaire (nom et prénom), de la date de décès, de l'âge et de la citation biblique. Cet énoncé est accompagné d'un médaillon portant le portrait de l'enfant. Au dessous de la plaque se trouve une autre plaque destinée à une adulte, sans médaillon mais dont l'épithaphe comporte le qualificatif affectif *bien-aimé*. Le médaillon semble prendre le relais d'une douleur qui se tait. On ne saurait bien sûr en faire de conclusions trop hâtives mais il est fréquent que les épithaphe d'enfant soient très sobres dans leur formulation et que l'image qui l'accompagne (le portrait) soit plus « parlant ». Par ailleurs, la citation choisie se trouve sous la photographie de l'enfant et est formulée à la première

11 Ce texte est extrait de l'Évangile selon Saint Jean : « 24 Père, ceux que tu m'as donnés, je veux que là où je suis, eux aussi soient avec moi, et qu'ils contemplent ma gloire, celle que tu m'as donnée parce que tu m'as aimé avant même la création du monde. 25 Père juste, le monde ne t'a pas connu, mais moi je t'ai connu, et ils ont reconnu, eux aussi, que tu m'as envoyé. 26 Je leur ai fait connaître ton nom, et je le ferai connaître encore, pour qu'ils aient en eux l'amour dont tu m'as aimé, et que moi aussi, je sois en eux. »

personne, mise en scène graphique qui semble mettre le discours dans la bouche de l'enfant, à la façon d'une prosopopée iconique.

Les énoncés précédents consistaient en des citations respectées scrupuleusement, sans intervention de l'agent énonciatif. En outre, l'agent énonciatif prenait soin de mentionner sa source. D'autres épitaphes témoignent d'une plus grande liberté vis-à-vis du texte source.



116. [NOM PRÉNOM] / 05.11.2003-12.11.2003 / Les voies de Dieu sont utiles. / J'irai vers lui, mais il ne reviendra pas vers moi. / (2 Sa 12/23) (Cimetière de Lille, 2003, 7 jours, c-134)

L'énoncé ci-dessus comprend une citation familière appartenant à l'intertexte religieux, *Les voies de Dieu sont impénétrables*, où l'adjectif *impénétrables* a été remplacé par *utiles*, un adjectif à la connotation plus terrestre, relevant du domaine pratique et non plus spirituel. Le mot *utile* a été souligné, probablement pour marquer une forme d'insistance (l'une des fonctions conventionnelles du souligné), mais aussi pour signaler la modification opérée sur le texte d'origine. L'aphorisme trouve sa source dans un discours attribué à Paul à propos du salut qui fut d'abord offert aux juifs, puis aux nations : « Ô profondeur de la richesse et de la sagesse et de la connaissance de Dieu ! Que ses jugements sont insondables et que ses voies sont impénétrables ! » (Romains 11,33), ainsi que dans le Psaume 139 : « Que tes pensées, ô Dieu, me semblent impénétrables ! » (Psaume 139,17). Anatole France s'est réapproprié cet énoncé religieux dans son ouvrage *Thaïs* (1890) en le reformulant sous sa forme actuelle : « les voies de Dieu sont impénétrables ». Telle est la réponse faite à la jeune pécheresse Thaïs à sa prière en faveur de l'abbé qui l'avait sauvée en lui faisant faire pénitence mais qui, pour son malheur, brûlait de désir pour la jeune fille. Le texte biblique a ainsi suscité cet aphorisme qui signifie qu'il est vain de vouloir tout comprendre : autrement dit, il s'agit d'une exhortation à la résignation et à l'acceptation.

L'énoncé [116] comprend en outre un extrait du livre de Samuel dont la référence est donnée : « Maintenant qu'il est mort, pourquoi jeûnerais-je ? Puis-je le faire revenir ? J'irai vers lui, mais il ne reviendra pas vers moi. » (2 Samuel 12,23). Ce texte fait référence à l'enfant de David : « Mais, parce que tu as bafoué le SEIGNEUR en cette affaire, le fils qui t'est né mourra. » (2 Samuel 12,14). Replacé dans son contexte d'origine, l'énoncé semble délivrer un message caché : sous l'apparente résignation face à la mort (*il ne reviendra pas vers moi*) se dissimule peut-être une révolte face à la mort de l'enfant. Ne disposant pas de suffisamment d'éléments contextuels, je ne peux approfondir davantage l'analyse de ces

deux énoncés. Je souhaitais montrer le caractère stéréotypé de l'épithaphe, la notion d'acceptation que portent intertextuellement les énoncés et le jeu que s'autorise l'énonciateur sur le texte source.



117. ICI / REPOSE / EN PAIX / EN ATTENDANT / LA RÉSURRECTION

LE CORPS DE [PRÉNOM PRÉNOM PRÉNOM NOM À PARTICULE] ENDORMI
DANS / LE SEIGNEUR / LE 16 JUIN / 1891 / À L'ÂGE DE 5 ANS

--

LE SEIGNEUR / NOUS L'AVAIT DONNÉ / IL NOUS L'A REPRIS
QUE SA VOLONTÉ / SOIT FAITE / ET QUE SON SAINT NOM SOIT BÉNI

[BASE DE LA STÈLE]

NE PLEURE PAS TOI QUI LUI DONNA LE JOUR

DIT LA VOIX DU SEIGNEUR À LA MÈRE QUI PRIE

ACCORDE À TON ENFANT UN PLUS DIGNE SÉJOUR

ANGE EXILÉ DU MONDE IL EST DANS SA PATRIE (Cimetière de Vendresse, 1891,
5 ans, c-472-c-d)

L'épithaphe ci-dessus se compose comme la précédente de plusieurs énoncés à connotation religieuse, avec successivement : une référence à la résurrection, un extrait du livre de Job qui véhicule l'idée de l'acceptation (renforcée ici par l'ajout du segment *que sa volonté soit faite*)¹², et un discours adressé par la *voix du seigneur* à la mère endeuillée qui est inspiré de l'Évangile selon Luc où le Seigneur dit à une veuve endeuillée de son fils « Ne pleure pas » avant de faire revivre le jeune homme (Luc 7,13). Les premiers énoncés étudiés comportaient des citations religieuses sans modification sur le texte source. Celui-ci se compose d'une sorte de *patchwork* tissant ensemble des bribes d'énoncés bibliques dans un discours prônant l'acceptation par les injonctions *Que sa volonté soit faite* et *Ne pleure pas*.

12 Cet énoncé est inspiré du livre de Job : « Nu je suis sorti du ventre de ma mère, /et nu j'y retournerai. Le SEIGNEUR a donné, le SEIGNEUR a ôté; que le nom du SEIGNEUR soit béni ! » (Job 1 : 21). Ce sont les paroles prononcées par Job lorsqu'il apprend avoir perdu sa famille et ses biens.

118. S.M. / FRANCOIS AUGUSTE / PIERARD / NE A LONDRES / DECEDE A PARIS / A L'AGE de X MOIS.

JESUS DIT / LAISSEZ VENIR A MOI / LES PETITS ENFANTS / CAR LE ROYAUME DE / DIEU [EST] [POUR] [...]

« QUI LEUR RESSEMBLENT / [illisible] »

(Cimetière du Père Lachaise, sans photo, archive du cimetière du Père Lachaise, probablement XIX^e, 10 mois, c-320)

L'épithaphe ci-dessus, gravée sur l'obélisque de la tombe d'un bébé de dix mois, est extraite de l'Évangile selon Matthieu. Si l'on s'en réfère à la *Nouvelle Bible Segond*, l'énoncé complet est : « Et Jésus dit : Laissez les petits enfants, et ne les empêchez pas de venir à moi ; car le royaume des cieux est pour ceux qui leur ressemblent. » (Matthieu 19,14). À la doxa de la résignation s'adjoint la modalité impérative de l'injonction (*laissez*). Le mode de l'impératif est très présent dans les énoncés, même lorsque le lien avec les discours religieux source est plus distendu, allant jusqu'à l'effacement lexical (des paroles bibliques) pour ne conserver que le mode injonctif. Et lorsque les agents énonciatifs modélisent ainsi leurs énoncés sur le discours religieux, ce n'est pas pour affirmer un point de vue (PdV) différent mais pour abonder dans le même sens. En revanche, lorsqu'ils quittent le mode religieux pour un discours plus profane, c'est pour exprimer leurs émotions ou le refus de la mort. En effet, si le caractère stéréotypé du discours médical ou du discours juridique n'échappe pas aux parents, il est rare que le discours religieux soulève leur réprobation ou leur colère. En voici cependant l'un des rares exemples :

119. Oui, je m'adresse à ce père qui, espérant la consolation en son église, s'entend dire : « Votre enfant est heureux maintenant, il est auprès du Père ». Un prêtre a-t-il une seule fois réfléchi au sens de sa réponse, un Père qui reprend un enfant à un père parce qu'il est Dieu le Père. De quel droit ? Révolte, intolérable, impossible... [...] Une seule solution pour ce père qui se bute devant la société, l'église, la famille et finalement Dieu. Silence, fermeture, carapace... ON N'EN PARLE PLUS... (JPV, N°189, décembre 2009, p 8-9, propos d'un père endeuillé, a-réac-12)

En [119], la polyréférence (Corbin 1993 : 68) du mot *père* met en évidence le parallélisme entre le lexique des relations familiales (*père-fils*) et celui de la religion (*le Père, le Fils*), entre une paternité terrestre et une paternité divine. L'agent énonciatif fait apparaître tout en la niant cette polyréférence pour exprimer son désaccord avec la doxa religieuse : il donne au mot *père* une référence unique basée sur le sème /paternité/. Il fait de *père* une sorte d'hyperonyme, le chef de file d'une classe de pères. Il réfute la symbolisation exprimée par la majuscule mise à *Père*. Si le prêtre avait employé le mot *Dieu* et non *père*, il est possible que l'agent énonciatif aurait réagi avec moins de virulence.

120. Le seul miracle qui pourrait me faire accepter cette injustice humaine serait la certitude que mon enfant soit comblée et heureuse d'une façon illimitée dans ce monde de l'au-delà. Dieu seul sait que j'attends encore cette révélation. [...] je prie souvent le soir pour qu'il me laisse entrevoir cette vie éternelle afin de combler ce refus d'acceptation. Il a dit : « frappez, on vous ouvrira. » Je frapperai jusqu'à ce qu'une réponse arrive. (par le père d'un enfant de 6 ans renversé par une voiture, dans Fafard Sindon, p 113-114, o-rel-4)

Dans l'énoncé [120], plus disert qu'une épitaphe puisqu'il provient d'un ouvrage témoignage (et donc moins limité par l'espace graphique), l'agent énonciatif reformule l'impératif biblique *frappez*¹³ à la première personne et au futur de l'indicatif. En le prenant ainsi au pied de la lettre, il en réfute le caractère symbolique et donc le caractère doxique. La parole biblique est réintégrée dans un discours embrayé à la première personne pour manifester une insoumission à la doxa religieuse d'acceptation, notamment par un lexique du refus (*révolte, intolérable* en [119], *injustice, refus d'acceptation* en [120]). Ce type d'énoncé cependant est rare. La plupart des énoncés religieux sont détachés du discours assumé par l'agent énonciatif qui ne s'approprie pas ces textes bibliques (notamment par un espace typographique ou par le choix d'un support différent). Le seul point de vue (PdV) apparent est celui d'une morale religieuse, même lorsque la source n'est pas citée (en [117] par exemple) ou que l'énoncé source a été transformé. Un seul exemple faisait état de deux points de vue, [119]. Pour reprendre les termes de Jean-Michel Adam 1999, le liage avec un cotexte biblique des énoncés étudiés est implicite et semble aller de soi. Ces énoncés appartenant à un répertoire textuel partagé ne nécessitent pas de cadratif adverbial (Charolles 1997) ou médiatif (Adam 2008 [2005]) de type *selon X*. Il s'agit d'une « zone textuelle sous la dépendance d'une source du savoir (médiation épistémique) » (Adam 2008 [2005] : 73). Il y a coïncidence entre le PdV de l'agent énonciatif et le PdV de la Bible. Ces textes sont argumentatifs (en faveur d'une résignation et d'une acceptation) mais l'argumentation exposée est celle de la Bible, non celle de l'agent énonciatif.

On a pu observer que les textes bibliques sélectionnés par les agents énonciatifs comprenaient de nombreuses injonctions, comme par exemple en [117] : *Que sa volonté soit faite, ne pleure pas*. Le mode discursif de la prière se caractérise notamment par sa modalité injonctive. Je pose l'hypothèse que les agents énonciatifs sont influencés par le discours religieux et notamment par le Notre Père qui se compose d'un énoncé d'adresse suivi d'une succession d'énoncés au subjonctif puis à l'impératif. Afin d'étayer mon hypothèse, je présente ci-dessous une succession d'énoncés injonctifs qui semblent modélisés sur le discours religieux.

2.2.4. La modélisation des discours sur l'injonction religieuse

Les énoncés qui suivent ont pour caractéristique commune leur trait injonctif, exprimé soit par le mode impératif, soit par le mode subjonctif, modes traditionnels de l'injonction. J'irai plus loin en posant l'hypothèse qu'une assertion apparemment constative se place sur un continuum injonctif. Je mentionnerai tout d'abord la définition de l'injonction de Virginie Bréüs :

L'injonction est une modalité énonciative par laquelle le locuteur exprime sa volonté d'obtenir du destinataire un certain comportement, et tend à lui faire réaliser le contenu propositionnel de son énoncé. (Bréüs 2002 : 51)

13 L'énoncé *frappez, et l'on vous ouvrira* figure dans l'Évangile selon Matthieu : « Demandez, et l'on vous donnera; cherchez, et vous trouverez; frappez, et l'on vous ouvrira. » (Matthieu 7,7).

Le sociolinguiste Louis-Jean Calvet décrit quant à lui l'injonction comme un discours adressé à une tierce personne :

On appelle injonction toute attitude énonciative destinée à obtenir de l'interlocuteur qu'il se comporte selon le désir du locuteur, qu'il s'agisse d'un ordre ou d'une défense. Dans la langue, le mode de l'injonction est, par excellence, l'impératif, qui ne connaît, de façon toute naturelle, que la deuxième personne, celle du destinataire du discours. C'est par un abus de langage qu'on parle de première personne de l'impératif : il ne saurait y avoir d'injonction dont l'énonciateur serait partie prenante ; il n'y a (sauf toutefois pour *avoir* et *être*) qu'un degré zéro de la personne à une même forme de l'indicatif. (Calvet, dans *Encyclopædia Universalis*, [en ligne])

L'injonction semble cependant plus complexe que ne le laisserait supposer cette définition. Ainsi que l'observe Virginie Bréüs, qui a constitué un corpus d'injonctions militaires, hormis certains domaines comme la recette de cuisine, les modes d'emploi ou encore les panneaux routiers, l'injonction se manifeste essentiellement à l'oral, ce qui a accru mon intérêt pour les énoncés injonctifs scripturaux présentés ici. Elle note aussi que l'injonction a été définie à la suite des travaux de John Austin et de John Searle comme un énoncé performatif.

Il faut aussi distinguer dans l'injonction l'agent exécutif de l'injonction (celui ou ceux qui doivent obtempérer, Dieu, l'enfant décédé ou les vivants) et le bénéficiaire de l'injonction (l'agent énonciatif, l'enfant décédé, la famille).

Il faut encore intégrer à l'analyse différents éléments qui complexifie le statut des injonctions bibliques :

- selon la tradition biblique, il s'agit de paroles rapportées
- si ces propos sont placés dans la bouche d'un même énonciateur, qu'il s'appelle Jésus (*Laissez venir* en [118]), le Seigneur (*Ne pleure pas* en [117]), ou Dieu (*Frappez* en [120]), leur destinataire en revanche est multiple :
- le destinataire du discours cité originel : les croyants (*Laissez venir* en [118]), la mère endeuillée (*Ne pleure pas* en [117]).
- le destinataire du discours rapporté : c'est-à-dire l'agent énonciatif lui-même (qui s'auto-exhorte à la résignation) et l'ensemble des vivants (à qui l'agent énonciatif montre indirectement sa soumission au dogme religieux et qu'il exhorte, toujours indirectement, à suivre son exemple).

Ainsi, l'agent énonciatif de l'injonction est dédoublé (instance divine/parent endeuillé) et son destinataire est aussi multiple (l'agent énonciatif lui-même et l'ensemble des vivants). L'injonction religieuse semble donc résister aux critères définitoires et représenter une catégorie particulière d'injonction.

Par ailleurs, le terme *injonction* apparaît comme un hyperonyme d'une classe d'actes directifs allant du souhait à l'ordre. Il y a une gradation dans l'injonction, depuis le souhait (injonction dont le bénéficiaire de l'action exprimée dans le procès peut être aussi bien le destinataire du discours que son énonciateur et/ou une tierce personne) jusqu'à l'ordre explicite. L'ordre se caractérise essentiellement par le fait qu'il est allocentré : en effet, il est impossible de s'adresser un ordre à soi-même autrement qu'en recourant à la deuxième personne. À cette gradation injonctive correspondent trois formes syntaxiques : le subjonctif, l'impératif et l'assertion.

– L'injonction au mode subjonctif

L'exemple emblématique de cette forme est *Que ton nom soit sanctifié*.

L'injonction au subjonctif est beaucoup plus rare dans ce corpus que celle à l'impératif, mais cela s'explique peut-être pour les épitaphes de cimetière par un souci d'économie (en terme d'espace et d'argent puisque les graveurs d'épitaphes font payer à la lettre), puisqu'elle n'apparaît que sur trois épitaphes de cimetières et qu'elle est plus présente dans les ouvrages. L'injonction subjonctive se place en tête du continuum injonctif. Elle correspond au souhait et au mode optatif grec, le mode de la prière. La notion pragmatique du souhait est à dissocier du lexème *souhaiter* qui peut correspondre à un ordre véritable : *je souhaite que + P* peut signifier *Je te donne l'ordre de*.

Dans les énoncés ci-dessous, le souhait est exprimé par la forme en QUE + SUBJ. Cette forme est très présente dans le Notre Père (*Que ton nom soit sanctifié, que ton règne vienne, que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel*).



121. *Que ton repos soit doux / comme ton cœur fut bon* (Nouveau cimetière de Montreuil, 1999, moins d'un an, c-209)



122. [Prénom Initiale Nom] / *Que o teu repouso / Seja doce como / O teu coração foi bom* / Da familia [Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon. La famille (je traduis)] (Cimetière de Passy, 2010, 24 ans, c-309)

On retrouve d'un cimetière à l'autre l'injonction *Que ton repos soit doux comme ton cœur*

fut bon comme ci-dessus au Nouveau cimetière de Montreuil et au cimetière de Passy. Elle figure d'ailleurs dans les modèles textuels proposés aux familles endeuillées. Cet énoncé semble modélisé sur la forme en QUE + SUBJ du Notre Père (*Que ton nom soit sanctifié*). La présence de l'adjectif *bon* fait référence à une vertu prônée par la religion chrétienne, la bonté, ce qui renforce la connotation religieuse de l'énoncé. L'énoncé est optatif dans le sens où il n'est rien exigé de l'allocutaire (l'enfant décédé) qui de plus est le bénéficiaire de la demande. Cependant, tout comme dans le Notre Père, il y a bien une injonction adressée à une instance qui n'est pas nommée. La connotation religieuse de l'énoncé laisse supposer que l'instance exécutive de l'injonction est Dieu. Cette forme linguistique en QUE + SUBJ sans verbe introducteur (*je souhaite/fais le vœu que + P*) permet d'effacer la présence de l'énonciateur dans son discours ainsi que l'instance pouvant exaucer ce souhait : le souhait en QUE + SUBJ serait donc une injonction indéterminée au niveau des actants (l'agent énonciatif et l'exécutant de l'injonction), qui soit ne sont pas nommés, soit sont désignés collectivement.

Aucun autre énoncé, hormis la signature *Da familia* en [122], n'accompagne cette épithape rituelle. Le mode subjonctif semble s'associer à des discours stéréotypés, sans marque de subjectivité, tandis que, nous le verrons plus loin, le mode impératif s'associe à des énoncés plus personnels.

123. La voix des parents

« Merci pour le travail que vous faites à l'association Jonathan. Le bulletin nous aide par les pages spirituelles, les témoignages et les textes divers. C'est un partage et une aide morale et spirituelle.

Que nos enfants nous aident sur cette terre, nous guident et nous consolent. [prénom], maman de [prénom], Manche » (Association JPV, n°191, avril 2010, p 4, a-rel-10)

Ci-dessus, l'absence de la proposition introductive (*je fais le souhait que + P*), à laquelle se substitue la forme en QUE + SUBJ, permet à l'agent énonciatif de construire un énonciateur collectif et de parler au nom de tous les parents endeuillés. L'indétermination énonciative observée en [121] et en [122] se confirme ici : l'injonction est intimée à tous les enfants décédés des parents appartenant à l'association JPV et non exclusivement à l'enfant de l'agent énonciatif. Cette forme subjonctive en QUE permet une certaine indétermination, tant du côté du destinataire de l'injonction (un collectif d'enfants) que l'énonciateur (un collectif de parents endeuillés), et peut alors être considérée comme un « impératif de troisième personne » (Denizot 2007 : 40¹⁴).

Par ailleurs, l'injonction vient clore le témoignage de l'agent énonciatif, ce qui contribue à associer un discours profane au genre discursif de la prière. C'est une fonction qu'occupe souvent l'injonction et sur laquelle je reviens plus bas.

14 Dans son article « Sur la personne de quelques impératifs : le type $\pi\acute{\alpha}\varsigma \chi\acute{\omega}\rho\epsilon\iota$ », la linguiste Camille Denizot présente la forme verbale morphologique de l'impératif de façon diachronique et rappelle que dans certaines langues, notamment le latin et le sanscrit, certains impératifs futurs peuvent avoir « valeur de deuxièmes et de troisièmes personnes » (Denizot 2007 : 39).

– L'injonction au mode impératif

Nous avons pu observer que l'injonction à l'impératif était souvent présente dans les épitaphes citant les textes religieux, par exemple en [117] avec l'injonction *Ne pleure pas*. Ainsi que l'écrit Louis-Jean Calvet, l'injonction est le plus souvent exprimée par le mode grammatical de l'impératif. Il semble même supplanter diachroniquement la forme au subjonctif en s'imposant dans des épitaphes comme *Repose en paix* alors que la formule latine *Requiescat in pace* était au subjonctif (*Qu'il/elle repose en paix*).

L'impératif est – avec le subjonctif présent et l'indicatif présent que nous verrons ensuite – le mode privilégié de la prière, dans la Bible mais aussi dans le Coran où le tout premier verset destiné au prophète Mohamed est *Lis!*. Très présent dans les discours des parents endeuillés, l'impératif apparaît comme une échoïson du discours religieux (et notamment par le Notre Père qui comprend une succession d'impératifs), dans une reformulation plus ou moins fidèle au texte source.



124. DOM

ICY REPOSE HENRI
LOUIS FILS DE PASCOT
LOUIS AGE DE 10 ANS
FUT TUE SUR LA
CIMETIERE LE 16
DAVOUST 1670 PRIE
DIEU POUR SON AMMES. (Chapelle Notre-Dame-Roux, 1670, 10 ans, c-66)

L'énoncé épigraphique ci-dessus comporte une injonction à la prière (*prie Dieu pour son ammes*). La désignation métonymique de l'individu par le mot *âme* est religieuse et date de la fin du IX^e siècle¹⁵. Cette injonction s'adresse au vivant, au passant. L'injonction à la prière est une pratique ancienne, comme en témoigne cette épitaphe datée de 1670. Ce corpus ne comprend que trois exemples d'injonction semblable ([124], [126], ([127])), dont deux assez anciennes : il semblerait qu'aujourd'hui l'injonction dans les épitaphes d'enfants s'adresse davantage à l'enfant décédé et soit en faveur de la famille vivante.

¹⁵ Selon la définition du CNRTL, [en ligne],

<http://www.cnrtl.fr/etymologie/âme>, consultée le 22 octobre 2014.



125. PRIEZ POUR
 [Prénom NOM À PARTICULE]
 Décédée le 16 mai 1865
 à l'âge de 23 ans

--
 IL FALLAIT QU'ELLE MOURÛT A LA FLEUR
 DE L'ÂGE ET DE LA GRÂCE PARCE QU'IL
 N'Y AVAIT QUE CETTE MORT QUI PÛT
 AJOUTER A SA COURONNE (Cimetière de Vendresse-3, 1865, 23
 ans, c-471)



126. FERNANDE GROUZELLE
 17 AVRIL 1901-24 AOÛT 1901
PRIEZ DIEU POUR LE REPOS DE LEURS AMES (Cimetière de Paissy-Aisne, 1901, 4
 mois, c-224)

Dans les deux énoncés ci-dessus, l'injonction religieuse apparaît comme un cadratif discursif. Dans le premier cas, en [125], elle permet d'introduire l'identité de la personne décédée et précède un discours personnalisé (*Il fallait qu'elle mourût...*). Dans le second cas, en [126], elle vient clore l'énoncé. C'était aussi le cas plus haut, en [124].



127. A NOTRE PETIT ANGE
 NOM PRÉNOM PRÉNOM
 NÉ LE 2 DECEMBRE 1991
 DECEDE A L'AGE DE
 2 ANS ET 8 MOIS
 LE 30 AOUT 1994
P.P.L. (Cimetière d'Agnello-Corse, 1994, 2 ans, c-4)

L'injonction à la prière s'est à ce point stéréotypée qu'elle existe sous une forme abrégée, le sigle PPL (*Priez Pour Lui*) que l'on peut voir ci-dessus. Là aussi, elle vient clore l'énoncé.

Du profane au sacré dans l'injonction au mode impératif

Après avoir présenté des énoncés restituant plus ou moins fidèlement des textes bibliques, j'étudie ci-dessous des discours où se mêlent de différentes façons le sacré et le profane.

128. Le silence autour de moi devenait insupportable. C'est pourtant de sa profondeur même que jaillit un sursaut inespéré, un cri de survie qui me fit hurler à voix haute du fond de ma détresse : « *Seigneur, aide-moi ! Je ne sais pas, je ne sais plus rien. Toi seul peut trouver quelque chose pour me venir en aide, il le faut, je t'en prie !* ». Je ne pouvais plus rien dire d'autre. Je me suis tue. (Haussaire-Niquet 1998, prière avant l'intervention de l'IMG, p 105, o-rel-1)

129. *Seigneur*, je vous les confie ces deux êtres que j'aime tant. *Guidez-les* dans leur cheminement respectif vers la perfection divine. Je leur souhaite bonheur et accomplissement dans leur nouvelle vie. Merci de votre grande bonté. / D'un homme bien ordinaire (Fafard Sindon, par le père d'un enfant de 13 ans mort par pendaison accidentelle et évoquant aussi dans son discours la mort de son père, p 129, o-rel-7)

Dans les deux énoncés ci-dessus, les parents s'adressent à Dieu en recourant à la forme impérative. L'énoncé *Seigneur, aide-moi* me semble se rapprocher de la phrase *Seigneur, prends pitié* (du grec *Kyrie Eléison*) que l'on trouve fréquemment dans les chants liturgiques catholiques. L'impératif biblique donne à ces énoncés la connotation textuelle d'une prière. Ces énoncés se démarquent cependant des prières conventionnelles par un embrayage accentué à la première personne (dix marques de P1 en [128]), par certaines expressions profanes (comme *Merci de votre grande bonté* en [129], qui relève plus du discours épistolaire que de la prière), ou encore par une forte modalité déontique théâtralisée par une modalité exclamative (*il le faut, je t'en prie !* en [128]). Cependant, la présence de l'apostrophe *Seigneur* dans les deux énoncés ne laisse subsister aucun doute sur le destinataire de l'injonction.



130. Notre enfant est / parti sur les ailes / d'un ange / Dans cette lumière / étrange ouvre lui / ton paradis. (Cimetière de Saint-Ouen, 1971, probablement mort-né, c-366-g)



131. Le destin a voulu que / L'on se sépare mais nos / Cœurs ne peuvent l'accepter. / À E.
(Cimetière de Saint-Ouen, 1994, 12 ans, c-366-f)

Les deux énoncés ci-dessus ont été prélevés sur la tombe de deux enfants supportant de multiples plaques funéraires, l'un probablement mort-né, l'autre décédé à l'âge de douze ans. Dans le premier énoncé [130], qui concerne l'enfant mort en bas âge, les agents énonciatifs ont modélisé l'épithaphe sur le genre discursif de la prière autant par un lexique de la foi (*ange, lumière, paradis*) que par le mode impératif (*ouvre-lui*). L'adresse est implicite : l'absence d'apostrophe à Dieu (à la différence de [128] et [129]) montre qu'ils s'appuient sur une culture partagée et savent que l'énoncé ne peut être interprété autrement que comme une prière à Dieu.

L'énoncé [131], qui concerne l'enfant le plus âgé, ne contient pas de marque discursive de la prière. Il se caractérise par la mention du prénom de l'enfant (À E., par l'emploi d'un pronom de première personne du pluriel incluant et l'enfant et les parents (*nos*), par une auto-désignation métonymique référant au corps terrestre (*cœurs*), par un lexique profane (*destin*) et par la négation opérée sur le verbe *accepter* (*ne peuvent l'accepter*).

À l'ambivalence des sentiments des parents énonciateurs (acceptation/refus) correspond donc deux genres discursifs : le discours religieux pour l'acceptation, le discours profane pour le refus de l'acceptation.

À chaque genre discursif s'accorde un genre graphique particulier, avec pour l'énoncé religieux [130] une plaque en forme de manuscrit ouvert avec une tête d'ange en relief qui renforce la connotation religieuse de l'énoncé, et pour l'énoncé profane [131] qui est gravé en style calligraphié sur une plaque très sobre, l'absence de tout élément sémiotique visuel. Dans les énoncés les plus profanes, les bénéficiaires de l'injonction sont souvent les vivants. Il est demandé à l'enfant devenu ange intercesseur de prier pour les vivants. Il est vrai qu'il fallait prier les morts pour qu'eux-mêmes en retour prient pour les vivants (Beaulieu 1998 : 1206).



132. [Prénom Prénom Nom]

1880-1891

CHER ANGE

TU FAISAIS NOTRE BONHEUR,

TU ÉTAIS TOUTE NOTRE JOIE

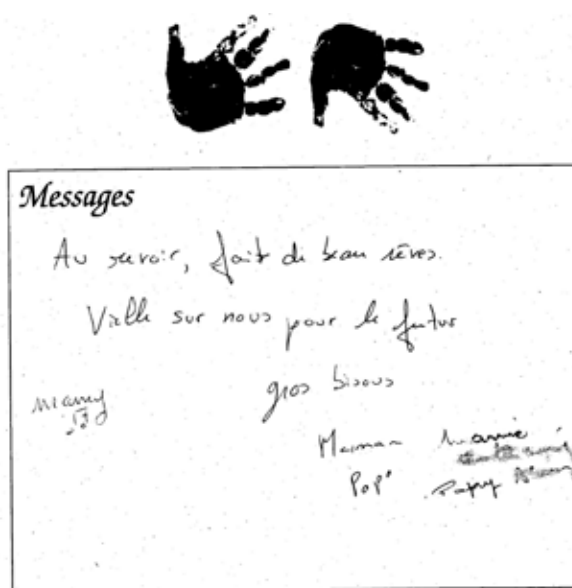
TU NOUS LAISSE

DES REGRETS ÉTERNELS.

PRIE POUR NOUS. (Cimetière du Père Lachaise, 1891, 11 ans, c-344)

L'injonction *Prie pour nous* présente en [132] est assez usuelle dans les épitaphes (voir l'énoncé [127]). La connotation religieuse de cet énoncé stéréotypé est donnée par le verbe *prier* qui réfère explicitement au genre discursif de la prière. Il s'intègre cependant ici dans un énoncé qui n'a rien de stéréotypé et comporte au contraire de nombreuses marques expressives, lexicales notamment (*bonheur, joie, regrets*). Par ailleurs, il est introduit par un énoncé d'adresse (*cher ange*) qui réfère non au genre discursif de la prière mais au genre épistolaire. L'énoncé religieux vient ici clore le discours profane.

Les injonctions adressées aux enfants décédés en faveur des vivants comme c'est le cas ci-dessous en [133] sont extrêmement nombreuses dans ce corpus, en particulier dans le livre de mémoire :



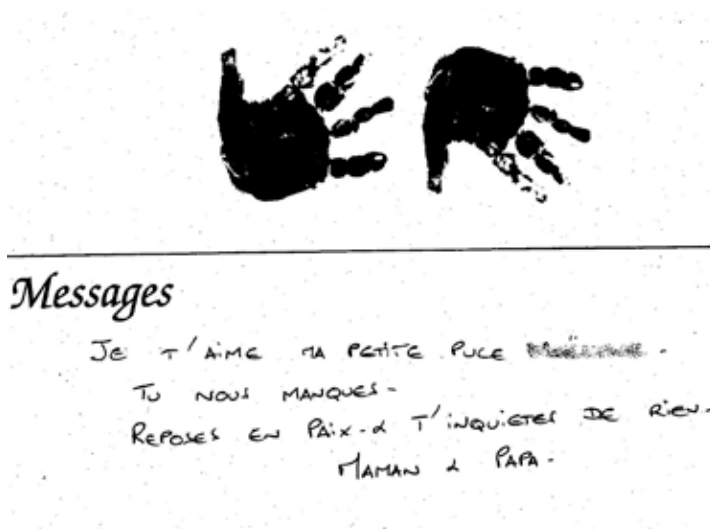
133. Livre de mémoire, 2011, p 43, m-43

L'injonction *Veille sur X*, récurrente dans les textes bibliques, est omniprésente dans ce corpus d'épitaphes et de témoignages. À condition d'être baptisé, l'enfant décédé précocement peut devenir un ange et accéder directement au paradis puisqu'il n'a pas encore la conscience du péché. Plus le moment de sa mort est proche de celui de son baptême, plus son destin sera céleste, précise l'historien Didier Lett (Lett 1995 et 1997), et plus il saura intercéder en faveur de sa famille restée sur terre. Avec la formule *Veille sur*, l'injonction dépasse le niveau du souhait. Il semble qu'il y ait en [133] un double discours, l'un reflétant l'acceptation de la mort par la modélisation religieuse (*veille sur nous pour le futur*), l'autre faisant fi de la mort par des énoncés performatifs référant au monde des vivants (*fais de beau rêves, gros bisous*).



134. Tu n'es pas avec nous mais tu n'en est pas moins présente, tous les jours... / D'où tu es veille sur E. / Nous t'aimons très fort / Calins maman // Je t'aime très fort / Papa (Livre de mémoire, 2010, p 22, m-22)

L'énoncé ci-dessus présente une injonction de protection (*veille sur E.*) modélisé sur le discours religieux et un énoncé performatif relevant de l'univers des vivants (*Calins*).



135. JE T'AIME MA PETITE PUCE [PRÉNOM]. / TU NOUS MANQUES. / REPOSES EN PAIX. & T'INQUIETES DE RIEN / MAMAN & PAPA (Livre de mémoire, 2010, p 23, m-23)

En [135], l'ellipse de la marque de négation *ne* dans la proposition *t'inquiètes de rien* relève d'un registre familial qui n'est pas celui de l'épithaphe funéraire conventionnelle. Coordonnée à la formule liturgique *Repose en paix*, elle illustre cette profanisation du discours sacré que je cherche à mettre au jour.

Le mode impératif et l'injonction de protection sont aussi présents dans les ouvrages témoignages :

136. Je vous le [le fils vivant] confie, mes chéries : veillez sur lui. Toujours. Chaque minute de sa vie. Épargnez-lui la maladie. Faites que jamais la mort ne le fauche. Il est si petit. Si fragile. Protégez-le, protégez-le pour que nous ayons la chance de le voir s'épanouir [...]. (Revol, p 385, o-ang-5)

137. Camille,

Belle Camille...

De là où tu es aujourd'hui, veille sur nous...

Aide-nous à vivre...

Envoie à tes frères et sœur, à tes amis, à ta famille... des lucioles!

Fais-nous comprendre que tu souhaites que nous continuions notre route sans toi... sans toi... pour toi...

Sois à jamais notre lumière pour les jours d'obscurité...

Sois notre guide quand nous ne saurons plus quel chemin prendre...

Quand ton absence sera trop forte... aide-nous...

Dis-nous que l'important, c'est ce lien si fort qu'il y a entre nous... (JPV, n°193, août 2010, p 12, a-rel-13)

Outre la formule stéréotypée *veille sur X*, les deux énoncés ci-dessus comprennent une pluie d'impératifs, tous convergeant vers les personnes à protéger, le petit frère des sœurs décédées en [136] et l'ensemble de la famille en [137]. L'idée d'éternité, profondément religieuse, est apportée par les adverbes temporels (à) *jamais, toujours*, présents dans les deux énoncés. Mais de même que précédemment, aux injonctions modélisés sur le discours religieux s'associe un discours profane, caractérisé ici par les énoncés d'adresse (*mes chéries* en [136] et *Camille, Belle Camille* en [137]).

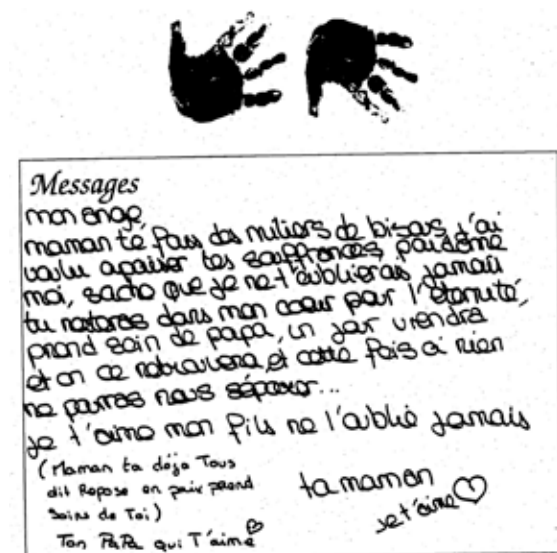


Messages .
 Appoline,
 tu nous manques toujours autant
 mais nous sommes heureux de voir
 qu' Elise grandit. Elle aura bientôt
 un an... sans toi. Protège là et
 garde là pleine de vie comme elle
 l'est. Nous t'aimons et pensons sans
 cesse à toi. Papa est au travail mais
 il t'aime aussi très fort et t'envoie pleins
 de baisers. Je t'aime - Maman

138. Appoline, / tu nous manques toujours autant mais nous sommes heureux de voir qu'Elise grandit. Elle aura bientôt un an...sans toi. Protège là et garde là pleine de vie comme elle l'est. Nous t'aimons et pensons sans cesse à toi. Papa est au travail mais il t'aime aussi très fort et t'envoie pleins de baisers. / Je t'aime. / Maman (Livre de mémoire, 2010, p 12, m-12)

Ci-dessus, l'injonction de protection s'exprime avec une variante lexicale : à *veiller sur* se substituent les verbes *protéger* et *garder*. Comme dans les énoncés précédents, cette

injonction s'insère dans un discours profane emprunté au genre épistolaire (qui par nature s'adresse à des vivants), avec un terme d'adresse (*Appoline*), un acte de langage (*t'envoie pleins de baisers*), une modalité grammaticale au présent de l'indicatif, et un contenu thématique portant sur la narration de faits du quotidien (*Elise grandit, papa est au travail*). Variante affective de *veiller sur X*, l'injonction *prendre soin de X* apparaît assez régulièrement dans ce corpus. Nous le trouvons ci-dessous en [139] où les bénéficiaires de l'injonction sont le père (*prend soin de papa*) mais aussi l'enfant lui-même (*prend Soins de Toi*) :



139. mon ange, / maman te fais des milliers de bisous j'ai voulu apaiser tes souffrances, pardonne moi, sache que je ne t'oublierai jamais tu resteras dans mon cœur pour l'éternité, prend soin de papa, un jour viendra et on se retrouvera, et cette fois ci rien ne pourra nous séparer... / je t'aime mon fils ne l'oublie jamais / ta maman / je t'aime (*petit dessin cœur*)

[Autre écriture] (Maman ta déjà Tous / dit Repose en paix prend / Soins de Toi) / Ton Papa qui T'aime (*dessin de cœur*) (Livre de mémoire, 2010, p 33, m-33)

Le segment *prend soins de Toi* en [139] est un énoncé de la vie quotidienne, de ces phrases embrayées qui s'adressent habituellement à un interlocuteur vivant. Cependant cette collocation de bienveillance est juxtaposée à la formule *Repose en paix* qui appartient au contexte funéraire et non plus à une situation de la vie quotidienne. Cette juxtaposition paradoxale révèle la puissance des invocations religieuses mais elle témoigne simultanément de la liberté que peuvent prendre les agents énonciatifs avec elles.

Dans l'énoncé épitaphier ci-dessous [140], extrait d'une discussion sur un forum, la demande de protection porte sur un membre vivant de la fratrie :

140. Lundi 16 septembre : tu es une petite fille! /Elias, prends soin de ta petite sœur mon ange. (Forum Doctissimo, *Les prénoms de nos anges*, 17 avril 2013, http://forum.doctissimo.fr/grossesse-bebe/img/prenom-anges-sujet_10834_1.htm#t809922, f-sup-1)

Un énoncé tel que *prend soin de* en [140] se situe dans le prolongement de l'impératif religieux *veille sur* mais a indéniablement une connotation moins divine. L'ange *veille sur* les vivants ou les *protège* mais il ne *prend pas soin* des vivants.

Les actes de langage étudiés dans cette partie se rapportent à l'ordre. Ils appartiennent selon John Searle, le disciple de John Austin, à la catégorie des directifs. Le monde doit s'ajuster aux mots. Cependant les injonctions adressées à Dieu ou à un enfant décédé ne peuvent être réellement exécutées dans le monde des vivants.

On sait par l'étude des tropes que l'effet perlocutoire n'est pas toujours celui que laissent entendre les mots. Un énoncé du type *Prie pour nous* n'est une demande de protection que lorsque l'énonciateur est profondément croyant. Laissons de côté les demandes dont Dieu est le destinataire, dont il est difficile de se représenter l'exécution de l'acte illocutoire et qui appartiennent au domaine de la croyance. Si l'on se rapporte au tableau de John Searle sur les types d'actes illocutionnaires, l'acte de demander ne prend en compte que deux protagonistes (Searle 1996 : 108). Or nous avons vu que les énoncés ci-dessus ne relevaient pas d'une interaction traditionnelle entre deux locuteurs. Il s'agit soit d'un discours rapporté fidèlement (à partir des évangiles ou d'autres textes bibliques), soit d'un discours injonctif modélisé sur ce discours biblique. Dans ces conditions, l'ordre n'émane pas forcément et uniquement de l'énonciateur de l'énoncé étudié. Il peut aussi provenir d'une instance supérieure, d'un hyperénonciateur, Dieu ou Jésus (par exemple *Jésus dit : Laissez venir à moi ...* en [118]), ou bien aussi du représentant de Dieu sur terre, le prêtre qui est habilité à formuler le *Repose en paix* lors de la cérémonie funèbre. Ces énonciateurs ne sont pas présents dans cette situation d'énonciation un peu particulière mais leurs voix se font entendre par résonance avec les textes sacrés, écrits ou oraux. Certes c'est bien l'énonciateur qui a passé commande d'une plaque funéraire portant l'inscription *prie pour nous* (en [132], et dans beaucoup d'autres énoncés). Mais on conviendra qu'il n'est pas l'unique et exclusif énonciateur de cette injonction qui figure par ailleurs dans les catalogues des marbriers funéraires et se reproduit sur de très nombreuses plaques de cimetières. Il répercute un discours religieux pré-existant.

Le schéma énonciatif est d'autant plus complexe que le destinataire du discours injonctif est lui aussi divisé. Un énoncé adressé à l'enfant décédé peut avoir pour bénéficiaire l'enfant lui-même, mais aussi, la famille, les parents-énonciateurs eux-mêmes, les autres enfants des parents-énonciateurs, les visiteurs du cimetière ou les lecteurs.

L'énonciation scripturale ne peut s'analyser comme une situation en interaction. Les épitaphes appartiennent au genre des inscriptions publiques, pancartes, graffitis, etc., dont la production et la réception sont différées. Une énonciation non spontanée favorise et facilite le recours à un discours autre (ici, celui de la Bible, celui des marbriers).

Dans son tableau des types d'actes illocutionnaires, John Searle précise dans ses commentaires que « Commander ne comporte probablement pas la condition "pragmatique" d'incertitude sur la réalisation de C » : c'est un autre point qui ne permet pas le rapprochement entre les actes injonctifs étudiés ici et ceux décrits par John Searle. Rien ne permet en effet d'établir que l'injonction de reposer en paix, de prier pour les parents ou de veiller sur les vivants sera respectée par l'enfant décédé. Ni que l'injonction à la prière faite aux passants sera exécutée. L'acte d'ordonner à un dieu, à un mort ou à un passant éventuel apparaît alors dissociée de la pragmatique qui étudie les « faits observés dans leurs relations avec leurs contextes d'existence » (Blanchet 1995 : 9). Dans le schéma énonciatif de l'injonction religieuse, le destinataire du discours n'est pas un interlocuteur.

L'énoncé injonctif, qui est un énoncé d'adresse, permet avant tout aux parents de rester en contact avec leurs enfants défunts, d'entretenir un lien discursif avec l'enfant et ainsi de suspendre momentanément le processus de deuil, de retarder le moment de la séparation.

Je développe cette idée au chapitre 5 par l'étude du discours épistolaire et de la prosopopée. Qu'on lui attribue une fonction magique liée à une croyance ou une fonction antalgique par la mise en présence discursive du disparu, l'injonction religieuse permet d'associer l'absent de la situation d'énonciation. L'énonciation n'est donc plus ici exclusivement « un acte individuel d'appropriation de la langue » (Benveniste 1970 : 14), elle permet aussi de créer des instances énonciatives absentes de la situation d'énonciation (Ducrot 1984).

– L'assertion, le troisième mode de l'injonction

L'injonction n'est pas toujours sur le mode impératif ou subjonctif : elle peut être formulée au présent de l'indicatif ou au futur. L'injonction dans les textes sacrés se présente aussi comme une assertion. Pour exemple, le premier des Dix Commandements édicte : « Tu n'auras pas d'autres dieux que moi » (Exode 20 : 1-17 et Deutéronome 5 : 1-22).

Il faut préciser ici ce qui est entendu par *assertion*. L'assertion est souvent confondue avec l'affirmation, qui est une classe grammaticale. Il est vrai qu'elle en emprunte souvent sa forme syntaxique et se définit par opposition aux classes traditionnelles de l'interrogation, de l'exclamation et de la négation.

L'assertion est aussi considérée dans une approche jakobsonienne comme un mode de communication émetteur-récepteur où elle s'oppose là aussi aux classes grammaticales de l'interrogation ou de l'impératif :

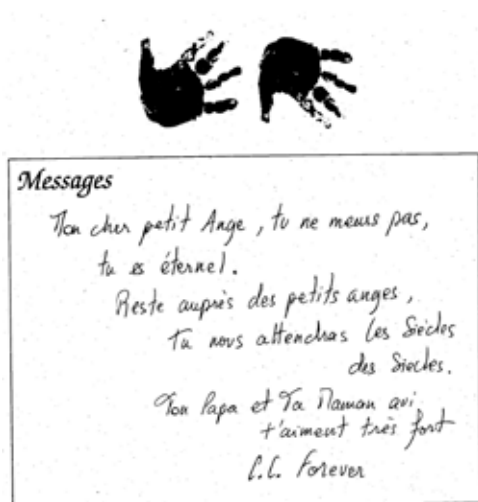
L'assertion est le mode de communication institué par le sujet parlant entre lui et son (ou ses) interlocuteur(s) et consistant à faire dépendre ses propositions d'une phrase implicite *Je te dis que* (« Je porte à ta connaissance le fait que »), énonçant une vérité, déclarant un fait. L'interrogation dépend de la phrase implicite *Je te demande si* et l'impératif ou injonction de la phrase *Je t'ordonne que*. (Dubois, Giacomo, Guespin, Marcellesi C., Marcellesi J.-B. et Mével 1994 : 55)

Par ailleurs, depuis les travaux de Gottlob Frege, la logique formelle a reconsidéré l'assertion dans ses rapports avec les conditions de vérité des énoncés :

On pourra utiliser ce terme pour désigner tout énoncé qui contient un certain propos sur le monde, que celui-ci se présente sous forme positive, négative, hypothétique ou conditionnelle. (Charaudeau, dans Charaudeau et Maingueneau 2002 : 73)

Ma conception de l'assertion s'inspire de la réflexion logicienne mais j'y apporte une nuance importante, imposée par mon corpus, dont les énonciateurs ne cherchent pas à décrire le monde : je définis l'assertion comme un énoncé non contestable, non en fonction des conditions de véridicité, mais parce qu'il ne laisse pas d'espace de résistance. Une injonction au mode impératif, en ce qu'elle contient une demande, peut être contestée par l'interlocuteur. En revanche, un énoncé comme le premier commandement ne laisse pas d'espace de résistance, comme dans le cas des énoncés constatifs qui décrivent une réalité conforme à ce qu'elle est. En ce sens, l'assertion absorbe les constatifs non contestables. Ce type d'énoncé qui ne laisse pas apparaître le destinataire, échappe au schéma de la communication jakobsonien. Non descriptive (et donc non contestable en terme de vrai-faux), n'attendant pas de réponse d'un l'interlocuteur, l'assertion modélisée sur le discours religieux s'intègre dans une énonciation sans interlocution. La prédication opérée dans le sixième comman-

dement, *tu ne commettras pas de meurtre*, bien que le procès soit projeté dans l'avenir (par le temps grammatical du futur), est rendue incontestable par la prédication négative. À la valeur injonctive de la négation s'associe l'emploi du pronom générique *tu* (qui inclut tout le monde et non un ou des interlocuteur.s particulier.s). Ces critères rappellent fortement ceux des énoncés doxiques, qui semblent eux aussi appartenir à cette énonciation non interlocutive, et qui imposent eux aussi une réalité incontestable, indépendante de conditions de félicité. L'énonciation sans interlocution explose les cadres énonciatifs classiques.



141. Mon cher petit Ange, tu ne meurs pas, / tu es éternel. / Reste auprès des petits anges, / tu nous attendras les siècles / des siècles. / Ton Papa et Ta Maman qui / t'aiment très fort / C.C. [initiales du prénom de l'enfant] Forever (Livre de mémoire, 2010, p 34, m-34)

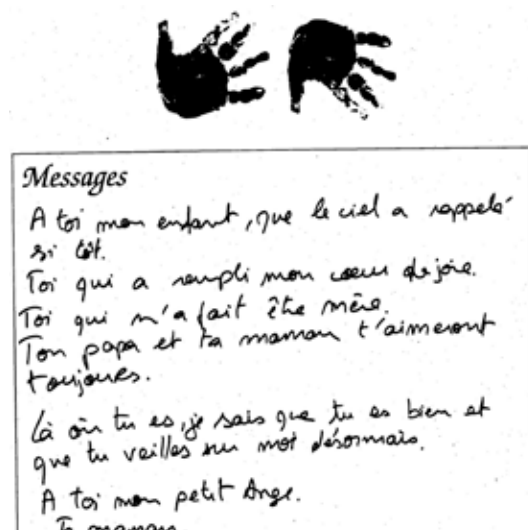
L'énoncé ci-dessus présente lui aussi une injonction mais sous la forme d'une affirmation au futur de l'indicatif (*tu nous attendras*) suivie de l'expression *des siècles et des siècles*. Cette évocation de l'éternité, qui est la temporalité biblique par excellence, atteste lexicalement d'une influence religieuse sur l'énonciation. De plus, on trouve une lexie composée avec le mot *siècle* à la fin du Notre Père (« Car c'est à toi qu'appartiennent le règne, la puissance et la gloire, au siècle des siècles. Amen ») et dans la liturgie des baptêmes, au moment de l'imposition de la main (« Que la force du Christ te fortifie, Lui qui est Sauveur et qui vit pour les siècles des siècles. Amen. »)¹⁶. L'agent énonciatif a recomposé un énoncé à « tendance » biblique en associant une injonction à la formulation religieuse de l'idée d'éternité (déjà formulée dans le cotexte de gauche *tu es éternel*), mais probablement sans réaliser que le superlatif relatif dont le premier segment (*les siècles*) est au pluriel (*les siècles des siècles*) condamne l'enfant à attendre éternellement.

16 Il s'agit d'une doxologie, prière de louange s'adressant à Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit (*du grec doxa*, « gloire » et *logos* « parole »). On peut donner pour autre exemple de doxologie l'énoncé *Gloire au Père, au Fils et au Saint-Esprit, maintenant et à jamais pour les siècles des siècles. Amen*, qui conclut les dizaines du rosaire, la prière eucharistique de la messe et les psaumes.



142. NOTRE ENFANT / REPOSE / DANS LA PAIX / DU SEIGNEUR (Cimetière de Saint-Ouen, 1961, 10 ans, c-369b)

L'injonction peut aussi être formulée par l'emploi du présent de l'indicatif qui pose l'injonction comme une évidence à laquelle le destinataire ne peut se soustraire. On peut voir en [142] une réponse à l'injonction religieuse *repose en paix*, ce qui montrerait combien il est délicat d'opérer une distinction nette entre énoncés performatifs et énoncés constatifs telle que l'a opérée John Austin. En effet, l'énoncé *Notre enfant repose dans la paix du Seigneur*, étudié à la lumière des préconstruits linguistiques religieux, ne peut être considéré tout à fait comme un constatif. Les parents ne font pas ici la constatation d'un fait du monde réel, mais exprime un désir tout en posant ce désir comme une réalité par la forme assertive.



143. A toi mon enfant, que le ciel a rappelé si tôt. / Toi qui a rempli mon cœur de joie. / Toi qui m'a fait être mère. / Ton papa et ta maman t'aimeront toujours. / Là où tu es, je sais que tu es bien et que tu veilles sur moi désormais. / A toi mon petit Ange. / Ta maman (Livre de mémoire, 2010, p 26, m-26)

De même, ci-dessus, l'injonction de protection se présente comme une assertion. La modalité grammaticale impérative (*veilles sur moi*) disparaît au profit de la modalité logique

épistémique (celle de la certitude qui est amenée par le verbe *savoir*) sans que l'énoncé ne perde de sa force injonctive. Avec une surassertion épistémique telle que *je sais que X* (*je sais que tu veilles sur moi*), les énonciateurs vont encore plus loin dans l'injonction puisque le procès est envisagé comme en cours d'accomplissement et n'a plus sa dimension aspectuelle d'inaccompli. L'assertion permet plus facilement la profanisation du discours sacré et de ses injonctions.

CONCLUSION 2.2. L'INJONCTION RELIGIEUSE, UNE ÉNONCIATION SANS PERLOCUTION NI INTERLOCUTION

Les parents endeuillés commentent assez peu les textes religieux qu'ils introduisent dans leurs témoignages. Cette folk linguistique si présente dans le discours médical rapporté (1.1), le discours juridique cité (1.2) et le discours de consolation rapporté (2.1), n'apparaît plus dès lors qu'il s'agit de religion. Les paroles bibliques ne sont pas remises en question par les parents endeuillés ; elles sont le plus souvent rapportées sans contestations ni commentaires métalinguistiques, laissés aux théologiens (comme dans les livrets de l'association JPV où ces derniers s'expriment régulièrement). Les parents empruntent la parole biblique, la prolongent. Le discours religieux est un discours qui non seulement n'est pas remis en cause mais que l'on plagie, sur lequel on modèle sa propre parole en produisant ainsi des *énoncés légitimés* qui s'associent parfois à d'autres énoncés plus personnels dont ils sont la caution morale. Le discours religieux n'est pas plagié ou imité dans une intention critique comme c'est parfois le cas par ailleurs. Etienne Brunet en donne un exemple dans son étude du poème « La jeune noyée », où « Brecht imite la Bible jusque dans son style », « dans une intention de dévalorisation de la représentation chrétienne de la mort » (Brunet 1976 : 57-58).

Au-delà de l'étude de l'injonction, l'étude de ce corpus adressé amène la question suivante : les morts sont-ils des locuteurs, des allocutaires ? Quelle que soit sa forme grammaticale (impératif, subjonctif, futur simple ou présent de l'indicatif), que l'injonction se place dans l'avenir ou qu'elle soit envisagée en cours d'accomplissement, l'exécution de l'injonction religieuse n'est pas attendue par l'agent énonciatif. En d'autres termes, il n'y a pas de perlocution possible car l'interlocuteur visé par le discours (le mort, Dieu, le passant ou le lecteur) ne peut entendre l'injonction ni y répondre. Ce constat m'amène à poser le concept d'une énonciation sans interlocution sur lequel je reviens dans le chapitre 4.

CONCLUSION CHAPITRE 2

DE LA DOXA AU PRODUSAGE

Ce second chapitre confirme le statut de produire des agents énonciatifs sur la langue. Ces derniers insèrent les discours de l'entourage dans leur propre discours pour les commenter et les évaluer. Ils déjouent ainsi la doxa de l'acceptation véhiculée notamment par le discours religieux et portée par l'entourage.

S'il n'est pas contesté, au contraire des discours médical, juridique et ordinaire, le discours religieux est lui aussi très présent dans le discours des endeuillés, soit sous forme de citations textuelles assez peu modifiées, soit sous forme d'injonctions.

Les conditions de production peuvent ainsi générer des discours multiples, certains allant dans le sens de la doxa populaire et religieuse, d'autres s'y opposant.

CONCLUSION PARTIE 1

DE L'IMPRÉVISIBILITÉ ILLOCUTOIRE À UNE RESIGNIFICATION THÉRAPEUTIQUE

Je me suis centrée sur quatre types de discours, le discours médical (1.1), le discours juridique (1.2), le discours ordinaire (2.1) et le discours religieux (2.2). Le discours religieux n'est pas questionné par les agents énonciatifs. On observe très peu de modalisations autononymes, de reformulations. Plus encore, les parents endeuillés modélisent leurs écrits sur ces discours bibliques.

En revanche, les trois autres types d'énoncés, le discours médical, le discours juridique et le discours ordinaire, ont mis en lumière le travail métalinguistique effectué par les parents endeuillés ou infertiles. Les agents énonciatifs témoignent dans ce corpus d'une habileté rhétorique et linguistique. Ils ont joué de la stéréotypie des phrases consolatrices en les détachant encore davantage du discours source. Ils ont acquis un lexique médical et juridique auquel rien ne les prédestinait. Loin de se laisser abattre, les parents manifestent une vindicte en partie masquée par l'expression de leur douleur et l'empathie qu'elle suscite. On voit aussi que les agents énonciatifs adaptent leurs armes en fonction des discours reçus : rivalité d'expertise avec le discours professionnel des médecins et le discours institutionnel des gens de loi, effacement énonciatif avec le discours consolateur de l'entourage. Par cette activité métalinguistique intense (quête lexicographique, resignification, collections d'énoncés, prescriptions...), les parents passent du statut de simple patient, de simple citoyen, de locuteur ordinaire, à celui d'expert.

La contestation des parents face aux discours médical, juridique et ordinaire soulève la question du caractère illocutoire des discours. Je fais l'hypothèse que cette contestation est liée à l'imprévisibilité de la force illocutoire. Tout mot est potentiellement blessant (Butler 2004) ou caressant (Lagorgette 2010). Les termes médicaux et juridiques reçus comme diffamants ou blessants par les parents n'ont pas toujours une force illocutoire intrinsèque. C'est ce que démontre Judith Butler à propos des insultes. Dans son ouvrage *Le pouvoir des mots*, la philosophe américaine évalue la portée illocutoire et perlocutoire de l'insulte. Certaines insultes peuvent être selon le contexte diffamantes ou au contraire affectueuses. Plus encore, tout terme peut être requalifié de façon injurieuse. Cette vision rejoint en partie la perspective bourdieusienne : les mots ne tirent pas leur force d'eux-mêmes mais d'un extérieur. Des mots comme *fœtus* ou *embryon* peuvent générer la colère des parents alors qu'ils semblent neutres à d'autres locuteurs. Il en est de même avec certaines expres-

sions médicales (noms de maladies par exemple). La force illocutoire des termes et des expressions étudiées apparaît comme imprévisible.

Faut-il pour autant adopter une vision sociologique et externaliste ? Nous avons vu qu'il était difficile pour les médecins d'anticiper les effets des propos qu'ils adressent à leurs patients. Il semble utopique d'espérer trouver les termes qui feraient consensus dans les débats bioéthiques, ne serait-ce qu'en raison de l'« approximation catégorielle » (Raschini 2011) des termes référant à l'individu et, nous le verrons, à la parentalité (chapitre 3). Il est illusoire d'espérer une définition close de mots tels que *embryon*, *fœtus*, *bébé*, *enfant*, *mère*, *père*, *parent*. Cette imperfection de la langue, l'inadéquation entre langue, discours et monde, offre aux parents endeuillés la possibilité d'une contestation discursive (voire d'une revendication).

Ce qu'écrit Judith Butler à propos des discours de haine peut s'appliquer au discours bio-éthique : « L'analyse critique et juridique des discours de haine est elle-même une façon de rejouer ces discours » (Butler 2004 : 35). En les « jouant », en les recontextualisant, les parents parviennent à déjouer la force perlocutoire des discours doxiques. La resignification opérée par les parents, l'expertise linguistique, la redéfinition, l'extension de sens, sont autant d'opérations linguistiques qui semblent participer au travail de deuil. Cette activité métalinguistique leur permettrait de faire coïncider une réalité extérieure à un drame intérieur.

DEUXIÈME PARTIE

Des injonctions sociales aux interdits du discours

INTRODUCTION

Les discours sur le deuil d'enfant, l'infertilité ou le handicap, issus de situations de maternité douloureuse, s'inscrivent en faux avec les discours doxiques valorisant la maternité. Dans ces discours où affleure une contestation lexicale des termes *mère*, *maman* ou *parent*, la potentialité référentielle des termes de parenté est remise en question. C'est l'étude des nombreuses modalisations autonomiques, des reformulations et des commentaires métalinguistiques qui amène à ces conclusions. Les mots *mère* ou *parent* semblent ne plus convenir dans ces situations. Leur sens lexical n'est plus adapté à ces parents qui tentent de faire coïncider leur définition usuelle avec l'absence d'enfant. Ces derniers révèlent par leurs discours d'une part la propension des termes de parenté à porter des qualités morales (3.1) et d'autre part leur impuissance référentielle (3.2).

Les termes de parenté reflètent les injonctions sociales pesant sur les individus, injonctions qui conduisent à ces reformulations métalinguistiques. Ces discours de reformulation soulignent l'importance du langage en tant que matériau, en tant que matière discursive. Le *producer* de la langue use de ce matériau tout en devant tenir compte de sa matérialité, représentée ici par le sens lexical qui lui est assigné, et par les emplois prédiscursifs. C'est en tenant compte de ces contraintes qu'il peut tenter d'assigner un sens autre dont témoignent les modalisations autonomiques.

L'expression de la douleur s'inscrit en Occident dans un paysage discursif où prédominent la doxa de l'acceptation et de la résignation : le dolorisme, concept initié par René Lérique en 1919, impose aux locuteurs retenue et modération (4.1). Dans ce contexte, débusquer les marques linguistiques de l'émotion n'est pas chose aisée. Ces dernières sont très discrètes. L'émotion s'exprime autrement dans ce corpus sensible. Les agents puisent dans les prédiscours préexistants afin de mettre en mots leur souffrance. En particulier, comme nous l'avons vu en première partie, ils se réfèrent aux discours religieux par des énoncés fortement stéréotypés (4.2). Dans les épitaphes funéraires, la stéréotypie se manifeste dans des formules, aussi bien des formules de souvenir et d'amour, des aphorismes d'engagement mémoriel et des énoncés dédicace. Ces discours sont des marques d'attention, de *care*. Ils sont aussi le moyen d'exprimer une douleur difficile à formuler dans un environnement doxique prônant la résignation. C'est aussi le cas des posts de forums et autres écrits d'écran. Dans les ouvrages témoignages, la stéréotypie se joue sur un autre registre. Les agents empruntent des textes auctoriaux de littérature, de psychanalyse ou bien encore de poésie, et les citent dans leurs écrits de façon plus ou moins détachée (4.3). Au delà d'une visée argumentative, cette représentation d'un discours autre se comprend comme une polyphonie empathique : dans un double mouvement empathique, ils permettent aux agents énonciatifs d'observer la douleur chez autrui par le truchement de mots autres et de réfléchir leur propre douleur.

CHAPITRE 3

LE LEXIQUE DE LA PARENTÉ, UN LEXIQUE COMMENTÉ ET MODALISÉ

J'étudie dans ce chapitre le lexique de la parenté au travers des mots *mère*, *maman*, *parent*. Les collocations dans lesquelles ces mots apparaissent comportent fréquemment des termes axiologiques tels que *bonne*, *mauvaise*, *vrais*, etc. À nouveau ici, ce sont les gloses métalinguistiques et de multiples périphrases définitionnelles qui alertent sur les interrogations des parents et la non-coïncidence de la langue avec le monde, ou du moins avec les représentations sur le monde.

Ces évaluatifs et les commentaires métalinguistiques sur ces termes de parenté révèlent leur impuissance référentielle : le sens lexical n'est pas en adéquation avec une certaine réalité, celle de parent endeuillé. En effet, le mot *parent* ou le mot *mère* présuppose l'existence d'un enfant. C'est par certains ajustements lexicaux que les agents énonciatifs pallient l'impuissance référentielle du mot *parent* et précisent sa valeur aspectuelle.

Au fil des analyses, les termes *mère* et *maman* apparaissent comme des termes assignatifs imposant à la femme un *devenir mère*, collocation extrêmement présente. Et lorsque les mots *mère* ou *maman* cotoient le verbe *être* (*être maman*), une surassertion (*être mère à jamais*, *à tout prix*) attribuée au procès une valeur emphatique non descriptive ou bien encore une modalité interrogative semble empêcher l'actualisation du procès. À cette assignation de maternité répond une auto-évaluation morale des capacités maternelles, sans cesse considérées et évaluées par les agents et par leur entourage. Ces éléments m'amènent à considérer les mots *mère*, *maman* et *parent* comme des mots-porteurs de qualités morales.

3.1. L'INJONCTION REPRODUCTIVE DANS L'EMPLOI DES MOTS MÈRE ET MAMAN

Sur l'hypothèse que les femmes sont sous l'«injonction reproductive», expression que j'emprunte à la sociologue Laurence Tain (Tain 2009 : § 1), j'ai étudié les énoncés comportant les mots *mère* et *maman*. Leur analyse fait émerger d'une part la récurrence des collocations *devenir mère/maman* et d'autre part des syntagmes nominaux où les termes analysés sont très fréquemment accompagnés de qualificatifs évaluatifs. Les formes *devenir mère/maman* révèlent à l'analyse un faible niveau d'agentivité de la part des agents énonciatifs. Les termes qualifiant les mots *mère* et *maman* montrent que les mères auto-évaluent leurs facultés maternelles en fonction de critères moraux.

Avant d'aborder l'étude linguistique proprement dite, et afin de présenter ces énoncés dans une perspective chronologique et idéologique, je commence par un rapide retour historique et anthropologique sur la valorisation de la maternité.

3.1.1. La consécration de la maternité et l'injonction reproductive

Toute femme est hétérosexuelle, et fertile. Elle a une relation stable, avec un mari aimant. Elle est heureuse d'être enceinte puis mère, elle l'a choisi consciemment. Une femme n'est pas ambivalente vis à vis de sa grossesse, de son corps ou de son enfant. Elle n'a pas oublié sa pilule. Elle sait si oui ou non elle veut avorter et elle s'y prend à temps. Elle ne fait pas de déni de grossesse. Elle n'a pas de cancer. Elle ne meurt pas en couche. Elle écoute la sage-femme lors de l'accouchement et s'applique à bien accoucher. Elle est compliante avec ses médecins qui agissent pour son bien et savent ce dont elle a besoin. Elle n'a pas de problèmes sociaux ni psychiques. Elle n'est pas séropositive. Elle n'est pas obèse. Elle est béate et silencieuse dans sa chambre. Si elle pleure, c'est juste ce qu'il faut, à cause des hormones. (Zora FlufflePuff, 2014, « Sexisme ordinaire: le service de gynécologie-maternité, ce temple de l'hétérosexualité », *Heavy Mental*, [en ligne]).

Cet extrait du blog d'une « psychologue clinicienne dans le champ de la périnatalité, la parentalité et la petite enfance » sur les féminismes et les psychanalyses énonce quelques uns des préconstruits présidant aux discours sur la maternité. Non seulement la femme a un devoir de reproduction mais elle se doit d'avoir une grossesse paisible. Cette doxa suppose que la maternité doit épanouir la femme :

144. Je me suis sentie comme un « animal de cirque » ; forcément, je suis revenue de congé maternité « sans bébé » ! C'est une situation tellement inconcevable... / Normalement, j'aurais du être épanouie en venant présenter mon Evan...au lieu de ça j'étais de retour avec un ventre vide et les bras vides, mal dans ma peau. (Petite Émilie 15, oct 2009, article « La reprise du travail après une IMG » par une mère endeuillée, p 2, a-cor-1)

Dans l'énoncé ci-dessus, l'adverbe de modalité *normalement* et l'emploi du conditionnel passé (*j'aurais du*) soulignent l'écart entre ce qui est attendu d'une mère (*être épanouie*) et la situation de l'agent énonciatif (*mal dans ma peau*). Elle emphatise sa situation par l'adverbe d'intensité *tellement* (*une situation tellement inconcevable*). Cette « injonction reproductive » (Tain 2014) repose sur plusieurs arguments exposés par les femmes dans ce corpus : l'instinct maternel, la maternité vue comme un rite de passage vers une féminité accomplie (et qui comme tout rite implique son lot de souffrances physiques et morales). Le rôle attribué à la mère repose sur des préceptes parfois contradictoires (il faut allaiter/ne pas allaiter, il faut souffrir/ne pas souffrir), qui passent par la parole mais aussi par des écrits (par exemple publications pro-allaitement de la *Leche League*). Ces commandements émergent aussi dans le discours de la mère à la fille ou dans les réflexions de l'entourage (« Et à quand le second ? »). L'injonction reproductive, c'est l'injonction à faire des enfants, à les élever, à les protéger. Si la mère faillit à ces devoirs, elle est tourmentée par une culpabilité qui peut générer des états pathologiques comme la psychose puerpérale. Ces états sont connus, et l'on craint alors pour elles le « passage à l'acte » (maltraitance, suicide, infanticide). Lorsque

la femme ne satisfait pas à l'injonction, elle devient une *mauvaise mère*, une *mère indigne*, termes récurrents dans ce corpus.

L'anthropologie fournit plusieurs exemples de stigmatisation des femmes stériles. Françoise Héritier évoque le cas au Burkina-Faso des femmes sans règles Bobo à qui l'on coupe les doigts et les orteils après leur mort (Héritier 1996 : 109). Chez les Joola (Sénégal, Guinée-Bissau), selon le rite du *kapar*, une femme enceinte ayant précédemment perdu des enfants, doit aller jouer le rôle d'esclave dans une famille jusqu'aux trois ans de l'enfant (Journet-Diallo 2005 : 34). En France, suite au déclin de la natalité à la fin du XIX^e siècle, est créée le 9 mai 1920 la première *Journée des mères de familles nombreuses*, qui deviendra la *Journée des mères* puis la *Fête des mères*. Le décret du 26 mai 1920 institue la Médaille française de la Famille, décernée aux mères ayant *élevé dignement* plusieurs enfants (Union des familles, Udaf 35¹). Les enfants mort-nés ou décédés très jeunes ne sont pas pris en compte.

Le 25 mars 1941, Pétain officialise la fête des mères. Le maréchal inscrit au calendrier français une fête qui existait déjà en France² mais aussi en Angleterre dès le XVII^e siècle, et aux États-Unis (*The mother's day* créé en 1908). « *Ta maman a tout fait pour toi, le Maréchal te demande de l'en remercier gentiment [...]* » (Colombier 2012 : 175) : ces mots sont placardés dans les écoles où s'institue le rite du cadeau de la fête des mères. L'Église soutient cette démarche et publie un fascicule, *Restaurer la famille française*, qui apostrophe ainsi les mères : « *Mères françaises, mères chrétiennes, mères héroïques et douces, ô nos saintes mères !* » (Colombier 2012 : 175-176). Cette fête est au cœur du triptyque idéologique du pétainisme, travail, famille, patrie. Le divorce³ devient presque impossible (loi du 2 avril 1941) et l'avortement est réprimé (loi de 1942 qui fait de l'avortement un « crime contre la sûreté de l'Etat » et punit l'avorteur de la peine capitale). Les femmes sont les *inspiratrices de notre civilisation chrétienne*, les *mères de France*, les *mères de nos tués*, *mères de nos prisonniers*, *mères de nos cités* (discours du maréchal Pétain, 30 octobre 1940).

1 Pour plus d'informations, lire la présentation faite par l'Union des familles et par l'Udaf 35 au sujet de la Médaille Française de la famille, [en ligne], sur <http://www.uniondesfamilles.org/fete-des-meres.htm> et sur <http://udaf35.fr/service-de-la-medaille-de-la-famille/>, Consulté le 25 août 2014.

2 L'idée d'une fête des mères avait déjà été évoquée par Napoléon en 1806. En hommage à celles qui ont perdu leur fils pendant la première guerre mondiale, la première Journée des mères fut célébrée à Lyon le 16 juin 1918 par le colonel de la Croix-Laval.

3 Pratique courante chez les Romains et totalement interdite au XVI^e siècle par le Concile de Trente, le divorce a été provisoirement admis sous la Révolution, puis aboli en 1816, et à nouveau autorisé en 1884. Source : <http://www.justice.gouv.fr/histoire-et-patrimoine-10050/proces-historiques-10411/quand-le-divorce-etait-interdit-1816-1884-22402.html>, Consulté le 19 juin 2014.



Cimetière de Bercy, 2010, 83 ans

Aujourd'hui, la fête des mères est un symbole porté par l'Unaf (l'Union Nationale des Allocations Familiales, qui compte 8000 adhérents). Le principal mouvement défenseur de la famille continue d'œuvrer dans la société un demi siècle après ses débuts⁴. *Avec l'instauration de la fête des mères, ces dernières sont consacrées. Le jour est même férié aux États-Unis.* Le syntagme *fête des mères* est si bien entré en langue qu'il a été choisi dans le *Nouveau Petit Robert 2007* comme exemple lexicographique de l'entrée *mère*, aux côtés de *mère de famille* et *mère au foyer*. Le symbole de cette fête est si puissant qu'elle est encore souhaitée *post mortem* (voir photo précédente) et que les internautes non endeuillées le souhaitent aux mères endeuillées :

Bonne F... mamans héroïques.

n'ose pas écrire «Bonne Fête» des Mères alors que vous souffrez tant ! Et pourtant... comme je voudrais que ce soit le cas !

(Site de l'association JPV, onglet *Textes*, 25-05-2003 11 h 25, a-ma-20)

Dans l'énoncé ci-dessus, l'internaute montre par les points de suspension substitutifs que l'emploi du mot *fête* lui semble incongru en situation de deuil et de souffrance. En dépit de cela, elle tient à formuler ce souhait et le fait en entourant son discours de précautions oratoires (verbe modal déontique *oser*, concession avec *alors que* et *pourtant*). Par ce souhait, l'agent énonciatif relaie l'injonction de maternité.

L'étude des collocations avec le mot *mère* fait apparaître la récurrence des syntagmes *devenir mère*, *être mère*. Leur analyse montre que *devenir*, dans la collocation *devenir mère*, est un prédicat notionnel, tandis que le fait d'*être mère* est un état emphatisé. Elle révèle aussi que le mot *mère* est rarement employé sans qualificatif évaluatif essentiellement moral.

4 Selon la loi N° 50-577 du 24 mai 1950 relative à la fête des mères, art. 1er : « La République française rend officiellement hommage chaque année aux mères françaises au cours d'une journée consacrée à la célébration de la "Fête des mères". Le ministre de la santé publique et de la population est chargé, avec le concours de l'union nationale des associations familiales, de l'organisation de cette fête. »

(http://legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19500525&numTexte=&pageDebut=05722&pageFin, Consulté le 14 juin 2014).

3.1.2. Devenir mère, un prédicat prospectif ou un syntagme nominal notionnel ?

Dans le discours des mères de mon corpus, la maternité est posée en termes temporels comme un procès à actualiser, notamment par l'aspect prospectif de *devenir*, verbe récurrent dans ce corpus dans des syntagmes du type *devenir mère* ou *devenir maman*. Dans sa forme infinitive, le verbe *devenir* n'est pas doté d'une forte agentivité. L'agent énonciatif recourant à cette forme n'apparaît pas comme l'agent du procès mais est, c'est mon hypothèse, subjugué par l'injonction de reproduction.

Le verbe *devenir* porte en lui l'avenir, la non-actualisation. C'est ce que Gustave Guillaume⁵ nomme le *temps impliqué*, celui qui est inhérent au verbe (Guillaume 1964), par opposition au *temps expliqué* qui correspond aux temps grammaticaux (passé, présent, futur) véhiculés avec le verbe. C'est aussi ce que les théoriciens de l'*aktionsart* définissent comme l'aspect lexical par opposition à l'aspect grammatical (Vendler, Comrie). Deux conceptions théoriques s'opposent, comme celle de Jack Feuillet et celle de Jean-Pierre Desclés. Selon Jack Feuillet, grammairien et linguiste, « l'aspect est une catégorie grammaticale et s'exprime par différentes formes d'un même verbe » ; il ne doit pas être étudié à partir du sémantisme des verbes ni du sémantisme des circonstants (Feuillet 2001). En revanche selon Jean-Pierre Desclés, linguiste et mathématicien, « L'aspect ne se manifeste pas seulement par des morphèmes grammaticaux » et « chaque lexème verbal encode une signification intrinsèque, ou plus exactement, un réseau de schèmes sémantico-cognitifs » (Desclés 1994). Ma conception de l'aspect se rapproche de celle de l'*aktionsart* dans le sens où je considère que l'aspect n'est pas inhérent à un morphème grammatical mais qu'il est un effet de sens tributaire de nombreux éléments en discours. En outre, l'étude de ce corpus m'a amenée à envisager l'aspect de certains lexèmes relevant de la catégorie nominale, comme ceux de *mère*, *maman* et *parent*.

Zeno Vendler, philosophe du langage, a distingué quatre classes de verbes : les verbes d'activité, les verbes d'accomplissement, les verbes d'achèvement et enfin les verbes d'état ou verbes statifs (Vendler 1967 : 97-121). Le verbe *devenir* est considéré par les grammaires traditionnelles⁶ comme un verbe d'état. Les verbes d'état dénotent des situations stables. Le classement du verbe *devenir* parmi les verbes d'état pose certains problèmes : peut-on parler d'état pour des énoncés posant l'actualisation du verbe (*devenir*) dans l'avenir (temps grammaticaux du futur ou du conditionnel, mode infinitif), cas le plus fréquent de ce corpus ? Peut-on parler d'état pour une action en devenir, en suspens ? Jean-Pierre Desclés définit ainsi l'état :

L'aspect «état» exprime la stabilité de la situation référentielle représentée, c'est-à-dire toute absence de mouvement et de changement. [...] La zone temporelle où un état est considéré comme vrai (intervalle de validation de la relation prédicative aspectualisée) est un intervalle topologique ouvert. Puisque tout changement est exclu, on ne peut donc pas considérer qu'un état puisse exprimer un événement initial ou un événement final.

5 Cette étude s'appuie sur une définition classique de l'aspect, telle que la présentent Michel Arrivé, Françoise Gadet et Michel Galmiche dans *La grammaire d'aujourd'hui*, 1993, pp. 76-81. Les définitions de Gustave Guillaume ne sont pas données par opposition à celles de cette grammaire : bien au contraire, elles recoupent celles de l'aspect et du temps, ainsi que l'affirme Sylvie Mellet (1981).

6 Pour exemple *Le Nouveau Bescherelle*, 1984, Paris, Hatier, p 241.

Un état exclut donc toute prise en compte d'un premier instant ou d'un dernier instant, c'est-à-dire toute prise en compte de l'événement qui a conduit à cet état ou qui en fera sortir. (Desclés 1994)

Dans ce corpus, *devenir mère* ne dénote pas un état mais marque une visée, relève de quelque chose à accomplir (imposé par une extériorité).

145. Camille explique : « Ca fait partie de moi, je ne serais plus jamais la même, autant par la présence de Nadège que par l'absence de Rémy. Or il y a bien plus de personnes qui savent ce que c'est de devenir Maman, que de personnes qui savent ce que c'est que de perdre un enfant. Personne d'autre que nous qui le vivons ne peut savoir, ni comprendre je crois. » (Nathalie Z., p 180, o-ma-36)

146. Vouloir être mère à tout prix, n'est-ce pas une erreur ? [...] Je m'apprête à devenir mère par l'exercice de ma volonté, à l'issue d'une démarche forcenée impliquant deux gouvernements, des intermédiaires, des réseaux d'amitié, des médecins, des diplomates, des enquêteurs sociaux, toute une armée humaine, mais pas mes entrailles. (Quin, p 77-78, o-mèr-58)

La fréquence de la collocation *devenir mère/maman* dans le discours des mères en quête d'enfant, comme en [145] et en [146], montre que la maternité est intégrée dans les représentations féminines. L'avenir de la femme est prescrit. L'aspect prospectif du verbe *devenir* fait de la maternité une visée. En [145], l'agent énonciatif qui a pourtant déjà eu des enfants n'a pas employé le verbe *être* (*être maman*) qui aurait pu convenir dans cette situation. L'aspect temporel est renforcé en [146] par l'emploi du verbe *apprêter*. Dans les deux énoncés ci-dessus, et dans de nombreux énoncés du corpus, le verbe *devenir* apparaît à la forme infinitive, forme où la force prédicative est moindre, et qui correspond selon la terminologie de Gustave Guillaume à un temps *in posse*, un temps non actualisé (Guillaume 1970 [1929] : 11).

147. Avant...

Pendant longtemps je n'ai pas voulu d'enfant dans ma vie parce que je ne me sentais pas prête. Faire un enfant « à la légère », très peu pour moi. Je voulais attendre de me sentir capable d'être une bonne maman. Je voulais attendre de grandir un peu plus moi-même pour pouvoir devenir cette personne responsable, à l'écoute et dans le don de soi car c'est ainsi que je l'entendais. [...] Je savais que je deviendrais mère un jour car je ne voyais pas mon chemin autrement. C'était dans la logique de ma vie. Ne pas devenir mère aurait signifié pour moi l'arrêt du chemin, la mort. (Maman Blues, témoignage d'Isabelle, mère, p 97, o-mèr-98)

Le caractère non agentif du verbe *devenir* est amplifié en [147] où la collocation *devenir mère* prend un caractère nominal et notionnel par son placement en sujet de phrase (*Ne pas devenir mère aurait signifié pour moi l'arrêt du chemin*). La possibilité d'un sujet agent est écarté par le truchement de cette forme non fléchie : l'agent énonciatif n'a pas le contrôle sur le devenir mère. La maternité est mise dans un temps potentiel (par la forme *infinitive devenir mère*) ou hypothétique (par la forme conditionnelle *je deviendrais mère*). Cet effacement de l'actant ne libère pas pour autant l'agent énonciatif de l'injonction de maternité dont la non-réalisation mène ici à la mort (ainsi que le souligne la mise en équivalence de *ne pas devenir mère* avec les périphrases définitionnelles attributives *l'arrêt du chemin, la mort*).

148. dans un deuil à double détente : tourné d'une part vers son ventre, symbole de sa maternité potentielle, qui la renvoie à ce «quelque chose d'impalpable d'elle-même qui immanquablement disparaît dans cette mort au seuil d'un «devenir-mère» (1) interrompu en plein élan et d'autre part vers l'autre tout entier qui a déjà pris forme en elle et dont il faut effectivement se séparer comme d'un autre véritable avant même qu'il ne soit devenu une complète altérité.

(1) Legros J.-P., *Ces fœtus qui ne font pas la loi*, op. cit., p. 63

(Haussaire-Niquet 2004, p 54, o-mèr-56)

Ce *devenir mère*, plus notionnel que prédicatif, peut même être nominalisé comme en [148] par l'adjonction d'un trait d'union qui en fait un nom composé et d'un déterminant (*un*), indéfini qui plus est. Le processus de figement est en cours, bien qu'encore modalisé autonymiquement par des guillemets. Le *devenir-mère* apparaît comme une étape de la vie, au même titre que la naissance ou la mort, et non comme une action relevant de la volonté humaine. Rappelons que depuis l'Antiquité grecque, la femme est nommée en fonction de son statut de jeune fille, puis d'épouse et enfin de mère :

La tradition attribuait d'ailleurs à Pythagore l'invention des mots qui désignent les étapes de la vie d'une femme à partir de ce récit : Perséphone (*Korê*) pour la jeune fille non mariée, la Nymphé (*nymphé*) pour la jeune mariée, Déméter (*méter*) l'épouse qui est déjà mère. (Constantopoulos 2002 : 161)

Dans ses formes fléchies, le verbe *devenir* implique une intentionnalité imposée à soi-même (je deviendrai, je suis devenu) ou à autrui (tu deviendras = j'ai l'intention que tu deviennes) ou encore comme une intention prêtée à autrui (tu es devenu = tu avais l'intention de devenir)⁷. L'énoncé *Je vais devenir peintre, artiste, pompier* implique une promesse, un engagement auprès d'une instance extérieure, ne serait-ce qu'à un soi dédoublé (je me promets X à moi-même).

La collocation *devenir mère* marque une visée subséquente à l'injonction de reproductivité. La valeur d'obligation de cette visée est perceptible dans la forme infinitive (*devenir mère*) et plus encore dans la forme nominalisée (*le devenir mère*) qui atténue la relation entre le sujet parlant et le prédicat. La maternité est alors « une forme qui se soustrait à la saisie, un quasi-objet » exprimée par un « corps percevant, un non-sujet » (Coquet 2011 : 104). Ces femmes s'observent et ne se décrivent pas, se perçoivent mais ne s'objectivent pas. « Corps percevant » ou « corps parlant », tous deux expriment « une vérité refoulée, proscrite, par le langage » et « une "réalité" qui échappait au sujet » (Coquet 2011 : 105). Les agents énonciatifs peinent à se définir comme mères, être mère impliquant avoir un bébé ; or soit ce bébé est décédé, soit il n'est pas reconnu comme leur enfant par les mères.

149. Lorsque j'ai compris que j'allais pouvoir accoucher par voie basse, avec des contractions et toutes les étapes d'un accouchement normal, **je suis redevenue mère de mon bébé.** (en gras dans le texte, Martineau, après l'annonce du décès *in utero* de l'enfant, p 60, o-mèr-1)

Dans l'énoncé [149], le procès [devenir mère], exprimé par une forme aspectuée (le passé composé), n'apparaît pas comme actualisé, la forme composée s'associant le plus souvent à une valeur imperfective (Mellet 1981 : 6). On notera cependant la présence du préfixe *re-*, le



7 Notons que le verbe *devenir* a aussi une valeur constative (par exemple dans *je deviens fou*).

« préfixe aspectuel par excellence du français » (Martin 1971 : 82⁸). Dans l'énoncé [149], la présence du préfixe *re-*, qui exprime l'itération, modifie l'aspect du verbe *devenir* qui devient perfectif⁹ puisqu'il implique que le procès en question a déjà été accompli une première fois. Dany Amiot parle de « schéma à trois temps : /1^{re} occurrence du procès/→/interruption/ → 2^e occurrence du procès/ où les deux premiers temps sont présupposés et le troisième posé » (Amiot 2002 : 4). Le procès [devenir mère] ne semble donc pouvoir être posé que de façon implicite, même lorsqu'il a été actualisé. Il aura donc fallu un préfixe (*re-*) pour associer le lexème *mère* à un état et nous faire voir le procès [devenir mère] jusqu'à son étape ultime. La femme se doit de devenir *mère à tout prix* (voir ci dessus en [146] et [148]), quitte à s'engager pour plusieurs années sur le chemin aléatoire de la PMA. La sociologue Laurence Tain a étudié le cas de ces femmes confrontées à une double obligation : « Les itinéraires de femmes qui ont recours à l'hôpital pour faire face à des difficultés à enfanter concentrent, en effet, une double norme : le devoir d'enfant et le devoir de médecine » (Tain 2009 : § 3). Mais le respect de cette norme ne dépend pas uniquement d'elles, c'est l'autorité médicale qui octroie ou non le *droit* à une grossesse médicalisée (fécondation *in vitro*) :


Les femmes qui n'obtiennent pas ce droit ne peuvent donc s'acquitter de cette dette d'enfantement. Selon Laurence Tain, c'est d'ailleurs pour en être quitte que les femmes se plient aux dures exigences de la procréation médicalement assistée et médicalisent leur corps au profit du corps-espèce : « avoir tenté tout ce qui était humainement possible » les libère de l'injonction reproductive (Tain 2009 : § 15). Le long parcours de la PMA amène ces femmes à concevoir la maternité comme quelque chose qui se *mérite* (plus loin en [151]) et se conçoit comme une épreuve (voir plus bas en [177] : *Forte comme le sont tous ceux qui ont affronté la souffrance et l'épreuve*) qui constitue selon la sociologue Geneviève Daudelin l'une des cinq représentations des techniques de reproduction (Daudelin 1999 : 64, 79-80).

8 C'est un postulat que conteste Dany Amiot 2010 : l'itération observée dans l'interprétation des verbes préfixés par *re-* ne concernant pas toujours le procès, *re-* ne peut être considéré comme un préfixe aspectuel.

9 Selon Bernard Comrie, « la perfectivité désigne la saisie d'une situation comme un tout, sans distinguer les différentes phases qui constituent cette situation ; tandis que l'aspect imperfectif porte sur la structure interne de la situation » (Comrie 1976 : 16 ; je traduis).

Posté le 13-04-2005 à 14:36:02   



 a écrit :

normalement on fait ham avant fiv moi je l'ai eut car **inhibine b basse** et forcément ham basse aussi mais gygy dit que le principal c'est la reponse aux traitement et moi j'y repond bien quand meme

Bisous.





Qu'entends tu par taux inhibine b bas, quel dosage as tu




parce que moi beta oestradiol ok
fsh ok
inhibine basse

et gygy refuse PMA
alors peut tu me donner tes dosages, je vois qu'on tu as eu droit à une FIV

POUTOUX

150. Forum doctissimo, 13-04-2005, f-mèr-3, http://forum.doctissimo.fr/grossesse-bebe/fertilite-infertilite/hormone-mullerienne-amh-sujet_170138_1.htm, onglet « fertilité/infertilité ; dosage hormone AMH », f-mèr-3)

Posté le 23-02-2013 à 10:18:44   



je croise fort les doigts pour toi la belle ! Depuis le temps que tu galères sérieux ! Tu le mériteras après tant de temps !
Normalement le jour J c'est quoi toi ? Moi aujourd'hui... Mais bon...

Nouvelle vie, nouveau départ.
On reprend tout et on recommence

Mariée depuis le 19 mai 2012 avec un homme fantastique.

Ma binomette c'est Emilie45100 (ensemble sur cette belle route des 9 mois)

C12 : pds +++ le 26 mars 69 ui

21 mai : Echo du 1er trimestre : un beau bb plein de vitalité

Doctissimo



1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

mini-nous est né il y a 6 mois et 21 jours

151. (Forum doctissimo, Tests-symptomes-grossesse, http://forum.doctissimo.fr/grossesse-bebe/Tests-symptomes-grossesse/gygy-sujet_39558_1.htm, 23-02-2013 à 10:18:44, f-mèr-2)

Le corpus de cette étude présente lui aussi la grossesse médicalisée comme un droit et quelque chose qui se mérite. En [150], l'agent énonciatif analyse sa situation et celle de son interlocutrice en termes de *refus* et de *droit* (*gygy refuse PMA, tu as eu droit à une FIV*) tandis que l'énoncé [151] présente par l'emploi du verbe *mériter* un jugement évaluatif sur le fait de tomber enceinte (*tu le mériterais*). Le syntagme verbal *avoir droit* (à une FIV) et le verbe *mériter* (un enfant) positionnent la maternité comme quelque chose hors de la volonté des agents énonciatifs.

152. coucou ma belle, tu as passé de bonnes fêtes ?// Je suis allée en Auvergne faire du ski et initier mon petit loulou au ski. Il a réussi le niveau piou piou et il adore le ski ! Fini les vacances pépères au coin du feu ! Sinon pour le réveillon du nouvel an, des amis de ma mère nous ont demandé la question habituelle « à quand la petite sœur ? ». Alors mon homme a expliqué ses problèmes zozos (enfin par complètement il a dit que la moitié était mort) et là il y a eu un blanc dans la conversation. Super l'ambiance ! (Forum mamandco, On aura notre plus, N°4, page 121, 3 janvier 2009, 12h31, f-rédupli-26)

Lorsque la femme a satisfait à l'obligation d'enfanter, il s'écoule souvent peu de temps avant qu'on ne la soumette à nouveau à l'injonction, comme le souligne le commentaire évaluatif de l'énoncé *à quand la petite sœur*, présenté comme une *question habituelle*.

Ces énoncés montrent que la femme doit répondre à l'injonction de maternité, du *devenir mère*, mais paradoxalement sans en avoir la maîtrise, ce qui se reflète dans la relation prédicative (forme infinitive et nominalisée qui confère un aspect notionnel à ce *devenir-mère*).

3.1.3. Être mère, un prédicat d'existence ?

Les mots *mère* et *maman* apparaissent aussi, mais plus rarement, dans les collocations *être mère/maman*. Elles interviennent dans des énoncés où les agents énonciatifs se posent la question de l'accomplissement du procès : *être mère*, est-ce un état permanent, ou faut-il en réaffirmer la permanence en s'autoproclamant *mère à vie* ou *mère à jamais* ([153], [154]) ? Reste-t-on la mère de son bébé après le décès de ce dernier ([155]) ?

153. 18 ans après, je pense encore à elle et je me dis : elle aurait tel âge. Je n'ai pas de visage, pas de trait de caractère. Mais j'ai gardé comme un lien. Je suis sa mère à vie malgré la mort et je ne l'ai pas oubliée. (propos d'une mère endeuillée, dans Martineau, p 100, o-mèr-4)
154. Voici deux mois que je suis allongée pour toi, ma petite Marie Kerguelen. Mon enfant trésor, je t'aime déjà si fort ! Tu es ma fille, ma première fille, je suis ta mère à jamais. (Brunetaud, p 51, o-mèr-5)

Le verbe *être* dans les énoncés ci-dessus se présente comme un verbe d'existence et non comme un verbe copule vide de sens : « il est fort possible et peut-être même certain que le premier sens attesté en indo-européen de la copule en *es (lat. *est*, gr. *oestn*, skr. *asti*) est celui d'«exister» » (Touratier 2006 : 187). L'attribut du sujet présuppose l'existence du sujet grammatical (Goblot 1952 : 184, cité par Touratier 2006 : 187). Dans la collocation *être mère*, formulée dans une forme fléchie, le verbe *être* fait de la qualité *mère* un critère d'exis-

tence. Cependant, la présence de certains circonstants temporels remettent en question ce postulat d'existence. Lorsque le mot *mère* s'emploie avec le verbe *être*, il est très souvent accompagné d'un circonstant ou d'un adverbe temporel (*à vie, à jamais...*) qui prolongent indéfiniment l'état [être mère]. La locution *à jamais* est une forme elliptique qui signifie *de manière à ne jamais finir* et marque l'intensité d'une durée puisqu'on peut la graduer dans des expressions telles que *à tout jamais, au grand jamais* (Guizot 1809 : 540-541). L'emphase est d'autant plus forte dans la locution négative *à jamais* qui ne souffre aucune contestation. Les circonstants évoquent une durée (*à vie* en [153], *à jamais* en [154]) qui donne au procès une valeur temporelle paraissant disproportionnée et non descriptive, un temps emphatique.

155. Marie entre et dépose Romy emmaillottée [sa fille décédée] entre mes bras nus et tremblants. La peur qui revient encore... Je ne suis pas cette mère forte, je ne suis pas cette mère réconfortante, je ne suis pas cette mère heureuse... D'abord, suis-je une mère ? (Paquin, p 49, o-mèr-7)

Lorsque l'état [être mère] n'est pas emphatisé, il est présenté à la forme interrogative comme en [155], ce qui met en doute la possibilité d'actualisation (*suis-je une mère ?*).

Les prédicats *devenir/être mère* semblent se jouer des définitions traditionnelles de l'aspect. Ils relèvent selon moi des « prédicats somatiques » (ceux qui disent le sensible) que Jean-Claude Coquet oppose aux prédicats cognitifs (ceux qui décrivent le monde) (Coquet 2011 : 103). Nous verrons d'ailleurs que cette question de la temporalité se pose aussi avec le mot *parent* (3.2.). Les définitions lexicographiques ne suffisent pas. Le mot *mère* nécessite un réajustement au monde, en situation de décès périnatal mais aussi dans toutes les situations où la maternité n'est pas une évidence. Ce corpus comprend en effet de nombreux énoncés de femmes dont l'enfant est vivant, extraits de l'ouvrage *Tremblements de mère*, ensemble de témoignages de femmes qui « se débattent seules avec leur devenir-mère » (4^e de couverture). Pour ces femmes, « mettre un enfant au monde ne signifie pas forcément devenir mère » (*ibid*), contrairement à la définition que l'on peut lire dans le *Nouveau Petit Robert 2007* (p. 1577) : « Femme qui a mis au monde un ou plusieurs enfants ».

3.1.4. De multiples autodésignations évaluatives

À voir les nombreuses périphrases définitionnelles autour du mot *mère*, il semble que les agents énonciatifs cherchent une définition de la mère qui leur ressemblerait. Être mère apparaît alors comme un facteur identitaire de la femme.

156. Vouloir être mère à tout prix, n'est-ce pas une erreur ? [...] Je m'apprête à devenir mère par l'exercice de ma volonté, à l'issue d'une démarche forcenée impliquant deux gouvernements, des intermédiaires, des réseaux d'amitié, des médecins, des diplomates, des enquêteurs sociaux, toute une armée humaine, mais pas mes entrailles. Je serai mère culturelle et légale, mais pas biologique. Avec deux paramètres sur trois, suis-je admissible ? (Quin, p 77-78, o-mèr-62)

En [156], le mot *mère* est défini par la locution adverbiale *à tout prix* et par la locution prépositionnelle *par l'exercice de ma volonté* ainsi que par trois qualificatifs (*culturelle, légale, biologique*). L'agent énonciatif, une mère adoptante, s'efforce de définir un concept qui semble lui échapper. Le terme *admissible* révèle que la qualité de mère est délivrée par l'extérieur.

157. Il n'est pas facile tous les jours de croire en soi, en sa qualité de maman quand on a eu un jour à prendre une telle décision. Pourtant je sais que c'est une décision que nous ne regrettons pas. Mon mari, parce qu'il n'a pas porté Constantin, dit que cette grossesse fut plus abstraite que les autres. (Association Petite Émilie, Lettre 23, oct 2011, témoignage d'une mère IMG, p 6, a-ma-7)

Être mère est une qualité fortement identitaire dans l'énoncé [157] où le syntagme *qualité de maman* est mis en parallèle avec le *soi* par une même relation prédicative (*croire*).

158. Pourquoi est-ce qu'on cache les bébés ? J'aurais aimé que notre famille et nos amis voient Raphaëlle – peut-être pour me sentir reconnue en tant que mère ayant mis son enfant bien réel au monde. (Martineau, p 64, o-mèr-3)
159. Merci à toutes ces mamans sans bébé qui m'ont remonté le moral, qui m'ont donné des pistes pour adoucir la peine de mes enfants. (Association Petite Émilie, Lettre 24, jan 2012, Témoignage d'une grand-mère, Après l'accouchement de l'enfant décédé, p 7, a-ma-8)
160. Soyez vigilant à poster vos messages dans la rubrique adéquate : nous ne sommes pas égaux dans notre avancement dans le deuil. L'équipe de modération est là, mais la modération peut être le souci de chacun... Nous sommes avant tout des Mamans ayant perdu des tout-petits et qui aimons ce forum pour tout le bien qu'il apporte au jour le jour. (Association Petite Émilie, Lettre 26, juil 2012, Rubrique Actualités de l'association, p 7, a-ma-13)

Le plus difficile pour chacune de ces mères étant peut-être de désigner « la mère sans bébé ». Elles sont à la recherche d'un sème manquant. On le voit dans les énoncés [158], [159], [160] et aussi ci-dessous en [161] où les mères se définissent comme *mère ayant mis son enfant bien réel au monde, mamans sans bébé, Mamans ayant perdu des tout-petits*, ou encore *maman amputée de son enfant* (ainsi que dans le titre de l'un des ouvrages du corpus, *Congé maternité sans bébé*). La multiplicité des autodésignations révèle d'une part l'inadéquation entre les mots *mère* ou *maman* et un monde où les enfants meurent, et d'autre part l'absence d'une désignation lexicalisée.

161. Nous ressentons aussi cet isolement du fait que notre statut social a pu s'être trouvé modifié par la mort de notre tout-petit.
- «J'étais maman, sans en être une vraiment, et je n'étais pas une maman, tout en étant une quand même. Je me sentais comme amputée de mon enfant». (Association Nos tout-Petits, Livret Processus de deuil et relations avec l'entourage d'un tout-petit, 2010, p 14, a-ma-20)

L'adverbe d'intensité *vraiment* dans l'énoncé précédent, [161], porte sur la seconde proposition et contredit la première proposition (*J'étais maman*), menant à un paradoxe amplifié par la structure binaire affirmation/négation. Cet apparent non-sens peut être résolu

par le principe de la référence évolutive (Charolles et Schnedecker 1994¹⁰). Il y aurait plusieurs gradients dans la notion de *maman*, ce que manifeste l'emploi de l'imparfait dans la première proposition (*J'étais/je n'étais pas maman*) qui s'oppose dans la seconde proposition à l'infinitif et au participe présent *sans en être une vraiment/tout en étant une quand même*. Il pourrait être substitué à *vraiment* une expression du type *tout à fait*. Dans son article « Une stratégie discursive publicitaire : les adverbes en *-ment* », Nathalie Garric écrit à propos de *vraiment* : « tout en spécifiant le degré de vérité du dire, il procède à une intensification de la prédication qualitative exprimée » (Garric 1996 : 83).

Un autre terme revêt une force particulière dans le paradigme de ces mères soumises à l'injonction reproductive : l'adjectif *vrai*. L'énonciateur qui l'utilise pose un jugement de valeur logique en relation à une vérité du monde. Dans le discours des parents en mal d'enfant, une *vraie* *maman*, c'est tout d'abord une *maman* qui a un bébé, un bébé bien réel.

162. Mais il n'y a pas eu d'allaitement... Pendant les quatre jours d'hospitalisation, j'ai tout tenté pour réussir cet examen de passage que je métais là aussi [en plus d'un accouchement dans la douleur comme sa mère] imposé : une vraie maman allaite son enfant, tout le monde le dit, c'est ce qui établit le premier lien, le seul légitime, celui du «don de soi». Mon sein, tu n'en as pas voulu [...]. (Maman Blues, témoignage d'une mère qui a été en difficulté maternelle les deux années suivant la naissance, p 322, o-ma-78)

Tout comme la *bonne mère*, plus loin en [168], la *vraie maman* doit allaiter son enfant. Cet emploi de l'adjectif *vrai* est une marque explicite de modalité épistémique. En s'autoproclamant *vraie mère*, l'agent énonciatif veut décourager toute tentative de réfutation : « non, vous n'êtes pas tout à fait, pas vraiment une mère ». Cette marque d'insistance révèle en même temps le doute de l'agent énonciatif sur l'adéquation du mot *mère* avec sa situation personnelle.

163. Il n'est pas question de vous donner une transcription sans s'assurer que votre femme est la «vraie mère» et qu'il ne s'agit pas d'une adoption déguisée. (Mennesson, propos de l'employé du consulat adressés au père, p 69, o-mèr-43)

En [163], dans ce discours administratif rapporté par un père ayant eu recours à une mère porteuse, la *vraie mère* est la mère légale et celle qui a enfanté. L'agent énonciatif a modalisé l'expression axiologique *vraie mère* par des guillemets de rejet.

164. Je redoute qu'un jour quelqu'un leur dise «ta mère, c'est pas ta mère». (Mennesson, propos de la mère, qui a fait appel à une donneuse d'ovule et à une mère porteuse, p 205, o-mèr-47)

L'absence d'une définition faisant consensus, l'inajustement entre le sens lexical de *mère* et la réalité du monde (situation d'adoption, de gestation pour autrui, etc.), produit des non-sens linguistiques comme en [164] où l'agent énonciatif imagine un discours rapporté évaluatif (*ta mère, c'est pas ta mère*).

10 La pertinence de la notion de référent évolutif, formulée dans les années par Michel Charolles et Catherine Schnedecker et contestée à ses débuts, a été défendue par Guy Achard-Bayle qui l'articule à la notion de point de vue (PDV) dans son article « Référents évolutifs et point de vue » (Achard-Bayle 2000).

3.1.5. Mère et maman, des mots-porteurs

Non seulement la femme doit concevoir, mais elle a obligation de veiller sur son enfant, et cela avant même sa naissance. Dans le *Livre des Juges* (13, 4), il est écrit à l'intention de la femme enceinte : « Prends bien garde désormais à ne plus boire de vin ou une boisson alcoolisée, ne mange rien d'impur, car voici que tu vas concevoir et enfanter un fils » (Frydman *et al* 2009 : 68).

La surveillance médicale de la femme enceinte commence dès le XVI^e siècle afin de lutter contre l'avortement et l'infanticide, qui seront sanctionnés de peine de mort par l'édit d'Henri II. Ce sont les prémices d'une politique démographique et de « l'institutionnalisation d'une pratique normative, la surveillance de la grossesse » (Goyaux 1998 : 127). Les femmes enceintes doivent déclarer leur grossesse le plus tôt possible et « la bénéficiaire doit se plier à des formalités selon un système d'incitation et de pénalisation » (Goyaux 1998 : 131). D'abord réservé aux femmes indigentes, ce système s'étend en 1942 à toutes les femmes enceintes. De clinique, la mort de l'enfant devient sociale. Au cours des années 1970 émerge le concept de maltraitance du fœtus, notamment avec le Programme de périnatalité visant à lutter contre la mortalité périnatale et le handicap liés à des formes de maltraitance du fœtus. Nathalie Goyaux mentionne l'ouvrage de Jacqueline Rubellin-Devichi¹¹, spécialiste en droit de la famille, pour qui « la haine peut se développer précocement, d'autant qu'il y a toujours eu des femmes enceintes qui n'auraient pas souhaité l'être et qui ont commencé à maltraiter l'enfant qu'elles portaient » (Rubellin-Devichi 1991, citée par Goyaux 1998 : 135). Ainsi la femme enceinte, avant même la venue au monde de l'enfant, est surveillée voire soupçonnée par l'État, les juristes, les médias, les psychanalystes. Une grossesse insuffisamment suivie est assimilable à un risque de maltraitance envers le fœtus : « c'est déjà un acte de maltraitance, je ne dirais pas risque, je dirais premier acte de maltraitance à l'enfant » précise un psychologue interrogé lors d'une enquête effectuée dans une maternité parisienne (Goyaux 1998 : 136). Selon ce rapport, la femme serait « “potentiellement maltraitante”, avant comme après la naissance » (Goyaux 1998 : 137). Aux États-Unis, l'homicide par négligence pendant la grossesse, au nom duquel certaines interventions ont été imposées aux femmes (par exemple une césarienne à une femme obèse), a été reconnu en 1984 (Goyaux 1998 : 139). Par ailleurs, l'abandon est sanctionné légalement et moralement, en dépit des dispositions prises à l'égard des femmes abandonnantes, comme la maternité secrète à la Révolution française, l'abandon secret en 1904 et l'accouchement sous X en 1941 (Iacub 2004 : 285). Ce contexte apporte un éclairage sur la culpabilité de la mère qui vit le drame d'une grossesse pathologique, l'annonce d'un handicap ou la mort de son enfant.

165. Ces lignes, aujourd'hui parce que je suis encore vivante, et que j'ai survécu à mon enfant.
Toute mère dans ce cas se sent coupable, probablement, d'être encore au monde, de ce monde. (Adler, p 63, o-mèr-24)

Les mots *mères* et *maman* sont très souvent déterminés par des qualificatifs axiologiques. Nous retrouvons en [165], le mot *coupable* qui est récurrent dans ce corpus. L'agent énonciatif généralise cette émotion en l'attribuant à *toute femme dans ce cas*.

11 Rubellin-Devichi Jacqueline, 1991, « Le droit de l'enfance menacée », *Enfance menacée*, Paris, INSERM : 253-273.

166. Quand j'entrais dans la salle, tout de suite une puéricultrice me dit : « C'est vous les parents qui êtes les premiers acteurs, nous, nous sommes juste là pour l'aspect médical, mais c'est vous le plus important ». Je n'oublierai jamais ses paroles, car quand vous accouchez d'un enfant sans vie et d'un bébé prématuré, vous vous sentez nulle, incompétente, bref vous vous dites être une mauvaise mère. (Nathalie Z., p 57, o-mèr-33)
167. Je le hais ce biberon, qui me remplace, qui le nourrit et qui le calme.
Je hais ces femmes qui ne m'aident pas.
Je me hais de ne pas savoir demander de l'aide.
Je me hais : je suis une mauvaise mère... (Maman Blues, témoignage de Zoé, p 84, o-mèr-79)

L'idée de la culpabilité est portée par des syntagmes semi lexicalisés tels que *mauvaise mère* en [166] et en [167]. Ce syntagme contribue à la diffusion d'une doxa enjoignant la mère à être *bonne*, sans qu'il y ait d'alternative, comme si la langue ne pouvait offrir de gradation (au sens linguistique).

168. Il semble qu'après plusieurs années la cicatrice ne soit pas encore refermée, et que l'idée qu'une bonne mère allaite reste fortement ancrée en moi (Maman Blues, témoignage d'Agathe, mère dépressive, p 61, o-mèr-76)
169. Je t'aime et tu me fais peur, parce que je ne suis pas une bonne maman, je tue mes bébés quand ils sont dans mon ventre, et tu me remets en face de ces chagrins coupables (Maman Blues, témoignage d'Élisabeth, victime de fausses couches à répétition et convaincue d'être une « mauvaise mère » pour ce second enfant, p 197, o-mèr-78)

On trouve d'ailleurs aussi dans le corpus quelques énoncés où les mots *mère/maman* s'associent au mélioratif *bonne*, antonyme de *mauvaise*, comme dans les deux énoncés ci-dessus. Ils s'appliquent en [168] à l'injonction d'allaitement et en [169] à celle de protection. Ces syntagmes sont cependant en moins grand nombre que celui de *mauvaise mère*.

170. Pour qu'une fille puisse assumer sa grossesse, il faut qu'elle puisse se reconnaître identique à sa mère. La vraie mère est celle qui est prête à se mettre en retrait et à tout perdre, y compris son enfant, comme en témoigne le Jugement de Salomon : « L'étape d'identification à une mère suffisamment faible est nécessaire pour pouvoir recevoir en cadeau l'enfant qui vient sceller la dette liant les deux femmes, la fille à la mère, et qui les enchaîne au travers des générations [NDBP : M. Bydlowski, La dette de vie, op. cit.] » (Soubieux, par l'auteur, psychanalyste non endeuillée, p 49, o-mèr-64)

Ci-dessus, deux qualificatifs axiologiques (*vraie*, *faible*) viennent définir le mot *mère* dans ce discours d'une mère endeuillée, psychanalyste elle-même, qui rapporte le discours de Monique Bydlowski. Le discours psychanalytique porte lui aussi les valeurs axiologiques du mot *mère* et contribue au clivage ne serait-ce que par la formulation des concepts kleinien de la « bonne mère » (la mère nourricière, la mère qui satisfait les désirs du nourrisson) et de la « mauvaise mère » (celle qui refuse de satisfaire ses désirs).

Le discours psychanalytique, parfois mal compris ou mal intégré, a pu laisser croire à une injonction pesant sur la mère. Il en est ainsi de la théorie de l'attachement formalisée par John Bowlby après la Seconde Guerre mondiale aux États-Unis. Selon la théorie de l'atta-

chement, c'est le bébé qui fait la mère. Comme le souligne la journaliste américaine Judith Warner¹², qui a interviewé près de 150 femmes, la vulgarisation de cette théorie, notamment dans la presse féminine, a contribué à la culpabilisation des femmes (Warner 2006 : 112-116). De son côté, la sociologue Sandrine Garcia estime que Françoise Dolto a contribué à un « puérocentrisme maternel » contraignant les mères à une grande disponibilité pour leurs enfants (Garcia 2011).

171. J'ai vécu la prématurité de ma fille comme un échec. Encore une fois j'échouais. Je n'étais même pas capable de « faire des enfants » normalement ! Je craignais qu'elle me rejette, moi qui n'ai pas été fichue de la garder au chaud dans mon ventre. Quelle mère indigne étais-je ! (Nathalie Z., p 191, o-mèr-36)

Etre mère, c'est une *capacité* dont chaque femme devrait être dotée, comme en témoigne la locution adverbiale dépréciative *même pas* en [171]. L'adverbe évaluatif *normalement* montre que cette *capacité* est donnée à toutes et appartient aux traits définitoires du concept *mère* ; celles qui ne l'ont pas sont des mères *indignes* (qualificatif récurrent dans ce corpus).

172. Jamais une «mère normale» ne partirait en voyage en étant enceinte, monsieur ! (Menneson, propos de la vice-consule rapportés par le père, p 88, o-mèr-45)

La mère doit répondre à l'injonction de protection de son enfant. Partir en voyage lorsque l'on est enceinte est souvent décommandé par les médecins, et par la société entière. C'est sur ce postulat que se fonde le reproche adressé à ce père en situation de GPA qui réfute la dimension axiologique de l'évaluation *mère normale* par des guillemets anonymes.

173. Des amies évoquent leur « bulle de sérénité » lorsqu'elles sont enceintes, leur impression qu'elles planent, que rien ne peut les atteindre elles et leur bébé, dans leur douce symbiose : à les entendre, c'est une période magique et bénie. [...] J'ai eu horreur d'être enceinte, point ! [...] Je n'aimais pas porter ma fille en moi, mais je l'aimais déjà follement, elle, car malgré la sensation d'étouffer et de me noyer, jamais je ne regrette ce bébé qui arrive, jamais je ne lui en veux, je suis sûre qu'après l'accouchement ça sera la magie tant attendue, que ma fille va être merveilleuse et que je vais être une maman formidable (Maman blues, p 48-49, o-ma-53)

Ces syntagmes à connotation négative sont renforcés par d'autres à connotation méliorative comme *maman formidable* en [173]. Comme si *maman* ou *mère* ne pouvaient être dans ces discours des mots autonomes : il faut leur adjoindre un qualificatif tel que *formidable*, *indigne*, *vraie*, *bonne*, *mauvaise*, *à tout prix*... Les mots *mère* ou *maman* s'inscrivent paradigmatiquement dans un réseau de désignations plus ou moins lexicalisées et construites sur le format [*mère/maman* + QUAL] : *mère indigne*, *mère normale*, *mauvaise mère*, *bonne mère*, *bonne maman*, *maman formidable*, etc.

Les qualificatifs accolés à *mère* ou *maman* repérés dans cette étude sont des termes axiologiques. En effet, on ne trouve pas d'adjectifs tels que *caline*, *joueuse* par exemple, qui décriraient une action et non une position morale. Ces qualificatifs répondent aux exigences d'une morale kantienne de l'ordre du devoir : devoir être bonne, devoir être disponible... Ce constat sur la

12 Lire l'article de Catherine Halpern, « Mères à bout de nerfs », publié dans *Sciences Humaines*, N°232, décembre 2011 : 37-38. L'article est aussi en ligne sur http://www.scienceshumaines.com/meres-a-bout-de-nerfs_fr_28050.html.

subordination des mots *mère/maman* à des concepts moraux s'inscrit dans une perspective dialogique : ces mots appellent des commentaires.

Ce faisant, ces mots que j'appellerai *mots-porteurs* de qualités morales, révèlent que le corps de la femme ne lui appartient pas mais appartient à la société. Il s'agit là du corps-espèce décrit par Michel Foucault, ce « corps traversé par la mécanique du vivant et servant de support aux processus biologiques : la prolifération, les naissances et la mortalité, le niveau de santé, la durée de vie, la longévité avec toutes les conditions qui peuvent les faire varier » (Foucault 1976 : 183). Ces processus sont pris en charge par une « bio-politique de la population ». Il est probable que le concept de mère s'inscrive dans ce paysage bio-politique.

3.1.6. La révolte discursive contre l'injonction reproductive et l'instinct maternel

L'injonction reproductive valorise la conception par rapport à l'adoption et aux autres formes de parenté (familles recomposées, PMA, extension de l'adoption, mères porteuses...), la maternité biologique apparaissant comme la forme canonique parce que primordiale pour l'humanité. Les adoptantes et les femmes stériles prennent conscience du poids social qui pèse sur les femmes sans bébé, ou n'ayant pas porté leur enfant. Elles parviennent à déjouer les préconstruits en plaçant la maternité biologique ou l'instinct maternel au rang des croyances :

174. Il m'est arrivé de me justifier auprès de mères biologiques inquisitoriales avec des arguments farfelus. Ressembler pendant neuf mois à une barrique variqueuse, non merci. Aimer son prochain c'est bien, aimer son lointain c'est mieux. [...] J'ai adoré les faire enrager. Je ne faisais que répondre à la violence de leurs schémas préconçus. Ces zélotes du placenta m'affirmaient que l'adoption n'est pas une vraie maternité, mais un état qui participe de la charité et du travail de nourrice puis d'éducatrice à long terme. Les mères convaincues de la suprématie de l'enfantement sont des intégristes (Quin, p 17, o-mèr-60).

Dans l'énoncé ci-dessus, le mot *mère* n'est plus une autodésignation mais réfère aux autres mères, celles qui ne sont pas dans la même situation que l'agent énonciatif (ici, en situation d'adoptante). Le mot *mère* est accompagné d'évaluatifs dépréciatifs dont l'objectif discursif est de dénoncer la suprématie de la grossesse biologique (*zélotes du placenta, mères biologiques inquisitoriales, intégristes*). Ces expressions qui réfèrent à l'inquisition font de la survalorisation de la maternité biologique une croyance irrationnelle et intolérante.

175. J'avais trop honte. Honte de ne pas « savoir » être maman, je croyais encore au mythe de l'instinct maternel. Honte d'avoir vacillé, de m'être effondrée, de n'avoir pas « su ». Honte et stupeur que cela me soit arrivé à « moi », alors que j'avais fait des années de thérapie pour justement que cela n'arrive pas, pour être une mère « parfaite ». (Maman Blues, témoignage de Laura, mère qui a avorté de son premier enfant très jeune, p 167, o-mèr-96)

Les nombreux guillemets de cet énoncé manifestent l'ironie de l'agent en introduisant une voix autre qui énoncerait des choses ineptes sur l'instinct maternel et le *savoir être maman*. À nouveau, le mot *mère* est accompagné d'un mot porteur, *parfaite*, dont les guillemets soulignent tout en le critiquant le caractère lexicalisé de *mère parfaite*. L'instinct maternel est l'un des

préconstruits dénoncés par les mères. Il est ici relégué au rang d'une croyance sans fondement par la référence au *mythe* et la modalité épistémique du modal *croyais*. À la modalité du doute s'associe celle de la certitude, renforcée par des guillemets (« *savoir* », « *su* ») par lesquels l'agent marque son ironie en présentant ce *savoir être maman* « comme l'expression d'un point de vue absurde, absurdité dont l'énonciateur n'est pas moi » (Ducrot 2010 [1984] : 211).

176. Cette sacralisation de l'accouchement est transposée par certains sur le plan psychologique, au travers du concept « d'instinct maternel » qui naîtrait chez la mère en même temps que l'enfant, mais dont la réalité clinique n'est pas confirmée par les psychanalystes. (Menesson, introduction des parents auteurs, p 14, o-mèr-39)

La grossesse biologique est à nouveau associée à la religion en [176] par le terme *sacralisation*. L'emploi du conditionnel (*naîtrait*) accentue la mise à distance du concept, et la mise en doute est appuyée par un argument d'autorité (la figure du psychanalyste).

177. On ne ressort jamais indemne de cette tragédie. Mais pierre après pierre, il faut avancer, aussi lourdes soient-elles de toute notre douleur ; pierre après pierre, il faut ériger ces murs en nous pour se protéger de cette vulnérabilité profonde qui ne nous quitte pas. Contre cette petite voix qui murmure encore parfois combien nous n'avons pas su... tais-toi, menteuse ! La mère toute puissante n'existe pas ! Tais-toi et laisse-moi me souvenir de mon enfant sans lui donner ce goût d'amertume, laisse-moi puiser en lui ma force pour qu'il soit au fond de mon cœur l'édifice le plus beau que je puisse construire.

Parce que je me sens forte aujourd'hui. Forte comme le sont tous ceux qui ont affronté la souffrance et l'épreuve, forte de me savoir si faible, si impuissante, si éphémère. (JPV, n°190, fév 2010, p 4, a-mèr-6)

Démystifier le concept de l'instinct maternel permet d'évacuer une part de la culpabilité ressentie par la mère. Dans l'énoncé ci-dessus [177], l'agent énonciatif met en scène le discours de la société qui impose l'image d'une *mère toute puissante*, elle donne voix à cette doxa circulante et lui répond en discours direct (*tais-toi, menteuse !*).

CONCLUSION 3.1. MÈRE ET MAMAN, DES MOTS-PORTEURS

L'étude des collocations où apparaissent les mots *mère* et *maman* a mis en évidence deux points : la récurrence du verbe *devenir* (dans le prédicat somatique *devenir mère/maman*) sous différentes formes, infinitive et conjuguée, qui reflète une forte injonction de reproductivité, et les multiples périphrases définitives de *mère* et *maman* qui soulignent le caractère identitaire de la maternité. Ces périphrases m'ont amenée à forger la notion de *mot-porteurs*, des mots qui portent des qualités morales, et auxquels appartiennent les termes de parenté *mère* et *maman*. On peut intégrer à cette classe linguistique le mot *père* que l'on trouvait dans le code civil accompagné du qualificatif *bon*. Le code civil a d'ailleurs été modifié le 16 janvier 2014 et l'expression *bon père de famille* remplacée par le mot *raisonnablement*¹³. Par ailleurs, même si cette étude ne s'est pas portée sur les termes *fil*

13 L'amendement 249 commente ainsi ce changement : « Issu du latinisme “bonus pater familias”, l'expression “en bon père de famille” est contenue 15 fois dans les parties législatives des codes en vigueur. C'est une expression désuète qui remonte au système patriarcal. Régulièrement incomprise par les citoyennes et les citoyens, elle pourrait pour-

ou *filles*, on sait la force axiologique d'expressions telles que *un bon fils*, *une mauvaise fille*. L'injonction reproductive est si bien intégrée à la *doxa* que l'on n'y prête plus garde. Il aura fallu à ces femmes un long travail réflexif déclenché par un deuil ou un profond mal-être de grossesse pour l'identifier et s'y opposer, notamment en remettant en cause le concept d'instinct maternel. Ce travail réflexif langagier, illustré en particulier par ces récits de soi (les ouvrages témoignages et les posts de forums de discussion sur l'internet) de femmes ayant eu un rapport douloureux avec la maternité, de ces *mamans blues*¹⁴, de ces endeuillées, ouvre peut-être la voie à une déstigmatisation progressive de la femme sans enfant, déstigmatisation qui irait de pair avec un élargissement du concept de maternité (mères porteuses, en situation d'homoparentalité, etc.).

3.2. L'IMPUISSANCE RÉFÉRENTIELLE DU MOT PARENT

La langue est un mauvais outil. Cette remarque inspirée du titre de l'ouvrage de Paul Henry pourrait constituer l'exergue de maints travaux linguistiques. Et c'est particulièrement vrai lorsque l'on s'emploie à étudier les termes de parenté. Les parents de ce corpus peinent à s'attribuer la désignation *parent*, à investir cette notion en tant que sujets. L'événement douloureux (handicap, deuil, infertilité, etc.) a altéré leur identité de parent. Un mot comme *parent* ne « colle » plus avec une réalité ébranlée par les découvertes scientifiques sur la biologie et la procréation médicalement assistée, et les nouveaux phénomènes sociaux. Leurs différentes tentatives d'ajustement lexical manifestent l'inadéquation entre la langue et le monde. Il semble donc difficile – impossible ? – d'assigner un sens lexical à un mot tel que *parent*.

Comme souvent, ce sont les modalisations autonymiques qui donnent l'alerte : les guillemets abondent dans le voisinage de *parent*. La présence de multiples périphrases définitionnelles viennent confirmer ces doutes : pourquoi un tel effort définitionnel alors que le mot n'est pas un néologisme et qu'il figure en bonne place dans tous les dictionnaires ? Les définitions données par les parents révèlent une inadéquation situationnelle, et peut-être même une impuissance référentielle. Il semble que cette impuissance soit due en partie à des questions d'aspect temporel. Les agents énonciatifs résolvent la défaillance lexicale du mot *parent*¹⁵ par des ajustements lexicaux (périphrases définitionnelles, sous-catégorisation et surassertion lexicale) et par une emphase temporelle.

tant être facilement remplacée. Cet amendement propose que l'expression "soins d'un bon père de famille" soit remplacée par "soins raisonnables", tandis que l'expression "en bon père de famille" serait remplacée par "raisonnablement". La notion de "raisonnable" est en effet identique à la notion de "bon père de famille". En 1982, la loi Quillot sur les droits et les devoirs des bailleurs et locataires (loi n° 82-526 du 22 juin 1982) avait déjà substitué à l'obligation "de jouir des locaux en bon père de famille" celle d'en jouir "paisiblement". » (*Amendement N° 249*, en ligne sur <http://www.assemblee-nationale.fr/14/amendements/1663/AN/249.asp>, Consulté le 26 juin 2014).

14 C'est le nom d'une association, nom que ces femmes reprennent à leur compte, comme dans cette dédicace : *Et à toutes mes sœurs, les mamans blues* (Maman Blues : 191).

15 L'étude porte sur le mot *parent* mais il est possible que ces conclusions s'appliquent à d'autres termes de parenté en Occident.

3.2.1. L'extension référentielle de la parenté à la parentalité

Le lexique français autour de la notion de parenté n'a pas été remis en question jusqu'à ces dernières années. Ce qui pouvait le remettre en question était sensible voire tabou : enfant illégitime, avortement, adultère... Avec la mise à jour des « secrets de famille », des frères ou des sœurs cachés, des pères non biologiques, avec la multiplication des femmes élevant seules leur enfant, avec la facilitation du divorce et l'éclatement de la cellule familiale traditionnelle, il a fallu préciser certains termes. On a alors parlé de *mères célibataires*, de *familles recomposées*, de *foyers monoparentaux*. Il suffisait donc d'ajouter un qualificatif pour s'ajuster aux nouvelles réalités. Puis de nouvelles formes de maternité et de parentalité (un terme récent que je définis ci-dessous) sont apparues par le recours à la procréation médicalement assistée, le don de gamètes, la gestation pour autrui, ou encore l'adoption par des couples homosexuels.

Les notions de parenté et d'identité sont associées étymologiquement :

IDENTITÉ, s.f. [Compl.] caractère de ce qui est identique : Le ydentité ou unité qu'ilz ont a leurs parens, les fait estre ensemble comme uns mesmes (ORESME, Eth., VIII, 16.).

Le sème /identique/ persiste dans le sens figuré apparu au XVIII^e siècle de *parenté* comme « ressemblance, affinité » (1773), en parlant de personnes, de choses, spécialement de traits communs entre deux choses que l'on compare rigoureusement » (Rey 1992 : 1428). Mais y a-t-il toujours identité (au sens de identique) lorsque son enfant a été porté par une autre femme ? Ou lorsqu'il a été conçu avec l'ovocyte d'une donneuse ?

Diachroniquement, le mot *parent*, issu du latin *parentem*, a d'abord désigné le père ou la mère (v. 980). S'employant surtout au pluriel, il désigne alors le père et la mère ou les ancêtres (1050). Il fonctionne donc comme un hyperonyme permettant de nommer le père ou la mère sans avoir à sélectionner l'un ou l'autre. Parallèlement, apparaît le mot *parenté* (1050) qui signifie d'abord « lignage, hérédité », puis se dit de « tout lien du sang existant entre personnes (1530) dans l'usage courant et dans le langage juridique (1690) » (Rey 1992 : 1428). Un nouveau dérivé emprunté à l'anglais *parenthood*, *parentalité*, est apparu plus récemment¹⁶. Le concept émerge dans les années 1950 dans les sciences humaines et devient à la mode dans les années 1990, époque à laquelle se multiplient les discours de parents endeuillés revendiquant un statut spécifique et un nom civil pour leur enfant décédé *in utero*. À l'ère des *Gender Studies*, le mot *parentalité*, comme le mot *parent*, a l'avantage de ne pas impliquer le genre : « L'idée du parental a représenté, dans les années 1970, une première façon d'observer et de décrire les fonctions de père et de mère à partir d'une catégorie désincarnée et déssexualisée, portant l'insistance sur la fonction plus que sur les personnes » (Boisson 2008 : 8). Par ailleurs, « le terme "parentalité", tel qu'il est aujourd'hui utilisé pour décrire les situations familiales "atypiques", doit beaucoup à l'observation des sociétés éloignées », et notamment aux recherches des ethnologues travaillant dans les années 1950 sur des sociétés non occidentales ayant une conception distribuée de la parenté (Boisson 2008 : 10). Autant d'éléments qui ont joué en faveur de ce concept

¹⁶ Selon *Le nouveau Petit Robert 2007* (p. 1805), le terme *parentalité* apparaît en France en 1985. Le terme anglais apparaît quant à lui dans les années 1940 avec la création du *Planned parenthood*, une organisation vouée à la régulation des naissances. Le terme s'est popularisé en 1982 avec l'ouvrage de l'ethnologue Esther Goody, *Parenthood Social Reproduction*.

attribué à l'américaine Therese Benedek, auteure d'un article publié en 1959, « Parenthood as a Developmental Phase ». Selon cette psychanalyste, la parentalité est une phase du développement de la personnalité, tout comme l'adolescence¹⁷.

On voit que le lexique des termes de parenté a évolué en France à la fin du XX^e siècle. Le mot *parent* a conservé sa position d'hyperonyme dans ses emplois en français moderne puisqu'il peut aussi désigner d'autres membres plus éloignés de la famille (les cousins, les oncles, les tantes...). Cette propriété a probablement favorisé les nombreux dérivés actuels, tel que *monoparental*, employé dès les années 1970 par des chercheuses féministes, en opposition à des désignations stigmatisantes comme *filles-mère* ou *mère célibataire*. Ce terme appartient au nouveau paradigme des dérivés préfixés de *parentalité* : *homoparentalité*¹⁸, *pluriparentalité*, *coparentalité*, *beauparentalité*. Ces préfixes restreignent la notion de parentalité (*monoparentalité*), ou bien l'étendent (*pluriparentalité*, *homoparentalité*).

Paradoxalement, la multiplicité des désignations dérivées de *parent* révèle l'impuissance référentielle du mot lorsqu'il est employé sans préfixe. L'analyse des discours de parents confirme cette hypothèse. Qu'ils soient endeuillés, infertiles, adoptants, les parents affichent tous la volonté de se définir comme *parents* mais leurs discours révèlent une inadéquation sémantique du mot *parent* dans ces situations douloureuses. Les nombreuses modalisations autonymiques, les spécifications et multiples tentatives de définitions, les surassertions (avec des locutions adverbiales telles que *à part entière* ou des adverbes d'affirmation comme *vraiment*¹⁹), montrent que se déclarer *parent*, *père*, ou *mère* d'un enfant décédé ne va pas de soi.

3.2.2. L'inadéquation lexicale du mot parent

Qu'est-ce qu'être parent ? Le lexicologue résout la question assez facilement. *Le Nouveau Petit Robert 2007* (p. 1805) définit le parent comme le père et la mère, en renvoyant sur les termes *procréateur* et *géniteur*. Et quelle que soit l'extension apportée à *parentalité* par l'ajout de préfixes (*mono-*, *pluri-*, *co-*), ce terme inclut le sème /enfant/. Un parent a un-des enfant(s). Or l'étude de ce corpus aborde un phénomène marginal de la parentalité : la parentalité endeuillée. Les parents ayant perdu leur enfant continuent à se définir comme *parents* mais ont conscience que le mot pose problème ainsi qu'en témoigne le recours aux guillemets. Leur usage relève de la problématique de la nomination et plus particulièrement de l'inajustement des mots à certaines réalités ou de ce que Jacqueline Authier-Revuz nomme « non coïncidence des mots aux choses » (Authier-Revuz 1998). En outre, hors le deuil, d'autres situations telles que celles présentées plus haut (gestation pour autrui, adoption, etc.) rendent difficile l'attribution de la qualité *parent* au sujet (sujet grammatical, sujet de l'énonciation).

17 Voir ce qui est dit en 3.1. de la maternité qui est associée dans les représentations des agents énonciatifs à une étape de la vie.

18 Selon la politologue Marine Boisson, l'homoparentalité est une notion « inventée en 1996 par l'association des Parents gays et lesbiens pour rassembler sous un vocable commun, les situations multiples mettant en jeu un ou des parent(s) homosexuel(s), et pour donner une réalité à la compétence parentale des pères et des mères homosexuels, à un moment où les conflits se multipliaient autour de la garde d'enfants dont l'un des parents s'était révélé homosexuel. » (Boisson 2008).

19 Voir ce qui a été dit sur l'adverbe *vraiment* en 3.1.

– Les modalisations autonymiques

Ma fille est décédée au mois de février, et depuis il ne se passe pas une journée ou une nuit sans que je ressente cette horrible douleur dans les tripes. Elle me manque terriblement.
 Pourtant, son père et moi souhaitons un autre bébé. Parceque nous avons l'impression aujourd'hui de n'être plus juste un couple, mais d'être "des parents".
 En même temps, je suis morte de trouille...J'ai peur de passer ma grossesse à pleurer, et de ne pas savoir accueillir ce nouveau bébé sans penser toujours à sa soeur.
 Comment gérer tous ces sentiments?

Si certaines d'entres vous l'ont vécu et peuvent m'apporter leur aide je les remercie par avance.

178. (Forum doctissimo, Refaire un enfant, 24-07-2007 à 15:58:01, http://forum.doctissimo.fr/grossesse-bebe/mort-subite-nourrisson/refaire-enfant-sujet_333_1.htm, f-par-5)

La mère qui ouvre la discussion ci-dessus, *Refaire un bébé*, a perdu son enfant à l'âge de quatre mois. Elle marque l'inadéquation du terme *parents* à sa situation de parents dont la fille est décédée mais en même temps le revendique par le recours à une forme concessive (*mais d'être des parents*). Elle ne s'autorise la relation attributive [sujet/être/parent] qu'avec cette précaution discursive. Ces guillemets n'échappent pas à l'une des internautes

Tu as tout à fait ta place ici. On a nous aussi perdu un bébé et c'est ce qui nous réuni.

Cette douleur dans les tripes je l'ai ressentie longtemps après l'arrivée de ma seconde.
 Même avec ma deuxième fille auprès de moi je pense tout les jours à Colomba (même si aujourd'hui c'est avec sérénité et non plus douleur).

Vous n'êtes plus un couple effectivement mais parents (sans " ..."). Vous êtes des parents à part entière, pourquoi mettre des guillemets. à partir de quel âge peut-on sinon les enlever ?
 Vous l'avez conçue, portée, veillée, nourrie ... Vous n'avez pas eu le temps de l'élever, mais on n'a jamais le temps d'élever entièrement un enfant.

179. (Forum doctissimo, Refaire un enfant, 24-07-2007 à 19:22:38, http://forum.doctissimo.fr/grossesse-bebe/mort-subite-nourrisson/refaire-enfant-sujet_333_1.htm, f-par-6)

L'internaute qui lui répond en [179] réfute l'emploi de guillemets : *Vous n'êtes plus un couple effectivement mais parents (sans «...»)*. *Vous êtes des parents à part entière, pourquoi mettre des guillemets. à partir de quel âge peut-on sinon les enlever ?* En outre, l'agent énonciatif prolonge la réfutation de l'emploi des guillemets encadrant *parent* par une définition du mot *parent* (*Vous l'avez conçue, portée, veillée, nourrie*).

– La modalité interrogative et la question de la référence

Le mot *parent* apparaît souvent dans des énoncés à la forme interrogative :

180. Le deuil de la maternité - Muriel / *Muriel a témoigné de son histoire pour l'exposition Mémoires Vives proposée par l'association. Voici un résumé de son histoire, écrite par Caroline Lemoine. // Yannick est mort in utero en 1977, mais ce n'est qu'en 2005, grâce à la rencontre d'une association, que Muriel a pu comprendre qu'elle avait véritablement eu un enfant, qu'elle avait véritablement été mère, qu'elle avait véritablement le droit de souffrir. [...]* / A partir de quand et de quoi est-on parent ? Est-ce qu'il faut avoir porté un enfant ? L'avoir mis au monde ? Est-ce que l'avoir éduqué suffit ou est-ce nécessaire ? / Est-ce qu'il faut que cet enfant soit né après 9 mois de grossesse ? ou 8 ? ou 7 ? ou moins ? Est-ce qu'il faut qu'il soit né vivant, ou est-ce qu'il peut être né mort ? / Jusqu'à quand est-il normal de pleurer un enfant qui a vécu un jour ? Et un enfant qui n'a jamais vécu, vivant, en dehors du ventre de sa mère ? Et un enfant qui a vécu des mois, ou des années ? (par une mère endeuillée, Petite Emilie, 18 Juil 2010, p 3, a-par-5)

Dans l'appareil formel de l'énonciation, Émile Benveniste pose un troisième paramètre après ceux du locuteur et de l'allocutaire : la référence, c'est-à-dire « chez le locuteur, le besoin de référer par le discours, et, chez l'autre, la possibilité de co-référer identiquement » (Benveniste 1974 [1970] : 82). Ci-dessus, en [180], le mot *parent* apparaît avec la modalité interrogative (A partir de quand et de quoi est-on parent ?). Tout comme les tentatives de définition et les modalisations autonymiques par des guillemets, la modalité interrogative autour du mot *parent* manifeste la difficulté de *référer*.

181. Mais, qu'est-ce qu'être parents ? Cette question fondamentale, nous nous la sommes posée dès le début, avant même d'opter pour la GPA (Mennesson, introduction des parents, p 12, o-par-26)

On retrouve la modalité interrogative en [181] (qu'est-ce qu'être parent ?). La question qu'est-ce qu'être parent est souvent posée par les parents, notamment dans le cadre de la GPA. Elle reflète leurs interrogations sur le concept de parentalité. Comme la situation de deuil, le recours à une mère porteuse et/ou à une donneuse d'ovule amène à reconsidérer la définition de la parentalité. Dès le début de l'ouvrage, Sylvie et Dominique Mennesson, auteurs de *Interdits d'enfants*, mettent le mot *parent* au mode interrogatif et font de cette question une question partagée par le qualificatif *fondamentale*. Tout ce qui est *fondamental* est censé concerner le plus grand nombre.

Les énoncés ci-dessous montrent que la définition notionnelle de mots tels que *parenté* ou *parentalité* leur pose moins de problème que d'attribuer un référent au mot *parent*.

182. Tout d'abord, certains pensent que *c'est la procréation sexuée qui génère la parenté*. En d'autres termes, l'existence des parents serait simultanée à celle de l'enfant à naître. (Mennesson, introduction des parents, p 13, o-par-28)
183. Nous arrivons donc à la conclusion que le principe même de la parenté repose sur le fait pour un couple de s'engager de manière inconditionnelle à apporter amour, affection, éducation et biens matériels nécessaires au développement de l'enfant, et à le protéger des dangers qu'il pourrait courir. (Mennesson, introduction des parents, p 15, o-par-31)

184. «Est parent celui qui établit une relation parent-enfant. » (Mennesson, par le père qui cite le Code civil, aux USA, p 224, o-par-52)

Dans les trois énoncés ci-dessus, les agents énonciatifs font différentes tentatives définitionnelles au fil de leur ouvrage. Ils commencent par la définition qu'ils prêtent à d'autres (*certain pensent que* en [182]). Cette modalisation épistémique attribuée à d'autres énonciateurs marque une non-coïncidence interlocutive entre ces derniers et eux-mêmes. La locution adverbiale *tout d'abord* ouvre un cadre argumentatif et annonce d'autres arguments. La conclusion intervient deux pages plus loin dans une longue périphrase définitionnelle (*le principe même de la parenté repose sur [...] courir* en [183]) dont la longueur montre que leur volonté de définition achoppe sur la complexité du concept de la parenté. Le dernier énoncé (*Est parent celui qui établit une relation parent-enfant*) montre l'aboutissement de l'effort définitionnel : l'agent énonciatif emprunte une définition juridique. Construite autour de la tournure explicative [*est* + mot défini + reprise pronominale anaphorique + relative déterminative], cette définition a le style lapidaire d'une définition encyclopédique. Cette tournure par son caractère impersonnel (dû à l'inversion du sujet et à l'absence d'un déterminant qui individualiserait le mot défini) se présente comme une généralité incontestable.

185. Chez l'être humain, lorsqu'on exerce son rôle de parent, la notion de parentalité est employée. Ce terme, s'il est relativement récent, décrit des relations qui ont existées même chez nos ancêtres les plus éloignés. Il a pour avantage d'avoir un sens très large qui touche de nombreux champs dont les domaines juridiques, de la psychologie et de la sociologie. Il concerne principalement les relations entre les parents et les enfants, quelle que soit la structure familiale (traditionnelle, recomposée, monoparentale etc.). Ainsi à toute époque, l'on peut parler de parentalité s'agissant des relations entre les personnes qui ont engendré et / ou élevé des enfants. (Nathalie Z, discours du père, p 241, o-par-76)

186. [...] de sorte que les parents puissent amorcer normalement leur processus de deuil et cheminer vers sa terminaison par la restauration suffisante de leur sentiment de «parentalité»³. (Haussaire-Niquet 2004, p 25, o-par-81)

³. Parentalité : fait référence au sentiment éprouvé d'être parent. (Haussaire-Niquet 2004, ndbp p 25, en gras dans le texte, o-par-82)

Les définitions portent sur le mot *parent* mais aussi sur son dérivé *parentalité* comme dans les deux énoncés ci-dessus, en [185] et en [186]. L'extension élargie du terme *parentalité* est appréciée favorablement par l'agent énonciatif en [185] (*il a pour avantage d'avoir un sens très large*). Le positionnement de la définition en note de bas de page par l'agent énonciatif en [186] bloque toute tentative de polémique. Non seulement le mot *parentalité* détient aux yeux des agents énonciatifs un pouvoir référentiel élargi, mais de plus on voit que la parentalité est associée à un sentiment (*sentiment de parentalité, sentiment éprouve d'être parent* en [186]), ce qui met ce mot au rang des prédicats somatiques²⁰. Le terme *parentalité* semble donc accepté par les agents énonciatifs mais, référant à un concept et non à des êtres animés, il ne permet pas aux parents de se définir individuellement.

187. Dans la situation où nous nous débattons depuis toutes ces années, des journalistes, des magistrats, des «spécialistes», des policiers distribuent parfois les titres de «père» et de «mère» sans véritable réflexion préalable et surtout sans se mettre à la place des enfants.

²⁰ Voir en 3.1.

[...]Ainsi, une journaliste a écrit qu'un enfant pouvait avoir jusqu'à cinq parents si on comptait : les deux personnes qui l'élèvent, la donneuse d'ovules, le donneur de sperme et la mère porteuse. n'est-ce pas un peu abusif ? (Menesson, introduction des parents, p 12-13, o-par-27)

Les parents ne demandent pas toujours une extension élastique de la référence. Ci-dessus, l'agent énonciatif manifeste sa désapprobation par l'emploi de l'adjectif *évaluatif abusif* sur une extension attribuant cinq référents différents au mot *parent*.

188. Nous ne sommes pas des non-parents, mais des «parents confiants». En plus, le terme «confiant» a une connotation positive [...]. (Planchin, à propos de la mise en adoption de leur enfant handicapé, reprise de l'expression du frère, p 112, o-par-18)

189. Ainsi, dix ans après nos premières démarches pour essayer de trouver des solutions à un grave problème d'infertilité, après des mois d'espoir déçu et d'angoisse avant la naissance de nos deux enfants et après des années d'enfer judiciaire, notre pays, la France, nous reconnaissait un droit élémentaire : celui d'être les parents de nos filles. (Menesson, introduction des parents, p 11-12, o-par-24)

Tout comme le mot *mère*, le mot *parent* mène à d'apparents non-sens : *non-parents* en [188] et *un droit élémentaire, celui d'être les parents de nos filles* en [189]. Le non-sens est un moyen argumentatif qui permet de souligner une incohérence entre la langue et le monde, ou, pour reprendre les termes de Jacqueline Authier-Revuz, une non-coïncidence des mots aux choses. En [188], le *non-parent*, de par la négation *non* qui dénie l'existence, ne peut avoir de référent dans la réalité du monde. La double négation revient à une affirmation : *nous sommes des parents*. En [189], le possessif dans l'énoncé *les parents de nos filles* rend l'énoncé incontestable puisqu'il pose la relation de possession comme acquise. L'agent énonciatif joue avec les mots car c'est justement ce lien qui est contesté par la justice en raison de l'appel à une mère porteuse.

190. Quant aux parents qui n'ont plus d'enfants du tout, sont-ils encore parents ? Ne plus s'entendre appeler : «Maman», ne plus attendre de petits-enfants... (JPV, n°197, juin 2011, édito, p 3, a-par-17)

191. Je redoute de me trouver dans un groupe nouveau.

Inévitablement, viendra la question : est-ce que vous avez des enfants ? Cette question-là, c'est l'horreur ! Chaque fois, je sens mes jambes fléchir.»

Que répondre ? Je n'ai plus d'enfant ? J'ai eu un enfant ? J'ai perdu mon enfant ? Nous n'avons plus d'enfants ? Aucune réponse ne me convient. Je ne sais jamais à quel temps je dois parler... Faut-il parler au passé ?

Est-ce que nous sommes encore « parents » quand nous n'avons plus d'enfant(s) ? Il faudrait ajouter : «quand nous n'avons plus d'enfant actuellement vivant de la vie des humains entre la naissance et la mort» Peut-être, en effet, s'agit-il d'une question «dans le temps» ? (JPV, n°197, juin 2011, en gras dans le texte, Compte rendu de conférence «Parents n'ayant plus d'enfants», p 17-18, a-par-18)

La mort de l'enfant en particulier met en échec le pouvoir référentiel du mot *parent* qui selon les agents énonciatifs ne peut plus servir à désigner la personne ayant perdu son enfant. Les deux énoncés ci-dessus mettent en situation l'usage du mot *parent* par le recours

à un discours rapporté imaginaire (introduit en [190] par la proposition *Ne plus s'entendre appeler* et en [191] par *Que répondre*).

Ces énoncés posent la question de la référence. « La référence repose crucialement sur un “axiome d'existence” », rappelle Georges Kleiber avant d'introduire la citation de John Searle : « Tout ce à quoi on réfère doit exister. (J. R. Searle, 1972 : 121) ». Les folk définitions de cette étude présentent toutes un trait commun : elles s'appuient sur la référence. Les agents énonciatifs tentent d'ajuster les mots à leur situation personnelle. Le problème se pose de façon plus aigüe en interaction (ainsi que le révèle par exemple la question *Que répondre* en [191] qui suppose un interlocuteur). Les freins d'emploi du mot *parent* relèveraient donc de la pragmatique et plus particulièrement de la co-référentialité. Pour l'interlocuteur, le mot *parent* doit porter les sèmes /enfant vivant/ et /enfant biologique/.

– La question de l'aspect

La question de la (co)référence interfère dans ce corpus avec celle de l'aspect (entendue dans son sens large, ainsi que je l'ai spécifié en 3.1), et notamment avec la notion d'état qu'il me faut ici repréciser. Je me réfère à la définition qu'en donne Jean-Pierre Desclés :

L'aspect «état» exprime la stabilité de la situation référentielle représentée, c'est-à-dire toute absence de mouvement et de changement. [...] La zone temporelle où un état est considéré comme vrai (intervalle de validation de la relation prédicative aspectualisée) est un intervalle topologique ouvert. Puisque tout changement est exclu, on ne peut donc pas considérer qu'un état puisse exprimer un événement initial ou un événement final. Un état exclut donc toute prise en compte d'un premier instant ou d'un dernier instant, c'est-à-dire toute prise en compte de l'événement qui a conduit à cet état ou qui en fera sortir. (Desclés 1994)

L'état peut être borné ou non. Jean-Pierre Desclés distingue l'aspect « état » de l'aspect « événement » (ainsi que de l'aspect « processus » mais dont il ne sera pas question ici) :

L'aspect «événement» indique une discontinuité dans un référentiel stable. [...] Chaque état borné est encadré par deux événements: l'événement gauche (éventuellement ponctuel) qui conduit à l'état et l'événement droit (éventuellement ponctuel) qui fait sortir de l'état. (Desclés 1994)

Les discours des agents énonciatifs témoignent d'un questionnement sur l'aspect du mot *parent*, et sur les bornes d'un état « parent » :

192. Stupéfaction des gens qui me connaissent quand quelqu'un me demande combien j'ai d'enfants. Certains osent. Ils disent : mais il y en un de trop. Avoir, au temps présent. Mon fils mort est le frère de mes enfants vivants. (Adler, p 130, o-folk-70)

La question *Combien d'enfants avez-vous ?* évoquée dans l'énoncé ci-dessus fait émerger celle de la temporalité (*Avoir, au temps présent*). Un événement a borné à droite l'état de *parent*, lui donnant un aspect perfectif qui contiendrait sa fin, ce que réfute les agents énonciatifs.

193. À partir de quand peut-on se sentir parents ? (Nathalie Z, discours du père, p 215, o-par-72)

Les parents s'interrogent aussi sur l'événement qui pourrait borner à gauche l'état ou le sentiment d'être parent comme ci-dessus par la locution interrogative *À partir de quand*. Ils ne peuvent assigner à l'état « parent » une date de commencement en [193] ou de fin comme ci-dessous en [194] :

194. Mais, dans le cas de décès périnataux, les parents sont souvent contestés dans leur statut et dans la mémoire de leur enfant. Des progrès ont été faits, mais inégalement selon le terme où l'enfant est décédé. Lorsque le déni social s'installe, ces parents voient s'ajouter à la perte de leur enfant, la perte de sa mémoire et de leur statut de parent. Ultime aberration. On devient parents mais on ne peut pas revenir en arrière. C'est un état qui ne peut se perdre. Viendrait-il à l'idée de dire à une mère qui a perdu son fils unique de 30 ans dans un accident de moto " Il est mort. Vous n'êtes donc plus mère et vous ne l'avez jamais été de ce fait ". Dire cela est indécent, ignoble et de surcroît faux. (Nathalie Z., discours du père, p 221, o-par-74)

Ci-dessus, les agents énonciatifs définissent le fait d'être parent comme *un état qui ne peut se perdre*, c'est-à-dire qui ne pourrait être borné à droite. Le mot *parent* s'accommode mal d'un aspect accompli. A partir de quand cesse-t-on d'être parents ? Peut-on avoir été parent et ne plus l'être ? La propriété principale d'un parent est d'avoir un enfant. Mais non pas : *avoir eu un enfant. Etre parent est un état, un état qui ne contient pas de bornes intrinsèques, ne commence pas forcément avec une naissance et ne peut être accompli.

– /enfant décédé/, le sème manquant

Cette défaillance lexicale des termes de parenté a été résolue à certaines époques par une spécification lexicalisée. On peut mentionner les expressions latines *mater dolorosa*, qui renvoie à la figure archétypale de la mère éplorée *par la mort de son enfant*, et *mater orba*, qui désignait spécifiquement la mère en deuil. En grec, le substantif *orphaneia* désignait « le fait de perdre son enfant » et l'adjectif *orphanè* s'appliquait à l'enfant ayant perdu ses parents mais aussi aux parents ayant perdu leur enfant. La collocation *mater dolorosa*, si elle reste connue, n'est plus guère usitée dans le langage courant pour désigner les mères ayant perdu un enfant. Cet effacement lexical pourrait être l'indice d'un refoulement collectif de l'image de la mère en deuil, image préservée presque uniquement dans le cadre délimité de l'histoire de l'art et de l'iconographie religieuse (Ruchon 2015 [2012]). Quant à *mater orba*, l'expression a totalement disparu du lexique. Selon Yvonne Cazal, spécialiste en linguistique médiévale, cette disparition s'est produite lors du passage aux langues romanes, en dépit d'un contexte littéraire magnifiant l'image de la mère en deuil (Cazal 2009a : 243). Ce goût littéraire persiste jusqu'au XV^e siècle sans que l'abondance de discours sur la mère en deuil ne génère un mot nouveau. En outre, le mot d'origine grecque *orphelin* a perdu le sens général de *privé de* qui permettait de l'employer dans différents contextes. Il s'est spécialisé et désigne exclusivement l'enfant privé de ses parents.

Ainsi, l'aspect applicable aux termes de parenté a été effacé avec les termes grecs et latins. Il faut aujourd'hui recourir à des périphrases chargées de prédicats et de compléments pour définir le parent *qui a perdu son enfant*, *dont l'enfant est mort*, *privé de son enfant*. Aucune de ces désignations ne s'est lexicalisée :

195. Il n'existe pas de mot dans la langue française pour décrire des parents qui perdent un enfant. Si vous perdez vos parents, vous êtes orphelins. Quand vous perdez un conjoint, vous êtes veuf, ou veuve. (Martineau, propos du pr P. Gaucherand, chef de maternité, p 58, o-folk-8)

L'Église, mais aussi l'État, pourraient avoir eu intérêt à endiguer les débordements pathétiques relatifs à la mort de l'enfant. C'est l'une des interprétations proposées par Yvonne Cazal sur cette lacune lexicale. On peut soupçonner que l'Église a tenté de contrôler les discours concernant la mort : un deuil trop marqué des parents serait le corollaire d'un manque de foi et la dénégation de la résurrection (Cazal 2009b : 108).

Par ailleurs, dès l'Antiquité, « les cités grecques cherchaient à limiter étroitement l'expression de désespoir des mères de combattants tués au combat » qui menaçait les intérêts de la cité (Cazal 2009b : 108). Ainsi, ces lexies grecques et latines permettant de désigner un parent ayant perdu son enfant semblent avoir été effacées au nom de Dieu et de la nation. Cependant, ces termes ne s'appliquaient qu'à un cas particulier de parents sans enfant (le deuil), ils ne permettaient pas de désigner ceux se retrouvant sans enfant après abandon de celui-ci (dans les cas de handicap notamment, ou de l'accouchement sous x).

C'est la perte du sème /enfant/ qui bloque la référence et crée le bouleversement dans l'aspect du mot *parent*.

3.2.3. Folk stratégies et ajustement situationnel des mots

L'analyse des occurrences du mot *parent* révèle un double mouvement, à la fois expansif et réductif. On constate une surassertion de la qualité de parent dans des formes généralisantes (*comme tous les parents*) et une sous-catégorisation par des qualificatifs restrictifs (*parent endeuillé* par exemple). Nous allons voir tout d'abord que lorsque les parents se réfèrent au mot *parent* sans le qualifier, ils procèdent à une surassertion qui garantit l'adéquation du terme avec leur situation.

– La surassertion par l'emphase temporelle

« Les mots manquent » dans certaines situations. On peut citer l'absence d'un mot pour *un parent momentanément sans enfant*, alors qu'il existe un mot pour *personne sans conjoint* (célibataire), un mot que l'on peut éventuellement emprunter dans les situations où le célibat est très ponctuel : « ce soir, je sors en célibataire ». Mais il n'existe aucun terme pour désigner le parent qui est momentanément sans ses enfants ou le parent qui n'a plus d'enfant. Dans les deux cas, il lui faudra expliciter la situation : « ce soir, je peux sortir car je suis sans enfants / car mes enfants ne sont pas là / car mes enfants sont chez leur grand-mère... », « j'ai eu un enfant mais il est décédé ». L'absence de ce mot passe généralement inaperçue mais elle devient criante pour des parents endeuillés.

En situation de deuil, le problème lexical posé par le mot *parent* est un problème de temporalité et plus particulièrement d'aspect. Il ne *devrait* pas pouvoir être possible d'en envisager son terme. Autrement dit, *parent* devrait être envisagé comme un état aoris-

tique, ni perfectif, ni duratif. L'aoriste est considéré comme un temps plus que comme un aspect, c'est d'ailleurs la désignation d'un temps du grec ancien avec le présent et le parfait (Feuillet 2001 : § 12). Le mot *parent*, bien qu'appartenant à la catégorie nominale, aurait un aspect, ce que laissait aussi envisager l'étude des mots *mère* et *maman*. On sait que l'aspect n'est pas uniquement grammatical et verbal, mais les études donnent généralement comme exemples des énoncés syntagmatiques et comprenant souvent un adverbe temporel (*souvent, toujours, etc.*) ou un adjectif à forme progressive (adjectifs en *-ant* comme *vieillissant*). Dans le prolongement des travaux de Horster Hans-Ulrich, les théoriciens de l'*aktionsart* envisagent aussi l'aspect lexical. Jack Feuillet résume ainsi la définition de Horster Hans-Ulrich : « l'aspect est la manière de considérer le procès dans son déroulement temporel, tandis que l'*Aktionsart* considère le procès du point de vue de sa modification (sémantique) interne » (Feuillet 2001 : § 3). L'aspect se définit généralement à partir de morphèmes verbaux comme celui que nous venons de voir (*-ant*) et porte sur le verbe (avec notamment des verbes comme *commencer à, finir...*), ou bien sur des adverbes. Nous en avons vu un exemple avec le verbe français *devenir* (3.1). L'aspect lexical a notamment été étudié en fonction des rôles sémantiques que le verbe impose à ses arguments, comme l'agent, le patient, le thème, le but... (Gruber 1966 ou Stowell 1981 par exemple). Mais, même si l'aspect est envisagé comme un phénomène compositionnel (Verkuyl 1972 et 1997), c'est toujours à partir du verbe qu'il est étudié²¹.

Le mot *parent*, qui vient du latin *parens, -tis* (père ou mère), ne peut se décomposer morphologiquement et ne comprend pas de morphèmes temporels. Si l'on prend pour postulat que l'aspect peut concerner la sémantique des verbes, on peut aller plus loin et admettre que l'aspect concerne aussi les substantifs.

196. CHARTE // Sans dénier la réalité de la mort physique, nous croyons que notre enfant, disparu à nos yeux de chair, est vivant : l'amour est plus fort que la mort./ Nous croyons que notre enfant est unique et que nous sommes ses parents pour l'éternité./ Nous croyons que nous pouvons continuer à accompagner notre enfant au présent et dans l'amour, sans avoir recours à de quelconques artifices. (JPV, n°190, fév 2010, p 28, 4e de couverture, a-par-12)

Les parents contournent l'inappropriation aspectuelle du mot *parent* à leur situation par une surassertion temporelle par des locutions adverbiales temporelles telles que *pour l'éternité* en [196]. Cette locution, comme celles qui s'attachent syntagmatiquement au mot *mère* (*à jamais, pour toujours*), marque une durée, mais une durée emphatique, l'éternité ne pouvant être borné à droite.

197. Chère Margaux, Comme un cadeau du ciel à nul autre pareil,/tu devais nous apporter le soleil. [...] J'aurais deux mots à dire à ton tuteur céleste,/peu importe son courroux, fi soit de sa puissance./tes deux parents nous fûmes, tes deux parents on reste/nous mettons ta dépouille à l'abri sous la terre,[...] (DEA Dumoulin, poème écrit par les parents au moment de l'adieu, p 48, l-par-1)

198. **Est-ce que nous sommes encore parents ?** [titre] Nous sommes toujours des parents. Notre enfant était notre raison de vivre et avec sa mort, tout le sens de l'existence nous paraît perdu. C'est un vrai tremblement de terre et l'on s'étonne d'être encore vivant. «Tu

21 Henk Verkuyl considère que « le verbe tout comme ses arguments contribuent à l'aspect des phrases » (Verkuyl 2000 : 170, je traduis).

étais tout et je ne le savais pas, tu étais ma chair et je suis définitivement amputé(e)». (JPV n°186, déc 2009, CR de réunion de parents endeuillés avec une psychanalyste, en gras dans le texte, p 14, a-par-11)

De même, une construction binaire associant les temps grammaticaux du passé et du présent comme en [197] (*tes deux parents nous fûmes, tes deux parents on reste*) et en [198] (*Est-ce que nous sommes encore parents ? Nous sommes toujours des parents.*) permet d'effacer la coupure temporelle qu'instaure la mort de l'enfant et de restituer un aspect état non borné à droite. En [198], l'adverbe *toujours* répond en miroir à l'adverbe *encore* de la proposition précédente et apporte une surassertion temporelle de l'état de parent.

Or, les parents revendiquent la parentalité à part entière. Nous sommes les parents de notre enfant né sans vie et nous le serons à tout jamais. (Nathalie Z, p 140, o-par-65)

Dans l'énoncé ci-dessus, la surassertion est encore plus emphatique de par l'emploi du futur et par la locution adverbiale *à tout jamais* qui borne sur l'infini.

Cette activité métalinguistique, ce besoin de spécification ou de surassertion du mot *parent* manifestent un inajustement entre le mot et le monde, mais plus particulièrement un inajustement entre l'aspect du mot parent (état) et la situation des agents énonciatifs. Parler de *parentalité* ne résout pas cette épineuse question terminologique, au contraire, puisque justement elle se centralise autour de l'enfant, « seule réalité pérenne » :

L'idée que « non nécessaire et fragile, le mariage ne peut plus être le pivot de nos constructions de la famille et de la filiation », et que « des relations parentales avec des enfants dont les parents ne sont pas les géniteurs sont à l'œuvre dans un nombre croissant de familles » est devenu de sens commun. Ces perspectives amènent à conclure que « c'est beaucoup plus à partir de l'enfant, seule réalité pérenne, que la famille se définit aujourd'hui » (Le Gall, Betaher, 2001, p. 6). La « pluriparentalité » apporte un éclairage supplémentaire des configurations où l'enfant est en relation avec une pluralité d'adultes investis de toute ou partie de la fonction parentale (familles d'accueil, adoptives, recomposées, ayant eu recours à la procréation médicalement assistée, homoparentales, etc.). Partant de l'enfant, elle fait place à la fois aux géniteurs (« né(e) de »), à la filiation légale (« fils/fille de ») et aux « parents sociaux » (« élevé(e) par »), considérés comme des parentés et des parentalités additionnelles. [...] La pluriparentalité pousse à son terme la part d'utopie dont est porteur ce nouveau modèle de famille « à partir de l'enfant ». (Boisson 2008 : 11; je souligne)

– *Parent*, un mot surasserté

Je pose l'hypothèse que la surassertion effectuée sur le mot *parent* reflète une impuissance lexicale. À défaut de pouvoir présenter des critères définitionnels permettant de s'inclure dans la catégorie de parent, les parents surassertent cette position afin de ne pas être contestés dans leur inclusion.

Ce phénomène que j'appelle *surassertion* se distingue de la définition qu'en donne Dominique Maingueneau pour qui « la surassertion est une modulation de l'énonciation qui formate un fragment comme *détachable* » (Maingueneau 2010a : § 3). Cette définition ne s'applique pas aux énoncés présentés ci-dessous qui ne sont pas détachables. Il ne s'agit pas d'aphorisation mais d'emphase identitaire et c'est pourquoi je ne conserve de la définition de Dominique Maingueneau que l'idée qu'une séquence surassertée « implique

une sorte d'«amplification» de la figure de l'énonciateur, liée à une énonciation plus «solenelle» » (Maingueneau 2010a : § 3). Si « un énoncé n'a pas besoin d'être surasserté pour être détaché » (Maingueneau 2010a : § 6), la réciproque est aussi vraie et un énoncé n'a pas besoin d'être détaché pour être surasserté.

199. Maintenant, nous sommes comme tous les couples «ordinaires». Je souris en pensant aux efforts auprès de la famille et de certains «amis» et collègues pour vivre «ma grossesse». J'ai tellement voulu, alors, ressembler à ces femmes qui se tâtent fièrement le ventre ! Que cela me paraît dérisoire à présent que nous sommes parents de ces deux bébés magnifiques et en pleine santé. Comme tous les parents, nous sommes pour elles, qui sait, des sortes de demi-dieux... (après la naissance, Sylvie Mennesson p 82, o-par-44)

Dans l'énoncé ci-dessus, les parents appuient emphatiquement sur la généralisation du mot *parent* à leur situation individuelle par une proposition comparative introduite par *comme* (*comme tous les parents*). Ces collocations sont très présentes dans l'ouvrage de Sylvie et Dominique Mennesson qui ont fait appel à une donneuse d'ovule et à une mère porteuse :

200. Les tous premiers jours, nous nous sentons maladroits pour nous occuper de nos enfants (changer, caresser, apaiser, nourrir...) probablement comme n'importe quels parents. (Mennesson, par la mère, à la naissance, p 81, o-par-43)

Les périphrases définitionnelles *comme tous les parents* en [199] ou *comme n'importe quel parents* en [200] visant à s'intégrer dans un groupe manifestent au contraire l'exclusion de ce groupe. Le fait même qu'il y ait comparaison implique une division, une différence. Pourquoi comparer deux choses si elles sont absolument identiques ? La récurrence de ces collocations montre que le terme *parent* ne va pas de soi dans toutes les situations, en particulier celles de gestation pour autrui, où la mère n'a pas porté son enfant.

201. Cela a marché ! [...] Nous sommes des futurs parents, attendant un bébé, avec une impatience «normale», comme dans le cas de n'importe quelle grossesse. Nous nous interrogeons sur nos capacités à bien élever notre petit à venir, sur sa santé ... (Mennesson, par la mère, p 52, o-par-34)

En [201], la modalisation autonymique par des guillemets sur *normale* accentuent la différenciation entre la grossesse en question (GPA) et *n'importe quelle grossesse*.

202. Bientôt, nous serons de vrais parents. Bientôt je serai une vraie maman. Bientôt Romy sera là. (Paquin, p 16, o-par-13)
203. Ce séjour est aussi dédié à l'obtention du «jugement en parenté» : un jugement rendu par la Cour suprême de Californie pour nous déclarer parents «à part entière» des enfants à naître, bien avant leur arrivée (Mennesson, par le père, p 57, o-auton-40)

La surassertion peut aussi passer par une gradation ou par l'usage d'intensifs comme en [202] avec le qualificatif axiologique *vrai*, par ailleurs fréquemment apposé à *parent*, ou la locution adverbiale d'affirmation *à part entière* en [203].

Dans ce corpus, la surassertion du mot *parent* est donc marquée lexicalement par des comparatifs inclusifs (*comme tous les parents*, *comme n'importe quel parent*) et par des gradients (*parents à part entière*).

– L’ajustement lexical de *parent* par la spécification

La modalisation autonymique et les périphrases *définitionnelles* disparaissent lorsque les parents adjoignent au mot *parent* un syntagme catégorisant qui permettent d’établir des sous-catégories de parents, en particulier *parents endeuillés* et *parents en deuil*, *parents d’un/d’enfant.s différent.s* (pour des parents d’enfants handicapés), *nouveaux parents* (pour des parents adoptants), ou d’autres désignations spécifiques à certains ouvrages, comme par exemple *parents intentionnels* (qui recourent à une mère porteuse), *parents renonçants* et *parents confiants* (qui confient leur enfant à l’adoption).

Les expressions catégorisantes présentées ci-dessus peuvent être classées en référence à trois sphères de parentalité : biologique, adoption, handicap/deuil. Elles soulignent une nouvelle fois le rapport au monde. La lexie *parent* ne semble plus faire consensus et pouvoir contenir l’ensemble des référents possibles au XXI^e siècle.

204. C’est aussi le jour où il faut faire le deuil de l’enfant parfait. J’ai horreur de cette phrase et pourtant il paraît que cela fait partie d’un stade de développement psychologique de parents d’enfants différents. Il est dit que cela favorise l’acceptation de handicap. (Peytavy, p 7, o-par-78)

205. En conclusion de notre témoignage, nous voudrions insister sur le fait qu’être parent d’un enfant différent est une lutte de tous les jours et que notre système médical n’apporte malheureusement absolument aucun soutien moral ni aucune aide à long terme. Aucun parent n’est préparé à ce genre de situation et trop d’entre eux souffrent en silence, alors qu’ils devraient être guidés, conseillés, informés et soutenus. (Dechamps, par Françoise, mère d’handicapé, p 88, o-par-83)

En [204], l’auto-désignation *parent* s’accompagne syntagmatiquement d’un complément déterminatif *d’un enfant différent* qui précise la référence. On comprend par la modalité épistémique (*il paraît que*) que ce groupe nominal appartient à du discours rapporté. En revanche, l’expression est entièrement prise en charge par l’énonciateur en [205] et intégrée dans la prédication par le verbe *être*.

Ce complément déterminatif permet à la fois une restriction et une extension de la référence. Nina Catach évoque ce double phénomène à propos des mots composés avec l’exemple d’*arc-en-ciel* où la composition permet une restriction de sens (un type particulier d’arc) associée à une extension de sens (la caractéristique céleste) (Catach 1981 : 40). De même, le complément déterminatif *d’un enfant différent* permet de créer un certain type de parent mais aussi livre une information supplémentaire qui permet d’étendre la référence de *parent*.

206. Je suis votre double, comme tout parent endeuillé. [...] Si, par ces quelques lignes, je peux rassurer un seul d’entre vous, je trouverai une raison positive à la mort de Julie. Elle ne sera pas décédée pour rien. (par le père d’un enfant de 6 ans renversé par une voiture, dans Fafard Sindon, p 107, o-par-88)

Ce corpus comprenant une majorité d’ouvrages sur le deuil d’enfant, les collocations *parent en deuil* ou *parent endeuillé* comme ci-dessus en [206] sont les plus récurrentes. Ces désignations catégorielles appartiennent au répertoire lexical des parents. En [206], le groupe nominal *parent endeuillé* est généralisé par l’adjectif indéfini *tout* (*tout parent endeuillé*) qui

étend la référence par surassertion et pose un agent collectif. Le parent énonciateur parle au nom des parents endeuillés.

207. J'ai une dernière chose à vous dire. Pour moi, chaque parent endeuillé est unique. (par le père d'un enfant de 6 ans renversé par une voiture, dans Fafard Sindon, p 112, o-par-90)

La catégorie des parents endeuillés est si bien élargie à un grand ensemble que l'on peut y faire des prélèvements grâce aux opérateurs *certain*s et *chaque* comme en [207] et en [208] :

208. Certains parents endeuillés nous ont affirmé qu'avec le temps ces souvenirs apportent bonheur et paix intérieure. (par le père d'un enfant de 6 ans renversé par une voiture, dans Fafard Sindon, p 112, o-par-89)

Le biais d'une spécification par un format de type [dénominateur de catégorie (parent) + spécificateur (endeuillé, biologique...)] bloque la référence. La co-référentialité est résolue par une restriction de la référence. Ces désignations de parents montrent en particulier le rapport avec une doxa sur le concept de parent qui ne s'appliquerait qu'à ceux qui ont un lien biologique ou à ceux dont l'enfant est vivant, sans handicap, biologique, etc. Le lexème *parent* ne semble pouvoir s'appliquer sans modalisation ou sans restriction qu'à des parents répondant aux normes morales (des parents qui n'abandonnent pas leurs enfants), aux normes d'une certaine normalité (parents d'enfant sans handicap) mais surtout aux normes du vivant et de la biologie (parents ayant conçu et porté leurs enfants à chaque étape du processus, ce qui excluent par exemple les parents recourant à la GPA ou à l'adoption). Les parents qui ne répondent pas à ces critères ne se sentent pas légitimes dans leur appropriation du mot *parent*. Cette multiplication catégorielle est le corollaire de la violation de la loi du silence : on ne tait plus la mort d'un enfant en couches, on ne passe plus sous silence les conditions de l'adoption, on ne cache plus son enfant handicapé.

En conclusion, les parents parviennent à résoudre l'impuissance référentielle du mot *parent* par l'emphase temporelle, par la surassertion lexicale (*comme tous les parents*) mais surtout par la spécification qui permet d'ajuster ce terme à leur situation personnelle.

3.2.4. Parent : un conflit de représentations

Ce corpus contient majoritairement des témoignages de femmes. Il est édifiant de comparer leurs usages du mot *parent* avec ceux de *mère* ou *maman*. Nous avons vu que les emplois de *mère* et de *maman* activaient des valeurs morales (*bonne/mauvaise mère* notamment). Ce type d'emploi de *parent* est minoritaire²²). Le mot *parent* semble échapper dans ce corpus à des qualifications morales qui ne seraient centrées que sur l'énonciateur, aidé en cela par le

22 Ce corpus n'en compte que trois exemples : – Je trouve ça drôle maintenant [d'avoir cru inconsciemment que l'adoption effacerait la maladie génétique], ce n'était pas que nous étions de mauvais parents ! (Planchin, p 132, o-par-19).

– C'est la première fois que quelqu'un prend le temps de nous écouter sans nous laisser le sentiment de nous juger comme de mauvais parents (Peytavy, par le père d'un enfant autiste, p 113, avec la psychologue, o-par-79).

– Parents imparfaits, profondément meurtris,/angoissés, déchirés./Comment t'aimer/autant qu'il le fallait,/comme tu le méritais ? (Planchin, p 234, o-par-20).

fait qu'il échappe à la question du genre. Le mot *parent* réfère à un état qui s'élabore en interaction avec des normes sociales. Ce terme est fréquemment employé avec le verbe d'état *être*. Les qualificatifs portent davantage sur la définition de parent (*vrais parents, parents à part entière*) et interrogent l'adéquation entre le terme et le référent social. Les termes de parenté se subdiviseraient ainsi dans ce corpus en deux sous-catégories, mots-porteurs (prédicats somatiques) et mots sociaux/statutaires (prédicats cognitifs), qui reflèteraient les représentations des locuteurs.

209. Nous y ferons entendre [à une conférence sur la bioéthique à Marseille], pour la première fois, notre voix de parents infertiles défendant la gestation pour autrui. (Mennesson, par la mère, p 162, o-par-49)

Dans l'énoncé ci-dessus, le mot *parent* est associé à celui de *voix*, ce qui place la parentalité dans le champ civique des élections. Par ailleurs, il est intégré à une longue périphrase visant à le définir (*parent infertiles défendant la gestation pour autrui*), ce qui tend à montrer que la signification de ce mot n'est pas, ou n'est plus, univoque.

210. Ses magistrats [cour d'appel] considéreront-ils que notre statut de «parents» est conforme à la loi ? (Mennesson, p 12, o-auton-2)

211. Mais, dans le cas de décès périnataux, les parents sont souvent contestés dans leur statut et dans la mémoire de leur enfant. Des progrès ont été faits, mais inégalement selon le terme où l'enfant est décédé. Lorsque le déni social s'installe, ces parents voient s'ajouter à la perte de leur enfant, la perte de sa mémoire et de leur statut de parent. Ultime aberration. On devient parents mais on ne peut pas revenir en arrière. C'est un état qui ne peut se perdre. Viendrait-il à l'idée de dire à une mère qui a perdu son fils unique de 30 ans dans un accident de moto " Il est mort. Vous n'êtes donc plus mère et vous ne l'avez jamais été de ce fait ". Dire cela est indécent, ignoble et de surcroît faux. (Nathalie Z., discours du père, p 221, o-par-74)

212. TROISIÈME PARTIE / LE DROIT D'ÊTRE PARENTS (2005-2008) (Mennesson, sous-titre, p 185, o-par-50)

Pour des parents ayant eu recours à une mère porteuse et une donneuse d'ovule, en [210] et en [212], le mot *parent* correspond à un *statut*, à un *droit*, plus encore que *mère* et *père*. Le mot *statut* est aussi employé par un père endeuillé en [211]. Un statut est accordé par une entité extérieure, par la société, tout comme un droit. Les relations prédictives incluant le mot *parent* peuvent alors être considérées comme des *prédicats cognitifs*, de ceux qui écrivent le monde, tandis que ceux avec *mère* ou *maman* ainsi que nous l'avons vu en 3-1, disent le sensible et se présentent comme des *prédicats somatiques* (Coquet 2011 : 103). Les mots *maman* et *mère* sont d'ailleurs fréquemment employés en discours pour désigner un sujet n'ayant pas un statut de mère, dans des expressions du type *C'est une vraie maman, Tu es une vraie mère pour moi*, ce qui n'est jamais le cas avec *parent*. Les mots *mère* et *maman* s'associent à l'expression d'un sentiment, le sentiment d'être maternel, le mot *parent* correspond à un statut dont la condition est d'avoir un enfant vivant.

Les difficultés d'emploi en discours du mot *parent* dans certaines situations s'expliqueraient donc par un conflit de représentations, entre une représentation sociale implicitement admise (le parent est celui qui a un enfant vivant et biologique, ce qui lui donne un statut

dans la société) et une représentation individuelle (le parent est celui qui se sent parent, être parent est un état que seul peut s'attribuer l'agent énonciatif, et qui n'est pas « donné » par un extérieur). Deux représentations s'affrontent, l'une que l'on peut qualifier de « sociale », l'autre d'« interne ». Ce conflit de représentation a été révélé par la surassertion du mot *parent* dans des constructions emphatiques et mis au jour par son analyse temporelle et aspectuelle.

CONCLUSION 3.2. DE LA LEVÉE DES TABOUS À L'IMPUISSANCE RÉFÉRENTIELLE D'UN TERME DE PARENTÉ

Cette analyse met en lumière une inadéquation entre le mot et le monde, mais surtout entre le mot et les représentations des sujets parlants. Cette inadéquation est la conséquence d'une levée des tabous (fin du secret sur le deuil périnatal, sur l'adoption, etc.) qui a contribué à une extension de la référence du mot *parent*. Il y a un écart entre ce que serait censé représenter pour les agents énonciatifs la notion de parent et ce que eux-mêmes voudraient lui faire représenter. Cette distorsion est le reflet d'une exigence des *producers* de la langue. Les parents s'efforcent de faire coïncider le mot *parent* à leur situation. Leur travail métalinguistique met en lumière l'antagonisme entre l'héritage linguistique des siècles passés (où pèse le poids d'une doxa rendant inapparentes en discours les situations de deuil périnatal, d'adoption, de handicap ou de maternité mal vécues) et leur situation parentale actuelle. Il révèle un conflit d'aspect et de représentations, entre un état « parent » socialement borné par un événement du monde (par exemple borné à gauche par une naissance biologique, à droite par un décès) et un état « parent » intérieur, non borné. La puissance référentielle du lexique semble mise en échec par la levée des tabous sur certains événements de la vie. Nous pouvons faire l'hypothèse que ce problème de l'emploi en discours du mot *parent* se résoudra progressivement diachroniquement, soit par la modification des représentations associées au mot *parent*, soit par l'introduction d'une ou plusieurs nouvelle.s lexie.s, simple.s ou composée.s : nous verrons que la réflexion des agents énonciatifs se prolonge par plusieurs propositions lexicales en vue de combler les lacunes linguistiques (9.2).

CONCLUSION CHAPITRE 3

LE DISCOURS ENTRE NATURE ET CULTURE

L'analyse précédente fait état de deux mouvements, l'un de duplication et de modélisation d'un discours (2.2), l'autre de modalisation lexicale (3.1 et 3.2).

Le premier mouvement mène à un discours légitimé par le recours à des formes empruntées au discours religieux, lui-même constitutif de l'horizon d'attente occidental. Le second mouvement, qui reflète un travail réflexif des agents énonciatifs sur l'usage de la langue, montre le besoin de s'approprier une langue imparfaite (de par les représentations associées au lexique) et peut conduire à un discours contestataire sur les formes lexicales exprimant la parenté.

L'étude des lexies *mère*, *maman* et *parent* a montré que s'y cristallisaient certaines facettes identitaires, *mère* et *maman* se positionnant sur la face sensible et individuelle de l'identité, *parent* sur la face sociale.

C'est la question du rapport au monde (et à la mort) par le langage qui est posée ici. L'emploi des termes de parenté par des parents endeuillés de leur enfant soulignent l'inadéquation lexicale de certains termes, voire leur impuissance référentielle en cas de conflit de représentations. La mort de son enfant ne semble pouvoir s'exprimer sans conflit que dans la modalité de l'injonction.

Ces écarts entre la langue et le monde révèlent la prééminence d'une conception ontologique des êtres et des choses propres aux civilisations occidentales et que Philippe Descola a qualifié de *naturaliste* (Descola 2005). Les humains seraient les seuls à posséder une intériorité qui les distinguent des autres êtres et des objets. Nous verrons dans la seconde partie que les parents en souffrance semblent s'écarter de cette conception : l'analyse de leurs discours nous amène à considérer une certaine continuité entre la vie et la mort, entre l'animé et l'inanimé, notamment par les discours prosopopiques ou par l'association d'images et d'objets au discours verbal. Ces genres discursifs particuliers et ces adjuvants discursifs qui écornent les schémas traditionnels de l'énonciation et de la pragmatique se rapprochent en effet des conceptions animistes et totémiques décrites par Philippe Descola. Ils incitent à se placer dans la vision du philosophe Michel Serres ou de l'anthropologue Bruno Latour et à considérer le langage comme une mise en réseau de différents plans, objectif et subjectif, objectal et spirituel, naturel et culturel.

CHAPITRE 4

LES DISCOURS D'EMPRUNT (APHORISMES ET FORMULES, INTERTEXTE AUCTORIAL)

Les emprunts dont il est question ici se distinguent de l'imitation stylistique et du mimotexte dont parle Gérard Genette dans *Palimpsestes* (Genette 1982 : 111). Ils ne relèvent pas d'une volonté d'imitation mais se rapportent à un répertoire textuel déjà-là, dans lequel puisent les agents énonciatifs.

Il est d'usage de considérer que l'expression des sentiments en Occident est réfrénée par divers interdits sociaux et culturels, encadrée par des codes de bonne conduite et des usages, et donc portée par un certain nombre de stéréotypes. Le cimetière par exemple est aujourd'hui un lieu public où l'émotion ne s'exprime pas de façon spontanée : les bruits par exemple sont interdits, ainsi que le stipule le règlement actuel des cimetières en France. Le public a intériorisé une réglementation, l'émotion est modélisée, à l'image des tombes et des plaques funéraires. Dans ce lieu où le chuchotement est de mise, l'expression est régie par des prédiscours, des discours « déjà-là » qui se répètent au fil des décennies et qui pourraient viser à contraindre l'émotion ou à en canaliser l'expression. Rappelons qu'il n'en a pas toujours été ainsi et que jadis les sépultures étaient intégrées au lieu de vie des vivants :

Dans l'Europe christianisée du Moyen Age, le cimetière n'était ni un espace à part, ni un espace clos. Situé autour de l'église, donc au centre des cités, grandes ou petites, il remplissait une fonction essentielle au sein de la vie collective : il rassemblait les morts et les vivants dans le cadre d'une familiarité ordinaire sans cérémonie. [...] Journallement, marchands d'étoffes, joueurs de quilles et prostituées s'emparaient naturellement des lieux. Là on inhumait, ici on discutait... [...] Cette sereine confusion des mondes, visible et invisible, ne sera remise en cause qu'au XVI^e siècle et, avec elle, un culte familial fondé sur la proximité sociale des morts et des vivants. (Urbain 1982 :194-195)

Pour mieux cerner cet aspect, j'ai recherché dans l'ensemble de mon corpus les invariants et identifié plusieurs catégories de formes récurrentes : les aphorismes, les formules, les énoncés dédicace et l'intertexte auctorial. J'ai voulu comprendre s'il s'agissait vraiment pour les agents énonciatifs de cette étude d'une soumission à certains codes sociaux ou si le recours à une parole autre ne relevait pas d'une stratégie particulière. Mais avant d'entrer dans l'étude de ces stéréotypes discursifs, je commencerai par dresser un état des lieux des notions associées à la douleur et à l'émotion qui permettent de mieux comprendre la façon dont elles sont exprimées dans des situations aussi sensibles que l'infertilité, le deuil ou le handicap. Et s'il est vrai que ces énoncés se construisent en relation avec la doxa occidentale sur la douleur et l'émotion, nous constaterons que ces formes stéréotypées répondent

à d'autres enjeux, en particulier argumentatifs, mais aussi à des enjeux non interactionnels, notamment en favorisant une empathie polyphonique (4.3). Ces éléments m'amènent à poser les jalons d'une énonciation sans interlocution.

4.1. DOLORISME, DOULEUR ET ÉMOTION

Cette partie se consacre à l'étude des stéréotypes dans les productions discursives des parents en souffrance. J'introduis à cet effet le concept du dolorisme, autrement dit la survalorisation de la douleur, en soulignant sa relation avec les préceptes chrétiens. J'expliquerai ensuite en quoi l'expression de la douleur, mais aussi celle de l'émotion, est modélisée par son exposition sur un espace public où dominent certaines croyances, certains interdits sociaux et moraux.

Douleur et émotion sont souvent associées dans les représentations. Patrick Charaudeau cite par exemple la tristesse parmi les figures de la douleur (Charaudeau 2000 : 149), laquelle appartient aux émotions de base selon les classements de Woodworth et Schlosberg 1964, Ekman et Friensen 1975, Izard, Schwartz et Schaver 1987 (Cosnier 1994 : 26). Il me semble cependant nécessaire de les distinguer. La douleur morale peut s'exprimer en termes d'émotion ; elle peut par exemple susciter une émotion (tristesse, colère). Inversement, une émotion peut avoir pour conséquence une forme de douleur : la surprise ou la colère par exemple (elles aussi classées comme émotions par les auteurs cités précédemment) peuvent créer un sentiment douloureux, voire une véritable douleur physique.

4.1.1. Le dolorisme ou la douleur survalorisée

Afin d'éviter toute ambiguïté, je commencerai par une précision terminologique. Le terme *douleur* est souvent attribué à ce qui relève des affects ressentis dans le corps tandis que celui de *souffrance* s'applique plus généralement aux affects moraux :

C'est à des signes, donc à la sémiologie, que psychiatrie et phénoménologie s'adressent d'un commun accord pour justifier leur emploi distinct des termes douleur et souffrance ; on s'accordera donc pour réserver le terme douleur à des affects ressentis comme localisés dans des organes particuliers du corps ou dans le corps tout entier, et le terme souffrance à des affects ouverts sur la réflexivité, le langage, le rapport à soi, le rapport à autrui, le rapport au sens, au questionnement – toutes choses que nous allons considérer dans un instant. (Ricoeur 1994 : 59)

Ce cadrage philosophique de Paul Ricoeur s'oppose à la définition anthropologique de David Le Breton qui dénonce le dualisme corps-esprit véhiculé par cette distinction entre une douleur qui toucherait le corps et une souffrance qui concernerait l'âme :

Nos sociétés occidentales connaissent de longue date un dualisme entre le corps et l'âme (ou l'esprit). Il y aurait alors une douleur (physique) et une souffrance (psychique). On sépare traditionnellement la douleur, atteinte de la chair, et la souffrance, atteinte de la psyché. Cette distinction oppose le corps et l'homme comme deux réalités distinctes,

faisant ainsi de l'individu le produit d'un collage surréaliste entre une âme et un corps. Le dualisme douleur-souffrance n'est pas plus fondé que le dualisme corps-esprit. Nous buttons contre un vocabulaire qui intègre de longue date une disjonction entre ce qui relève du corps et ce qui relève de l'esprit comme si la condition humaine n'était pas démembrée, et de manière irréductible, une condition corporelle. (Le Breton, 2008a)

Même Descartes butte sur le dualisme s'agissant de la douleur. Dans les Méditations, il explique que la douleur serait sans effet sur lui, s'il n'était « logé dans mon corps ainsi qu'un pilote en son navire. (Le Breton 2009 : 324)

La distinction établie par David Le Breton entre souffrance et douleur repose sur le sens et le sujet : « La souffrance est la résonance intime d'une douleur, sa mesure subjective. Elle est ce que l'homme fait de sa douleur » (Le Breton 2009 : 326). Pour ma part, dans cette étude qui tente de s'approcher d'« une science de l'homme à part entière » (Le Breton 2009 : 324), j'emploie de façon équivalente les termes *souffrance* et *douleur* que je qualifie si besoin de *morale/psychique* ou de *physique/physiologique*. David Le Breton rappelle d'ailleurs la disparition du verbe *douloir* au profit du verbe *souffrir*, effacement qui souligne « l'impossibilité de distinguer dans le rapport au monde les effets de la douleur "physique" ou "psychique" » (Le Breton 2009 : 326). La psychanalyse met aussi sur le même plan ces deux douleurs. Les agents énonciatifs de cette analyse discursive, en majeure partie des femmes souffrant à la fois physiquement (douleurs des traitements de procréation médicalement assistée, douleurs de l'accouchement, etc.) et moralement (émotions suscitées par l'annonce de la stérilité, d'une maladie de l'enfant à naître ou de son décès), n'établissent pas de distinction entre ces douleurs.

Parmi les injonctions pesant sur la femme (voir 3.1), on peut ajouter celle de la maternité douloureuse. Cette injonction prend source dans la Genèse, au chapitre III, alors que l'Homme vient d'être chassé du jardin d'Eden et que Dieu dit à la Femme : « J'augmenterai la souffrance de tes grossesses, tu enfanteras avec douleur, et tes désirs se porteront vers ton mari, mais il dominera sur toi ». À la prophétie biblique répond le cri de la douleur. Mais là encore, le vécu n'est pas le même selon qu'on se trouve au Nord ou au Sud. Les cris sont de mise au Sud, tandis que l'accouchement se fait plus silencieux dans les pays froids. La science a tenté de conjurer le mauvais sort lancé par un Dieu courroucé en permettant « l'accouchement sans douleur » qui s'est développé au milieu du XX^e siècle au Royaume Uni et en URSS. Ayant observé que les femmes indiennes mettaient au monde leur enfant sans peur ni douleur, comme Dieu le voulait, l'obstétricien britannique Grantly Dick-Read publia en 1933 l'ouvrage fondateur de l'hypno-suggestion et de l'hypnonaissance¹, *Childbirth Without Fear*. Envoyé en Russie par le Parti communiste français, le médecin Fernand Lamaze améliore les techniques russes basées sur les travaux d'Ivan Pavlov. Philippe Brenot rappelle cependant que l'expression *accoucher sans douleur* apparaît dès le XVIII^e siècle sous la plume d'Antoine Prévost d'Exiles, l'auteur de *Manon Lescaut*, dans les *Mémoires d'un homme de qualité* (Brenot 1990 : 31). Cependant les femmes ignorent l'accouchement sans douleur jusque dans les années 1980 (Caron-Leulliez et George 2004 : 13). Le *dolorisme*, néologisme créé en 1919 par René Lérique, le premier médecin à récuser l'exaltation de la valeur morale de la douleur (Caron-Leulliez et George 2004 : 22-23), perdure sur toute la première moitié du XX^e siècle :

¹ L'hypnonaissance se base sur la théorie que la douleur de l'accouchement est due à une tension musculaire dans l'utérus, elle-même provoquée par la peur de l'accouchement et de ses douleurs.

C'est donc la survie de l'espèce qui est en jeu, et la sélection naturelle elle-même qui a retenu cette capacité à souffrir de l'utérus... Nous voyons là combien la médecine française reflète encore à cette époque les conceptions doloristes que des siècles de christianisme ont contribué à forger et que la morale laïque reprend largement : la douleur, rédemptrice pour les uns, est naturelle et donc bonne pour les autres. (Caron-Leulliez et George 2004 : 20)

La douleur est une offrande, une preuve d'amour, comme le souligne David Le Breton dans son ouvrage *Anthropologie de la douleur* :

Par l'offrande de douleur, le chrétien d'autrefois s'efforce de combler la dette contractée à l'occasion du sacrifice du Christ. Toute souffrance consentie devient alors une preuve d'amour, une marque de dévotion. [...] Le chemin de croix ne s'impose plus au fidèle. La nécessité impérieuse de souffrir pour exister n'en demeure pas moins chez nombre d'individus, hors de toute vision religieuse du monde. (Le Breton 2006 : 18)

La valorisation de la douleur de l'accouchement passe notamment par le parallèle avec le sacrifice des soldats : « Enfanter, c'est l'impôt du sang, le prix que l'on doit payer pour honorer sa patrie. » (propos tenus en 1938 par la présidente de l'Association des sages-femmes catholiques, cité dans Caron-Leulliez et George 2004 : 22).

Ainsi la douleur est avant tout culturelle, historique et idéologique. Elle est « dépendante des situations historiquement datées et situées », ce qui en fait un champ d'étude pour les sciences humaines (Guyard 2009 : 18).

4.1.2. La douleur et la parole

Le dolorisme se paye par le silence : pour être magnifiée, la douleur doit être tue. Or, la douleur tue n'existe pas. La douleur relève du ressenti et ne se voit pas : « Aucun organe sensoriel n'est spécialisé dans l'enregistrement de la douleur » (Le Breton 2006 : 13). Il faut noter que la douleur « ne préexiste pas à la formulation que le patient peut en faire, mais bien au contraire qu'elle en résulte ; c'est « en la disant que le patient devient capable de se la représenter » (Guyard 2009 : 31). Elle ne peut être appréciée que par le malade lui-même, ce qui a conduit à l'élaboration d'outils de mesure tels que l'échelle visuelle (réglette dont le patient place lui-même le curseur en fonction de sa douleur), l'échelle numérique (de 1 à 10) et l'échelle verbale (basée sur des mots décrivant l'intensité de la douleur : « pas du tout mal », « un peu mal », etc). « Toute approche de la douleur de l'autre passe par la communication » (Gauvin-Piquard et Meigner 1993 : 115). Ainsi, la douleur est éprouvée (perception individuelle, rapport au monde) et évaluée.

Il existe cependant des cas où le malade ne peut estimer lui-même sa douleur. Hubert Guyard cite le cas des « douleurs hors langage » comme celles des nourrissons et des déments (Guyard 2009 : 273). En cas d'impossibilité pour le patient d'évaluer sa douleur celle-ci est soumise à une hétéro-évaluation. Les médecins sont tenus de prendre en compte la douleur (loi 2002-303 du 4 mars 2002, relative aux droits des malades) : « Le clinicien est supposé “prendre la douleur” comme il prend la température ou la tension artérielle » (Guyard 2009 : 274). Cependant, comme l'ajoute aussitôt Hervé Guyard, « cette analogie

entre douleur, fièvre et tension constitue une donnée qui est encore loin d'être universellement admise et pratiquée » (Guyard 2009 : 274). Et force est de reconnaître qu'elle concerne surtout la douleur considérée sous l'angle du physique. La douleur morale est peu prise en charge socialement : il n'y a « pas de douleur socialement reconnue sans une médicalisation de la douleur » (Guyard 2009 : 38). L'évaluation n'est pas modélisée dans le cas de la douleur morale. Il n'existe pas de protocole d'information systématique des structures de prise en charge de la douleur suscitée par exemple par la stérilité, le deuil, le handicap. Les parents concernés n'ont pas accès systématiquement aux informations qui les aideraient à surmonter l'annonce de la perte ou la maladie de leur enfant.

Cette douleur si difficile à dire menace l'identité, elle brise la relation à soi et au monde, écrit l'anthropologue David Le Breton, qui ajoute : « elle plonge dans un inconnu qui morcelle le langage » (Le Breton 2006 : 23, 37). La douleur creuse une brèche entre l'individu souffrant et les autres :

Que ce soit individuellement ou collectivement, la douleur fait rupture dans l'histoire et nous renvoie à notre altérité. L'homme malade se vit comme différent, exclu, séparé, exilé, profondément démuné [...]. (Guyard 2009 : 35)

La douleur nécessite donc une médiation, et cette médiation est double : médiation entre soi et les autres, médiation entre soi et soi :

Dire de la douleur qu'elle est humaine, c'est dire qu'elle est abstraite, ou encore le résultat de traitements particuliers qui caractérisent la rationalité dont l'homme seul est capable. La douleur, chez l'homme, s'acculture du fait qu'il n'y accède pas immédiatement, mais qu'il la médiatise. La douleur ne nous est accessible que transformée par notre capacité d'analyse, par notre rationalité. D'où le recours nécessaire à une théorie de cette rationalité. (Guyard 2009 : 17)

La douleur ne peut être appréciée que par le souffrant lui-même. Ce dernier doit la rendre visible, à lui-même et aux autres. Dans le cas de la douleur morale, il n'y a pas de plaies à exhiber, témoins de douleur. Seuls les mots permettent de passer du percept individuel et insu au concept :

Mais cette configuration gnosique reste en deçà de ce que l'homme peut faire : verbaliser la douleur, c'est-à-dire la concevoir. Il est donc important de ne pas confondre percept et concept ; l'homme ne fait pas que percevoir la douleur ; il en « cause ». Ce faisant, il tente de la définir, voire de l'expliquer. Il introduit un raisonnement causal. Bref, en en causant, il « la cause ». Et cette conceptualisation, cette « douleur-dite » suppose la médiation des mots. (Guyard 2009 : 31)

Les parents en souffrance utilisent notamment la médiation de diverses publications (ouvrages témoignages, post de forums de discussion de l'internet, livrets d'associations) auxquelles s'ajoutent les épigraphes funéraires. Les récits exposés dans les ouvrages et les forums permettent de passer du percept au concept. Les parents souffrants procéderaient ainsi à une sorte d'anamnèse. L'anamnèse est en effet une pratique médicale où le soignant aide le patient à transformer l'expérience douloureuse vécue en événements récapitulables (Guyard 2009 : 35).

Il existait jadis un genre de discours assigné à ce rôle, le *planctus*², poème de lamentation chanté qui évoque la mort d'un héros. Ce genre littéraire où l'on retrouve l'esprit des lamentations antiques, s'est développé du IX^e au XIII^e, et se prolongera sous la forme des lamentations des XIV^e et XV^e siècles. Il s'épanouit au XIII^e siècle et s'illustre dans le théâtre religieux médiéval (dramas de la passion notamment). Au sens littéral, *planctus* (« plainte ») désigne l'action de frapper avec bruit et l'action de se frapper dans la douleur. Au sens figuré, il signifie « lamentation, bruyante douleur ». Dans les deux cas, on voit que ce genre discursif avait bien pour vocation de rendre visible et audible un ressenti non perceptible pour les autres. Les ouvrages témoignages et les *posts* de forums constituent aussi un genre scriptural de plainte douloureuse. Cette plainte douloureuse « construit la douleur », elle permet de passer à « une douleur raisonnée », c'est-à-dire à « une représentation de la douleur élaborée en vue d'échapper à l'absurde ou à l'illogique » (Guyard 2009 : 32).

Tout comme la douleur chronique, la douleur morale de la perte et du deuil implique de « rompre avec le monde d'avant » : « La douleur provoque une sorte de bouleversement biographique » (Guyard 2009 : 20). L'écriture, l'anamnèse, permettent de marquer cette rupture et de restaurer une continuité entre l'avant et l'après. La douleur ne prend réellement forme et sens que par l'action de l'anamnèse, passant alors du domaine privé au domaine public. La « représentation de la douleur » passe par une narration qui replace l'événement douloureux sur un axe chronologique. Cela est rendu flagrant par l'abondance de *tickers* (voir 5.1) sur les forums de l'internet évoquant la mort subite du nourrisson.

4.1.3. L'émotion : une passion néfaste à la raison

L'émotion est le plus souvent associée à l'affectivité, laquelle est elle-même reliée à la sphère mouvante et glissante du subjectif :

Rien de ce qui est subjectif ne saurait être dépourvu de nuance émotive : tout ce qui est émotif est, par là-même, subjectif. (Bally 1965 [1913] : 19)

Le concept de l'émotion prend sa source dans la Grèce antique. Des auteurs comme Euripide les mettent en scène dans les tragédies grecques. Elles sont prises en considération dès le V^e siècle avant J.-C. par les premiers maîtres de l'éloquence, Corax de Syracuse et son disciple Isocrate (Behague 2007 : 23). Pour Platon, les passions pervertissent la raison, la connaissance est au-delà des sensations. Sa conception des émotions a fortement influencé les époques ultérieures qui restèrent plongées dans le dualisme raison-émotion. L'émotion serait le signe manifeste d'un manque de contrôle sur soi.

Le mot *émotion* a été emprunté au latin *motio* « mouvement » et « trouble, frisson (de fièvre) ». Il fut d'abord usité avec le sens de « trouble moral », puis prit le sens de « mouvement », et plus spécialement (1512) de « sédition ». A l'époque classique, le mot se dit d'un

2 « Poème de lamentation chanté du Moyen Âge, qui se développe en Europe du IX^e au XII^e siècle environ. Écrit tantôt en latin, tantôt en langue vernaculaire, et de forme proche de la séquence, il semble avoir été tout d'abord profane. Le genre le plus répandu est la lamentation sur la mort d'un personnage important [...]. Ce genre est sans doute à l'origine des déplorations des XIV^e et XV^e siècles. » (*Dictionnaire de la musique, Larousse, [en ligne]*, <http://www.larousse.fr/encyclopedie/musico/planctus/169604>, Consulté le 16 juillet 2014).

état de malaise physique (1580) et du trouble suscité par l'amour (1645)³. Sous l'Ancien Régime, il a même désigné une révolte populaire de courte durée et généralement non organisée⁴.

Selon Jacques Cosnier, le terme *émotion* a pris la place qu'avait le mot *passion* au XVII^e siècle et désigne aujourd'hui « au sens large, l'ensemble des états affectifs, quelle que soit leur intensité ou leur durée ». Cependant l'auteur suggère de réserver le terme *émotions* lorsque celles-ci sont liées à un événement spécifique et que leur durée est limitée dans le temps, afin de les distinguer des *affects* dont le sens est plus général (Cosnier 1997 : 24).

4.1.4. Douleur, émotion et horizon d'attente

L'intégration du langage à la problématique de la douleur commence avec le physiologiste Ronald Melzack et le statisticien Warren Torgerson. Ces derniers créent en 1975 un questionnaire, « The Mac Gill Pain Questionnaire : Major Properties and Scoring Methods », offrant une liste d'adjectifs aux patients afin de les aider à décrire la douleur ressentie. Cependant il n'existe pas d'outils permettant d'évaluer la douleur morale qui est moins prise en compte socialement et médicalement que la douleur physique. Il faut donc que les personnes en souffrance parviennent à exprimer chacune à leur façon l'émotion et la douleur qui relèvent toutes deux du ressenti. En l'absence d'un cadre de réception prédéfini, ces personnes doivent tenir compte des attentes de leurs interlocuteurs.

Le concept d'attente est lié à celui d'« horizon d'attente » d'une œuvre (Joly 2012 [1993] : 48), et fut introduit dans les années 1970 par Hans Robert Jauss à propos de l'étude de réception des œuvres littéraires : le public est « prédisposé à un certain mode de réception » (Jauss 1978 : 50).

Tout comme l'auteur littéraire, le scripteur de textes destinés à être publiés (en l'occurrence dans cette étude, d'ouvrages, d'épithètes, de *posts* de forum) est lui aussi tenu de se conformer à un certain « répertoire textuel » préexistant (notion de Wolfgang Iser) : « les normes sociales et les cadres de référence participent, en qualité d'éléments du répertoire, à la construction » du texte et en constituent « la toile de fond sur laquelle va naître l'effet du texte » (Iser 1976 : 167). Le scripteur de *posts* de forums, d'ouvrages grand public ou d'épigraphe funéraires est tenu de prendre en considération le répertoire textuel préexistant dans chacun de ces registres d'écriture.

L'horizon d'attente fluctue selon les époques, comme le rappelle Martine Joly, à propos des publicités et de la réclame naïve des années 1950 (Joly 2012 [1993] : 48). Celui des années 2000, où règne l'extimité, est fort éloigné de celui du début du XX^e siècle.

3 Rey Alain (dir.), 1992, *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Robert : 681.

4 *Dictionnaire Larousse*, [en ligne], « émotion », <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/émotion/28829?q=émotion#28701>, Consulté le 17 juillet 2014.

4.1.5. Le concept d'extimité

L'évocation des accidents et des aléas de la procréation, de la maladie et du deuil pose la question des frontières entre l'espace public et l'espace privé, l'intimité et l'extimité (Tisseron 2002 [2001]). Patricia Paperman fut l'une des premières à « expliciter le concept d'espace public avec celui d'émotion » (Paperman 1992 : 93). Dans son article « Les émotions et l'espace public », la sociologue subdivise l'espace public sur trois plans au premier desquels se trouve l'espace caractérisé par l'institution de codes et de conventions. Sur cet espace, l'émotion est sanctionnée et réprimée :

Une approche historique du traitement de ces « pulsions » se focalise sur la mise en place de « l'infinité de règles et d'interdictions qui se sont transformées en autant d'autres contraintes », émoussant et limitant ce genre de manifestations, naturelles et universelles de ce point de vue. (Paperman 1992 : 93-95)

Dans cette perspective, l'émotion est considérée comme un mouvement qui vient déranger l'ordre établi. L'excès d'authenticité détruit la sociabilité (Sennet 1979). Et les formes d'expression conventionnelles (comme les formules de politesse par exemple) favorisent le liant social.

L'intime est de plus en plus exposé. Des émissions de télé-réalité comme *Le Loft* ont ouvert la voie (Tisseron 2002 [2001]). L'expression de l'émotion dans le cadre des émissions de télévision touche au pathos. L'émotion serait même voulue, il y aurait une « visée pathémique » (Charaudeau 2000). Dans le prolongement des tragédies grecques, l'apparition du privé à la télévision aurait une fonction d'identification cathartique :

La pathémisation provient ici de l'écho que ce spectacle de la souffrance individualisée peut rencontrer chez le téléspectateur et de son effet éventuellement thérapeutique. L'apparition du privé a ici une fonction d'identification cathartique. (Charaudeau 2000 : 147)

La tendance se confirme jusque dans les sciences sociales par les biographies familiales historiques, comme celle de l'historien Ivan Jablonka, *Histoire des grands-parents que je n'ai pas eus* (2012) ou le livre testament du spécialiste de l'histoire romaine, Paul Veyne, *Et dans l'éternité je ne m'ennuierai pas* (Veyne 2014).

Les ouvrages de ce corpus s'adressent à un large public, au-delà de la famille et des soignants. Ils révèlent de nombreuses facettes de l'intime qui n'auraient jamais été exposées ainsi sans l'expérience d'un événement particulier. L'abondance de témoignages de parents en souffrance depuis les années 1990 pourraient paraître pour de l'exhibitionnisme. Serge Tisseron a montré par l'exemple du *Loft* qu'il fallait être prudent avec cette analyse : il y oppose le concept d'extimité, emprunté à Jacques Lacan. Serge Tisseron décrit ainsi « l'extériorisation de l'intimité », « l'expression du soi intime », qu'il désigne par extimité :

Cette opération implique en pratique deux postures psychiques successives. Tout d'abord, il nous faut pouvoir croire que notre interlocuteur partage le même système de valeurs que nous. C'est en effet seulement à cette condition que nous pouvons prendre le risque de lui confier quelque chose de nous-mêmes. C'est pourquoi les phénomènes de groupe sont aussi importants à l'adolescence : ils permettent à chacun de s'assurer que ses références sont partagées par ceux qui l'entourent. Autrement dit, pour pouvoir confier sans crainte certaines parties de notre intimité à un autre, il nous faut d'abord identifier cet

autre à nous mêmes. Mais, sitôt la dynamique de l' « extimité » engagée, l'interlocuteur qui réagit à notre attitude n'est plus un double de nous-mêmes. Pour accepter son point de vue et commencer à nous en enrichir, il nous faut maintenant nous identifier à lui. Ce mouvement a toujours existé. » (Tisseron 2002 [2001] : 53-54 ; voir aussi Tisseron 2003)

L'extimité n'est pas l'antonyme de l'intimité, comme le souligne Jacques-Alain Miller lors de son séminaire sur Lacan le 13 novembre 1985 (Miller 1985-1986). La notion d'extimité se conçoit au contraire dans le rapport à l'autre⁵.

Les comportements associés à ce concept sont si bien intégrés que les scripteurs manifestent la même retenue lorsqu'ils écrivent dans des documents non publiés : c'est le cas du livre de mémoire des cérémonies organisées au Crematorium du Père Lachaise.

Patrick Charaudeau parle quant à lui d'une instance de réception et compare la réception d'un spectacle de souffrance dans un cadre de communication médiatique télévisuelle et dans celui du cinéma. Dans le second cas, du fait « d'un contrat de fiction », le spectateur a toute liberté pour se projeter. Dans le premier cas, du fait de la référentialité de l'objet, « le téléspectateur ne peut que "s'interroger" sur ce que peut/doit être sa réaction » (Charaudeau 2000 : 143).

Dans un mouvement inverse, l'énonciateur doit tenir compte de l'horizon d'attente de ses interlocuteurs. Et le phénomène se présente avec plus d'acuité encore lorsqu'il s'agit de productions scripturales : en effet, l'énonciateur ne peut modifier son discours en fonction des réactions (contradictions verbales, réactions mimo-gestuelles...) suscitées par ses propos. Il doit donc élaborer des hypothèses sur la réception de ses discours : le texte « donne lui-même de manière anticipée son mode de réception et libère en cela un potentiel d'effet » (Jauss 1978 : 6, avant-propos). Le voici donc soumis à deux contraintes : la doxa environnante (associée aux prédiscours religieux notamment) et l'horizon d'attente des interlocuteurs (lui-même associé à la doxa). La marge de manœuvre de la production discursive associée à la douleur et à l'émotion est donc très mince. Nous allons voir que les parents en souffrance y répondent par des productions très stéréotypées (énoncé dédicace, formule, aphorisme, stéréotypie littéraire). Ces stéréotypes discursifs sont prolongés par des stéréotypes iconiques (ange, Vierge, Christ, colombe, bougie, croix, etc.) sur lesquels je reviendrai dans le chapitre 7. Nous verrons que s'y associent certaines stratégies discursives permettant d'en « dire plus » de façon détournée.

4.1.6. L'émotion et la parole

Incontrôlables et insaisissables, les émotions le sont aussi pour les linguistes qui peinent à les analyser. Catherine Kerbrat-Orechioni constate que « le problème de l'expression des émotions ne constitue pas la préoccupation majeure de la plupart des linguistes de ce siècle » (Kerbrat-Orechioni 2000 : 33). À la fin du XIX^e et au début du XX^e siècles, rares sont ceux qui placent l'affectif au centre de l'analyse, hormis bien sûr Michel Bréal, le père de la sémantique, qui écrit en 1897 : « La parole n'a pas été faite pour la description, pour

5 Pour une définition plus complète de l'extimité, on se reportera à celle donnée par Marie-Anne Paveau dans le dictionnaire en ligne *Technologies discursives* (Paveau 2015).

les récits, pour les considérations désintéressées. Exprimer un désir, intimer un ordre, marquer une prise de possession sur les personnes et les choses, ces emplois du langage ont été les premiers » (Bréal 1976 [1897] : 243-4). Les affects sont aussi au centre des recherches de Jacobus Van Ginneken, l'auteur des *Principes de linguistique psychologique*, et du linguiste hongrois Stephen Ullmann, qui note dans son *Précis de sémantique française* que « les fonctions affectives du langage sont aussi fondamentales que ses fonctions intellectuelles » (Ullmann 1952 : 147). Et bien sûr, il faut citer Charles Bally, le fondateur de la stylistique, qui ira à l'encontre de Saussure en s'intéressant de près au « langage affectif, ou expressif », et plus précisément au « langage émotif » (Bally, 1965 [1913] : 75). Une brèche s'ouvre et fissure la pensée structuraliste dans son opposition langue/parole. Charles Bally initie une nouvelle définition de la stylistique dans son *Précis de stylistique* (1905) : loin de la conception normative d'un certain art d'écrire, celle-ci se présente comme l'étude de variantes stylistiques qui renseignent le chercheur sur l'origine du locuteur ou son état affectif. La stylistique devient ainsi la science des « procédés et des signes par lesquels la langue produit de l'émotion » (Kerbrat-Orecchioni 2000 : 34-35), et se développera à partir des années 50. Dans *Langage et vie* (1913), Charles Bally expose la prévalence de la vie dans l'analyse du langage.

Ces auteurs soulignent tous l'antériorité de l'élément subjectif sur l'élément cognitif. En 1963 est publié *Essai de linguistique générale* de Roman Jakobson. On attribue au célèbre linguiste russe l'introduction de l'expressivité en linguistique. Sa fameuse fonction expressive vient en fait de Karl Bühler, comme le rappelle Catherine Kerbrat-Orecchioni (Kerbrat-Orecchioni 2000 : 37). Le psychologue allemand avait défini en 1934 trois fonctions de cet organon (*outil* en grec) qu'est le langage : cognitive/référentielle (c'est la 3^{ème} personne pour Karl Bühler), expressive/émotive (la 1^{ère} personne), conative (la 2^{ème} personne). La fonction expressive informe sur l'état intérieur et les attitudes du locuteur. Elle s'oppose à la fonction représentationnelle et à la fonction appellative : le langage est un organon qui permet à quelqu'un de dire à quelqu'un d'autre quelque chose à propos des choses. Après 1950, les sémanticiens font apparaître l'opposition connotation/dénotation où la connotation se distingue par sa dimension affective (Kerbrat-Orecchioni 2000 : 40).

Catherine Kerbrat-Orecchioni distingue « deux systèmes théoriques originaux, accordant une place non négligeable aux émotions » : la sémiotique et la théorie des actes de langage qui admet l'existence d'actes « expressifs ». Les actes expressifs tels que l'excuse ou le remerciement sont accomplis par des énoncés exprimant la désolation ou la reconnaissance, et non « par les énoncés lexicalisés tels que “je m'excuse” ou “je vous remercie”, dont la fonction première n'est pas “expressive” mais bien plutôt “ritualiste” » (Kerbrat-Orecchioni 2000 : 48-49). Nous verrons que les épigraphes funéraires de ce corpus n'échappent pas à ce ritualisme et à la stéréotypie (4.2. La stéréotypie funéraire).

Ennemie de la raison, alliée de la subjectivité, l'émotion ne peut s'exposer sur l'espace public sans quelques précautions discursives, sans quelques filtres qui la rendent inoffensive. Le chercheur est bien sûr lui aussi aux prises avec ces préconstruits. Peut-être est-ce pour cela que l'analyse se cantonne pour beaucoup dans le champ de l'interaction et de la rhétorique (Plantin 1998, Micheli 2010). En effet, l'émotion est aujourd'hui considérée par de nombreux auteurs dans une perspective rhétorique « de visée et d'effet » (Charaudeau 2000 : 137). Dans sa thèse intitulée *Analyse multimodale de l'émotion dans un discours*

convaincant, Dominique Behague présente l'émotion comme une réponse expressive et intentionnelle à la situation d'énonciation :

Dans un discours le *movere*, la mobilisation des âmes et des cœurs, l'emporte sur toute autre considération : le discours doit être émouvant, ému, passionnant et passionné. L'émotion se situe entre le physique et le psychique pour contrôler les désirs, les pulsions primitives et pour mieux faire valoir le sens de l'éthique (ethos) avec celui de la raison (logos). L'émotion se caractérise globalement comme utile à une situation donnée qui requiert des réponses comportementales expressives et intentionnelles. Elle est empiriquement investigable, généralement transitoire et d'une certaine intensité. Elle se manifeste au niveau linguistique de différentes manières : choix des mots, intonation, exclamation (Caffy, Janney, 1994). (Behague 2007, je souligne : 30)

Traditionnellement rattachée en analyse du discours au concept jakobsonien de l'expressivité, l'émotion relèverait de l'interaction et serait destinée à un récepteur qui recueillerait ces marques expressives et serait censé leur apporter une réponse adéquate :

L'approche actuelle en matière d'affectivité langagière se caractérise essentiellement par le fait qu'elle se situe généralement dans une perspective interactive, mettant l'accent moins sur l'expression des émotions que sur leur communication. (Kerbrat-Orecchioni 2000 : 44)

Les grammairiens, ne sachant trop que faire de cette question embarrassante, ont relégué l'émotion dans les marques de l'oralité. En rhétorique classique, elle est l'une des armes de persuasion les plus féroces. L'émotion gêne. Et il n'est guère possible pour le linguiste de s'appuyer sur les typologies classiques des émotions, initiées par Paul Ekman aux débuts des années 1970, et qui distinguent les « émotions de base » des « autres émotions », à savoir les « grands sentiments » comme l'amour et la haine. Peut-être faut-il accepter dans un premier temps de ne pas chercher à classer ces « sentiments », grands ou petits.

4.1.7. Les marques linguistiques de l'émotion

Les linguistes ne s'intéressent aux émotions que depuis les années 1990 (Kerbrat-Orecchioni 2000, Chatar-Moumni 2013)⁶. Les travaux portent essentiellement sur les interactions verbales (Hoffman Stern, Plantin, Peräkylä, Sorjonen, Weigand), le lexique (Charaudeau, Novakova), la sémantique (Kövecses), l'argumentation (Plantin, Micheli, Bottineau) et l'acquisition du langage (Ellis). Les définitions des termes *émotion*, *expressivité* et *affectivité* restent encore très instables. De même, on peine à définir les marques linguistiques de l'expressivité qui semblent se spécialiser dans le mimo-gestuel et la prosodie (Kerbrat-Orecchioni 2000 : 57). Le champ d'exploration est cependant immense :

⁶ La linguiste Nizha Chatar-Moumni observe en effet que « Ce n'est que depuis une vingtaine d'années que l'émotion est explicitement considérée par les linguistes comme un objet de recherche incontournable alors que les philosophes, les anthropologues et plus massivement, les psychologues et neuropsychologues ont depuis longtemps investi cette thématique » (Chatar-Moumni 2013 : 3). Et déjà en 2000, Catherine Kerbrat-Orecchioni remarquait que « l'expression des émotions ne constitue pas la préoccupation majeure des linguistes de ce siècle » tout en nuanciant son propos : « lorsqu'on y va regarder d'un peu près, on découvre que la masse de faits à cet égard pertinents que l'on peut glaner dans la littérature est en réalité considérable » (Kerbrat-Orecchioni 2000 : 33).

[...] et pour ce qui concerne du matériel linguistique à proprement parler, concluons à la fantastique diversité des moyens que peut investir le langage émotionnel, puisque tout mot, toute construction peuvent venir en contexte propice se charger d'une connotation affective. (Kerbrat-Orecchioni 2000 : 57)

Elle [l'émotion] se manifeste au niveau linguistique de différentes manières : choix des mots, intonation, exclamation (Caffy, Janney, 1994). Pour Traverso (1999), elle englobe l'ensemble des phénomènes de la vie affective et renvoie aux sentiments (l'amour, la haine). (Behague 2007 : 30)

Selon Martina Drescher, l'expression de l'émotion exige une intensification, une *surasser-tion* ajouterai-je :

Il en résulte que les quatre dimensions sémantico-communicatives entretiennent une relation d'inclusion avec l'expression affective : c'est en évaluant ou en intensifiant que je signale mon investissement affectif, mais à l'inverse, chaque évaluation ou intensification n'est pas nécessairement interprétée comme pertinente sur le plan affectif. Ici intervient la redondance signalétique mentionnée plus haut : c'est la co-présence de différents procédés linguistiques qui engendre cet effet communicatif qu'est l'investissement affectif. (Drescher, dans Colletta et Tcherkassof 2003 : 172)

Précisons que pour l'auteur, les termes *investissement affectif*, *affectivité*, *émotion*, *expressivité*, etc., sont équivalents. Cet investissement affectif est signalé par différents procédés linguistiques parmi lesquels les exclamations, les répétitions, le discours direct, les séquences narratives (Drescher, dans Colletta 2003 : 170). Ces procédés indiquent seulement une dimension affective sans désigner un type d'émotion en particulier. Ils n'apportent aucune « spécification sémantique » (Drescher, dans Colletta 2003 : 170). La spécification de l'émotion sera donnée par les informations du contenu ainsi que par des indices prosodiques et suprasegmentaux et par l'expression mimique et gestuelle. L'auteur en conclut qu'il « n'existe pas de signification affective au sens propre ».

C'est là l'un des freins à l'analyse des marques linguistiques de l'émotion. Martina Drescher remarque que les grammaires traditionnelles renvoient fréquemment à l'affectivité lorsque certaines formes (phrases segmentées, certains emplois pronominaux, interjection, exclamation, etc.) résistent aux grilles d'analyse traditionnelles des discours scripturaux (Drescher, dans Colletta 2003 : 166). Ce constat amène l'auteur à envisager les émotions comme des pratiques discursives.

Les auteurs travaillant sur l'émotion ont identifié de nombreuses marques linguistiques de l'émotion : exclamation, antéposition, ruptures typographiques, focalisation, antépositions, procédés phonétiques et prosodiques, interjection, hypocoristiques, intensificateurs, ordre des mots avec l'antéposition de l'adjectif, lexique, trope, figures, etc. :

Chez tous ces auteurs on retrouve en gros le même inventaire des procédés langagiers admis comme constituant les meilleurs vecteurs potentiels de l'affectivité : procédés phonétiques et prosodiques (développement de la « phonostylistique »), interjections, exclamations et phrases exclamatives, suffixes diminutifs et procédés de l'intensification, ordre des mots et en particulier antéposition de l'adjectif, vocabulaire, tropes et figures... (Kerbrat-Orecchioni 2000 : 40)

Ces marques sont celles d'une émotion exprimée, montrée, représentée par des formes verbales ou autres. Cependant l'« émotion éprouvée » n'est pas « l'émotion exprimée » (Kerbrat-Orecchioni 2000 : 59-61). On peut habiller son discours de toutes les marques expressives possibles (excla-

mation, ruptures typographiques, focalisation, hypocoristiques, intensificateurs, tropes, etc.) sans pour autant ressentir l'émotion exprimée. L'écrivain ou l'acteur ressent-il une émotion égale à celle qui est exprimée sous sa plume ou devant la caméra ? Inversement, on peut ressentir une émotion sans pour autant l'exprimer. Il n'y a donc pas systématique coïncidence émotionnelle entre l'émotion perçue et l'émotion exprimée, ni même entre émotion exprimée et émotion suscitée. Car il faut aussi distinguer l'émotion exprimée de l'émotion suscitée. Un discours sans marques linguistiques de l'émotion peut susciter une émotion chez autrui tout comme un discours empli de marques discursives émotionnelles peut ne rien éveiller chez l'autre. Patrick Charaudeau parle d'*effet pathémique*⁷ (Charaudeau 2000 et 2008 : 50-51). L'émotion suscitée est pour beaucoup tributaire de la situation d'énonciation. L'historien William Reddy désigne par le terme anglais *emotive* les énoncés émotionnels (Reddy 1997). Ni performatifs ni constatifs, ce sont des énoncés d'un troisième type (Reddy 1997 : 327). William Reddy les décrit comme des types d'actes de langage qui décrivent et transforment le monde : « À la question "Êtes-vous en colère ?", on peut se sentir vraiment en colère si on répond "oui" et moins en colère en répondant "non" » (Reddy 1997 : 331, je traduis).

Ces remarques m'amènent à considérer l'émotion sous l'angle perlocutoire : les agents énonciatifs doivent tenir compte des effets de leurs discours et moduler leur force émotionnelle selon l'horizon d'attente. On peut relever dans le corpus de cette étude quelques unes des marques linguistiques expressives mentionnées plus haut mais c'est surtout l'absence d'émotion qui est frappante. Nous avons vu que l'émotion, en tant qu'obstacle à la raison, était méconsidérée. Cette vision dualiste qui oppose émotion et raison, corps et esprit, amène à « neutraliser » l'émotion dans des discours exempts de marques pathémiques. Les épitaphes et le livre de mémoire notamment se particularisent par le peu de marques expressives typographiques (points d'exclamation par exemple) et lexicales. On peut cependant supposer que ces énoncés ont été écrits dans des conditions émotionnelles intenses. Paradoxalement, il faut peut-être aller chercher l'expression de l'émotion dans l'absence d'expression.

Antoine Auchlin a d'ailleurs observé que les émotions résistent à l'abstraction neutralisante du concept comme entité abstraite (Auchlin 2000 : 197). Il serait illusoire d'espérer « "observer" les émotions dans un corpus donné, comme si les émotions *étaient* dans le corpus » (Auchlin 2000 : 197). Déjà en 1991 Arvid Kappas remarquait que la neutralité de l'observation est une position indéfendable puisqu'elle se fonde sur l'expérience de l'observateur. En réalité, le chercheur ne peut les aborder que par sa propre expérientiation :

Ceci conduit à ne voir dans les émotions que ce qui concerne celles des autres et qui puisse être vrai pour qui que ce soit qui observe – tout en admettant que, dans ces conditions, on n'en connaît que fort peu de choses, tant les manifestations « objectives » sont rares et difficiles à relier à quelque inattestable « substance *émotionnelle* ».

Mon but est, à l'opposé, d'accréditer l'idée que les émotions sont intéressantes à étudier *en tant qu'états-de-je*, qu'il est possible de « faire science » (Stengers) autour d'un tel objet, et même qu'un tel objet est incontournable sur le chemin d'une pragmatique un tant soit peu explicite – ce qui semble être le minimum que les scientifiques se doivent les uns aux autres. (Auchlin 2000 : 198)

7 Au niveau lexical, Patrick Charaudeau identifie trois types de marques émotionnelles ou « pathémiques » : les mots qui décrivent clairement des émotions (*angoisse, horreur*, etc.), les mots aux effets pathémiques, déclencheurs des émotions (*assassinat, complot*, etc.), et enfin les énoncés sans mots pathémisants susceptibles d'effets pathémiques en fonction de la situation d'énonciation (Charaudeau 2000 : 138-139).

Aux traditionnelles traces orales de l'émotion (gestes, regard, lexique, prosodie, etc.), Auchlin ajoute les signes discursifs, c'est-à-dire « les *mouvements discursifs* et les *reformulations* comme des ajustements énonciatifs consécutifs à des intuitions de malheur relatif » ainsi que « certains commentaires méta-discursifs » (Auchlin 1991 : 113-14). Nous en avons vu un certain nombre en première partie, dans l'analyse des discours rapportés. Bien que relevant d'un autre registre, le type d'énoncés à l'étude ici est la manifestation du même phénomène. Il s'agit des formules, des énoncés d'engagement, des énoncés dédicace, des aphorismes littéraires, et des métaphores stéréotypées.

CONCLUSION 4.1 LA MÉDIATION NÉCESSAIRE DE LA DOULEUR

Ce cadre théorique et environnemental était nécessaire pour placer des notions aussi plastiques que l'émotion et la douleur dans le contexte spécifique des discours de parents en souffrance. Émotion et douleur sont des constructions et ne peuvent être communiquées que par une médiation. Cette médiation impose de prendre en considération l'horizon d'attente des co-énonciateurs éventuels (lectorat d'ouvrages, internautes, visiteurs de cimetière). La prise en compte de cet horizon d'attente et des questions de réception amènent à questionner la force performative des énoncés émotionnels. En effet, s'inquiéter des effets de ses productions (par des précautions oratoires telles que les modalisations autonomiques ou les reformulations définitionnelles) revient à anticiper les réactions des co-énonciateurs et relève d'une stratégie (et donc de l'intentionnalité). Par ailleurs, ces énoncés ont aussi un effet sur l'énonciateur lui-même (l'énonciation d'une émotion peut amener à réduire ou à augmenter le ressenti de cette émotion). Ainsi que le souligne William Reddy, l'émotion ne serait pas uniquement une construction sociale mais permettrait d'agir individuellement sur soi et sur le monde. C'est dans ce contexte d'une douleur silencieuse, d'une douleur survalorisée (dolorisme) afin de mieux enfermer la femme dans le rôle procréatif qui lui a été assigné et de l'éloigner des sphères du travail (Federici 2013), que prennent place les témoignages des parents en souffrance, des parents infertiles, des parents endeuillés, des parents d'enfants malades.

4.2. LA STÉRÉOTYPIE FUNÉRAIRE

Ce corpus sur la mort devrait être considéré comme un corpus sensible. Le caractère sensible a été défini par de nombreux chercheurs depuis les années 1980 (Sieber & Stanley 1988, Lee 1993, Kinard 1996). La notion de corpus sensible revient sur le devant de la recherche avec des travaux récents comme ceux du linguiste François Perea qui a constitué des corpus sur l'alcoolisme, le sexe ou encore la drogue (Perea 2002, Morenon et Perea 2006, Perea 2013, Paveau et Perea 2014, Paveau et Perea 2015 [2012]). Au premier plan des traits définitoires se trouve l'émotion. Cependant dans ce corpus l'étude des marques traditionnelles de l'émotion mène à une impasse tant elles sont peu présentes. Il n'était pourtant pas concevable que les parents n'expriment pas d'une manière ou d'une autre leurs sentiments dans des

situations aussi sensibles que l'infertilité ou le deuil. Partant de l'hypothèse que la douleur et l'émotion ne s'expriment pas librement en Occident, j'ai recherché à quelles autres codifications langagières elles pourraient répondre et j'ai identifié de nombreuses formes stéréotypées récurrentes. Les parents recourent en effet à certains stéréotypes pour exprimer leur affliction. L'étude de ce corpus a permis d'identifier trois catégories stéréotypées d'expression de la douleur : les formules (formules d'engagement de souvenir et d'amour), les aphorismes et les énoncés dédicace. Par ces différentes formes de discours, les parents expriment leur amour inconditionnel et s'engagent à ne pas oublier leur enfant.

4.2.1. L'émotion raisonnée

« “La présentation” des sentiments à un public » (Paperman 1992 : 96) se fait au travers de discours reproductibles. Le corpus de cette étude fait apparaître dans sa diversité des invariants quant à l'expression de la douleur et de l'émotion. Celles-ci semblent contenues, notamment au travers de discours stéréotypés. En France, la bienséance exige un certain contrôle de soi et ne permet pas l'expression cathartique de ces constructions sociales que sont les grandes douleurs comme le deuil d'enfant, la psychose puerpérale, le désir impossible d'enfant pour lequel il n'existe pas de mots autres que ceux en donnant la cause (infertilité notamment, mais aussi homosexualité).

Sur les forums de discussion traitant d'infertilité et de mort du nourrisson, la narration de l'événement douloureux se fait le plus souvent sur un mode dénué de marques expressives :

213. Salut à toutes, je suis suivie sur marseille à l'IMR Rocca depuis 3 ans. Nous avons fait 2 FIV avec 4 transferts (grâce aux congelés); J'ai eu une grossesse il y a 1 an et demi qui c'est fini à 5 mois suit la mort foetale in utero de mon bébé (encerclement du cordon ombilical). Le dernier transfert s'est fait le 27 juillet 2007 et à échoué. Je me pose beaucoup de questions sur les compétences de l'imr rocca, pouvez-vous me donner vos expériences sur les autres centres de Marseille (déroulement, durée des rdv, ...) Merci d'avance et bon courage à toutes!!!!!!!!!!!!!! (Forum Infobébés, *Fiv-sur-marseille*, <http://www.infobebes.com/html/bebe/fiv-sur-marseille>, 23 août 2007, f-narr-1)

Dans [213], l'agent énonciatif, une femme infertile ayant perdu un bébé précocement, rapporte une succession d'événements (FIV, grossesse, mort foetale, transfert) situés géographiquement et temporellement, de façon simultanément détaillée et concise (574 signes). Les seules marques d'émotion sont des points d'exclamation qui ne concernent pas directement l'agent énonciatif mais les interlocutrices internautes (*bon courage à toutes!!!!!!!!!!!!!!*).

214. J'ai accouché d'une petite fille samedi 30 aout décédé la veille dans mon ventre. Cela faisait deux semaines que je perdais du liquide persuadé que se passait quelque chose d'anormal je me suis rendu deux fois en mat. Il mon fait des test pour savoir si c'était du liquide amniotique ce fut négatif les deux fois je leur est fait confiance et suis rentré chez moi et est continué à travaillé. Seulement je me suis réveillé dans la nuit de jeudi à vendredi avec un gros mal de ventre. en allant au toilettes je suis resté pétrifié le cordon ombilical pendait entre mes jambes. j'ai couru à l'hôpital mais c'était trop tard il n'y avait plus de liquide et ma fille lutait entre la vie et la mort. j'étais enceinte de cinq mois. J'ai pu la serrer

dans mes bras, je ne l'oublierai jamais je pense à elle tout le temps, et j'aimerais parler avec des mamanges qui ont vécu la douloureuse épreuve de perdre un enfant.merci (Forum Famili, *Adieu mon ange*, http://forums.famili.fr/famili/Enviedebebe/Faussescouches/adieu-ange-sujet_167271_1.htm, 01/09/2008 23h18, f-narr-2)

Même lorsque l'internaute exprime sa souffrance, cela est fait par des formulations relativement figées (au travers de mots conventionnellement destinés à marquer la douleur comme *douloureuse* et *épreuve* en [214]), et avec toujours, pour reprendre les catégories de Jean-Michel Adam, une première séquence expositive des événements vécus. Ces séquences expositives rappellent celles que pourraient faire un journaliste d'un événement dramatique ou un médecin d'un cas critique. Elles creusent l'écart entre l'absence de modalisation émotionnelle et le caractère dramatique des événements rapportés.

Ce qui est vrai de cette stéréotypie narrative au niveau macro-textuel⁸ l'est aussi au niveau micro-textuel : les discours des parents endeuillés comportent une forte proportion de stéréotypes lexicaux (formules, aphorismes) auxquels s'ajoutent – nous le verrons dans la section suivante – de très nombreux appels à l'intertexte littéraire. À ce titre, les inscriptions épitaphiques sont particulièrement édifiantes. Elles sont ritualisées selon un micro-contexte (le cimetière, le forum de discussion) et un macro-contexte (la conception de la mort dans la société). Certaines défient le temps et sont reproduites fidèlement d'un siècle à l'autre, probablement parce qu'elles entretiennent un lien privilégié avec la doxa religieuse (voir 2.2. Les préconstruits religieux et l'injonction chrétienne). Ces énoncés semblent modélisés sur les mêmes canevas linguistiques.

4.2.2. Les stéréotypes : un discours pré-énoncé à l'émotion contrôlée

Les énoncés analysés dans cette troisième sous-partie relèvent de divers phénomènes de figement. Les phénomènes de figement sont en effet très répandus :

[...] le figement constitue un phénomène essentiel dans le fonctionnement du langage au point qu'on peut se demander s'il existe des assemblages vraiment libres. Dannell (1992 : 18) considère qu'environ 30% d'un texte est constitué d'expressions figées, ce qui correspond à l'observation de Sennelart (1998) selon laquelle une phrase sur trois contient une expression figée. (Lamiroy et Klein 2005 : 135)

Béatrice Lamiroy rappelle par ailleurs que selon Jean Sennelart, une phrase sur trois comprendrait une expression figée (Lamiroy 2003). Ainsi que le souligne Jean-Claude Anscombe à propos des proverbes, des sentences et des maximes, les phénomènes de figement langagier résistent aux tentatives classificatoires (Anscombe 2005 : 18-19).

Je regroupe sous l'appellation *stéréotype* divers phénomènes de figement, à la fois scriptural, pictural et sculptural. Dans le numéro de la revue *Linx* consacré au semi-figement, les linguistes Béatrice Lamiroy et Jean-René Klein présentent les différents critères du figement parmi lesquels l'opacité sémantique, le sens figuratif, la conventionalité et la préfabrication (Lamiroy et Klein 2005 : 135). C'est le critère de conventionalité que je retiendrai

8 J'emploie les qualificatifs *micro-textuel* et *macro-textuel* au sens d'Adam 1990.

essentiellement pour cette étude où les phénomènes de figement relèvent de la doxa et de l'idéologie. Ces figements doxiques s'associent à des modèles culturels situés, ainsi que l'a souligné la discoursiviste Ruth Amossy dans son article « La notion de stéréotype dans la réflexion contemporaine » : la constante du stéréotype est d'être « toujours décrit comme relevant du préconçu ou du préfabriqué, lui-même enraciné dans le collectif (le groupe, la société, la culture) » (Amossy 1989 : 32). La linguiste de conclure :

Il [le stéréotype] devient alors thème auquel se rapportent des constantes de prédicat, schème collectif figé en prise sur les modèles culturels d'une époque, marque par excellence de la Doxa. Il s'allie au cliché, qui est à l'origine son synonyme, et dont on tente aujourd'hui de le différencier en faisant du cliché une unité syntagmatique répétée mot à mot et présentant un fait de style (alors que le stéréotype désignerait de grosses unités extraverbaux). (Amossy 1989 : 43)

Mon objectif est avant tout de cerner les éventuels interdits du discours et d'en repérer la trace dans les discours, notamment les stéréotypes, sans perdre de vue que le figement est « le signal d'un prédiscours », mais non « le prédiscours lui-même » (Paveau 2006 : 39). Nous avons vu que l'expression de l'émotion est régie en Occident par des injonctions sociales et religieuses (voir 2.2). Les énoncés présentés ici appuient cette observation. Je me suis penchée sur les figements qui révèlent des pensées préconçues, circulant dans la doxa religieuse et sociale. Ces figements peuvent être définis plus précisément comme des stéréotypes du type formule, aphorisme et énoncé dédicace. Les agents énonciatifs se plient à la doxa de la résignation et recourt au stéréotype qui remplit une fonction de masquage de l'émotion et de la douleur. Par ailleurs, d'autres prédiscours habitent les textes funéraires : l'amour pour ses enfants, le devoir de mémoire envers les morts. Ces prédiscours prennent forme dans des énoncés performatifs d'engagement mémoriel et des énoncés dédicace.

4.2.3. Les formules d'engagement mémoriel

Les épigraphes funéraires sont tout particulièrement stéréotypées. On aurait pu penser que l'époque contemporaine aurait facilité une expression plus personnelle : il n'en est rien. Les inscriptions funéraires traditionnelles semblent au contraire plus modélisées au XX^e et au XXI^e siècles qu'au XIX^e siècle⁹ :

Contre cette étendue monotone, ce « texte » sans message qui caractérise le contenu des cimetières contemporains, nos vieux cimetières du XIX^e et du début du XX^e siècles se dressent comme d'étranges îles. Gorgés d'images, de récits et de symboles, ils sont le plus souvent le lieu d'une végétation sémiologique somptuaire, où la variété des formes et la diversité des objets accumulés construisent un univers « exotique » dispersé au cœur des villes et des campagnes. (Urbain 1982 : 198)

Il est probable que la stéréotypie ait été encouragée par le marché de la mort : les catalogues et les vitrines des marbriers proposent de nombreux modèles textuels (et visuels,

⁹ Cela demanderait bien sûr à être validé par un plus large corpus.

j'y reviendrai). Les Pompes Funèbres et les imprimeurs suggèrent eux aussi des modèles d'énoncés-type. Il est envisageable que les endeuillés cèdent aux propositions textuelles et recourent à ces formules toutes faites d'autant plus facilement qu'ils sont face à de multiples préoccupations et dans un état émotionnel particulier.

Toujours est-il que ces formules se répètent d'une tombe à l'autre. Certains, comme cette journaliste de *Libération*, voudraient croire que les tombes d'enfants échapperaient à la monotonie des discours préconçus :

Seules les tombes d'enfant échappent à ce déluge de formules ou de poèmes plus ou moins réussis, témoignant sans doute d'une douleur plus authentique. (Peyret Emmanuèle, 27 juillet 2010, « Balade funéraire: quelques mots d'adieu. La mémoire des disparus au fil des épitaphes. Visite de cimetières. », dans *Libération*, [en ligne], <http://voyages.liberation.fr/voyages-dejantes/balade-funeraire-quelques-mots-d-039-adieu>, Consulté le 5 juin 2013)

S'il est vrai que l'on trouve sur les tombes d'enfants des énoncés personnalisés, ils sont presque toujours accompagnés de formules stéréotypées, comme pour mieux les introduire, et prévenir tout conflit avec l'horizon d'attente des visiteurs.

J'appelle *formules* les unités monolexicales (*Regrets*, *Souvenir*) et polylexicales (*Regrets éternels*) qui apparaissent dans un contexte déterminé. Le terme *formule* a été travaillé dans le domaine du discours politique par Jean-Pierre Faye, et à sa suite, par Alice Krieg-Planque. Je vois cependant deux éléments qui distinguent les formules de cette étude avec les expressions figées du discours politique : elles sont davantage soumises à la variation et elles peuvent ne consister qu'en un terme unique, à l'exemple des « formules de politesse » (*Bonjour*, *Cordialement...*)¹⁰. Nombreux sont les auteurs travaillant sur le figement qui considèrent comme Charlotte Schapira que « toutes les formes fixes consistent par définition en séquences lexicales dépassant le mot simple » (Schapira 1999 : 15). Il est vrai que l'expression figée implique que « la taille du syntagme figé se situe au-delà du simple mot » (Lamiroy 2003 : 8). Il en est de même du terme *locution*, employé en grammaire traditionnelle pour désigner les figements, et que le *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage* définit comme « un groupe de mots (nominal, verbal, adverbial » dont la syntaxe particulière donne à ces groupes le caractère d'expression figée » (Dubois *et al.* 1994 : 289). C'est pourquoi le mot *formule* me semble le seul à pouvoir désigner aussi bien un mot unique qu'une collocation dont l'emploi en contexte se serait conventionnalisé. Le sens d'une formule telle que *Souvenir* dans le contexte d'une épitaphe possède un sens figé qui se réduit à une obligation mémorielle. Le terme *formule* présente l'avantage de ne pas impliquer un caractère syntagmatique, ce qu'exclut une désignation telle que *expression figée*.

10 Sur la comparaison entre les formules de politesse et les formules de regret et de souvenir, voir Ruchon 2014.

La formule *Ici repose*

En tant que « séquences préformées » ou « structures préformées » (Gulich et Krafft 1997 : 243), les formules permettent dans de nombreuses circonstances de standardiser le discours afin d'échapper sur le plan pragmatique à certains « loupés » de l'échange. En situation d'interaction, ces discours pré-formulés évitent les prises de risques par une trop forte prise en charge énonciative. On ne peut en effet reprocher à quelqu'un de faire appel à ces formules qui ont été « validées » par un consensus social. Qu'elles soient lacunaires ou plus bavardes, les formules de regret et de souvenir exercent une véritable fonction de masquage et de neutralisation des émotions redoutées par la société occidentale. Les structures préformées, qui appartiennent à un « savoir collectif » sont des « solutions élaborées dans et par un groupe social pour résoudre des tâches communicatives récurrentes » ; y recourir peut même devenir une « contrainte normative » (Gulich et Krafft 1997 : 268).



215. Cimetière ancien de Montreuil, 1985, 2 mois, c-197

Une formule euphémistique comme *Ici repose* en [215] présente la mort comme un « repos ». La formule *Ici repose* revêt une autre fonction : elle permet d'honorer la mémoire du défunt par la mention de son nom (*Ici repose* + Npr). Le nom est sépulture, d'autant plus si la vie du défunt a été brève ou s'il n'y a pas eu de corps tangible. Parallèlement, on observe que le référent (la personne décédée) est syntaxiquement placée en position de complément ou de sujet inversé et se retrouve passive. C'est aussi le cas dans la formule *Ci gît X* (peu fréquente dans ce corpus de tombes d'enfants). Cette position amoindrit l'effet « sujet » de la focalisation sur le nom propre.

Les formules de regret

Outre la formule *Ici repose* qui traverse les siècles, d'autres formules sont très récurrentes : *Regrets* (employée tout au long du XX^e siècle), *Regrets éternels* (usuelle semble-t-il à la fin du XIX^e et jusque dans les années 1960), *Souvenir* (employée tout au long du XX^e siècle et au XXI^e siècle).



216. A gauche : Cimetière de Pantin-Pommiers, 1960, 18 mois, c-303

217. A droite : Cimetière de Saint-Ouen, 1954, 2 mois environ, c-382

On voit que la même idée peut être exprimée par une formule à un terme (*Regrets*, en [216]) ou à deux termes (*Regrets éternels* en [217]). Sur les 51 épitaphes des XIX^e et XX^e siècles contenant le mot *regrets*, aucune ne présente un intensifieur autre que *éternels*. La formule *Regrets éternels* en [217] peut donc être définie comme un semi-phrasème¹¹ avec ajout d'un intensifieur fixe.

La formule de souvenir

La formule *Regrets* semble disparaître des épitaphes du XXI^e siècle tandis que celle de *Souvenir* perdure tout au long du XX^e siècle et au début du XXI^e siècle. Il semblerait que l'obligation de mémoire l'emporte. Toutes deux semblaient peu présentes au XIX^e siècle.

¹¹ Le terme *phraséologie* apparaît pour la première fois dans le volume 1 du *Traité de stylistique française* de Charles Bally (Bally 1951 [1909] : 66). La notion fut remise à l'honneur par l'ouvrage de Harald Burger, *Handbuch des phraseologie* (1982). Elle reste très présente, notamment en linguistique appliquée (Bolly 2010 : 12).

Le mot *souvenir* appelle son antonyme, *oubli*. L'oubli est synonyme d'un déni incompatible avec le préconstruit de la dimension sacrée de l'individu. La psychanalyste Marie-José Soubieux parle d'un « devoir de mémoire ». Dans le cadre du deuil périnatal, l'entourage prône les vertus de l'oubli tandis que les parents s'imposent une volonté de souvenir, de non-oubli :

218. Je voudrais pouvoir vous crier, vous qui êtes persuadés que la guérison ne peut se faire que par l'oubli, que la vérité pour nous est toute inverse. [...] Employer le mot oubli est la pire des expressions. (Dumoulin, Annexe non paginée, lettre des années 1990)

Le souvenir en soi n'a rien d'éthique. On peut se souvenir de détails insignifiants. C'est le souvenir volontaire (Margalit 2006 [2002] : 66-69) d'autrui qui revêt une dimension éthique en manifestant la volonté du souci de l'autre et une conception d'une valeur élevée de la vie. Le souvenir exige un effort de volonté. Le verbe *souvenir* est d'ailleurs en français un verbe à la forme pronominale.



219. Cimetière de Bagneux, 2006, 3 ans, c-27

La formule *Souvenir*, ici en [219] mais aussi en [217] et en [220], marque un acte de langage, une volonté de mémoire. C'est le seul énoncé qui apparaît sur la tombe ci-dessus, ce qui témoigne de l'importance de cet acte de langage pour les parents.



220. Cimetière de Pantin-Pommiers, 2006, 9 mois, c-301

Sur la tombe en [220], l'énoncé *Souvenir* se complète d'une dédicace *À mon fils* qui s'inscrit elle aussi dans ce devoir de mémoire. L'énoncé de mémoire s'accompagne d'autres épitaphes non visibles ici : un autre énoncé dédicace (*A Enzo notre petit Prince*), et deux énoncés identitaires, l'un avec le prénom seul, l'autre avec prénom, nom, dates de naissance-décès. L'ensemble de ces inscriptions épitaphières ne comportent donc pas de marques expressives, à l'exception de l'hypocoristique *notre petit Prince*. Ce type d'énoncé stéréotypé permet parfois d'introduire un discours plus personnalisé, comme dans l'énoncé ci-dessous :



221. Cimetière de Levens, 1944, 8 ans, c-95

On remarque dans l'énoncé [221] que la formule *Regrets éternels* vient conclure cette séquence textuelle, par ailleurs assez longue (avec indications identitaires, énoncé dédicace, formule de regrets, énoncé personnalisé). Lorsqu'il existe un cotexte, la formule vient souvent introduire (par exemple *Ici repose*) ou conclure l'épitaphe (par exemple *Souvenir* ou *Regret*), qu'il s'agisse d'une épitaphe strictement identitaire (nom, prénom, dates) ou d'un énoncé personnalisé. Par ses fonctions introductive et conclusive, la formule permettrait d'associer un texte personnel de façon conventionnelle. C'était aussi le cas avec les énoncés modélisés sur le discours religieux (2.2).

4.2.4. Les aphorismes d'engagement mémoriel

Outre les formules, ce corpus comprend un second type de figement, l'aphorisme, tel que le définit Dominique Maingueneau en tant qu'énoncé détaché (Maingueneau 2012). Il s'agit de phrases appartenant à la mémoire discursive, dont on ne prend plus la peine de donner la source ou dont on a oublié l'origine, qui circulent dans une certaine sphère (ici celle de la mort et du deuil) sans que leur trajet ne soit repérable, et qui – tout comme les proverbes¹² – donnent lieu à des variations paraphrastiques, des combinaisons et des juxtapositions :



222. Cimetière de Lille, 2009, nouveau-né, c-129

L'énoncé [222], *Le temps passe / le souvenir reste*, connaît diverses variantes sur le format suivant : *Le temps/Les années passe-nt (et) le souvenir reste*. Cet énoncé semble très répandu dans la première moitié du XX^e siècle. Il s'inscrit dans un paradigme d'énoncés contenant le sème /rapidité de la vie/ au travers du verbe *passer* :

- *Le temps/Les années passe-nt (et) le souvenir reste* : années 1950-2000
- *Le temps passe il n'efface pas la douleur* : années 1950-2000
- *Tout passe tout s'efface hors le souvenir* : années 1950-2000



223. Cimetière Père Lachaise, 1982, moins de 2 mois, c328-f

¹² Voir ce qu'écrivit à propos des proverbes J.-C. Anscombe dans son article « Les Proverbes : un figement du deuxième type ? » (Anscombe 2005).



224. A gauche : Cimetière des Lilas, fin XX^e, c-110



225. A droite : Cimetière des Lilas, postérieur à 1986, nourrisson, c-113

De même, l'engagement mémoriel s'exprime au travers d'énoncés très stéréotypés au XX^e et au XXI^e siècles :

- *Ton souvenir restera à jamais gravé dans nos cœurs* [223] : fin XX^e-XXI^e siècles
- *Dans notre/mon/nos cœur-s à jamais tu demeures* [224], [225] : XX^e-XXI^e siècles
- *Notre pensée est toujours vers toi* : XX^e et XXI^e siècles
- *Tu es notre pensée de chaque jour* : XX^e et XXI^e siècles

Ces énoncés marquent l'engagement d'amour par les mots *cœur* et *pensée*. L'idée d'éternité est transmise lexicalement par l'adverbe temporel *toujours* et la locution *à jamais*. Ces énoncés portent les marques de première et deuxième personne contrairement aux précédents qui s'inscrivaient dans la généralité. Ces embrayeurs ne suffisent cependant pas à en faire, pour reprendre l'expression de William Reddy, des *émotives* (Reddy 1997¹³), des énoncés émotionnels qui auraient un effet performatif.

Ce type d'énoncés stéréotypés circulent dans tout le contexte de la mort. On les retrouve dans le livre de mémoire du crematorium du Père Lachaise :

13 Les *émotives* décrits par l'historien William Reddy ne sont ni uniquement constatifs, ni uniquement performatifs, ce sont des énoncés d'un troisième type, des types d'actes de langage qui décrivent et transforment le monde (Reddy 1997 : 327).



Messages

Nous ne t'oublierons jamais tu resteras dans
nos cœurs et dans nos pensées.
Je t'aime mon bébé. Ta maman

226. *Nous ne t'oublierons jamais. Tu resteras dans nos cœurs et dans nos cœurs et dans nos pensées. / Je t'aime mon bébé. Ta maman.* (Livre de mémoire, 2010, m-28)

Si l'engagement mémoriel prend des formes plus diversifiées en [226] que dans les énoncés vus précédemment, y subsiste le semi-figement *dans notre/nos/leur cœur.s*, tout comme dans dix-sept autres énoncés (pour 45 enfants concernés) :

- *Tu es/seras (toujours/à jamais) dans notre/nos/leurs cœur.s* : pages 3, 4, 8, 20, 25 et 32 du Livre de mémoire (voir Annexes)
- *Tu restes/resteras toujours dans notre/nos cœur.s* : pages 7, 9, 19, 24, 28, 31, 33 et 39 du Livre de mémoire
- *Je/(ton) papa et (ta) maman te gardent/garderont dans mon/leurs cœurs (pour toujours)* : pages 16, 30 et 38 du Livre de mémoire



Messages

*Nous t'aimons pour l'éternité.
Tu resteras toujours dans notre
cœur comme notre bébé adoré.*

Maman

Papa

227. Nous t'aimons pour l'éternité. / Tu resteras toujours dans notre cœur comme notre bébé adoré. / Maman Papa. (Livre de mémoire, 2010, m-19)

Les énoncés les moins stéréotypés, comme ci-dessus, sont complétés par un segment lexical : l'énoncé d'engagement en [227] *Tu resteras toujours dans notre cœur* est complété par le comparatif *comme notre bébé adoré* qui marque lexicalement l'émotion par l'adjectif évaluatif subjectif *adoré*.



Messages

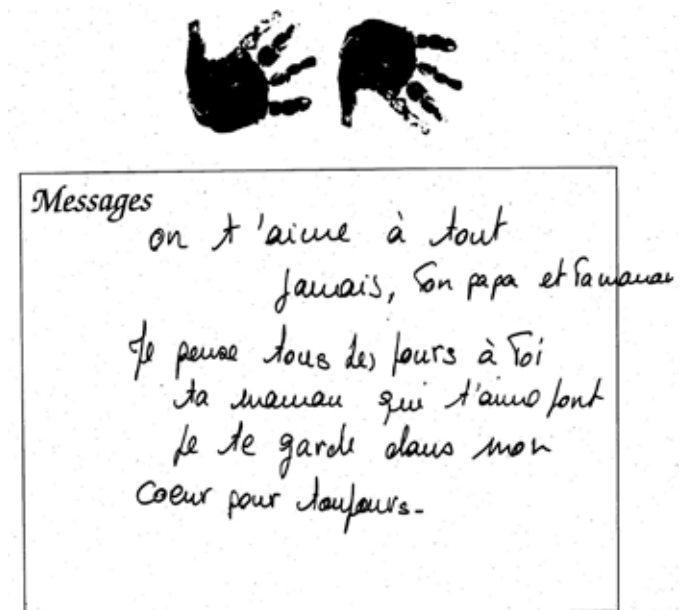
*Notre P'tit Bout d'Amour,
Notre premier enfant,
Tu es pour toujours dans nos cœurs,
nous t'aimons tant. Nous ne t'oublierons
jamais.*

Bon voyage notre P'tit Bout d'Amour...

Ta Maman & ton Papa

228. Notre P'tit Bout d'Amour,
Notre premier enfant,
Tu es pour toujours dans nos cœurs,
nous t'aimons tant. Nous ne t'oublierons jamais.
Bon voyage notre P'tit Bout d'Amour...
Ta Maman & ton Papa
(Livre de mémoire, 2010, m-25)

En [228], la proposition *Tu es toujours dans notre cœur* est juxtaposée à une autre proposition qui surasserte l'amour par l'emploi de l'intensif *tant* (*nous t'aimons tant*).



229. On t'aime à tout jamais. Ton papa et ta maman. / Je pense tous les jours à toi / ta maman qui t'aime tant / je te garde dans mon / cœur pour toujours. (Livre de mémoire, 2010, m-16)

L'énoncé [229] présente une variante de la forme *être/rester dans le cœur de x* où l'énonciateur prend en charge la prédication de façon plus active avec l'expression *garder dans son cœur*.

The screenshot shows the website 'memoorias.com'. The main content area is titled 'poèmes pour inters'. It features a list of poems and a small image of a hand holding a pen. The price is listed as 'Prix : 0,00€'.

poèmes pour inters

- Dans nos cœurs à jamais tu demeures
- Dans mon cœur à jamais tu demeures
- Un seul être vous manque et tout est dépeuplé
- Il a rejoint tous ceux qu'il a aimés
- Elle a rejoint tous ceux qu'elle a aimés
- Ils ont rejoint tous ceux qu'ils ont aimés
- Le temps qui efface tout, n'efface pas le souvenir
- Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon
- Ton souvenir restera à jamais gravé dans nos cœurs
- Tout s'efface, tout passe, hors le souvenir
- Le temps passe, le souvenir reste
- A chaque saison nouvelle, de fleurs, j'embellirai ta tombe
- De près ou de loin, notre pensée est toujours vers toi
- La foi maintient unis ceux que la mort sépare
- Le temps passe, mais n'efface ni la douleur ni le souvenir
- Tu es notre pensée de tous les jours
- Notre pensée pour toi, ton souvenir pour nous
- Il manquera toujours quelqu'un pour faire sourire ma vie : toi
- Où que tu sois mon amour est pour toi
- Où que tu sois notre amour est pour toi Où que tu sois je serai toujours là
- Je t'aimais, je t'aime et je t'aimerai
- T'aimer toujours, t'oublier jamais
- Tu seras toujours dans mon éternité
- Je t'ai donné ma vie, tu m'as pris l'éternité

230. Site funéraire-info.fr, [en ligne], <http://www.memoorias.com/articles-funeraires/inters-personnalisés/poemes-pour-inters-p-924.html>, Consulté le 4 août 2014

The screenshot shows the website 'Funéraire info' with a navigation bar at the top containing links like 'A propos', 'Nos annonceurs', 'Nos partenaires', 'Les contributeurs', 'Publicité', 'Nous contacter', 'Newsletter', and 'CGU'. The main header features the site logo and the name 'Pompes Funèbres Roc-Eclerc'. Below the header is a menu with categories: 'Actualités', 'Brèves', 'Culture', 'Législation', 'En cas de décès', 'Forums', and 'Annuaire'. The article page is titled 'épitaphe' and includes a sub-header 'Actualités Divers' and a date 'juin 28, 2012'. The article text discusses the interest in epitaphs and provides several examples, including 'Fauvette, lorsque tu voleras autour de cette tombe, chante-lui ta plus douce chanson' and 'Gentil papillon, en volant sur sa tombe, dis-lui que nous l'aimons'.

231. Site funéraire-info.fr, [en ligne], <http://www.funeraire-info.fr/épitaphe-2755/>. Consulté le 4 août 2014

Les aphorismes épitaphiers tels que *Le temps passe, le souvenir reste* se répètent dans les différents contextes de la mort (vitrines et catalogues des marbriers, éditeurs de faire-part, etc.). Leur reduplication se fait aussi par un circuit numérique comme le montrent les deux exemples ci-dessus (funéraire-info.fr et memoorias.com). Le fait qu'ils soient notamment présents sur les catalogues d'énoncés proposés par de nombreux sites funéraires favorise leur diffusion et leur stéréotypie.

Tous ces énoncés constituent des actes de parole de type promissif où la promesse d'amour est très souvent associée à l'idée d'éternité, temporalité religieuse par excellence. Ces promissifs d'engagement mémoriel sont ceux de la prière, de l'engagement moral et religieux. L'emploi du futur donne à la prédication (par le verbe *aimer, être* ou *garder*) une valeur promissive. Lorsque le présent est privilégié, les éléments lexicaux temporels (par exemple le mot *éternité* ou les adverbes d'éternité (comme *jamais* et *toujours*) apportent la valeur promissive.

Ces énoncés aphoristiques se caractérisent par différents traits, dont certains sont communs avec ceux des formules :

- ils se sont transmis sur plusieurs générations. On les retrouve tout au long du XX^e siècle mais on observe qu'au XXI^e siècle, l'engagement de mémoire (*Dans notre/mon/nos cœurs à jamais tu demeures* ou *Ton souvenir restera à jamais gravé dans nos cœurs*) devient plus simplement *Je/nous ne t'oublierai-rons jamais*.

- corollaire du point précédent, ces énoncés témoignent de la part de l'énonciateur d'une volonté d'aphorisation même lorsqu'il s'agit de variations, par le recours à des propriétés métriques favorisant la mémorisation et la circulation : énoncés courts (S-V-Ct), paronomase ou assonance comme dans *Dans notre cœur à jamais tu demeures*. On peut supposer que cette assonance (en *-eur* dans l'exemple précédent) renforce la prédictibilité, favorisant en cela la mémorisation et le figement de l'énoncé (Misri 1987¹⁴, Svensson 2004¹⁵).
- ils sont censés refléter une certaine sagesse populaire, une philosophie de vie incontestable pour le commun des mortels (évidence de la mort) : *Le temps passe* (dont l'origine est peut-être le *Tempus fugit* des cadrans solaires).
- comme les formules, ils sont porteurs d'une volonté (ici, de non-oubli) et permettent d'accomplir un acte de langage relatif à une certaine éthique (on n'oublie pas les morts) : *Tu es notre pensée de chaque jour, Dans notre cœur à jamais tu demeures*.

4.2.5. Les énoncés dédicace

Les énoncés *Regrets* ou *Souvenir* permettent de satisfaire au devoir mémoriel envers les morts. D'autres énoncés tout aussi stéréotypés y répondent encore plus précisément. Il s'agit des énoncés dédicace, énoncés extrêmement récurrents dans les inscriptions épitaphiques (190 tombes concernées). L'énoncé dédicace permet pragmatiquement un acte de langage proche de celui du baptême, comme le remarque l'ecclésiastique Jean-Luc Lorber, de l'Institut Catholique de Paris, pour qui la dédicace est une « pratique chrétienne » : « Dans l'usage liturgique, dédier est voisin de bénir : c'est agir en disant [...] » (Lorber 2008 : 94).



232. Cimetière de Lille, 1998, nourrisson, c-150

14 Georges Misri a démontré que le caractère figé de certaines expressions peut être établi par leur prédictibilité. Il a pour cela remplacé l'un des éléments des suites syntagmatiques par le mot *schtroumpf* : « Je vais me *schtroumpfer* dans un coin et me piquer un petit *schtroumpf* ! » ou « *Schtroumpf* qui peut ! ». Ces équations linguistiques avec un inconnu ont été facilement résolues par les participants au test (Misri 1987 : 8-14).

15 Maria Hélène Svensson, qui cite les travaux de Georges Misri, rappelle que « le fait d'être mémorisé est une propriété partagée par toutes les expressions figées » (Svensson 2004 : 46).



233. Cimetière de Saint-Ouen, 1979, moins d'un an, c-384



234. Parler de Toi
 c'est te faire exister,
 ne rien dire serait
 t'oublier
 A notre fils
 (Cimetière d'Auteuil, entre 1980-2011, probablement adolescent, c-14)

La dédicace se présente le plus souvent comme un énoncé détaché, soit figurant seul sur une plaque comme ci-dessus en [232] (*A ma petite fille chérie + prénom*) et en [233] (*A notre petite fille*), soit venant ponctuer un énoncé précédant ([234]). Elle peut être très brève, avec très peu de marques d'expressivité comme en [233], ou comprendre des qualificatifs hypocoristiques comme en [232] (*chérie*).

À partir de la préposition à¹⁶, différents formats se présentent :

- à + possessif (*mon/ma/notre*) + filiation (*enfant/fille/fils*) : 135 énoncés.
- à + possessif (*mon/ma/notre*) + filiation (*enfant/fille/fils*) + hypocoristique (*petit.e, chéri.e, cher/chère*) antéposé ou postposé : 81 énoncés.
- à + éventuellement possessif + Npr : 12 énoncés.
- à + possessif + Npr + hypocoristique (*petit.e, chéri, cher/chère*) antéposé ou postposé : 31 énoncés.
- à + possessif + hypocoristique : 9 énoncés.
- à + possessif + hypocoristique (*cher, petit, chéri*) antéposé ou postposé + ange : 24 énoncés.

16 Quelques rares énoncés dédicace sont construits avec la préposition *pour*.

On constate que les énoncés marquant le lien familial (*à ma fille, à mon fils, à mon neveu, à mon frère, etc.*) sont dominants, avec 215 énoncés. Parmi ceux-ci, les plus nombreux (135 énoncés) sont les plus neutres (c'est-à-dire ceux qui apportent le moins d'informations sur l'affect).

La dédicace a été quelque peu négligée dans les études linguistiques, même dans un ouvrage de référence tel que *S'adresser à autrui, les formes nominales d'adresse en français*, dirigé par Catherine Kerbrat-Orecchioni. C'est peut-être sa position d'énoncé détaché, relevant du paratexte, qui l'a ainsi mise à l'écart des recherches. Le maintien de ce qui fut un genre discursif, les épîtres dédicatoires pouvant être jadis fort longues¹⁷, mérite pourtant toute notre attention. L'épître dédicatoire s'est amincie au fil du temps et n'en subsiste souvent plus que cette forme très ritualisée [à + Npr + qualificatif éventuel + éventuel bref commentaire]. Dans d'autres contextes que funéraire, notamment dans le paratexte littéraire, ou universitaire, la dédicace a une fonction de remerciement. Ce remerciement peut avoir un but moins apparent, celui de flatter par exemple¹⁸, ou de se valoriser, par exemple par la référence à des personnalités.

Dans le corpus étudié, la dédicace épitaphière ne remplit pas cette fonction traditionnelle de remerciement mais permet avant tout d'affirmer le lien de filiation et peut-être au-delà, un statut de parent que la mort a écorné, participant ainsi à l'*ethos* du parent endeuillé. Même dans l'apparente simplicité minimaliste de la formule « à + dédicataire », la dédicace est « la mise en œuvre d'une théâtralité de l'écriture » (Giavarini et Haddad 2008 : 48). Il s'agit d'une proclamation¹⁹ destinée à un large public, celui des lecteurs ou des visiteurs de forums de discussion et de cimetières. La banalité de l'énoncé dédicace mérite d'être questionné. Il entre en relation avec d'autres textes, dépassant ainsi la clôture d'une page ou d'une plaque (même sur une tombe où il voisine généralement avec d'autres messages) :

Les œuvres hypertextuelles ne manquent presque jamais de se proclamer telles par le moyen d'un auto-commentaire plus ou moins développé, dont le titre est la forme la plus brève et souvent la plus efficace, sans préjudice de ce que peuvent encore indiquer une préface, une dédicace, une épigraphe, une note, un prière d'insérer, une lettre, une déclaration à la presse, etc. (Genette 2002 [1987] : 22)

Les énoncés dédicace entrent en résonnance avec d'autres types de discours. Cette forme d'extimité tient de l'aparté théâtral, monologue privé qui se donne à entendre. La dédicace

17 Un exemple représentatif d'épître dédicatoire est celle écrite en 1649 par Pierre de Saint Bernard, destinée à Madame la comtesse de Brienne, La dédicace religieuse ou réflexions en forme d'Exercices spirituels pour se bien préparer au renouvellement annuel des vœux de Religion. Oeuvre non moins utile que nécessaire aux Ames qui sont obligées d'aspirer à la perfection, pour s'acquies dignement de ce qu'elles ont promis à Dieu en toute sorte d'estats... (en ligne sur http://books.google.fr/books?id=dvQuEf48b2UC&printsec=frontcover&dq=dédicace&hl=fr&sa=X&ei=btPpU_zHEfPe7Abbt4F4&ved=0CDsQ6AEwBQ#v=onepage&q=dédicace&f=false).

18 Sur les rapports entre dédicace et louange, voir l'article sur l'épître dédicatoire de Laurence Giavarini et de Élie Haddad (2008), « L'art de la dédicace selon Jean Mairet ».

19 J'emploie le terme *proclamation* à défaut d'un substantif dérivé du verbe *clamer* et d'un terme-concept désignant plus précisément le fait de clamer. Il y a en effet une différence entre clamer et proclamer. Les endeuillés clament leur parenté, ils ne la proclament pas. En effet, le terme *proclamation* est défini par le CNRTL comme l'« action de faire connaître ou reconnaître par une déclaration publique quelque chose d'officiel » (CNRTL, [en ligne], <http://www.cnrtl.fr/lexicographie/proclamation>, Consulté le 31 juillet 2014), tandis que proclamer signifie selon le Nouveau Petit Robert 2007 (p 2030) « publier ou reconnaître solennellement par un acte officiel », et « annoncer ou déclarer hautement auprès d'une vaste public ».

n'est pas destinée au dédicataire, ce pseudo-dialogue privé donne quelque chose à savoir (à un public non quantifiable).



235. Cimetière de Bercy, post 1960 ?, 12-14 ans environ, c-58

À ma fille chérie

Sur un nuage blanc/je t'ai vu mon enfant/sur un nuage bleu/tout était lumineux/sur un nuage gris/[tu] étais au paradis/sur un nuage rose/[tu] me disais douce chose/et sur tous ces nuages/je vois ton cher visage

Ces énoncés peuvent aussi, mais plus rarement, côtoyer des épitaphes personnalisées. Pour exemple cette tombe du cimetière de Bercy [235] où sur une même plaque se trouvent un énoncé dédicace (*À ma fille chérie*) et un énoncé personnalisé relevant de la poésie (étudiée en 6.1). Une analyse environnementale impose de prendre en compte l'ensemble des énoncés présents sur une tombe et permet ainsi de ne pas établir de conclusions trop hâtives sur le stéréotype.

L'énoncé dédicace est aussi présent dans les ouvrages témoignage (20 énoncés dédicacés aux enfants par les parents sur 24 ouvrages). Là aussi, toutes proportions gardées (25 ouvrages au lieu des 473 sépultures françaises), ce sont les dédicaces marquant le lien familial qui dominant (9 énoncés sur 28 énoncés) :

- à + lien familial : 7 énoncés (sur le modèle de [236], [237], [242], [246])
- pour + lien familial : 1 énoncé (*Pour mes enfants*, Maman Blues, p 191)
- à + prénom : 2 énoncés ([260] et *A Marie Kerguelen*, Brunetaud, p 7)
- pour + prénom : 1 énoncé ([245])
- à + prénom + autres éléments (possessif, filiation, hypocoristique) : 2 énoncés ([240], *A Emmanuel notre tout-petit*, Mézerac, p 7)
- à la mémoire de + filiation + prénom : 1 énoncé ([241])
- à + démonstratif (toi) + possessif + ange : 1 énoncé (*A toi notre ange*, Adep, p 46)
- à + démonstratif (toi) : 1 énoncé (*A toi si vite partie*, Haussaire-Niquet 2004, p13)
- dédicaces insérées dans des phrases : 4 énoncés (comme en [238], [244], voir aussi Mézerac p 109 et Maman Blues p 352)

dédicaces à d'autres que les enfants : 9 énoncés ([240], [245], voir aussi Laurens p 9, Chaîne p 7, Haussaire-Niquet 1998 p 7, Maman Blues p 327, Couderc p 9, Soubieux p 7)

236. A mes enfants.

A mes parents.

A Luc sans qui je ne serai plus depuis longtemps. (Revol, p 8, o-dédi-1)

237. **À ma fille** [sous-titre en gras]

Toi... dans ma vie un jour tu es apparue

Comme un souffle d'or tu as transformé l'ennui

En amour éternel qui s'envole dans mon ciel [...]

(Maman Blues, témoignage de Sanat, mère en psychose puerpérale et qui a eu un frère aîné mort né, p 177, o-dédi-22)

238. Ce livre est donc destiné en priorité, à nos petites vachatonnes, comme nous les appelions lorsqu'elles étaient bébés, afin qu'elles puissent refaire avec nous le chemin emprunté pour elles depuis maintenant dix ans. Mais cet ouvrage s'adresse aussi à tous les parents et à toutes celles et ceux qui rêvent de le devenir. (Mennesson, introduction des parents qui sont en situation de GPA, p 15, o-dédi-13)

Dans les ouvrages témoignage, l'énoncé dédicace peut aussi être un énoncé complètement détaché, par exemple en [236], ou être accompagné d'un texte personnalisé, comme en [237], ou encore être inséré dans une séquence textuelle, en [238].

239. A mes enfants.

A mes parents.

A Luc sans qui je ne serai plus depuis longtemps.

(Revol, p 8, o-dédi-1)

240. A Patrick, mon tendre mari.

A Orfée, ma fille adorée.

A Ulysse, mon fils pour l'éternité.

(Planchin, p 7, o-dédi-12)

Les dédicaces à l'enfant décédé sont souvent associées à d'autres dédicaces à l'attention du reste de la famille, comme en [236] et [240]. Ces dédicaces se présentent traditionnellement de façon détachée, avec un retour de ligne.

Dans ce double mouvement de l'extimité décrit par Serge Tisseron²⁰, les auteurs étendent parfois la dédicace à l'ensemble des parents en souffrance afin de favoriser une identification avec eux avant de dévoiler leur histoire intime :

241. A la mémoire de ma fille Romy.

A tous les parents qui ont aussi perdu un enfant.

(Paquin, p 7, o-dédi-8)

²⁰ Voir la définition de l'extimité en 4.1. Dolorisme, douleur et émotion

242. À mon fils, à ma fille, aux prochains, à ma soeur... À toutes les mamans et à tous les papas qui ont perdu un ou des bébés... À ma mère et à ma belle-mère... (Nathalie Z., p 8, o-dédi-15)

243. Ce livre est donc destiné en priorité, à nos petites vachatonnes, comme nous les appelions lorsqu'elles étaient bébés, afin qu'elles puissent refaire avec nous le chemin emprunté pour elles depuis maintenant dix ans. Mais cet ouvrage s'adresse aussi à tous les parents et à toutes celles et ceux qui rêvent de le devenir. (Mennesson (GPA), introduction des parents, p 15, o-dédi-13)

244. J'offre ce livre à Jennifer qui m'apprend, chaque fois que je sais l'écouter, à la regarder, la toucher, à être une maman.

A tous les parents qui font, de la rencontre avec leur enfant, leur chemin de Compostelle. Avec une infinie tendresse, à Jacques Salomé qui m'a ouvert une porte. (Dechamps, p 9, o-dédi-19)

245. Pour Nathalie, Maxime et Matéo

A nos familles pour leur soutien,

A nos amis d'être toujours à nos côtés,

A nos proches voisins Jacky et Josette,

André et Josette qui l'ont trop souvent entendu hurler,

A Mireille, la première maîtresse de Matéo que nous remercions pour son investissement et sa compréhension.

(Peytavy, p 5, o-dédi-16)

246. *à ma fille*

à son père

à mes parents (Quin, p 7, o-dédi-20)

Lorsque la dédicace est destinée à des enfants vivants, l'expression en est moins formulaire, comme dans les énoncés ci-dessus en [243] et en [244], qui proviennent d'un ouvrage témoignage sur la GPA et d'un ouvrage sur le handicap. Il semblerait que les dédicaces non stéréotypées soient rarement employées pour les enfants décédés mais je me garderai de généraliser puisque deux exemples démentent cette observation (ci-dessus [245] et [246]), l'un concernant un enfant handicapé, l'autre une enfant adoptée.

L'étude linguistique des énoncés dédicace permet d'élargir la conception du paratexte (Genette 1987) en intégrant la question des genres de discours sans « se limiter au livre et à l'édition » (Lane 2005 : 183). Une dédicace funéraire fonctionnant comme un énoncé isolé sur une plaque de marbre ne peut plus être considérée comme du péri-texte (Genette 1982). C'est un énoncé qui peut tout aussi bien fonctionner de façon autonome (voir précédemment [233]) que jouer un rôle introductif [235] ou conclusif [234]. Ces différences fonctionnelles textuelles (autonomie, ouverture et clôture) amènent à penser que ces énoncés ont d'autres fonctions que textuelles. L'étude des épigraphes funéraires et des forums de discussion de l'internet sort la dédicace d'un contexte purement auctorial. Assez peu étudiées en linguistique, la dédicace et l'épigraphe sont surtout travaillées en littérature et notamment en narratologie (Piroux 1998, Parisot 1998). Comme le remarque Philippe

Lane, ce type de séquence textuelle possède une visée illocutoire spécifique :

Il est pertinent d'aborder les titres, épigraphes, dédicaces ou autres préfaces sous cet angle ; peuvent s'y lire une intention, une interprétation auctoriale ou éditoriale dont la force et la valeur interrogent la lecture. De même, la visée illocutoire d'une couverture ou d'une jaquette, d'un catalogue ou d'une campagne publicitaire prédispose le lecteur à un mode de réception particulier dont l'analyse est à prendre en compte (Lane 2005 : 186)

Les formules épitaphiques, et les énoncés dédicaces en particulier, interpellent le passant (visiteur de cimetière ou internaute badaud). Leur visée illocutoire est de favoriser la réception par le respect de la décence émotionnelle exigée dans les sociétés occidentales (selon le concept d'horizon d'attente : voir 4.1). De tous les énoncés présentés ci-dessus, il ressort que l'énoncé dédicace d'ouvrages ou de tombes est là pour marquer le lien de filiation, pour l'affirmer d'une façon très épurée (par le moyen de la formule stéréotypée *à + cpt*), et confirmer la pérennité indéfectible de ce lien, au-delà de la mort. La dédicace permet donc d'affirmer le lien avec l'enfant de façon apparemment dépassionnée, du moins neutralisée par la puissance des conventions scripturales et de la stéréotypie. Parallèlement, la simplicité de la forme attributive (*à + cpt*) de ces énoncés stéréotypés renforce le caractère dramatique de l'événement associé.

La dédicace permet, dans un double mouvement d'extimité, de rendre public un lien avec une autre personne, et plus particulièrement ici d'exposer socialement un lien parental. La stéréotypie favorise le premier mouvement d'extimité : en recourant à une forme stéréotypée, l'agent énonciatif en appelle à un système de valeurs partagée. Le second mouvement d'extimité se fait par la dédicace adressée aux autres parents, qui permet l'identification de soi à l'autre.

4.2.6. Une énonciation sans interlocution à valeur argumentative ?

Sur le plan formel, ces formules présentent certaines caractéristiques communes qui permettent de définir un genre discursif, celui de l'épithète :

- la formule s'apparente au phrasème par un degré élevé de figement et l'ordre syntagmatique des éléments qui la composent (**Repose ici*) et qui ne sont pas permutable avec d'autres éléments.
- le fonctionnement de certaines formules est comparable à celui de semi-phrasèmes avec ajout d'intensifieurs (*éternels* pour *Regrets*, *affectueux* pour *Souvenir*) non permutable avec d'autres (sur les 51 épithètes des XIX^e et XX^e siècles contenant le mot *regrets*, aucune ne présente un intensifieur autre que *éternels*).
- en revanche, à la différence du phrasème, la formule peut se composer d'un seul mot (*regrets*) alors que le phrasème se définit comme une locution.
- la formule épithétique a une valeur introductive ou conclusive, qui semblerait correspondre à « la fonction phatique d'établissement, de maintien ou d'arrêt de la communication avec le ou les interactant(s) » identifiée par Bolly 2010 : 12).
- enfin, elle permet d'accomplir ce que John Austin définit comme un acte de langage, soit en marquant une volonté pragmatique de non oubli (voir la formule *Souvenir* ou l'inten-

sifieur *éternels* dans le syntagme *Regrets éternel-s*), soit par différents vœux ou souhaits (tels que ceux vus en 2.2 : *Repose en paix* ou *Paix à son âme*) ou bien encore par un acte de nomination (énoncés dédicace).

Le genre discursif de l'épithaphe revêt d'autres caractéristiques comme l'emprunt au répertoire littéraire (Saint-Exupéry, Lamartine, etc.) que nous allons étudier dans le point suivant (4.3. L'intertexte auctorial : argumentation aphorissante ou volonté polyphonique).

Cependant, en dépit de ces valeurs associées à l'interaction (valeur phatique, acte de langage), et au-delà de l'expression contenue d'une douleur retenue, les énoncés stéréotypés relevant des formules et des aphorismes appartiennent à ce que j'ai appelé précédemment l'*énonciation sans interlocution* (voir 2.2. Les préconstruits religieux et l'injonction chrétienne).

La dédicace est un hommage (valeur attributive de la forme « à + complément d'attribution »), « un gage de fidélité » parentale (Lorber 2008 : 94-95). Elle n'attend pas de réponse. Elle s'affirme de façon incontestable, échappant à la logique de véridicité. Il en est de même des énoncés de regret et de souvenir : une formule telle que *Ici repose X* ou *Souvenir* n'appelle pas de contestation. Les photos qui accompagnent parfois ces énoncés (en [220], [234], etc.) ne demandent pas non plus à être validées ou invalidées, contrairement à des photos de lieux d'exposition conventionnels qui peuvent être sujettes à critique.

Les formules telles que *Ici repose X*, *Regrets*, *Souvenir*, *À mon fils*, ne sont ni monologiques ni dialogales. Leur simplicité formelle cache une extrême complexité : elles ont bien des destinataires (par exemple les dédicataires en ce qui concerne la dédicace) mais elles échappent aux principes de l'interaction tout en influant sur la réception. Ce type d'énoncés remet en question la typologie classique des échanges discursifs mettant en jeu un énonciateur opposé à un co-énonciateur (singulier ou pluriel), ou même aux conceptions bakhtiniennes de l'énonciation. Une situation d'interlocution « présente une dimension concrète (temps, lieu, finalité du discours » (Lane 2005 : 197) : le moment de la lecture des énoncés figurant sur un forum ou une tombe n'est pas prédéterminé (en dehors de la cérémonie funèbre). On peut se demander si l'énoncé d'adresse du type *à notre enfant chéri* s'adresse réellement à la personne qui est désignée dans l'énoncé (laquelle est l'objet-dédicace ou le dédicataire) et supposer qu'il s'adresse au visiteur de passage et métonymiquement, en raison du caractère anonyme de ce dernier, à la société dans son ensemble. Cette énonciation sans interlocution est selon moi la marque d'une argumentation subtile, difficile à analyser lorsque ces énoncés ont un tel degré d'autonomie (Maingueneau 2012 : 53) et ne portent pas de marques énonciatives. Formules et aphorismes permettent de moduler l'expression de la douleur (selon qu'elles figurent seules, ou qu'elles remplissent une fonction phatique d'ouverture/clôture en s'associant à un texte personnel). Ces énoncés stéréotypés s'inscrivent dans l'éthique du souvenir (Margalit 2002), ils marquent un engagement moral et religieux, mais ils permettent aussi de restaurer un statut de parent, en particulier par l'énoncé dédicace [à + lien de filiation]. Ils permettent peut-être aussi, mais cela est difficilement analysable sur le plan linguistique, de réparer une culpabilité par des engagements d'amour et de mémoire surassertés (*à jamais/pour toujours dans nos cœurs*).

CONCLUSION 4.2 VERS UNE ÉTHIQUE DES DISCOURS

L'analyse des expressions figées et des stéréotypes amène ainsi à reconsidérer ce type d'énoncé sous l'angle de l'interlocution. Les formules et les aphorismes d'engagement mémoriel ainsi que les énoncés dédicace relèveraient d'une énonciation sans interlocution à volonté argumentative. En marquant une volonté pragmatique de non oubli, ces énoncés stéréotypés s'inscrivent dans une éthique du souvenir (Margalit 2002).

4.3. L'INTERTEXTE AUCTORIAL : ARGUMENTATION APHORISANTE OU VOLONTÉ POLYPHONIQUE ?

Ce corpus²¹ comprend un très grand nombre de références à des auteurs célèbres, appartenant aux champs de la littérature, de la poésie, de la chanson, de la psychanalyse, etc. Il s'agit de genres institués, et plus particulièrement de genres auctoriaux²² (Maingueneau 2007). Seuls les noms des auteurs ou celui de leurs œuvres peuvent être mentionnés. Mais ce sont le plus souvent sous forme d'extraits, signés ou non, que les textes sont représentés. J'ai voulu comprendre quelles étaient les formes et les fonctions de cette représentation d'un discours autre, pour paraphraser Jacqueline Authier-Revuz. Contrairement à mes attentes, il est apparu que ces discours autres ne prétendaient pas systématiquement à une aphorisation et n'avaient pas l'argumentation pour fonction première et exclusive.

4.3.1. Précisions terminologiques

Les citations d'auteurs célèbres relèvent de l'intertexte et plus largement de la transtextualité, définie par Gérard Genette 1982 comme l'ensemble des relations existant entre différents textes : intertextualité (lorsqu'il y a présence d'un texte dans un autre), paratextualité (qui concerne la périphérie du texte : titres, préfaces, etc.), métatextualité (lorsqu'un texte en commente un autre), architextualité (pour l'inclusion d'un texte dans un paradigme de genre discursif), hyper-textualité (avec transformation comme la parodie ou l'imitation comme le pastiche).

21 Les citations auctoriales ont été extraites des ouvrages témoignage et des épitaphes. Elles sont absentes du livre de mémoire, probablement en raison d'un contexte peu propice à la réflexion et à la mémoire discursive. On ne doit pas en déduire qu'elles sont absentes des forums de discussion et des blogs : les internautes en font figurer mais de façon plus isolée. Par ailleurs, les sites internet des associations des parents endeuillés font de ces citations des rubriques à part entière qu'il ne m'a pas semblé pertinent d'étudier puisqu'elles apparaissaient sans cotexte. J'ai donc volontairement limité l'étude des citations aux ouvrages et aux épitaphes de sépultures afin de conserver une certaine homogénéité.

22 Selon Dominique Maingueneau, « Les genres "auctoriaux" sont le fait de l'auteur lui-même, éventuellement d'un éditeur. En général, leur caractère auctorial se manifeste par une indication paratextuelle, dans le titre ou le sous-titre : "méditation", "essai", "dissertation", "aphorismes", "traité"... Cette genericité auctoriale est particulièrement présente dans certains types de discours : littéraire, bien sûr, mais pas seulement. On la trouve massivement aussi dans les discours philosophique, religieux, politique, journalistique... En attribuant à tel texte telle étiquette générique, on indique comment on prétend qu'il soit reçu, on instaure de manière non négociée un cadre à l'activité discursive » (Maingueneau 2007 : 30).

Selon les théories, les citations portent de multiples dénominations. Ces discours détachés, ces énonciations secondes, ce déjà-dit, ces énoncés préfabriqués (Fónagy 1997), ces aphorismes (Maingueneau 2012), ces épigraphes (Genette 1987), appartiennent à l'épitéxte (Genette). Leur caractéristique formelle et textuelle est d'être détachée :

Je définirai grossièrement l'épigraphe comme une citation placée en exergue, généralement en tête d'œuvre ou de partie d'œuvre : en exergue signifie littéralement hors d'œuvre : ce qui est un peu trop dire : l'exergue est ici plutôt un bord d'œuvre, généralement au plus près du texte, donc après la dédicace si dédicace il y a. (Genette 1987 : 135)

Les épigraphes peuvent être considérées comme des *antégraphes* (lorsqu'elles sont antéposées, en ouverture d'ouvrage ou de chapitre par exemple) ou des *postgraphes* (Parisot 1998 : 104). Ce corpus présente cependant de nombreuses citations auctoriales insérées dans le texte mais qui conservent un certain niveau de détachement, et que je qualifie d'*intergraphes*.

Le terme *citation* ayant une extension très étendue, je prends soin de toujours préciser qu'il s'agit de citations *auctoriales*. Cette désignation convient particulièrement bien aux extraits assez longs et non mémorisables. Lorsqu'elles énoncent en quelques mots une vérité ontologique (sur la vie, la mort, la résignation, etc.), je peux être amenée à employer la désignation d'*aphorismes auctoriaux*, en me conformant à la conception de l'aphorisme présentée par Dominique Maingueneau dans son ouvrage *Les phrases sans texte*. Ce dernier s'appuie notamment sur la définition du *Grand Larousse de la langue française* qui définit l'aphorisme comme « une phrase d'allure sentencieuse, qui résume en quelques mots une vérité fondamentale », mais y ajoute cette différence que l'aphorisation telle qu'il la définit « n'est nullement réservée aux énoncés sentencieux, mais s'applique à l'ensemble des phrases sans texte » (Maingueneau 2012 : 22). L'aphorisation doit « apparaître comme l'expression d'un Sujet qui s'exprime hors de toute généralité » (Maingueneau 2012 : 47). Plus précisément, je désigne par *épigraphe*²³ *auctoriale* les courtes citations ou aphorismes placés en tête d'un livre ou d'un chapitre (par opposition aux citations plus ou moins intégrées au fil du discours), et par *intergraphe auctorial* celles qui sont insérées dans la narration. Ces deux désignations me permettent de focaliser l'attention sur la *disposition* (au sens rhétorique mais aussi au sens éditorial) des énoncés. Enfin, je parle d'*épigraphe auctoriale funéraire* lorsqu'il s'agit d'une citation apposée sur une plaque ou la stèle d'un monument funéraire. On me pardonnera cette taxinomie un peu rébarbative mais qui a le mérite de pointer la complexité matérielle de ce corpus et d'amener à considérer ces citations hors du champ du discours rapporté. Ces citations auctoriales présentent en effet peu de signes discursifs les désignant comme des segments de discours rapportés, et très peu sont accompagnées de gloses métalinguistiques les commentant. Cependant, elles sont toujours signalées comme un discours autre, ce qui m'amène à faire l'hypothèse qu'elles participent à une *polyphonie empathique* montrée. Le recours à des textes d'auteurs peut avoir une fonction argumentative mais qui me paraît ici minoritaire. Ce qui semble à l'œuvre est la mise en place de voix autres, qui font écho au discours du parent endeuillé. À l'appui de cette hypothèse, nous verrons que les auteurs cités ont eux-mêmes souvent été confrontés au deuil d'un enfant.

23 Selon *Le nouveau Petit Robert 2007* (p. 905), une épigraphe est à la fois une « inscription placée sur un édifice pour en indiquer la date, la destination » et une « courte citation qu'un auteur met en tête d'un livre, d'un chapitre, pour en indiquer l'esprit ». Cette désignation permet donc de conserver l'idée d'une aphorisation tout en donnant une information sur la matérialité et la disposition de l'énoncé.

4.3.2. Des citations au niveau de détachement très variable

Bien que clairement positionnés comme un discours autre (par une modalisation autonymique, des marques de discours rapportés, un détachement visuel), les éléments auctoriaux (extraits ou titres d'œuvres) sont très rarement totalement intégrés dans le discours citant. La majorité des citations de ce corpus se définissent comme des « phrases sans texte » (Maingueneau 2012).

Afin de ne pas multiplier les catégories à l'infini, je me suis limitée à trois niveaux de détachement, déterminés par la présence d'un cotexte et par la structure d'un livre (en tant que succession de pages) :

- Niveau élevé de détachement : énoncés isolés du cotexte sur une page préalable (pages d'ouverture de livre ou de chapitre),
- Niveau moyen de détachement : énoncés isolés par un ou plusieurs interlignes (avec ou non renforcement du détachement par une mise en italique ou des guillemets),
- Niveau faible de détachement : énoncés intégrés, avec cotexte gauche et droite immédiat.

Cette classification imparfaite ne rend pas compte des innombrables subtilités d'introduction des citations auctoriales. Ainsi la citation auctoriale offerte en dédicace à l'enfant en [247], bien que sur une pleine page, n'est pas totalement détachée puisque introduite par une dédicace. Cependant cette dédicace ne commente ni n'introduit la citation.



247. Trichard-Gautier, p 4, citation de Claire Derouin, *Où est parti Baltus ?*, [o-intertext-5] à [247]

L'énoncé [247] montre à quel point l'analyse du niveau de détachement est complexe. Il est difficile de déterminer des catégories qui définiraient distinctement l'ensemble des énoncés à l'étude (qui ne sont pourtant qu'au nombre de 136 en ce qui concerne les ouvrages témoignage).



248. Dans Fafard Sindon, par la mère d'un enfant de 16 ans décédé dans un accident, ouverture de chapitre, p 145, citation de Khalil Gibran, o-intertext-161

De même qu'en [247], la citation [248] ne figure pas seule sur la page mais son détachement est accentué par le fait qu'elle est insérée dans un cartouche avec un à-plat de couleur grise. Plus encore, comment évaluer le niveau de détachement des citations auctoriales épitaphiques, puisque les textes qui les accompagnent peuvent figurer sur des plaques funéraires totalement dissociées ? On voit qu'il est extrêmement délicat de définir la citation auctoriale en voulant prendre en considération l'ensemble des paramètres (les paramètres éditoriaux et graphiques comme l'isolement d'un texte sur une page faisant à mon sens tout autant partie des paramètres discursifs que la mise en mention par l'italique).

Si cette classification a le mérite de prendre en considération les marques graphiques des énoncés et leur position dans la continuité textuelle, elle ne rend pas compte de l'intégration discursive de la citation. C'est pourquoi ces catégories se recouvrent avec deux autres catégories :

- les énoncés introduits (par exemple par un verbe introducteur de parole) ou présentés dans le cotexte droit,
- les énoncés commentés (et parfois évalués).

Ainsi l'énoncé [247], bien qu'étant détaché sur une pleine page, est introduit par la dédicace mais n'est commenté par aucune glose, ce qui est l'une des caractéristiques de ce corpus.

4.3.3. Les aphorismes auctoriaux argumentatifs

Le recours à du déjà-dit est en soi argumentatif. Si ce déjà-dit émane d'un auteur reconnu, s'il prend la forme d'un aphorisme et s'il est en position détachée (ouverture de chapitre

par exemple), la valeur argumentative en est amplifiée.

Les rapports entre intertexte et stratégies énonciatives ont déjà été traités par de nombreux auteurs ; ils nous ramènent bien sûr à la rhétorique aristotélicienne. Dans son article « L'intertextualité comme stratégie énonciative », Carine Duteil-Mougel montre, dans son étude des guillemets dans les discours de Jean-Marie Le Pen lors de sa campagne présidentielle de 2007, que les citations ont les fonctions d'accusation et de disqualification, qu'elles sont une marque d'implicite et qu'elles ouvrent une forme de vacance argumentative²⁴, et enfin qu'elles ont une dimension éthique et une dimension pathétique (Duteil-Mougel 2004). Un « déjà-dit » constitue un argument d'autorité : par une citation auctoriale, l'agent énonciatif indique qu'une proposition *P* a déjà été, est, ou pourrait être l'objet d'une assertion. C'est l'un des deux critères que donne Oswald Ducrot de l'argument d'autorité, le second étant que ce fait est présenté comme donnant de la valeur à la proposition *P* (Ducrot 2010 [1984] : 150). L'appel aux compétences scripturales d'auteurs reconnus amplifie la valeur argumentative de l'énoncé emprunté. La référence à des auteurs prestigieux est un argument d'autorité et le prestige de l'auteur rejaillit sur l'ethos de l'énonciateur.

Les exemples sont nombreux dans ce corpus où le scripteur revendique une idée et en emprunte l'expression à un auteur référencé. La référence à de « grands auteurs » permet d'exposer son érudition, de se valoriser.

En faveur de la fonction argumentative, notons que les plus grands auteurs (ceux qui appartiennent au patrimoine culturel collectif) sont cités. Ces auteurs sont des romanciers (Saint-Exupéry, André Malraux, James Matthew Barrie, Thomas More, Christian Bobin, etc), mais surtout des poètes (Victor Hugo, Alphonse de Lamartine, Charles Baudelaire, Khalil Gibran pour les plus cités) et des chanteurs (de Jacques Brel à Édith Piaf jusqu'à Pascal Obispo ou Florent Pagny). Les philosophes (Emmanuel Kant ou Gustave Thibon) et les experts (psychanalystes comme Monique Bydlowski et médecins comme René Frydman) sont aussi convoqués mais en beaucoup plus faible part. L'auteur le plus récurrent dans les ouvrages et sur les forums de discussion est Khalil Gibran avec le texte *Vos enfants ne sont pas vos enfants*. Le nom de l'auteur est presque toujours précisé (104 énoncés sur 136 citations auctoriales). Il est vrai que la mention du nom de l'auteur, voire de sa spécialité (par exemple *Philosophe* en [283] renforce l'argumentation d'autorité. Dans les épitaphes funéraires au contraire, les citations auctoriales sont généralement présentées sans source énonciative.

La citation auctoriale prend d'autant plus valeur argumentative qu'elle adopte la forme d'un aphorisme détaché. La force argumentative de l'aphorisme est multipliée lorsqu'il est en position saillante, en exergue d'un ouvrage par exemple. L'épigraphe est intentionnelle. Quelle est l'intention du scripteur d'épigraphe auctoriale ? Philippe Lane expose la valeur argumentative de l'épigraphe détachée, figurant sur une page préalable (Lane 2005 : 190). Cette position saillante est fréquente dans ce corpus.

24 La vacance argumentative est une notion d'Alice Krieg-Planque, mise en place à propos du marqueur *sic* et définie comme une marque d'implicite « qui ouvre une place prête à accueillir une thèse, mais qui laisse cette place vacante : c'est la thèse manquante qui est implicite, et qu'il appartient alors au lecteur de reconstituer » (Krieg 1999 : 13).

4.3.4. Aphorismes auctoriaux argumentatifs : Niveau élevé de détachement (ouvrages témoignage et épitaphes)

Il s'agit d'énoncés totalement détachés, par un positionnement en pleine page (en-têtes de livre ou de chapitre) ou sur une plaque funéraire sans autre cotexte. L'analyse de ces énoncés est complexe, de par l'absence même d'un texte auquel les rattacher par des marques linguistiques. Comment analyser un corpus exempt de marques énonciatives ?

Par ailleurs, une citation brève aura un impact argumentatif plus fort qu'une longue citation qui peut ne pas être lue jusqu'à son terme. Les politiciens le savent, eux qui recourent fréquemment à des aphorismes lapidaires. Une vérité s'impose d'autant mieux qu'elle n'est énoncée qu'en quelques mots. L'aphorisation a ses exigences : il s'agit généralement de phrases courtes, mémorisables, exprimant une vérité générale :

L'énonciation aphorissante obéit à une autre économie que celle du texte. Alors que le texte résiste à l'appropriation par une mémoire, l'énonciation aphorissante se donne d'emblée comme mémorable et mémorisable (Maingueneau 2012 : 23).

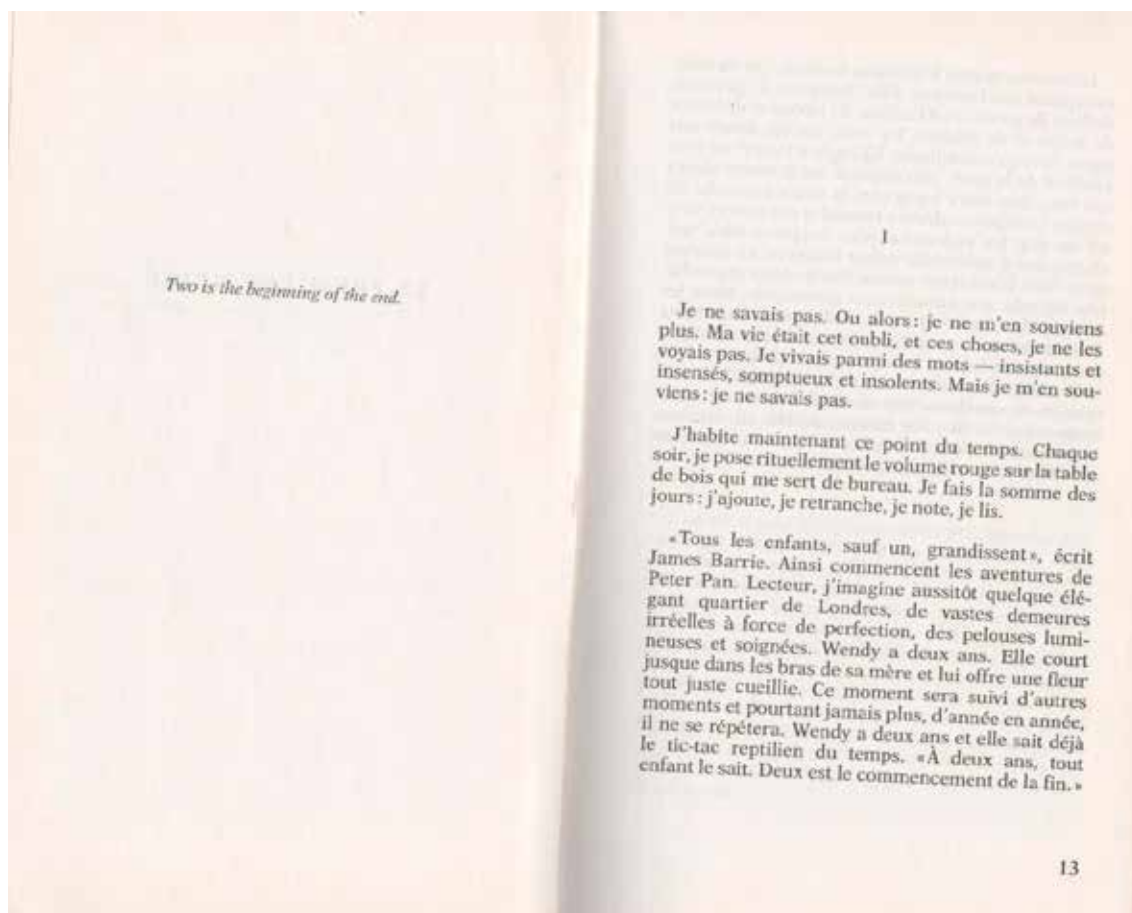
Or ce corpus montre qu'au contraire, ce sont souvent des énoncés assez longs qui sont prélevés (même s'ils contiennent un aphorisme identifié comme tel).

Plus encore, l'exergue marque une suspension dans le temps, sa fonction est de « donner à penser, sans qu'on sache quoi » (Charles 1985 : 185). La présence d'une « pensée » éveille un désir d'appropriation mais qui sera conditionné par le texte de l'épigraphe. Au-delà de l'idée défendue dans l'énoncé aphorissant lui-même, ce dernier influence la réception du texte qu'il introduit. L'épigraphe « prédispose » le lecteur (Lane 2005 : 186), laissant « entrevoir une piste de lecture » et conférant au « texte profilé » « une prévision de lecture » (Kasse 2007 : 129). Elle est « acte de référence » et sa lecture profile ce qui suit par la « construction d'une représentation discursive » (Lane 2005 : 189). Appelée à être vérifiée par le texte, elle participe à la dynamique de la lecture. Selon Philippe Lane, l'épigraphe est notamment :

Acte de référence, c'est-à-dire construction d'une représentation discursive (R. Martin, 1983). Dans le cas de l'épigraphe, il y a production d'une image mentale chez le récepteur en fonction de ses représentations, connaissances préalables concernant l'auteur de l'œuvre, l'œuvre elle-même et l'auteur de la citation. La représentation que la proposition donne à construire est appelée à être modifiée ou complétée par d'autres propositions : c'est bien tout le sens du rapport entre le périphrase et le texte qui se joue ici : la représentation construite par l'épigraphe est appelée à être vérifiée, modifiée, complétée par la lecture du texte lui-même ; elle a induit une certaine représentation discursive qui, à son tour, sera vérifiée ou non par celle donnée par le texte : la lecture est ainsi conçue dans une perspective dynamique. (Lane 2005 : 189)

Dans les ouvrages témoignage, le détachement des citations est moins élevé que dans les épitaphes où le détachement va jusqu'à la disparition du texte encadrant citant.

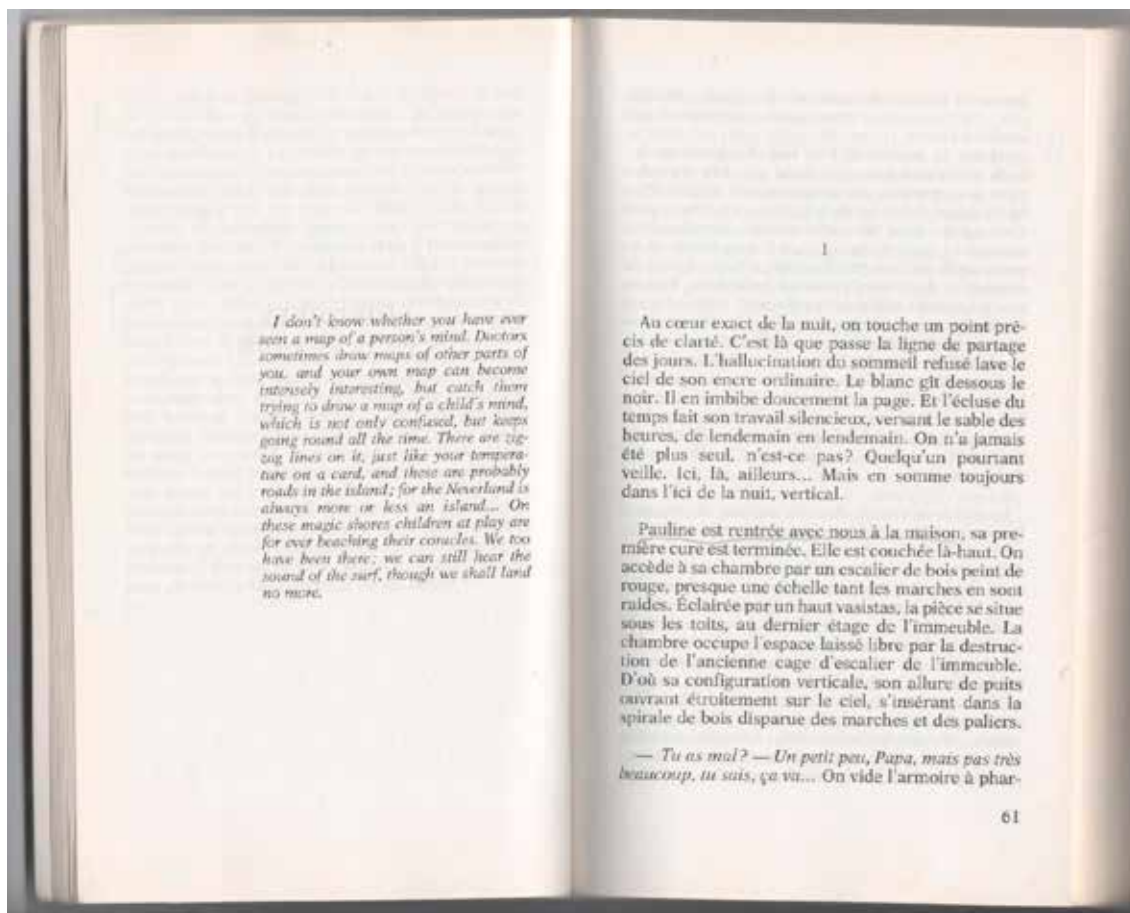
Usuellement, les citations sont accompagnées de leur source énonciative (104 énoncés sur 136).



249. Two is the beginning of the end. (Forest 1997, p13, o-intertext-42)

L'énoncé en [249] revêt toutes les caractéristiques d'un aphorisme, voire d'un apophtegme (parole mémorable à valeur de maxime) : il est bref (sept mots) et contient une idée généralisable à de multiples situations.

Placé en exergue, de façon totalement détachée (sur une pleine page), l'aphorisme auctorial ouvre une réflexion, déploie un éventail interprétatif sans le refermer par un commentaire. On parle alors de « vacance argumentative » (Krieg-Planque 1999, à propos du marqueur *sic*) ou de « vide argumentatif » (Lane 2005, à propos du paratexte).



250. Forest, p 60, o-intertext-43

En revanche, l'énoncé [250] est beaucoup plus long qu'en [249], bien qu'extrait du même ouvrage et figurant en même position, c'est-à-dire en tête de chapitre et totalement détaché ; il ne peut être mémorisé. C'est une narration, il « raconte » véritablement une histoire. Les deux énoncés ont pourtant été produits par le même agent énonciatif, dans le même ouvrage, en position identique (ouverture de chapitre) et ont tous deux été extraits du même ouvrage (*Les aventures de Peter Pan*). De plus, ils n'ont pas été traduits, ce qui rend leur stéréotypisation difficile. Je reviendrai sur cet énoncé plus bas. On peut en déduire que ces énoncés n'ont pas tous la même fonction, et que le second n'a pas la visée argumentative qu'avait le premier.

Les citations intertextuelles sont mises à disposition sur de nombreux sites internet funéraires. On constate cependant que ce type d'énoncés n'est pas dominant dans le corpus d'épithètes (38 énoncés pour 32 sépultures sur 457 sépultures françaises) où l'expression de la douleur est modélisée par l'horizon d'attente et où dominent davantage les formules d'engagement mémoriel et les énoncés dédicace comme nous l'avons vu précédemment. Il m'a semblé cependant nécessaire de présenter les citations les plus représentatives.

Les citations auctoriales funéraires présentent toutes les marques d'un détachement élevé : absence de verbe introducteur, absence de source énonciative, absence de guillemets encadrant le discours cité. Ces caractéristiques formelles les assimilent à des aphorismes, mais la longueur de certaines citations les exclut de cette catégorie.

Les informations apportées par les différents supports d'une sépulture correspondent approximativement à celles d'un faire-part de décès telles que les présente Françoise Hammer :

Texte d'information, le faire-part présente la structure stéréotypée d'un formulaire mis en place pour résoudre les problèmes rédactionnels d'un acte langagier récurrent (Lüger, 2006) et réutilisable par adjonction ou substitution d'éléments circonstanciels. Ainsi le faire-part de décès prototypique se compose-t-il de trois sections qui regroupent autour de l'information principale : l'annonce de la mort (avec coordonnées du défunt et de ses proches), des informations secondaires relatives au cérémonial, et des informations tertiaires (métatexte, épigraphe, symbole et remerciements). L'annonce est constitutive du texte tandis que les informations secondaires, de caractère directif, sont facultatives. Les informations tertiaires sont elles aussi facultatives. Pour des raisons pratiques, des remerciements « anticipés » sont de plus en plus souvent adjoints à l'avis de décès, qui désormais « tient lieu de faire-part et de remerciements ». (Hammer 2011 : 57)

Afin de l'adapter à l'épithaphe, je reformule ainsi le tableau que Françoise Hammer présente dans l'article de *Questions de communication*, en page 57 :

Informations primaires	Nom du défunt, Date de naissance et de décès, âge
Informations secondaires	Informations sur les circonstances du décès (rare)
Informations tertiaires	dédicace épigraphe symbole pictural

A la différence du faire-part qui regroupe toutes les informations sur un même support, les informations présentées dans ce tableau peuvent apparaître sur différents supports épitaphiers : stèle, plaques funéraires, lettres posées ou accrochées sur la tombe. L'énoncé auctorial apparaît donc nécessairement comme un énoncé détaché, d'autant que l'espace est compté (et limité à l'espace de la plaque, la taille de la sépulture limitant par ailleurs le nombre de plaques).



251. Fauvette, chante-lui ta plus belle chanson / Notre pensée est toujours vers toi / Au revoir (Cimetière de Montparnasse, 1998, 2 ans, c-182-j)

Aucune information primaire n'apparaît sur la plaque ci-dessus [250]. Les informations primaires sont gravées sur la pierre tombale (cette sépulture ne comportant pas de stèle). Sur les 457 sépultures françaises de ce corpus, on trouve neuf occurrences de l'énoncé *Lorsque tu voleras autour de cette tombe Fauvette chante-lui ta plus douce chanson*. Ce chiffre est notable car la plupart des citations auctoriales de ce corpus d'épithètes sont des hapax (Michel de Montaigne, Pierre de Ronsard, Henri Cueco, chanson de Bernard et Bianca, etc.).

L'énoncé [251] est emprunté à une chanson d'Amiatti qui l'a créée en 1872 sur des paroles de Gaston Villemer et de Lucien Delormel²⁵. La citation est souvent tronquée ou transformée. Ce corpus en présente huit variantes où à la fauvette se substitue une mésange ou un papillon. On remarque que ni le nom de l'auteure, ni celui de la chanson n'est mentionné. Cette citation extraite d'un refrain jadis populaire appartient à la mémoire discursive et perd progressivement sa nature auctoriale.

25 Ce texte est extrait de la chanson *Une tombe dans les blés* que l'on trouvera dans son intégralité en ligne, sur le site consacré à la chanson française, *Du temps des cerises aux feuilles mortes*, http://www.dutempsdescerisesauxfeuillesmortes.net/paroles/tombe_dans_les_bles_une.htm (Consulté le 12 juin 2013) :

« Un jour de grand soleil courant dans les épis
Deux fauvettes causaient auprès d'une croix noire
L'une disait : vois-tu, c'est là pour leur Pays
Que dix braves sont morts, j'en veux conter l'histoire
J'étais bien jeune alors, à l'ombre des buissons
Qui bordent le chemin, sous l'aile d'une mère
Je regardais passer ces hommes, ces canons,
Dont les clairons sonnaient l'hymne de la frontière.

Refrain

Dans un jour de revers, heureux celui qui tombe
Et pour toujours s'endort couché dans un sillon
Lorsque tu voleras autour de cette tombe
Fauvette, chante-lui ta plus belle chanson.

De tonnerre et d'éclairs tout l'horizon s'emplit

Tout trembla sous le ciel. Les oiseaux, par volée,
Loin de la poudre allaient chercher un autre nid.
Ma mère et moi restions seules sous la feuillée
Lorsque pâle et souillée superbe en reculant
Apparut devant nous se soutenant à peine
Un groupe de héros. Ils dorment maintenant
Dans ces blés où longtemps lutta leur capitaine

au Refrain

Tous ils étaient blessés : leur sang jeune et vermeil
Rougissaient les épis. Eux, à la mine hautaine,
Ils tombaient un à un dans un lit de sommeil
Sous le plomb qui frappait sur cette gerbe humaine.
Quand il ne resta plus qu'un seul de ces vaillants
Il ouvrit sa blessure et d'un geste farouche
Pour arracher sa poudre aux soldats allemands
Il noya dans son sang sa dernière cartouche

au Refrain

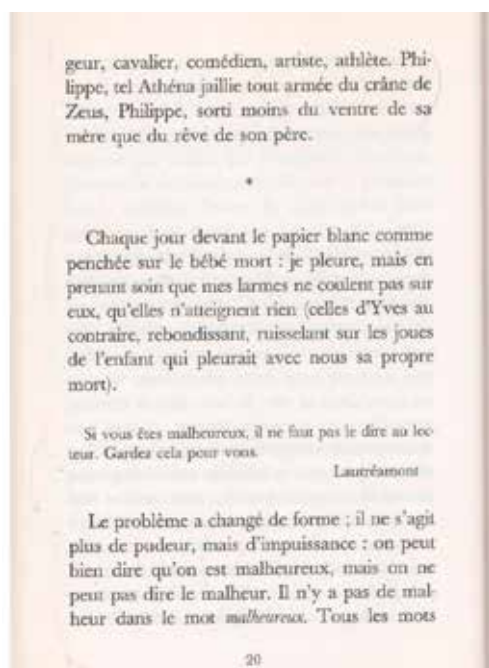
C'est là qu'ils sont couchés, sous ce tertre désert
Où nul ne vient prier pour ces martyrs superbes
Mais quand avril renaît, parmi le gazon vert
Il jette sa couronne en radieuses gerbes.
La blanche marguerite et les coquelicots
Viennent dans les bleuets chaque printemps éclore
Et mêlant leurs couleurs au-dessus des héros
Font pousser sur leur tombe un linceul tricolore. »

L'absence de la source énonciative (caractéristique du corpus de citations auctoriales épitaphières), de texte introducteur et de commentaire donne à la citation auctoriale épitaphière un caractère aphorisant qui comporte de nombreux points de similitude avec les énoncés épitaphiers étudiés dans la section précédente (en 4.2.) et qui là aussi ouvre une vacance argumentative.

4.3.5. Aphorismes auctoriaux argumentatifs : Niveau moyen de détachement (ouvrages témoignage)

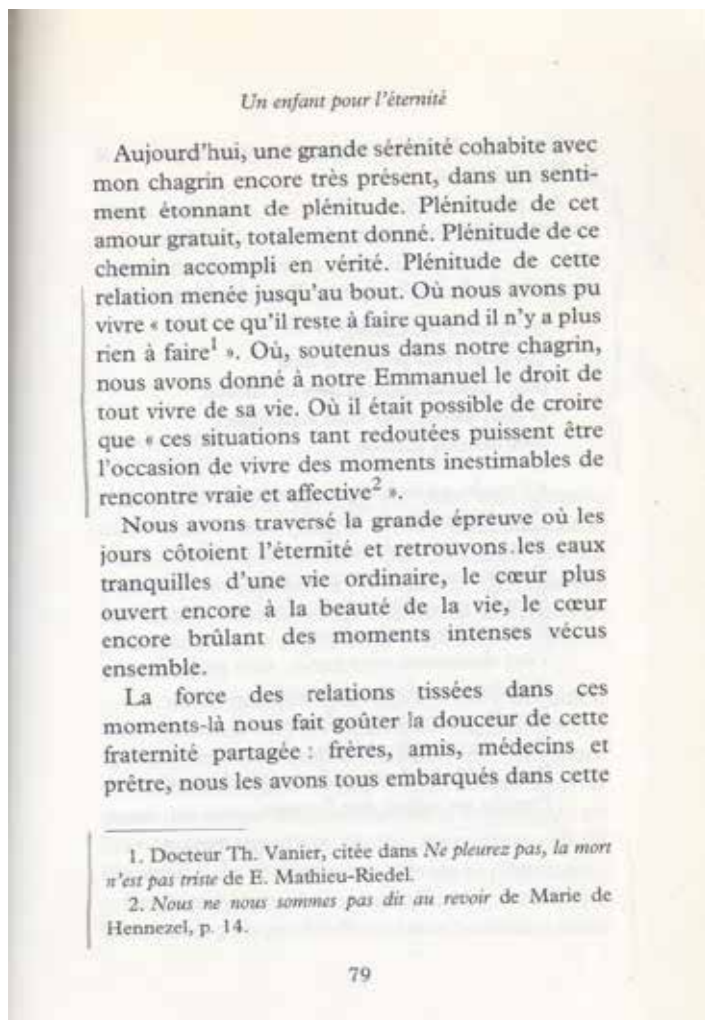
Les énoncés entrant dans cette catégorie sont des énoncés isolés par un ou plusieurs interlignes (avec ou non renforcement du détachement par une mise en italique, des guillemets ou une taille de police inférieure). Le détachement est cependant moindre que dans les énoncés précédents qui apparaissaient sur une pleine page. Les interlignes, les guillemets et la mise en italique sont les marques minimales du détachement des citations auctoriales (la marque maximale étant la mise en exergue, ou plus encore en page d'ouverture du livre ou de chapitre). Dans les ouvrages, les citations sont fréquemment mises en mention par l'usage de guillemets (82 énoncés sur 136) ou de l'italique (71 énoncés sur 136), voire par les deux procédés (22 énoncés sur 136). On compte seulement cinq citations auctoriales sans guillemets ni italique, dont seules deux ne sont pas attribuées. Les agents énonciatifs traitent donc les discours empruntés comme tels et marquent bien une rupture énonciative avec leurs propres discours. Il n'y a pas de tentative d'appropriation.

Tout comme l'*épigramme auctoriale* peut avoir une forte valeur argumentative, l'intergraphe peut aussi venir conforter une idée revendiquée par l'agent énonciatif. Mais les exemples en sont rares dans ce corpus :



252. Si vous êtes malheureux, il ne faut pas le dire au lecteur. Gardez cela pour vous.
Lautréamont (Laurens, p 20, o-intertext-68)

La citation auctoriale ci-dessus est insérée dans le texte citant mais n'est pas introduite. En revanche, elle est commentée et reliée au cotexte droit par un fil lexical (répétition de *malheureux* dans le cotexte droit : *on peut bien dire qu'on est malheureux*). De par sa forme aphoristique (16 mots) et son détachement, elle ouvre une vacance argumentative laissée à la charge du lecteur à qui il revient de faire le lien.



253. Mézerac, juste avant l'épilogue, bilan sur une grossesse non interrompue en dépit d'un diagnostic de trisomie 21 et de l'assurance d'un décès précoce, p 79, o-intertext-23 et o-intertext-24

L'énoncé ci-dessus se situe dans le chapitre qui précède l'épilogue. Les deux citations apparaissant dans le premier paragraphe n'appartiennent pas au registre de la chanson dont était coutumière l'auteure, et qui était réservé aux pensées intérieures, mais sont extraites d'ouvrages de spécialistes du deuil, un médecin et une psychologue. Elles sont en partie détachées par la segmentation des propositions subordonnées contenant les citations (*Où nous avons pu vivre* et *Où il était possible de croire que*). Ce procédé et la symétrie des propositions marquent une focalisation sur les citations, qui sont mises sur un pied d'égalité avec la proposition insérée entre elles deux (*Où soutenus dans notre chagrin, nous avons donné à notre Emmanuel le droit de tout vivre de sa vie*). Bien que la source énonciative soit détachée en note de bas de page (avec de surcroît un trait isolant les notes), les citations aucto-

riales sont introduites par un cotexte gauche (*Où nous avons pu vivre, Où il était possible de croire que*). Ce contexte linguistique inscrit ces citations dans une argumentation d'autorité, renforcée par la mention *Docteur* pour l'un des auteurs cités. Hors de toute mise en scène théâtrale (comme pour les citations de Jacques Brel et Yves Duteil dans ce même ouvrage), les deux citations viennent valider la position de l'agent énonciatif qui a voulu vivre sa grossesse jusqu'au bout, en dépit d'un diagnostic dramatique.

4.3.6. Aphorismes auctoriaux argumentatifs : Niveau faible de détachement (ouvrages témoignage)

Ce sont des énoncés totalement intégrés, avec cotexte gauche (généralement introducteur avec un verbe de parole) et droit (le plus souvent commentant et évaluant), sans marque visuelle de détachement :

254. Inconsciemment, je cherchais un coupable. Cela ne pouvait pas être mon époux, ni l'équipe médicale. Une partie de l'entourage remplissait malheureusement le rôle de coupable.

Monique BYDLOWSKI explique : « d'autres, à tort ou à raison ont la force d'accuser l'entourage, et leur énergie parfois procédurière et souvent déraisonnable déconcerte. C'est la fureur de celles qui ont perdu l'enfant. »

Ma colère, parfois justifiée, était inconsciemment ma façon de me battre, de ne pas me laisser engluer dans une mélancolie qui m'aurait fait sa prisonnière. (Nathalie Z., p 95, o-intertext-79)

255. De plus en plus de professionnels soulignent l'existence d'une continuité avant et après la naissance. Sigmund FREUD affirmait d'ailleurs : « Il y a beaucoup moins de discontinuité que l'on ne croit entre la vie avant la naissance et celle après la naissance. » (Nathalie Z., p 101, 2e partie, ses réflexions, o-intertext-82)

256. En effet, Benoît BAYLE affirme que « La tentation est grande pour les parents de faire l'économie du deuil de l'enfant mort en identifiant le bébé actuel au précédent: dans ce cas, l'enfant actuel risque de ne pas connaître une identité propre. Mais aussi, s'attacher au bébé actuel peut signifier pour les parents l'oubli de l'enfant mort, ce qui ne manque pas de réveiller leur culpabilité à l'égard du disparu. » (Nathalie Z., p 126, o-intertext-85)

Les énoncés précédents, [254], [255], et [256], ont tous trois été prélevés dans un même ouvrage, *L'un sans l'autre. Témoignages et réflexions autour du deuil périnatal d'un jumeau*. La source énonciative (Monique BYDLOWSKI, Sigmund FREUD, Benoît BAYLE) apparaît en sujet grammatical d'une phrase dont le prédicat est un verbe de parole argumentatif (*explique, affirmait, affirme*) qui introduit un discours rapporté placé entre de traditionnels guillemets de citation. Des connecteurs logiques viennent renforcer la valeur argumentative du propos tenu (*d'ailleurs* en [255], *en effet* en [256]). Ces énoncés ne posent aucun problème à l'analyste : il s'agit d'un discours rapporté à visée argumentative. Cependant ce type d'énoncé n'apparaît que dans cet ouvrage. Dans le reste du corpus étudié, la visée argumentative des citations auctoriales en discours rapporté est difficilement décelable par des marques linguistiques.

Dès lors qu'elles sont présentées ou introduites, ces citations auctoriales sont souvent commentées, voire évaluées, et cela dans une visée argumentative. Dans l'ouvrage *Un enfant pour l'éternité*, l'auteur cite à trois reprises le segment *Vos enfants ne sont pas vos enfants* (pages 39, 47 et 98). Dans la première occurrence, elle en donne l'auteur (*texte de Khalil Gibran*) mais n'apporte aucun commentaire, à la différence des occurrences suivantes :

257. J'ai mis au monde quatre enfants, oui, mais l'un d'eux n'est plus de ce monde. Comme c'est écrit si bien dans le texte de Khalil Gibran que nous avons lu lors des obsèques – «vos enfants ne sont pas vos enfants». C'est vrai pour tous les enfants d'ailleurs. Un enfant ne nous appartient pas et j'essaie de respecter la liberté de chacun des miens (on dirait que j'ai fait exprès d'utiliser cette expression. Mais non, c'est l'habitude). On dit tous «mon», «son» enfant. Mais pour Raphaëlle, j'ai vécu cette proclamation si connue de l'auteur libanais de manière concrète et cruelle. Je l'ai reçue dans la gueule pour parler vulgaire, bien que ce ne soit pas vraiment mon habitude. Comme une claque pour me faire comprendre que la vie, ce n'est pas moi qui la fabrique. [...] J'écris tout cela comme une évidence, mais il m'a bien fallu presque dix ans pour en être convaincue. Me dire que je n'étais pas responsable de la mort de mon bébé, je le disais peut-être, mais je n'y croyais pas et dans mes moments de faiblesse, je retombe là-dedans. Je me fais parfois ronger par la culpabilité et je me trouve une nouvelle théorie sur la cause de la mort de Raphaëlle. (Martineau, chapitre 2, « Dix ans plus tard », p 47, o-intertext-2)

Dans l'énoncé qui précède, [257], l'agent énonciatif effectue diverses opérations de repérages énonciatifs sur le texte cité : elle l'introduit par une proposition de comparaison dans lequel s'intègre le verbe introducteur de parole *écrit* (*Comme c'est écrit si bien dans le texte de Khalil Gibran*), le situe temporellement par la relative *que nous avons lu lors des obsèques*, le commente par une seconde proposition de comparaison *Comme une claque*, et enfin l'évalue par l'adverbe *si* (*si connue*) et la locution adverbiale *si bien*. Ces évaluations subjectives, à la différence de la première citation en page 39, donne à cette seconde occurrence une valeur argumentative, ainsi qu'en atteste la topicalisation de la proposition *Comme c'est si bien écrit dans le texte de Khalil Gibran*, qui est antéposée. L'appréciation positive de l'agent énonciatif transparait à nouveau avec l'intensif *si* qui introduit l'adjectif évaluatif *connue* qui lui même définit le mot *proclamation*, lequel confère lexicalement un caractère public à l'énoncé détaché *Vos enfants ne sont pas vos enfants*.

L'évaluation a une fonction argumentative : recourir à une parole autre, qui selon l'agent énonciatif a toute autorité comme nous venons de le voir, permet à la mère endeuillée d'argumenter avec elle-même (être *convaincue* suppose une argumentation préalable) et d'alléger sa responsabilité (*je n'étais pas responsable*) et sa culpabilité (*Je me fais parfois ronger par la culpabilité*), terme qui sera repris page 98 (*Une fois la culpabilité dissipée, je me suis mise à écrire*).

258. Quelquefois, elle [sa douleur] me bouscule et me fait tomber. *Sois sage, ô ma douleur, et tiens-toi plus tranquille. Ce poème que j'ai découvert comme tout le monde à l'adolescence* m'a habitée, dès la première lecture. J'avais eu l'impression de l'avoir compris biologiquement. [...] Aujourd'hui je sais que Baudelaire a raison. La douleur est bien quelque chose de vivant, de concret, de palpitant, de turbulent comme un grand chien fou qui, en s'amusant, peut vous enfoncer sans crier gare ses crocs jusqu'au sang. (Adler, p 49, o-intertext-132)

En [258], l'énoncé cité est présenté anaphoriquement par le segment *Ce poème que j'ai découvert comme tout le monde à l'adolescence* où le démonstratif *ce* établit le lien anaphorique. L'agent énonciatif revient sur ce qu'il vient d'énoncer et le commente par la subordonnée relative *que j'ai découvert comme tout le monde à l'adolescence*. L'agent énonciatif établit en outre un lien temporel entre le moment de découverte de cette citation (à l'adolescence) et le moment de l'énonciation (*Aujourd'hui*). Ce lien temporel précède une reformulation de la citation, marquée par l'adverbe de confirmation *bien* (*La douleur est bien quelque chose de vivant*). La citation auctoriale vient renforcer argumentativement la thèse de l'agent énonciatif (modalité épistémique de *je sais* et *a raison*, adverbe de confirmation *bien*).

Ainsi, lorsque l'agent énonciatif introduit et/ou commente le texte cité, c'est le plus souvent dans une visée argumentative. Il en va différemment dans les énoncés non introduits et non commentés que je vais maintenant analyser.

4.3.7. Pour une polyphonie énonciative empathique

Une analyse plus fine remet en question dans ce corpus la valeur argumentative de la citation auctoriale et m'amène à penser qu'il s'agirait d'une *polyphonie empathique*. Plus qu'une caution, ce serait une expérience commune que rechercheraient les agents énonciatifs par leurs citations autoriales. Le lien entre eux et les auteurs cités serait avant tout expérientiel. J'ai défini ce que j'entends par *polyphonie* en 2.2 : je me réfère à la conception d'Oswald Ducrot qui en a dressé une première esquisse en 1984 dans *Le dire et le dit* (Ducrot 2010 [1984] : 171-233). Je recours à cette notion lorsqu'il y a plusieurs voix dans le discours, notamment lorsqu'il s'agit de faire entendre un point de vue autre. Il pourrait y avoir intertextualité sans polyphonie, si les voix se superposaient sans aucun lien discursif. Avant de préciser ce que j'entends par *polyphonie empathique*, je reviens rapidement sur la notion d'empathie.

Le terme *empathie* renvoie dans son emploi courant à la faculté de s'identifier à autrui, de ressentir ce qu'il ressent. Le concept de l'empathie a été créé en 1872 par Robert Vischer – qui s'inspire des travaux de son père, Friedrich Theodor Vischer – dans sa thèse de doctorat *Sur le sentiment optique de forme*²⁶ : l'empathie, ou *Einfühlung*, s'inscrit tout d'abord dans le domaine de l'esthétique et des représentations. Robert Vischer définit l'empathie comme la « transposition de soi dans l'objet » (Vischer 1927 : 45, note 1). En 1903, le psycho-esthéticien Theodor Lipps s'empare à son tour du concept et le présente comme une « projection de soi dans l'objet esthétique ». Le terme *empathie* est l'adaptation française du mot anglais *empathy* proposé par le psychologue Edward Titchener²⁷.

26 Robert Vischer développera le concept dans deux articles postérieurs, « L'acte esthétique et la forme pure » (1874) et « Sur la contemplation esthétique de la nature » (1890), qui seront publiés en 1927 dans un volume unique, *Trois écrits sur le problème esthétique de la forme*.

27 Sur l'empathie et son histoire, on peut consulter l'article de Gérard Jorland et de Béragère Thirioux, « Note sur l'origine de l'empathie » (2008), et celui de Jacques Cosnier, « Empathie et communication. Comprendre autrui et percevoir ses émotions » (Cosnier 2008 : 149).

La notion d'empathie en linguistique est initiée dès 1977 par Susumu Kuno et Etsuko Kaburaki et reprise par Susumu Kuno en 1987 qui identifie les marques empathiques de l'anaphore, des réfléchis ou des verbes directionnels déictiques comme *come up to* (venir) vs *go up to* (aller). Robert Forest a retravaillé la notion, en se démarquant cependant par une démarche plus intégrative, là où Susumu Kuno s'appuyait sur une dissociation de la syntaxe et de l'énonciation. Robert Forest a montré en effet le lien empathique entre l'énonceur (l'énonciateur selon Susumu Kuno) et un autre participant que pouvaient créer les verbes déictiques *venir* ou *aller*. L'empathie linguistique est présente dans des travaux contemporains tels que ceux de Georgeta Cislaru qui dans son article sur les constructions allocentrées (du type *pour quelqu'un* ou plus précisément sur le format [N1humain+expression émotionnelle+pour+N2humain]), montre le lien entre la modalité épistémique et l'intersubjectivation empathique, par opposition à la modalité déontique qui est associée à l'intersubjectivation pragmatique (Cislaru 2010).

L'empathie s'associe à la notion de point de vue (Forest 2003, Martin 2003). Selon Fabienne Martin, les émotions empathiques sont « des états émotionnels que provoque la simulation d'autrui » et qui « résultent de l'adoption du point de vue d'autrui sur le monde » (Martin 2003 : 135). L'introduction d'un point de vue autre est en soi polyphonique. L'empathie linguistique prend dans cette étude la forme d'un discours polyphonique où se mêle aux discours des parents endeuillés d'autres voix. Les discours empruntés à l'intertexte auctorial font écho à la douleur des agents énonciatifs. La polyphonie empathique s'associe alors au concept de la *médiation* ou de l'*évidentialité* (Guentcheva 1994, Dendale 1994, Kronning 2004). L'évidentialité dans son sens le plus restreint est « la qualification par le locuteur de la nature de la source dont il dispose pour l'information qu'il transmet dans son énoncé » (Dendale et Nuyts 1994 : 121). Les principales catégories évidentielles sont le citationnel (citation directe ou indirecte des paroles d'autrui), le perceptuel (l'information est basée sur la perception par l'un des sens), l'inférentiel (l'information est dérivée logiquement d'autres informations), l'indication du caractère (inter)subjectif de l'information et l'indication du caractère récent ou non récent de l'information (Dendale et Nuyts 1994 : 121 ; Dendale et Tasmowski 1994 : 4). Les marques linguistiques de l'évidentialité sont par exemple des adverbes de phrase tels que *apparemment* ou *certainement*, les constructions impersonnelles comme *il semble que*, *il paraît que*, les verbes modaux épistémiques *devoir* et *pouvoir*, les verbes de perception comme *voir* ou *entendre*, les verbes de déclaration, les prépositions *d'après* ou *selon*, les morphèmes du futur conjectural et du conditionnel d'ouï-dire, les guillemets de citation (Dendale et Tasmowski 1994 : 5). Ces marqueurs indiquent si l'information transmise dans l'énoncé a été empruntée ou si elle émane de l'énonciateur. Dans ce corpus, le seuil d'évidentialité est souvent *minima*, les citations autoriales étant le plus souvent juxtaposées au cotexte citant, sans marque de cohésion transphrastique. Après cette introduction sur le concept d'empathie, je procède maintenant à l'analyse des énoncés qui me semblent relever de la polyphonie empathique.

4.3.8. Polyphonie auctoriale empathique : Niveau élevé de détachement (ouvrages témoignage et épitaphes)

Les exergues sont des énoncés à niveau élevé de détachement. Que la citation soit en ouverture de chapitre est un cas fréquent dans les ouvrages témoignage :



259. Et une femme qui portait un enfant dans les bras dit : «Parlez-nous des enfants.»/ Et il dit : /»Vos enfants ne sont pas vos enfants./ Ils sont les fils et les filles de la Vie à elle-même./ «Ils viennent à travers vous mais non de vous./ «Et, bien qu'ils soient avec vous, ils ne vous appartiennent pas.» / Khalil Gibran. (par la mère d'un enfant de 16 ans décédé dans un accident, dans Fafard Sindon, ouverture de chapitre, p 145, o-intertext-161)

Ci-dessus, en [259], on constate que l'agent énonciatif ne se contente pas de l'aphorisme *Vos enfants ne sont pas vos enfants. Ils sont les fils et les filles de la Vie à elle-même*. Il ajoute le cotexte de gauche (absent des autres représentations de ce même aphorisme) et de droite (plus fréquent). Si l'agent énonciatif n'a pas choisi la voie de l'aphorisation, c'est qu'autre chose est en jeu. Je fais l'hypothèse qu'il s'agit d'une volonté de polyphonie, et non d'une aphorisation argumentative, en dépit de la position en exergue de l'énoncé.



260. Trichard-Gautier, p 4, citation de Claire Derouin, *Où est parti Baltus ?*, o-intertext-5

En [260], la citation est un énoncé d'adresse (avec pronom personnel *tu*) placé sous un énoncé-dédicace (*A Loanne*) : l'effet de fusion textuel ainsi créé serait total sans la présence de la source énonciative. Il ne s'agit donc pas d'une épigraphe destinée exclusivement à orienter la réception du lecteur. L'agent énonciatif écrit à l'attention de son enfant disparu (dédicace) mais laisse ensuite la parole à une autre voix (signature *Claire Derouin*). Exclu de la catégorie des aphorismes argumentatifs par sa longueur et par la dédicace, l'énoncé relève selon moi là aussi de la polyphonie empathique.

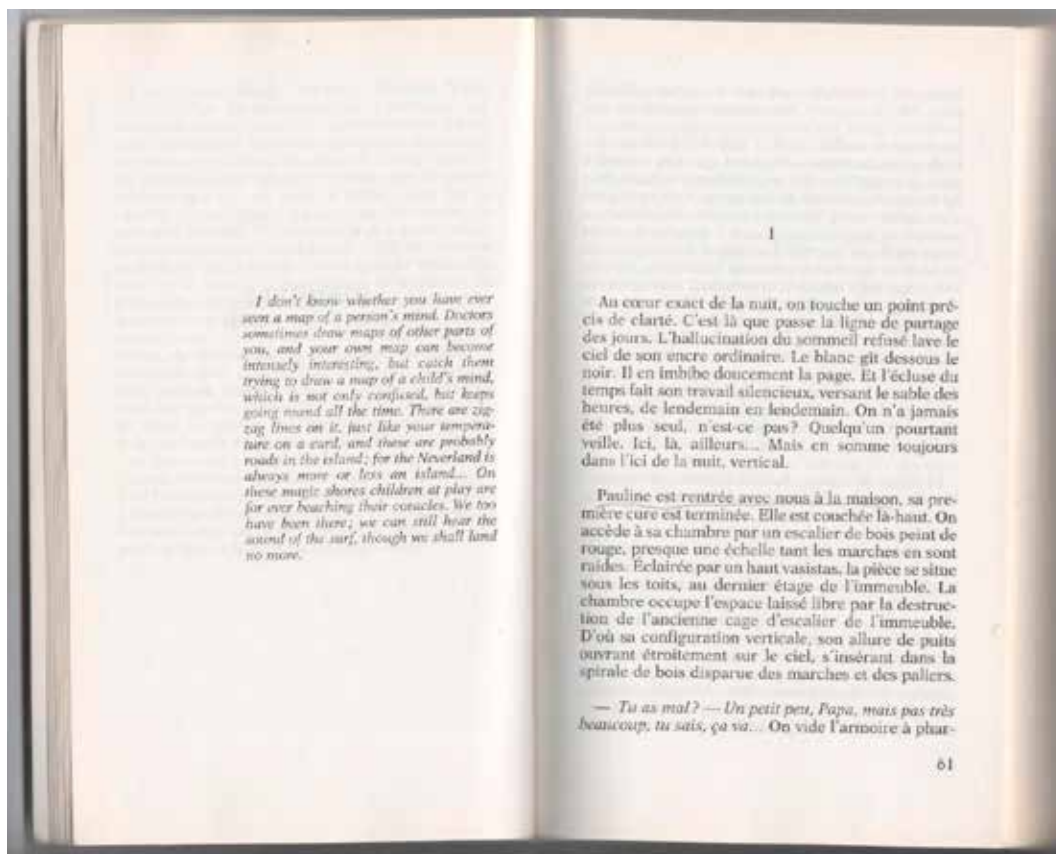


261. Seigneur, accordez-moi la sérénité pour que j'accepte

les choses que je ne puis changer,
 accordez-moi aussi le courage de changer ce qui peut l'être,
 et accordez-moi aussi la sagesse pour que je sache en faire la différence.
 THOMAS MORE, L'Utopie, 1516
 (Mézerac, p 9, o-intertext-7)

L'épigraphie auctoriale ci-dessus figure à la suite d'une page blanche et d'une page de dédicace à l'enfant. On peut la qualifier d'antégraphie puisqu'elle introduit l'ouvrage. La source énonciative de l'énoncé emprunté est indiquée avec précision (nom et prénom de l'auteur, titre de l'œuvre, date de publication). Selon la terminologie de Dominique Maingueneau, il s'agirait d'une aphorisation secondaire puisque le contexte source est indiqué (Maingueneau 2012 : 25-27). Cependant cet énoncé cité ne présente pas les formes de l'aphorisme : il est adressé (vocatif *Seigneur*, temps grammatical de l'impératif), il porte les marques grammaticales de la subjectivité (première personne du singulier *je*), il est relativement long et difficilement mémorisable. Il ne répond donc pas aux critères de la genericité propre à l'aphorisme. Totalement détaché puisqu'il figure seul sur la page d'ouverture, l'énoncé va « profiler » (Kasse 2007) la lecture de ce qui suit. Le fait que l'énoncé soit une prière oriente la réception vers une attitude empathique.

Parmi les parents endeuillés, des auteurs aussi reconnus que Philippe Forest et ayant moins besoin d'assurer leur ethos qu'un écrivain débutant, recourent à l'intertexte. Son ouvrage *L'enfant éternel* s'ouvre en effet par une citation extraite de *Les Aventures de Peter Pan* (page 9). Par la suite, chaque chapitre est introduit par un nouvel extrait ce même ouvrage (pages 13, 60, 128, 156, 190, 232, 278, 318, 382). Reprenons l'énoncé [262] à [250] que nous avons vu plus haut :



262. Forest, p 60, o-intertext-43

La citation page précédente de *Les Aventures de Peter Pan* et toutes celles qui suivent dans ce même ouvrage ne sont ni transformées, ni traduites. L'agent énonciatif a uniquement procédé à un prélèvement textuel de l'œuvre de James Matthew Barrie. La seule liberté qu'il prend à l'égard du texte d'origine est de présenter ces citations dans un ordre qui ne correspond pas à la chronologie de l'œuvre originale. Cependant, les marques d'évidentialité sont très faibles et la source énonciative n'est pas mentionnée. On peut bien sûr considérer que l'auteur n'a pas jugé nécessaire de le faire, compte tenu de la notoriété du nom de Peter Pan, qui figure souvent dans ces extraits.

Quelques épitaphes comportent aussi les marques de la polyphonie empathique : absence de verbe introducteur, absence de source énonciative, absence de guillemets encadrant le discours cité :



263. Le livre de la vie. / Est le livre suprême / qu'on ne peut ni fermer, / ni rouvrir à son choix.
/ On voudrait revenir / A la page où l'on aime / Et la page où l'on meurt / Est déjà sous
nos doigts. / (Lamartine) (Cimetière de Saint-Ouen, 1994, 12 ans, c-366-h)

On trouve dans le corpus d'épigraphes plusieurs occurrences d'Alphonse de Lamartine (notamment l'extrait sur le livre de la vie de *Vers sur un album* et le vers *Un seul être manque et tout est Notre pensée est toujours vers toi Notre pensée est toujours vers toi*, soient 4 citations pour 3 sépultures). Ci-dessus, en [263], la citation est accompagnée de sa source énonciative (*Lamartine*), ce qui est exceptionnel dans les citations auctoriales épitaphières. Par ailleurs, cet extrait du poème *Vers sur un album* n'a subi aucune transformation, elle apparaît telle que dans sa version originale. Cette citation est proposée sur les sites funéraires et dans les dictionnaires de citation en ligne. Les informations primaires sont gravées sur la stèle et d'autres informations tertiaires (*énoncés dédicace A notre gars, A nos garçons*, aphorismes non auctoriaux et autres citations auctoriales) figurent sur les plaques voisines. L'agent énonciatif a choisi une citation généralisable à tous les individus de par la présence du pronom *on* qui retrouve ici son sens étymologique (« l'homme »²⁸) et du pronom possessif *nos*. Ouvrant une vacance à la fois argumentative et empathique, cet énoncé incite à l'identification.

28 Cette étymologie est controversée, ainsi que le note Francine Mazière dans son article de 1994 et dans sa version remaniée (Mazière 1994, Colinot et Mazière 1997). L'auteure démontre par de nombreux exemples qu'« il n'y a rien de vague dans cette particule, contrairement à ce que posent certaines définitions contemporaines » (Colinot et Mazière 1997 : 206). Le sens de *on* n'est pas anaphorique, il se construit en discours et, dans l'énoncé analysé, se veut intégratif.



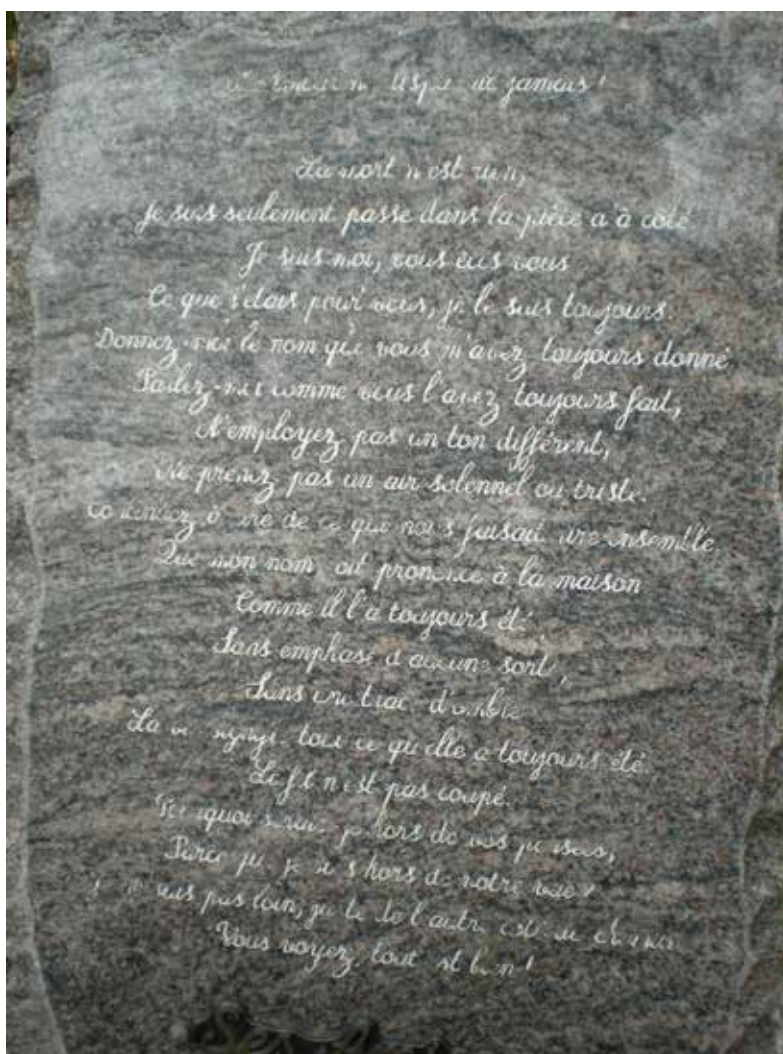
264. Cimetière de Bagneux, 2011, 14 ans, c-24-a

L'épithaphe peut être très bavarde sans que les parents ne s'expriment par leur propre voix. On prendra à titre d'exemple le texte *La mort n'est rien* (trois occurrences dans le corpus d'épithaphes), toujours cité longuement. On le constate ci-dessus en [264] (ainsi que plus bas en [265]). À noter qu'il manque cependant le couplet *Priez, souriez,/Pensez à moi,/ priez pour moi*, qui se situe après *Continue à rire de ce qui nous faisait rire ensemble*. Inscrit sur les épithaphes ou lu lors de l'enterrement, ce texte est apparu dans le contexte funéraire des années 1990. Il est attribué, semble-t-il à tort, à Charles Péguy²⁹ mais ses nombreuses variantes ont fait penser qu'il s'agissait d'une traduction, celle d'un sermon sur la mort prononcé le 15 mai 1910 pour le roi Edouard VII, *The King of Terrors*. Par ailleurs, l'auteur de ce sermon se serait peut-être inspiré d'un texte de Saint Augustin³⁰. En [264], aucun autre énoncé n'accompagne la citation sur la plaque, ni énoncé dédicace, ni signature des parents, ni mention de la source énonciative de la citation auctoriale. Mais il doit s'interpréter en relation avec les autres plaques posées sur la tombe et qui comportent des marques

29 Lire à ce sujet le Bulletin N°74 de l'Amitié Charles Péguy, avril-juin 1996 et consulter le site internet consacré à Charles Péguy : <http://www.charlespeguy.fr/news/30>.

30 Ce texte est disponible sur <http://prierecatholique.free.fr/fiches/8prieresdiverses-11.html> (Consulté le 11 août 2014) : *Death is nothing at all, I have only slipped away into the next room./I am I, and you are you./Whatever we were to each other, that we still are./Call me by my old familiar name, speak to me in the easy way which you always used, put no difference in your tone, wear no forced air of solemnity or sorrow./Laugh as we always laughed at the little jokes we shared together./Let my name ever be the household word that it always was./Let it be spoken without effect, without the trace of a shadow on it./Life means all that it ever meant./It is the same as it ever was./There is unbroken continuity./Why should I be out of mind because I am out of sight?/I am waiting for you, for an interval, somewhere very near, just around the corner./All is well.*

d'expressivité, notamment l'hypocoristique dans un énoncé dédicace (*A mon enfant chéri/A mon fils*) ainsi qu'un texte personnalisé comportant le mot *douleur* (*Tu étais mon printemps Mon été, mon bonheur Aujourd'hui, Tout est noir Il me reste la douleur*). Le texte de la citation auctoriale a été ajusté : *Ce que nous étions l'un pour l'autre, nous le sommes toujours* a été remplacé par *Ce que j'étais pour vous, je le suis toujours*. Le choix du pronom personnel singulier *je* en remplacement du pronom pluriel *nous* participe d'un jeu prosopopique qui donne l'illusion d'un discours adressé par l'enfant. L'ajustement, la longueur du texte et l'absence de marques de discours rapporté incitent à classer cette épitaphe dans les énoncés polyphoniques empathiques.



265. Cimetière de Montmartre, fin XXE ?, 7 ans, c-169-b

En [265], le texte *La mort n'est rien* a été introduit par la phrase exclamative *L'amour ne meurt jamais !*. En conclusion, il a été complété de l'apostrophe *Vous voyez* qui incite tout lecteur à s'inclure dans le pronom *vous*. Cette phrase finale a été dotée d'une modalité exclamative (*Vous voyez, tout est bien !*), qui ne figure pas dans le texte originel. La modalité exclamative ôte le caractère solennel de ce qui fut probablement un sermon royal posthume.



266. A gauche : Cimetière de Levens, 1999, 5 ans, c-101-b



267. A droite : Cimetière de Levens, 1999, 5 ans, c-101-c

Le texte *La mort n'est rien* a été dupliqué sur cette sépulture, l'un est cloué sur la face frontale du tombeau [266], l'autre est adossé à la stèle [267]. Là aussi, le texte n'a pas été segmenté dans une intention aphoristique et de plus a été ajusté : l'agent énonciatif a choisi le tutoiement, probablement pour mieux simuler la voix de l'enfant (*Tu es toi* et non *Vous êtes vous*).

4.3.9. Polyphonie auctoriale empathique : Niveau moyen de détachement (ouvrages témoignage)

Les citations autoriales peuvent être intégrées au fil du texte (intergraphes autoriaux) tout en présentant certaines marques de détachement. Ce sont généralement des énoncés isolés par un ou plusieurs interlignes (avec ou non renforcement du détachement par une mise en italique ou des guillemets de citation).

268. C'était une véritable descente aux enfers que nous venions d'encaisser en moins de douze jours, alors que notre tout-petit, toujours accroché à la vie, venait de dépasser ses trois mois de gestation !

«Quand on n'a que l'amour à s'offrir en partage,
 Au jour du grand voyage qu'est notre grand amour...»
 (Mézerac, p 35, chanson de Jacques Brel, reprise en plusieurs segments pp 36-41, o-intertext-8)

En [268], le détachement de l'énoncé cité (un couplet de chanson) est opéré par un interligne et des guillemets de citation couplés à une mise en italique. Les deux énoncés sont cependant tous deux reliés par la métaphore du voyage : la *descente aux enfers* et le *grand voyage qu'est notre grand amour*. Ce texte prend place peu après l'annonce de la trisomie 18 d'un bébé à qui l'on avait déjà fait le diagnostic d'une hernie du diaphragme. L'agent énonciatif a procédé à des prélèvements de ces couplets et en ponctue son propre texte (tout en respectant l'ordre original). À partir de l'énoncé [27], de la page 35 à 41, discours intérieur et citations autoriales se succèdent. Ces citations viennent s'adosser par leur positionnement détaché à

chaque nouvelle étape de la pensée de l'agent énonciatif, pensée qui s'achemine progressivement vers la décision de garder au nom de l'amour l'enfant condamné. D'apparence intégrés, ces aphorismes auctoriaux sont insérés dans le texte mais seulement juxtaposés : rien ne les introduit (absence de marques de discours rapporté, de verbe introducteur, d'adverbe de phrase), rien ne les présente (ni signature, ni commentaire métalinguistique). L'agent énonciatif laisse le lecteur faire le lien entre le texte emprunté et son propre récit.

L'omission de la source énonciative n'oriente pas l'interprétation sur une argumentation d'autorité. Aucun élément ne permet donc d'opter en faveur d'une aphorisation argumentative. Les points de suspension contrecarrent l'idée d'une généralisation (propre à l'aphorisation) et prolongent au contraire le discours vers d'autres discours, nous orientant ainsi vers une polyphonie empathique. La dimension empathique est inscrite par ailleurs dans le lexique du texte emprunté (*partage, offrir, amour*). L'intensité est marquée dans chaque énoncé par les adjectifs évaluatifs *véritable* et *grand*.

269. Je ne savais même pas s'il était médicalement possible de poursuivre ma grossesse. Et dès ce soir, soutenir le regard de mes grands, retrouver ma place de maman pour eux dans le quotidien, être là avec eux, proche et tendre, rester en vérité et mettre en cohérence dans mon cœur le destin de leur tout petit frère... insoutenable écartèlement à tenir !

« Quand on n'a que l'amour pour vivre nos promesses,
Sans nulle autre richesse que d'y croire toujours... »
(Mézerac, p 36, chanson de Jacques Brel, o-intertext-9)

270. Dans les larmes d'un chagrin, j'ai pressenti une toute petite voie, si discrète, si fragile qu'on pouvait la manquer, une voie inconnue, peut-être impossible, ouverte par la porte de l'amour. Comme un cri immense venu des profondeurs !

« Quand on n'a que l'amour pour unique raison,
Pour unique chanson et unique secours... »
(Mézerac, p 37, chanson de Jacques Brel, o-intertext-10)

271. Une grande amie, professeur de génétique, appelée de toute urgence, nous a confirmé qu'il était possible de continuer une grossesse sur un tel diagnostic et nous en a tracé le parcours. [...]

« Quand on n'a que l'amour à offrir en prière,
Pour les maux de la terre en simple troubadour... »
(Mézerac, p 37, chanson de Jacques Brel, o-intertext-11)

272. « Les paroles, en rengaine, viennent sur les lèvres comme une prière et font jaillir le trop plein du cœur.//À toi, petit bébé,/qui portais tous les maux de la terre,/dont l'unique combat serait d'atteindre ton premier /jour,/je t'offre cette chanson/comme unique raison !//»Quand on n'a que l'amour à s'offrir en partage,/Au jour du grand voyage qu'est notre grand amour...» /Jacques Brel (Mézerac, p 41, chanson de Jacques Brel, o-intertext-15)

Dans l'ouvrage d'Isabelle de Mézerac, les nombreuses répétitions de l'énoncé *Quand on n'a que l'amour* (huit occurrences des pages 35 à 41, le premier étant [268] et le dernier [272]) enjoignent le lecteur à adhérer à l'idée qui apparaît en filigrane : garder l'enfant condamné au nom de l'amour chanté par Jacques Brel. Le nom de ce dernier n'est donné qu'à la fin du chapitre en [272]. Ainsi placé en fin de chapitre, ce nom apparaît comme une signature de ce qui précède, faisant de Jacques Brel la caution de la décision de garder l'enfant.

Cependant, cet énoncé relève aussi de la polyphonie empathique. En [270], l'effet polyphonique est transmis lexicalement et perceptuellement par le mot *cri*, qui de plus est mis en rapport de comparaison avec le mot *voie*, créant ainsi un jeu polysémique – voulu ou non par l'auteur – par l'homonymie *voie/voix*. La modalité empathique est quant à elle inscrite lexicalement dans le mot emprunté *prière*.

Dans les quatre énoncés ci-dessus, [269], [270], [271] et [272], la répétition de segments similaires crée un effet lancinant de litanie propre à l'empathie (qui serait peut-être à rapprocher des énoncés à connotation religieuse étudiés en 2.2.). L'agent énonciatif recourt aux mêmes procédés litaniques en [284] où réapparaît le segment *Mon Dieu ! Mon Dieu ! Mon Dieu ! Laissez-le-moi/Encore un peu, mon tout-petit !*, extrait d'une chanson d'Edith Piaf, et à nouveau de la page 67 (voir plus loin [282] à la page 80, avec le segment *prendre un enfant par la main* emprunté à une chanson d'Yves Duteil. Rappelons que cet ouvrage débutait par une prière en [261] orientant la réception vers une lecture empathique. Dans d'autres ouvrages, l'effet litanique peut être induit par la citation de textes appartenant à une même source, comme dans celui de Philippe Forest qui cite à plusieurs reprises des extraits de *Les aventures de Peter Pan*.

belles photos de Maëlle, Mélen et Loanne, toutes les trois, aux premières heures de notre rencontre dans le creux de nos mains.

Mais je comprends que la mort rende mal à l'aise, et que l'on préfère sourire devant les photos des premières grimaces de Mélen, de la deuxième bougie de Maëlle, plutôt que de laisser passer ses émotions devant le petit corps inerte de Loanne.

La chanson de Loanne

La chanson de Loanne, c'est *Savoir aimer*, chantée par Florent Pagny, écrite par Pascal Obispo et Lionel Florence.

Écouter cette chanson, même si ce n'est qu'en bruit de fond, cela nous assure de la présence de Loanne. C'est généralement le matin que nous la mettons, comme si nous lui disions bonjour. Les paroles de cette chanson correspondent à ce que nous avons vécu et ressenti durant ces mois d'incertitude. Bien évidemment, pour ses auteurs elle évoque avant tout l'amour. Mais pour nous, l'interprétation en est tout autre, et raconte notre histoire.

Cette chanson, je la connaissais depuis longtemps. En effet, Florent Pagny avait réalisé le clip en l'adaptant en langue des signes, initiative assez exceptionnelle, pour que des sourds puissent enfin s'intéresser au texte qui accompagne les images habituellement sans paroles. Je l'ai réentendue vers la fin de ma grossesse. Je l'avais écoutée avec beaucoup d'attention, elle avait pris une autre couleur au vu de notre situation et je m'étais alors dit que, si Loanne venait à mourir, nous passerions cette chanson pendant l'enterrement. C'est ce que nous avons effectivement fait.

À la maison, j'ai encadré le texte que j'ai mis au mur, afin que nous puissions, quand nous en ressentons le besoin, relire ces paroles pour nous les remémorer, ou

pour accompagner la musique quand on passe le CD.

Savoir sourire
 À une inconnue qui passe
 N'en garder aucune trace
 Sinon celle du plaisir
 Savoir aimer
 Sans rien attendre en retour
 Ni égard ni grand amour
 Pas même l'espoir d'être aimé

Savoir donner,
 Donner sans reprendre
 Ne rien faire qu'apprendre,
 Apprendre à aimer
 (...)

Savoir attendre
 Goûter à ce plein bonheur
 Qu'on vous donne comme par erreur
 Quand on ne l'attendait plus.
 Se voir y croire
 Pour tromper la peur du vide
 Ancrée comme autant de rides
 Qui ternissent les miroirs
 (...)

Savoir souffrir
 En silence sans murmure
 Ni défenses ni armures
 Souffrir à vouloir mourir
 (...)

Apprendre à rester
 Vouloir jusqu'au bout

98

99

Rester malgré tout
 Apprendre à aimer
 Et s'en aller... Et s'en aller... Et s'en aller...

Lionel Florence / Pascal Obispo
 Éditions Laurelen (1997)
 Mercury France
 un label Polygram 536588 2
 (LC 0305).

273. Trichard-Gautier, p 98-100, o-intertext-6

Ci-dessus, la chanson mentionnée dans l'énoncé [273] présente un niveau moyen de détachement : elle est introduite par un cotexte gauche mais n'a pas de cotexte droit puisqu'elle conclut un chapitre (sur les rituels). Bien qu'il s'agisse d'un long énoncé auctorial, l'agent énonciatif y a pourtant opéré certaines coupes, d'autant plus notables que la chanson est presque intégralement reproduite :

- suppression de la fin du refrain, marquée par des points de suspension (*Aimer sans attendre/Aimer à tout prendre,/Apprendre à sourire/Rien que pour le geste/Sans vouloir le reste/Et apprendre à Vivre/Et s'en aller*),
- suppression de la suite du couplet commençant par *Savoir souffrir* (*Et se relever/Comme on renaît de ses cendres/Avec tant d'amour à revendre/Qu'on tire un trait sur le passé*),
- et suppression du début du couplet qui suit (*Apprendre à rêver/À rêver pour deux/Rien qu'en fermant les yeux/Et savoir donner/Donner sans rature/Ni demi-mesure*).

Ces suppressions contribuent à adapter le texte phénoménologiquement à la situation de l'agent énonciatif qui a supprimé les parties évoquant l'avenir (*se relever, renaître de ses cendres, tirer un trait sur le passé*) et le rêve (*apprendre à rêver*).

La chanson est introduite avec une double mention de la source énonciative, en introduction (*La chanson de Loanne, c'est Savoir aimer, chantée par Florent Pagny, écrite par Pascal Obispo et Lionel Florence*) et en fin de citation, de façon plus administrative, dans le respect évident des droits d'auteur (*Lionel Florence / Pascal Obispo/Editions Laurelenn (1997)/Mercury France/un label Polygram 536588 2/ (LC 0305)*).

Cette citation auctoriale est introduite par le présentatif *c'est* (*c'est Savoir aimer*) et définie cataphoriquement comme *la chanson de Loanne*. L'attributif *de Loanne* multiplie l'effet polyphonique, la chanson appartenant non seulement à son auteur mais à d'autres sujets. La citation auctoriale est ensuite longuement commentée et resituée dans son contexte phénoménologique (*Les paroles de cette chanson correspondent à ce que nous avons vécu et ressenti durant ces mois d'incertitude*). Chaque nouveau commentaire préalable est annoncé par l'anaphore *cette chanson* (*Écouter cette chanson ; les paroles de cette chanson ; Cette chanson, je la connaissais*) puis par le segment *le texte* (*à la maison, j'ai accroché le texte*). Tous ces éléments donnent à la citation auctoriale son caractère polyphonique (attribution de la citation à plusieurs sujets, longueur de la citation) et sa dimension empathique (ajustements discursifs, commentaires subjectifs, attribution de la citation à l'enfant décédé). On peut d'ailleurs penser que la chanson populaire est le prototype de la polyphonie empathique : relevant davantage de la parole que du scriptural, elle s'emprunte facilement, circule librement (que l'on songe à l'expression semi figée *c'est ma/notre chanson*) et se caractérise souvent par les champs lexicaux de l'amour et du partage.

4.3.10. Polyphonie auctoriale empathique : Niveau faible de détachement (ouvrages témoignage)

Le corpus d'épitaphes ne comprend qu'un seul énoncé intertextuel qui soit totalement intégré :



274. Cimetière de Levens, 1978, 8 ans, c-99

Dans l'énoncé ci-dessus, la citation *DIEU VIT QU'IL LUI MANQUAIT UN ANGE* a été empruntée à Alexandre Dumas (*Catherine Howard*, acte II, scène 1). L'intégration dans le texte a nécessité un ajustement des temps grammaticaux (passé simple au lieu de l'imparfait). Cette citation auctoriale a été adaptée et modélisée sur le genre discursif de la prière. C'est la seule épitaphe intertextuelle qui soit totalement intégrée (pas de source énonciative, aucune marque de détachement).

C'est surtout dans les ouvrages témoignages que l'on trouve des énoncés autoriaux intégrés. Les agents énonciatifs emploient différents mécanismes d'introduction des citations autoriales. Elles peuvent être intégrées à leur propre dire par les outils traditionnels du discours rapporté :

275. Dimanche 12 février.//Longue semaine dans le silence. Dans la douleur mutique. Quel sens donner à l'agitation professionnelle ? Nous disons souvent avec ta maman, quand nous prenons notre petit-déjeuner : «Allons, il est temps de mettre notre nez de clown et d'aller vers les autres...» / [...] Je suis alors sans force et je me dis souvent comme le poète Maïakovski : *Et si je mettais le point d'une balle à ma propre fin ?* Je sais que tu n'aimerais pas me voir m'exprimer ainsi. Toi qui appréciais tant la vie, tu ne me pardonnerais pas de vouloir la quitter. (Couderc, p 23, o-intertext-135)

Ci-dessus, l'énoncé cité est mis en italique. La citation est non seulement introduite (par la proposition *je me dis souvent comme le poète Maïakovski*) mais aussi commentée par l'adverbe quantitatif *souvent* par lequel l'agent énonciatif montre que cette citation lui est familière. L'effet polyphonique est apporté par la mise en comparaison du sujet *je* avec le poète Maïakovski (*comme le poète Maïakovski*) et par les marques d'un discours adressé (marques pronominales de deuxième personne *tu*).

276. Deux à trois fois, Pauline sera visiblement blessée. À voix haute, de petites filles de son âge font remarquer :
- Dis, tu as vu le petit garçon, le bébé, il n'a pas de cheveux !
- Je pense à ces lignes de James Barrie : «Tous les enfants sont atteints la première fois qu'on leur fait subir une injustice. La seule chose qu'exige un enfant quand il vient se livrer à quelqu'un est la loyauté... Personne ne se remet de la première injustice. Sauf Peter. Lui la rencontre souvent, mais il l'oublie chaque fois.» (Forest, à propos de sa fille atteinte d'un cancer, p 91, o-intertext-48)

Contrairement aux citations figurant en tête de chapitre dans ce même ouvrage, l'extrait ci-dessus fournit le nom de l'auteur (mais non de l'œuvre). La citation n'est ni commentée ni justifiée. C'est au lecteur de faire l'inférence avec le passage précédent ou le passage suivant. La citation apparaît comme une voix off, une voix intérieure, ce qui contribue à l'effet polyphonique. La répétition du mot *injustice*, qui évoque une valeur négative à combattre, incite à l'empathie.

277. On voudrait tellement tout maîtriser. «Vos enfants ne sont pas vos enfants. Ils sont les fils et les filles de l'appel de la vie à elle-même. La vie passe à travers nous, mais elle ne vient pas de nous». Eh oui, le temps que mon corps intègre ma croyance est parfois long.
- Une fois la culpabilité dissipée, je me suis mise à écrire. (Martineau, p 98, o-intertext-3)

278. Tout est à entendre sur le mode de l'antiphrase : «Je sais que vous avez bien autre chose à faire,/Que de nous plaindre tous,/Et qu'un enfant qui meurt, désespoir de sa mère,/ne vous fait rien, à vous !» *Oui*, la loi est sue : «Il faut que l'herbe pousse et que les enfants meurent.» (Forest, p 215, citation de Hugo, *Contemplations*, o-intertext-62)
279. L'écriture a fait avancer le travail que la vie a commencé il y a vingt-deux ans. Clémence, dès aujourd'hui je peux te dire ce que la Belle ne déclare à la Bête qu'à la fin du conte : «J'aime avoir peur avec vous.» *Oui*, quelle que soit la couleur du jour, tremblante ou assurée, je peux te dire moi aussi : «J'aime avoir peur avec toi.» (Chaine, p 90, citation de *La belle et la bête*, par la mère à son enfant trisomique, reprise en quatrième de couverture, o-intertext-77)
280. Pour finir, une chanson surprise, chantée par les marraines de nos enfants, 18 ans, jumelles elles aussi, et accompagnées à la guitare par leur papa : *Il faudra leur dire* de Francis Cabrel. *Oui*, il faudra leur dire, un jour, à nos filles, combien elles ont été désirées, ce que leurs parents ont enduré, mais aussi combien des femmes admirables les ont aidés et combien il faut «un peu plus d'amour que d'ordinaire». Tout le monde pleure d'émotion. (Mennesson, au baptême, par le père, p 114, o-intertext-93)

Les quatre énoncés précédents présentent une modalité appréciative sur l'énoncé cité par la marque d'approbation *oui* qui est placée en début de phrase et suivie d'une reformulation. Notons que l'agent énonciatif n'a pas utilisé une modalité appréciative par un connecteur logique du type *en effet*, qui aurait souligné un jugement de l'énoncé et donné un impact argumentatif à la proposition assertée. En tant que marque de l'oralité, ce *oui* est aussi la marque d'un dialogue intérieur (le mot *oui* appartenant à une catégorie discursive que l'on pourrait qualifier de *mot-réponse*) où l'agent énonciatif semble discourir avec un autre énonciateur. Ce *oui* crée un effet polyphonique de dialogue, d'autant plus fort en [277] où le mot *oui* est intégré dans une locution interjective (*eh oui*).

La référence au thesaurus participe du premier mouvement de l'extimité décrit par Serge Tisseron (2001) : donner une référence partagée permet à l'agent énonciatif de favoriser l'identification de l'autre à soi. Ainsi, comme dans le cas des formules ou des dédicaces, l'agent énonciatif peut afficher sa douleur en respectant les conventions, hors de tout dolorisme et dans le respect de l'horizon d'attente occidental. C'est là toute la valeur argumentative de l'autobiogreffie, cette « écriture de soi littéralement calquée sur l'écriture des autres » (Lejeune 2005 : 175).

4.3.11. Des emprunts à des auteurs impliqués dans le deuil

Le nombre restreint de maîtres à penser (philosophes, religieux) et d'experts (psychanalystes, médecins, spécialistes de la reproduction) convoqués, comparativement à celui des chanteurs et poètes, conforte l'hypothèse d'une polyphonie empathique. En outre, sur les 104 citations mentionnant la source énonciative, 75 appartiennent à des auteurs ayant vécu un deuil d'enfant ou de fratrie dans leur jeune âge, ou bien une violente dépression. Plus précisément :

– soit l'auteur a été touché par un deuil d'enfant (qu'il s'agisse de son propre enfant ou d'un enfant de sa fratrie). Il y a alors redondance expérientielle.

– soit l'extrait cité traite du deuil. Il y a alors redondance thématique.

Un troisième cas, moins fréquent, est que le texte évoque la mort sans qu'il soit question de l'enfance (Lamartine, *Vers sur un album*).

Je n'en donnerai que quelques exemples parmi les plus notoires. James Matthew Barrie a inventé le personnage de Peter Pan en souvenir de son frère aîné, décédé à treize ans. À dix-neuf ans, Édith Piaf a perdu une petite fille âgée de deux ans. Encore adolescent, Antoine de Saint-Exupéry perd son frère cadet. Khalil Gibran illustre le poème *Vos enfants ne sont pas vos enfants* par une peinture de sa sœur décédée de la tuberculose à l'âge de quatorze ans³¹. La mort de sa fille, Léopoldine, a laissé Victor Hugo inconsolable. Charles de Gaulle a eu une fille trisomique décédée à vingt ans. Yves Duteil est très impliqué dans la cause des enfants malades ou défavorisés.

Enfin, les agents énonciatifs citent aussi parfois des auteurs endeuillés (Camille Laurens et Isabelle de Mézerac sont toutes deux citées). L'emprunt à des auteurs ordinaires montre que les agents énonciatifs cherchent davantage à démultiplier leur voix qu'à la légitimer.

En revanche, c'est lorsque l'auteur cité n'a pas connu de deuil (ou du moins que ce n'est pas notoire) que la citation prend une forme d'aphorisme argumentatif.

4.3.12. Des ajustements discursifs à fonction argumentative ou polyphonique ?

Dans son ouvrage *Les phrases sans texte*, Dominique Maingueneau remarque que « l'énoncé détaché est rarement identique à la séquence à laquelle il est censé correspondre dans le texte source » (Maingueneau 2012 : 19). Il note que ces altérations sont inévitables dès lors qu'il y a décontextualisation. Dans ce corpus, il est rare que les énoncés cités soient transformés, mais lorsqu'ils le sont, c'est plus souvent pour ajuster le texte à la situation de l'agent énonciatif que dans une visée argumentative. Ces modifications peuvent avoir lieu sur de courts extraits (aphorismes traditionnels en position d'épigraphe, c'est-à-dire en tête d'ouvrage ou de chapitre).

Il peut s'agir d'omissions, comme dans l'aphorisme auctorial ci-dessous :

281. « Dans chaque vie, dans chaque cœur,
un jour, résonne la douleur du monde. »
Claude Aveline
(Paquin, p 13, o-intertext-27)

La citation complète de ce romancier français est maintes fois reproduite dans les dictionnaires de citations sous cette forme :

« Dans chaque vie, dans chaque cœur, un jour – parfois la durée d'un instant – résonne la douleur du monde. Et l'homme est justifié. »

31 On peut voir ce tableau en ligne sur http://fr.wikipedia.org/wiki/Gibran_Khalil_Gibran (Consulté le 7 août 2014).

Si l'on compare les deux énoncés, on constate que l'agent énonciatif a opéré à certaines modifications : elle n'a pas cité le dernier segment qui apparaît toujours lorsque la citation figure sur un dictionnaire de citations³². Elle a surtout supprimé l'incise entre tirets, et avec elle la notion temporelle inadaptée du terme *instant* qui entre en conflit avec la temporalité d'éternité de ce corpus (voir 2.2.4. La modélisation des discours sur l'injonction religieuse et 4.2.4. Les aphorismes d'engagement mémoriel).

Cependant, en dépit de ces ajustements, l'agent énonciatif a placé la citation entre guillemets, marquant bien par là qu'il s'agit d'une parole autre. En outre, la source énonciative (*Claude Aveline*) est présente. Les ajustements effectués ne relèvent donc pas d'une appropriation du texte (plagiat) mais d'un ajustement discursif : l'agent énonciatif adapte le texte source à son propre texte, en raison d'une cohésion textuelle mais surtout d'une cohérence phénoménologique.

Il en est de même dans *Un enfant pour l'éternité* d'Isabelle de Mézerac qui a opéré à l'extraction de certains alexandrins d'une chanson de Jacques Brel. Voici les alexandrins qui ont été sélectionnés :

Quand on n'a que l'amour
 A s'offrir en partage
 Au jour du grand voyage
 Qu'est notre grand amour
 Quand on n'a que l'amour
 Pour vivre nos promesses
 Sans nulle autre richesse
 Que d'y croire toujours
 Quand on n'a que l'amour
 Pour unique raison
 Pour unique chanson
 Et unique secours
 Quand on n'a que l'amour
 A offrir en prière
 Pour les maux de la Terre
 En simple troubadour
 Quand on n'a que l'amour
 A offrir à ceux-là
 Dont l'unique combat
 Est de chercher le jour
 Quand on n'a que l'amour
 Pour tracer un chemin
 Et forcer le destin
 A chaque carrefour
 Quand on n'a que l'amour
 Pour parler au canon
 Et rien qu'une chanson
 Pour convaincre un tambour

32 Pour exemples, cette citation figure notamment sur ces deux dictionnaires de citations en ligne : <http://www.dico-citations.com/citations/citation-1348.php#hLKTCxIUMHtge1wW.99>
http://www.lescitations.net/citations/mots_cles/jour/11/355.html (consultés le 7 août 2014).

Alors, sans avoir rien
 Que la force d'aimer
 Nous aurons dans nos mains
 Amis, le monde entier

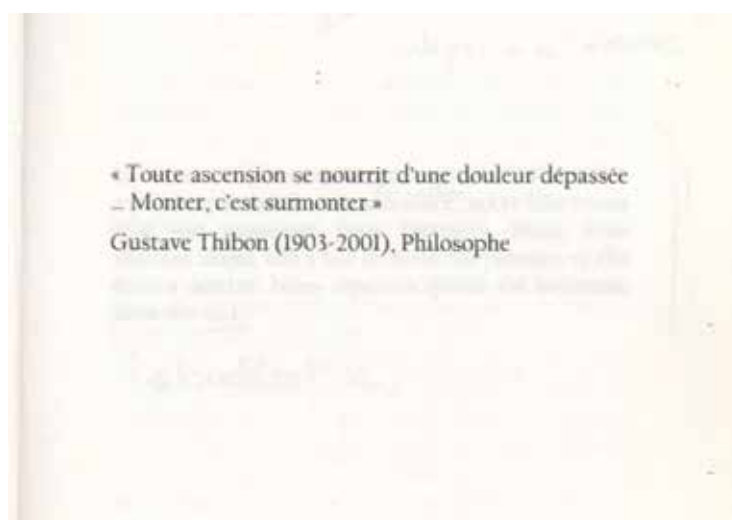
Et voici ceux qui n'ont pas été sélectionnés :

Quand on n'a que l'amour
 Mon amour, toi et moi,
 Pour qu'éclate de joie
 Chaque heure et chaque jour
 Quand on n'a que l'amour
 Pour meubler de merveilles
 Et couvrir de soleil
 La laideur des faubourgs
 Quand on n'a que l'amour
 Pour habiller le matin
 Pauvres et malandrins
 De manteaux de velours

On constate que les énoncés non sélectionnés ont probablement été ignorés car certaines références (les faubourgs, les pauvres) ne sont pas adaptées à la situation d'énonciation.

282. Notre Emmanuel a vécu toute sa vie : petite vie que nous avons respecté dans sa totalité, que nous avons acceptée dans sa fragilité ! [...] Il nous restait à surmonter notre terrible chagrin pour pouvoir repartir dans la vie qui nous attendait déjà. // « Prendre un enfant par la main, / Pour l'amener vers demain, / Pour lui donner la confiance, / Prendre un enfant pour un roi. » (Mézerac, p 67, chanson de Y. Duteil reprise par extraits pp 67-80, o-intertext-19)

En [282], l'agent énonciatif a supprimé la séquence *en son pas* qui dans le texte original vient après *confiance* : on peut supposer que cette omission s'explique par son caractère inapproprié à la situation d'un nourrisson mort avant de faire ses premiers pas.



283. «Toute ascension se nourrit d'une douleur dépassée... Monter, c'est surmonter» / Gustave Thibon (1903-2001), Philosophe (Brunetaud, p 9, ouverture de livre, o-intertext-4)

En [283], l'intention aphoristique est plus nette : présence de guillemets, présence de la source énonciative détaillée (avec qualification de l'auteur et dates) qui cautionne le dire. Notons que l'auteur cité (Gustave Thibon) n'est pas connu pour avoir vécu un deuil d'enfant. Cependant un changement presque imperceptible (outre la suppression de la mise en italique de *surmonter*) opéré par l'agent énonciatif témoigne d'un ajustement : l'ajout de points de suspension entre les deux phrases qui se présentent ainsi dans l'œuvre originale : « Toute ascension se nourrit d'une douleur dépassée. Monter, c'est *surmonter*. » (Gustave Thibon, 1942, *L'échelle de Jacob*). Ponctuation expressive, les points de suspension marquent traditionnellement une suspension dans la pensée. Cette marque de l'implicité laisse entendre que la pensée n'est pas achevée, que s'y insère autre chose, un discours tu ou suggéré par le cotexte de gauche. Il ne s'agit donc pas d'un aphorisme traditionnel.

284. Un peu plus de six mois et demi de vie commune, c'était trop court. Le sentiment obscur de ne pas avoir assez profité de lui m'envahit, accaparée que j'étais par le chagrin de son prochain départ ; je voulais encore, mieux encore, lui parler, le caresser, prendre du bon temps ensemble avant qu'il ne soit trop tard !

« Mon Dieu ! Mon Dieu ! Mon Dieu ! Laissez-le-moi/Encore un peu, mon tout-petit !/ Un jour, deux jours, huit jours.../Laissez-le-moi/Encore un peu, à moi.../Le temps de s'adorer, de se le dire,/Le temps de se fabriquer des souvenirs./Mon Dieu ! Oh oui... mon Dieu !/Laissez-le-moi/Remplir un peu ma vie...»//

Dans le texte original : « mon amoureux ».

(Mézerac, p 56, texte de Piaf, reprises d'extraits p 56, o-intertext-16)

L'énoncé ci-dessus est le plus frappant en terme d'ajustement. L'agent énonciatif opère une appropriation du texte en remplaçant *mon amoureux* par *mon tout-petit*. L'intertextualité n'est pas un réservoir inépuisable et la mère endeuillée n'a probablement pas trouvé de texte s'accordant exactement à sa situation. Cette substitution marque un ajustement du texte à la situation d'énonciation et souligne la volonté d'emprunt en dépit de l'inappropriation du texte.

Il serait difficile d'analyser les raisons de ces omissions sans risquer une interprétation hasardeuse. On peut néanmoins penser que ces ajustements n'auraient pas de visée argumentative. Il s'agirait d'ajustements phénoménologiques opérés par l'agent énonciatif afin d'ajuster la citation à sa propre expérience et à sa situation phénoménologique.

4.3.13. Les marques de la polyphonie auctoriale empathique

L'empathie polyphonique se définit par certaines marques *in absentia*, des marques qui ne sont pas là où on les attendrait. Ce sont celles du discours rapporté. Nous avons vu précédemment que les formes du discours rapporté traditionnel, direct ou indirect, de type [Verbe introducteur + deux points + guillemets encadrant le discours cité] ou [Verbe introducteur + subordonnée en QUE introduisant le discours cité] sont rares dans ce corpus et n'apparaissent principalement que dans deux ouvrages, *L'un sans l'autre. Témoignages et réflexions autour du deuil périnatal d'un jumeau* de Nathalie Z. (notamment en [254], [255], [256] et à plusieurs autres reprises pages 95-148) et occasionnellement *L'enfant éternel* de Philippe Forest (pages 203-204 où il cite Victor Hugo, et pages 208-209 où il cite Mallarmé). Elles sont absentes des autres ouvrages étudiés. De même, les énoncés aucto-

riaux sont rarement introduits par une périphrase (du type *comme l'écrit X*) et rarement précédés des deux points de ponctuation. Les guillemets sont la seule marque de discours rapporté que portent les énoncés intertextuels. Les agents énonciatifs recourent davantage à des effets visuels de type retour de ligne, changement de typographie, isolement (en page de garde ou d'ouverture de chapitre).

Par ailleurs, les citations auctoriales sont assez peu commentées (52 citations auctoriales sur 136, dont 40 avec évaluation subjective).

En conclusion, la polyphonie auctoriale empathique se définit par les marques suivantes :

- marques de narration et non d'aphorisation (énoncés longs, marques du récit)
- juxtaposition des discours auctoriaux démarqués visuellement par isolement ou des interlignes, la typographie (parallèlement à une absence de verbe *dicendi* de discours rapporté, absence de marques de « cohésion transphrastique » (Halliday et Hasan 1976) telles que connecteurs logiques, anaphore ou cataphore, etc.)
- absences de marques du discours rapporté mais présence de marques du discours autre (guillemets, italique, mention de la source énonciative)
- attribution du discours cité à d'autres sujets que l'auteur (dédicace, attribution à l'enfant décédé comme en [273], *la chanson de Loanne*)
- marques linguistiques de l'émotion (marques de subjectivité, adjectifs axiologiques subjectifs, modalité exclamative, etc.)
- lexique de l'empathie dans le discours citant et/ou dans le discours cité (*partage, amour, offrir*, etc.)
- marques d'évaluation (mots axiologiques et affectifs, adverbes de modalité, etc.)
- ponctuation : points de suspension
- discours adressé (présence des pronoms de deuxième personne *tu, vous*)
- pronoms personnels pluriel de première et deuxième personne (nous, vous), à l'exclusion du pronom troisième personne
- marques de la litanie (répétition anaphorique d'un même segment emprunté, répétition de segments appartenant à un même ouvrage)
- marques du genre discursif de la prière (lexique de la prière, apostrophe, impératif d'injonction).

Formellement, la volonté polyphonique n'est pas fonction du niveau de détachement. Les chansons de Jacques Brel, Édith Piaf et Yves Duteil (niveau moyen de détachement) sont positionnées comme une narration secondaire que le lecteur suit parallèlement avec celle de l'agent énonciatif. On en retrouve un autre exemple dans le livre de Philippe Forest, qui emprunte des passages de *Les Aventures de Peter Pan* (niveau élevé de détachement). Cette volonté polyphonique dépend donc d'un autre critère, l'absence d'aphorisation. Sans aphorisation, l'énoncé apparaît comme une narration secondaire qui relève de la polyphonie empathique, d'autant plus s'il comprend des marques expressives.

Les agents énonciatifs ont probablement sélectionné ces textes auctoriaux chez des auteurs impliqués dans le deuil d'enfant dans un premier mouvement d'identification avec ces objets discursifs et leurs représentations (*l'Einfühlung* de Robert Vischer³³), cela dans le but d'un

33 Gérard Jorland et Bérangère Thirioux précisent que « selon *l'Einfühlung*, c'est le sujet qui prête ses sentiments à l'objet, qui se met au service de l'objet pour qu'à travers lui ce dernier exprime son être le plus profond » (Jorland et Thirioux, 2008 : 275).

second moment empathique où c'est l'objet qui déclenche l'empathie (*l'Anföhlung*). Double mouvement que l'on peut comparer avec celui de l'extimité mais rendu plus complexe par un troisième pôle empathique, l'auteur dont les textes ont été empruntés. Par cette représentation de la douleur, l'agent énonciatif détourne la lecture de ce qui serait sa propre plainte. Par la polyphonie empathique, la plainte prend un caractère universel. C'est donc aussi une façon de s'inscrire dans l'horizon d'attente occidental. Si la plainte n'est plus un cri individuel, elle perd son caractère tabou. L'intertexte auctorial rend alors possible le double mouvement de l'extimité.

CONCLUSION 4.3 DE L'HORIZON D'ATTENTE À LA POLYPHONIE EMPATHIQUE

On peut donc conclure que l'énoncé rapporté auctorial s'associe soit à une polyphonie empathique, soit à une séquence argumentative.

Dans le second cas, les marques de l'argumentation sont celles du discours rapporté (présence de verbes introductifs, de subordinées paraphrastiques de type *comme l'écrit X*, de la marque de ponctuation « : ») auxquelles s'ajoutent les marques de représentation de discours autre (commentaires métadiscursifs plus ou moins évaluatifs). Lorsque la citation auctoriale est argumentative, le discours autre est l'objet du dire.

A contrario, dans le premier cas, majoritaire dans ce corpus, les marques de l'énoncé rapporté auctorial sont l'absence des marques de discours rapporté (absence de verbes introducteurs et des deux points de ponctuation), de reformulation et d'évaluation. Le discours autre n'est ni l'objet d'un dire particulier de l'énonciateur, ni la source d'un dire : on ne peut alors le considérer comme un discours représenté (au sens de Jacqueline Authier-Revuz), ni comme un discours argumentatif relevant d'une surénonciation ou d'une sousénonciation (Rabatel 2004³⁴). Comme superposé avec le discours de l'énonciateur, il est uniquement importé, sans modalisation autre que des guillemets. Les modifications opérées sont « invisibles », sauf à avoir le texte source sous les yeux (omissions, changement de ponctuation, substitutions lexicales). Autrement dit, les seules marques de représentation d'un discours autre sont graphiques (et éventuellement les guillemets).

Dans certains cas, ces deux catégories se chevauchent (énoncés intertextuels relevant à la fois de l'argumentation et de la polyphonie empathique).

34 « La surénonciation se marque dans le DR à travers les choix du locuteur citant de ce qu'il veut rapporter, du moment, des segmentations et des éventuelles transpositions (qui sont loin d'être toutes contraintes), du choix des *verba dicendi*. Bien d'autres marques entrent en ligne de compte : temps, modalités et modalisations, structures dialogiques - présupposition, négation, reformulation, confirmation, rectification, opposition, renchérissement, discours écho, ironie, discours rapportés, concession, phrase clivée (topicalisation, focalisation), interrogation, question rhétorique, etc. - effets énonciatifs des mises en scène d'acteurs de l'énoncé, du montage et des recontextualisations des citations. » (Rabatel 2004 : 12)

CONCLUSION CHAPITRE 4

POUR UNE ÉNERGIE ARGUMENTATIVE ET EMPATHIQUE DES DISCOURS D'EMPRUNT

J'avais identifié dans la première partie des cas de mimétisme langagier (discours médical, discours juridique, discours religieux). La reproduction de ces discours semble avoir pour fonction principale une resignification thérapeutique.

En deuxième section, l'analyse des énoncés doxiques en relation avec l'injonction reproductive et religieuse a montré que certains mots usuels ne pouvaient pas s'appliquer à toutes les situations et à tous les locuteurs. Elle a révélé la présence de mots-porteurs de qualités morales et l'impuissance référentielle d'un terme tel que *parent* dans un environnement où la parenté connaît une forte expansion référentielle.

Dans cette troisième section, j'ai mis en lumière que le mouvement vers un discours autre pourrait relever d'une forme d'empathie. Gérard Jorland et Bérangère Thirioux rappellent que selon Robert Vischer, l'empathie relève de l'imitation (Jorland et Thirioux 2008 : 277). L'empathie serait un mimétisme biologique, comparable aux métamorphoses du caméléon selon son environnement. L'animal mimétique reste lui-même tout en simulant d'autres formes. La stéréotypie verbale permet de se fondre dans un horizon langagier sans heurter les attentes des êtres parlants. Mais l'empathie n'est pas que imitation : elle suscite chez le sujet un mouvement d'identification qui le transforme. Robert Vischer donne l'exemple de la contemplation d'une forme dont les grandes dimensions peuvent générer chez l'observateur un sentiment de grandeur intellectuelle (Vischer 1927 : 21). La polyphonie empathique permet ainsi d'agir sur le propre ressenti de sa douleur (par le recours à l'intertexte auctorial) et d'amener l'autre à percevoir dans l'objet (l'épithaphe, l'ouvrage) une douleur universelle.

Dans les discours que nous venons d'étudier, le mimétisme langagier prend la forme d'une modélisation (stéréotypes religieux par exemple) ou d'une réduplication (intertexte auctorial). Les fonctions de ce mimétisme sont la resignification thérapeutique, l'argumentation par le biais d'une énonciation sans interlocution, la polyphonie empathique. Ainsi, ce qui aurait pu apparaître à la première lecture comme une simple soumission à des tabous et à des injonctions sociales se rapporte à des stratégies discursives permettant d'agir sur la souffrance, de la dire et de la partager.

CONCLUSION PARTIE 2

LES VERTUS ANTALGIQUES DU MIMÉTISME LANGAGIER ET DE LA REFORMULATION

L'analyse de ce corpus sur le deuil, la maladie ou l'absence d'enfant se caractérise notamment par une faible présence de marques linguistiques expressives. La douleur est dite par des expressions stéréotypées exemptes de marques d'émotion, telles les formules de deuil et les aphorismes d'engagement mémoriel (4.2. La stéréotypie funéraire). Ces mots masque-douleur, ces énoncés doxiques, sont à considérer dans une culture occidentale où la propension au dolorisme est réfrénée par un horizon d'attente modelé par des injonctions religieuses et sociales (4.1. Dolorisme, douleur et émotion). Dans ce contexte, il s'agit de dire sans heurter. La reproductibilité des discours s'associe à une prédictibilité réceptive. Loin des tragédies antiques aux effets cathartiques, les grandes douleurs semblent muettes...

Mais en fait, l'analyse du corpus révèle un tableau plus subtil et complexe. Les vécus douloureux s'affichent au contraire avec une infinité d'expressions différentes, au gré de multiples procédés linguistiques.

En particulier, le mimétisme langagier prend des formes diverses, allant du stéréotype langagier (aphorismes, formules, énoncés dédicace, etc.) à la duplication de discours (textes juridiques cités, prières religieuses, intertexte auctorial) et à la modélisation du discours sur un genre discursif (discours religieux). Ces formes mimétiques ne permettent pas uniquement de contourner des interdits du discours. Elles ont une fonction antalgique. Ainsi, la reproduction de discours autre peut porter l'expression d'une communion discursive, d'une volonté de polyphonie empathique permettant aux parents endeuillés de donner à leur deuil un caractère universel. L'imitation ne serait pas que soumission à la doxa ou à des valeurs culturelles. Nous verrons dans la section suivante que la modélisation des discours sur des formes de discours préexistantes, comme le discours épistolaire, le discours poétique ou la prosopopée sont autant d'autres façons de faire son deuil.

Les limites que pourraient imposer la doxa sont franchies par les agents énonciatifs qui manifestent une activité métalinguistique intense, allant du simple soulignement de termes posant problème, comme ceux sur la parenté, à la remise en question des discours autres, en particulier des discours consolateurs de l'entourage. Cette folk linguistique amène les parents à une position d'expert et à une resignification thérapeutique (cf. 1.1. L'agent énonciatif face au discours médical).

Qu'il s'agisse de mimétisme formel ou de contestation par des modalisations autonomiques ou par des reformulations métalinguistiques, les agents énonciatifs déploient ainsi de multiples moyens langagiers leur permettant de dire et de partager leur douleur.

TROISIÈME PARTIE

Les stratégies de contournement des interdits

Les réponses des parents en souffrance face au drame qui les touche sont diversifiées. Nous avons vu dans les deux premières parties que les discours sur la souffrance s'élaboraient dans des environnements idéologiques et doxiques. Les discours étudiés montraient l'interrogation des énonciateurs sur de nombreux points. Le discours médical est remis en question, tout comme celui de l'entourage, et amène à une resignification thérapeutique. Des éléments du lexique comme *mère*, *maman* ou *parent* sont interrogés. Le discours des parents peut être modélisé sur d'autres discours, comme le discours religieux. Les agents énonciatifs peuvent aussi emprunter des énoncés complets, allant du stéréotype banalisé par l'usage jusqu'à la citation auctoriale.

Ces mêmes environnements amènent les agents énonciatifs à différentes stratégies discursives que nous allons étudier à présent. Certaines formes langagières peuvent aider les parents à faire leur deuil. Il s'agit de formes grammaticales (par exemple les temps du présent ou du futur, ou la modalité impérative) et de formes discursives conventionnelles (souhaits, discours épistolaire, prosopopée).

D'une part, les agents énonciatifs construisent leurs discours à partir de structures préformées de langage (Gülich et Krafft 1997 : 243) correspondant à des modalités d'échange interactionnel. Celles-ci leur permettent de dialoguer avec leur enfant *in utero* ou décédé. Il s'agit des formes de discours adressé telles que le souhait (d'anniversaire, de fête), le discours épistolaire, ou encore le discours prosopopique. Ces pratiques discursives permettent de maintenir à l'enfant mort son statut d'interlocuteur. L'usage de certains temps verbaux comme le présent et le futur, la présence dans les ouvrages-témoignages de lettres adressées à l'enfant décédé ou d'injonctions de ce dernier à ses parents auraient pu amener à la conclusion d'un déni¹ de la mort. Nous verrons qu'il n'en est rien.

D'autre part, les parents recourent à la poétique et à la métaphore pour agir sur le réel, pour le transfigurer, pour opérer une métamorphose discursive de leurs émotions et de leur enfant. Des formes discursives permettraient ainsi d'agir sur les représentations des allocutaires (lecteurs, visiteurs de cimetière, etc.) ainsi que sur les propres représentations des agents énonciatifs. L'exemple le plus frappant est la métaphore de l'ange qui par sa profanisation permet de passer de l'ordre métaphorique à un ordre de réalité, l'enfant décédé se muant discursivement en ange.

Loin d'être révélatrices d'un déni, ces stratégies linguistiques qui permettent de maintenir un lien discursif avec l'absent et au-delà, de manifester son attention dans l'esprit d'une éthique du care, sont des pratiques de deuil.

1 J'emploie le mot *déni* dans son sens usuel de refus (déni de la réalité), et le mot *dénégation* lorsqu'il y a contestation, lorsque le discours présente des marques linguistiques de négation (*ne...pas*).

CHAPITRE 5

LA (DÉ)NÉGATION DISCURSIVE DE LA SOUFFRANCE ET DE LA MORT

Les discours des professionnels du deuil périnatal évoquent souvent un caractère « indicible » de la mort, idée partagée qui appartient aux prédiscours occidentaux :

Leurs paroles recueillies au cours d'interviews ou lors d'entretiens d'accompagnement, parfois dites longtemps après le décès, parfois pudiquement montrées dans le silence, ont sensibilisé les professionnels à l'attente que peuvent avoir ces parents lors de la mort, forcément prématurée de leur bébé.

Ils témoignent d'une souffrance indicible, inexprimable, inqualifiable (il n'y a d'ailleurs pas de substantif pour qualifier l'état de celui qui a perdu un enfant). Ils expriment une sidération, comme si le temps s'arrêtait ou comme si l'événement pouvait être annulé, dans un incessant retour en arrière. (auteure puéricultrice anonyme dans Clerget 2004 : 82)

Les stéréotypes et les discours communs en Occident portent l'idée de l'indicible de la douleur liée au deuil. Loin de trouver les marques sur le plan linguistique de cet indicible, l'analyse du corpus met au contraire en évidence de multiples formes d'expression de cette douleur, même si ces discours sont souvent émaillés de marques de dénégation.

Les conclusions présentées dans cette section s'appuient sur l'analyse de la deixis du corpus. La notion de *deixis* englobe toutes les coordonnées spatio-temporelles renseignées par l'énoncé (ou par d'autres moyens dits paraverbaux comme les gestes qui caractérisent la deixis mimique mais dont bien sûr il ne saurait bien sûr être question dans ce corpus scriptural). En 1947, le logicien allemand Hans Reichenbach découvre le premier que certains référents ne peuvent être identifiés qu'en relation à la situation d'énonciation : le terme qu'il emploie pour désigner ce phénomène, *token-reflexives*, reste attaché à une conception sui-référentielle du déictique, c'est-à-dire référant à lui-même, et donc à l'énonciateur de l'expression déictique. Cette conception exclusive a été critiquée par Georges Kleiber qui donne notamment l'exemple d'une affiche de restaurant, *Ici on fait crédit*, où « l'identification du lieu visé par *ici* ne présuppose en aucune façon une relation préalable avec un *je* » (Kleiber 1986 : 12). Georges Kleiber (1983, 1986), Marcel Vuillaume (1986) et Oswald Ducrot (1995) préciseront la notion, qui dans une conception concurrente porte l'appellatif d'*indexicalité*. La deixis verbale, et plus particulièrement discursive, concerne tous les éléments faisant référence à la situation d'énonciation, en particulier les démonstratifs, les pronoms personnels, les articles, les adverbes de lieu et de temps. Dans son acception la plus étroite, et fidèlement à son étymologie, le terme *déictique* désigne les indicateurs spatiaux permettant de *montrer* un référent présent ou absent du cotexte ou

du contexte d'énonciation. Selon la terminologie de Roman Jakobson, on les appelle aussi *embrayeurs*, terme que l'on doit au linguiste danois Otto Jespersen.

L'étude de la deixis fait apparaître des marques récurrentes de discours adressé correspondant à des souhaits, des écrits épistoliers ou des discours prosopopiques. Leur analyse me conduit à modifier mon hypothèse première et à envisager ces pratiques discursives comme des pratiques de deuil.

5.1. LA (DÉ)NÉGATION ET LES DÉPLACEMENTS TEMPORELS

L'emploi persistant des temps grammaticaux du présent, ces discours adressés à l'enfant à naître ou à l'enfant décédé, ou cette façon de faire parler l'enfant comme s'il était vivant, pourraient laisser supposer que les énonciateurs sont dans le déni de la mort de leur enfant, de sa maladie, et même de sa non-existence dans le cas d'un enfant *in utero*. Cependant une analyse approfondie révèle que loin de se masquer la réalité, les parents recourent à ces formes langagières (présent et futur grammatical, euphémismes de la mort, souhaits d'anniversaire, discours épistolaire, etc.) de façon consciente. La réalité de la mort transparait au travers d'injonctions de protection ou de références directes aux conditions de la mort de l'enfant.

Je me suis centrée sur l'analyse des temps verbaux, des adverbes et des locutions adverbiales temporels, des présentatifs temporels du type [*il y a + durée*], des *tickers* (éléments grapho-discursifs propres aux blogs et aux forums de discussion), ainsi que sur les rapports entre la deixis verbale et la négation.

Les nombreux emplois du présent m'avaient laissée penser que les parents étaient dans le déni. L'étude des marques de la temporalité verbale a détrompé mon attente et montre au contraire une construction temporelle assez sophistiquée et dont les parents sont conscients. Par ailleurs, j'ai recherché les marques de dénégation, m'attendant à en trouver de nombreuses occurrences qui signifieraient le déni, mais ce ne fut pas le cas. Les marques de dénégation s'associent au contraire à un constat de la mort et plutôt que de la nier, elle l'emphatise. Les énoncés expriment un paradoxe temporel, entre présent et passé, présent et futur, mais ce paradoxe est résolu par certains moyens langagiers comme la négation, la concession, la modalité épistémique ou l'emphase.

5.1.1. La mort et ses euphémismes

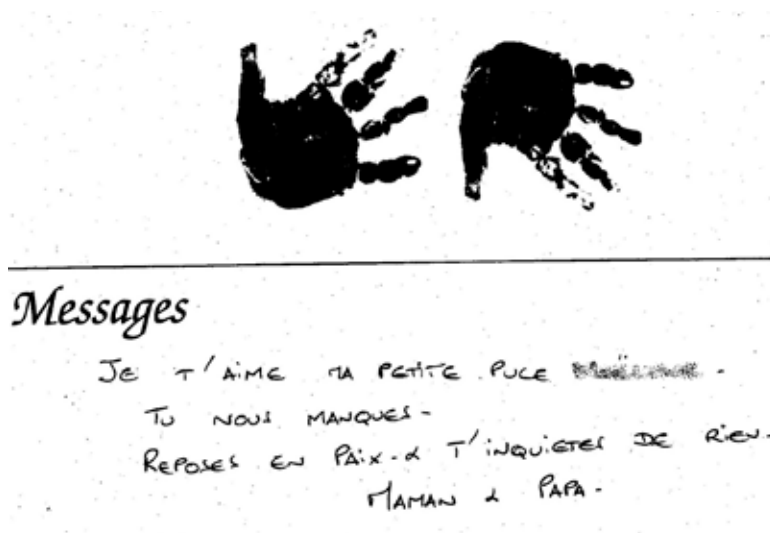
L'emploi du temps du présent ou du futur, le recours au lexique du vivant ou à certains euphémismes créent un paradoxe temporel (entre la situation d'énonciation et la situation envisagée dans le procès de l'énoncé) qui peut se formuler ainsi : au moment où X parle à / de Y, Y est mort. Le procès envisagé par l'énonciateur X n'est donc pas actualisable. Pour autant, l'énonciateur ne recourt que rarement aux modalisations de l'irréel (conditionnel ou futur hypothétique). Ce paradoxe laisse supposer un déni de la mort.

« La mort, étant inconnaissable, reste par là-même impensable et indicible », rapporte Martine Courtois dans son ouvrage, *Les mots de la mort* (Courtois 1991 : 13). Cette idée relève de la doctrine du rationalisme critique inspirée par Emmanuel Kant à laquelle se rallient des penseurs comme Gaston Bachelard et Ludwig Wittgenstein. Le rationalisme critique renie le dogmatisme et la métaphysique au profit d'une connaissance objective tirée de l'expérience sensible.

Le plus effroyable de tous les mots, la mort, n'est rien pour nous, puisque tant que nous vivons, la mort n'existe pas. Et lorsque la mort est là, alors nous ne sommes plus. La mort n'existe donc ni pour les vivants, ni pour les morts, puisque pour les uns elle n'est pas, et que les autres ne sont plus. (Épicure, cité par Courtois 1991 : 13)

C'est le même constat chez les psychanalystes : il n'y a pas de mots pour dire la mort. Françoise Dolto avait expliqué lors d'une conférence en 1985 qu'il était impossible d'imaginer sa propre mort : « c'est très important la mort, et ce qu'il y a de plus curieux, c'est que pour l'inconscient, il n'y en a pas » (Dolto 2003 : 11). Il nous est impossible par exemple de rêver notre propre mort ; nos rêves sont « pleins de la mort des autres », pas de la nôtre (*ibid.* : 44).

Le lexique de la mort est émaillé d'euphémismes, dont la présence s'explique peut-être par les défaillances du lexique, qui elles-mêmes trahissent peut-être un déni. Le recours à des euphémismes est effectivement en partie imposé par le manque de possibilités synonymiques offertes par le lexique. Nous avons déjà vu que le lexique n'offrait pas la possibilité de se dire parent d'un enfant mort (chapitre 3 Le lexique de la parenté, un lexique commenté et modalisé). Le paradigme euphémistique du verbe *mourir* (dans sa forme active comme dans sa forme aspectuée *être mort*) comprend de nombreux éléments tels que *envoler*, *partir*, *quitter*, *disparaître*, *s'éteindre* ainsi que des locutions lexicalisées comme *dormir de son dernier sommeil*². L'étude étymologique révèle que même les mots *trépasser* et *décéder* (du latin *decedere* « s'en aller ») sont des euphémismes puisqu'ils présentent la mort comme un passage ou un départ. Par ailleurs, le verbe *enterrer* n'est jamais présent. On ne trouve qu'une seule occurrence dans ce corpus de son homologue synonymique, le verbe *gésir*, assez usuel sur les tombes d'adultes. Dans ce corpus, c'est le verbe *reposer* qui permet d'exprimer cette idée. La mort est un *départ*, un *sommeil*, une *disparition*, un *repos*. Notons aussi que le verbe *mourir* tout comme ses équivalents euphémistiques (à l'exception de *quitter*) se conjuguent dans leur forme aspectuée au passé avec l'auxiliaire *être* : le fait de mourir est considéré comme un état et non une action. Autrement dit, la mort est considérée du point de vue des vivants, et non de celui des morts.



285. Livre de mémoire, 2010, p 23, m-temp-22

Nous avons déjà rencontré à plusieurs reprises la formule rituelle *Repose en paix*. Cette formule n'apparaît pas que sur les épitaphes des tombes, mais aussi dans les ouvrages-témoignages, les livrets des associations, les forums de discussion et comme ci-dessus dans le livre

² Ces lexies sont présentées et commentées dans l'ouvrage de Martine Courtois, *Les mots de la mort*.

de mémoire. Inscrit en position détachée par un retour de ligne, l'énoncé injonctif *Reposes en paix* en [285] qui dans le contexte funéraire marque la temporalité d'une mort-éternité, s'associe ici au présent de l'énonciation par la suite de l'énoncé, & *T'INQUIETES DE RIEN*, énoncé usuel du quotidien d'autant plus dans sa forme oralisée avec ellipse du marqueur de négation *ne*. Par ce type d'énoncé, l'énonciateur simule un échange conversationnel et semble considérer le destinataire comme présent dans cet échange.

286. Qu'il est pourtant si rassurant de savoir où elle se trouve, où repose ce petit être que nous avons vu si peu de temps. (Trichard-Gautier, p 93, o-temp-78)

En dépit d'une position postposée du sujet grammatical qui maintient une forme de passivation présente dans le figement *Ici repose*, le verbe *reposer* reprend en [286] une place défigurée de constituant phrastique avec un sujet grammatical déterminé par un démonstratif anaphorique (*ce petit être*) dans une proposition subordonnée introduite par un circonstanciel (*où*). Ces éléments situent le mot euphémistique *reposer* dans la temporalité d'un présent déictique (lié à la situation d'énonciation), ce qui crée un paradoxe temporel. Il est vrai que là encore, le lexique offre peu de possibilités synonymiques : seul le verbe *gésir* pourrait se substituer à *reposer* dans ce contexte linguistique.

287. Déjà un an que tu t'es envolée...
 Nous t'aimons à tout jamais...
 D'un amour infini...
 Ton papa et ta maman (Livre de mémoire, 2011, m-44)

En [287], le sémantisme du verbe *s'envoler* euphémise l'idée de la mort en la présentant comme un événement inaccompli et non irrévocable. La mort semble donc n'être qu'une question de point de vue : le verbe *s'envoler* suppose un départ pour un ailleurs, une disparition au regard de l'observateur. Un oiseau qui s'envole disparaît au regard de l'observateur terrien. Mais à cette temporalité inaccomplie répond la temporalité de la mort-éternité induite par la locution adverbiale *à tout jamais* présente dans l'engagement d'amour éternel *nous t'aimons à tout jamais*.

288. **Juillet 2006** / Nous annonçons à Barnabé, 5 ans et Timothé, 2 ans qu'ils allaient avoir un petit frère. Mois après mois, ils regardaient avec étonnement mon ventre s'arrondir et préparaient chacun à leur façon sa venue. Timothé en passant dans un grand lit pour laisser au bébé son lit à barreaux, Barnabé en lui préparant une caisse de jouets... / **Février 2007** / Mes fils partent en vacances. Et pendant ce temps, notre vie s'effondre. Une IRM (image à résonance magnétique) nous confirme que notre bébé souffre d'une grave mal-formation cérébrale. / Et nous découvrons ces trois lettres, IMG. / **27 février 2007** / Nous accueillons avec beaucoup d'amour Augustin, notre troisième garçon, qui dormait déjà du sommeil des anges. Une souffrance indicible. Un sentiment de vide absolu. (Association Petite Émilie, Lettre 22, juillet 2011, p 2, a-temp-15)

L'annonce de la mort se fait en [288] sous la forme d'une périphrase articulée autour du verbe euphémistique *dormait*, là où le stéréotype lexical habituel serait *mort-né* ou *né sans vie*.

5.1.2. Le paradigme lexical de la vie

Les références à un temps révolu peuvent être parfois contrastées par la présence du mot *vie* et de tout son paradigme dérivationnel (*vivant, vivre, etc.*) :

289. Le 16 juin 1976, il avait 18 ans.

Il y a 33 ans que mon bel amour, mon Patrick, quittait ce monde après un accident de voiture, brûlé sur la moitié du corps ; conscient jusqu'au bout et finalement après deux mois et demi de souffrance, cueilli par le Christ, c'est ce que Marthe R... me confirmait le jour où j'ai eu l'immense privilège de me rendre à son chevet en 1976, 3 mois après qu'il nous eut quittés.

Et en même temps qu'une indescriptible douleur, une grande grâce m'avait été donnée ; j'ai tout de suite été certaine que Patrick était vivant, heureux et proche. Le ciel s'était ouvert pour moi aussi. (Association JPV 189, décembre 2009, supplément, p 1, a-temp-25)

Dans l'énoncé ci-dessus, la temporalité du passé (temps grammatical de l'imparfait et aspect ponctuel par le circonstant temporel *Le 16 juin 1976*) est contrariée par le recours au lexique de la vie (*vivant, heureux*).

290. Heureusement que l'association Jonathan existe pour trouver des personnes qui nous écoutent et nous comprennent. **«Notre enfant est toujours vivant dans nos cœurs»**. (Association JPV, N°194, octobre 2010, CR de conférence «Comment se reconstruire après avoir perdu son enfant unique ou tous ses enfants» par J. Lecomte, Dr en psychologie, p 16, a-temp-32)

Ci-dessus, le mot *vivant* est inséré dans une séquence textuelle détachée du reste du discours par des guillemets et une mise en gras. Ce détachement donne à l'énoncé un caractère sentencieux. L'agent énonciatif se positionne comme un aphoriseur qui fait du caractère vivant des enfants décédés une vérité partagée, réfutant en cela l'idée de la mort, du moins celle des enfants.

5.1.3. Les temps grammaticaux

Le mot *temps* contraint le linguiste discursiviste à une grande prudence oratoire et à de nombreuses spécifications. L'ambiguïté du mot est due à la non-coïncidence entre le temps grammatical (la forme verbale) et le temps modal (la valeur temporelle) : une action décrite au présent de l'indicatif peut très bien avoir déjà eu lieu au moment de l'énonciation. L'anglais qui distingue le temps verbal (*tense*) du temps modal ou énonciatif (*time*) est à cet égard plus précis. Pour éviter toute ambiguïté, je m'efforce ici d'être aussi précise que possible lorsque j'emploie les mots *présent, passé, futur* afin de marquer les distinctions entre les temps grammaticaux et le signifié de ces formes verbales. Le présent joue un rôle particulier dans ce corpus.

Le présent de l'indicatif

Le présent est le temps par lequel a été construit tout le système verbo-temporel (Guillaume 1970 [1929] : 77). Selon Gustave Guillaume, dans la genèse du temps, « au commencement était le présent seul, et le passé et le futur, constructions de l'esprit, n'ont pu être tirés que de lui » (*ibid* : 113). Sur les cinq langues comparées par le créateur de la chronogenèse (latin, grec ancien, allemand, russe et français), le français serait « la seule qui soit parvenue à l'unité linéaire intégrale du temps » (*ibid* : 114).

Les grammaires traditionnelles opposent la valeur temporelle à la valeur modale. Le présent de l'indicatif a partout sa place sur la ligne du temps : il peut avoir une valeur temporelle actuelle mais aussi une valeur révolue ou future ou même, comme le rappelle Céline Vermeulen, d'irréel du passé (Vermeulen 2009 : 52). On oppose ces emplois temporels à ses valeurs modales de vérité générale, de répétition ou d'habitude, qui échappent à la situation d'énonciation. Il permet aussi par un effet d'hypotypose de rendre plus vivants des événements passés. Cette diversité sémantique est à l'origine de deux approches que présente Céline Vermeulen dans son article sur le rôle du contexte dans les effets de sens : l'approche polysémique et l'approche monosémique. Dans la conception polysémique (Gosselin 1996), « le présent ne code qu'une seule instruction d'ordre temporel » et l'intervalle de monstration du procès est simultané à l'intervalle énonciatif (Vermeulen 2009 : 54). Le conflit entre cette valeur et le contexte linguistique serait dû à l'influence de ce contexte et l'on parle alors de *polysémie contextuelle*. La conception monosémique défend quant à elle l'hypothèse de la neutralité temporelle du présent. Le contexte ne vient pas modifier ses instructions mais au contraire agit *en interaction* avec lui pour créer des effets de sens. En ce sens, l'approche monosémique permet plus facilement de rendre compte du paradoxe temporel de ce corpus où l'énonciateur présente simultanément deux temporalités. Cependant, tout comme l'approche polysémique, elle se réfère à un contexte linguistique tandis que la compréhension des phénomènes exposés ici ne peut négliger le contexte environnemental (et en particulier la prise en compte du statut de l'interlocuteur). Dans ce corpus, la situation du procès *P* et la situation d'énonciation *S₀* se superposent. Or l'actualisation de *P* est impossible car au moment de l'énonciation (*T₀*), le sujet agent de *P* (*S_p*) est mort.

Selon Émile Benveniste, « le temps linguistique est sui-référentiel », il ne peut s'envisager que comme « le temps où l'on *parle* » (Benveniste 1966 : 262-263). Je m'intéresse ici à la valeur déictique des différents présents grammaticaux (indicatif, impératif, conditionnel) et à leur cohérence dans une situation où le destinataire d'un échange communicationnel simulé par l'agent énonciatif est décédé. En permettant d'ancrer le discours dans la situation d'énonciation, le présent verbal contribue fortement à l'illusion d'un échange conversationnel, illusion favorisée par la récurrence de termes d'adresse. En particulier, le présent de l'indicatif et l'impératif présent peuvent être considérés comme des présents d'interaction.

291. Tu existes car tu es ma fille et j'existe car je suis ta maman. / Tu fais partie de moi et j'ai besoin de toi. // Pas un jour ne passe sans que je pense à toi. / Pas une nuit ne passe sans que je regarde les étoiles et souris. // Tu m'as déjà fait des clins d'oeils et je t'en remercie. // J'aime penser que tu vas bien et que tu es heureuse. / J'aime penser que tu me protèges. / N'est-ce pas ton rôle ? / Tu veilles sur moi alors que c'est moi qui devrais le faire. / Je ne crois pas que tu m'en veilles, en tout cas j'aime penser cela. // Alors, ma fille je n'ai que

deux choses à te dire : Je t'aime et Merci. // Ta maman qui t'aime. (Site de l'association Petite Émilie, onglet « Les blogs », 17 février 2009, <http://www.petiteemilie.org/phpbbforum/viewtopic.php?f=2&t=713>, a-temp-23)

En [291], les collocations *aller bien* et *être heureuse*, formulées au présent de l'indicatif, situent les procès dans le présent de l'énonciation, et entrent en conflit avec les éléments donnés par ailleurs par le corpus sur la situation d'énonciation et le fait que l'enfant à qui est destiné cet énoncé est décédé.

292. Appoline,

tu nous manques toujours autant mais nous sommes heureux de voir qu'Elise grandit. Elle aura bientôt un an...sans toi. Protège là et garde là pleine de vie comme elle l'est. Nous t'aimons et pensons sans cesse à toi. Papa est au travail mais il t'aime aussi très fort et t'envoie pleins de baisers.

Je t'aime.

Maman (Livre de mémoire, 2010, p 12, m-temp-12)

Dans cet énoncé de type épistolaire, la mère s'adresse à son enfant comme s'il était vivant en ancrant différents procès de la vie quotidienne (grandir, être au travail) dans le présent de l'énonciation (*Elise grandit, Papa est au travail, il t'aime aussi très fort et t'envoie pleins de baisers*).



293. Forum maman pour la vie, *J'ai deux anges au ciel*, 22 février 2009, 07:33:38, <http://www.mamanpourlavie.com/forum/sujet/j-ai-deux-anges-au-ciel>, f-temp-12

Comme précédemment en [292], l'énoncé [293] comporte en signature un procès typique du quotidien de tout enfant (*s'amuser*), dont la forme verbale du présent de l'indicatif oriente vers un procès en cours d'accomplissement au moment de l'énonciation. La localisation par le complément circonstanciel de lieu *au ciel* lève l'ambiguïté.

L'impératif présent

L'impératif place le procès dans l'inaccompli et met en demeure l'interlocuteur d'actualiser ce procès.

294. Dors, bébé, dors, le poème de sa maman à Lise

Lise

A toi ma fille, que j'ai portée pendant 7 mois

A toi ma fille qui était tant attendue par Papa,
 Par tes sœurs et par toute ta famille.
 Tu n'as pas vécu
 Mais nous t'avons si bien connue
 Tu aurais été, je pense, un petit diable comme ta sœur,
 Tu seras toujours un petit ange dans nos cœurs.
 Quand nous t'avons vue, nous t'avons reconnue,
 Si petite mais déjà si belle.
 Nous devons te faire le cadeau de la vie,
 Nous t'avons fait celui de la mort.
 Tellement plus dur mais tellement plus fort.
 Maintenant nous te laissons partir
 Pour ne jamais te voir souffrir.
 Rejoint ton Pépé
 Qui t'accueillera avec un grand sourire.
 A toi, Lise, Papa et Maman te disent
Dors, Bébé, Dors... (Site de l'association Nos tout-petits, onglet Témoignages, a-didi-43)

L'impératif est la forme d'adresse par excellence puisqu'il ne connaît que les personnes P2, P4 et P5. En [294], la forme impérative *dors* est intégrée dans un énoncé de type comptine pour enfant et associée à un énoncé d'adresse (*Bébé*), donnant l'illusion énonciative que l'agent énonciatif est en train de bercer son enfant. L'illusion est cependant contrariée par le reste de l'énoncé qui indique de façon transparente la mort de l'enfant (*tu n'as pas vécu, mort*).

295. ROMY

Mon petit papillon
 Ma fille
 Sur ma vie, tu t'es posée...
 J'ai senti tes ailes... Juste un frôlement...
 Si léger, trop léger
 Si court, trop court
 Et tu t'es envolée
 Si tu savais comment
 Mon corps, mon cœur, mon âme...
 Tout mon être
 Te cherche et t'espère en vain
Aide-moi à garder les yeux vers le ciel
 Où tu es partie. (Paquin, poème écrit par la mère pour la cérémonie, p 93, o-temp-117)

Sans pour autant être considéré comme un présent d'interaction puisque le bénéficiaire de l'injonction est l'agent énonciatif (et peut donc être formulé en l'absence du destinataire du discours, à la différence d'un énoncé comme *Dors, Bébé, dors* dont le bénéficiaire de l'injonction est l'interlocuteur), l'emploi de l'impératif présent (*aide-moi*) en [295] ancre le procès dans la situation d'énonciation et participe à l'illusion d'un échange possible entre l'agent énonciatif et le destinataire du poème. Cependant la mort de l'enfant est évoquée par les verbes euphémistiques *envoler* (*tu t'es envolée*) et *partir* (*tu es partie*).

296. Cette période où ta vie terrestre a accompagné la nôtre, avant d'accomplir ton passage au-delà du rivage pour nous ouvrir à notre destin. Accompagne-nous comme tu le fais

tous les jours, même sur l'autre rive, nous sentons ton immense présence, celle dont nous avons besoin à l'infini.

C'est depuis ton départ, un renouvellement de notre histoire, sans arrêt, avec une page par jour et tout ce que cela entraîne avec lui ; mais tu as laissé des traces, nécessairement, je n'ai pas besoin des archives pour disposer de tes mots, de tes photos, aidant à fixer ton visage. Cela me nourrit régulièrement de tes expressions disparues, j'ai la chance d'avoir gardé des souvenirs extrêmement précis et c'est comme « cliquer » sur un nom de lieu et je vois défiler un paysage, une histoire, une campagne, entremêlés de ta présence. (Association JPV, n°194, octobre 2010, à un adolescent décédé à 24 ans, p 10, a-didi-22)

Dans l'énoncé ci-dessus, l'euphémisme du *départ* et de la disparition (*disparues*) ainsi que la métaphore du *passage* pour la mort, se joignent à une forme impérative (*accompagne-nous*) où là encore, le discours adressé pourrait apparaître comme la marque d'un déni. Le cotexte résout ce paradoxe par le champ lexical de la mémoire (*traces, archives, souvenir*) et par l'emploi du passé grammatical (*as laissé*). Ces emplois du présent grammatical reposent la question déjà soulevée en 2.2 (Idéologie et doxa : les discours de consolation et d'acceptation) sur le statut d'interlocuteur du mort.

Le futur simple de l'indicatif

L'emploi du futur simple permet de prolonger un procès en l'envisageant dans l'avenir. Son emploi est moins fréquent que celui du présent grammatical mais mérite d'être souligné en tant qu'indicateur du paradoxe temporel.

297. Le 19 mai cela fera 3 mois qu'anaïs est partie et le 22 mai, elles auront 4 mois. (Forum doctissimo, *Mort d'Anaïs à 28 jours*, N°1, http://forum.doctissimo.fr/grossesse-bebe/mort-subite-nourrisson/jours-mort-28-sujet_451_1.htm, 15-05-2008, par une mère ayant perdu l'une de ses jumelles, f-temp-14)

Dans l'exemple ci-dessus, le même temps est employé et pour un enfant vivant et pour un enfant mort (*elles auront 4 mois*). L'agent énonciatif emploie un futur simple qui ne permet pas d'envisager la fin du procès là où l'on aurait attendu pour l'enfant décédé un conditionnel passé (marqueur de l'irréel).

298. Mes courageuses,

Ce soir, vous serez décédés. Vers une heure du matin, je crois. C'est bizarre, mais nous n'avons jamais demandé aux gendarmes à quelle heure vous aviez été déclarées «mortes». (Revol, p 342, o-temp-10)

L'énoncé ci-dessus présente une grande tension temporelle entre le moment de l'énonciation et la temporalité de l'avenir envisagée par l'énonciatrice pour un événement révolu sur l'axe temporel du temps. Dans la plupart des énoncés que nous venons de voir, les agents énonciatifs jouent dans un même énoncé de deux temporalités, l'une actualisant la mort de l'enfant par l'emploi des temps grammaticaux du passé, l'autre la conjurant par l'emploi du présent ou du futur grammatical. Ce paradoxe temporel est aussi exprimé par des souhaits d'anniversaire et par le moyen grapho-discursif du *ticker*.

5.1.4. Les souhaits d'anniversaire post mortem et les tickers

Les *tickers* temporels et les souhaits d'anniversaire de naissance et de mort permettent de donner à des procès achevés un prolongement temporel, dans le présent de l'énonciation et même au-delà, et donc d'annihiler le caractère irréversible et définitif de la mort.

299. LETTRE À GUILLAUME POUR SON ANNIVERSAIRE

15 MAI 1988

Mon petit Amour,

Ma chair,

Tu as fait partie de mes rêves les plus anciens, de mes désirs les plus intenses. Tu as été ma joie la plus grande. [...] Tu auras quatre ans dans cinq jours et toutes les étapes de ta vie restent gravées en moi et pour toujours. Que les souvenirs soient tristes ou gais, qu'ils soient cruels ou tendres, JE LES VEUX.

Je t'aime. Maman.

P.-S. Sois en moi. Ne me laisse pas seule. (Fafard Sindon, par la mère-auteure d'un enfant décédé d'une chirurgie cardiaque, p 49, o-temp-266)

L'énoncé [299] est une lettre d'anniversaire *post mortem*. Par nature, la lettre est un discours adressé (ici au moyen des termes d'adresses nominaux *Mon petit Amour*, *Ma chair*, et du pronom P_2 *tu*). L'emploi du futur simple pour évoquer la date anniversaire d'un enfant décédé (*Tu auras quatre ans dans cinq jours*) montre que l'énonciateur envisage discursivement la possibilité que l'enfant puisse continuer à grandir dans la mort.

300. Une date inoubliable

Aujourd'hui, c'est le 14 mai,

Il est huit heures du soir.

L'heure où tu es venu au monde.

Je me souviens, c'était un dimanche,

le jour de la fête des mamans.

Je voulais te donner la vie, cette journée-là.

Pour moi, c'était le plus beau cadeau

que je pouvais m'offrir dans ma vie.

Surtout quand j'ai vu ce petit trésor,

cette petite beauté.

J'étais comblée.

Mais que de souffrances,

quand, six ans plus tard,

tu devais mourir de façon aussi atroce !

Pour moi, tout s'écroulait.

Je ne verrai plus ce petit enfant tant aimé.

Après toutes ces années, je veux te remercier pour les six années passées ensemble, les plus belles de ma vie.

Je t'aime, mon enfant

Bonne fête, cher fils.

Maman.

(MAI 1983) (Fafard Sindon, par le père d'un enfant de 6 ans renversé par une voiture, p 94, o-temp-275)

En [300], l'énoncé *Bonne fête*, qui de plus s'accompagne d'un terme d'adresse (*cher fils*), s'envise pragmatiquement comme un déictique impliquant une mise en relation entre celui qui énonce le souhait et son destinataire (sauf dans les cas où l'image du déictique n'est pas tout à fait achevée, pour reprendre le concept de cinétisme de Gustave Guillaume, par exemple sur les étiquettes de fleuriste ou sur une plaque funéraire dans la vitrine d'un marbrier). Par l'emploi de ce déictique, l'agent énonciatif semble enfreindre la maxime de pertinence ou de relation (Grice 1989 [1975] : 28) ne serait-ce la narration du décès qui précède et l'emploi de l'imparfait. Les souhaits d'anniversaire sont fréquents actuellement dans les épitaphes. Leur formulation est généralement plus concise que celle des énoncés précédents et qui provenaient des ouvrages témoignage :

301. POUR SA FÊTE

(Cimetière ancien de Montreuil, probablement années 1930, nourrisson, sur une petite plaque funéraire portant le buste d'un ange en relief, c-200)



302. POUR / SON NOËL / REGRETS ETERNELS (Cimetière ancien de Montreuil, probablement années 1940, 12-18 mois, c-203)

Les deux énoncés ci-dessus, [301] et [302], ont été relevés dans le cimetière ancien de Montreuil, dans une zone où l'ensemble des tombes date des années 1930-1940. Le souhait-dédicace *pour son Noël* n'est pas adressé directement à l'enfant (contrairement à [300] où le souhait d'anniversaire était adressé) : on peut faire l'hypothèse que ce type de souhait n'est pas encore entré dans les mœurs et qu'il y aurait eu ainsi une gradation dans ce phénomène d'adresse.



303. ANNIVERSAIRE / NOUS NE T'OUBLIERONS JAMAIS (Cimetière de Charonne, 1948, 2 ans, c-67)

En [303], épitaphe datant de 1948, le souhait d'anniversaire garde encore une forme impersonnelle et non adressée.



304. Cimetière d'Agnello (Corse), 1991, 2 ans, c-4

En [304], épitaphe plus récente (1991) que les précédentes, le souhait d'anniversaire (*Bonne fête/Maman*) est formulé sur une étiquette collée sur un courrier. Bien qu'il s'agisse d'un document préfabriqué, la typographie et le support simulant une ardoise en font un document adressé personnellement par l'agent énonciatif à son enfant décédé.



305. Cimetière du Père Lachaise, Jardin du souvenir, 2008, mort-né, c-341

Ci-dessus, en [305], la gerbe a été posée en 2010, soit deux ans après le décès. Elle porte deux banderoles-épitaphes (*POUR TES 2 ANS 2008-2010* et *Joyeux anniversaire*). Le souhait est adressé (par le déterminant possessif deuxième personne).



306. Cimetière de Montparnasse, années 1990, 10-12 ans, c-164

Dans l'énoncé *Pour tes 18 ans*, le souhait d'anniversaire est marqué comme ci-dessus par la préposition attributive *pour* et par le pronom de deuxième personne qui en fait un énoncé adressé. L'énoncé auquel se rapporte cette sur-épithète³ est lui aussi adressé (terme d'adresse *Niou-Niou* et pronoms personnels P2).

Par ces énoncés, les agents énonciatifs cherchent à prolonger un lien entre le moment du décès de l'enfant et le moment de l'énonciation. A cet égard, l'internet offre un moyen technodiscursif à la fois formalisé et personnalisable : le *ticker* temporel. Les *tickers* sont des éléments grapho-discursifs que l'on peut qualifier d'échelle temporelle. Plus techniquement, ce sont des « images personnalisées dynamiques » qui « permettent d'afficher des calendriers ou des comptes à rebours »⁴. Ils sont générés automatiquement après la sélection d'un fond, d'un curseur, d'un type d'événement et d'une date. La mise à jour se fait au chargement ou à chaque actualisation de la page, ce qui permet de renouveler les souhaits d'anniversaire beaucoup plus facilement qu'en posant des plaques funéraires sur la sépulture, et cela parfois même très tardivement :

3 J'appelle ainsi les énoncés inscrits sur un support cloué sur les plaques funéraires, ce qui crée ainsi un double niveau de lecture.

4 Définition en ligne sur <http://tickers.doctissimo.fr/>, Consulté le 22 juillet 2013.

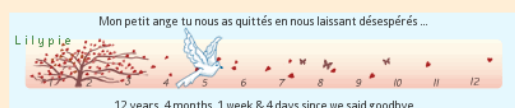
Tu nous manques tant ma Gaëlle !!!

Posté : 27 janvier, 2010 @ 8:38 dans [A tous ceux qui ont croisé le chemin de Gaëlle, famille, Non classé, recherche d'amis](#) | [Pas de commentaires >](#)



Ma Gaëlle , tu nous manques tellement !!!

Posté : 27 janvier, 2010 @ 2:43 dans [A tous ceux qui ont croisé le chemin de Gaëlle, famille, recherche d'amis](#) | [Pas de commentaires >](#)



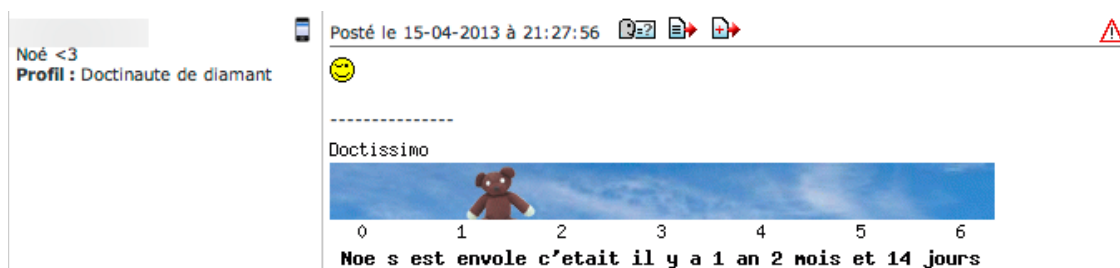
Dans un peu plus d'un mois tu auras 33 ans ...

307. Blog de mère endeuillée sur unblog, *Gaëlle mon ange*, <http://mariechristined.unblog.fr/category/recherche-damis/>, dédié à une jeune femme décédée à 25 ans, 27-01-2010, 8:38, légende de tickers, f-temp-32

Le post ci-dessus est extrait d'un blog d'une mère endeuillée dédié à la mémoire de sa fille, décédée à 25 ans. Huit ans plus tard, le *ticker* est toujours actif. L'internaute parle toujours au présent. L'internet permet une réactualisation permanente que n'autorise pas une publication imprimée sur du papier. Les internautes des forums de discussion dédiés à l'infertilité, à la mort subite ou au deuil d'enfant, y recourent très fréquemment. Le document ci-dessous en présente deux, l'un relatif au décès *in utero* d'un enfant, l'autre à la naissance d'un second enfant. Le *ticker* concerne donc tous les moments forts de la vie, naissance, mariage, mort :



308. Forum doctissimo, *Les prénoms de nos anges*, 15-04-2013, 21:15:29, http://forum.doctissimo.fr/grossesse-bebe/img/prenom-anges-sujet_10834_1.htm#t809922, f-temp-10



309. Forum doctissimo, 15-04-2013, 21:04:16, http://forum.doctissimo.fr/grossesse-bebe/img/prenom-anges-sujet_10834_1.htm#t809922, f-temp-11

En [308] et en [309], la temporalité est marquée par le présentatif *il y a* et lexicalement par le mot *envolé* (renforcé visuellement par l'image du papillon en [308]). Dans les deux cas, le *ticker* a pour fond graphique un ciel, l'un étoilé, l'autre bleu azur, qui prolonge l'idée de l'envol. Ces ciels représentent les deux faces d'une même temporalité, la nuit et le jour. C'est une temporalité propre au monde des vivants. Par ailleurs, dans ces deux énoncés (*Juniorette s est envolée c'était il y a 5 mois et 17 jours*, *Noé s est envole c'était il y a 1 an 2 mois et 14 jours*), la locution *il y a* implique un procès duratif mais dont la perception du déroulement est bloquée par l'imparfait du cotexte gauche *c'était*. Les agents énonciatifs parviennent ainsi à marquer deux temporalités : celle, ponctuelle, du jour de la mort (*c'était*) et celle, durative, qui donne un aspect inaccompli à la mort (*il y a* + durée). Cette double temporalité est aussi exprimée au travers du *ticker* dont la réglette temporelle, si elle est bornée à gauche par la naissance de l'enfant, n'est pas bornée sur la droite. Le *ticker* permet donc aux parents de résoudre un paradoxe temporel, celui d'un temps externe et social où leur enfant est décédé, et celui d'un temps interne et intime où l'enfant continue à vivre. Les deux présentatifs *c'était* et *il y a* actualisent le procès et renforcent l'effet d'existence que procure le verbe d'existence *être* et qu'implique le prédicat existentiel *il y a* dont le rôle au-delà d'un rôle de quantificateur est de marquer des formes d'existence (Martin 2002).



310. Forum doctissimo, Ma princesse partie à 10 mois, 01-02-2010, 14:12:06, http://forum.doctissimo.fr/grossesse-bebe/mort-subite-nourrisson/princesse-partie-mois-sujet_703_1.htm

En [308], le ticker permettait aussi d'annoncer l'imminence d'un nouvel enfant. On voit ci-dessus que les tickers sont conservés longtemps après la naissance (*Aeline est né il y a 2 ans 18 mois et 19 jours*) ou la mort (*Audrenn est parti c'était il y a 3 ans 9 mois*) : l'internet permet donc de publier des faire-part simultanément de décès et de naissance de façon non ponctuelle mais durative avec une mise à jour des données temporelles en temps réel. Ce qui diffère dans ces deux énoncés est l'absence du présentatif *c'était* pour l'annonce de naissance. Interprétable en fonction de la situation d'énonciation, ce présentatif fonctionne ici comme un déictique.

Les *tickers* jouent un rôle déictique qui complète l'énoncé scriptural. L'image est ici indissociable du texte : on peut parler d'*iconotexte* (Nerlich 1990⁵). Par ailleurs, ces énoncés épitaphiers portent de très nombreuses marques expressives, et notamment de nombreux émoticônes. L'internet permet donc techniquement une mise en image de l'émotion qui fonctionne avec l'énoncé scriptural et qui est non seulement acceptée socialement (horizon d'attente) mais est même favorisée par les modèles énonciatifs mis à disposition des internautes qui n'ont, on l'a vu, qu'à sélectionner leur modèle et à le personnaliser, ce qui était difficilement possible sur les épitaphes des sépultures.

5.1.5. Les modalités épistémique et boulique

Le conditionnel semble être le moyen le mieux inscrit en langue pour résoudre le paradoxe temporel, entre le temps de l'énonciation Sit_0 et le temps du procès Sit_p . Mais les agents énonciatifs usent d'un dispositif linguistique plus complexe.

La tension entre les temps grammaticaux du présent et du futur dans les discours adressés à l'enfant décédé ou le concernant et la mort de ce dernier crée un paradoxe temporel qui est résolu par les agents de différentes façons : une forme négative qui vient contrarier le futur verbal comme nous avons pu déjà le constater, ou bien encore comme nous allons le voir la modalité épistémique qui place la mort dans le domaine des croyances ainsi que la concession qui marque que l'agent énonciatif a bien conscience du paradoxe.

Les formes adressées sont souvent introduites par un verbe introducteur qui modalise le discours adressé. Nous en avons déjà rencontré plusieurs cas, notamment en [291], dans l'énoncé *J'aime penser que tu vas bien et que tu es heureuse* : le syntagme verbal introductif *J'aime penser*, qui associe un verbe désidératif et un verbe à modalité épistémique, donne une valeur d'irréel à la proposition qui suit (*tu vas bien*). La modalisation se fait en effet souvent par un verbe épistémique :

311. François est mort. Il y a vingt-deux mois aujourd'hui. Je n'arrive pas encore à y croire. C'est long, le temps dans la mort. Il paraît que le temps n'existe plus là-bas. Combien de questions restées sans réponses ! Où est-il ? Que fait-il ? [...] Je l'aimais, je l'aime, cet enfant. François, prends-moi par la main, guide-moi !

5 Justine Simon présente ainsi la notion d'iconotexte : « Quant à la notion d'iconotexte, elle est introduite par Nerlich (1990, p. 255). Elle désigne un message mixte, un ensemble formant une unité signifiante à part entière, dans laquelle le linguistique et l'iconique se donnent comme une totalité insécable mais conservent chacun leur spécificité propre. » (Simon 2012 : 50). Je reviens dans le chapitre 7 sur cette notion qui permet de concevoir l'image et le texte comme un tout indissociable.

Je t'aime tellement, je ne veux pas que tu meures. (Fafard Sindon, par la mère d'un enfant de 16 ans décédé dans un accident, p 143, o-temp-289)

En [311], l'emploi du présent de l'indicatif (*Où est-il ? Que fait-il ?*) et de l'impératif présent (*prends-moi par la main, guide-moi*) marquent le déni de la mort de l'adolescent. Cependant le paradoxe est résolu dans le cotexte par la modalité épistémique (*croire, paraît*) et par la modalité boulique induite par le verbe désidératif *vouloir* (*je ne veux pas que tu meures*).

312. CHARTE

Sans dénier la réalité de la mort physique, nous croyons que notre enfant, disparu à nos yeux de chair, est vivant : l'amour est plus fort que la mort.

Nous croyons que notre enfant est unique et que nous sommes ses parents pour l'éternité.

Nous croyons que nous pouvons continuer à accompagner notre enfant au présent et dans l'amour, sans avoir recours à de quelconques artifices. (Association JPV, N°190, fév 2010, p 28, 4e de couverture, a-temp-27)

À nouveau en [312], la valeur d'éternité dans la proposition P' *nous sommes ses parents pour l'éternité* est modérée par la modalité épistémique de la proposition P *Nous croyons que*.

313. Lundi 2 janvier.

Je ne pourrai jamais admettre que tu es parti. Ce n'est pas arrivé. Tu n'es pas mort. Je refuse ces images de toi, à l'hôpital. Je ne peux pas considérer que tant de grâce, d'humour, d'intelligence, de beauté, d'impertinence aient à jamais disparu. Tu restes en moi, dans l'éclat joyeux de ton enfance. Alors, je t'écris comme si je psalmodiais une longue, une infinie prière que je t'adresse par ces lettres que tu liras là-bas, dans cet ailleurs que je ne peux atteindre autrement qu'ainsi. (Couderc, p 11, o-temp-316)

Dans l'énoncé précédent, [313], la dénégation au temps grammatical du présent *tu n'es pas mort* porte sur la proposition entière⁶. Il s'agirait selon la classification opérée par François Perea (2003) d'une négation entière (*i.e.* qui porte sur la proposition entière) et d'une négation polémique (avec réfutation d'un fait du réel). Cependant ce déni est modalisé par le cotexte gauche et la modalité épistémique du verbe *pouvoir* (*Je ne pourrai jamais admettre que tu es parti*). Il pourrait s'agir ici d'une marque de sidération linguistique où la forme négative permet « le nier à soi-même » (Perea 2003), l'affirmation d'un fait inacceptable. Je m'en réfère à nouveau à François Perea qui rappelle que pour Sigmund Freud, l'énoncé négatif peut s'interpréter de manière positive, en faisant abstraction de la dénégation, phénomène qui permet selon Freud d'amener à la conscience des contenus que l'on souhaiterait refouler.

5.1.6. La concession

La concession est l'un des autres moyens employés par les agents énonciatifs pour montrer qu'ils sont conscients du paradoxe temporel inscrit dans leurs propos. Il peut s'agir d'une concession marquée par des connecteurs logiques ou non marquée.

⁶ Pour les différentes négations, voir Perea 2003 qui distingue notamment la négation descriptive/polémique (cette dernière portant sur les présuppositions et sur le choix des matériaux linguistiques) et négation complète/restreinte.

314. Les mots d'un papa

Mon premier enfant est né sans vie le 25 juillet 2007 et, pourtant, il vit encore. Il vit encore dans mon coeur, dans mes pensées, dans les mots que je prononce et que j'écris. Il continue aussi à vivre à travers ceux qui le reconnaissent, ceux qui l'aiment, ceux qui pensent à lui parfois. Souvent, j'espère. (Association Petite Émilie, Lettre 16, janvier 2010, p 5, témoignage d'un père endeuillé, a-temp-13)

En [314], il y a passage d'une énonciation historique (avec temps grammatical du passé) à une énonciation actuelle (avec temps présent). Le paradoxe temporel créé par l'emploi du temps verbal du présent (*il vit encore*) et par la reprise du mot *vie* (*né sans vie*) sous sa forme dérivée verbale (*vit*) est modalisé par le concessif *pourtant*. En les reliant par le concessif *pourtant*, l'agent énonciatif montre qu'il n'ignore pas la contradiction entre les deux propositions *Mon premier enfant est né sans vie le 25 juillet 2007* et *il vit encore*.

Ainsi les outils lexicaux de la concession permettent aux agents énonciatifs de relier le moment du décès et la situation d'énonciation. L'adverbe *pourtant* joue ici le même rôle que la conjonction *mais* : tous deux permettent d'annuler la conclusion implicite que peut avoir une proposition *P* (Ducrot 1980 : 168) : la première phrase *P* attend une conclusion phénoménologiquement cohérente (par exemple : *je l'ai enterré, je le regrette*, etc.) que vient contrecarrer *P'* (*il vit encore*).

315. Tu n'es pas avec nous mais tu n'en est pas moins présente, tous les jours...

D'où tu es veille sur Elise.

Nous t'aimons très fort

Calins maman (Livre de mémoire, 2010, p 22, m-temp-21)

A nouveau en [315], la proposition *P* *Tu n'es pas avec nous* appelle une conclusion que ne souhaite pas énoncer l'agent énonciatif, qui recourt alors au concessif *mais* afin d'amener une Sitp autre. Par ailleurs, ce cotexte gauche anticipe la résolution du paradoxe introduit par le mot *Calins*, difficilement compatible phénoménologiquement avec une situation de communication où le partenaire de l'échange est décédé.



Notre premier baiser depuis 10 ans et 329 jours



Nous sommes mariés depuis 3 ans et 18 jours



Nous on t'attend depuis depuis 3 ans et 142 jours

Arrêt pilule en juillet 2010.

Début des investigations en juillet 2011, moi OMPK et lui térazoospermie.
Nous sommes jeunes et notre gynéco est très confiante ...

2012 : 12 cycles de stimulation avec clomid n'ont abouti à aucune grossesse.

1er RDV AMP fin 2012, nous serons dirigés vers des IAC puis "rapidement" vers des FIV.

Février à septembre 2013 :

5 cycles de stimulation sous Fostimon, 2 IAC négatives, 1 hyperstim et 2 échecs de stimulation.

Passage aux FIV fin 2013 :

1er essai, échec de désensibilisation, FIV annulée.

2ème essai, hyperstimulation à S8, FIV annulée.

BAIIEE

316. Forum infobébés, *IAC année 2013...qui d'autre ?*, 30 avril 2013, 12h04, http://forum.infobebes.com/Je-veux-un-bebe/Sterilite-fertilite-adoption/iac-annee-2013-sujet_234989_4.htm, f-temp-8

L'énoncé [316] présente à nouveau une concession mais non marquée. Mais si aucun concessif ne vient opposer la proposition *P* (*9 mois pour faire un bébé*) à la proposition *P'* (*Nous on t'attend depuis 3 ans et 142 jours*), différents indicateurs marquent cependant la concession : les points de suspension, et la focalisation sur le pronom personnel *nous* qui est repris anaphoriquement par *on*.

Ces énoncés montrent que le paradoxe temporel est bien une construction consciente de la part des parents qu'ils régulent et modalisent d'eux-mêmes.

5.1.7. L'emphase lexicale, temporelle et négative

Les énoncés précédents comportent fréquemment des reprises emphatiques de certains termes. Par exemple en [314], nous avons trois reprises du verbe *vivre* précédées d'une occurrence du mot *vie*. À cette emphase lexicale s'ajoutent des phénomènes d'emphase temporelle :



Messages

Ton cher petit Ange , tu ne meurs pas,
tu es éternel.

Reste auprès des petits anges ,
Tu nous attendras les siècles
des siècles.

Ton papa et Ta Maman avi
t'aiment très fort
l.l. forever

317. Livre de mémoire, 2010, p 34, m-temp-32

En [317], la dénégation *tu ne meurs pas* est associée à un aspect en cours d'accomplissement inattendu avec le verbe *mourir* qui aurait imposé dans ce contexte un aspect ponctuel, l'enfant étant déjà mort. Ce présent de l'indicatif à valeur déictique présente la mort de l'enfant non pas comme un événement accompli mais comme un événement qui pourrait être en cours d'accomplissement et que la négation vient démentir. Selon la psychomécanique de Gustave Guillaume, la forme négative sélectionnée *ne...pas* est avec l'adverbe *non* l'une des plus accomplies (par opposition par exemple au *ne* explétif que l'on trouve dans un énoncé du type *j'ai peur qu'il ne vienne*). Elle emphatise et théâtralise le déni de la mort, d'autant qu'elle s'associe au champ lexical de l'éternité (*éternel, les siècles des siècles, Forever*) qui vient confirmer et amplifier la dénégation. Les parents ne sont pas dans un déni mais placent délibérément la mort de leur enfant dans une autre temporalité, celle de l'éternité, conformément à la doxa chrétienne d'une vie après la mort, ce qui permet de résoudre le paradoxe temporel de l'énoncé *tu ne meurs pas* et de rendre cohérente la dénégation de la mort. Outre l'emploi du temps verbal du présent, on trouve aussi des adverbes temporels comme *toujours* qui marquent une continuité sur l'axe du temps, et des locutions emphatiques telles que *à jamais, pour toujours, pour l'éternité*, déictiques d'éternité extrêmement récurrents dans ce corpus. Nous en avons rencontré précédemment dans les énoncés d'engagement mémoriel. Le caractère emphatique de ces déictiques temporels contrarie l'idée d'un déni de la mort en instaurant une temporalité religieuse.

318. Tu resteras à jamais dans notre cœur J2. Nous prenons soin de Louis Tu peux être fier de lui, il grandit si vite. [Retrait] Nous t'embrassons très fort, ton papa et ta maman. (Livre de mémoire, 2010, p 24, m-temp-23)

En [318], le déni que pourrait impliquer l'énoncé *Tu peux être fier de lui, il grandit si vite*, est à réévaluer par le cotexte gauche et le déictique d'éternité à *jamais* qui situe l'énoncé dans une temporalité d'éternité. À noter la récurrence de la locution à *jamais*, qui équivaut à *toujours* mais où la présence de *jamais* rappelle la non existence de l'enfant décédé prématurément. Cette temporalité s'inscrit dans la doxa religieuse d'une vie après la mort.

CONCLUSION 5.1. UNE CONSTRUCTION TEMPORELLE CONSCIENTE

De nombreux énoncés de ce corpus sont paradoxaux dans un contexte phénoménologique de deuil. Les différents moyens linguistiques permettant de nier la mort sont l'emploi des temps grammaticaux du présent, le lexique de la temporalité (euphémismes tels que *reposer*, expressions temporelles telles que à *jamais*), des moyens grapho-discursifs (*tickers* temporels), mais aussi certains types d'énoncés comme les souhaits d'anniversaire, l'énoncé dédicace (étudié en 4.2) ou les modes d'expression de la promesse. Ces procédés permettent d'inscrire les procès des situations envisagés dans l'énoncé dans une temporalité actuelle, suscitant ainsi un paradoxe temporel. Cependant cette négation de la mort n'apparaît pas comme un déni car elle entre en interaction avec un cotexte la modalisant. En particulier, l'emploi de la concession, de l'emphase ou de la modalité épistémique montre que la représentation temporelle établie par les agents énonciatifs relève d'une construction consciente. La concession tout particulièrement est le reflet d'une réflexion préalable des parents sur certaines propositions paradoxales telles que *il vit encore* ou *tu n'en es pas moins présente*. L'emploi du temps verbal du présent est directement lié au genre discursif et au ton épistolaire employé par les parents que nous allons étudier dans la section suivante (5.2).

5.2. DES DISCOURS AU CARACTÈRE ÉPISTOLAIRE AVEC L'ABSENT

Nous avons vu dans la section précédente que les parents évoquaient leur enfant décédé en employant les temps verbaux du présent ou du futur et des euphémismes donnant une illusion de vie (*dormir, reposer, etc.*). Ces emplois prennent souvent place dans des discours adressés à l'enfant (*in utero* ou décédé) que je vais maintenant analyser. Les marques de discours adressés, le plus souvent à l'enfant mort, abondent dans ce corpus. Plus spécifiquement, ces marques sont celles du discours épistolaire. Elles posent inévitablement la question de l'interaction. Y a-t-il interaction lorsque l'un des deux allocutaires n'est pas en mesure de répondre ? A qui s'adresse ce discours adressé ? La marque la plus forte est celle de l'apostrophe, qui s'associe avec le pronom personnel *tu* et à l'impératif pour surmarquer la deuxième personne. L'étude de l'apostrophe, à la fois syntaxique, énonciative et rhétorique, permet de mieux comprendre la fonction que revêt ce discours adressé.

5.2.1. Un mode d'énonciation différée

Le discours épistolaire est un mode d'énonciation différée puisque le destinataire d'une lettre n'en prendra connaissance que postérieurement au temps d'énonciation (celui de la rédaction de la lettre). Le paradoxe temporel décrit dans la section précédente s'inscrit donc dans un paradoxe interactionnel : au moment où X écrit à Y, Y est mort.

Les termes d'adresse, la modalité interrogative ou exclamative, l'apostrophe, l'impératif, les déictiques, sont les marques d'une interaction entre deux énonciateurs. Certaines de ces marques sont plus spécifiques à une interaction épistolaire, d'autres à un dialogue.

Le discours adressé est une constante dans ce corpus, aussi bien lorsque le destinataire est décédé, *in utero*, adopté, ou bien encore imaginaire :

– à l'enfant vivant *in utero* :

319. Le 12 janvier

Mon cher enfant,

Cela fait 10 jours que je sais que tu existes. (Martineau, première lettre de grossesse à l'enfant vivant, p 14, o-didi-43)

320. Le 15 février

Cher bébé,

Papa va essayer aujourd'hui de réparer la fameuse fuite. [...] Avant-hier, le rétroviseur de la voiture de Florence (que l'on utilise depuis que la 4L est morte) a été arraché par un panneau de signalisation mal rangé au bord de la route. [...]

A la prochaine.

Maman (Martineau, lettre de grossesse à l'enfant vivant, p 19, o-didi-48)

– à l'enfant espéré/imaginaire :

321. Tu es déjà là, en rêve (Brunetaud, discours adressé à l'enfant imaginaire en situation d'infertilité, titre de chapitre, p 25, o-didi-55)

– à l'enfant adopté :

322. Devenue de nous

Née d'ailleurs pour un meilleur que tu n'as pas demandé
tu cherches où est le bonheur, quelle attitude adopter
quelqu'un t'a donné la vie et nous nous t'avons reçue
et nous nous l'avons remplie de tout l'amour qu'on a su
Toi l'enfant survivant
tu es ce lien que l'on noue
tu es venue du levant
tu es devenue de nous

(Blog sur l'adoption *Enfants du paradis*, http://enfants.paradis.free.fr/index.php?option=com_content&task=view&id=449&Itemid=107, onglet « Notre gazette », 26-09-2007, b-didi-2)

323. Préparation de ta chambre Allo ma petite Marie-Fée. Papa et maman ont déménagés le bureau de maman dans le sous-sol. Ta chambre est maintenant prête à être rénovée. Beaucoup de travail nous attend, mais ce sera tellement beau. Tu verras. [prénom] (blog de parents adoptants sur blogspot, MarieFélix, <http://mariefelixj.blogspot.com/>, 6 mai 2007, b-didi-1)

– à plusieurs enfants, vivants et décédés :

324. Lundi 16 septembre : tu es une petite fille!

Elias, prends soin de ta petite sœur mon ange. (Forum Doctissimo, *Les prénoms de nos anges*, 17 avril-2013, http://forum.doctissimo.fr/grossesse-bebe/img/prenom-anges-sujet_10834_1.htm#t809922, , f-didi-1)

325. Voici 4 mois que ta soeur et toi êtes nées. Mes deux poupettes. Je vous aime énormément.

Mon petit ange tout le monde pense très fort à toi. Tu me manque tellement. Que la vie est injuste !

Tendres pensées pour toi

Ta maman (Forum Doctissimo, *Mort d'Anaïs, N°1*, http://forum.doctissimo.fr/grossesse-bebe/mort-subite-nourrisson/jours-mort-28-sujet_451_1.htm, 22-05-2008, 21:22:06, f-temp-17)

326. Dimanche 18 octobre,

Mes trois enfants,

Cette lettre sera la dernière. J'espère que vous ne m'en voudrez pas mes chéries, mais, pour une fois, elle s'adresse à vous trois. Je voudrais, avant de taper le mot Fin au bas de ce manuscrit, vous raconter comment papa et moi nous sommes rencontrés...

(Revol, p 386, lettre adressée à ses deux filles décédées et à leur petit frère vivant, o-didi-41)

Le discours adressé à l'enfant absent se fait sur le mode épistolaire, avec les formules traditionnelles d'en-tête et de clôture : date ([318] et [319]), termes d'adresse ([318], [323], signature [320] et parfois *post-scriptum*. Auxquelles s'ajoutent dans le corps de la lettre des déictiques (pronom personnel *tu* présent dans tous les énoncés ci-dessus, indicateurs spatiaux comme *là* en [321] et temporels comme *Voici 4 mois que* ou *Cela fait dix jours que* en [319], ainsi que dans d'autres énoncés la modalité impérative et interrogative, et sur le plan textuel, la narration de faits quotidiens de la vie familiale.

Cependant le paradoxe interactionnel est résolu par le cotexte, notamment par l'injonction de protection faite à l'enfant décédé (*Veille sur ta famille*), injonction improbable dans le monde « réel » où c'est le parent qui veille sur ses enfants et non l'inverse.

5.2.2. Le paradoxe d'un discours adressé à l'enfant *in utero* ou sans vie

Ce corpus comprend un grand nombre d'énoncés empruntant la forme du genre épistolaire dont les marques principales sont ici les dates, les termes d'adresse, les signatures et les formes déictiques de la deuxième personne. Il peut aussi se définir par des narrations de la vie quotidienne de la famille. Ces discours adressés sur un mode interactionnel à un enfant défunt pourraient laisser supposer que les agents énonciatifs sont dans le déni de la mort. Cependant, les discours analysés se distinguent d'une lettre traditionnelle par d'autres marques qui résolvent le paradoxe interactionnel.

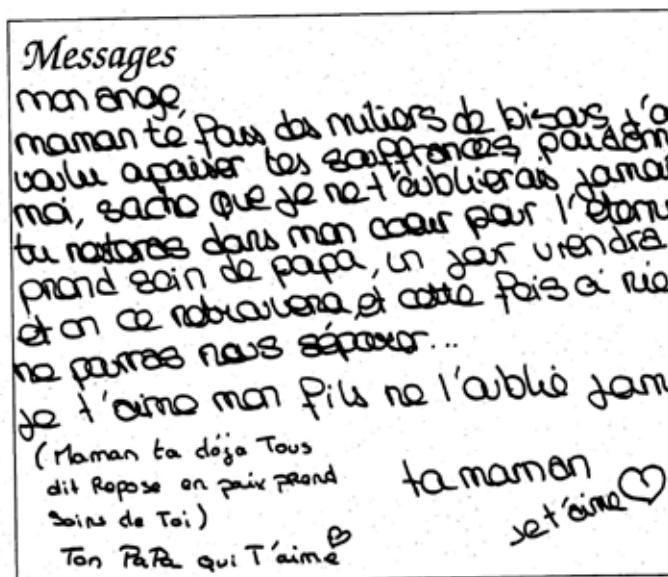
L'ensemble de ce corpus est traversé par le genre épistolaire. Il est dominant dans les livrets d'associations et les ouvrages. On le trouve aussi dans les *posts* de forums et dans le livre de mémoire du crématorium du Père Lachaise. Deux ouvrages empruntent la forme du roman épistolaire,

mais avec un seul scripteur : *Lettres à mon fils dans l'invisible* de Claude Couderc et *Nos étoiles ont filé* d'Anne-Marie Revol. Ce dernier est constitué d'une succession de lettres adressées à ses deux filles décédées accidentellement ainsi qu'à leur troisième enfant, né après le décès de ses sœurs :

327. Samedi 9 août 2008

Mes étoiles filantes,
Deux jours avant que vous mouriez, je vivais mes derniers instants d'insouciance avec papa sur une île grecque.
(Revol, p 13, o-didi-2)

Cet extrait du livre d'Anne-Marie Revol présente la forme canonique de la lettre : il débute par une date, un terme d'adresse (*Mes étoiles filantes*) et se poursuit par un récit à l'imparfait. N'y manque que la signature. Dès les premières lignes du corps de la lettre, le texte ne laisse subsister aucun doute quant à la mort des enfants. Il s'agit d'un récit de remémoration des jours précédant la mort. Le mode épistolaire est une médiation offerte par un modèle de texte qui permet de s'adresser à un absent.



328. Livre de mémoire, 2010, m-33

L'énoncé ci-dessus figure dans le livre de mémoire du crématorium du Père Lachaise, parmi d'autres messages de parents endeuillés. Il a été écrit dans le contexte d'une cérémonie funéraire destinée aux enfants qui n'ont pu recevoir de sépulture. À la différence de l'énoncé précédent, extrait d'un ouvrage publié chez un éditeur reconnu, ce message a pour unique destinataire l'enfant. Formellement, l'énoncé porte toutes les marques discursives d'une lettre traditionnelle. Il commence par un terme d'adresse (*mon ange*), suivi d'une virgule et d'un retour à la ligne, marques linguistique et typographique traditionnelles de l'ouverture d'une lettre. Comme toute lettre, cet énoncé se conclut par les signatures (*ton PaPa qui t'aime, ta maman*). Il comprend un acte de langage (*maman te fais des milliers de bisous*), une demande de pardon (*pardonne moi*) et des engagements mémoriels (*sache que je ne t'oublierai jamais tu resteras dans mon cœur pour l'éternité*) et d'amour (*je t'aime mon fils ne l'oublie jamais*). La lettre est en soi une marque d'intérêt et de sollicitude. La sollicitude s'exprime ici par des marques graphiques (dessins de cœur, marque iconographique

usuelle pour signifier l'amour et l'attachement) et linguistiques (acte de langage dans l'énoncé *maman te fais des milliers de bisous*, expression de la bienveillance dans la locution figée *prend soins de Toi*). La lettre permet au parent de prolonger son rôle protecteur au-delà de la mort. Une norme textuelle s'associe ainsi à l'expression d'une éthique parentale.

Certains indices linguistiques, notamment la connotation religieuse des énoncés, montrent que les agents énonciatifs ne sont pas dans le déni. Les engagements sont modélisés sur le discours religieux (par les déictiques *d'éternité pour l'éternité* et *jamais*). Par ailleurs, il est aussi demandé de veiller sur les vivants (*prend soin de papa*). Ainsi la référence à la mort se fait par le filtre de la connotation religieuse.

329. Mon Chéri,

Quelle fierté quand j'ai su que j'étais enceinte et que je t'attendais. Cela faisait déjà si longtemps que je te désirais. [...] Et c'était vrai, à ta naissance, j'en ai pleuré de joie tellement tu étais beau avec tes 4 kg 100. Puis tu as grandi, avec tes grands yeux bleus ouverts sur le monde et tes bouclettes blondes, tu étais magnifique.

Nous étions tellement heureux. [...] L'année de tes 4 ans, ce fut la douche froide : nous apprenions que tu étais atteint de la maladie de HUNTER. Nous savions à l'époque que tout ne serait plus jamais comme avant. [...] Enfin, vendredi, tu as renoncé à te battre plus longtemps.

Tu laisses derrière toi un vide immense. Plus de dix ans à te protéger, te faire oublier la souffrance à t'aimer ne s'effaceront pas en quelques jours. Tu nous manques. Né le jour de la Saint Parfait, nous t'avions envisagé un avenir magnifique. Pourquoi cette injustice ? Pars en paix mon bonhomme, tu es désormais serein, libéré de cette maladie insidieuse. Tu resteras à jamais dans notre cœur.

Adieux, nous t'aimons très fort.

[prénoms de la famille] (Lettre Lysosome.info 96, jan 2012, témoignage d'une famille endeuillée, p 4, a-temp-24)

L'énoncé ci-dessus figure en quatrième et dernière page du livret de l'association VML, le *Lysosome.Info*, destiné aux familles et amis d'enfants atteints de maladies lysosomales⁷. Il commence par un terme d'adresse (*Mon chéri*), suivi d'une virgule et d'un retour de ligne et se termine par les prénoms de la famille, en position détachée typique des signatures de lettre. Le texte est adressé à l'enfant par le moyen du déictique *tu* et d'un autre terme d'adresse en position médiane (*mon bonhomme*). Il est usuel dans une lettre de marquer son intérêt pour le destinataire, ce qui est le cas ici avec l'énoncé *nous t'aimons très fort*. L'énoncé porte donc toutes les marques du genre épistolaire. La mort est évoquée au travers d'un engagement mémoriel (*Tu resteras à jamais dans notre cœur*) et des éléments du répertoire lexical religieux (formule *Pars en paix*, déictique *d'éternité à jamais*). Modélisé sur le discours religieux funéraire, le segment *Pars en paix* est paradoxalement associé au terme d'adresse familier *mon bonhomme*, qui profanise l'énoncé religieux.

7 Les maladies lysosomales concernent une cinquantaine d'affections génétiques handicapantes caractérisées par la défaillance des lysosomes, structures permettant d'évacuer les cellules inutiles et dont la surcharge provoque des déformations osseuses irréversibles et de graves lésions sur les organes.

330. Camille,

Belle Camille...

15 belles années avec toi... presque 16...

Entourée de nous tes parents, de tes frères Samuel et Matthieu et de ta petite sœur Coline...

Nous t'avons aimée et nous t'aimons encore plus que ce que tu ne peux imaginer...

Tu as mis dans notre famille une joie, une vitalité incroyable

[...] Belle Camille... si belle Camille...

De là où tu es aujourd'hui, veille sur nous...

Aide-nous à vivre... [...]

Sois à jamais notre lumière pour les jours d'obscurité...

Sois notre guide quand nous ne saurons plus quel chemin prendre...

Quand ton absence sera trop forte... aide-nous...

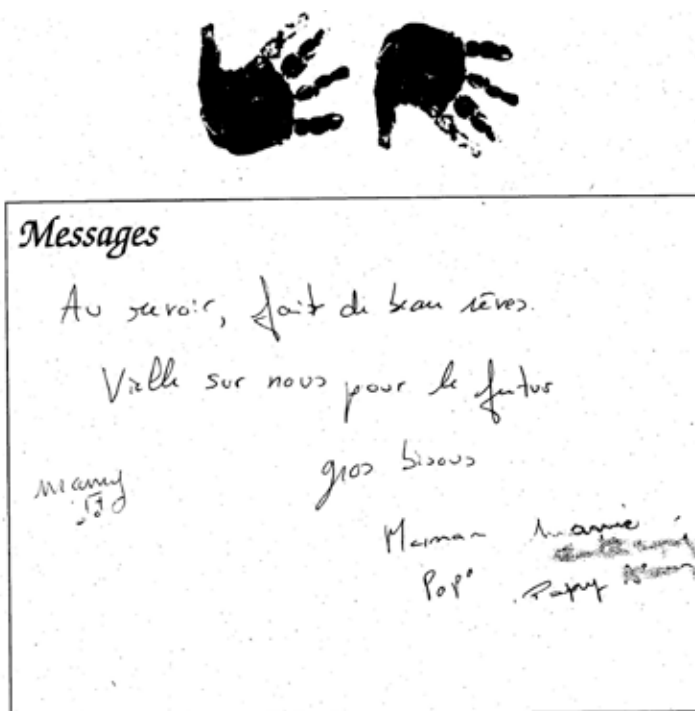
Dis-nous que l'important, c'est ce lien si fort qu'il y a entre nous...

Belle Camille...

Nous t'aimons pour toujours...

Tes parents, E. et E. Tes frères et sœurs, S., M. et C. (Association JPV, N°193, août 2010, p 12, a-temp-29)

L'énoncé ci-dessus porte deux marques du discours épistolaire : les termes d'adresse (*Camille, Belle Camille*) et les signatures. Avec là encore une forte connotation religieuse, par les injonctions (*aide-nous, Sois notre guide*) et par le caractère litannique des anaphores (*Belle Camille, Sois, aide-nous*).



331. Livre de mémoire, 2011, p 43, m-43

L'énoncé [331] s'ouvre sur une expression phatique (*Au revoir*) plus propre au dialogue qu'au discours épistolaire mais se termine par une autre expression phatique (*gros bisous*) et des signatures qui sont prototypiques de la lettre. Le corps du message réfère et au monde des

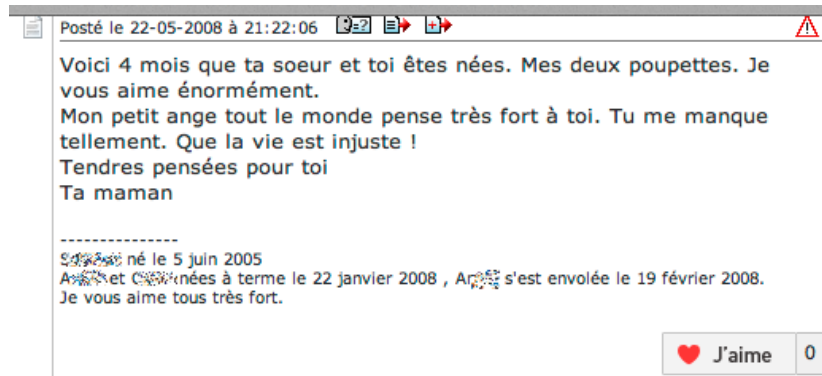
vivants (*fait de beaux rêves*) et au monde des défunts (*Veille sur nous pour le futur*). Cette injonction de protection des vivants est modélisée sur le discours religieux et s'explique diachroniquement comme nous l'avons vu en 2.2 par le statut privilégié accordé par l'église à l'enfant baptisé décédé précocement qui accédait directement au paradis et devenait un ange.

332. Ce qui a changé

Puissions-nous de l'éclat du jour à la phosphorescence du soir, continuer à vivre avec la paix intérieure que tu nous as donnée, Sébastien, cette énergie nouvelle qui nous amène dans les profondeurs de l'âme pour y trouver d'autres valeurs. [...] Ces souvenirs, pour nous, concernent nos vingt-quatre meilleures années, parce qu'elles se détachent du reste de notre vie. Cette période où ta vie terrestre a accompagné la nôtre, avant d'accomplir ton passage au-delà du rivage pour nous ouvrir à notre destin. Accompagne-nous comme tu le fais tous les jours, même sur l'autre rive, nous sentons ton immense présence, celle dont nous avons besoin à l'infini.

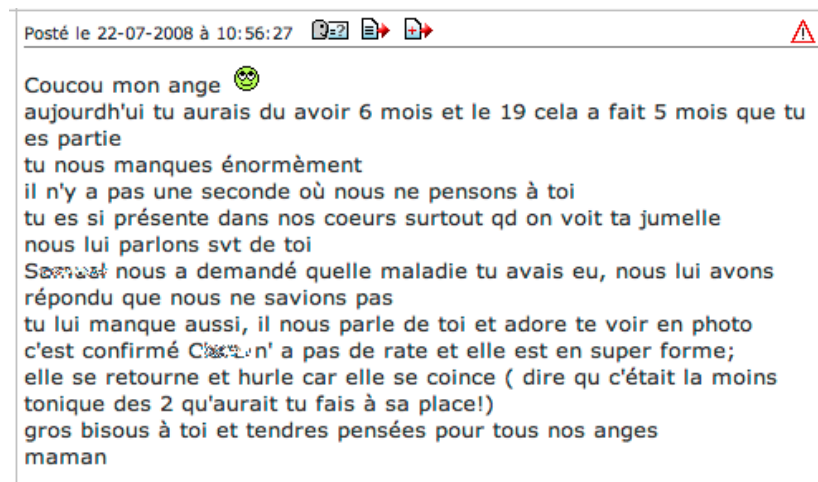
C'est depuis ton départ, un renouvellement de notre histoire, sans arrêt, avec une page par jour et tout ce que cela entraîne avec lui ; mais tu as laissé des traces, nécessairement, je n'ai pas besoin des archives pour disposer de tes mots, de tes photos, aidant à fixer ton visage. Cela me nourrit régulièrement de tes expressions disparues, j'ai la chance d'avoir gardé des souvenirs extrêmement précis et c'est comme « cliquer » sur un nom de lieu et je vois défiler un paysage, une histoire, une campagne, entremêlés de ta présence. [...] O..., maman de S..., antenne du Lot (Association JPV, N°194, octobre 2010, à un adolescent décédé à 24 ans, p 10, a-temp-31)

Le témoignage en [332] s'ouvre sur une invocation (*Puissions-nous*) et une adresse (*Sébastien*) typiques de la prière. Le lexique est celui de la vie spirituelle (*paix intérieure, âme*). La forme s'apparente plus à une prière qu'à une lettre mais n'en est pas moins adressée (déictique *tu*, déterminant possessif *tes*), ce qui m'amène à établir un lien entre discours épistolaire et discours liturgique. Les modalités de la prière sont assez proches du discours épistolaire en ce que tous deux répondent aux critères d'un discours adressé ; la prière à un mort est un mode d'adresse conventionnel auquel peut recourir un endeuillé. On retrouve souvent dans les discours des agents énonciatifs la double modalité, épistolaire et liturgique. Les marques du discours religieux montrent que les agents énonciatifs ne sont pas dans un déni du réel. La prière, « dès lors qu'elle est reconnue comme telle soit en vertu de ses propriétés formelles, soit tout simplement parce qu'elle a été préalablement mémorisée, instaure un signifiant unitaire qui dénomme une situation générique relative à ses énonciations antérieures en tant que prière » (Perrin 2002 : § 27). Ce signifiant unitaire concerne des valeurs telles que l'affliction, la compassion, mais aussi, sur le plan interlocutif, le fait que ce discours peut s'adresser à une personne absente, inaccessible (Dieu, un mort).



333. Forum Doctissimo, *Mort d'Anaïs, N°1*, http://forum.doctissimo.fr/grossesse-bebe/mort-subite-nourrisson/jours-mort-28-sujet_451_1.htm, 22-05-2008, 21:22:06, f-didi-2

Sur les forums, la forme épistolaire est calquée moins rigoureusement sur le modèle type de la lettre mais on retrouve cependant dans l'énoncé ci-dessus le repérage temporel qui introduit typiquement certains courriers (par le présentatif *voici* + durée), des termes d'adresse (*Mes deux poupettes*, *Mon petit ange*), le présent de l'indicatif – temps grammatical typique du discours direct – et enfin une formule de fermeture (*Tendres pensées pour toi*) et la signature (*Ta maman*), toutes deux détachées par un retour de ligne typique des présentations de lettres.

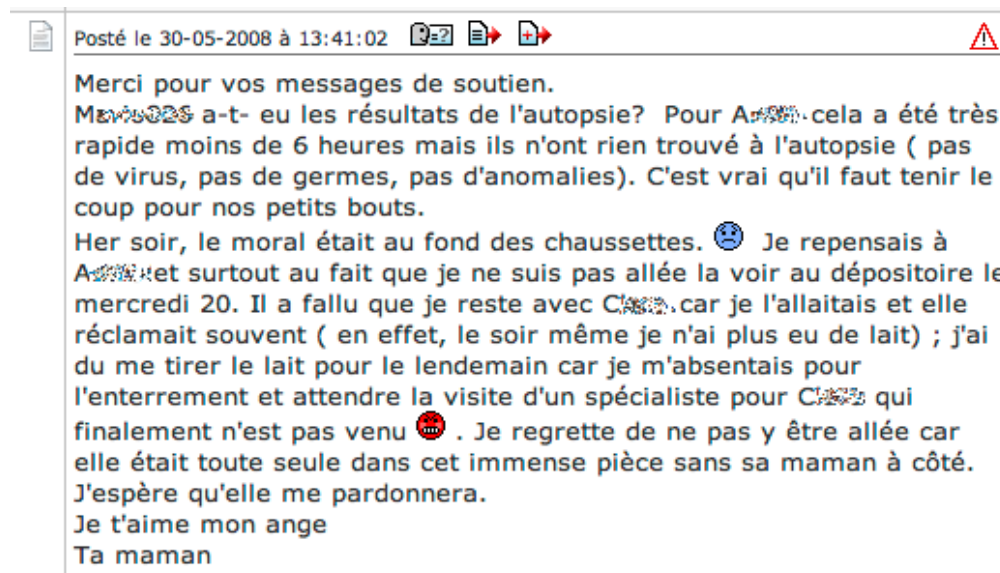


334. Forum doctissimo, *Mort d'Anaïs, N°1*, 22-07-2008, http://forum.doctissimo.fr/grossesse-bebe/mort-subite-nourrisson/jours-mort-28-sujet_451_1.htm, f-didi-6

L'énoncé ci-dessus [334] a été publié deux mois plus tard par la même internaute qu'en [333]. La discussion se compose ainsi de *posts* destinés aux internautes et d'autres écrits à l'attention de l'une de ses jumelles décédée (l'autre jumelle étant vivante). L'énoncé déictique et phatique *coucou mon ange* impose une situation d'échange avec au minimum deux intervenants. Sa présence est dissonante dans un contexte où l'interlocuteur est mort. Le mot *coucou* en particulier suppose la co-présence des interlocuteurs dans la situation d'énonciation : son emploi dans un discours épistolaire (comme c'est le cas fréquemment dans les courriels et les sms) permet de simuler une situation en face à face et de rendre plus vivant l'échange. Bien que signalant un décrochage temporel par l'emploi du conditionnel, l'agent énonciatif

donne à son message un contenu informatif et actuel (formulé au présent de l'indicatif) sur les autres membres de la famille (*c'est confirmé C... n'a pas de rate et elle est en super forme*), comme cela est d'usage dans les lettres adressées aux personnes absentes du foyer.

Le message adressé à l'enfant peut cependant être inclus dans le *post* adressé à un destinataire élargi, la communauté d'internautes, comme dans l'énoncé ci-dessous, écrit par le même agent énonciatif :



335. Forum doctissimo, *Mort d'Anaïs*, N°1, 30-mai 2008, 10:22:48, http://forum.doctissimo.fr/grossesse-bebe/mort-subite-nourrisson/jours-mort-28-sujet_451_1.htm, f-didi-3

On voit que le texte s'adresse tout d'abord aux internautes (*Merci pour vos messages de soutien*) et qu'il se termine par une déclaration d'amour à l'attention de sa fille décédée (*Je t'aime mon ange*) à qui elle s'adresse directement alors que dans le cotexte gauche immédiat, l'enfant est désigné par un pronom troisième personne (*J'espère qu'elle me pardonnera*). La signature est adressée à l'enfant (*Ta maman*) et non aux internautes (l'agent énonciatif signe de son prénom tronqué lorsque le *post* s'adresse exclusivement aux internautes). Il semble donc qu'il y ait un méta-destinataire englobant les internautes/parents endeuillés et les enfants décédés. On retrouve ce glissement énonciatif dans l'énoncé suivant, extrait cette fois d'un livret d'association :

336. Gabriel, notre petit ange

Gabriel

J'ai perdu mon petit Gabriel mort né le 4 janvier 2012 à 22 SA +2 jours. Ayant lu les témoignages d'autres parents sur le site, je souhaitais partager aussi les moments terribles que j'ai vécus en ce début d'année. Cela reconforte de savoir que l'on n'est pas seul, de pouvoir raconter ce qu'on a vécu à quelqu'un et de savoir que d'autres personnes peuvent comprendre notre douleur, ce qui n'est pas toujours le cas de l'entourage qui n'a pas vécu ce qu'on a vécu... Tout a commencé le jour du nouvel an, ce 1er janvier. [...] Arrivés à l'hôpital, nous sommes pris en charge assez rapidement; pas trop de monde après ce week-end de fête... [...] Jamais je ne pourrai oublier ces mots de l'interne: « la grossesse s'est interrompue, je suis désolée ». [...]

Depuis la naissance de Gabriel, la vie a repris son cours, d'autres projets sont réapparus. Sa courte vie aura bouleversé la nôtre sur bien des points et aura en tout cas engendré de nombreux changements car nous ne voyons plus la vie de la même façon, et soudé notre famille. [...]

Je voulais te dire que je t'aime mon petit Gabriel; la douleur s'atténuera je l'espère avec le temps, mais une chose est sûre: je ne t'oublierai jamais. Le lien qui nous unit c'est pour la vie.

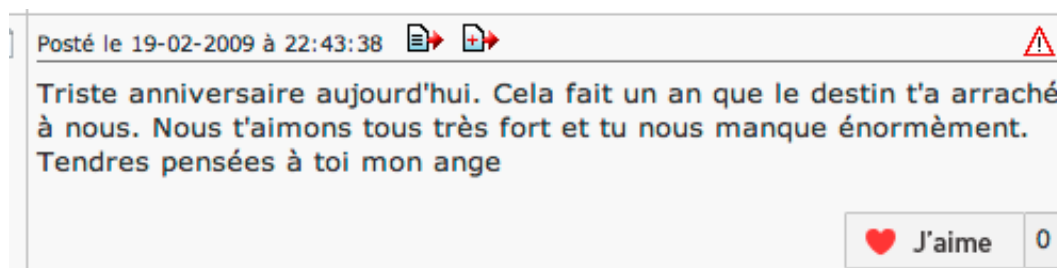
Ta Maman.

Un dernier petit mot pour souhaiter bon courage aux mamans qui ont vécu une douloureuse histoire. C'était important pour moi de partager la mienne car j'ai l'impression d'être moins seule et que mon petit bout, lui non plus, n'est plus tout seul...

[signature : prénom féminin], mai 2012 (Association Nos tout-petits, 2012, onglet *Témoignages/Son histoire, votre histoire*, a-temp-47)

En [336], il y a rupture narrative : l'enfant est d'abord placé en position d'objet de discours (*J'ai perdu mon petit Gabriel, Depuis la naissance de Gabriel*) puis d'interlocuteur (avec le terme d'adresse *mon petit Gabriel* dans *je t'aime mon petit Gabriel*) dans une séquence épistolaire (signature *Ta maman*). Un doute subsiste en début d'énoncé sur les segments *Gabriel, notre petit ange* et *Gabriel*, tous deux détachés par un retour de ligne, et qui peuvent être considérés soit comme titres soit comme termes d'adresse.

Tout comme en [335], l'agent énonciatif utilise le même cadre textuel pour s'adresser explicitement à deux co-énonciateurs (la communauté d'internautes et son enfant décédé). Elle raconte son expérience de parent endeuillé à la communauté d'internautes. Selon un procédé fréquent, le *post* se termine sur un discours adressé à l'enfant décédé sans qu'il n'y ait d'éléments annonçant cette nouvelle séquence. Dans une ultime séquence textuelle proche du *post scriptum* (*Un dernier petit mot pour [...]*), l'agent énonciatif s'adresse à nouveaux aux internautes (*Un dernier petit mot pour souhaiter bon courage aux mamans qui ont vécu une douloureuse histoire*). La séquence adressée à l'enfant fonctionne comme un aparté. Aucune marque linguistique ou visuelle (hormis les interlignes qui séparent chaque paragraphe) n'annonce la rupture interlocutive.



337. Forum doctissimo, *Mort d'Anaïs*, N°2, 19-02-2009, 22:54:37, http://forum.doctissimo.fr/grossesse-bebe/mort-subite-nourrisson/jours-mort-28-sujet_451_1.htm, f-didi-13

Le message ci-dessus a été posté par une internaute participant à la discussion mais n'en étant pas l'instigatrice. Les discussions permettent ainsi à chacun d'émettre un message à l'attention de son enfant endeuillé. Les marques de discours épistolaire sont assez faibles dans cet énoncé qui contient néanmoins une formule de fermeture (*Tendres pensées à toi mon ange*) et une adresse directe à l'enfant par le moyen du déictique *tu* (*tu nous manque énormément*) associé au présent de l'indicatif, conditions d'une interaction directe.

5.2.3. Une interlocution sans interlocuteur

Ces énoncés portent les marques du discours adressé et donc de l'interlocution. Ainsi que l'écrit Michèle Van Hooland à propos de la force illocutoire, l'interlocution met l'allocutaire en demeure de répondre :

Toute parole adressée à un interlocuteur instaure une relation obligatoire, assigne des rôles, que l'autre ne peut annuler, même en ne répondant pas (l'absence de réponse est un comportement significatif). (Van Hooland 2005 : 156)

Les injonctions, les interrogations et les interpellations, récurrentes dans ce corpus, signent l'acte allocutif tel que le définit Patrick Charaudeau, soit un acte où le locuteur implique l'interlocuteur dans son discours, par opposition à l'acte élocutif qui se rapporte à l'implication du locuteur dans son discours (Charaudeau 1992 : 574).

Dans ce corpus d'énoncés adressés à un mort ou à une personne non née, la présence de demande de réponse marquerait un déni. Ces discours adressés ne mettent que rarement en demeure d'une réponse. Les très rares demandes montrent que les parents ne sont pas dans le déni de la mort de leur enfant. Nous en avons une dans l'énoncé [330] présenté plus haut :

338. Envoie à tes frères et sœur, à tes amis, à ta famille... des lucioles !

Fais-nous comprendre que tu souhaites que nous continuions notre route sans toi... sans toi... pour toi...

[...] Dis-nous que l'important, c'est ce lien si fort qu'il y a entre nous... (Association JPV, N°193, août 2010, p 12, a-temp-29)

La première demande de réponse (*fais-nous comprendre*) est médiée par le factitif *faire* et ne peut être considérée comme une injonction. La seconde injonction est plus directe (*Dis-nous*) mais l'ensemble de l'énoncé montre que c'est un « signe » de l'au-delà qui est demandé et non une réponse verbale, tout comme dans l'énoncé ci-dessous :

339. Accroupie dans le thym, je vous ai longuement cherché dans le Ciel. Je vous ai supplié de m'adresser un signe. Rien qu'un petit signe pour me dire que tout allait bien, que vous étiez en sécurité désormais, que, de là où vous étiez, vous veilliez sur nous. (Revol, p. 60-61, o-didi-20)

Ci-dessus, le mot *Ciel* et le verbe *supplier* placent l'énoncé dans le registre de la supplique religieuse, et là encore, aucune réponse verbale n'est attendue, en dépit des marques de l'interlocution (discours embrayé par les pronoms *je* et *vous*). La modélisation lexicale sur le discours religieux (avec le syntagme verbal *veiller sur* dans *vous veilliez sur nous*) permet à l'endeuillée de référer à la mort.

Le discours ordinaire est « traversé par la théâtralité » (Maingueneau 1990 : 157). Le discours épistolaire à l'enfant non né ou défunt est comme l'aparté théâtral un monologue privé qui se donne à entendre : les apartés sont des monologues adressés à un allocutaire (le public) qui n'a pas le statut d'interlocuteur puisqu'il ne peut répondre et dont d'ailleurs le locuteur n'attend pas de réponse. D'évidence, les agents énonciatifs poursuivent d'autres buts que l'interlocution en recourant à ces formes adressées. L'ensemble de ces énoncés se classe dans la catégorie paradoxale d'une interlocution sans interlocuteur actif et qui permet aux énonciateurs de retarder le moment de la séparation.

5.2.4. La prévalence de la deuxième personne et de l'apostrophe

Le discours adressé se caractérise par les traits suivants : mots phatiques, déictiques (pronom personnel *tu*, indicateurs spatiaux et temporels), termes d'adresse, modalité interrogative, morphèmes grammaticaux de deuxième personne, mode grammatical de l'impératif, temps verbal du présent de l'indicatif et de l'impératif (formes privilégiées de l'interaction et qui ont été étudiées en 5.1 La (dé)negation et les déplacements temporels).

Les marques de deuxième personne

Les marques de deuxième personne sont dominantes dans ce corpus. Aux plus traditionnelles (pronoms personnels, morphèmes grammaticaux) s'ajoutent les énoncés phatiques (*coucou* en [334] ou *allo* en [323]). Le mode grammatical de l'impératif implique toujours la deuxième personne, même à la première personne du pluriel (le *nous* impliquant le *tu*). Les termes d'adresse sont l'un des traits les plus déterminants du discours adressé. Placés en position détachée, ils ont une fonction grammaticale et discursive d'apostrophe. Ainsi que le démontre Catherine Détrie dans son ouvrage *De la non personne à la personne : l'apostrophe nominale*, la fonction d'apostrophe transforme un nom ou un désignateur en une forme qui désigne à la deuxième personne (Détrie 2006).

L'interpellation

Tout discours adressé est un discours qui interpelle. Toutes les marques de deuxième personne permettent l'interpellation. Parmi ces marques, certaines sous-tendent plus fortement l'interpellation. C'est le cas de l'apostrophe. On connaît l'exemple emblématique de l'interpellation donné par Louis Althusser : « Hé vous là-bas ! » (Althusser 1976 [1970] : 127). L'apostrophe est une interpellation. Plus encore, elle est « l'indice explicite de l'interpellation, sous-catégorie de la modalité allocutive » (Détrie 2003 : 36).

Dans ce corpus, les termes d'adresse consistent en des désignatifs du type prénoms ou mots doux. Outre sa fonction de nomination, le nom propre permet l'interpellation : « On peut ajouter que le nom (propre) c'est ce qui sert à nommer, à appeler et à interpeller, ce qui identifie et singularise ; c'est ce qui désigne et qui distingue », précise la sémanticienne Georgeta Cislaru, qui rappelle aussi les fonctions d'identification, de classification et de signification attribuées par Claude Lévi-Strauss au nom propre dans *La pensée sauvage* (Cislaru 2005 : 29). La fonction de classification concerne moins ce corpus (à l'exception des pseudonymes d'internautes qui sont analysés en 9.1). La fonction de signification concerne par exemple les prénoms donnés à l'enfant à naître, condamné ou décédé. Ce qui importe ici avant tout est la fonction d'identification et d'interpellation du nom propre et des autres termes d'adresse.

Énoncé détaché, placé soit en tête de discours ou de phrase après un point de ponctuation, soit en incise (séparé par des virgules), ou bien encore en fin de phrase avant un point de ponctuation, l'apostrophe permet d'instaurer une rupture énonciative et narrative mais ce n'est pas sa seule fonction :

340. C'est alors que les prémisses d'un dialogue surgissent dans un moment de silence durement gagné à l'angoisse. Ma fille, j'ai besoin de la sentir vivre dès maintenant. J'ai besoin de lui parler, de l'apprivoiser, d'implorer son assistance. Des ritournelles m'envahissent et je les récite tant qu'elles vivent à l'obsession.

Mon cher amour, sers-toi, remplis l'espace, prends ma vie ! Vis, mon enfant, vis !
(Brunetaud, à l'enfant in-utero, après la peur d'une fausse couche, p 48, o-didi-56)

En [340], l'auteure détache le discours adressé par une interligne et le recours à l'italique. L'italique marque la modalité épistolaire tandis que l'apostrophe introduit un changement énonciatif (l'agent énonciatif change d'interlocuteur). Mais si son rôle n'était que de signaler une rupture énonciative, elle ne serait pas relayée par une seconde apostrophe dans le cotexte droit (*mon enfant*). Dans ce corpus, l'apostrophe figure ainsi souvent en position finale ou médiane d'une phrase, et non exclusivement en introduction du discours adressé. C'est donc bien qu'elle remplit une fonction autre, soit expressive (faisant du discours adressé un discours pathémique), soit interpellative. Les nombreuses expressions de la deuxième personne dans ce bref énoncé incitent à opter pour la seconde option : l'impératif étant fléchi à la deuxième personne du singulier, ces trois marques (apostrophe, pronom personnel P2 et impératif) sont les trois expressions d'un seul et même marqueur, celui de la deuxième personne. C'est d'ailleurs un fait remarquable que la deuxième personne suscite autant d'expressions différentes. Cette altérité dans la langue est probablement le reflet d'un besoin chez l'être parlant d'interpeller. Un autre argument incite à écarter l'hypothèse d'un énoncé pathémique : dans ce corpus, l'apostrophe n'est jamais emphatisée par l'interjection lyrique *ô* qui permettrait le glissement de l'allocutif vers l'élocutif (Détrie 2003 : 39), elle reste caractéristique d'un discours ordinaire adressé à un membre de la famille.

L'effet d'existence par l'apostrophe

Autant la dédicace – autre forme adressée récurrente de ce corpus – ne simule pas une mise en présence, autant l'apostrophe dans les approches littéraires et grammairiennes traditionnelles, correspond à la deuxième personne (Grevisse 1993 [1936] : 568) et se définit comme un énoncé d'adresse (Dupriez 1980 : 65-66). L'apostrophe sous-entend l'existence d'un co-énonciateur.

Quel rôle joue l'interpellation dans ce corpus ? Usuellement l'apostrophe en tant qu'interpellation intervient dans l'interaction. Mais qu'en est-il lorsque l'interpellé n'est pas né ou est décédé ? Ici l'apostrophe ne joue pas le rôle phatique que lui a attribué Roman Jakobson. Ce dernier estimait en effet qu'elle ne concernait pas la signification mais la communication (Jakobson 1963 : 217). En ce sens, elle serait invitée à l'écoute et exercerait une pression conative sur le destinataire de l'apostrophe.

En rhétorique, l'apostrophe est l'une des formes de l'allocution, définie comme une « prise à partie par une adresse de parole du locuteur à un interlocuteur qui n'existe pas, même fictionnellement : c'est donc soit soi-même, soit un être absent ou inanimé, soit une entité, soit une pure abstraction » (Molinié 1992 : 44). L'apostrophe devient alors acte indirect, et masque un interlocuteur non mentionné, le lecteur par exemple. Indirectement dirigée vers le lecteur, l'apostrophe permettrait alors de le sensibiliser à la douleur du parent énonciateur. On peut donc se demander si dans ce corpus l'apostrophe doit s'interpréter comme une figure

rhétorique et un acte expressif ou bien comme une marque de l'interaction et un acte allocutif. Une position médiane serait de concevoir l'apostrophe à la fois comme un moyen rhétorique employé pour sensibiliser l'attention du lecteur à la situation de l'agent énonciatif (au même titre que les nombreux objets du quotidien posés sur les tombes, jouets ou doudous, ont pour fonction d'interpeller le passant) et simultanément comme une façon de prolonger l'existence, même fictive, de l'enfant décédé, afin de retarder le moment définitif de la séparation, par le moyen de l'interpellation et d'un acte allocutif. Dans le cas d'un discours adressé à l'enfant vivant *in utero*, il s'agirait au contraire d'une façon d'anticiper sa venue et de matérialiser son existence afin d'éloigner les craintes associées à sa naissance. C'est ce double rôle que j'attribue à l'apostrophe dans ce corpus où l'apostrophe joue pleinement sa fonction de deuxième personne et de déictique tout en introduisant une fonction expressive apte à toucher le lecteur. Cependant c'est la première de ces fonctions, plus que la fonction expressive et rhétorique, qui me semble la plus spécifique à ce corpus.

L'apostrophe peut concerner un référent *in absentia*. Elle permet d'interpeller un absent comme s'il appartenait à la situation d'énonciation et vient donc confirmer l'existence. Une mère apostrophant son enfant non né ou décédé confirme par là son existence.

Plus encore, l'apostrophe permet la création d'un référent. En nommant, en désignant son enfant par son prénom ou tout autre terme d'adresse, l'agent énonciatif le fait exister. L'apostrophe donne une réalité discursive à l'enfant à naître ou l'enfant décédé. Le terme d'adresse (prénom, mais aussi mot doux, terme de parenté, etc.) vaut métonymiquement pour l'individu (ce point sera développé en 9.1 Les nécronymes numériques). L'apostrophe s'associe d'ailleurs souvent à la déclaration d'existence et de lien filial :

341. Voici deux mois que je suis allongée pour toi, ma petite Marie Kerguelen. Mon enfant trésor, je t'aime déjà si fort ! Tu es ma fille, ma première fille, je suis ta mère à jamais. (Brunetaud, p 51, o-didi-58)

Ci-dessus, l'énoncé *Tu es ma fille* s'adresse à l'enfant *in utero*. Il s'agit d'un acte de langage : par le verbe d'existence *être* l'agent énonciatif affirme l'existence d'un enfant à naître. La précision bio-chronologique *ma première fille*, en ouvrant une liste par l'ordinal *première*, renforce le caractère vériconditionnel de l'énoncé. Cette affirmation d'existence s'associe à une apostrophe (*ma petite Marie Kerguelen*) où la présence du prénom complet de l'enfant renforce la déclaration d'existence. Apostrophe et déclaration d'existence structurent aussi l'énoncé ci-dessous :

342. Seules, nous sommes enfin seules, Romy. [...] Je suis ta mère vivante qui pleure, tu es ma fille morte qui reçoit mes pleurs. Je voudrais t'expliquer, je voudrais que tu m'expliques. Nous ne saurons jamais la vie, nous ne saurons jamais la mort. Alors, je n'en parlerai pas. [...] Tu es ma fille vivante pour toujours. Je suis ta mère morte le jour de ta naissance. (Paquin, pp 85-86, début d'un long discours adressé pp 85-87, tandis que les parents reviennent à la maternité voir le corps, o-didi-94)

En [342], l'anaphore *Tu es ma fille* reçoit deux qualificatifs antonymiques, *morte* et *vivante*. Les deux énoncés valent pour déclaration d'existence et placent l'existence hors des frontières temporelles de la vie et de la mort.

L'apostrophe peut aussi permettre de réaffirmer l'existence d'un enfant vivant ainsi que le lien entre lui et l'agent énonciatif :

343. Il me tend les bras, j'y vais tranquillement, nous sommes déjà reliés, il me ramène à la vie ce petit.

Je t'entoure, étonnée et tendre, de mes bras,
mon cœur, mon corps et tout mon être.

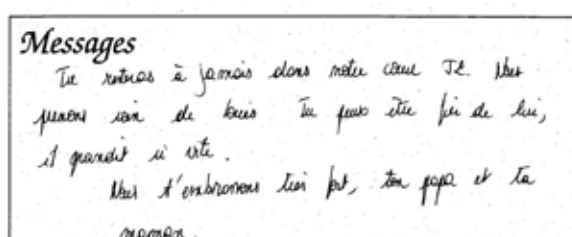
Je t'aime tant mon fils... (Maman Blues, témoignage d'Élisabeth, victime de fausses couches à répétition et convaincue d'être une mauvaise mère pour ce second enfant, p 198-199, o-didi-243)

Ci-dessus, l'agent énonciatif marque en quelques lignes le changement qui s'opère dans sa relation à l'enfant, qui passe du statut d'objet du discours à celui d'allocutaire par le passage d'une désignation à la troisième personne (*ce petit*) à une adresse directe au moyen du déictique *tu* et de l'apostrophe *mon fils*.

5.2.5. Le care par les actes de langage épistolaires

Le discours adressé permet aux parents de tenir leur rôle de parents au-delà de la mort de l'enfant. La production de discours dans cette situation équivaut à une action. Les soins (au sens du *care* tel que le conçoivent Carol Gilligan ou Pascale Molinier) apportés aux enfants passent pour beaucoup par le discours. Les parents prolongent ces discours au-delà de la mort en les entourant de termes d'adresse affectueux, comme on le fait du vivant d'un enfant, en leur racontant les faits quotidiens de la vie familiale, comme l'on fait lorsque son enfant est absent de la maison, en leur affirmant un amour inconditionnel de parent. Les objets familiers (doudous, jouets, etc.) posés sur les tombes relèvent probablement en partie des mêmes motivations.

Les actes de langage que l'on peut identifier dans ce corpus reflètent l'attention et l'amour que porte un parent à son enfant. Ils sont caractéristiques des échanges traditionnels épistolaires entre plusieurs membres d'une famille : il s'agit le plus souvent du verbe *embrasser*. Ces énoncés se trouvent dans le corps du texte ou en clôture de la lettre :



344. Livre de mémoire, 2010, p 24, m-24, m-temp-23

Certes, on peut objecter que les conditions de félicité ne sont pas réunies pour que puisse se réaliser l'acte de langage *embrasser* dans l'énoncé ci-dessus. John Searle précise bien dans son essai sur les actes de langage que l'acte de saluer nécessite une relation entre signification et intention :

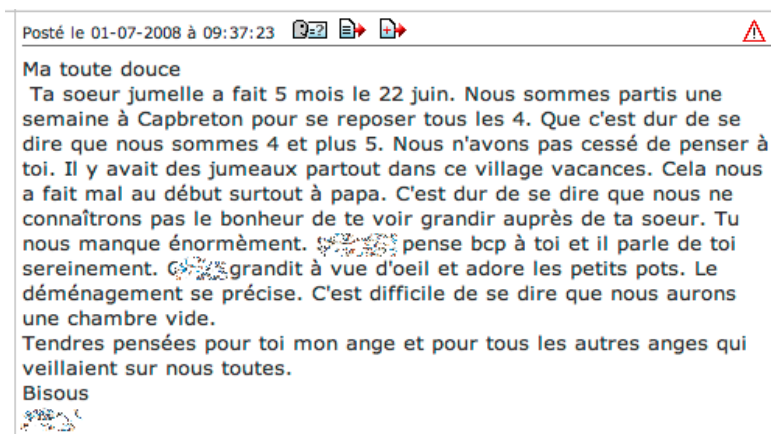
Quand je dis bonjour à quelqu'un, mon intention est de faire savoir à mon interlocuteur que je le salue. S'il interprète ce mot comme une intention de ma part de produire sur lui cet effet, c'est alors que l'effet est produit. (Searle 1996 [1972] : 84)

L'énoncé [344] ne peut remplir ces conditions puisque l'interlocuteur concerné par l'acte de langage *embrasser* est décédé. Cependant, on embrasse bien les morts, et le fait qu'ils ne puissent pas percevoir le baiser n'empêche que l'acte d'embrasser a été accompli. Ainsi que le précise Searle : « dire quelque chose, et vouloir le signifier, cela concerne l'intention de réaliser un acte illocutionnaire, et pas nécessairement un acte perlocutionnaire » (Searle 1996 [1972] : 84). L'acte de langage peut donc être effectué en dehors de l'approbation du destinataire. L'acte spécifiquement perlocutionnaire est ailleurs, dans l'effet que produit ce discours sur l'énonciateur et éventuellement sur les lecteurs du message. Précisons que les messages inscrits dans le livre de mémoire sont destinés aux enfants, ils n'ont pas vocation à être publiés. Embrasser revient à signifier son amour, mais à le signifier par un mot qui représente un acte physique, à la différence des nombreux énoncés d'engagement mémoriel ou de promesse d'amour éternel. Le mot *embrasser* contient un acte porteur d'un mouvement physique, l'embrassade :



345. Livre de mémoire, 2010, p 22, m-22, m-temp-21

En [345], l'agent énonciatif recourt à un mot appartenant au registre familial pour exprimer l'acte de langage (*Calins*). Tout comme en [344] avec *Bisous*, l'acte de caliner est représenté par un seul mot non prédiqué. *Calins*, c'est presque un mot doux, un mot d'adresse *in absentia* pour manifester sa tendresse. Le mot est acte de langage en soi, il porte l'acte d'aimer. On retrouve ce même registre familial avec le mot *Bisous* ci-dessous :



346. Forum doctissimo, *Mort d'Anaïs*, N°1, 01-07-2008, 09:37:23, http://forum.doctissimo.fr/grossesse-bebe/mort-subite-nourrisson/jours-mort-28-sujet_451_1.htm, f-didi-5

Tout comme les deux énoncés précédents, extraits du livre de mémoire du crématorium, le *post* ci-dessus emprunte la forme épistolaire : il débute par un terme d'adresse (*Ma toute douce*) se poursuit par le récit de faits quotidiens, et se conclut par le terme phatique de clôture *Bisous* et la signature (prénom tronqué). Lorsqu'il apparaît dans une lettre ou qu'il est prononcé au téléphone, le mot *bisous* marque conventionnellement l'acte d'embrasser une personne absente de la situation d'énonciation.

Les actes de langage participent à l'illusion d'une vie quotidienne et ordinaire. L'acte de langage, tout comme la narration de faits quotidiens du monde des vivants, vient brouiller une réalité (la mort de l'enfant) et permet de manifester l'attention que porte un parent à son enfant. Dans une vision constructiviste (Kleiber 1997), le langage permet de transformer temporairement la réalité et de créer d'autres mondes. Mais c'est par le recours à une structure préformée, la lettre, que l'acte de langage ne s'interprète pas comme un déni.

5.2.6. Une isotopie formelle : le recours à une structure préformée de texte

La forme même d'un discours est significative. Jean-François Jeandillou parle de « connotation métatextuelle », qu'il définit comme « un mécanisme complexe où la dénotation des énoncés est associée à une connotation reflétant la fabrication du texte lui-même » (Jeandillou 1997 : 44). Dans ce corpus, il s'agirait en quelque sorte d'une représentation non d'un dire mais d'un genre discursif. Le mode épistolaire est conventionnellement codé par différentes marques relevant du périphrase : date, terme d'adresse, signature. Ces marques encadrent le corps du texte qui consiste en un discours adressé structuré de différentes séquences narratives. Il est fréquent que ce discours fasse référence à la vie des interactants (informations données par le signataire sur sa propre vie et demande d'informations au destinataire de la lettre).

Le format discursif de la lettre relève de l'architextualité (Genette 1979 et 1982) ou plus spécifiquement des « modèles de textes » qu'Elisabeth Gülich et Ulrich Krafft définissent comme « des structures préformées dont on se sert pour la production de textes d'un

certain type » (Gülich et Krafft 1997 : 258). En effet, la notion de stéréotype ne s'arrête pas à l'unité du mot ou du syntagme mais peut concerner un ensemble d'énoncés. Ainsi que l'observe Oswald Ducrot dans *Dire et ne pas dire*, « La langue comporte, à titre irréductible, tout un catalogue de rapports interhumains, toute une panoplie de rôles que le locuteur peut se choisir lui-même ou imposer au destinataire » (Ducrot 1998 [1972] : 4).

Le recours à des modèles préformés suit des objectifs discursifs. Tout d'abord, le modèle de la lettre inclut le texte dans un genre discursif ouvert, non clos sur lui-même comme le serait un roman. La fonction d'une lettre est de créer une relation interactionnelle, d'entretenir des liens. Une lettre appelle une réponse qui elle-même peut entraîner un retour discursif, plaçant le texte dans une continuité potentiellement infinie. Le genre épistolaire permet au parent angoissé d'anticiper la venue au monde de l'enfant et à l'endeuillé de retarder le moment de la séparation :

347. Guillaume, c'est ma dernière phrase que je formule, mon dernier mot que je t'écris, mais garde-le pour toujours.

Guillaume, ton nom est encore beau, ton corps était magnifique et ta vie est éternelle.

Amour et baisers. Papa. (Fafard Sindon, lettre du père-auteur à son enfant décédé d'une chirurgie cardiaque, p 58, o-didi-209)

348. Dimanche 18 octobre,

Mes trois enfants,

Cette lettre sera la dernière. J'espère que vous ne m'en voudrez pas mes chéries, mais, pour une fois, elle s'adresse à vous trois. Je voudrais, avant de taper le mot Fin au bas de ce manuscrit, vous raconter comment papa et moi nous sommes rencontrés... (Revol, p 386, lettre adressée à ses deux filles décédées et à leur petit frère vivant, o-didi-41)

Les mots *dernier*, *dernière*, *fin*, dans les deux énoncés ci-dessus montrent que la relation épistolaire n'était que temporaire et que le mode épistolaire a été choisi afin de retarder l'adieu.

Parallèlement, le genre épistolaire est une énonciation différée, ce qui rend possible l'absence d'une réponse immédiate.

Ensuite, le modèle textuel détermine la lecture et la réception du texte. Comme cela a été observé plus haut à propos des actes de langage épistolaires, la lettre à son enfant est une marque d'attention parentale qui relève du *care*. On écrit à son enfant car on souhaite lui marquer son intérêt ou parce que l'on s'inquiète pour lui. Une première hypothèse serait que ce mode scriptural permet de répondre à une culpabilité non consciente, d'autant qu'il s'associe souvent à des promesses d'amour éternel et à des engagements mémoriels (par exemple *je t'aime mon fils ne l'oublie jamais* en [139], *je ne t'oublierai jamais* en [336]). S'appuyant sur le travail de Gisèle Mathieu-Castellani, Chantal Costantini avance l'idée que le genre autobiographique serait mû par la culpabilité :

Gisèle Mathieu-Castellani (1996) considère que l'écriture autobiographique aurait quelque chose à voir avec le procès, au sens où le judiciaire est un discours fondamental en tant que « matrice de tous les discours de défense et d'accusation et que l'aiguillon le plus fort qui incite à écrire est la culpabilité ». L'autobiographie traduirait, selon elle, le désir de « se défendre de cette culpabilité autant que celui de s'en déprendre » (id.). (Costantini 2009 : 110)

Ce corpus ne comprend pas de marques linguistiques – d'une isotopie sémantique judiciaire par exemple – qui permettraient d'infirmier ou de confirmer cette hypothèse. Nous

pouvons en revanche émettre l'hypothèse que ces promesses d'amour éternel et ces engagements mémoriels sont l'écho de discours religieux qui prônent l'amour de son prochain (second commandement selon Marc 12:29–31). Nous avons vu en 2.2 que les discours étaient modélisés sur le discours religieux. Plus encore, un mot comme *éternel*, récurrent dans ce corpus, attribué à un enfant décédé entre en rapport métonymique avec Dieu (*l'Éternel* étant le nom donné à Dieu). L'amour maternel, parental, se confond avec l'amour divin.

Pour résumer, cette étude a permis d'identifier deux traits fondamentaux du discours adressé à un enfant mort ou non né : il s'agit d'un discours empruntant toutes les formes d'un genre discursif épistolaire et certaines formes du discours religieux (injonction, lexique de la spiritualité et déictiques d'éternité). La structure préformée de la lettre permet conventionnellement de manifester à soi-même et aux autres sa sollicitude envers son enfant, conformément à notre héritage religieux et aux normes de l'éthique du *care*. Elle rend acceptable discursivement des énoncés incompatibles avec la situation d'énonciation où l'interlocuteur désigné par l'énoncé est décédé (énoncés relatifs à des actes de langage, narration de faits quotidiens, etc).

Le paradoxe d'un discours adressé à un mort semble ainsi résolu par l'association d'un genre discursif prototypique de l'interaction humaine et du quotidien des vivants avec des séquences modélisées sur le discours religieux et développant le thème de l'immortalité.

Ainsi, pour répondre à la question posée en 2.2 à propos des injonctions religieuses, nous pouvons affirmer que les morts, s'ils ne peuvent être des locuteurs, n'en sont pas moins des allocutaires passifs dans le cadre d'une interlocution sans interlocuteur *in praesentia*. La création d'un référent par le moyen de l'apostrophe et de l'interpellation suffit à créer une situation interlocutive. Elle permet de s'adresser à une autre instance, soi-même ou le lecteur. Ce type d'interlocution se rapproche de ce que les rhétoriciens nomment l'allocution, et qui a été définie plus haut.

CONCLUSION 5.2. DISCOURS PRÉFORMÉS ET PRATIQUE DU DEUIL

Les discours à l'enfant *post mortem* prennent de prime abord les formes linguistiques d'un discours adressé à un enfant vivant qui serait momentanément absent du foyer. Les lettres comportent des narrations d'épisodes de la vie quotidienne. Les discours adressés comprennent des injonctions de bienveillance telles que celles formulées en situation de face à face (comme le conventionnel *Dors bien* prononcé au moment du coucher). En bref, tous ces discours *simulent* une interaction épistolaire entre deux (au minimum) interactants énonciatifs.

Une forme linguistique alerte sur le caractère inhabituel de cette interaction : l'injonction de protection faite à l'enfant décédé de veiller sur sa famille (*Veille sur ta famille*). Cette marque révèle que si les agents énonciatifs sont parfois dans une dénégation de la mort de leur enfant (*tu n'es pas mort*), ils ne sont pas dans un déni du réel. Nous arrivons donc à la même conclusion que précédemment (en 5.1) sur les constructions temporelles : de même que l'emploi du présent et les projections dans l'avenir sont contrariées par des marques linguistiques (concession, emphase, modalité épistémique) attestant du caractère conscient de ces constructions temporelles, ces formes qui prennent l'apparence du déni sont en fait celles d'un travail de deuil ou d'apaisement de l'angoisse face à l'incertitude de la naissance. En utilisant les formes de l'apostrophe et de la deuxième personne, les parents entérinent l'existence de l'enfant à naître ou décédé. En recourant à la forme préfabriquée du discours épistolaire, d'une part ils manifestent leur amour pour l'enfant (*care*), et d'autre part ils diffèrent le moment de l'adieu définitif (ou anticipent celui de la rencontre avec l'enfant dans le cas d'un discours adressé à l'enfant *in utero*).

Les déplacements temporels et les discours adressés permettent donc aux parents d'affirmer l'existence de leur enfant décédé ou à naître, et de faire progressivement leur deuil, en faisant de la mort une séparation qui ne serait pas totale. C'est dans le même esprit qu'ils recourent à la figure rhétorique de la prosopopée que nous allons étudier dans la troisième et dernière partie de cette section consacrée à la négation discursive de la mort et de la souffrance.

5.3. LE DISCOURS PROSOPOPIQUE ET LA VOIX DE L'ENFANT

Nous avons vu dans la partie précédente sur le discours épistolaire que les agents énonciatifs pouvaient recourir à la figure rhétorique de l'allocution, notamment par le moyen de l'apostrophe. Ce n'est pas là le seul système énonciatif qu'ils mettent en place afin de faire le deuil de leur enfant ou d'apaiser leur anxiété face à une annonce de handicap ou d'IMG : ils s'appuient aussi sur le schéma discursif de la prosopopée, figure rhétorique qui consiste à faire parler les absents, les animaux ou les morts.

La prosopopée est un procédé hérité de l'Antiquité. Ce corpus s'inscrit donc dans une lignée discursive fondée sur un schéma fondateur hérité de la culture antique. La prosopopée intéresse à la fois les littéraires pour son rôle esthétique et les rhétoriciens pour ses fonctions argumentatives. Elle est cependant assez peu étudiée en linguistique aussi commencerai-je par en souligner les traits formels distinctifs. L'analyse du corpus nous amène d'une définition globale

à une description plus fine des discours donnant par prosopopée la parole aux morts ou aux enfants en tant qu'êtres n'ayant pas encore leur libre arbitre. Je laisse donc de côté la prosopopée concernant les animaux ou les êtres abstraits.

Dans ce corpus, selon la situation de l'énonciateur, la prosopopée semble remplir deux fonctions, l'une argumentative, l'autre orientée vers l'énonciateur. Dans la continuité des discours adressés, elle permet aux agents énonciatifs de modifier temporairement la réalité ou de revivre le passé. Il s'agit dans les deux cas d'influer sur une réalité. Dans un cas sur une réalité externe (revendications sociales par exemple), et dans l'autre sur une réalité interne et personnelle.

5.3.1. Définition et caractéristiques formelles de la prosopopée

Georges Molinié décrit la prosopopée comme une figure macrostructurale qui consiste à faire parler les morts, les absents, les animaux, les inanimés ou les abstractions (Molinié 1992 : 250). Spécialisée en littérature et sur la langue de la Renaissance, Véronique Montagne en rappelle l'origine étymologique dans son article, « La notion de prosopopée au XVI^e siècle » :

Le terme latin *prosopopeia* est un emprunt au grec tardif $\pi\rho\pi\pi$, qui désigne l'« action de faire parler un personnage dans un récit ». C'est un dérivé de $\pi\rho\pi\pi$, (« personnifier »). La première occurrence du mot en français date de 1507. Le terme désigne une figure par laquelle un orateur fait parler et agir un être inanimé, un animal, une personne absente ou morte. (Montagne 2008 : 219-220)

Le dictionnaire historique de la langue française précise qu'il dérive de *prosopoeÿe* « *personnifier* », *verbe qui se compose de poierin* « faire » et de *prosôpon* « face, figure », ce dernier se composant de *pros-* « en face de » et du radical de *ôps* « vue » (Rey 1992 : 1654).

Les exemples abondent dans la littérature : de La Fontaine à Colette et à Marcel Aymé, nombreux sont les auteurs qui prêtent voix aux animaux dans leurs œuvres. La prosopopée participe à la fantaisie des contes où les loups parlent aux petits chaperons rouges et aux petits cochons. Elle souligne la cruauté de destins maudits en laissant parler la mort personnifiée. Les poètes et les tragédiens donnent aussi voix à des objets ou des concepts. Ainsi Baudelaire faisant parler une pipe.

Concernant les discours attribués aux défunts, l'exemple le plus emblématique est celui de Jean-Jacques Rousseau faisant le procès des lettres et des beaux-Arts : « O Fabricius ! qu'eût pensé votre grande âme, si, pour votre malheur, vous eussiez vu la face pompeuse de cette Rome sauvée par votre bras, et que votre nom respectable avait plus illustrée que toutes vos conquêtes ? “Dieux ! Eussiez-vous dit, que sont devenus ces toits de chaume et ces foyers rustiques qu'habitaient jadis la modération et la vertu ?” ». Autre exemple prototypique, cité aussi bien par Pierre Fontanier que par Jean-Jacques Robrieux, celui d'Athalie faisant parler le fantôme de sa mère dans Athalie de Racine : « Ma mère Jésabel devant moi s'est montrée : [...] “Tremble, m'a-t-elle dit, fille digne de moi.” ». Et bien sûr, il faut aussi mentionner l'oraison funèbre du duc de Montausier par Esprit Fléchier : « Ce tombeau s'ouvrirait, ces ossements se rejoindraient pour me dire : Pourquoi viens-tu mentir pour moi qui ne mentis jamais pour personne ? ».

Cela peut sembler abusif et non opératoire de regrouper ainsi les objets abstraits et les êtres humains dans une même catégorie. Le philosophe Hermogène, disciple de Socrate, opposait éthopée et prosopopée, la première étant « l'imitation de l'éthos d'un personnage donné », la seconde concernant les personnifications de choses ou de concepts (Hermogène 1997 [Ve s. av. J.-C.], cité par Montagne 2008 : 220). Cependant cette distinction reflète les préoccupations des Anciens, férus de rhétorique. Les discours analysés ici, s'ils peuvent avoir une fonction argumentative, ne jouent pas sur l'éthos d'un personnage reconnu.

Nous avons vu que la prosopopée se définissait par les instances énonciatives auxquelles elles renvoient (être humains, animaux, choses et concepts). Cette définition descriptive me semble porteuse d'une confusion définitionnelle. Pour ma part, je préfère m'appuyer sur les fonctions que revêt la prosopopée dans ce corpus afin d'en ébaucher une définition discursive. Je définis la prosopopée comme le procédé discursif qui permet de donner voix à ceux qui en sont privés, sans en délimiter les instances énonciatives dans l'absolu. Dans ce corpus, il s'agit de donner voix à ceux qui ont été privés de la parole par la mort ou à ceux qui ne sont pas encore dotés d'une parole (enfant *in utero*, enfant dont l'âge ne permet pas encore la représentation verbale d'un raisonnement). Aussi ne peut-on parler de prosopopée que lorsque le discours est imaginaire, qu'il n'a pas eu lieu dans la réalité. La prosopopée oblige l'analyste à recourir à une distinction binaire de type réalité/discours. Cependant ce discours imaginaire a bien sûr sa réalité, d'autant plus qu'il a une action perlocutive sur le monde.

5.3.2. Caractéristiques formelles de la prosopopée

La prosopopée est l'un des moyens permettant de faire entrer la parole dans le discours, qu'il soit oral (discours de Cicéron par exemple) ou textuel comme ici. Elle se présente plus généralement en discours direct, mais elle apparaît aussi en discours indirect. C'est donc par des marques appartenant soit au discours direct (personne de rang 1, verbe locutoire, présent de l'indicatif, deux points, guillemets) soit au discours indirect (verbes de parole introducteurs) que peut s'identifier la prosopopée. Mais cela bien sûr ne suffit pas à la description. Les verbes locutoires introducteurs sont souvent des verbes kynesthésiques qui induisent du son :

349. Je t'entends me dire, la joue posée sur l'oreiller, le regard triste, tourné vers la baie : « il va faire beau aujourd'hui... » [...] C'est l'heure où je me trouve dans un état léthargique, avec juste assez de forces pour aller, du transat à la chaise près de la table du jardin et de la chaise au transat. Je t'entends : « Paresseux, Papa ! » (Couderc, p 113 et 120, o-poly-28)

Ci-dessus, en [349], le verbe kynesthésique *entendre* qui introduit l'énoncé prosopopique donne à entendre le son de la voix puisqu'il évoque le sens de l'ouïe. On retrouve le verbe *entendre* en [373] (*je ne veux plus t'entendre dire*), en [370] (*j'entends ma fille me dire*), en [371] (*Je t'entends m'interpeller avec délicatesse*). Par ailleurs, on trouve aussi le verbe *murmurer* (*Tu murmures : « On fera un tennis demain, Papa ? »*) dans l'ouvrage de C. Couderc (page 121) et le verbe *crier* en [437] et en [369] qui tous deux donnent à la parole un niveau sonore.

Il faut prendre garde à distinguer les énoncés prosopopiques des énoncés rapportés qui ont été véritablement prononcés par l'enfant avant sa mort.

350. Tu m'avais assuré : « je te jure, je me débrouille vachement bien. Mes potes, ils avaient peur de parler ». (Couderc, à la suite d'un voyage en Angleterre, p 19, o-poly-20)

351. *Va t'en Papa, Maman, Maxou ! Témoignage d'un père d'enfant autiste* (Peytavy, titre de l'ouvrage, explicité p 11 et souvent remis en situation, o-poly-11)

On ne peut parler de prosopopée dans les deux énoncés ci-dessus : il s'agit de discours rapporté, de discours de remémoration du passé. Le premier énoncé, [350], est un discours rapporté direct de forme canonique, avec verbe de parole introducteur suivi des deux points et du discours entre guillemets. L'énoncé [351] (*Va t'en Papa, Maman, Maxou*), est une phrase que répète souvent un enfant autiste et que les parents ont pris pour titre de leur ouvrage témoignage.

La prosopopée entretient des liens avec l'apostrophe. Pierre Fontanier cite pour exemple les vers de Racine où Phèdre se représente le roi Minos son père (« Que diras-tu, mon père, à ce spectacle horrible ? »). Thomas Guard cite à son tour les onze apostrophes aux Quirites dans *La troisième Catilinaire* de Cicéron. Cependant l'apostrophe n'est pas une condition nécessaire de la prosopopée.

En revanche, la caractéristique des énoncés prosopopiques semble être l'identité entre énonciateur et destinataire du discours prosopopique :

352. Aujourd'hui, je suis dans l'immobilité, le renoncement. Je me sens incapable de vivre. Comment retrouver l'espérance ?

Je sais que tu me dis : « Bouge, Papa... Bouge... » (Couderc, p 17, o-poly-19)

L'énonciateur et le destinataire du discours adressé sont en effet une seule et même personne dans cet énoncé. L'énonciateur se signale par le pronom *je* qui renvoie au même référent que celui de l'apostrophe *Papa*. Nous avons vu précédemment que l'apostrophe pouvait être considérée comme un déictique de deuxième personne. C'est le cas dans ce discours que l'agent énonciatif s'adresse à lui-même. Cependant ce trait n'est pas généralisable à tous les énoncés du corpus :

353. Samedi 27 mai.

Veille de la fête des mères. [...] J'ai acheté aussi un bouquet rond pour l'offrir à ta Francie de ta part. J'ai écrit quelques mots en tentant d'imiter ton écriture. J'ai griffonné : « Bonne fête ma maman. Adri. » (Couderc, p 72, o-poly-23)

Ci-dessus, le destinataire de l'énoncé prosopopique (« *Bonne fête ma maman. Adri.* ») n'est pas son énonciateur-scripteur.

Nous savons donc que la prosopopée est un discours qui peut s'adresser à soi-même (identité énonciateur/destinataire) ou à un interlocuteur tiers (I), généralement le lecteur. Nous pouvons schématiser ces deux situations énonciatives ainsi :

É1 écrit/parle au nom de É2 à l'attention de É1

É1 écrit/parle au nom de É2 à l'attention de I

Nous allons voir que le schéma énonciatif peut être extrêmement complexe dans la prosopopée (avec notamment un É 3).

5.3.3. Fonctions traditionnelles de la prosopopée

Les auteurs s'accordent à donner à la prosopopée ces deux différentes fonctions : plaire ou amuser et convaincre (voir par exemple l'étude de Montagne 2008).

Tout comme l'emploi des temps du présent, la prosopopée crée un effet d'hypotypose qui remplit ce double objectif (plaire et convaincre) ; elle permet de faire voir quelque chose au lecteur ou au spectateur, d'en créer une représentation. Cet effet d'hypotypose est recherché par les auteurs littéraires qui souhaitent rendre certaines scènes plus vivantes. Le rôle esthétique de la prosopopée a souvent été souligné. Ainsi Véronique Montagne citant Jean Sturm, érudit et pédagogue du XVI^e siècle :

La figure que Sturm nomme « prosopopée » dans son commentaire est donc définie comme un procédé qui consiste à « attribuer un propos délibéré à des êtres sans libre arbitre », ou à attribuer « aux animaux ce qui est propre à l'homme ». Elle est censée produire de la saveur, plaire comme le font le mythe ou les pensées érotiques. (Montagne 2008 : 218)

Il existe assez peu d'études linguistiques sur le procédé de la prosopopée, qui a davantage interrogé les littéraires et les philosophes. Le *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage* n'en donnait d'ailleurs en 1994 qu'une définition rhétorique : « En rhétorique, la *prosopopée* est une figure consistant à prêter la parole à un absent ou à un être moral » (Dubois *et al.* 1994 : 388). Ses fonctions diffèrent selon les corpus et les intentions des orateurs ou des écrivains ainsi que le notifie Thomas Gard dans son étude sur Cicéron :

La prosopopée est évoquée dans les textes rhétoriques comme un recours possible de l'orateur, avec des intentions variées ; ainsi dans le *Brutus*, Cicéron reproche aux orateurs romains leur manque de curiosité, leur absence de culture générale, notamment dans le domaine historique ; or c'est ce savoir historique qui leur permet de pratiquer la prosopopée en faisant parler les morts, témoins posthumes : *Nemo qui memoriam rerum Romanarum teneret, ex qua, si quando opus esset, ab inferis locupletissimos testes excitaret.*

[ndbp : *Brutus* 322 : « pas un qui possédât l'histoire romaine, pour y trouver, au besoin, les témoins les plus qualifiés et les évoquer des enfers ».] (Guard 2013 : 82)

Thomas Guard établit une typologie de la prosopopée dans les discours de Cicéron qui comprend l'illustration, le témoignage posthume et l'histoire :

– L'illustration

Tel un acteur, l'orateur prête vie à un héros mort, jouant sur le ressort de la dramatisation et de la théâtralité. Il incarne ainsi une parole historique, qu'il livre à ses contemporains pour illustrer son argument de façon anecdotique [...].

– Le témoignage

Mais la prosopopée est surtout employée par Cicéron au titre de témoignage posthume, généralement à charge. [...]

– L'histoire

On constate dans ce dernier cas que Cicéron réinvente la parole posthume pour fabriquer un discours pseudo-historique. [...] En citant les discours prononcés par ces différents personnages, fatalement reconstruits, explicitement ou non, Cicéron les incarne et se donne volontiers comme leur successeur : il s'intègre ainsi dans une chaîne de discours historiques ou pseudohistoriques – de la même façon l'auto-célébration de ses actes politiques, en particulier la répression de la conjuration de Catilina, favorisait son accession au statut de personnage historique, digne de mémoire, inséré dans la continuité de l'histoire romaine. (Guard 2013 : 83-85)

Thomas Guard met l'accent sur cette dernière fonction associée à la mémoire : « il importe à l'orateur d'entrer dans l'histoire » (Guard 2013 : 86]. La parole devient mémoire, support de souvenir (Guard 2013 : 91). L'enjeu n'est évidemment pas aussi politique pour les agents énonciatifs de ce corpus, cependant eux aussi emploient la prosopopée dans une visée rhétorique.

Dans ce corpus, le rôle joué par ce procédé rhétorique n'est pas esthétique ou ornemental. Il ne s'agit pas de divertir le lecteur. Les fonctions citées ci-dessus (plaire et convaincre) sont orientées vers le lecteur ou l'auditeur. Il en va différemment dans ces témoignages de parents en souffrance où la prosopopée est aussi orientée vers l'énonciateur. Dans la continuité des discours adressés étudiés précédemment, elle permet aux agents énonciatifs de revivre le passé ou de modifier temporairement la réalité en maintenant le dialogue.

5.3.4. La prosopopée à fonction rhétorique et argumentative

En faisant parler leurs enfants décédés ou un personnage censé les représenter comme dans les deux énoncés ci-dessous, les agents énonciatifs ont pour objectif de rallier à leur cause un grand nombre de personnes. C'est le cas des associations de parents sur le handicap ([354] et [355]) et sur le deuil ([356]).



rare
mais pas
seul

Accueil Le Lysosome Asso VML Nos Parrains Marathon Mont-Blanc Soutenir Team Sports Boutique Partenaires Contact

Glisse en Coeur pour Léo le lysosome ...

22 MARS 2011

tags : génétique, glisse en coeur, Maladie



C'est avec un réel plaisir que je suis retourné sur les traces de mon **premier défi** sportif 2010, et retrouver la chaude ambiance de l'événement "Glisse en Coeur" – 24h de ski solidaire du Grand-Bornand.

Seconde participation pour moi et quatrième participation pour mon association **Vaincre les Maladies Lysosomales**. Célia, atteinte de la maladie de Sanfilippo était à nouveau présente avec ses supporters du **Ski Club de St André de Corey (01)**. **Nicolas**, atteint de la maladie de Niemann Pick C, est venu lui aussi encourager les trois équipes engagées sous mes couleurs par les antennes VML de Rhône-Alpes Est et Rhône-Alpes Ouest. Deux équipes amateurs de 10 skieurs, "Léo le lysosome" et "la Bande à Léo le Lysosome", et une équipe pro de 6 coureurs, "le Team Sport de Léo le Lysosome".

C'est par un sprint infernal, chaussures de ski aux pieds et sous la pluie que le top départ était donné samedi à 14h ... départ pour 24h de ski ... non stop et en relais jour et nuit ! Ah, prendre un télésiège et faire du ski à 4h du matin, il n'y a qu'à Glisse en Coeur que c'est possible !

Cette année, j'ai personnellement participé et effectué mes premières descentes à ski ... je n'étais pas totalement assuré mais j'ai ainsi pu contribuer au cumul de 359 descentes et 718 kilomètres parcourus par mes 3 équipes tout au long de ces 24h de Glisse. Bravo à tous les skieurs et nos supporters.

Célia, Nicolas, moi et nos amis ...

SUIVRE LES ACTUES DE CE BLOG

Recevez les actualités de ce Blog par e-mail. Entrez votre adresse e-mail ici puis validez le mail de confirmation

Entrez votre adresse mail

je m'inscris

MARATHON MONT-BLANC / GAGNEZ DOSSARDS !



DÉFI DU LYSOSOME



De Dunkerque au Mont-St-Michel

suivez la Marche de Jean-Yves et du Lysosome

RAID ATACAMA 2014 POUR VML



RAID AMAZONE MALAISE POUR VML



LES PETITES ANNONCES



tout schuss ...

La Bande à Léo le lysosome

la scène musicale

Glisse en Coeur est aussi une grande fête avec de nombreux concerts, la présence et participation de personnalités et de grands sportifs.

Mais c'est surtout une Grande fête de la solidarité, puisque cet événement a été créé dans le but de collecter des fonds pour une cause qui était cette année "Mécanat chirurgie cardiaque". Alors Bravo aux organisateurs que nous saluons ...

Alors chers amis skieurs, à l'année prochaine pour 24h de plaisirs ... et de solidarités !

Sur mes skis ...

Glisse en Coeur est aussi une grande fête avec de nombreux concerts, la présence et participation de personnalités et de grands sportifs.

Mais c'est surtout une Grande fête de la solidarité, puisque cet événement a été créé dans le but de collecter des fonds pour une cause qui était cette année "Mécanat chirurgie cardiaque". Alors Bravo aux organisateurs que nous saluons ...

Alors chers amis skieurs, à l'année prochaine pour 24h de plaisirs ... et de solidarités !

354. Le blog du lysosome, blog de l'association VML, 22 mars 2011, a-poly-13


Ci-dessus, dans ce blog de VML, association dédiée aux enfants et aux adultes atteints de maladies lysosomales, les agents énonciatifs font intervenir un personnage mascotte qui incarne le lysosome et par extension tous les enfants atteints de maladies lysosomales. La création d'une mascotte permet de défendre les intérêts de l'association représentant les familles concernées par les maladies lysosomales. Il s'agit d'un usage politique et médiatique de la parole d'un personnage inventé. Ce personnage qui a pour nom Léo le lysosome s'adresse aux lecteurs. C'est au moyen de la première personne que peut s'instaurer le système énonciatif de la prosopopée : *je suis retourné sur les traces, j'ai personnellement participé, je n'étais pas totalement assuré, etc.* Les prédications opérées par les verbes d'action *participer* et *effectuer* donnent vie au personnage mascotte (*j'ai personnellement participé et effectué mes premières descentes à ski*). L'énoncé prend là aussi la forme d'un discours adressé mais contrairement à la partie précédente où l'allocutaire n'appartenait pas à la réalité (figure rhétorique de l'allocution), c'est ici l'énonciateur qui est un personnage fictif. L'effet de réalisme est accentué par les attributions faites à Léo le lysosome dans les syntagmes *Glisse en Coeur pour Léo le lysosome*, «*la Bande à Léo le Lysosome*», «*le Team Sport de Léo le lysosome*». Enfin, cette instance énonciative fictive est aussi instaurée par une apostrophe (*Alors chers amis skieurs*) au lecteur en fin de billet : *Alors Bravo aux organisateurs que nous saluons ... Alors chers amis skieurs, à l'année prochaine pour 24h de plaisirs ... et de solidarités !* Dans cet énoncé, le narrateur ne se présente pas (la présentation se faisant visuellement par la représentation du personnage dans le bandeau du blog), ce qui crée un sentiment de connivence avec le lecteur censé savoir qui est Léo le lysosome. Par réciprocité, cette connivence donne crédit à l'existence de ce personnage. Notons que son nom (*Léo*) est toutefois mentionné dans le titre (*Glisse en Coeur pour Léo le lysosome*, «*Léo le lysosome*» et «*la Bande à Léo le Lysosome*», «*le Team Sport de Léo le Lysosome*») et dans le corps du billet, ce qui n'est plus le cas dans le billet suivant :

355. Le blog du lysosome, blog de l'association VML, 25 mars 2011, a-poly-12

En effet, dans cet autre extrait du blog du lysosome, le nom propre donné au lysosome a disparu : cette omission s'explique par la protestation du père d'un enfant prénommé Léo⁸. Le personnage reste incarné et représenté visuellement dans le bandeau du blog mais son nom n'apparaît plus. Malgré ce débaptême, les agents énonciatifs font toujours parler le lysosome à la première personne.

Dans cet énoncé, l'effet de prosopopée est renforcé par un discours adressé à un personnage existant, un enfant atteint d'une maladie lysosomale. Léo le lysosome s'adresse à lui en employant un discours direct, avec terme d'adresse (*Merci E.*) et déictique temporel (*à bientôt*). Comme précédemment, il s'adresse aussi au lecteur (*je voulais partager avec vous cette belle photo que m'a envoyé E.*).

Les énoncés précédents mettent en scène un personnage fictif qui personnifie à la fois la maladie et l'ensemble des enfants malades. Par ce procédé, les agents énonciatifs (les dirigeants de l'association) tentent de promouvoir leur action sur le terrain et d'obtenir les fonds nécessaires à l'association et à la recherche contre les maladies lysosomales. L'objectif de la prosopopée peut être aussi d'obtenir un statut social :



*Un enfant c'est la vie
Il grandit dans le ventre de sa mère et n'attend qu'une chose :
Sortir le moment venu pour découvrir les beautés du monde extérieur.
Mais parfois le destin en décide autrement...*

*Or en cas de décès d'un enfant entre 14 et 22 semaines de grossesse, les parents n'ont pas le droit d'inhumer leur enfant et de le faire reconnaître par l'état civil
"il est incinéré dans les hôpitaux parmi les déchets opératoires.."*

*Il ne reste alors aucune trace de ce bébé que les parents ont vu prendre vie et grandir au travers des échographies
Pour lui permettre d'exister, d'être reconnu dans notre société, de faire partie intégrante de l'histoire familiale, nous avons besoin de vous.*

*L'association CLARA se bat pour que ses enfants aient une existence légale.
Leur seul souhait est de nous crier :
"J'existe, ne m'oubliez pas, ma maman et mon papa ont déjà tellement de chagrin,
ALORS POUR QUE MON NOM RESTE GRAVE DANS VOS MEMOIRES " :*

*Soutenez l'association CLARA par vos signatures et vos témoignages
et
leur souhait sera peut-être un jour exaucé*

Association Clara
Résidence de l'étoile
Bd Roger Ricca
84300 SORGUES
association.clara@caramail.com

356. Site internet de CLARA, association de parents endeuillés, Consulté le 10 février 2013, a-poly-1

8 Appartenant à l'association VML, j'ai eu connaissance d'un échange de mails entre les responsables de l'association et le père mentionné. Cependant, ces échanges n'étant pas publics, je ne peux les reproduire ici.

En [356] les agents énonciatifs (les parents fondateurs de l'association CLARA) font parler les enfants décédés à la première personne (*j'existe, ne m'oubliez pas*) et encadrent ce discours rapporté fictif par des guillemets. L'implication entre ce discours et les objectifs poursuivis par l'association est exprimée par la ponctuation (deux points) qui précède la demande d'adhésion (*soutenez l'association CLARA*) et l'implication [impératif *ne m'oubliez pas* + *pour que...* + impératif *soutenez*] qui établissent un lien entre les deux injonctions impératives, la demande fictive des enfants (*ne m'oubliez pas*) et la demande adressée aux internautes (*Soutenez l'association*). Notons aussi que la forme impérative est reformulé en *souhait* (deux occurrences).

Maintenant, pour ma part, il y a une chose qui me préoccupe, c'est de voir comment mon fils va réagir vis à vis de son histoire personnelle? Comme tu le sais, ces enfants (adoptés) ont eu une histoire lourde durant leurs premiers mois. Est-ce qu'ils souffriront d'avoir été confiés (et non abandonnés) à l'adoption ? Comment vont-ils réagir plus tard, se dire: OK, mes parents biologiques m'ont assez aimé pour mener la grossesse à terme et me confier à l'adoption, mais ce n'était pas le moment pour eux d'élever un enfant ? Ou plutôt souffrir d'avoir été confié à l'adoption et bloqué à cette étape? Je me dis qu'à un moment ou un autre c'est évident qu'ils idéaliseront leurs parents biologiques et voudront les rencontrer, pour réaliser, dans un second temps, qu'il y a le côté biologique et les facteurs humains.

Je ne sais pas comment se passe l'adoption en Russie, mais de notre côté, nous avons choisi un pays d'Asie qui laisse aux mères biologiques la possibilité de choisir les parents adoptants et de laisser des traces. Dans notre cas, nous avons donc certaines informations que nous gardons pour notre fils. C'est tout ce que je peux dire pour nous.

357. Site Maman pour la vie, discussion, *Adopter et avoir des enfants bio*, témoignage d'une mère ayant eu un enfant biologique et un enfant adopté, à la suite d'une fausse couche, 3 novembre 2008 à 22h30, , <http://www.mamanpourlavie.com/forum/sujet/adopter-et-avoir-des-enfants-bio->, f-par-1

Dans l'énoncé ci-dessus, la prosopopée permet au parent énonciateur de se représenter la parole à venir de son enfant adopté. Il ne s'agit donc plus de faire parler un mort, mais un enfant de trois ans. La prosopopée permet à la mère de se représenter l'argumentation que pourrait tenir plus tard son enfant adopté lorsque se posera la question des origines. Cependant ce n'est pas son enfant spécifiquement qu'elle fait parler mais en une seule voix l'ensemble des enfants adoptés tout en maintenant la première personne du singulier : l'agent énonciatif pose tout d'abord le sujet du discours (*ces enfants (adoptés)*) qui est ensuite repris anaphoriquement par le pronom *ils*. Le discours prosopopique est introduit par un verbe de parole (*dire*) suivi des deux points. Si l'agent énonciatif n'a pas utilisé le discours indirect, c'est pour mieux simuler l'échange qui aura probablement lieu plus tard et ainsi s'y préparer. La prosopopée joue ici un rôle argumentatif anticipatif.

phelin : *nos nounous font ce qu'elles peuvent mais nous sommes trop nombreux pour qu'on nous donne l'amour et l'attention dont on a tant besoin.*

Le discours prosopopique joue à nouveau un rôle argumentatif et peut ainsi faciliter une mise en accusation de manière déguisée. C'est à nouveau le cas ci-dessous, dans l'énoncé prosopopique d'un grand-père parlant au nom de sa petite fille privée de la parole par un handicap :

359. MéliSSa est une pré-adolescente de douze ans et demi. Je laisse son grand-père paternel créer sa parole, puis viendra le témoignage de sa grand-mère, avant de vous faire participer à sa thérapie.

«Je m'appelle MéliSSa, j'ai douze ans et demi et je ne sais ni lire ni écrire, j'ai des troubles moteurs et mentaux, de lourds traumatismes, j'en ai conscience depuis l'âge de trois ans et demi environ.

Mes grands-parents paternels ont décidé de se battre pour me donner une chance contre tous ceux qui m'ont déclarée handicapée ; on peut comprendre l'abandon de mes parents qui ont consulté tant de médecins et de spécialistes sans résultats et, surtout, qui ne supportent plus ces décisions scientifiques qui n'admettent aucun désaccord.

Être traitée d'handicapée est une étiquette très lourde à porter, mais voilà : mes parents ont accepté, mes grands-parents non (heureusement pour moi). [...]

Et voici mes grands-parents qui parlent :

Pour nous, grands-parents, prendre en charge MéliSSa a été très difficile ; auparavant, MéliSSa venait en vacances chez nous et nous la dorlotions. [...] Grâce à Dominique [la thérapeute-auteure], nous avons engagé ce combat difficile [...]. Pour ceux qui ont des enfants pas comme les autres : allez-y (Dechamps, par le grand-père paternel d'une adolescente handicapée, p 131, o-poly-12 et o-poly-13)!

Le schéma énonciatif se présente sur le format [É1 (le grand-père) parle au nom de É2 (l'enfant) qui lui-même donne la parole à É3 (les grands-parents)].

Le lexique du combat et de la négociation (*se battre, combat, contre, désaccord, accepté*) donne l'orientation argumentative et rhétorique de ce discours prosopopique qui met en accusation de passivité les parents (*mais voilà : mes parents ont accepté, mes grands-parents non*), voire la société, ou du moins les référents de *tous ceux qui m'ont déclarée handicapée*. En effet, l'énoncé *contre tous ceux qui m'ont déclarée handicapée* fait du sujet grammatical (*mes grands-parents paternels*) qui se trouve être aussi l'énonciateur (É1, É3) un opposant au diagnostic. La prosopopée est en discours direct, ce qui lui donne la forme (et la force) d'un témoignage. L'énoncé ci-dessus ne présente aucune marque linguistique de prosopopée et se signale notamment par l'absence de verbe de perception ou de verbe locutoire. Cependant le cotexte gauche (le discours introducteur du discours rapporté par la thérapeute en charge de l'enfant) nous informe du dédoublement énonciatif (*Je laisse son grand-père paternel créer sa parole*). Le syntagme verbal *créer sa parole* ne laisse subsister aucun doute quant à la nature imaginaire du discours. Ce discours prosopopique est très sophistiqué puisque dans une séquence finale l'énonciateur fictif É2 (l'enfant) donne ensuite la parole à l'énonciateur É3 (*Et voici mes grands-parents qui parlent*), donnant à la prosopopée un caractère récursif. En outre le discours s'adresse à un tiers (représenté par le pronom *ceux* dans le segment *Pour ceux qui ont des enfants pas comme les autres* à qui s'adresse l'injonction finale *allez-y !*. Cette situation énonciative se formule ainsi : [É1 (le grand-père) écrit au nom de É2 (l'enfant) qui donne la parole à É3 (les grands-parents) qui écrit à l'attention de I (*ceux qui ont des enfants pas comme les autres*)].

5.3.5. La prosopopée en tant que discours consolateur

A ce type de discours profanes, qui concernent des enfants vivants ou non nés, s'ajoutent un grand nombre d'énoncés religieux où le mort interpelle le vivant. La fonction prosopopique de ce type d'énoncé est celle que nous avons vue dans l'injonction religieuse : la prosopopée s'associe à la doxa de l'acceptation et caractérise un discours consolateur. C'est le cas de certains énoncés épitaphiers, plus consolateurs que argumentatifs :



360. NE PLEUREZ PAS

LE SEIGNEUR M'A APPELÉE

ET JE VOUS ATTENDS

DANS LA BIENHEUREUSE ÉTERNITÉ

[PRÉNOM PRÉNOM NOM]

DÉCÉDÉE LE 3 AVRIL 1887

À L'ÂGE DE 17 ANS (Cimetière de Batignolles-14, 1887, 17 ans, c-52)

L'épithaphe a pour vocation de s'adresser aux passants, ce qui évite d'introduire le discours prosopopique par un verbe de parole introducteur. Dans cet énoncé épitaphier, la prosopopée est formulée au style direct et se constitue d'une apostrophe impérative à visée consolatrice (*ne pleurez pas*). La connotation religieuse de l'énoncé est induite par l'injonction, le lexique religieux (*seigneur, bienheureuse, éternité*), et la typographie en lettres capitales qui renforce la solennité du texte gravé dans la pierre.



361. Cimetière de Saint Jean de la Rivière, 1933, 22 ans, c-363

La visée consolatrice du discours prosopopique ci-dessus est exprimée lexicalement par le verbe *consoler* (*Consolez-vous*). La prosopopée est typique du discours religieux : cet impératif de consolation se trouve dans la première épître de l'apôtre Paul aux Thessaloniens, au chapitre 4, verset 13⁹.

L'une des caractéristiques de la prosopopée est qu'elle s'associe généralement à un verbe de perception qui introduit le discours (*Écoutons*) : nous en rencontrerons de nombreux exemples. L'énoncé consolateur comprend en outre une promesse de retrouvailles (*nous nous reverrons au ciel*). La promesse est un acte de discours que John Searle définit comme suit : « Dans une promesse, un acte doit être prédiqué à propos du locuteur, et cet acte ne peut se situer dans le passé » (Searle 1996 [1972] : 99). Autrement dit : « Dans l'expression de p, L prédique à propos de L un acte futur C ». En [361], l'acte prédiqué est au temps verbal du futur (*nous nous reverrons*), ce qui correspond aux critères définitionnels de John Searle. En revanche, on constate que la définition de l'acte de promesse ne peut s'adapter ici. Le fait que le locuteur soit décédé rend difficile sa représentation schématique de l'énonciation qui mène à un non-sens :

É1 (les parents) prédique un acte futur C dont la prédication est attribuée à É2 (l'enfant mort)

On s'aperçoit qu'il y a deux actes dans la promesse prosopopique :

É1 écrit au nom de É2
É2 promet à propos de É1 un acte futur C

Le premier acte est un acte qui n'est pas donné par l'énoncé mais par la situation. Seul le second acte est un acte pleinement discursif. On peut regrouper ces deux actes dans la formule :

É1 attribue à É2 un acte illocutionnaire de promesse

L'un des discours épitaphiers prosopopiques les plus récurrents est le sermon sur la mort *The King of Terrors* (voir 4.3.8. Polyphonie autorale empathique), texte attribué à Charles Péguy :

9 Voici le texte en question : « Nous ne voulons pas que vous soyez dans l'ignorance à l'égard de ceux qui dorment, afin que vous ne vous ne soyez pas affligés comme les autres qui n'ont point d'espérance. Car si nous croyons que Jésus mourut et qu'Il est ressuscité, de même aussi, avec lui, Dieu ramènera ceux qui se sont endormis en Jésus. Car nous vous disons ceci par la Parole du Seigneur : « Nous les vivants, restés jusqu'à la venue du Seigneur, nous ne devancerons pas ceux qui se sont endormis. Car le Seigneur lui-même, avec un cri de commandement, avec une voix d'archange et avec lala trompette de Dieu descendra du ciel; et les morts en Christ ressusciteront premièrement; puis nous les vivants qui seront restés, nous serons ravis ensemble avec eux sur des nuées à la rencontre du Seigneur dans les airs. Et ainsi nous serons toujours avec le Seigneur. Consolez-vous donc l'un l'autre par ces paroles. » (première épître de l'apôtre Paul aux Thessaloniens, chapitre 4, verset 13)



362. Cimetière de Levens, 1999, 5 ans, c-101

Le fait qu'il s'agisse d'un texte auctorial (voir 4.3) brouille encore davantage les instances énonciatives. Dans ce cas, il s'agit d'un énonciateur \dot{E}_1 qui attribue à \dot{E}_2 l'énoncé de \dot{E}_0 .

5.3.6. La représentation d'une réalité autre

La prosopopée permet de modifier les représentations d'une réalité « objective », et même dans certains cas d'avoir de véritables effets perlocutifs (voir plus bas [371], [372]). Les énoncés ci-dessous consistent en des exhortations que s'adresse l'énonciateur à lui-même mais en utilisant un intermédiaire, l'enfant décédé, suivant le schéma présenté plus haut : [É1 écrit/parle au nom de É2 à l'attention de É1] :

363. C'est l'heure où je me trouve dans un état léthargique, avec juste assez de forces pour aller, du transat à la chaise près de la table du jardin et de la chaise au transat. Je t'entends : «Paresseux, Papa ! » (Couderc, p 120, o-poly-28)

La représentation du discours autre se fait ci-dessus par le verbe de perception *entendre* (*Je t'entends*). Le discours prosopopique consiste ici en une invective que l'agent énonciatif met dans la bouche de son enfant (*Paresseux, Papa !*).

Les agents énonciatifs recourent aussi au discours prosopopique à propos des fêtes commémoratives. À l'occasion de ces fêtes, on exprime des souhaits ; le fait que l'enfant ne soit pas là pour les formuler souligne son absence. Nous en avons déjà vu un exemple plus haut en [353], où l'agent énonciatif (le père) écrivait au nom de l'enfant un message adressé à la mère («*Bonne fête ma maman. Adri.*»). La fonction consolatrice peut donc être aussi orientée vers un tiers (la mère). Ce type d'énoncé prosopopique se construit sur le schéma : [É1 écrit au nom de É2 à l'attention de É1]. L'agent énonciatif recourt au discours prosopopique pour influencer sur la réalité et continuer à vivre comme si l'enfant n'était pas mort. En voici un autre exemple :

364. 31- Première fête des pères

Moi j'ai un papa grand comme le ciel et beau comme l'océan. J'étais heureuse, dans le ventre de maman, à l'idée d'avoir ce papa là. Un papa doux et calin, un papa réfléchi, un papa sensible, vif et intelligent. C'était exactement le genre de papa dont j'avais envie. J'aurais aimé faire avec toi, mon papa, un beau parcours sur la terre et les océans. [...] Mon cher papa, je te souhaite une première fête des pères douce et lumineuse. Elle arrive le jour de tes trente trois ans, à point nommé. Fais ce qu'il te plaît. Demande à Dieu de t'aider à réaliser tes projets. J'intercède pour toi. Je t'aime, aujourd'hui et pour l'éternité. Marie Kerguelen, par les mains de sa maman. (Brunetaud, lettre imaginaire de l'enfant mort-née à son père pour la fête des pères, p 103-104, o-poly-36)

A nouveau en [364], les instances énonciatives sont brouillées : le message qui porte la signature de l'enfant décédé a été écrit par la mère sur le format [É1 (la mère) écrit au nom de É2 (l'enfant) à É3 (le père)]. Ce brouillage énonciatif permet à l'énonciateur de modifier la réalité. On pourrait comparer ce travail cognitif à celui du rêve où l'agent assemble différemment les pièces de la réalité. Le mot *rêve* apparaît d'ailleurs dans certains énoncés :

365. 3- Tu es déjà là, en rêve

Attendre le bon moment et ne plus y penser... mais comment faire alors que l'enfant que j'attends est déjà là, dans ma tête ? Comment faire alors qu'un simple nuage suffit à inventer une rencontre ?

- Maman, maman, tu vois ce que je vois ? Regarde, regarde, regarde là où je te dis ! ça y est, tu le vois ? Le Mont Blanc est en train de se laisser avaler par un gros nuage !

Crois-tu qu'il puisse comme ça effacer nos montagnes, effacer le chalet, effacer les vaches dans les prés ? Ça peut faire ça un nuage ? (Brunetaud, discours imaginaire de l'enfant potentiel, ni né, ni conçu, p 25, o-poly-35)

Dans l'énoncé ci-dessus, le syntagme *en rêve* permet à l'agent énonciatif de poser une réalité autre et d'embrayer sur un discours prosopopique dialogal. La prosopopée permet de donner vie à des enfants fantasmés. L'agent énonciatif se projette dans l'avenir et imagine en discours direct les propos que lui tiendrait l'enfant imaginaire. L'effet d'hypotypose du discours prosopopique est soutenu par des verbes de perception évoquant le sens de la vue (*regarde, vois*), par les répétitions et la modalité exclamative qui simulent l'excitation de l'enfant (avec, dans la même phrase, trois occurrences de *regarde*, trois occurrences de *vois*) par les impératifs qui impliquent une action à venir, par les modalités interrogatives qui appellent elles aussi une réaction verbale et simulent la curiosité enfantine. La connotation enfantine est renforcé par la répétition du pronom démonstratif *ça* qui est spécifique aux situations d'échange informelles (Guillot 2006 : 62). Par tous ces moyens linguistiques se dessine la figure d'un enfant curieux et très animé.

366. Jeudi 24 août.

L'ai-je rêvé ? L'ai-je inventé ? Imaginé parce que tant désiré ? Qu'importe... enfin, j'ai reçu cette lettre de toi. [...]

Tu commences ainsi :

Mon petit papa, [...]

Ton fils Adrien (Couderc, avant-dernière lettre de l'ouvrage, p 143, o-poly-33)

En [366], l'activité mentale de représentation est figurée par une accumulation de verbes cognitifs (*rêvé, inventé, imaginé, désiré*). On voit par ces verbes que l'agent énonciatif se repré-

sente une réalité autre. Ils lui permettent là aussi d'amorcer un discours prosopopique sous une forme épistolaire.

Les agents énonciatifs parviennent donc à représenter une réalité autre par un lexique de représentation cognitive (en particulier par le verbe *rêver*) qui permet d'introduire un discours prosopopique. Notons que dans ces énoncés le genre du discours prosopopique se subdivise en discours épistolaire ou en discours dialogal. Modifier la réalité permet ainsi de reconforter les parents énonciateurs, de les amener à modifier leur comportement (effet perlocutif du discours prosopopique), d'offrir à ses proches (la mère, le père) des souhaits (souhaits d'anniversaire ou de fête des pères comme en [364]).

5.3.7. De l'auto exhortation prosopopique à l'action perlocutive de la prosopopée

Les agents énonciatifs utilisent fréquemment la prosopopée comme un discours d'auto-encouragement :

367. **Je te veux vivante, Maman !**

Je pleure mon enfant qui est mort..
 Mais en même temps, j'entends sa voix qui me dit
 Avec une légère impatience :
Maman, ne te tracasse pas pour moi,
 Maman, n'en reste pas là!
 Oui, mon départ t'a fait très mal,
 Oui, tu as toujours mal
 Mais tu sais maintenant que c'était un envol,
 Non un naufrage.
 Oui, je sais, cela est inguérissable
 Mais je sais que cela ne t'empêche pas
 De penser aux autres et aussi à toi..
 Continue à cueillir, Maman, tous les petits bonheurs de la vie,
 Même les plus petits,
 Même s'ils ont parfois un arrière goût de cendre... Fais-moi plaisir, chante, écoute de la
 musique,
 Sois musique toi-même.
 Crée quelque chose avec tes mains,
 Crée quelque chose avec ton cœur, avec ta tête,
 Sans cesser de pleurer peut-être, amis crée.
 Je te veux vivante, maman !
 Que même mon envol devienne pour toi source de vie..
 Je t'en prie, ne t'abandonne pas.
 Continue, va !
 Tu sais, je suis avec toi tous les jours.
Je te veux vivante , Maman !

Offert par Yvette, maman d'Anaïs, antenne Lot-Aveyron-Corrèze (JPV, n°193, août 2010, p 27, 3e de couverture, en gras dans le texte, a-poly-5)

On retrouve ci-dessus le verbe de perception *entendre* (*j'entends sa voix qui me dit*), carac-

téristique du discours prosopopique et qui l'introduit. Le circonstanciel de manière *avec une légère impatience* ajoute au réalisme du discours par un effet d'existence. Le discours prosopopique s'ouvre par une apostrophe *Maman*, typique du discours adressé, dialogal ou épistolaire. L'agent énonciatif utilise la voix de son enfant pour s'adresser des encouragements dans une forme d'auto exhortation, formulés sur le mode impératif (*ne te tracasse pas ; n'en reste pas là ; Continue à cueillir, Maman, tous les petits bonheurs de la vie ; Sois musique toi-même ; Crée quelque chose ; ne t'abandonne pas ; Continue, va*). Notons que dans cette lettre d'association, le discours est considéré comme un don (*Offert par*).

368. Nous tentons, nous, de rattraper le temps perdu : Sylvie pose régulièrement la main sur le ventre de Mary afin de sentir les petits coups donnés par les bébés, comme s'ils cherchaient à dire : «Oui, maman, on est bien là, attends-nous encore un peu !» (Dominique Mennesson, p 57, o-poly-9)

Ci-dessus, le discours prosopopique est mis dans la bouche non pas d'un enfant décédé mais d'un être non né dans le cadre d'une GPA (de jumeaux). Il est énoncé par l'agent énonciatif à son intention. Il permet de créer une instance énonciative, les fœtus. Ces derniers répondent à l'agent énonciatif et l'encouragent à la patience par une injonction (*attends-nous encore un peu*). L'injonction est très fréquente dans la prosopopée :

369. Et puis, derrière l'indéchiffrable Champa [enfant de l'orphelinat], et jusqu'à présent cachée par elle, j'aperçois une toute petite fille couverte de dartres et de boutons de chaleur, qui agrippe les barreaux de son lit et me fixe, me fixe et me parle, me parle et me crie, la petite muette déchirante, crie avec tant de force que je détourne d'abord le regard, car elle m'appelle, elle m'intime un ordre, et c'est évidemment celui que j'attendais, mais je le redoute : «Tu vas me sortir de là tout de suite.» (Quin, p 55, o-poly-11)

370. Je suis cassée en deux au-dessus des barreaux du lit, et j'entends ma fille me dire « Ça suffit le bla-bla. Maintenant prouve-le. Prouve-le, tu es là pour ça. Rassure-moi, endors ma peur, prouve-moi que tu es éternelle, il faut bien ça pour adopter une pauvre gosse de hasard au bout du monde, et ne m'abandonne pas. » (à l'endormissement qui est difficile, Quin, p 142-143, o-poly-15)

La prosopopée se signale par le verbe de perception *entendre*, des verbes locutoires (*parler, dire, appeler, intimer un ordre*) et le verbe de parole sonore *crier*. Le discours prosopopique lui-même se compose d'une succession d'injonctions sur le mode assertif adressés à \bar{E}_1 qui marquent l'auto exhortation (*Tu vas me sortir de là tout de suite*) ou impératif (*prouve-le, rassure-moi, ne m'abandonne pas*).

Dans de nombreux cas, ce type dénoncé prosopopique d'encouragement est suivi d'effets dans la réalité :

371. Depuis ton départ, je n'ai plus d'activité sportive. [...] Je t'entends m'interpeller avec délicatesse : « Bouge-toi, gros porc ! » Alors sur ton injonction, je fais quelques balades avec le beau vélo hollandais que ta maman m'a offert (Couderc, p 45, o-poly-22)

Dans l'énoncé ci-dessus, l'effet perlocutif de la prosopopée est donné dans le cotexte droit immédiat du discours prêté à l'enfant (*je fais quelques balades*). L'agent énonciatif attribué à l'énoncé prosopopique un prolongement dans la réalité :

impératif prosopopique [impératif + apostrophe *Bouge-toi, gros porc*] effet dans le monde réel [narration *je fais quelques balades*]

Le fait que l'énonciateur É1 et le destinataire du discours adressé (*gros porc*) soient une seule et même personne permet d'affirmer que le discours prosopopique est un encouragement que l'agent énonciatif s'adresse à lui-même (en recourant à une forme de violence familière, argotique, dans l'apostrophe *gros porc*).

372. Mardi 25 juillet.

Paris. Bureaux à moitié déserts à la télé. Je ne me sens pas trop utile et tu me dis : «Casse-toi, Papa, va en Bretagne, ne traîne pas...» Je crois que je vais suivre tes conseils. Je vais partir en vacances plus tôt que prévu...

Jeudi 27 juillet.

J'ai suivi tes conseils. Nous voici installés à Kernabec. (Couderc, p 118-119, o-poly-27)

Ci-dessus, l'énoncé prosopopique (*va en Bretagne*) est aussi suivi d'un effet dans la réalité (*Nous voici installés à Kernabec*).

373. Jeudi 24 août.

L'ai-je rêvé ? L'ai-je inventé ? Imaginé parce que tant désiré ? Qu'importe... enfin, j'ai reçu cette lettre de toi. [...]

Tu commences ainsi :

«Mon petit papa,

Je t'écris de là-bas, de ce lieu qui n'en est pas vraiment un, et que certains ont pris l'habitude d'appeler l'au-delà. Je ne sens pas le droit de te dire à quoi cela ressemble. Le temps venu, chacun est appelé à découvrir cette autre vie. Je pourrais répondre à chacune de tes lettres et je n'en finirais pas de les commenter. Je peux te dire que, d'où je suis, rien ne m'échappe de ce qui t'entoure, de ce que vous vivez...

[...] *Rappelez-vous sans cesse le poème de Charles Péguy : «Riez de ce qui nous faisait rire ensemble... le fil n'est pas coupé simplement parce que je suis hors de votre vue...»*

Je suis heureux, Papa, que tu aies écrit ce livre. Adrien hors du silence, car c'est sûr, je me tiens à distance du silence et je sais aussi que ce texte a apporté un peu d'espérance aux parents qui ont perdu leur enfant... [...]

Je sais, mon papa, que tu es souvent malheureux de ne plus me serrer dans tes bras, de ne plus jouer au tennis avec moi, mais je ne veux plus t'entendre dire que tu as envie, parfois, de mettre un terme à ta vie. [...]

Ne résiste pas à la beauté des choses et de la nature. L'amour que tu m'as donné, que vous m'avez donné, est éternel. Il est fort, plus fort que la mort. Je t'aime. Je vous aime comme vous m'aimez.» Ton fils Adrien (Couderc, avant-dernière lettre de l'ouvrage, p 143, o-poly-33)

En [373], le discours prosopopique se construit sur le schéma [É1 écrit au nom de É2 à l'attention de É1]. L'agent énonciatif emprunte le style épistolaire (avec pour marques le terme d'adresse *Mon petit papa* et la signature *Ton fils Adrien*) pour donner voix à son enfant. Il ne s'agit donc pas ici de paroles rapportées, mais d'un texte rapporté qui est introduit par le verbe *commencer* suivi des deux points et du texte entre guillemets et en italique (*Tu commences ainsi :*).

374. Un jour, en me regardant dans le miroir un matin, j'ai dit à mon MATTHIEU «regarde ta maman dans quel état elle est devenue» et je l'ai entendu me dire qu'il fallait que je continue et je me suis dit : il ne voudrait pas me voir dans cet état, alors il va falloir réagir. Comme c'était difficile et douloureux ! Mais je n'avais pas le choix. Pour MATTHIEU ce n'était pas cela l'image de sa maman. (JPV, n°199, déc 2011, p 11, a-poly-9)

A nouveau, le discours prosopopique indirect apparaît sous la forme du discours rapporté. Ce dernier est introduit par le verbe de perception *entendre* (*je l'ai entendu me dire*). Il se prolonge par un discours intérieur qui révèle les intentions de l'agent énonciatif : le connecteur de conséquence *alors* montre que l'énoncé *il va falloir réagir* est une conséquence du discours prosopopique.

CONCLUSION 5.3. LE DEUIL PAR LA MISE EN DISCOURS PROSOPOPIQUE

La prosopopée se définit formellement par certaines marques non exclusives et non nécessaires. C'est la présence de l'une ou de plusieurs d'entre elles qui transforme un discours en prosopopée. On peut citer la mise en discours direct ou indirect, la présence de verbe de parole, le lexique de perception (*entendre, voir, murmurer, etc.*), l'apostrophe et l'injonction. Mais c'est surtout par les schémas énonciatifs suivant qu'on peut identifier la prosopopée :

\dot{E}_1 écrit/parle au nom de \dot{E}_2 à l'attention de \dot{E}_1
 \dot{E}_1 écrit/parle au nom de \dot{E}_2 à \dot{E}_3
 \dot{E}_1 écrit/parle au nom de \dot{E}_2 à l'attention de I

Par ailleurs, la prosopopée se caractérise par sa récursivité : [\dot{E}_1 écrit/parle au nom de \dot{E}_2 qui donne la parole à \dot{E}_3 qui parle/écrit à l'attention de I].

Si indéniablement elle joue un rôle argumentatif, la prosopopée est avant tout un discours de consolation et d'encouragement à destination de l'énonciateur. Ce que nous avons vu avec le discours épistolaire se vérifie avec la prosopopée : un genre de discours pourrait être une pratique de deuil. Ces conclusions sont contributives à une théorie polyphonique de l'énonciation où les figures énonciatives se démultiplient, favorisant dans ce cas précis l'auto-consolation et l'auto-encouragement.

CONCLUSION CHAPITRE 5

VRAISEMBLANCE DISCURSIVE DES DISCOURS
À UN MORT

Que le vivant converse avec le mort est un fait que des chercheurs de différentes disciplines ont déjà relevé et que vient confirmer cette étude en sciences du langage :

De nombreux travaux tendent à le montrer, et pour n'en citer que quelques-uns, on pense à ceux de la psychologue Magali Molinié (2006), du psychanalyste Jean Allouch (1997), du sociologue Martin Julier-Costes pour la France, ou encore à l'enquête de l'anthropologue Christophe Pons en Islande (2002 ; 2011), « les individus d'aujourd'hui conversent toujours avec leurs morts et continuent, autrement, à entretenir leurs souvenirs et leur mémoire » (Julier-Costes, 2010 : 21). (Despret 2012 : 32)

Ce qui est spécifique à ce corpus, c'est l'idée que le vivant puisse continuer à exercer son rôle de parent dans la mort (ce qui en appelle aux théories sur le *care*), et qu'il recourt pour ce faire à des formes linguistiques spécifiques comme le discours épistolaire et le discours prosopopique. Cela répond en partie à la question soulevée précédemment : peut-on considérer le mort comme un allocutaire ? Il s'agit alors de changer de perspective et « de rompre avec l'usage ontologique qui distribue de manière radicale l'agentivité entre des sujets agissants pleinement maîtres de leurs actes et des objets totalement inertes et agis » (Despret 2012 : 32) : on ne considérera plus alors le discours comme une mise en relation entre deux individus parlant, mais comme une relation entre divers éléments de l'environnement. Ici, il s'agit notamment d'intégrer dans l'analyse les éléments éditoriaux traditionnels ou technodiscursifs permettant la mise en forme d'un discours du *care* avec le mort (ou l'être non né).

Exhibant les voix d'êtres discursifs nommés¹⁰, les discours adressés qui mettent en scène les voix des enfants s'inscrivent dans une théorie polyphonique du discours. Une mise en scène extrêmement réaliste toutefois puisqu'elle simule un échange en s'appuyant sur des modes discursifs préexistants, témoignant là de ce que j'appellerai un souci de *vraisemblance discursive*. Les agents énonciatifs n'interpellent pas le mort comme s'il était réellement possible que celui-ci entende. Il est admis que l'on s'adresse à un mort par la prosopopée. Le genre épistolaire¹¹ implique un échange différé sans mise en présence des interactants. Autrement dit par Anna Jaubert : « dans une correspondance, les effets de l'interaction sont suspendus par l'absence physique de l'interlocuteur » (Jaubert 2010 : §3). Les parents ne se contentent pas non plus du mode discursif de prédilection dans les situations de deuil : la prière (autre forme de discours adressé). Ils font preuve de créativité en piochant dans les

10 Je me réfère à la conception de la polyphonie telle que je l'ai définie en 2.2. Les préconstruits religieux et l'injonction chrétienne.

11 Par commodité, mon objectif n'étant pas ici de décrire un genre discursif, j'emploie un peu abusivement un singulier là où Jean-Michel Adam a montré qu'il existait une pluralité de genres de l'épistolaire (Adam 1998).

outils linguistiques à leur disposition qui produiront un effet de réalité : outils de la grammaire (et de la temporalité verbale), outils rhétoriques (la prosopopée), ou encore genres discursifs (discours épistolaire). Autant de procédés discursifs qui permettent aux agents énonciatifs de faire leur deuil en retardant le moment de la séparation et en maintenant des discours du *care* à l'égard de leur enfant. Autant de procédés d'exposition de son intimité qui ont toutes les chances d'être ratifiés par les lecteurs et les visiteurs.

CHAPITRE 6

LES MÉTAMORPHOSES DISCURSIVES

Les agents énonciatifs ont recours à de nombreux dispositifs afin de modeler une réalité autre, aussi bien celle de leurs émotions que celle de leur enfant mort. Le jeu des métamorphoses discursives leur permet de transfigurer leurs écrits biographiques en écrits poétiques, d'exprimer ou de mettre en exergue ainsi des émotions interdites sous une forme euphémistique. Avec la métaphore de l'ange, la métamorphose devient ontologique.

La question stylistique (poétique, image, métaphore) est au cœur du vieux débat sur l'opposition entre langue et réalité, objectivisme et constructivisme. Si l'on considère qu'en nommant, on se réfère à une entité stable, on se place du côté de la théorie de l'objectivisme selon laquelle les mots sont des étiquettes apposées sur les objets du réel. Dans cette vision des choses, le langage est nomenclature. Si au contraire, on considère que la signification se construit en discours, on se place du côté du constructivisme. Nelson Goodman, dans *Manières de faire des mondes*, montre les modes de construction d'une réalité : « Pour construire le monde comme nous savons le faire, on démarre toujours avec des mondes déjà à disposition ; faire, c'est refaire. » (Goodman 2010 [1978] : 22). Vingt ans plus tard, en 1997, Georges Kleiber présente une vision modérée du constructivisme qui intègre la possibilité de parler d'objets imaginaires (licorne, Père Noël) tout en refusant l'idée d'un constructivisme radical niant la possibilité d'un monde réel préexistant au discours. Si une certaine conception (Georges Kleiber parle de *modélisation*) du monde semble objective, c'est que « notre modèle mental du monde est largement identique d'un individu à l'autre », ce qui permet une stabilité sémantique intersubjective (Kleiber 1997 : 13-14). Et c'est précisément parce qu'il existe une réalité objective que l'on peut parler d'entités fictives comme la licorne. « La notion de monde possible n'a de sens que par rapport à un monde réel » (*ibid.* : 15). L'irréel présuppose le réel donc. Que le langage permette de référer à des entités imaginaires est un point important dans le cadre de ce corpus où des enfants sont désignés par un mot référant à un objet imaginaire comme l'ange. La référence ne saurait être purement interne ni uniquement intralinguistique (Kleiber 1997 : 16). Un signe ne renvoie pas à un autre signe mais bien à un référent, à un morceau du réel (sur l'exemple de la licorne, constituée d'éléments existants, cheval, corne, etc.). « Les expressions linguistiques, si elles réfèrent, réfèrent à des éléments "existants", réels ou fictifs » (Kleiber 1997 : 17).

Le symbolique selon Jean Baudrillard est un « acte d'échange et *un rapport social qui met fin au réel*, qui résout le réel, et du même coup l'opposition entre le réel et l'imaginaire ». (Baudrillard 1976 : 204-205, en italique dans le texte). Le philosophe considère le principe de réalité comme la « généralisation de ce code disjonctif » qu'il n'hésite pas à qualifier de normatif et de répressif (*ibid.*). Ainsi le symbolique met fin à la dichotomie du

réel et du non-réel. Les agents énonciatifs ont créé une image de leur enfant qui n'est pas que pur esprit, avec qui ils conversent comme nous l'avons vu dans les parties précédentes, à qui ils envoient des bisous et des câlins comme nous le verrons dans la section sur la métaphore de l'ange. L'image de l'ange permet une re-présentation de l'enfant.

Il me faut préciser l'emploi de ces deux termes usuels et fortement synonymiques : *représentation* et *image*. La définition de Jean-Blaise Grize me convient assez bien : « orateur et auditeur ont des représentations et le discours propose des images » (Grize 1997 [1990] : 331). Cette définition est cohérente avec le sens du suffixe *-ation* : la représentation est le résultat d'une action, elle implique un agent. Les représentations concernent le discours certes, et plus spécifiquement des modalités du discours, comme la mise en discours poétique des émotions que j'étudie ci-après. Elles concernent aussi des éléments matéριο-discursifs (objets posés sur les tombes, objets piqués, objets culturels, jouets, photographies, etc.). Ainsi, j'apporte la même attention que Guy Achard-Bayle à « la base matérielle » et à « l'ancrage contextuel » des représentations (Achard-Bayle 2008 : 85). Ce dernier se démarque des définitions de Robert Lafont, de Paul Siblot et de Jean-Blaise Grize qui définissent la représentation comme un spectacle ou un acte sémiotique qui donne à voir (Lafont 1978, Siblot 2001, Grize 1997 [1990] : 37 notamment). Guy Achard-Bayle s'appuie sur la formulation de Roland Barthes dans son article, « La rhétorique de l'image » où l'auteur présente l'image comme une « re-présentation » (Barthes 1964 : 40). Cette définition correspond à l'idée d'une image qui ne relève pas du simulacre mais qui est composite. Cette idée de composite convient tout particulièrement à une image comme celle de l'ange : la re-présentation que l'on se fait de l'ange repose à la fois sur du matériau (en tant que matière servant à la fabrication, à la construction) linguistique, à savoir les métaphores lexicalisées comprenant le mot *ange* (*ange gardien*, *mon ange*, etc.), mais aussi sur des matériaux du réel, des référents comme les sculptures religieuses d'ange et les tableaux comportant des figures angéliques. Ces représentations de l'ange vont permettre aux parents d'élaborer une re-présentation de leur enfant en empruntant certains des sèmes spécifiques à l'ange. Ainsi se mêlent deux représentations : tout d'abord celle que l'énonciateur se fait de l'ange, puis celle que construit l'énonciateur avec cette première représentation. Je conserve le terme *image* lorsque je me réfère à des dessins (images pieuses par exemple) ou à des photographies. Lorsqu'il s'agit d'images matérielles, je parle parfois de *représentations iconiques*. Je reviens sur cette délicate distinction entre image et représentation lorsque j'aborde le discours des objets et des images (chapitre 7).

1 Jean-Blaise Grize défendait déjà cette idée en 1982 dans son article « De la logique à l'argumentation » : « Je distinguerai les représentations des images par ceci que les représentations sont celles du locuteur tandis que les *images* sont proposées par le discours » (Grize 1982 : 202).

6.1. L'EUPHÉMISATION ET LA SUBLIMATION PAR LA POÉTIQUE

Ce corpus présente de nombreuses formes du discours poétique que j'ai identifiées comme étant l'isotopie phonétique, l'anaphore, l'isotopie syntaxique, la césure syntaxique. Ce sont le plus souvent des discours détachés et qui par ce détachement marquent une signification qui leur est propre. Au-delà de la question formelle, ces corpus poétiques soulèvent la question du rapport forme-sens et laissent deviner une fonction qui ne peut pas uniquement être esthétique dans un corpus touchant à des sujets aussi dramatiques que la mort d'un enfant. Il s'agit là d'un discours poétique populaire qui n'emprunte que certaines des caractéristiques formelles afin de signifier certaines émotions.

6.1.1. Poétique et linguistique

La poétique relève avant tout de la stylistique. En linguistique, c'est son aspect fonctionnel qui a été le plus étudié. À la suite de Karl Bühler, Roman Jakobson a identifié six fonctions du langage : la fonction émotive, la fonction conative, la fonction référentielle, la fonction phatique, la fonction métalinguistique et la fonction poétique. La fonction poétique « emploie les signes pour leur signifiant comme pour leur signifié » (Maingueneau, dans Charaudeau et Maingueneau 2002 : 266). Selon le *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, la poétique relève d'une manière générale de la théorie des signes (Dubois et al. 1994 : 369). Dans *Langage et vie*, Charles Bally œuvrait déjà pour que la stylistique échappe à l'emprise de la rhétorique et soit davantage intégrée à la linguistique :

Elle [la stylistique] se légitimera encore mieux lorsqu'elle sera sortie de l'isolement où la confine la tradition rhétorique et qu'on l'aura rapprochée des études faites sur l'expression affective de la langue parlée. [...]

[...] la stylistique embrasse le domaine entier du langage. [...] La stylistique n'est pas l'étude d'une partie du langage, c'est celle du langage tout entier, observé sous un angle particulier. (Bally 1965 [1913] : 62)

La poétique a longtemps été écartée du champ de la linguistique, comme en témoigne cette remarque agacée de Roman Jakobson :

Certes, parmi les chercheurs en littérature des différents pays, langues, courants et générations, il se trouve toujours des gens pour voir dans l'analyse structurale d'un texte en vers une criminelle irruption de la linguistique dans une zone interdite, mais il y a aussi des chercheurs en linguistique, se rattachant à diverses écoles, qui excluent de prime abord le langage poétique du cercle des thèmes intéressants la linguistique. C'est précisément l'affaire des troglodytes, que de demeurer troglodytes. (Jakobson 1973 : 444)

Il me semble qu'aujourd'hui encore la stylistique et la rhétorique sont considérées comme hors du champ de la linguistique, ou du moins qu'elles y occupent une place satellitaire. À l'entrée « Poétique », les auteurs du *Dictionnaire d'analyse du discours* renvoient à « Fonctions du langage ». Mais de quelle fonction s'agit-il ? D'une fonction esthétique uniquement ? La poétique n'appartient pas qu'aux poètes. Lorsque des locuteurs ordinaires comme ceux de ce corpus y recourent, ce n'est pas uniquement dans un objectif esthétisant. Ce corpus qui appartient à des « locuteurs ordinaires » (à l'exception de quelques écrivains) a déjà

révélé de nombreuses affinités avec certaines figures de style comme la prosopopée qu'il me semble nécessaire d'intégrer à la linguistique, au même titre que la métaphore. Il a aussi montré des liens avec les textes littéraires par de nombreuses références intertextuelles. Et lorsqu'il touche à la poétique, ce n'est pas pour y exposer « l'alexandrinisme confiné dans sa tour d'ivoire » (Bally 1965 [1913] : 131) mais pour exprimer pragmatiquement quelque chose de sa douleur. Mon objectif est de me libérer d'une approche exclusivement rhétorique et esthétique afin d'aborder les phénomènes de l'écriture poétique et métaphorique d'un point de vue discursif. Il convient tout d'abord de déterminer ce qui « fait » le texte poétique, question qui intéresse tout autant la linguistique que la psychanalyse :

Comment se produit cette détermination poétique du sens ? Jakobson l'explique dans son livre *Questions de poétique*. Elle se saisit des chances phoniques offertes par la langue. Pour cela, elle emploie des figures de mise en équivalence phonique telles que la paronomase, l'anagramme, l'onomatopée et la synesthésie, pour que de cette équivalence son-sens surgisse un effet de sens qui soit le fait bien actuel du réel de la langue, et non l'effet de la rétraction temporelle du signifiant dans le symbolique. (Bousseyroux 2014 : 52-53)

Le psychanalyste Michel Bousseyroux place la problématique de la poétique dans la langue en marquant bien ici le lien entre le son et le sens. Ces jeux sur le son et le sens sont l'un des traits forts de ce corpus : nous en retrouverons une expression dans la troisième partie, au travers des mots d'esprits et des jeux de mots, et pour lesquels je m'appuie sur l'ouvrage de Sigmund Freud, *Le mot d'esprit et sa relation à l'inconscient*, où le psychanalyste met en perspective les phénomènes de réception (stupéfaction et illumination) et où il applique au mot d'esprit les concepts d'économie, de déplacement et de condensation (du sens) qu'il a élaborés à propos du travail du rêve. En 1976, dans son séminaire *Le sinthome*, Jacques Lacan parle aussi de condensation à propos de la poésie, ou plus exactement de « condensation », ainsi qu'il l'écrit dans *Le sinthome* (Lacan 2005 : 154), « condensant la condensation pour dire qu'elle fait danser les signifiants, qu'elle est danse du son avec le sens » (Bousseyroux 2014 : 56-57).

Le discours poétique se caractérise par des figures de style qui jouent sur le son ainsi que par une métrique codifiée qui rythme le texte. Cette codification très normée va de pair avec une certaine déstructuration de l'énoncé par certains types d'anacoluthes² comme l'inversion syntaxique, ou par l'absence de ponctuation, ou encore l'inversion entre point et virgule.

Mais le discours poétique se définit aussi textuellement, visuellement et discursivement par le vers. Etymologiquement, le mot *vers* est issu du latin classique *versus* et signifie le « fait de tourner la charrue au bout du sillon », et par analogie « ligne d'écriture » et spécialement « de poésie » (Rey 1992 : 2237). Dans ce corpus, les retours de ligne sont la marque prototypique d'une volonté poétique. On peut faire l'hypothèse que les agents énonciatifs empruntent la forme poétique pour sortir du narratif.

2 L'anacoluthie est une figure de style définie dans *Le Nouveau Petit Robert* comme une « rupture ou discontinuité dans la construction d'une phrase » (Rey et Rey-Debove 2007 : 88).

6.1.2. Les formes du discours poétique populaire

La mise en forme poétique relève d'une démarche active de l'écrivain dont les fins sont « esthétiques et individuelles », comme le souligne Charles Bally à propos de l'expression littéraire dans *Langage et vie* :

[...] l'expression littéraire, si l'on fait abstraction des valeurs esthétiques qui lui appartiennent en propre, repose entièrement sur l'expression des faits de sensibilité et sur les impressions produites par le langage. L'on ne pourrait pas trouver, dans n'importe quelle œuvre, un seul mot "littéraire" qui ne vise (même s'il ne l'atteint pas) une action sur le sentiment. (Bally 1965 [1913] : 60-61)

La poésie implique davantage de contraintes formelles que le roman ou l'essai par exemple ; elle fait appel à de nombreux procédés prosodiques (allitération, assonance, versification, métrique, etc.) et à de multiples figures de style (anaphore, épiphore, anadiplose, métaphore, etc.). Le recours à cette forme discursive ne peut donc être considéré comme fortuit. Le discours poétique de ce corpus se définit avant tout par des éléments phonétiques et prosodiques, ainsi que par un texte versifié, plus que par un lexique à connotation littéraire. Les éléments poétiques de ce corpus peuvent être qualifiés d'énoncés poétiques populaires, de par le mélange des niveaux de langue et surtout une versification parfois approximative au regard de la norme poétique objective (les règles de la versification). En effet, les auteurs ne cherchent pas à rivaliser avec un Rimbaud ou un Baudelaire. La forme de l'énoncé poétique peut être très respectueuse des règles de la versification comme dans l'extrait de l'ouvrage *Nos étoiles ont filé* [382] ou au contraire très libre comme ci-dessous en [375]. Ce qui est frappant, c'est la rythmique que les auteurs donnent à leurs énoncés :

portons et du vide incommensurable que votre mort a laissé, Papa et moi n'avons jamais cherché à savoir à qui incombait la faute de l'incendie.

Vendredi 5 juin

Mes boutons de rose,

Lorsque je n'arrive pas à me dégager du temps pour vous écrire.

Lorsque je n'ai pas la tête à vous écrire.

Lorsque je ne parviens pas à me poser pour vous écrire.

Lorsque j'ai peur de vous écrire.

Lorsque je ne m'accorde pas de temps pour vous écrire.

Lorsque j'ai la flemme de vous écrire.

Lorsque je ne trouve pas les mots pour vous écrire.

Lorsque je suis trop déprimée ou... trop joyeuse pour vous écrire.

Lorsque je suis paralysée devant mon clavier à la simple idée de vous écrire.

Lorsque je me sens indigne de vous écrire.

Lorsque je me noie dans le boulot pour ne pas vous écrire.

Lorsque je me trouve larmoyante, nombriliste, agaçante.

284

Je culpabilise. Je suis triste. Je me déteste. Et je suis prête à tout balancer par la fenêtre.

Samedi 6 juin

Mes baigneuses,

Aujourd'hui, j'ai fait la moule au soleil au bord de la piscine de Pascale et Laurent. Vos cousins ont passé l'après-midi à me cuisiner pour que je leur raconte « des histoires de Pénélope et de Paloma ». « Parle-moi de la fois où Pénélope est tombée dans le caniveau en allant à la crèche, me supplie Fantine, les deux mains jointes. C'est la dernière, je te le jure ! » Bonimenteuse ! Je n'ai même pas pu rattraper mes *Télérama* en retard. Tout y est passé : vos bêtises, vos caprices, vos chansons. Vos exploits, vos frayeurs, vos détestations. Vos fixettes, vos marottes, vos passions... C'était bon de parler de vous avec les trois petits. Ils rient, s'enthousiasment, s'extasient avec candeur. Sans craindre de me gêner ou de me faire pleurer. Ça me change tellement de tous ces gens qui ont toujours peur d'aborder votre sujet.

285

375. Revol, p 284-285, o-poét-2

L'énoncé ci-dessus est extrait d'un ouvrage de forme épistolaire dans lequel l'auteur ne recourt qu'exceptionnellement à la forme poétique. Les autres lettres sont descriptives et narratives. La forme poétique permet à l'agent énonciatif d'exposer des émotions telles que la tristesse et la culpabilité (*Je culpabilise. Je suis triste.*).

On voit que l'auteure ne recourt pas à des tours littéraires mais conserve un niveau de langue inspiré du quotidien avec un lexique usuel dit *familier* (*flemme, balancer par la fenêtre*). En revanche, elle rythme son texte par une reprise anaphorique en début de ligne du mot *Lorsque*. On compte au total douze répétitions du mot. Par cette pluie conjonctive, elle crée une multitude d'instantanés *t*, véritable expansion temporelle qui se solde par une condensation du sentiment ressenti à tous ces moments *t* (*Je culpabilise. Je suis triste. Je me déteste. Et je suis prête à tout balancer la fenêtre.*) : le jeu syntaxique met en relation douze subordonnées temporelles pour seulement quatre principales. Le rythme poétique est renforcé par la répétition du verbe *écrire* en fin de subordonnée. Ces instantanés *t* sont dissociés les uns des autres par la ponctuation, un point précédant chaque *lorsque*, là où le discours narratif attendrait une virgule. L'agent énonciatif recourt donc à une répétition à la fois lexicale et syntaxique pour créer un mouvement poétique, un mouvement rythmique. La répétition se définit par de nombreux termes synonymiques comme *itération, redondance, récurrence*, ou plus spécifiquement, *isotopie*. L'isotopie est un concept initié par Algirdas Julien Greimas (Greimas 1966 et 1970). Le sémioticien place l'isotopie avant tout sur le plan sémantique :

Par isotopie nous entendons un ensemble redondant de catégories sémantiques qui rend possible la lecture uniforme du discours [...]. (Greimas 1970 : 188)

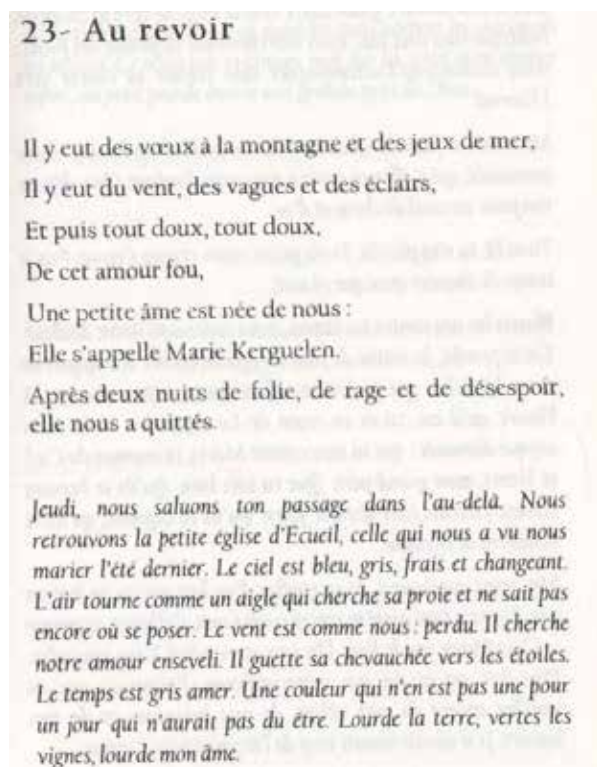
Ainsi que le remarque Michel Arrivé, « l'isotopie selon Greimas est limitée au plan du contenu », et repose pour beaucoup sur une analyse sémique (Arrivé 1973 : 54). L'isotopie a intéressé de nombreux chercheurs (Rastier 1972, Arrivé 1973, Berrendonner 1976, Kerbrat-Orecchioni 1976, Groupe μ 1977). Avec eux, le concept s'élargit, dépassant le plan du sème et du sémème :

Déterminer des parcours cohérents dans le texte, c'est déterminer ce que les sémioticiens appellent des isotopies. Comme la notion de topic, celle d'isotope est validée au niveau le plus élémentaire comme au niveau de l'œuvre entière. Initialement, l'isotope ne concernait que la répétition d'éléments sémiques qui assurent une lecture homogène. (Maingueneau 2010b : 57)

Bernard Pottier distingue d'ailleurs *isosémie* (redondance sémique) et *isotopie* (« continuité sémantique à travers une séquence »), ce qui permet de maintenir le sens de *topic* dans *isotopie* (Pottier 1974 : 326). François Rastier place l'isotopie sur le plan de l'expression tout comme sur celui du contenu. Le terme *isotopie* s'applique désormais à « toute itération d'une unité linguistique » (Rastier 1972 : 82), à « la redondance d'unités linguistiques, manifestes ou non, du plan de l'expression ou du plan du contenu » (Arrivé 1973 : 54) et à « toute séquence discursive (fragment d'énoncé ou énoncé) pourvue d'une certaine cohérence syntagmatique grâce à la récurrence d'unités d'expression et/ou de contenu » (Kerbrat-Orecchioni 1976 : 16). À la suite de Algirdas Julien Greimas, Catherine Kerbrat-Orecchioni définit à son tour l'isotopie comme « un principe de cohérence textuelle assurée par la récurrence de catégories linguistiques quelconques » (Kerbrat-Orecchioni 1976 : 33). La linguiste définit neuf types d'isotopie : l'isotopie sémantique, phonétique, prosodique, stylistique, énonciative, rhétorique, présuppositionnelle, syntaxique et narrative. Pour ma part, je qualifie d'*isotopie* l'itération d'unités linguistiques, que ce soit sur le plan du contenu sémantique ou celui de l'expression. Cependant l'étude du corpus m'amène à mettre principalement en perspective des isotopies formelles. Ce sont en particulier les isotopies phonétiques (rime, assonance, allitération), prosodiques et syntaxiques que j'étudie ici, ainsi que l'isotopie lexicale. Selon moi, l'isotopie est avec la césure syntaxique le trait principal de la poésie. Les études sur l'isotopie ont d'ailleurs souvent pour objet un corpus poétique, comme celle de François Rastier qui porte sur un poème de Mallarmé, *Salut* (Rastier 1972) ou celle de Georges Brunet qui traite d'un texte de Brecht, *La jeune noyée* (Brunet 1976).

6.1.3. L'isotopie phonétique dans le discours poétique populaire

L'isotopie phonétique est la « récurrence d'un phonème ou d'une séquence phonématique, d'un phème ou d'un complexe phémique, dans l'allitération, l'assonance, la rime, la paronomase, le paragramme, et tous les autres jeux phonétiques que la rhétorique n'a pas jugé bon d'étiqueter » (Kerbrat-Orecchioni 1976 : 17). Dans ce corpus, elle concerne principalement l'assonance, l'allitération et la rime :



376. Brunetaud, p 81, o-poét-6

Les huit premières lignes de l'énoncé [376] se distinguent là encore par de fréquents retours de ligne. On note cette fois la présence de rime, bien que de façon non systématique (en /εR/ sur les deux premières, puis en /u/ sur les trois suivantes, les trois dernières n'étant pas rimées).

La ponctuation et la typographie sont celles de la poésie : virgule là où la prose appellerait un point entre des propositions indépendantes, majuscule en début de ligne à la suite d'une virgule comme il est usuel en poésie (*Il y eut des vœux à la montagne et des jeux de mer, / Il y eut du vent, des vagues et des éclairs,*).

L'allitération en /v/ (*vent/vœux*) qui suit le segment *Il y eut* est une des formes reconnues comme typiquement poétique. Là aussi, l'émotion est exprimée par des moyens lexicaux : *doux* (deux occurrences), *amour fou*, *rage*, *désespoir*. La rime en /u/ permet de réunir *doux*, *fou* et *nous* en un triptyque de l'amour.

Le présentatif *Il y eut* des deux premières lignes permet de construire un cadre discursif temporel, de même que le syntagme adverbial *Et puis* de la troisième ligne et le syntagme prépositionnel *après deux nuits de folie*. De ces trois cadres temporels, les deux premiers empruntent une forme poétique (rimes en /εR/ et en /u/) tandis que le troisième s'en

démarque (ni rime, ni retour de ligne) : la rupture formelle entre lignes rimées et lignes non rimées permet à l'agent énonciatif de marquer une rupture temporelle entre un passé éloigné (au passé simple) heureux (*jeux de mer, tout doux, amour fou*) et un passé proche (au passé composé) malheureux (*folie, rage, désespoir*).

La rime rend saillants certains termes et permet de tisser un réseau sémantique autour de la douleur et des émotions. Le mot *douleur* est d'ailleurs très présent dans ce corpus de discours poétique populaire :

377. [...] Et puis toutes ces mamans

Unies par la même douleur
Déposant avec pudeur
Les épines qui font saigner leur cœur.

Et puis vous, Nos Enfants
Nos doux, nos tendres, nos si chers Enfants
Vous, qui nous manquez tant!

Martine, maman de Stéphanie, antenne de Moselle
(JPV, n°199, déc 2011, poème dédiée à deux femmes qui ont soutenu l'endeuillée, p 10, a-poét-29)

La rime en /œ/ permet de mettre en valeur un lexique émotionnel avec des mots tels que *douleur* ou *pudeur*. La rime en /ã/ relie *mamans* et *enfants*, tissant ainsi un réseau de termes de parenté.

Parmi les autres formes d'isotopie phonétique, on trouve aussi l'assonance et l'allitération :

378. [...] **Enfant...**

Innocence charmante d'un enfant
Tendresse infinie de son regard désarmant
La fraîcheur à travers ses mouvements
Tout en lui s'inscrit à travers le temps
(Maman Blues, témoignage de Sanat, mère en « psychose puerpérale », p 178, o-poét-65)

L'énoncé ci-dessus emprunte de nombreux éléments à la poétique : césure syntaxique sans ponctuation et avec majuscule en début de ligne, rime, assonance. Il s'agit d'un extrait d'un texte adressé à l'enfant sous forme de quatrains titrés. La récurrence du son vocalique en /ã/ crée un effet de ritournelle, de litanie. Cette assonance met en relief les mots *enfant, innocence, charmante, tendresse, désarmant, mouvements, temps*, réseau syntaxique du topos de l'innocence de l'enfance.

379. Un mois d'émoi sans toi, cet été (Adep 56, titre d'un énoncé poétique, p 86, o-poét-39)

L'énoncé en [379] est le titre d'un énoncé poétique. Cette courte séquence comprend quatre co-occurrences du son [wa]. Cette assonance pointe la double lecture possible du syntagme nominal *émoi sans toi* pouvant s'entendre comme *moi sans toi*, séquence qui est déjà présente lexicalement (*Un mois [...] sans toi*). Le jeu entre le son et le sens permet ici un renforcement thématique, celui de la séparation.

Fragile et forte de vous

Ta présence *Maylis* m'envahit
 Ton rire m'habite
 Ta voix forte et déterminée me remplit
 Ton visage interrogatif m'attendrit.

Ta présence *Olivia* m'envahit
 Ta douceur m'apaise
 Ton regard me grandit
 Ta vie m'émerveille.

380. JPV, n°198, sept 2011, p 26, a-poét-25

L'énoncé ci-dessus présente une allitération en /t/ qui accompagne une isotopie à la fois lexicale (répétition des lexèmes *ton* et *ta*) et syntaxique (répétition du marqueur de possession) qui rythme le début de chaque phrase prosodique. Par cette poly-isotopie se reconstruit progressivement une image de la personne décédée par certaines de ses facettes (*présence, rire, voix, visage, douceur, regard, vie*). Ces termes évoquent des perceptions associées à l'enfant disparu : le *rire* et la *voix* sont associés à l'ouïe, le *regard* à la vue, la *douceur* au toucher. L'isotopie permet ainsi de modifier la réalité de la mort en lui substituant celle d'un enfant vivant par le moyen d'une synesthésie langagière. J'y reviens plus loin dans l'étude de l'énoncé [382].

L'isotopie phonétique peut aussi concerner une séquence phonématique comme dans cet exemple extrait de *empreinte*, un ouvrage produit à la suite d'un atelier d'écriture de parents endeuillés :

381. Tresse de lumière
 Tendresse de mère
 Père, caresse.
 (Adep 56, sous-titre, p 23, o-poét-37)

L'énoncé ci-dessus est rythmé par la répétition du son [RƏS] dans *tresse, tendresse* et *caresse*. L'isotopie met ainsi l'accent sur le champ lexical de la douceur et de l'union.

Ce procédé est très fréquent dans les énoncés épitaphiers stéréotypés présentés en 4.2 (La stéréotypie funéraire) : *Dans notre cœur à jamais tu demeures, Tout passe tout s'efface hors le souvenir*. Elles permettent une liaison sémantique entre plusieurs termes, comme *cœur/demeure, passe/efface*. Tisser ce réseau sémantique favorise la mise en place de métaphores (celle de l'amour avec *cœur/demeure*) ou d'un champ lexical (celui de la vanité du temps qui passe avec *passe/efface*).

6.1.4. L'anaphore et l'isotopie lexicale dans le discours poétique populaire

J'intègre dans le phénomène d'isotopie les répétitions d'un même mot ou groupe de mots. On aura pu remarquer précédemment dans l'énoncé [376] trois figures de styles typiques du poème : l'énumération, voire la gradation (*folie, rage et désespoir*), l'épiphore (*tout doux*) et l'anaphore (*il y eut*). Si l'épiphore, qui consiste en la répétition de mots ou de syntagmes en fin de ligne, est assez rare dans ce corpus, l'anaphore, qui s'applique à des répétitions en début de ligne, en est un procédé fréquent. En voici un autre exemple :

Mardi 6 octobre

Mes mélodies du bonheur,

C'était comment déjà...
la couleur de vos yeux,
la douceur de vos bras,
la forme de vos doigts ?
C'était comment déjà...
quand vous disiez « maman »,
quand vous disiez « papa »,
quand vous disiez « ça va ? »
C'était comment déjà...
vos petites manies,
vos mines de bandits,
vos sourires matois ?
C'était comment déjà...
quand vous vous disputiez,
quand vous nous embrassiez,
quand vous chantiez pour moi ?
C'était comment déjà...
la rondeur de vos joues,
le galbe de vos cous,
la trace de vos pas ?

382. Revol, p 376, o-poét-4

Le texte ci-dessus prend la forme canonique du poème avec un titre (*Mes mélodies du bonheur*) séparé du texte par un interligne et suivi d'une succession d'hémistiches de six syllabes. De plus, l'agent énonciatif applique à la lettre les règles poétiques comme le ferait un poète confirmé ; elle compte pour un syllabe les *e* muets (par exemple : *la trace de vos pas*, qui à l'oral se retranscrit phonétiquement [tʁasdəvopa] mais où le *e* caduc compte pour une syllabe dans la versification traditionnelle puisqu'il est suivi d'une consonne). Ces vers métriques sont donc en accord avec les règles de versification tandis que les énoncés précédemment analysés relevaient davantage de la prosodie. Ici le rythme syntaxique ne vient pas s'opposer à un autre rythme comme en [375] : il ne vient pas mettre en évidence une émotion exprimée de l'agent énonciatif. Les retours de ligne emphatisent les cinq répé-

titions anaphoriques de *c'était comment déjà*.... Cette récurrence à la fois lexicale mais aussi syntaxique introduit un sens nouveau :

Ainsi, ce qui fait le propre de la parole poétique relève de ce que Jakobson appelle « la fonction sens-déterminative du son », où c'est le son qui détermine un sens nouveau, lequel est, par équivalence du son et du sens, fait du réel. (Bousseyroux 2014 : 60)

Le sens nouveau apporté par la scansion de l'énoncé [382] est synesthésique. Les cinq répétitions de *C'était comment déjà*... permettent de construire une image des enfants décédés, image visuelle (*couleur de vos yeux*), auditive (*quand vous disiez « maman »*), tactile (*la rondeur de vos joues*). En publiant ce texte, l'agent énonciatif partage avec le lecteur une expérience synesthésique. La matérialité du signe se prolonge dans les sensations qu'il éveille chez l'énonciateur ou l'énonciataire. Les linguistes Roland Posner et Dagmar Schmauks le démontrent dans leur article consacré à la synesthésie, « Synaesthesia : Physiological diagnosis, practice of perception, art program. A semiotic re-analysis » (Posner et Schmauks 2009). La synesthésie est une perception simultanée qui relève de différentes modalités sensorielles. Le langage a ainsi la faculté d'amener des sensations en l'absence de stimulation sensorielle. Par cette déconnection des sens, la synesthésie permet la métaphore, la symbolisation, la sublimation. La synesthésie langagière permet ainsi de reconstruire une impression sensitive en l'absence même du stimulus. Elle permet de reconstruire le réel et se fait argument en faveur d'une vision constructiviste du langage. Le discours poétique populaire a donc bien une fonction référentielle non ambiguë, contrairement à ce que dit Roman Jakobson dans ses *Essais de linguistique générale* : « L'ambiguïté est une propriété intrinsèque, inaliénable, de tout message centré sur lui-même, bref c'est un corollaire obligé de la poésie. » (Jakobson 1963 : 238). Roman Jakobson encore : « La suprématie de la fonction poétique sur la fonction référentielle n'oblitére pas la référence (la dénotation) mais la rend ambiguë » (Todorov 1971, citant Jakobson 1963 : 275-276). Une théorie discursive de la poétique se doit donc d'intégrer dans son objet des corpus comme celui-ci, afin de se défaire d'une approche littéraire centrée sur des textes poétiques appartenant exclusivement aux poètes.



383. Paquin, poème écrit par la mère pour la cérémonie funèbre, p 93, o-temp-117

Il est exceptionnel que l'énoncé soit caractérisé de *poème* par l'agent énonciatif comme c'est le cas ici dans le discours introducteur (*ton poème*). L'énoncé poétique revêt ici la forme d'un discours adressé (par la présence d'apostrophe : *Romy, Mon petit papillon, Ma fille*) et l'emploi de la personne de rang 2. Nous avons déjà étudié cet impératif en [295]. On voit que les énoncés de forme poétique sont souvent des discours adressés à l'enfant mort ([375], [380], [382], [387], [388], [390], [391], [491], etc.).

Si l'énoncé [383] ne répond pas aux règles de la métrique ni à celle des rimes conventionnelles, il se distingue formellement par l'italique (caractéristique du discours adressé), le positionnement centré qui est souvent celui du poème, les retours de ligne, une ponctuation erratique typique de la poésie (absence de ponctuation en fin de ligne), une isotopie sémantique (*léger, court*), phonétique (allitération en /k/ de *corps/cœur*) et syntaxique (double apostrophe *Mon petit papillon/Ma fille* ; gradation *si... trop (léger)/si... trop (court)*). Ces isotopies mettent l'accent sur la brièveté de la vie (celle du *papillon*, réputé pour vivre très peu longtemps).

Parmi les ouvrages étudiés, il en est un qui présente de nombreuses caractéristiques de l'énoncé poétique conventionnel. Il s'agit du produit d'un atelier d'écriture intitulé *empreinte*, ce qui explique peut-être ce respect des conventions poétiques :

384. Toi mon bébé

Bébé caresse
caresse de mère
Mère de douceur
Douceur en mon cœur
Cœur de bébé
(Adep 56, p 38, o-poét-38)

L'énoncé ci-dessus s'inspire du procédé à l'œuvre dans la célèbre comptine *Trois petits chats* (*Trois petits chats, chapeau de paille...*), l'anadiplose, et que l'on peut représenter ainsi : « -A/A- ». Emprunté au grec *ana-* (« de nouveau ») et *diploos* (« double »), l'anadiplose est une autre figure d'isotopie lexicale qui consiste « à utiliser les mêmes mots ou groupes de mots à la fin et au début de deux phrases ou de deux membres de phrase » (Molinié 1992 : 48). Lorsque l'anadiplose a lieu dans la même phrase, on parle de *redoublement*. Les poètes y recourent fréquemment, comme l'illustrent ces deux exemples :

- « Et leur chanson se mêle au clair de lune, Au calme clair de lune triste et beau » (Paul Verlaine, *Clair de lune*)
- « Que dis-je ?... hélas ! hélas ! Tout cela, c'est un rêve, Un rêve à jamais effacé !... » (Gérard de Nerval, *En Avant Marche !*, dans l'*Anthologie de la poésie française du XVIII^e siècle au XX^e siècle*).

Par ce procédé à la fois rythmique mais qui frôle le non-sens, l'énoncé [384] se situe entre le poème et le jeu de mot (qui est étudié dans la section suivante). La répétition du mot *bébé* en première et dernière ligne permet de faire de l'enfant mort le centre thématique de l'énoncé.

6.1.5. L'isotopie syntaxique dans le discours poétique populaire

Catherine Kerbrat-Orecchioni réserve l'expression d'*isotopie syntaxique* « au seul cas de la récurrence de certaines catégories grammaticales ». Elle cite l'exemple fourni par François Rastier de la redondance de certains flexifs et de certaines structures phrastiques qui constituent l'isotopie du style indirect.

On observe dans ce corpus poétique une répétition de structures syntaxiques. La récurrence des apostrophes peut être considérée comme une isotopie syntaxique (voir [383]). Nous avons aussi en [382] une structure syntaxique répétitive avec l'anaphore *C'était comment déjà...*, suivie dans les cinq strophes de trois segments enchâssés.

385. Parents imparfaits, profondément meurtris,

angoissés, déchirés.

Comment t'aimer

autant qu'il le fallait,

comme tu le méritais ?

(Planchin, p 134, o-poét-50)

Dans l'énoncé ci-dessus, la répétition concerne les expansions adjectivales et participiales du mot *parents* (*imparfaits, profondément meurtris, angoissés, déchirés*) ainsi que les deux complétives de *Comment t'aimer* (*autant qu'il le fallait, comme tu le méritais*). Cette isotopie met l'accent sur les émotions des parents et l'amour pour l'enfant (*aimer* étant complété par des propositions introduite par *autant que* et *comme* exprimant la quantité et la comparaison).

386. Une date inoubliable

Aujourd'hui, c'est le 14 mai,

Il est huit heures du soir.

L'heure où tu es venu au monde.

Je me souviens, c'était un dimanche,

le jour de la fête des mamans.

Je voulais te donner la vie, cette journée-là.

Pour moi, c'était *le plus* beau cadeau

que je pouvais m'offrir dans ma vie.

Surtout quand j'ai vu ce petit trésor,

cette petite beauté

J'étais comblée.

Mais que de souffrances,

quand, six ans plus tard,

tu devais mourir de façon aussi atroce !

Pour moi, tout s'écroulait.

Je ne verrai plus ce petit enfant tant aimé.

Après toutes ces années, je veux te remercier pour les six années passées ensemble, les

plus belles de ma vie.

Je t'aime, mon enfant

Bonne fête, cher fils.

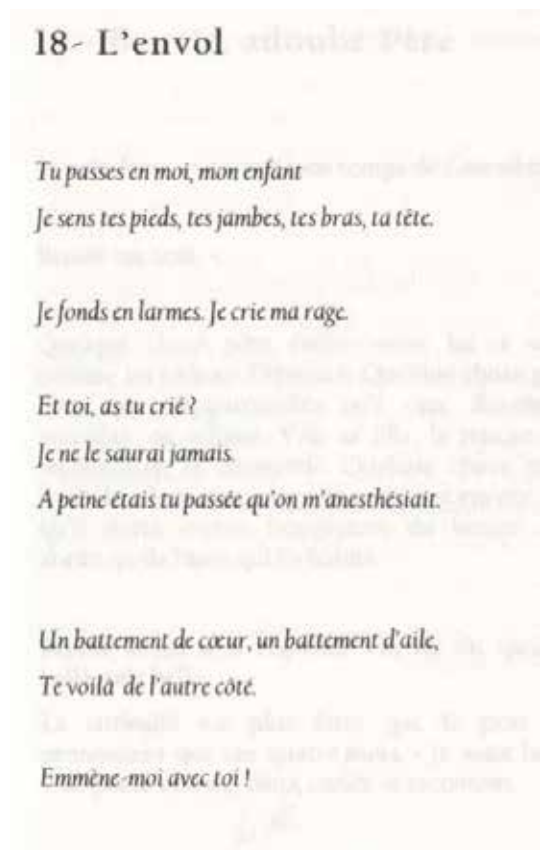
Maman.

(MAI 1983) (par la mère d'un enfant de 6 ans renversé par une voiture, dans Fafard Sindon, p 95, o-poét-58)

Dans l'énoncé ci-dessus, l'agent énonciatif a ajouté aux marques du discours adressé celles de la poétique par de nombreuses césures syntaxiques, segmentant les phrases (*Mais que de souffrances, / quand, six ans plus tard, /tu devais mourir de façon aussi atroce!*). Ces segmentations s'associent à un lexique de l'excès (*trésor, atroce*) et des formes syntaxiques marquant l'intensité (superlatifs *le plus beau, les plus belles* ; comparatif d'intensité *aussi atroce, tant aimé* ; quantitatif *toutes ces années*). Les deux formes discursives, épistolaire et poétique, permettent de faire accepter la force des émotions exprimées.

6.1.6. La césure syntaxique dans le discours poétique populaire

La segmentation n'obéit pas aux règles de la métrique poétique traditionnelle mais emprunte la forme visuelle, par de fréquents retours de ligne ainsi que par l'interlignage qui marquent une segmentation syntaxique, comme dans l'énoncé suivant :



387. Brunetaud, p 69, o-poét-5

Extrait de l'ouvrage Marie Kerguelen. *Histoire d'un deuil périnatal*, cet énoncé épouse visuellement la forme d'un énoncé poétique. Il se démarque du fil du livre par la typographie italique (marque du discours adressé à l'enfant) et par de fréquents retours de ligne (marque

du discours poétique). On observe cependant que les rimes irrégulières semblent hasardeuses et que le nombre de pieds ne répond pas à un modèle canonique. Même si aucune des règles de la métrique poétique n'est appliquée, l'appel à la forme poétique permet à l'agent énonciatif d'exprimer ses émotions (*rage*). La répétition du mot *battement* dans une même ligne permet aussi d'emphatiser la brièveté de la vie (*Un battement de cœur, un battement d'aile,*).

S'il est possible, comme le remarque Laurent Perrin, d'inventer de faux proverbes « simplement en produisant une phrase archaïsante et rythmée » (Perrin 2002 : § 25), il est possible par quelques moyens formels de donner à un texte une apparence poétique. Certaines propriétés formelles reproductibles vont permettre au lecteur d'identifier un genre discursif et d'y attacher diverses connotations. Les agents énonciatifs de cette étude n'ont pas de prétentions littéraires et ne se prétendent jamais poètes. Seul l'un des énoncés répertoriés est qualifié de *poème* par son auteur (voir [383]).

La césure syntaxique est l'un des moyens qui permet d'apporter à l'énoncé un signifié supplémentaire, le signifié attaché à un genre discursif : le poème. L'identification d'un énoncé en tant que poème prédispose le lecteur et influe sur sa réception.

La césure syntaxique peut s'accompagner de rimes à régularité variable :

388. Sans faire de bruit, tu es entrée dans nos vies,

Tu t'es installée dans mon corps,
 Tu t'es installée dans nos vies,
 Et puis, petit embryon de vie, tu es partie,
 Tu resteras toujours dans nos cœurs et notre esprit.
 Tes parents qui t'aiment.
 (Livre de mémoire, 2011, m-7)

Dans cet extrait du livre de mémoire, l'agent énonciatif a introduit des césures syntaxiques entre les phrases. La césure est aussi marquée par des virgules, qui sont suivies à chaque retour de ligne d'une majuscule. En poétique, on remarque en effet souvent une inversion des valeurs des éléments de ponctuation : virgule à la place du point en [376], point à la place de la virgule en [375]. Elles s'accompagnent d'une isotopie sémantique qui focalise sur le temps de vie de l'enfant avec la répétition du verbe *installer* dont l'aspect duratif (*Tu t'es installée dans mon corps, / Tu t'es installée dans nos vies,*) contraste avec le mot *embryon* qui instaure une idée d'inaccompli. Sur les six lignes, l'exemple [388] présente quatre rimes en *i*. Cependant la césure ne s'appuie pas sur les règles de la métrique. D'autres énoncés respectent davantage les règles formelles de la poétique :

389. Douleur...

Plus rien ne me fait rire
 Je fais semblant de sourire
 Pour cacher en vain cette douleur
 Qui s'est logée dans mon cœur

Je vis dans la souffrance
 Mais je souffre en silence
 Le silence me fait vivre
 L'espérance me fait survivre

Le bonheur s'est échappé
 Je m'accroche
 Aux bons moments disparus
 Qui ne reviendront plus

Cette envie de se faire du mal
 Pour prouver que l'on est normal
 La douleur je ne la ressens plus
 L'habitude a pris le dessus

Je pleure mon sang
 Seule en m'isolant
Souffrance au corps
 Ce mal qui me dévore...

offert par Christianne, maman de David, Antenne de Saint-Etienne

(JPV, n°191, avril 2010, p 11, a-poét-10)

Dans cet extrait d'une lettre associative, la césure syntaxique s'associe aux exigences formelles de la poésie : structure en quatrains séparés par un interligne, rimes suivies. La césure syntaxique apparaît comme conventionnelle, et cet énoncé comme un énoncé poétique accompli. Cette forme poétique s'associe à un lexique émotionnel (*douleur, souffrance, bonheur, rire, sourire, pleure*).

La césure syntaxique étant l'une des marques fondamentales du discours poétique, cette étude poétique prend les ouvrages et les livrets d'association comme corpus privilégié. Il est en effet difficile dans le cas des épitaphes et du livre de mémoire de déterminer si la césure est volontaire ou imposée par l'espace de la plaque funéraire. Néanmoins on trouve quelques épitaphes dans lesquels la césure apparaît comme volontaire :



390. Cimetière de Bagnex, première moitié du XX^e siècle (?), c-25

L'espace disponible sur la plaque funéraire ci-dessus laisse penser que la césure syntaxique est volontaire. La césure permet ainsi de focaliser sur les mots clés de l'énoncé : *ange, joie,*

bonheur, foyer, vite, quitté. Ces mots expriment des émotions (*joie, bonheur*), la temporalité (*vite*) et la mort (*quitté*). On note un autre procédé poétique de type anacoluthie, l'inversion syntaxique de la locution adverbiale *si vite*, placée avant le syntagme verbal, ce qui focalise l'attention sur la précocité de la mort.



391. Tu étais mon printemps / Mon été, mon bonheur / Aujourd'hui, / Tout est noir / Il me reste la douleur (Cimetière de Bagneux, 2011, 14 ans, c-24)

De même qu'en [390], les césures auraient pu être moins nombreuses dans l'énoncé ci-dessus, compte-tenu de l'espace restant disponible. Il s'agit de mettre en valeur des mots clés, notamment ceux qui riment entre eux, *bonheur* et *douleur*. Là encore, la forme poétique sert l'expression émotionnelle.

6.1.7. Conclusion sur les traits formels du discours poétique populaire

Pour résumer, la poésie populaire de ce corpus se caractérise par les traits suivants :

- isotypie phonétique, lexicale ou syntaxique (trait fondamental)
- segmentation syntaxique par de nombreux retours à la ligne, accentuée ou non par une ponctuation (trait fondamental)
- lexique usuel, sans caractère littéraire
- métrique approximative (avec par exemple comptabilité des *e* muets dans la siglaison)

A ces traits saillants se mêle un certain nombre de gradations (folie, rage et désespoir en [376], *si léger, trop léger/si court, trop court* en [383]). Répétitions et gradations contribuent au caractère litanique des énoncés et permettent de marquer une emphase.

Ajoutons que la forme du discours poétique est souvent mixée avec celle du discours épistolaire adressé à l'enfant.

Cette réflexion sur les formes poétiques met en valeur un trait dominant : le jeu entre son et sens se fait avant tout par la répétition. En poésie, la répétition prend de multiples formes : répétition phonétique (allitération, assonance, paronomase), répétition lexicale (anaphore, épiphore), répétition syntaxique. La répétition permet aux agents énonciatifs d'exprimer de façon plus marquée leurs émotions.

6.1.8. Les fonctions du discours poétique populaire

Il fallait déterminer les formes poétiques de ce corpus, ses contours mélodiques, pour en établir ses fonctions et tenter de comprendre les objectifs des agents énonciatifs. Pourquoi recourir à un genre discursif qui est habituellement la chasse gardée d'une élite littéraire ? La poésie permet de mettre du jeu entre le son et le sens. Il ne peut plus être question d'arbitraire du signe. En poésie tout fait sens, y compris le son.

Nous avons vu dans l'étude des énoncés précédents que le texte poétique permettait aux agents énonciatifs de :

- exprimer leurs émotions (ce qui est propre au genre poétique)
- marquer une rupture temporelle (avant/après le drame)
- modifier la réalité en recréant par une synesthésie langagière des perceptions associées à l'enfant disparu (et les faire partager pour augmenter leur coefficient de réalité)
- mettre l'enfant décédé comme thème principal de l'énoncé (voir l'exemple [384])
- mettre l'accent sur un champ lexical (voir l'exemple [381])

Nous aurions pu conclure des analyses formelles qui précèdent que la forme poétique permet de redoubler la signification sur différents plans, notamment phonique, lexicale et syntaxique. C'était d'ailleurs, comme le rappelle le Groupe μ , l'hypothèse d'Algirdas Julien Greimas sur l'isomorphisme des deux plans, celui de l'expression et celui du contenu (Groupe μ 1990 [1977] : 23). Mais ce serait oublier que ces textes poétiques s'insèrent dans un discours narratif. « Objet fermé » (Groupe μ , 1990 [1977] : 22) disposant d'une cohérence interne, le texte poétique possède un niveau élevé de détachement dans ce corpus. Ces fragments poétiques pourraient être supprimés sans nuire à la cohésion ou à la cohérence globale. Ce trait tendrait à faire oublier le discours dans lequel ils s'insèrent. Mais ils ne peuvent cependant s'interpréter hors de ce discours qui conte des drames intimes. Ainsi le discours poétique semble vouloir délivrer un message autre que le message informationnel délivré par le discours narratif qui le soutient. Au-delà de la « fusion du son et du sens » qui fait le prestige du discours poétique, le genre poétique permet l'expression d'une émotion interdite, celle du deuil d'enfant.

L'expression des émotions

Nous avons vu précédemment que la forme poétique permettait d'exprimer certaines émotions au travers de mots tels que *amour* en [376] ou [392], *culpabilise* et *triste* en [374], *rage* en [387] et [376]. La forme poétique permettrait d'afficher quelque chose de sa douleur, quelque chose qu'il serait difficile, compte-tenu de l'horizon d'attente occidental, d'exprimer de façon exacerbée. Un nombre restreint de marques poétiques y suffit :

famille, avec nos quatre aînés, accompagner notre
bébé jusqu'à sa mort !

Enfant réel, et non symbolique,
petit frère à aimer en vérité, et non à rêver,
voilà ce qu'il fut pour nous tous !

Effroi, douleur et chagrin
qui s'achèveront en un chant d'amour
pour ce tout-petit !

Comme la biographie d'un être aimé,
aujourd'hui disparu, c'est une étonnante histoire

392. Mézerac, p 20, o-poét-19

L'énoncé ci-dessus se compose de deux strophes de trois lignes, détachées visuellement par un retrait et par un corps de police inférieur à celui du reste du texte. Ce détachement signale une rupture dans la narration qui prend alors un tour poétique. Par ailleurs, le style poétique se distingue souvent par l'absence d'article et par une focalisation thématique, ce qui est le cas dans les deux strophes qui débutent toutes deux par des noms sans déterminant (*enfant réel, et non symbolique ; Effroi, douleur et chagrin*). Dans la première strophe, il s'agit d'une apposition se rapportant au pronom *il* qui se trouve en troisième ligne. La deuxième strophe se compose d'un groupe nominal suivi d'une relative qui n'est pas intégrée dans une phrase complexe avec principale : le style poétique permet une structure syntaxique elliptique qui serait considérée comme irrecevable dans un style narratif et descriptif imposant des phrases syntaxiquement complètes. Cette structure formelle met l'accent sur la charge émotive qui est contenue lexicalement dans la séquence polylexicale *Effroi, douleur et chagrin*, dans le syntagme *chant d'amour*, ainsi que dans la modalité exclamative de fin de strophe. La modalité exclamative renforce l'expressivité de l'énoncé.

La chaleur du soleil devint violence,
la légèreté de l'air, insolence,
le chant des oiseaux, désespérance !

393. Mézerac, p 28, o-poét-21

En [393], les rimes en [ans] sur les trois vers donnent à l'énoncé un caractère poétique, bien que la métrique de ce tercet (strophe de trois vers) ne soit pas absolument respectée, avec un premier vers de onze syllabes (compte tenu du son *-io* de *violence* qui traditionnellement compte pour deux syllabes), suivi d'un décasyllabe et d'un troisième vers comptant neuf syllabes (compte tenu du *e* muet de *désespérance* en fin de vers). Le discours poétique populaire présente ainsi souvent des écarts face à la norme poétique. Ces irrégularités formelles mettent l'accent sur l'aspect fonctionnel, notamment l'expression des émotions. Ces rimes apparaissent en effet sur des mots exprimant des émotions (*violence, désespérance*).

Le genre de discours poétique permettrait donc une expression emphatique des sentiments, notamment par des normes syntaxiques propres à la poétique et par la répétition : répétition des rimes, répétition lexicale, répétition syntaxique. Simultanément, le mode poétique, en reposant sur des formes convenues, permet d'adoucir l'expressivité et de dire l'émotion de façon euphémistique.

CONCLUSION 6.1. UNE EMPHASE DISCRÈTE OU L'EUPHÉMISATION ÉMOTIONNELLE PAR LA POÉTIQUE

Selon Algirdas Julien Greimas, l'isotopie est avant tout sémantique et permet de maintenir la cohérence textuelle. Cependant dans ce corpus où l'énoncé poétique se présente comme un énoncé détaché (de par le décalage discursif engendré par la césure syntaxique et l'isotopie), la cohérence s'exprime à un niveau supradiscursif et l'isotopie y renvoie à un genre discursif. Seuls certains traits formels sont empruntés au genre poétique, et non des textes d'auteur. Il s'agirait ici de la connotation d'un genre discursif, et non d'une isotopie intertextuelle³.

L'adoption de certaines marques poétiques facilite l'expression d'émotions aussi violentes que la *rage* (en [387] et [376]), le *désespoir* (en [376]) ou la *désespérance* (en [393]) dans un horizon d'attente qui impose l'acceptation et ne favorise pas le dévoilement des sentiments. Genre discursif institué, enseigné, le discours poétique est socio-historiquement reconnu. L'expression d'émotions y est conventionnelle et incontestée. Par voie de conséquence, le recours à ce mode d'écriture légitime l'expression des émotions. La connotation du genre discursif poétique à l'œuvre ici serait donc l'*émotion acceptée*. Cette connotation permet aux agents-scripteurs de dédoubler leur énonciation afin de re-présenter leurs émotions et leur douleur.

Dans ce corpus, les émotions sont exprimées de façon emphatique (notamment par les différents modes isotopiques) mais cette emphase n'est pas perçue négativement comme peut l'être la plainte ouverte ainsi que nous l'avons vu en 2.1 dans l'étude du discours rapporté des locuteurs ordinaires. Intensité et emphase sont tolérées dans les limites de ce cadre discursif poétique, tolérées parce qu'adoucies, domestiquées. C'est le paradoxe poétique de permettre cette euphémisation émotionnelle.

6.2. L'ANGE, ENTRE MÉTAPHORE ET MÉTAMORPHOSE

« Nous avons perdu aujourd'hui cette tradition de la représentation des petits morts, comme nous avons perdu la croyance au petit ange » : c'est le constat fait par l'historienne Marie-France Morel dans *Le fœtus, le nourrisson et la mort*, ouvrage publié en 1998. J'ai

3 On pourra lire ce qu'écrit Michel Arrivé au sujet des isotopies connotées (Arrivé 1973 : 53-63, en particulier 59-61).

pu faire l'observation inverse : depuis les années 1990 du moins, l'ange est au contraire une figure très présente dans les discours des parents endeuillés et dans les représentations iconiques qui accompagnent leurs témoignages.

J'aborde ici un élément essentiel de mon analyse : la représentation discursive de l'enfant en ange. La désignation *ange* pour l'enfant est récurrente, quel que soit le support (ouvrages témoignages, livrets d'associations, forums de discussion, épitaphes, livre de mémoire). D'un point de vue socio-culturel, en lien avec la culture religieuse, la figure de l'ange et celle de l'enfant décédé se superposent. L'ange reste une figure partagée par de nombreuses personnes, qu'elles soient croyantes ou non, pratiquantes ou non. Mais plus que la prégnance de la culture chrétienne, ce qui émerge de mon corpus, c'est l'expression d'une métamorphose qui s'épanouit dans un discours profane d'où s'efface bien souvent toute connotation religieuse.

Je présenterai tout d'abord les emplois hypocoristiques du mot *ange* dans les termes d'adresse destinés aux enfants décédés, emplois qui correspondent à une profanisation du mot *ange*. Dans ces cas, la référence à l'ange peut être considérée comme une métaphore. Mais lorsque l'emploi n'est plus hypocoristique, et que l'enfant n'est plus *comparé* mais *assimilé* à un ange, la dimension métaphorique devient plus complexe à analyser. Il n'y a plus une simple activation discursive du sème /pureté/ : l'enfant *est* ange, et non *angélique*. L'attribution à son enfant du terme *ange* ne relève pas uniquement d'un cadre théorique de la nomination et met à mal le principe du prédicat d'existence ou du « prédicat de réalité » (Benveniste 1966 : 154). Entre en jeu une dimension ontologique. Ces emplois qui assimilent l'enfant à un ange sont spécifiques à ce corpus. Ils permettent de glisser d'un monde à l'autre (terrestre à céleste), et d'opérer une métamorphose de l'enfant en ange, métamorphose qui modifie aussi l'environnement puisque les mères de ces anges se présentent comme les *mamans des anges*, comme des *mamanges*.

6.2.1. Les prédiscours religieux sur l'ange

Je fais ici un bref rappel historique sur la figure de l'ange en m'appuyant sur l'ouvrage de Gaston Duchet-Suchaux et de Michel Pastoureau, *La Bible et les Saints* :

Mentionnés à maintes reprises dans les textes bibliques de l'Ancien et du Nouveau Testament, les anges sont des êtres créés par Dieu, d'une essence toute spirituelle. Ils assurent la liaison entre Dieu et les hommes, entre le Ciel et la terre. Ils représentent Dieu et sont ses messagers. [...] Ils protègent les simples mortels [...].

(Duchet-Suchaux et Pastoureau 1990 : 24)

La « dérivation analogique » (Rémi-Giraud 2006 : 3) de l'enfant à l'ange ne peut se comprendre qu'en discours et n'a été rendue possible que par le fait que dans la religion catholique les enfants décédés précocement et baptisés se muent en ange, idée transmise discursivement par l'intertexte religieux et soutenue iconiquement par les images d'anges à figure juvénile.

Selon les Évangiles, les enfants accèdent directement au paradis : « Laissez les enfants et ne les empêchez pas de venir vers moi ; car c'est à leurs pareils qu'appartient le royaume des Cieux » (Matthieu 19: 14). Condition de cette béatitude éternelle, le baptême : « Au Moyen

Âge, le petit enfant qui vient d'être baptisé est véritablement un être "christique", selon l'expression de l'historien Didier Lett » (Morel 2001 : 24). Décédé avant l'âge de sept ans, l'enfant baptisé devient un ange qui va directement au paradis, tandis qu'un enfant non baptisé sera envoyé dans les Limbes, lieu intermédiaire entre le Purgatoire et le Paradis inventé par les théologiens au XIII^e siècle :

Dès les XII^e et XIII^e siècles, l'Église, dans le souci de lutter contre ces croyances magiques, a pourtant inventé pour les âmes des nourrissons non baptisés un lieu intermédiaire, le Limbe des enfants, où les petites âmes ne souffrent pas, mais où elles ne connaissent pas non plus la félicité du paradis. Malgré les efforts des théologiens pour populariser le Limbe, ce lieu théologique neutre n'a jamais été considéré comme acceptable par les parents.

(Morel 2001 : 19)

Non baptisés, les nouveaux-nés n'avaient pas reçu de nom, n'avaient pas de parents spirituels, ils n'appartenaient ni à la communauté des vivants ni à celle des morts. Véritables âmes en peine, ils ne pouvaient pas être inhumés en terre consacrée. [...]

Si les parents pouvaient accepter l'idée de la mort du nouveau-né, son exclusion de la communauté des chrétiens et la rupture avec la chaîne des générations que cela représente leur étaient en revanche intolérables. [...] L'Europe chrétienne a ainsi reporté sur les enfants morts sans baptême, la malédiction antique qui pesait sur les *ahori*, les enfants morts avant l'heure. Tout comme les *larvae* (les enfants décédés avant les rites de présentation) ne pouvaient franchir le Styx, les morts-nés non baptisés ne pouvaient pas entrer au Paradis. La doctrine de Saint Augustin, qui impose la nécessité du baptême comme condition du salut a toujours été réaffirmée. Les âmes des enfants morts sans baptême étaient condamnées sans doute possible à l'Enfer.

(Tzortzis et Séguy 2008 : § 10 et 11)

Les parents recouraient à tous les subterfuges pour contourner cet interdit, et notamment aux sanctuaires à répit (très nombreux en Europe du XIV^e siècle jusqu'au début du XX^e siècle) où l'on demandait comme une grâce de faire revivre le nouveau-né un court instant afin qu'il puisse être baptisé et échapper ainsi aux Limbes.

Depuis toujours, l'Église s'est efforcée de consoler les parents, en encourageant, surtout après le concile de Trente (1563), la rédaction et la diffusion de prières quotidiennes qui doivent les aider à surmonter leur chagrin. Ainsi, dans les Instructions et prières chrétiennes pour toutes sortes de personnes, d'Antoine Godeau (1646), on trouve, à côté de la Prière du mari qui a perdu sa femme, la Prière des père et mère en la mort d'un enfant unique. L'enfant étant un don de Dieu envoyé à un couple comme signe de bénédiction de leur mariage, sa naissance, comme sa mort éventuelle sont voulues par Dieu ; le couple chrétien doit savoir accepter la volonté divine. C'est ce qu'exprime l'adage connu : « le Seigneur l'a donné, le Seigneur l'a repris, béni soit le nom du Seigneur ! ».

(Morel 2001 : 22)

Dans ses représentations picturales et sculpturales, l'ange, à l'origine, se distingue des humains par le nimbe qui auréole sa tête. L'ange, ou plutôt l'archange, est un guerrier, le chef de l'armée céleste. Ce n'est qu'au IV^e siècle, à Rome, qu'il est gratifié d'ailes qui marquent son origine céleste. Au XIII^e siècle, ses traits sont conformes au canon de la beauté juvénile gothique et les premiers anges à l'aspect enfantin apparaissent. A la Renaissance, s'instaure la figure du *putto* (petit enfant) dans l'architecture et la peinture : « L'esprit profane de la Renaissance fait apparaître des anges de plus en plus gracieux, aux figures de jeune

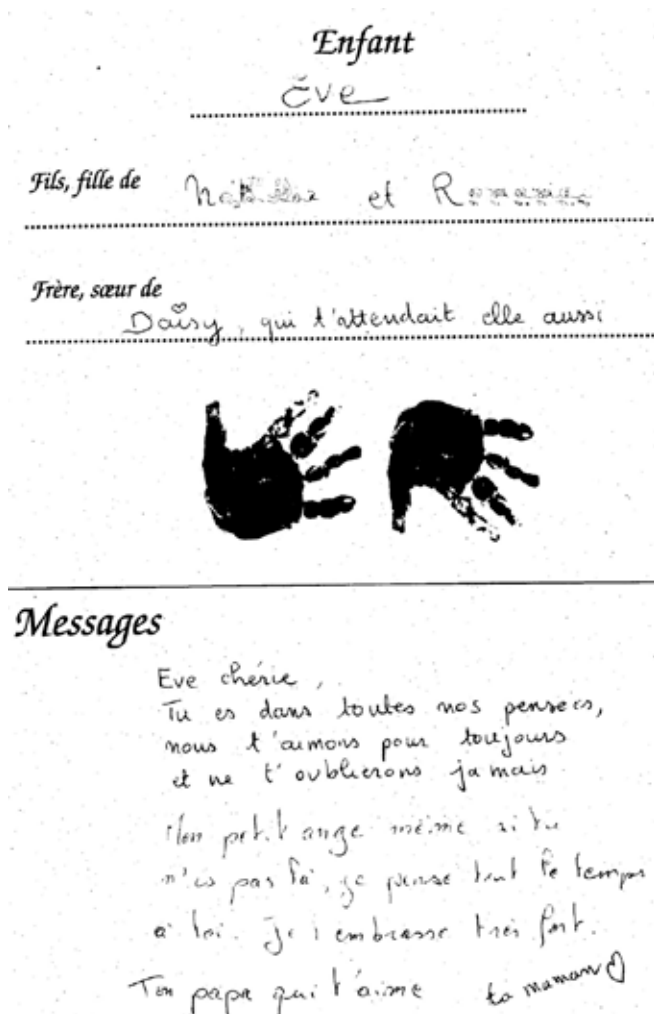
filles » (Duchet-Suchaux et Pastoureau 1990 : 24). Le XIV^e siècle est celui des anges vêtus en chevaliers (Duchet-Suchaux et Pastoureau 1990 : 25). La figure de l'ange gardien apparaît aux XVII^e et XVIII^e siècles.

L'image de l'ange viril et guerrier s'estompe, au profit de celle du chérubin et de l'angelot. La représentation enfantine domine jusqu'aux temps modernes. L'ange chérubin incarne aussi bien l'amour que la musique ou le printemps.

L'ange est donc avant tout gardien et messenger, comme le résume l'historien Philippe Faure qui s'appuie sur Augustin : « Quant aux fonctions des anges, elles découlent de leur création *ad ministrandum* : gardiens des hommes, des nations, de l'univers entier, ils célèbrent le Créateur, sont ses messagers éminents et peuvent accéder aux vérités d'ordre surnaturel » (Faure 1988 : 32). Philippe Faure place au III^e siècle « la montée en puissance de la figure angélique en Occident » : « les néo-platoniciens développent alors l'idée du protecteur invisible, le *Daimon*, *Genius* ou ange-gardien, considéré comme la pointe supérieure du moi, le pôle céleste auquel l'individu est confié à sa naissance et qui le protège après la mort » (Faure 1988 : 34). La dévotion aux anges gardiens triomphe à la fin du Moyen Âge (Faure 2001 : 23). Chef des milices divines, l'archange Saint Michel tout particulièrement incarne la figure de l'ange gardien (Faure 1988 et 2001).

6.2.2. Les emplois hypocoristiques du mot ange dans les formes d'adresse

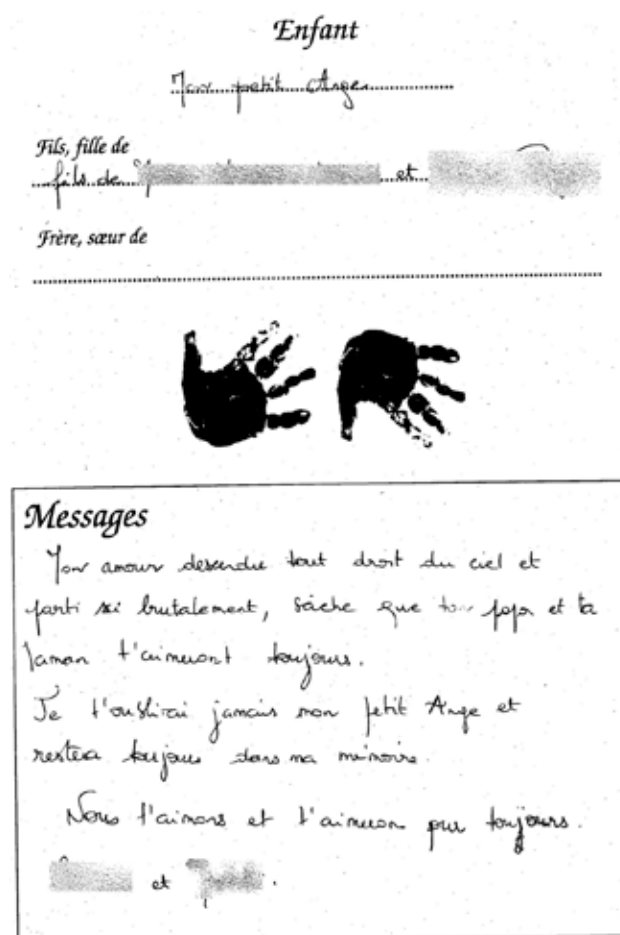
Très souvent dans les épitaphes, le jeune enfant est assimilé à un ange. Cette désignation est aussi donnée aux femmes, mais jamais aux hommes adultes, comme le remarque l'éthnologue Nello Zagnoli, qui a recueilli 400 épitaphes au cimetière de Reggio de Calabre en 1985 (Zagnoli 1986 : 144). La désignation *ange* pour l'enfant décédé est transversale à tous les éléments du corpus : on la retrouve dans le livre de mémoire, dans les ouvrages, dans les livrets d'association et sur les forums de l'internet.



394. Enfant / Eve // Fils, fille de / [prénom féminin] et / [prénom masculin] / Frère, sœur de / Daisy, qui t'attendait elle aussi // Eve chérie, / Tu es dans toutes nos pensées, / nous t'aimons pour toujours, / et ne t'oublierons jamais. // Mon petit ange même si tu / n'es pas là, je pense tout le temps / à toi. Je t'embrasse très fort. / Ton papa qui t'aime / Ta maman (en signature + petit cœur dessiné) (Livre de mémoire, 2011, p 37, m-ang-10)

En dépit d'une connotation religieuse relayée par le prénom de l'enfant (*ève*), l'énoncé *mon petit ange* relève ici d'un emploi profane. Il s'agit d'une expression d'adresse comportant un possessif singulier (qui restreint l'emploi de *ange* à un emploi interpersonnel, contrairement à d'autres exemples que nous étudierons plus loin où le mot *ange* marque une inscription

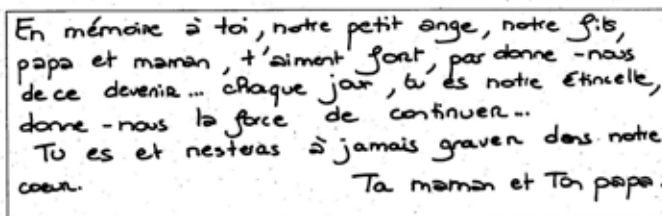
communautaire) et l'hypocoristique *petit*. L'adjectif *petit* ne définit pas exclusivement le mot *ange* dans ce corpus mais aussi, pour ce qui concerne les expressions d'adresse, les mots *bébé*, *enfant*, *bout*, *ange*, ou, cas le plus fréquent, le prénom de l'enfant. L'adjectif *petit* dans ces expressions d'adresse est un marqueur hypocoristique ; sa fonction atténuative (Kerbrat-Orecchioni 2004) se trouve pleinement justifiée ici par l'âge et la taille du destinataire (sens dimensionnel ou fonction DIM décrite par Peeters 2012 : 1899), ce qui favorise l'élection de ce terme au rang des hypocoristiques destinés à des enfants. Ainsi que le signale Corinne Delhay dans *Il était un « petit X »*, « des expressions syntaxiques comme “mon petit X” ou “espèce de X” sont des “supports de connotation” qui signalent que le terme qui suit est chargé d'affectivité, qu'elle soit positive ou négative » (Delhay 1996 : 87). Le possessif et l'adjectif *petit* donnent au mot *ange* une dimension affective (la fonction AFF telle que la décrit Peeters 2012) qui éclipse le sens religieux de *ange*. L'expression *mon petit ange* réfère donc sans ambiguïté à l'enfant décédé.



395. Livre de mémoire, 2011, p 36

Ci-dessus, à la place réservée pour inscrire le nom de l'enfant, figure l'expression *Mon petit Ange*. La majuscule à *Ange* peut s'interpréter de deux façons, soit parce qu'il est pris en tant que prénom (hypothèse que pourrait corroborer l'emplacement de l'énoncé), soit comme marque de respect probablement due aux prédiscours religieux (un ange mérite le respect). En effet, en vertu des principes de la mémoire discursive, l'interprétation religieuse ne peut jamais être totalement écartée.

Sans être spécifiques à l'enfant, ces expressions hypocoristiques du mot *ange* sont lexicalisées. Elles n'ont donc rien de surprenant. La même désignation est également présente dans le message qui suit.



En mémoire à toi, notre petit ange, notre fils,
papa et maman, t'aiment fort, pardonne-nous
de ce devenir... chaque jour, tu es notre étincelle,
donne-nous la force de continuer...
Tu es et resteras à jamais gravé dans notre
cœur.
Ta maman et Ton papa.



396. En mémoire à toi, notre petit ange, notre fils, papa et maman, t'aiment fort, pardonne-nous ce devenir... chaque jour tu es notre étincelle, donne-nous la force de continuer.../ Tu es et resteras à jamais gravé dans notre cœur./ Ta maman et Ton papa. (Livre de mémoire, 2010, p3, m-ang-1)

L'énoncé ci-dessus ne comporte aucun élément lexical religieux. Seule la présence d'injonctions religieuses (*pardonne-nous*, *donne-nous la force de continuer*) prêtant à l'enfant-ange un pouvoir divin lui confère un caractère religieux. Cependant le possessif *notre* et l'adjectif hypocoristique *petit* donnent au mot *ange* une coloration hypocoristique. Notons aussi que *notre petit ange* est apposé à une désignation référant au lien familial (*notre fils*) – et non divin. La connotation religieuse disparaît totalement dans l'énoncé suivant :

397. Nous penserons toujours à toi, mon ange./Tu es dans nos cœurs, dans nos vies./Nous t'aimons/Nous t'aimons, Nous t'aimerons./Ta maman Ton papa/Ta famille (Livre de mémoire, 2010, p 4, m-ang-2)

L'expression hypocoristique *mon ange* s'associe à un discours fortement marqué d'affect par le mot *cœur* et le verbe *aimer* conjugué aux trois temps.

Les nombreuses expressions d'adresse à valeur hypocoristique de ce corpus soulignent l'attachement des parents pour leur enfant. Elles s'inscrivent dans un ensemble d'expressions à forte valeur affective de type *ma/mon petit.e* + PRÉNOM, *ma/ chéri.e*, *mon petit cœur*, *notre tout-petit*, *mon bébé*, etc. La fréquence de ces expressions n'est pas spécifique à ce corpus. Ces dernières semblent être spécifiques au français et traduisent peut-être ce que le linguiste Bert Peeters appelle la *chaleur humaine* (Peeters 2012) :

La fréquence de l'adjectif *petit* en français et des diminutifs dans certaines autres langues est très probablement à mettre en rapport avec une valeur culturelle qui, dans les univers culturels correspondants, occupent une place plus importante que dans d'autres langues-cultures (où elle n'est pas pour autant absente, mais où elle joue un rôle moins marqué). Pour l'espagnol, Travis (2006) a parlé de *calor humano*; on pourrait parler en français de *chaleur humaine*. (Peeters 2012 : 1904)

6.2.3. De la métaphore à la métamorphose

Les emplois hypocoristiques, s'ils sont non négligeables, ne donnent pas toute la dimension métaphorique du mot *ange* qui est employé comme substitut au mot *enfant* (emplois génériques) et comme substitut au prénom de l'enfant (emplois spécifiques et référentiels). Dans les emplois qui suivent, l'enfant est discursivement métamorphosé en ange aux pouvoirs surnaturels. Je prends le mot *métamorphose* dans son sens littéral, qui vient du latin *metamorphosis* (« changement de forme »). La métamorphose est l'un des thèmes de prédilection de l'Antiquité (Ovide) et elle reste un mode ontologique de référence du monde moderne si l'on en juge au succès des séries télévisées développant le thème de la transformation de l'être humain en loup-garou et en zombie ou de l'ange qui prend forme humaine pour venir en aide aux humains. La distinction que j'établis entre les emplois hypocoristiques et les emplois qui suivent ne signifie pas qu'elle soit hermétique et infranchissable : ces énoncés, artificiellement détachés pour les besoins de l'analyse, coexistent et interagissent.

L'analyse à suivre ne prétend pas intégrer l'ensemble des travaux sur la métaphore, et notamment n'entre pas dans le débat de la métaphore *vs* synecdoque et métonymie. Étant donné l'abondance de ces travaux, il m'a paru plus efficace de tirer mon propre fil qui pourra éventuellement s'ajouter à l'écheveau déjà existant.

6.2.4. La métaphore anti-poétique

La praxis langagière peut être plus ou moins déliée de la praxis matérielle comme le formule Robert Lafont à partir de l'exemple *le paon fait la roue*, où l'objet (roue) disparaît au profit de sa forme : « Le discours "casse" pour cette extraction le programme de praxis fabricante. Nous classons ce "bris de réel" au chapitre de la métaphore. Une liberté naît de là, un non-sens, dont le discours poétique fait grand usage. » (Lafont 2004 : 34). Il semblerait que l'on accepte les privautés que prend la métaphore avec le réel pour peu qu'elle séduise et s'associe à la valeur du Beau. En effet, dans les très nombreux travaux qui la concernent, la métaphore est souvent décrite en termes évaluatifs négatifs. Dumarsais en présente certaines comme « défectueuses », notamment « quand elles sont tirées de sujets bas » (Dumarsais 1988 [1730] : 142). Selon lui, « souffre du défaut de bassesse la célèbre métaphore de Tertullien, qui appelle le déluge "la grande lessive de la nature" ».

Sylvianne Rémi-Giraud mentionne le florilège des termes axiologiques relevés par Georges Kleiber à propos de la métaphore : « incongruité, défectuosité, incohérence, anomalie, altération, déviance, coup de force » (Rémi-Giraud 2006 : 62). L'auteure ajoute : « En un mot, il y aurait, pour reprendre la formule de Kleiber (1999 : 102), « quelque chose qui "cloche" » à la base d'une métaphore. » (Rémi-Giraud 2006 : 62).

Ce que révèlent ces adjectifs axiologiques, c'est que la métaphore est généralement conçue comme un outil de la poétique, et que la poétique elle-même est conçue comme une technique d'embellissement. Or nous avons vu que le recours à la poétique pouvait être fait par des locuteurs ordinaires ne prétendant pas orner leurs textes. La métaphore a donc bien d'autres objets.

Dans les emplois du mot *ange* que nous allons étudier à présent, le lien entre métaphore et connotation est rompu. L'énonciateur ne cherche pas à donner par la métaphore une connotation angélique à son enfant. Pour m'aider dans mon analyse, je recours à trois concepts forgés par Laurent Danon-Boileau dans son étude sur le travail du rêve et ses figures poétiques, le *figurant*, le *figuré* et le *figuré-matrice* :

Métaphore, et métonymie sont des figures qui mettent en relation deux termes. L'un appartient à un énoncé ; je le nommerai figurant. L'autre pourrait être inscrit à la place du figurant dans l'énoncé, je le nommerai figuré. (Danon-Boileau 1987 : 67)

Le figuré-matrice c'est le mot « mot potentiel » idéal qui répondrait à l'ensemble des contraintes sémantiques et syntaxiques du contexte où s'inscrit le figurant, sans laisser rien échapper du « sens » contenu dans ce figurant lui-même. Ce projet de mot, s'il était réalisé à la place du figurant, banaliserait l'énoncé au point d'y faire disparaître toute figure de style. (Danon-Boileau 1987 : 68)

Usuellement, la relation entre le figurant et le figuré ne préexiste pas à la métaphore (Danon-Boileau 1987 : 68). C'est une construction élaborée par l'énonciateur. Or, dans ce corpus, la relation qui unit le figurant (l'ange) et le figuré (l'enfant) préexiste à la figure. Ce sont des éléments culturels et symboliques (prédiscours religieux au sens de Paveau 2006 ou interdiscours religieux au sens de Pêcheux et représentations iconiques) qui ont pu susciter la représentation de l'enfant en ange. Cependant elle ne peut être énoncée, ce qui selon Laurent Boileau, est propre à la métaphore.

Il n'y a pas de « stabilisation syntaxique du lien entre le figurant et le figuré dans le cas de la métaphore » écrit Laurent Danon-Boileau qui décrit ce phénomène comme quelque chose d'inactualisable, comme un « programme de recherche » « constamment en cours » (Danon-Boileau 1987 : 71). En ce sens, « le figurant “déclenche” la recherche d'un mot susceptible de correspondre au figuré » (*ibid.*). L'exemple de *ange* montre que ce « programme » peut cependant aboutir sur une relation stabilisée en cas de consensus des énonciateurs (manifestée par exemple par les emplois de possessifs dans *ton ange*, *nos anges* et par la marque du pluriel). Cette stabilisation métaphorique permet la référence que devrait interdire la métaphore :

Comme la référence d'un figurant n'est pas sa référence propre mais celle du figuré qui lui correspond, et que celui-ci fait défaut dans la métaphore, la métaphore ne met pas en jeu de référence. (Danon-Boileau 1987 : 71)

Laurent Danon-Boileau poursuit en expliquant que la métaphore ne peut servir à désigner un objet particulier. Dans ce corpus, le mot *ange* est très souvent défini par un possessif – mais alors il s'agit le plus souvent d'un emploi hypocoristique – ou par un déterminant singulier ou pluriel :

398. Repose en paix parmi les Anges (Livre de mémoire, m-ang-3)

399. Reste auprès des petits anges (Livre de mémoire, m-ang-8)

400. C'est quand des clients de ma librairie me disent que c'est merveilleux d'avoir un ange au ciel et qu'avec ma foi, il n'y a aucune raison d'être triste. (JPV, n°197, juin 2011, p 5, a-ang-36)

401. le 25 mars 2013 nos petits anges ont vu le jour Ils ont rejoins les étoiles et brillent maintenant au dessus de nous. (Forum doctissimo, *Les prénoms de nos anges*, 15 avril 2013, 23:50:59, http://forum.doctissimo.fr/grossesse-bebe/img/prenom-anges-sujet_10834_1.htm#t809922, f-ang-4, f-cos-5)
402. Tu es un ange qui nous as été prêté./ Tu es retourné d'où tu venais./ Tu as fait du bon boulot. / Papa (à-plat gris sur page d'ouverture, par le père d'un enfant de 6 ans renversé par une voiture, dans Fafard Sindon, p 119, o-ang-46)
403. Notre enfant est un ange au ciel avec Dieu, on se disait avec mon mari. Super, on l'espère vraiment. (Martineau, p 60, o-ang-10)
404. J'ai enfanté un ange (Brunetaud, 1ère phrase, énoncé détaché, p 15, o-ang-13)
405. Là où nous étions déjà venus deux fois pour donner la vie, nous allions sortir avec ce petit ange déjà envolé dans un monde que nous ne connaissions pas, et que nous aurions tant aimé explorer avant elle. (Trichard-Gautier, p 84, o-ang-15)
406. Caroline, je suis tellement désolée. On va accueillir Romy. Je suis certaine qu'elle va être très belle... Elle repose sûrement déjà en paix. C'est un petit ange qui arrive dans ta vie... (Paquin, p 27, o-ang-19)
407. Un ange veille sur vous, Caroline et Pierre, elle s'appelle Romy. (Paquin, discours consolateur à la cérémonie, p 95, o-ang-21)
408. William, notre petit ange est né le 23 mars 2005 et c'est envolé le 9 février 2006! On pense à toi, mon cŒur, tu nous manques. bb2 en route, yanis né le 13 février 2008 à 23h45 avec 4,012kg et 52cm! On t'aime notre bébé espoir! (Forum doctissimo, *Refaire un enfant*, 27-07-2007, 09:23:32, http://forum.doctissimo.fr/grossesse-bebe/mort-subite-nourrisson/refaire-enfant-sujet_333_1.htm, f-ang-12)

On voit dans cette liste d'exemples qu'il y a bien référence. Les énoncés réfèrent tout autant à une communauté d'anges par le pluriel en [398] et [399] qu'à un référent unique et différencié dans les autres exemples (*un ange, ce petit ange, un petit ange, notre petit ange*). Le terme *ange* n'est pas employé pour *caractériser* l'enfant mort. Ainsi les énoncés [402] (*Tu es un ange qui nous as été prêté*) et [406] (*C'est un petit ange qui arrive dans ta vie*) ne consistent pas en des « énoncés de double caractérisation » tels que les définit Pierre Cadiot sur l'exemple *Ce chien est un chat* où le lien prédicatif est justifié par un comportement spécifique du chat attribué au chien. Il n'y a pas de transfert de qualités ou de propriétés de l'ange vers l'enfant. On ne peut parler ici de « dédoublement métaphorique » (Cadiot 2001) ou de « dédoublement de signification » (Rémi-Giraud 2006 : 68). Il en serait tout autrement dans un énoncé du type :

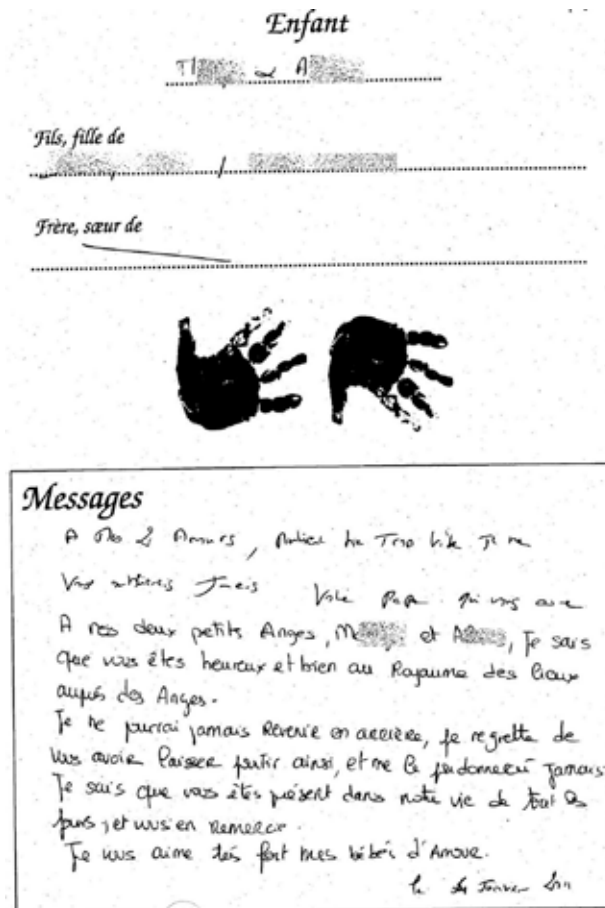
C'est vraiment un ange

où le mot *ange* apparaît comme une caractérisation du référent.

Ces spécificités m'amènent au concept de référent évolutif initié par Michel Charolles et développé par Guy Achard-Bayle.

6.2.5. Hors de la comparaison, la métaphore prédiscursive ?

La figure discursive de l'ange pourrait être interprétée comme une métaphore. On a coutume en effet de définir la métaphore comme une comparaison sans terme comparatif (du type *comme*). Or il est bien difficile de percevoir un effet de comparaison dans l'exemple suivant :



409. Enfant/ M. & A.// Fils, fille de/[NOM PRÉNOM] // [NOM PRÉNOM] / Frère, sœur de [trait barré]// A Mes 2 Amours, partis trop vite Je ne vous oublierai jamais // Votre Papa qui vous aime // A nos deux petits Anges, M. et A., Je sais que vous êtes heureux et bien au royaume des Cieux auprès des Anges./Je ne pourrai jamais revenir en arrière, je regrette de vous avoir laissé partir ainsi, et ne le pardonnerai jamais./Je sais que vous êtes présent dans notre vie de tout les jours, et vous en remercie./Je vous aime très fort mes bébés d'AMOUR. // Le 04 janvier 2011 (Livre de mémoire, 2011, p 42, m-ang-11)

Dans l'énoncé ci-dessus, les enfants ne sont pas *comparés* à un ange. Ils sont *assimilés* en discours à des anges et vivent comme tels, *au royaume des Cieux*. Aucun élément linguistique ne vient expliciter le lien entre les enfants désignés dans le discours et les anges. Sans connaissance de la croyance, il n'est pas possible d' « d'extraire du mot litigieux une seconde signification dérivée de la première par analogie », d'autant que la majuscule sur les deux occurrences de *ange* empêche de le considérer dans son acception de nom commun ; la croyance fait qu'il n'y a pas, pour reprendre les termes de Sylvianne Rémi-Giraud, d'anomalie sémantico-référentielle qui exigerait réparation (Rémi-Giraud 2006 : 63).

Pour qu'il y ait comparaison, ou rapprochement entre deux termes, la logique sémique voudrait qu'il y ait un sème commun. Or quoi de commun entre l'enfant, dont le trait principal (le classème) est /humain/ et l'ange, qui porte le trait /divin/, c'est-à-dire /non humain/. Il n'y a pas en discours activation d'un sème inhérent à la définition de ange (le sème /innocence/ par exemple, ou /pureté/). Cependant cela ne nuit pas à l'intercompréhension. L'assimilation de l'enfant à l'ange va de soi parce qu'elle est véhiculée par notre héritage de croyances : l'enfant qui meurt avant ses sept ans devient un ange (et s'il le devient, c'est parce qu'il est encore innocent). Il s'agit donc d'une métamorphose étayée par la croyance populaire. Cette croyance évite à l'énonciateur de construire cette relation en discours. Elle permet d'imposer cette métamorphose de l'enfant en ange.

Ces emplois reposent sur un prédiscours religieux, les anges étant une entité du monde divin décrite dans les textes sacrés. Le croyant attribue à l'ange une réalité dans un « autre » monde. Quant au mécréant, il ne croit pas à l'existence des anges, mais il lui accorde une réalité discursive. J'appellerai ce type de trope « métaphore prédiscursive » parce que, contrairement aux métaphores qu'il faut construire en discours, celles-ci sont données par une croyance et appartiennent à des prédiscours diffus. Cette propriété permet aux parents de les inscrire en discours sans autre cotexte explicatif :



410. *A notre ange chéri* (Cimetière de Bagneux, 1958, moins d'un an, c-22)

La dédicace ci-dessus se suffit à elle-même. L'interprétant, membre de la famille ou visiteur de passage, n'a aucune peine à interpréter l'énoncé et à faire se coïncider la figure de l'ange et celle de l'enfant représenté sur le médaillon.

Georges Molinié parle d'« état » pour définir les différents stades de la métaphore. Dans l'état ultime décrit par Georges Molinié à partir de l'énoncé *Les grands parents éblouis virent bondir un vrai singe*, l'interprétant n'a selon Georges Molinié que le terme *singe* pour élaborer son travail d'interprétation. Cependant, à mon sens, le qualificatif *vrai* est l'indice de la métaphore (si le mot *singe* est surasserté, c'est peut-être qu'il ne s'agit justement pas d'un

vrai singe et donc qu'il s'agit peut-être d'une image, d'une métaphore⁴). Or dans l'exemple qui nous préoccupe, aucun indice ne vient éclairer l'interprétant.

411. En octobre, nous décidons de participer à « La fête des Anges 2007 » créée par une maman endeuillée. En souvenir des bébés décédés, des lâchers de ballons sont organisés chaque premier samedi du mois d'octobre aux quatre coins du monde. Par l'intermédiaire d'autres parents endeuillés, un ballon bleu accompagné d'un petit mot pour Pierre s'envolait dans le ciel parisien aux côtés de dizaines d'autres à la mémoire de ces tous petits partis trop tôt. (Nathalie Z., p 91, o-ang-38)

En [411], la métaphore de l'enfant-ange est consacrée par le fait qu'elle est utilisée dans le nom d'une commémoration collective. Aucune explication ne vient justifier le lien entre *anges* et *bébés décédés*, pas même une reprise anaphorique du type *ces bébés décédés* : par son énoncé, l'agent énonciatif pose comme acquis que les bébés décédés soient devenus des anges. Il en est de même dans l'énoncé ci-dessous :

412. Vous trouverez dès aujourd'hui le diaporama de la Fête des Anges 2010 (Evaux) sur le site de l'Association-Kaly dans la rubrique suivante :

Événements>Agenda 2010 (en bas de page)

Je tiens à remercier, au nom de l'Association-Kaly, tous ceux qui ont été présents ainsi que ceux qui ont pensé à nous...

En espérant de tout cœur que vous soyez parmi nous l'année prochaine pour célébrer nos petits partis trop tôt, je vous adresse mes meilleures pensées. (Site de l'association L'enfant sans nom, a-ang-54)

Là encore, aucun lien référentiel de cohésion transphrastique n'est établi entre le syntagme *fête des anges* et la désignation *nos petits partis trop tôt*. C'est le mythe qui rend possible ces ellipses discursives. Que l'enfant soit un ange est invérifiable par la perception ou par l'expérience et cela rend l'énoncé incontestable. Il faut plonger dans l'univers immatériel des croyances pour décrypter l'énoncé, en l'occurrence la croyance religieuse que l'enfant baptisé et décédé avant ses sept ans devient un ange. C'est cette croyance partagée qui permet l'intercompréhension.

Dans les deux exemples ci-dessous, la référence au mythe religieux est explicite :

413. Dans le ciel je volai, à terre je me posai, deux ans j'y restai, comme c'est plus beau ici-haut, je revins, ne pleurez pas, je suis un ange et je prie pour vous (Cimetière de Reggio de Calabre, Italie, deux ans, énoncé emprunté à Zagnoli 1986 : 148)

J'ai emprunté l'énoncé ci-dessus à Nello Zagnoli. Il montre que la métaphore de l'ange est tout aussi active en Italie, ce que manifestent les tombes italiennes que j'ai pu visiter dans des cimetières français. La métaphore s'associe à un moyen linguistique déjà identifié dans ce corpus, la prosopopée. Métaphore et prosopopée permettent de sublimer l'enfant en ange. Nous sommes bien loin d'un emploi hypocoristique : l'enfant *est* ange.

4 L'adjectif *vrai* et l'adverbe dérivé *vraiment*, en tant que marques de subjectivité, marquent une appréciation du locuteur et en ce sens sont un indice de métaphore. Ces mots peuvent permettre d'effectuer des tests (voir Cadiot 2002 et Tamba-Mecz 1981).



414. A /NOTRE PETITE FILLE / CHERIE/ [PRENOM] / [NOM] : NEE LE 16 7BRE 1941 / RAPPELEE A DIEU / LE 5 MARS 1942 / PETIT ANGE P.P.N. (Cimetière de Lille, 1942, 6 mois, c-124)

Dans l'énoncé ci-dessus, le mot *ange* est intégré dans une expression d'adresse (*petit ange*). L'absence de déterminant déictique (du type *mon petit ange*) gêne la référence : elle fait de l'enfant un ange parmi d'autres, sans que le lien entre l'énonciateur et l'enfant référé ne soit marqué. L'absence de déterminant fait aussi que l'adjectif *petit* n'a pas ici la fonction hypocoristique qu'il a souvent par ailleurs dans le corpus ; il indique davantage une classe d'ange (les petits anges) qui réfère aux enfants.

Dans cet énoncé, l'enfant décédé est une double entité : il est à la fois désigné dans son lien terrestre et filial (*à notre petite fille chérie*) et dans son lien divin (*petit ange*). Le caractère divin est donné par le cotexte immédiat (*P.P.N.*, « Prie pour nous ») et le cotexte éloigné (*rappelée à dieu*) du mot *ange*.

Dans le discours des parents le mot *ange* n'apparaît plus comme une métaphore. La croyance semble actualisée dans la réalité de leur discours. Comme je l'ai souligné plus haut, aucune amorce de comparaison n'est marquée en discours. L'enfant est devenu un ange.

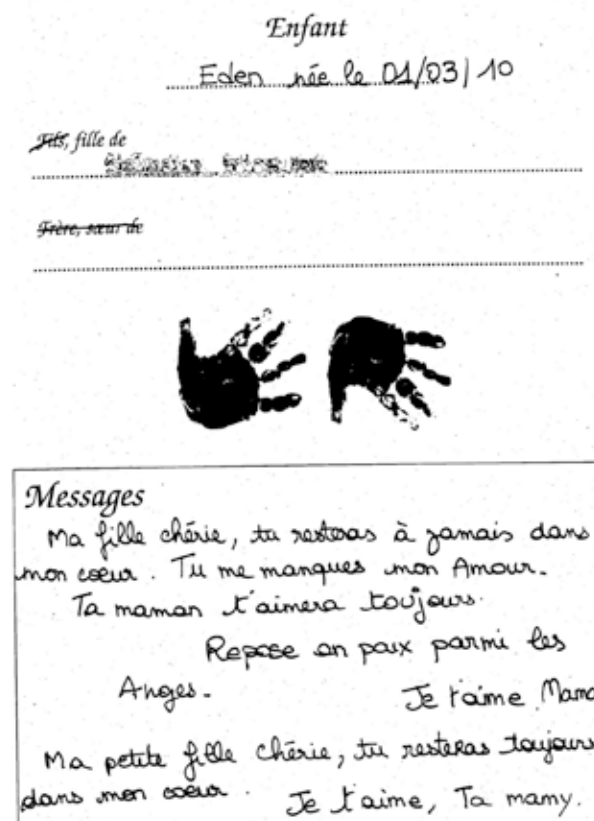
6.2.6. La métaphore magique

Le concept de métaphore ne semble plus tout à fait adéquat dans ces énoncés. L'étude de son corpus amène Nello Zagnoli à la même question : « on en vient à se demander ce qui distingue la convention stylistique de la croyance, ou du degré zéro de la figure » (Zagnoli 1986 : 161). La croyance veut que l'enfant devienne un ange. Et comme le précise l'auteur, l'ange préexiste au référent ange et le filage de la métaphore par des mots tels que

voler ou *envoler* (en [405]) « ne constitue pas un travail poétique au sens linguistique mais l'exposition d'éléments d'une théorie » (Zagnoli 1986 : 162). Ou du moins s'il s'agit d'une métaphore, il faut la considérer comme une métaphore magique :

Dans la métaphore poétique, le sujet de l'énonciation sait qu'il opère une substitution produite par des traits communs, mais qui laisse subsister les différences du côté du référent. Autrement dit, il sait qu'il utilise une figure de style, qui fait partie d'un paradigme linguistique. Dans la métaphore magique, le sujet de l'énonciation ne considère pas qu'il s'agit d'une substitution, mais bien d'une définition. (Zagnoli 1986 : 161)

Nello Zagnoli en vient à se demander si ce type de métaphore magique ne serait pas une forme de catachrèse. Mais cela placerait à nouveau la métaphore dans une perception axiologique des figures, la catachrèse désignant « proprement un abus de sens, un glissement sémantique » (Molinié 1992 : 75). Dans la seconde acception définie par Georges Molinié, la catachrèse se présente comme un mécanisme élémentaire de tout trope, dès lors qu'une expression ne renvoie pas à son sens habituel mais à un autre sens. Cependant cette définition très générale ne permet pas d'avancer dans l'analyse du mot *ange*.



415. Enfant / Eden née le 01/03/10 / Fils, fille de / Séverine Morvan / Frère, sœur de / Ma fille chérie, tu resteras à jamais dans mon cœur. Tu me manques mon Amour. / Ta maman t'aimera toujours. / Repose en paix parmi les Anges. // Je t'aime. Maman / Ma petite fille chérie, tu resteras toujours dans mon cœur. / Je t'aime, Ta mamy. (Livre de mémoire, 2010, p 9, m-ang-3)

Dans cet extrait du livre de mémoire, la connotation religieuse du mot *ange* est renforcée par l'injonction religieuse *repose en paix* et par le prénom *Eden* donné à l'enfant, qui réfère au jardin d'Eden. La majuscule à *ange* peut s'interpréter comme une marque de respect

religieux. Par le pluriel que porte le mot *ange* et la préposition intégrative *parmi*, l'enfant est intégré dans une communauté d'anges dont le prénom *Eden* apparaît comme une clé d'accès. Le mot *ange* est ici une désignation catégorisante (Cislaru 2005 : 54). Par le déterminant défini et pluriel *les*, l'énonciateur crée une catégorie d'anges à laquelle appartiendraient d'office les enfants décédés prématurément. Ce qui va dans le sens de la conception religieuse de l'ange et d'une métaphore magique.

6.2.7. L'ange, un référent évolutif

L'origine religieuse de la métaphore de l'ange permet la création de métaphores magiques et la distinction entre métaphore poétique et métaphore magique peut s'établir sur la connotation religieuse de l'énoncé. Cependant le concept de « métaphore magique » me semble insuffisant pour l'analyse de ce corpus. Pour aller plus loin dans l'analyse, observons les énoncés où *ange* apparaît aux côtés d'autres désignations plus usuelles, *enfant*, *filles*, *fil*, ce qui est fréquent dans ce corpus :

Posté le 15-04-2013 à 23:50:59

Mes deux amours, leurs surnoms dans mon bidou était les ouistitis. Je vous aime mes anges

Doctissimo

0 1 2 3 4 5 6

nous deux c'était il y a 4 ans 6 mois et 23 jours

+++ le 12/04/12, petite ange envolé a 13sa
+++ le 20/11/12

écho le 13/12/12 avec SF grossesse gémellaire bi chorale bi amniotique confirmé,
Le 05/01/13 décollement de la membrane avec un hématome de 2,5cm sur 3,2cm. Après 15jours de repos il n'y à plus rien.

17/01/13 écho 1er trimemstre, juju 1 LCC 60,7mm, CN 2,92; juju 2 LCC 58,4mm, CN 1,58
le 19/02/13 echo avec SF nous apprenons que se sera une fille et un garçon, nous sommes très heureux.

le 25 mars 2013 nos petits anges ont vu le jour Ils ont rejoins les étoiles et brillent maintenant au dessus de nous.

Nathanaël et Maëlys a jamais dans mon cœur.

Doctissimo

0 1 2 3 4 5 6

envoles c'était il y a 1 an 9 mois

l'histoire de la naissance de mes juju : [http://forum.doctissimo.fr/for \[...\] amp;nojs=0](http://forum.doctissimo.fr/for [...] amp;nojs=0)

TG +++ le 3 aout 2013
pds à 249ul le 6 Aout, à 750 le 8 Aout

Doctissimo

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

espoir est né il y a 8 mois et 14 jours

416. +++ le 20/11/12 / écho le 13/12/12 avec SF grossesse gémellaire bi chorale bi amniotique confirmé, / Le 05/01/13 décollement de la membrane avec un hématome de 2,5cm sur 3,2cm. Après 15jours de repos il n'y à plus rien. / 17/01/13 écho 1er trimemstre, juju 1 LCC 60,7mm, CN 2,92; juju 2 LCC 58,4mm, CN 1,58 / le 19/02/13 echo avec SF nous apprenons que se sera une fille et un garçon, nous sommes très heureux. / le 25 mars 2013 nos petits anges ont vu le jour Ils ont rejoins les étoiles et brillent maintenant au dessus de nous. / Nathanaël et Maëlys a jamais dans mon cœur. (Forum doctissimo, *Les prénoms de nos anges*, 15-04-13, 23:50:59, http://forum.doctissimo.fr/grossesse-bebe/img/prenom-anges-sujet_10834_1.htm#t809922, f-ang-4)

Dans la signature de l'énoncé [416], les enfants (des jumeaux) sont tout d'abord désignés par les désignations relativement indéterminées *juju 1* et *juju 2*, puis par la désignation genrée *une fille et un garçon* et enfin par l'expression *nos petits anges*. Ces différentes expressions nominales ne sont pas coréférentielles mais marquent un stade de vie, un stade de développement des enfants. L'agent énonciatif effectue une recatégorisation (Achard-Bayle 2008 : 41) des enfants afin de marquer leur évolution. Le stade « ange » est le stade final de cette évolution. Les nombreux déictiques temporels accompagnent cette transformation (*après 15 jours, 1er trimestre, le 19/02/13, maintenant, a jamais*).

Le référent de *ange* existe mais ce référent n'est pas un ange tel que ce terme est défini dans les dictionnaires⁵ sauf à se placer sur le plan des croyances et à admettre que l'enfant décédé se transforme en ange. Il ne s'agit pas de la construction d'un référent n'existant pas dans le monde réel (telle que la licorne de Turner 1996 et de Kleiber 1997) mais bien d'un *référent évolutif* (Charolles et Schnedecker 1994, Achard-Bayle 2000, 2001 et 2008). Car même si l'enfant est né sans vie, autrement dit s'il est mort *in utero*, il a une entité humaine tout autant qu'une entité angélique. Michel Charolles et Catherine Schnedecker appuient leur étude sur des exemples mythologiques et littéraires :

Les exemples de mutations sont fréquents dans la prose mythologique ou romanesque : il n'est qu'à songer à l'histoire de la femme de Loth qui, dans la Bible, se voit changée en statue de sel, ou aux textes mettant en scène des personnages qui, comme le Dr Jekyll, se dédoublent à certains épisodes de l'intrigue. (Charolles et Schnedecker 1994 : 106)

Si l'on reprend les énoncés présentés précédemment, on constate que plusieurs entités y cohabitent :

Enfant/ M. & Al.// Fils, fille de/[NOM PRÉNOM] / /[NOM PRÉNOM] / Frère, sœur de [trait barré]// A Mes 2 Amours, partis trop vite Je ne vous oublierai jamais // Votre Papa qui vous aime // A nos deux petits anges, M. et A., Je sais que vous êtes heureux et bien au royaume des Cieux auprès des anges./Je ne pourrai jamais revenir en arrière, je regrette de vous avoir laissé partir ainsi, et ne le pardonnerai jamais./Je sais que vous êtes présent dans notre vie de tout les jours, et vous en remercie./Je vous aime très fort mes bébés d'AMOUR. // Le 04 janvier 2011 (Livre de mémoire, 2011, p 42, m-ang-11)

L'énoncé [409] présente deux dédicaces distinctes, *à mes deux amours* et *à nos deux petits anges* qui présentent les enfants décédés sous deux identités différentes. Les agents énonciatifs reviennent ensuite à une désignation référentielle hypocoristique (*mes bébés d'amour*). Cette succession de désignations référentielles fait envisager le référent évolutif comme « une entité du monde qui subit des changements tels qu'ils porteraient gravement ou radicalement atteinte à son identité, à son intégrité » (Achard-Bayle 2008 : 91). Dans l'énoncé analysé, c'est l'identité sortale⁶ des enfants qui est remise en cause puisque les désignations oscillent entre un statut familial (en tant que *fils, fille de*), un statut d'objets aimés (*amours*) et un statut d'anges localisés dans un lieu autre que celui de l'énonciation (un *royaume des cieux*).

Dans cet autre exemple déjà vu plus haut :

5 Pour exemple, le *Nouveau Petit Robert* 2007 définit l'ange comme un « être spirituel, intermédiaire entre Dieu et l'homme, ministre des volontés divines » et comme une « personne parfaite » (Rey et Rey-Debove 2007 : 94). Les exemples mentionnés ne réfèrent pas à l'enfant mais à la femme (*Sa femme est un ange*).

6 Dite aussi *identité spécifique*, l'*identité sortale* concerne la relation des entités appartenant à une même sorte de choses, à une même espèce.

417. En octobre, nous décidons de participer à « La fête des Anges 2007 » créée par une maman endeuillée. En souvenir des bébés décédés, des lâchers de ballons sont organisés chaque premier samedi du mois d'octobre aux quatre coins du monde. Par l'intermédiaire d'autres parents endeuillés, un ballon bleu accompagné d'un petit mot pour Pierre s'envolait dans le ciel parisien aux côtés de dizaines d'autres à la mémoire de ces tous petits partis trop tôt. (Nathalie Z., p 91, o-ang-38)

L'expression référentielle *bébés décédés* est assimilée en discours à un *souvenir* non daté tandis que le mot *ange* est intégré dans une expression dotée d'une indication temporelle précise (2007). Cette discontinuité temporelle gêne la coréférentialité des *anges* avec les *bébés décédés* et *ces tout petits partis trop tôt*.

Outre les déictiques temporels figurant en [401] et [417], le lexique de la métamorphose permet aussi de débusquer le référent évolutif :

418. Je lui dis que nous étions fiers que Josianne ait été choisie pour devenir un ange et qu'elle viendrait à chaque nuit le protéger comme son petit ange gardien (discours adressé par la mère au frère d'un enfant de 2 ans décédé par étouffement alimentaire, dans Fafard Sindon, p 80, o-ang-41)

Dans l'énoncé ci-dessus, le verbe *devenir* confirme le caractère évolutif du référent enfant qui se transmue discursivement en ange.

419. Notre enfant est un ange au ciel avec Dieu, on se disait avec mon mari. Super, on l'espère vraiment. (Martineau, p 60, o-ang-10)

J'ai choisi l'énoncé ci-dessus car il comporte une phrase à verbe *être* qui « offre une structure explicite du processus métaphorique » (Rémi-Giraud 2006 : 65). L'énoncé souligné (*notre enfant est un ange*) ne peut être considéré comme une définition : *enfant* et *ange* sont sémantiquement incompatibles puisque le trait définitoire de l'enfant est /humain/ et celui d'ange est /non humain/. On ne peut non plus le considérer comme un énoncé métaphorique de caractérisation comme le prouve sa résistance aux tests de caractérisation de Sylvianne Rémi-Giraud (Rémi-Giraud 2006 : 66-67) :

- construction qualitative : *cet ange d'enfant
- questionnement en *comment* : Comment est notre enfant ? *Notre enfant est un ange.
- degré d'intensité : *Notre enfant est tellement un ange
- modalisation : *Nous trouvons que notre enfant est un ange

Ni définitoire, ni caractérisant, le trait « ange » n'est pas une qualité de l'enfant ni une manière d'être. Les agents énonciatifs envisagent bien une évolution d'ordre ontologique de leur enfant, qui passe du statut d'humain à celui d'ange. Et c'est par le moyen du référent évolutif que les agents énonciatifs ont pu opérer en discours cette métamorphose.

420. A mon ange gardien, L.

Je m'appelle Aurélie et les 6/7 avril 2005 furent les pires jours de ma vie de femme et de maman... / Mon Dieu quel bonheur, nous décidons donc de l'appeler L. [...] je me lève de table et je fais deux petits pas hors de la cuisine et bingo la poche des eaux se rompt ... une véritable inondation et je ris avec mon mari en lui disant qu'il va tout de même falloir retourner à la clinique car la petite puce va pointer son nez. [...] Puis à 00 h il [le médecin] est venu et m'a annoncé que le cœur de ma puce ne battait plus!!!!!!!!!!!! / Nous

avons fait un enterrement pour L., le samedi, je venais de me faire retirer le redon et j'allais assister à l'enterrement de ma fille au lieu de lui faire son baptême comme il était prévu en août!!!! / [...] Il faut aussi vous dire que j'avais perdu ma belle-mère à peine un mois avant et que L. était le rayon de soleil qui allait donner du baume au cœur à toute notre famille, or le sort s'est acharné un peu plus en décidant de nous reprendre la puce. / [...] L. mesurait 51 cm et 3.3310 kilo, une véritable princesse. [...]

A., H., T., famille de L., devenue ange gardien. Mars 2006 (Site de l'association Nos tout-petits, onglet « Témoignages/ Son histoire, votre histoire », mars 2006, a-ang-49)

On retrouve dans cet énoncé le verbe *devenir*, indice de la métamorphose. Le témoignage commence et se termine par une expression référentielle comportant le prénom de l'enfant et le mot *ange* (*à mon ange gardien*, *L* et *L*, *devenue ange gardien*). Dans l'intervalle l'enfant est désignée par son prénom et par des mots doux (*la petite puce*, *ma puce*). La position du syntagme *ange gardien* en dédicace d'ouverture et en signature montre que l'enfant a changé de statut entre le moment des faits rapportés (où l'enfant est désignée par son prénom seul ou par un mot doux) et le moment de l'énonciation (où l'enfant est désignée par l'expression *ange gardien*).

La métamorphose de l'enfant en ange, et plus spécifiquement en ange gardien comme ci-dessus, permet de lui prêter des pouvoirs magiques bénéficiant aux parents :

421. LE RAPPEL DES ANGES

A notre petit ange [+ PRÉNOM FÉMININ]

née le 6 juin 2003

à terme mais sans vie.

Cela fait presque 3 ans que tu es partie pour le pays des étoiles et tu nous manques toujours autant, il n'y a pas un seul jour où nous ne parlons pas de toi.

A présent tu es notre ange gardien à tous les quatre, veille sur nous et protège tes deux soeurs.

Mon amour sois heureuse et en paix au paradis des petits anges.

Tu es dans notre cœur à jamais, nous ne t'oublierons pas.

Tu nous manques terriblement.

Ton papa, Marine et Luna tes soeurs, et ta maman qui t'aiment énormément et pensent à toi très souvent.

[PRÉNOM FÉMININ] je t'aime tant Maman. (Site Association Valentin APAC, onglet « Rappel des Anges », Consulté le 19 avril 2014, a-ang-44)

Les agents énonciatifs activent dans leur discours une propriété de l'ange, celle de la protection. L'idée d'un enfant ange-gardien n'est pas présente dans les expressions figées répertoriées dans les dictionnaires mais il était facile pour les agents énonciatifs d'activer cette propriété – présente dans l'expression lexicalisée *ange gardien* – et de la détourner au profit de l'enfant. Il s'agit donc là d'un épiphénomène de la métamorphose de l'enfant (signalée temporellement par le déictique *à présent*), enfant qui une fois devenu ange, hérite logiquement des propriétés des anges.

Ainsi, dans ce corpus la métaphore a permis quelque chose que l'on n'attendait pas d'elle : elle a permis, par l'attribution d'une identité, une métamorphose discursive. De métaphorique, la représentation de l'enfant devient métamorphique. Selon Guy Achard-Bayle, le processus de perception métamorphique « met deux objets de discours non coréférentiels en relation avec un seul objet du monde » alors que la saisie métaphorique « met en relation deux référents du monde dans un seul et même espace mental et partant de discours » (Achard-Bayle 2008 : 96).

6.2.8. La métamorphose iconique de l'enfant en ange-avatar

La métamorphose de l'enfant en ange est tout autant verbale qu'iconique. Dans les techno-discours, l'ange peut être représenté par un avatar sur les forums et les blogs de l'internet :



par : p

bonjour a toutes, j'ai besoin de conseils afin de continuer a vivre de facon saine... voila j'ai perdu ma première fille il y a 9 ans d'une maladie génétique rare, elle avait 10 mois, j'ai eu une 2ème fille un ans plus tard qui est partie après 11 mois, en 2003 j'ai eu un petit garçon et en 2007 une petite fille qui tout deux ce porte a merveille... Mon problème est que malgré l'amour que j'ai pour mes enfants je n'arrive pas à profiter d'eux à leur accorder l'attention qu'il merrite , je m'interdit les moment de bonheur avec eux j'ai peur meme de jouer avec eux de rire avec eux je culpabilise et ca fait mal j'ai tellement de regret je n'arrive pas a faire mon deuil et a me consacrer aux vivants, je n'arrive pas a en parler a mon entourage je ne sais plus quoi faire.....Merci à toute celle qui pourront me guider

posté le 20/01/10 à 23:42

 Alerter

 Répondre

422. Forum aufeminin, janvier 2010, Help, 10 janvier 2010, 23:42, http://forum.aufeminin.com/forum/enfants6/___f4941_enfants6-Help.html

L'emplacement réservé à l'avatar de l'internaute présente ici une image d'ange correspondant aux images religieuses que l'on peut distribuer lors des baptêmes par exemple. Les deux anges représentés figurent les deux enfants décédés de l'internaute. L'ange-avatar peut être plus profane :



par : ambrede

Juste besoin d'écrire pour toi mon fils...
Peut être parce que l'anonyma de ce forum m'aide à cela...

Mon tout petit, mon trésors, tu nous manques tellement.
Durant tes 5 mois de vie bien au chaud dans mon petit nid douillet, ton papa et moi t'avons aimé de tout notre coeur.

423. Forum de mort subite du nourrisson, f-ang-23

Ci-dessus, l'image représentée en avatar présente un montage d'un enfant du monde réel sur lequel des ailes ont été ajoutées. La technologie permet aujourd'hui à chacun de transformer l'image. L'enfant n'est pas placé dans un environnement divin mais sur un chemin de rocaille très terrien. Sa posture n'est pas non plus celle d'un ange divin mais celle d'un enfant de chair et d'os, attiré par ce qui se trouve sur le sol. Véritable avatar, la créature représentée cumule des attributs humains et angéliques.

6.2.9. Les emplois pronominaux de ange

Dans les exemples précédents, l'enfant conservait le double statut d'enfant de la famille et d'ange. Dans ceux qui suivent, la figure de l'ange éclipse celle de l'enfant qui prend le prénom *Ange* :

424. 8. Bébé Ange et ses parents, Laetitia et Mickael [...]

14. Ange et ses parents, Marie-Ange et Olivier [...] (Association Petite Émilie 12, jan

2009, rubrique régulière, p 6, a-ang-1)

Dans les deux énoncés ci-dessus, le mot *ange* est utilisé comme prénom. Le mot *ange* passe ainsi de la catégorie syntaxique du nom commun au nom propre, annonçant ainsi la métamorphose discursive de l'enfant en ange. Dans la première ligne, l'enfant est désigné par le terme catégoriel *bébé*, complété par *Ange* qui perd ici son rôle de spécificateur. La majuscule confirme l'emploi prénominal de *ange*. Dans un mouvement inverse à ce que nous avons vu jusqu'à présent, où le mot *ange* référait à une catégorie (une communauté), l'agent énonciatif fait basculer la catégorie « ange » dans celle des prénoms.

6.2.10. Une grammaticalisation contextuelle

L'emploi de *ange* comme désignateur de l'enfant décédé est lexicalisé dans le contexte des forums de deuil d'enfant mais aussi dans les livrets d'association, le livre de mémoire et les ouvrages.



425. Forum magicmaman, *Les mamans des anges*, 2 février 2006, 21h13, <http://forum.magicmaman.com/votrevie/Lapertedunenfant/mamans-anges-famille-sujet-3660800-1.htm>, f-ang-14

Sur la photo ci-dessus, le titre de la discussion ci-dessus est *Les Mamans des Anges : une grande famille* et qui débute par l'adresse *Chers petits Anges*. On peut certes discuter la présence d'une majuscule, marque du nom propre, à *ange*, mais il est indéniable en

revanche que le morphème du pluriel *-s*, le fait que *ange* soit placé en position de terme d'adresse, et la dépendance syntaxique qui relie *maman* et *ange* font de l'ange une entité d'un monde réel, ou d'un monde possible parmi d'autres. Un monde validé par la marque numérique du pluriel : le quantitatif est une preuve en soi. Si une seule mère considérait son enfant comme un ange, cette réalité pourrait être remise en question, mais la multiplicité d'anges et de mamans d'anges atteste d'une métamorphose discursive accomplie. Ce type d'emploi s'oppose aux emplois hypocoristiques qui marquent un lien individuel entre deux personnes, tandis que l'emploi métamorphique peut relier une quantité infinie d'êtres.

Le caractère catégoriel du mot *ange* apparaît dans une expression semi-lexicalisée, *carré des anges* :

426. L'évolution du cimetière de Montreuil

30 ans après la perte de son petit bébé, né puis décédé, une maman fait actuellement une démarche auprès de la mairie de Montreuil afin que le carré des anges du cimetière soit digne de ce nom (c'est actuellement un espace triste, et sans âme). (Association Petite Émilie, juillet 2009, p 3, a-ang-5)

Aucune relation de référence ne relie la collocation *son petit bébé, né puis décédé* et le syntagme *le carré des anges*. L'article défini révèle le caractère lexicalisé de l'expression *carré des anges* qui n'est pas explicitée dans l'énoncé, tout comme dans l'énoncé suivant :

427. L'évolution du cimetière de Montreuil

[...] De nombreux parents souhaitent que les carrés des anges, ou jardins du souvenir deviennent de vrais lieux vivants de recueillement, cela devient réalité grâce à cette maman.

Alors juste: MERCI.

[Signature : prénom] (Association Petite Émilie, octobre 2009, p 5, a-ang-9)

L'article défini déterminant la collocation *carrés des anges* est ici au pluriel, ce qui montre que le caractère généralisé s'applique à un ensemble de référents. Dans cet énoncé, on trouve un coréférent (*jardins du souvenir*) qui, loin de fournir une précision, pourrait égarer le lecteur ignorant le sens contextualisé de *ange*.

428. J'ai le sentiment d'avoir été un mauvais père et c'est sans doute pour cela qu'il m'a fallu du temps avant d'accepter d'aller au carré des anges... (Association Petite Émilie, « Les mots d'un papa », témoignage d'un père endeuillé, janvier 2010, p 5, a-ang-13)

L'expression directionnelle *aller au + lieu* signale une action répétitive ou habituelle (*aller au lit, aller au cinéma, aller à la pêche*, etc.). De ce fait, la collocation *aller au carré des anges* apparaît comme une activité familière.

Tous ces énoncés montrent à quel point l'expression *carré des anges* est lexicalisée dans la communauté des parents endeuillés. Mais si la métaphore de l'ange est une métaphore lexicalisée difficile à contourner, certaines personnes n'y adhèrent pourtant pas :

429. **Pierre : un ange?** [titre] Certaines personnes aiment dire que ce petit bébé devient un ange. Certaines mamans se surnomment « mamanges ». Personnellement, je n'aime pas utiliser cette expression. Un ange, dans l'imaginaire collectif, est une créature mi-divine

et / ou mi-humaine. Souvent on dit que les anges n'ont pas de sexe. Or le décès d'un tout petit qui meure avant de naître est un événement tellement tabou que sa réalité même peut être mise à rude épreuve. Le terme d'ange, malgré sa douceur et la tendresse qui s'y rattache, accentue un peu ce côté irréel qui fait souffrir de nombreux parents. Si une tante décède on ne dit pas d'elle qu'elle devient un ange ! Alors pourquoi le faire pour un bébé décédé in utero ? N'est-il pas un membre à part entière de la famille ? Pour l'entourage, une mamange n'est pas tout à fait une vraie maman, donc, si on n'est pas une vraie maman, ce n'était pas un vrai bébé, et il n'y a donc pas besoin de le pleurer autant puisque ce n'était pas un bébé ! (Nathalie Z, p 140, o-par-65)

Nous avons vu à de nombreuses reprises que les parents requalifiaient les termes employés dans le contexte du deuil périnatal et de l'infertilité. L'énoncé [429] en fournit un nouvel exemple : cependant l'agent énonciatif ne réfute pas un emploi lexicalisé et généralisé, mais un emploi contextuel (dans la communauté des parents endeuillés). La contestation de l'emploi du mot *ange* est tout d'abord marquée par la modalité interrogative (*un ange ?*). Cette contestation de la requalification de l'enfant en ange montre bien qu'il ne s'agit pas d'une métaphore occasionnelle mais bien d'un fait de langage institué dans un milieu déterminé. L'auteure de l'énoncé suivant exprime aussi son refus de valider l'emploi du mot *ange* :

430. Un ange ! Ce n'est pas un ange que je veux, c'est ma petite fille. Et qu'est-ce qu'une enfant morte peut avoir de beau ? C'est effrayant ! (Paquin, p 27, o-ang-20)

Cet énoncé montre le refus d'assimilation référentielle. Pour cette auteure, il y a bien deux référents dont elle récuse le lien, notamment par les déterminants *ma* et *un*, le premier créant un lien entre l'agent énonciatif et l'enfant, le second référant à une entité indéterminée.

6.2.11. Véridiction et métaphore prédiscursive

Il reste à comprendre pourquoi le choix des parents s'est arrêté sur le mot *ange*, faisant de cette métaphore une métaphore lexicalisée dans la communauté des parents endeuillés, au point que certains parents la contestent comme nous venons de le voir.

La référence à des êtres chimériques pose la question du langage en tant que miroir du réel. Il est des cas de langage où l'énonciateur se libère de la vraisemblance terrienne grâce à la métaphore. Celle-ci permet de superposer deux pans de réalité. Dans le cas qui nous préoccupe, il s'agit de faire coïncider l'image d'un enfant décédé (réalité sensible) et l'image d'un ange (univers de croyance).

Le mot *ange* réfère à des entités « inaccessibles, sinon à notre entendement, du moins à nos sens, autrement dit invérifiables par l'expérience ou la perception » (Achard-Bayle 2008 : 33). Le terme a probablement été sélectionné pour la connotation d'innocence que porte lexicalement le mot *ange*. Mais comme je l'ai précisé, cette connotation n'apparaît pas explicitement en discours. C'est peut-être que le caractère « inaccessible à l'entendement » a été lui aussi déterminant dans ce choix : l'image de l'ange permet non seulement de donner une nouvelle vie aux enfants décédés (réfèrent évolutif), mais aussi de poursuivre le dialogue sans que l'énonciateur ne soit pris en flagrant délit de déni (comme nous l'avons vu dans

le cas des discours épistolaire et prosopopique). Il ressort de cette analyse et des analyses précédentes sur l'emprunt à des formes textuelles que les agents énonciatifs de ce corpus cherchent à maintenir une certaine vraisemblance. Ces croyances sont soutenues par des images de l'ange sous les traits d'un enfant (savoir et mémoire collectifs). Elles rendent acceptable et partageable par les locuteurs cette métaphore de l'enfant-ange.

Dans ce corpus, la construction est co-validée par tout un groupe d'énonciateurs (la communauté des parents endeuillés, internautes, auteurs, lecteurs, etc.). Le mot *ange* perd son statut de « figurant » et apparaît comme un « figuré-matrice ». Il remplit toutes les exigences sémantiques attendus du figurant : il signifie le jeune âge du mort, son caractère angélique, et même, par les emplois hypocoristiques, le lien affectif entretenu entre le parent énonciateur et l'enfant décédé ; il justifie la mort par un accès direct à la béatification ; il console et protège les parents. Et effectivement, comme le prédit Laurent Danon-Boileau, il fait disparaître toute figure de style. Il est à ce point banalisé (dans le contexte des discours sur le deuil d'enfant) qu'il devient même la base de diverses dérivations telles que *mamange* ou *papange* (voir 9.2. De la lacune lexicale aux revendications discursives).

CONCLUSION 6.2. VERS UNE RECATÉGORISATION ONTOLOGIQUE DE L'ENFANT DÉCÉDÉ

La métaphore de l'ange permet de désigner les enfants morts sans user de circonlocutions (Boutet 2010 : 143), ce qui est souvent le cas quand il s'agit d'évoquer la mort, et notamment quand il s'agit pour les parents de s'auto-désigner en tant que parents d'un enfant décédé, comme nous l'avons vu en 3.2 et comme nous le verrons dans le dernier chapitre.

En outre, ainsi que l'explique Nello Zagnoli, la désignation *ange* a une fonction consolatrice de représentation (par le changement de statut d'enfant en ange) et d'intercession (Zagnoli 1986 : 149). On ne pouvait cependant se contenter d'une analyse aussi littéraire.

L'analyse des énoncés non hypocoristiques montre que la désignation *ange* ne relève pas d'une caractérisation ou d'une métaphore traditionnelle mais qu'elle constitue un référent évolutif. Ce référent évolutif est la marque d'une métamorphose opérée en discours de l'enfant en ange. Ce sont les prédiscours religieux sur l'ange qui ont permis la transmutation discursive de l'enfant en ange immortel, doté de pouvoirs magiques. Résultat d'une métaphore prédiscursive, cette métamorphose peut être qualifiée de *culturelle* (par opposition aux métamorphoses biologiques comme celle de la chenille devenue papillon). Ce type de référent évolutif participe d'une vaste opération de recatégorisation ontologique de l'enfant qui passe du statut humain à celui d'ange. Recatégorisation favorisée par la multiplication des médias utilisés par les endeuillés (ouvrages, livrets associatifs, internet). Cette métamorphose, ils la posent comme une évidence, sans chercher à convaincre autrui de la mutation de leur enfant en ange ni évoquer un retour possible sur terre de l'enfant-ange. La possibilité de plusieurs « régimes de vérité » (Latour 2012) permet aux agents énonciatifs de prêter une autre vie à leurs enfants décédés, de resignifier cette mort et de créer une représentation de leur enfant mort sans évoquer son enveloppe corporelle. La dernière section de cette troisième partie vient conforter cette hypothèse en montrant les emprunts aux mythes qui permettent de créer un espace cosmo-discursif.

6.3. LA CRÉATION D'UN ESPACE DISCURSIF PAR LES MOTS DU COSMOS

L'analyse des emplois du mot *ange* a montré qu'au-delà de la métaphore, les agents énonciatifs opéraient une requalification ontologique de leur enfant. Nous allons voir qu'il en va de même avec l'emploi du mot *étoile*. Les anges et les étoiles sont mentionnés, avec le soleil et la lune, dans le psaume 148 : 2-5 comme faisant partie de la création de Dieu. Le soleil et la lune sont parfois convoqués dans ce corpus, mais je focalise mon analyse sur les mots *étoile* et *ciel*, très récurrents.

L'assimilation à l'ange, et plus encore à l'étoile, permet de passer d'une métamorphose d'ordre ontologique à la création d'un espace cosmo-discursif où situer les enfants. En effet, comme l'écrit Vinciane Despret, « les morts posent des problèmes géographiques » :

La première question que posent les disparus ne s'inscrit donc pas dans le temps – le problème du temps, le plus jamais, le plus encore, le pour toujours, c'est le problème de La Mort, pas des morts ; non, les morts posent des problèmes géographiques. On n'a cessé au cours de notre histoire, et l'invention du Purgatoire n'en est qu'un épisode – que l'historien Jacques Le Goff a très justement appelé la « révolution de la géographie de l'Au-delà » –, de chercher un lieu où les loger, où les abriter, d'où ils peuvent nous interpeller. Partout où les morts sont actifs, il y a la désignation d'un lieu. (Despret 2012 : 39)

Peut-on « penser le monde sans le spatialiser » ? C'est aussi la question que se pose à propos des discours politiques Christian Le Bart dans son compte-rendu de l'ouvrage *Mots de l'espace et conflictualité sociale* (Le Bart 2008). La symbolique de l'espace est probablement constitutive de notre rapport au monde.

Les agents énonciatifs auraient pu convoquer les textes religieux et la cosmogonie traditionnelle pour créer par le discours un lieu où prolonger l'existence de leurs enfants. En fait, ils ont préféré se démarquer de l'univers inaccessible dépeint dans les textes sacrés, et invoquer un espace combinant des caractéristiques tout à la fois « réelles » (les étoiles filantes par exemple) et symboliques (l'ange ou l'étoile en tant qu'attributs célestes). L'analyse du lexique montre que les agents énonciatifs créent cet univers *en relation* avec eux-mêmes.

6.3.1. De l'ange à l'étoile, de la métamorphose ontologique à la métamorphose cosmique

Les désignations métamorphiques d'*ange*, d'*étoile*, d'*amour descendu tout droit du ciel* créent une représentation de l'espace non conforme au réel et construite sur le mythe. Les agents énonciatifs ne cherchent pas à re-présenter le réel mais plutôt à projeter sur l'axe topologique des données temporelles (passé, présent et avenir) comme l'illustrent si bien les *tickers* à ciels étoilés, et des valeurs morales (espace édénique ou céleste). Il s'agit donc plus d'homologie que d'analogie : « l'espace est utilisé pour signifier du non spatial » (Chanay et Rémi-Giraud 2002 : 82).

431. Nous pensons à eux et à leur famille / OCTOBRE / [...] 1 : Grâce et ses parents, Clémentine et Nicolas [...] 4 : Aimé et ses parents, Mireille et Lionel [...] 12 : Ange et ses parents, Séverine et Jean-Pierre [...] 12 : 2 **Petites Étoiles Filantes** (Jumeaux) et leurs parents,

Christine et Nicolas [...] 15 : Notre Petit Bonhomme et ses parents, Hélène et Christophe [...] 16 : Petit Ange et ses parents, Fanny et Brahim [...] 25 : Ange et ses parents, Jocelyne et Eric [...] 28 : Y et ses parents, Isabelle et Hubert [...] 29 : Desiree et ses parents, Sandrine et William (Association Petite Émilie, Lettre 19, oct 2010, p 8, rubrique « Nous pensons à eux et à leur famille », a-cos-4)

L'association Petite Émilie diffuse chaque mois la liste des enfants décédés. L'énoncé 2 *Petites Étoiles Filantes* est à rapprocher de ceux étudiés dans la section précédente : ils expriment une métamorphose de l'enfant devenu *étoile filante*. Ce syntagme nominal lexicalisé apparaît souvent dans le corpus : il permet d'exprimer à la fois que l'enfant est décédé, puisque devenu étoile, et aussi qu'il a peu vécu puisqu'il s'agit d'une étoile filante (la traînée lumineuse de l'étoile filante est éphémère).

La métamorphose diffère de celle de l'ange dans le sens où l'étoile est un objet réel de l'univers. Elle est visible de tous. L'enfant transmué en étoile demeure ainsi dans l'univers perceptible et sensible. Certes, on trouve des énoncés où la référence à l'étoile ne quitte pas le domaine métaphorique :

***** ALYA, 5 ANS DÉJÀ *****



Tu es partout et nulle part à la fois dans le bleu du ciel, dans le jaune du soleil, dans le vert des prairies, et surtout dans l'arc en ciel qui brille au fond de mon cœur, et dans celui de ceux et celles qui t'ont aimé. (Clare Drouin, extrait de "Où est parti Baïluz")

Alya ma douce étoile filante, 5 ans aujourd'hui que tu me manques à mon cœur, que tu manques à ma vie. Quand je me rends compte du temps qui a déjà passé je n'arrive pas à le croire tellement pour moi ça me paraît encore si frais, chaque fois comme si c'était hier. Chaque année je revis ces derniers instants de ta vie, ces moments de béatitude, de bonheur infini avant qu'on ne sache. Puis le couperet qui nous fait vivre dans une dimension parallèle d'horreur, de tristesse et d'incompréhension. Et ton envol, dans nos bras, ton dernier souffle de vie a été pour nous tes parents, quel cadeau. Je ne peux m'empêcher d'imaginer comment tu serais si tout avait été comme ça aurait dû être. Je t'imaginais encore et toujours aussi belle qu'un ange. Tellement de lumière.

432. Alya ma douce étoile filante, 5 ans aujourd'hui que tu me manques à mon cœur, que tu manques à ma vie. Quand je me rends compte du temps qui a déjà passé je n'arrive pas à le croire tellement pour moi ça me paraît encore si frais, chaque fois comme si c'était hier. Chaque année je revis ces derniers instants de ta vie, ces moments de béatitude, de bonheur infini avant qu'on ne sache. Puis le couperet qui nous fait vivre dans une dimension parallèle d'horreur, de tristesse et d'incompréhension. Et ton envol, dans nos bras, ton dernier souffle de vie a été pour nous tes parents, quel cadeau. Je ne peux m'empêcher d'imaginer comment tu serais si tout avait été comme ça aurait dû être. Je t'imaginais encore et toujours aussi belle qu'un ange. Tellement de lumière. (Blog d'une mère endeuillée sur skyrock.com, *Alya, 5 ans déjà*, 12 mars 2010, 11 h 33, <http://chili-sweety>.)


skyrock.com/2811308212-ALYA-5-ANS-DEJA.html, f-cos-6)

Ci-dessus, l'expression d'adresse *Alya ma douce étoile filante*, de par le possessif *ma* et l'adjectif hypocoristique *douce*, relève de la catégorie des expressions hypocoristiques métaphoriques que nous avons déjà distinguées en étudiant les occurrences du mot *ange*. La juxtaposition avec le prénom et la présence du possessif distingue ce type d'emploi de ceux où l'enfant est réellement métamorphosé discursivement en étoile. On pourrait cependant opposer à l'interprétation hypocoristique le visuel métamorphique d'une enfant humaine aux ailes scintillantes (et dont le scintillement est animé).

Alors moi c ~~Alya~~ <3 a jamais ds mon coeur ma petite princesse!!

AMP pour mon 1er enfant, 1ere insémination le 7 mai 2010.... Enfin +++ apres 3 ans d'essai, tu nous rejoins le 10 janvier 2011, nous te chérissons chaque js avec ton papa!
 Puis kinder surprise le 2 mai 2012..... Ma petite ~~Andréa~~ née sans vie, a 40 sa, partie dans les étoiles le 27 decembre 2012, notre peine est immense et chaque jours est un combat.... Nous penssons nos blessures dans les yeux de ton grand frère. Nous t'aimons pour toujours ma



Doctissimo



petite puce. e ~~Andréa~~ dans les étoiles c'était il y a 1 an 11 mois et


433. Alors moi c Andréa <3 a jamais ds mon coeur ma petite princesse!! [...] Ma petite Andréa née sans vie, a 40 sa, partie dans les étoiles le 27 decembre 2012, notre peine est immense et chaque jours est un combat.... [ticker] e Andrea dans les étoiles c'était il y a 1 an 11 mois et (Forum doctissimo, *Les prénoms de nos anges*, 15 avril 2013, 21:16:10, http://forum.doctissimo.fr/grossesse-bebe/img/prenom-anges-sujet_10834_1.htm#t809922, f-cos-2)

Sur le post ci-dessus, l'énoncé *partie dans les étoiles le 27 decembre 2012* pourrait être analysé comme un énoncé euphémistique. Et c'est probablement ce qu'il est. Cependant l'euphémisation par le recours à la métaphore de l'étoile n'est pas fortuit. Il existe en effet de nombreux verbes permettant de dire la mort sans la nommer explicitement (*s'envoler*, *partir*, *disparaître*, etc.) et sans qu'il soit besoin de préciser la destination. Il s'agit bien de figurer une représentation spatiale et pas seulement de dire la mort. Le *ticker* temporel, dont l'énoncé est la légende, confirme cette interprétation puisqu'il représente un ciel étoilé.

Posté le 15-04-2013 à 23:50:59  

M/ et N/ mes deux amours, leurs surnoms dans mon bidou
était les ouistitis. Je vous aime mes anges

Doctissimo

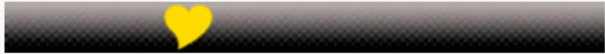


0 1 2 3 4 5 6

nous deux c'était il y a 4 ans 6 mois et 2 jours

+++ le 12/04/12, petite ange envolé a 13sa
+++ le 20/11/12
écho le 13/12/12 avec SF grossesse gémellaire bi chorale bi amniotique confirmé,
Le 05/01/13 décollement de la membrane avec un hématome de 2,5cm sur 3,2cm. Après
15jours de repos il n'y à plus rien.
17/01/13 écho 1er trimemstre, juju 1 LCC 60,7mm, CN 2,92; juju 2 LCC 58,4mm, CN 1,58
le 19/02/13 echo avec SF nous apprenons que se sera une fille et un garçon, nous sommes
très heureux.
le 25 mars 2013 nos petits anges ont vu le jour **Ils ont rejoins les étoiles** et brillent maintenant
au dessus de nous.
N/ et M/ a jamais dans mon cœur.

Doctissimo



0 1 2 3 4 5 6

N/ envolé c'était il y a 1 an 8 mois et 9 jou

l'histoire de la naissance de mes juju : [http://forum.doctissimo.fr/for \[...\] amp;nojs=0](http://forum.doctissimo.fr/for [...] amp;nojs=0)

434. Forum doctissimo, *Les prénoms de nos anges*, signature, 15 avril 2013, 23:50:59, http://forum.doctissimo.fr/grossesse-bebe/img/prenom-anges-sujet_10834_1.htm#t809922, f-ang-4, f-cos-5)

Sur le post ci-dessus, les enfants (des jumeaux) décédés sont d'abord désignés par leurs prénoms, puis par les expressions hypocoristiques *mes deux amours*, *les ouistitis*, et *mes anges*, et enfin par la désignation métamorphique *nos petits anges*. Cette dernière, placée en sujet de la collocation verbale *voir le jour*, est la première étape d'une métamorphose. Les enfants deviennent ensuite des corps lumineux comme l'indique le verbe *briller* dont ils sont le sujet grammatical. Le déictique spatial *au-dessus de nous* relie les enfants aux agents énonciatifs. On retrouve dans l'énoncé suivant le passage de la figure de l'ange à celle de l'étoile :

435. LE RAPPEL DES ANGES// [...] Pour notre petit ange M./ (le 2 décembre 2004)./Tu es devenu étoile, dans nos coeurs tu brilleras à jamais./Continue de briller mon ange, brille encore et encore sur nos nuits./Ta maman, ton papa,/Et tes deux frères (Site Association Valentin APAC, onglet « Rappel des Anges », a-cos-32)

Dans le message ci-dessus, l'enfant est d'abord désigné dans une dédicace par la qualification *notre petit ange* suivie du prénom puis par le mot *étoile*. La métamorphose s'effectue discursivement par le verbe *devenir*, qui appartient au lexique de la métamorphose. Les prédications *voler* et *briller* appartiennent lexicalement à l'ange et à l'étoile. Les attributs célestes peuvent aussi être transmis à l'enfant par son prénom :

436. Celeste et ses parents, [prénom des parents] (Association Petite Émilie, Lettre 14, juillet 2009, rubrique régulière, p 6, a-cos-31)

L'énoncé précédent, tout comme plus haut l'énoncé [431], est extrait d'une liste d'enfants décédés publiée par une association. En [436], le terme *céleste* peut être considéré comme un prénom, tandis qu'en [431] (*2 Petites Etoiles*), en dépit des majuscules, le numérateur 2

bloquait la qualification de *Petite Étoile filante* en nom propre. Ce prénom permet de doter l'enfant d'un attribut *céleste*. Le mot *céleste* est d'ailleurs souvent convoqué :

437. [...] toi, tu es dans la lumière et dans la vie pour l'éternité.

Moi, je pioche quotidiennement pour gagner mon ciel et mon seul espoir est de te retrouver un jour... pour toujours.

Ne te gêne pas pour m'indiquer le chemin du ciel. Si je dois souffrir, je le ferai ; si je dois être courageux, j'agirai en conséquence pour répondre aux exigences de Dieu.

Car, tu sais mon petit, il n'y a que des années limitées qui nous séparent d'une éternité ensemble.

Crie bien fort de ta cachette céleste, Guillaume, pour que je garde la force et le courage de poursuivre ma vie et d'en arriver à te trouver bien vivant.

Je t'aime.

Papa.

(Fafard Sindon, Lettre adressée à l'enfant par le père-auteur d'un enfant décédé d'une chirurgie cardiaque, p 55, o-cos-55)

Ci-dessus, l'enfant est désigné par son prénom et par l'expression hypocoristique mon petit mais il est placé dans *la lumière et dans la vie pour l'éternité*, dans une *cachette céleste*. On remarque le passage d'une expression à connotation spirituelle (*la lumière*) à un mot emprunté aux jeux enfantins (*cachette*), qui font perdre à l'enfant ses attributs divins. Nous assistons ici à une métamorphose inversée, où l'enfant-lumière redevient l'enfant humain à qui il suffit de crier pour être entendu de son père, ce qui réduit considérablement l'espace entre ciel et terre. Le lieu discursif où est placé l'enfant décédé est relié à l'agent énonciatif par le verbe *crier*, à la fois verbe de parole et de perception, ce qui présente le lieu céleste comme un espace relationnel.

6.3.2. Un espace relationnel (et axiologique)

Selon la conception cognitiviste de la métaphore par Georges Lakoff et Mark Johnson, les métaphores spatiales mettent en jeu le corps, comme le remarquent Hugues de Chanay et Sylvianne Rémi-Giraud dans leur article « “Espèces d'espaces” : approche linguistique et sémiotique de la métaphore » :

Les métaphores spatiales sont au cœur du débat dans la mesure où elles manifestent que nous appréhendons des abstractions à travers des représentations concrètes liées à la vue, à la localisation et aux déplacements, et elles sont à ce titre le fer de lance de ces conceptions « expérialistes » qui considèrent tout concept comme « embodied ». (de Chanay et Rémi-Giraud 2002 : 79)

Partant du corps, nous pouvons donc définir un « espace proxémique (envisagé par rapport au corps humain) », par opposition à « l'espace géométrique (envisagé par rapport aux “objets”) » (de Chanay 2007 : 254). L'espace proxémique est un espace relationnel. Les auteurs de l'article « Espèces d'espaces » : approche linguistique et sémiotique de la métaphore le précisent, « c'est bien le rapport qu'A et B entretiennent avec notre regard et notre corps qui fait l'horizontalité ou la verticalité » (de Chanay et Rémi-Giraud 2002 : 90). Le

propre de cet espace, ce qui l'oppose à l'espace géométrique, est sa propriété axiologique : il s'y ajoute la valeur du haut *vs* celle du bas. En effet, dans les représentations humaines, le haut est valorisé (au contraire de la frontalité et de la latéralité, ainsi que le démontre Hugues de Chanay) :

C'est du moins ce que pensent des philosophes comme É. Lévinas (pour qui c'est la proxémie, la "relation à", et non la géométrie, qui compte) : "La hauteur introduit un sens dans l'être. Elle est déjà vécue à travers l'expérience du corps humain. Elle amène les sociétés humaines à ériger des autels. Ce n'est pas parce que les hommes, de par leurs corps, ont une expérience de la verticale que l'humain se place sous le signe de la hauteur : l'être s'ordonne à la hauteur parce que le corps humain est placé dans un espace où se distingue le haut et le bas et se découvre le ciel qui (...) est tout hauteur" (1972, p. 58), des mythologues comme G. Durand, qui observe une corrélation régulière entre élévation et puissance dans la plupart des mythologies, ainsi que des langues, ce dont il donne des exemples très variés (1992, p. 150 sqq.) [...]. (de Chanay 2007 : 253, ndbp)

A l'appui de cette prédilection pour la hauteur, Hugues de Chanay cite aussi Umberto Eco qui dans *Cinq questions de morale* affirme sa certitude « qu'il y a des notions communes à toutes les cultures, et que toutes se réfèrent à la position de notre corps dans l'espace. Nous sommes des animaux à station verticale, si bien qu'il nous est pénible de rester longtemps la tête en bas, et nous avons donc une notion commune du haut et du bas, et nous tendons à privilégier le premier sur le second » (de Chanay 2007 : 254, citant Eco 2000 [1997] : 115). L'auteur signale encore les travaux de Catherine Kerbrat-Orecchioni qui montre que les divers marqueurs interactifs non verbaux de positions hiérarchiques font aussi appel à la verticalité (Kerbrat-Orecchioni 1992 : 75-79).

Si le ciel est considéré comme un lieu de pouvoir où l'homme a placé des dieux tout-puissants, c'est en relation avec l'homme lui-même. Les dieux sont au-dessus de l'homme, et donc se conçoivent spatialement en relation à l'humain :



Messages

mon BEBÉ d'Amour tu seras à
jamais notre cœur -

Tous les soirs on te voit "BEBÉ"
dans le ciel " Tu es notre ÉTOILE "

Ton Père , Ton PAPA et TA
MAMAN qui " T' Aime "

Tes Grands- Parents seront toujours
prêt de toi "BEBÉ" Ils t' Aime .

438. mon BEBE d'Amour tu seras à jamais notre cœur./Tous les soirs on te voit « BEBE » dans le ciel « Tu est notre ETOILE »// Ton Père, Ton PAPA et TA MAMAN qui « T'Aime »/

Tes Grands-Parents seront toujours prêt de Toi « BEBE » Ils t'Aimes. (livre de mémoire, p 20, m-cos-2)

Il est difficile de reformuler l'énoncé *Tu es notre étoile* comme on peut reformuler une métaphore traditionnelle de type *Achille est un lion* (« Achille est courageux »). Aucun trait spécifique à l'étoile n'est mobilisé dans ce discours. La référence à l'étoile permet de représenter un espace discursif (*le ciel*). Il s'agit d'un espace proxémique : le passage du concept au percept est marqué par le recours à un verbe de perception (*voir*).

Ces discours proposent souvent deux représentations parallèles (que j'appellerai *représentation propre et représentation figurée*) dont le ciel est l'expression emblématique : un ciel que nous voyons depuis la terre, et un ciel symbolique, lieu de l'invisible et de l'imperceptible, comme c'était le cas en [435] :

439. LE RAPPEL DES ANGES

[...] Pour notre petit ange M.

(le 2 décembre 2004).

Tu es devenu étoile, dans nos coeurs tu brilleras à jamais.

Continue de briller mon ange, brille encore et encore sur nos nuits.

Ta maman, ton papa,

Et tes deux frères

(Site Association Valentin APAC, onglet « Rappel des Anges », a-cos-32)

Dans cet énoncé, l'enfant est assimilé à une *étoile* qui *brille* (représentation propre de l'univers). Cependant le prédicat *briller* est aussi employé dans son sens métaphorique (représentation figurée) dans les expressions *briller dans nos coeurs*, *briller sur nos nuits*. Les prépositions de lieu *dans* et *sur* induisent une métaphore spatiale, le verbe *briller* étant intransitif. Il y a une transposition topologique d'un espace extérieur à un espace intérieur. Il en est de même dans l'énoncé ci-dessous :

440. Notre Amour, vole tout là-haut dans le ciel, brille le soir à travers les étoiles car partout où tu illumineras le cœur de ton Papa & de ta Maman.

Je t'aime pour toujours infiniment grand.

Ta Maman

(Livre de mémoire, p 8, 2001, m-cos-1, m-temp-6)

Dans l'exemple ci-dessus, l'enfant (désigné par l'apostrophe hypocoristique *Notre amour*) est associé à deux prédicats synonymiques (*briller* et *illuminer*). Le premier (représentation propre) fait de l'enfant une étoile qui brille parmi d'autres (*à travers les étoiles*) tandis que le second (représentation figurée) a pour complément une donnée topologique corporelle (le *cœur* des parents), traditionnellement métaphorique du sentiment.

Ces énoncés présentent un espace céleste à taille humaine, loin des représentations religieuses de l'au-delà, qui a toujours été très compartimenté, où le paradis et l'enfer ont tous deux des portes, et où le passage d'un monde à l'autre ne peut se faire que par la prière et les suffrages. L'espace discursif créé par les agents énonciatifs est au contraire un lieu accessible.

6.3.3. De l'espace relationnel à l'animisme linguistique

Précédemment en [438] et [440], le sens propre de *briller* ou de *étoile* n'était pas effacé comme dans la métaphore canonique *l'homme est un loup pour l'homme* où n'apparaît en discours que l'une des propriétés du loup (sa cruauté). Ainsi les agents énonciatifs parviennent à concilier deux « régimes de vérité » (Latour) qui marquent :

– d'une part un rapport au monde extérieur à l'individu parlant avec deux objets de discours non coréférentiels (saisie métamorphique effectuée par le lexique de la métamorphose comme *devenir*, par des verbes de perception comme *voir* et par des métaphores prédiscursives). C'est la représentation propre.

– et d'autre part un rapport au monde intérieur de l'individu parlant (saisie métaphorique effectuée par des métaphores lexicalisées, en particulier des métaphores spatiales en relation avec le corps comme la référence au *cœur* comme siège des sentiments). C'est la représentation figurée.

Ce lieu réel (le ciel) est aussi un lieu de projection où situer les enfants devenus anges ou étoiles. Le ciel est à la fois topie et utopie (cet « emplacement sans lieu réel » ou « lieu sans lieu » tel que le définit Foucault 2004 [1967]). Les deux régimes de vérité ne s'opposent pas ; au contraire, ils s'associent dans une vision animiste du monde où l'humain et le non-humain se rejoignent. En effet, si l'on reprend le fameux tableau de Philippe Descola (2005 : 176) :

Ressemblance des intérieurs Différence des physicalités	Animisme	Totémisme	Ressemblance des intérieurs Ressemblance des physicalités
Différence des intérieurs Ressemblance des physicalités	Naturalisme	Analogisme	Différence des intérieurs Différence des physicalités

l'enfant qui prend un nouveau corps non humain, celui de l'ange ou de l'étoile, quitte l'ontologie naturaliste (qui veut que les humains se différencient des non-humains par leur esprit) et s'inscrit dans une nouvelle vision du monde, entre animisme et totémisme. Dans la conception totémique telle que la conçoit Philippe Descola, qui la traite comme un mode d'identification, en opposition avec à la conception lévi-straussienne du totémisme qui n'en retient que la fonction classificatrice par la dénomination des groupes fondés sur la parenté, le monde se constitue de classes d'êtres réunissant des humains et des non-humains, chaque classe partageant certaines qualités physiques et morales (Descola 2005 : 204-205). Nous verrons d'autres expressions de totémisme en dernière section de ce chapitre, dans l'étude des nombreux objets posés sur les tombes. Mais, dans ce corpus, c'est la vision animiste qui prévaut. Je rappelle la définition de l'animisme par Philippe Descola :

Si l'on dépouille la définition de l'animisme de ses corrélats sociologiques, il reste une caractéristique sur laquelle tout le monde peut s'accorder et que rend manifeste l'étymologie du terme, raison pour laquelle j'ai choisi de le conserver en dépit des usages contestables que l'on a pu en faire jadis : c'est l'imputation par les humains à des non-humains d'une intériorité identique à la leur. Cette disposition humanise les plantes, et surtout les animaux [...] mais aussi d'établir avec ces derniers et entre eux des relations de commu-

nication. [...] Comme Viveiros de Castro le note à propos de l'Amazonie, ce n'est pas au moyen de leur âme qu'humains et non humains se différencient, mais bien par leur corps. (Descola 2005 : 183)

Rappelons que les parents opèrent cette métamorphose ontologique en prêtant des sentiments humains aux mésanges, fauvelles et papillons chargés de chanter une douce chanson à l'enfant ou de lui dire tout l'amour des parents : là encore, le transfert de sentiments humains vers des créatures animales joue un rôle relationnel. La requalification ontologique va dans les deux sens. Souvenons-nous de l'exemple [437] où l'auteur ré-humanisait son enfant (*toi, tu es dans la lumière et dans la vie pour l'éternité. [...] Crie bien fort de ta cachette céleste*). Si l'on suit Philippe Descola, le passage d'une classe à l'autre est une constante des ontologies animiques (Descola 2005 : 192).

6.3.4. Les marques de la métamorphose ontologique

À partir de l'étude lexicale des mots *ange*, *étoile* et *ciel*, nous pouvons maintenant répertorier différentes marques d'un changement ontologique (divinisation ou inversement, humanisation), d'une transposition catégorielle :

- les traditionnelles métaphores lexicalisées, en particulier les métaphores spatiales en relation avec le corps comme la référence au *cœur* comme siège des sentiments.
- le recours à un référent évolutif, marqué en discours par le lexique de la métamorphose (*devenir*), par des verbes de perception comme *voir* et par des métaphores prédiscursives
- l'attribution d'une qualité appartenant à un ordre ontologique autre que l'humain, notamment par l'attribution d'un prénom (comme *Céleste* en [436]).

Nous pouvons à présent, à titre expérimental car les données sont insuffisantes, tenter de reformuler le tableau de Philippe Descola sur un plan linguistique :

Ressemblance des intérieures (continuité des âmes) Différence des physicalités (discontinuité des formes)	Animisme - référent évolutif - verbe de la métamorphose devenir et verbe existentiel être (devenir/être un ange) - prénomination conférant des attributs divins (céleste, ange)	Totémisme	Ressemblance des intérieures Ressemblance des physicalités
Différence des intérieures Ressemblance des physicalités (continuité de la matière)	Naturalisme	Analogisme - métaphore lexicalisée	Différence des intérieures Différence des physicalités

Il conviendrait bien évidemment d'enrichir ce tableau de marques repérées au travers d'autres types de corpus.

Lorsqu'elle ne mène pas à la métamorphose, la métaphore peut être associée à l'analogisme tel que le décrit Philippe Descola :

J'entends par là un mode d'identification qui fractionne l'ensemble des existants en une

multiplicité d'essences, de formes et de substances séparées par de faibles écarts, parfois ordonnées dans une échelle graduée, de sorte qu'il devient possible de recomposer le système des contrastes initiaux en un dense réseau d'analogies reliant les propriétés intrinsèques des entités distinguées. [...]

Bref, l'analogisme est un rêve herméneutique de complétude qui procède d'un état d'insatisfaction : prenant acte de la segmentation générale des composantes du monde sur une échelle de petits écarts, il nourrit l'espoir de tisser ces éléments faiblement hétérogènes en une trame d'affinités et d'attractions signifiantes ayant toutes les apparences de la continuité. (Descola 2005 : 280-281)

Figure de l'analogisme, la métaphore lexicalisée est l'un des moyens linguistiques permettant à tout un chacun, au-delà de la diversité des cultures, de relier, de mettre en réseau, les humains et les composantes du monde dans toute leur disparité.

CONCLUSION 6.3. CONSTRUCTIVISME LANGAGIER ET ANIMISME LINGUISTIQUE

Au-delà des oppositions tranchées entre vérité et mensonge, entre rationnel et irrationnel, ce corpus montre comment le langage, par la métamorphose discursive, permet de contourner pour un temps la réalité abrupte de la disparition. Il ne s'agit pas « d'opposer le réel à l'imaginaire, ou encore la géographie de lieux attestés (fussent-ils de nouveaux mondes) à des utopies » (Achard-Bayle 2004 : § 6) ni de défendre une conception étriquée du constructivisme langagier, car les représentations construites dans ce corpus gardent un lien avec la réalité.

Dans une vision animiste du monde, les agents énonciatifs mettent l'esprit de leur enfant dans l'ange ou l'étoile. Composantes du ciel, ces figures permettent de créer un espace discursif où placer les enfants décédés. Ce lieu hors de toute géographie spatiale, mais pas totalement utopique, offre asile aux esprits des enfants qui parfois n'ont pu avoir de sépulture matérielle. C'est par la métaphore, par le recours à des référents évolutifs et par le lexique, que s'opèrent la métamorphose de l'enfant et la constitution de son nouvel univers, univers symbolique et cosmique. Car l'analyse montre que ce lieu est un espace relationnel, c'est-à-dire relié aux agents énonciatifs (par exemple par des verbes de perception comme *voir* ou *crier*) et axiologique car doté de la valeur positive du haut. Relevant d'une conception animiste, les images de l'ange et de l'étoile montrent que le langage permet de modifier la réalité sans la dénier, et réaffirme le primat d'une vision constructiviste du langage. Cette cosmogonie laisse émerger en discours différents modes de vérité, entre nature et culture, déjouant la critique d'irrationalité.

CONCLUSION CHAPITRE 6

VERS UN CHANGEMENT DU STATUT DE LOCUTEUR « ORDINAIRE »

L'emploi de moyens stylistiques – la poétique, l'image et la métaphore – permet de modifier la réalité vécue, de l'adoucir, sans doute afin de la rendre plus supportable à soi-même et plus acceptable à autrui.

En première section de cette partie consacrée aux métamorphoses discursives, nous avons vu que les agents énonciatifs recouraient au genre poétique pour exprimer une emphase discrète de leurs émotions. Dans les deux sections suivantes, nous avons vu que les métaphores de l'ange et de l'étoile permettaient aux agents énonciatifs de représenter leur enfant et son lieu d'accueil.

Les poètes et les prêtres sont habilités à parler des sentiments violents, de l'amour et de la mort, des événements tragiques de la vie. Les agents énonciatifs empruntent leurs outils : à l'aide des deux registres, ils traduisent l'intensité de la perte ou de la maladie de leur enfant, la violence de leurs sentiments. Les parents recourent aux isotopies traditionnelles de la poétique sans en suivre les règles à la lettre (voir 6.1 L'euphémisation et la sublimation par la poétique). De la même manière, sans reprendre l'ensemble de la parole religieuse (voir 2.2. Les préconstruits religieux et l'injonction chrétienne), ils empruntent les symboles et attributs religieux – anges, ciel édénique – pour recréer une cosmogonie discursive propre à leur situation de parents endeuillés. Les conditions de félicité chères à John Austin n'ont plus de raison d'être dans ces discours sur la douleur. Les parents outrepassent leur statut de locuteurs ordinaires : ils parlent « en » poète, ils parlent « comme » un prêtre, de la même façon qu'ils parlent « en » médecin, « en » juriste, voire « en » linguiste.

La douleur semble donner des droits discursifs. Alors qu'il traite d'un événement bien réel (la mort d'un enfant), le *locutor dolorosus* n'est pas tenu à la véridicité à laquelle s'astreint habituellement le producteur d'un récit non fictif (Achard Bayle 2004 : § 4).

CONCLUSION PARTIE 3

PRATIQUES DISCURSIVES
ET PRATIQUES DE DEUIL

Loin de se murer dans le silence, les parents en souffrance convoquent des procédés linguistiques infiniment diversifiés pour exprimer leur douleur et pour maintenir un lien avec leur enfant : usage des temps verbaux du présent et du futur, recours au discours épistolaire et à la prosopopée, modélisation de leur discours sur le discours poétique, mobilisation des métaphores.

La présence dans ce corpus de discours évoquant l'enfant décédé aux temps grammaticaux du présent (5.1. La (dé)négation et les déplacements temporels) ainsi que de discours qui lui sont adressés sous une forme épistolaire (5.2. Des discours au caractère épistolaire avec l'absent) auraient pu indiquer un déni de la mort. Il en est de même des discours prosopopiques placés dans la bouche de l'enfant (5.3. Le discours prosopopique et la voix de l'enfant).

Cependant l'analyse du cotexte – et notamment de la concession, de l'emphase et de la modalité épistémique – révèle que les agents construisent ces représentations temporelles de façon consciente. Plus encore, ils témoignent d'un souci de vraisemblance discursive. Et si ces discours portent de multiples marques d'interaction épistolaire (prévalence de l'apostrophe et de la deuxième personne en particulier), certains indices tels que l'injonction de protection faite à l'enfant de veiller sur sa famille montrent que les parents simulent consciemment les interactions. Enfin, lorsque les parents recourent au genre discursif de la prosopopée et font « parler » leurs enfants décédés, c'est certes dans un but argumentatif mais aussi et surtout avec une visée d'auto-consolation et d'auto-encouragement.

Le recours à une temporalité et à des genres discursifs à la forme préfabriquée qui « donnent vie » à l'absent permettent aux agents de manifester leur amour (*care*), de repousser le moment de l'adieu ou d'anticiper celui de la rencontre avec l'enfant (discours adressé à l'enfant *in utero*). Ces procédés linguistiques, et tout particulièrement ces discours préformés, apparaissent donc comme des pratiques de deuil et d'apaisement. Ils s'inscrivent dans une conception polyphonique du discours.

C'est dans le même esprit que les agents opèrent des métamorphoses discursives par un discours poétique populaire et la constitution d'un univers cosmique où vivent leurs enfants métamorphosés en ange. Il s'agit de métaphores prédiscursives permettant en discours la construction d'un référent évolutif (de l'enfant à l'ange) et une recatégorisation ontologique de l'enfant. Les agents énonciatifs modifient ainsi les représentations sur l'enfant décédé et resignifient leur mort.

Ces procédés leur permettent d'exprimer des émotions parfois violentes sans heurter les dispositions d'écoute de leurs interlocuteurs (horizon d'attente) et sans s'opposer aux prédiscours sur la fertilité, le handicap, l'adoption, la vie, la mort. Ils leur permettent aussi de transfigurer le réel, de dépasser le niveau de la métaphore, sans que cela puisse être interprété comme une marque d'incohérence.

Ce corpus pose la question du constructivisme et de divers modes de réalité, de mondes possibles, amenant ainsi à envisager une conception animiste du discours. Les procédés identifiés jusqu'à présent révèlent des vertus antalgiques du discours, non dans une vision psychanalytique, mais discursive puisqu'il n'est question ici que de procédés langagiers. Si les discours du deuil se constituent sur du « déjà-là », sur du « déjà-dit », et donc sur des discours préformés ou sur des prédiscours religieux avec la figure de l'ange, ils sont aussi la manifestation d'une grande créativité. Nous allons voir en dernière partie que la douleur s'exprime par d'autres médiateurs, tels que les objets, et que de façon surprenante les jeux sur la matière même du langage participent au deuil (jeux de mots, troncation, reduplication syllabique). Ce jeu sur la matière, qu'elle soit objectale ou langagière, se mue en interpellation et en revendication. Il laisse filtrer une douleur qui informe sur la nature du drame touchant les agents mais sans que la plainte ne soit audible.

QUATRIÈME PARTIE

Interpellation et revendication discursive

Le deuil périnatal n'est plus vécu dans le silence et le tabou. L'infertilité n'est plus honteuse. Le deuil d'enfant – entendu dans un sens large – s'exprime selon des modes diversifiés et subtils. Reflet de son temps, ce corpus hybride portant sur un sujet sensible manifeste une grande créativité, lexicale, picturale et objectale.

Nous avons vu en première partie différentes modes de conformité – ou d'opposition – à un répertoire linguistique existant. J'étudie dans cette partie différents modes de création discursive qui ont une fonction d'interpellation.

L'interpellation se fait par le discours que je conçois dans sa globalité en intégrant l'environnement des énoncés scripturaux. J'ai présenté la notion de l'interpellation en 5.2. (Des discours au caractère épistolaire avec l'enfant). Je m'appuie sur la conceptualisation qu'en a faite Michel Pêcheux mais j'y ajoute ici une dimension. En effet, l'interpellation peut se faire par le discours verbal mais aussi par un discours objectal, c'est-à-dire porté par l'objet. Dans un premier chapitre, j'élargis la notion de discours aux objets et aux images qui accompagnent les écrits des agents énonciatifs. Les agents énonciatifs utilisent les objets comme des actants à part entière de leur drame intime en exposant sur les tombes des objets référant au monde de l'enfance. L'intégration du contexte a été souvent discutée en analyse du discours. La revue *Pratiques* a consacré un numéro à ce sujet, dans lequel Sophie Moirand défend une approche sociocognitive et discursive avec une analyse sémiotique et textuelle de corpus de presse (Moirand 2006b). La linguiste y présente une segmentation du contexte qui inclut le cotexte linguistique, le cotexte linéaire intratextuel, le contexte sémiotique et situationnel, le contexte des séries génériques (qui regroupe des unités discursives empiriques recueillies à l'intérieur d'un domaine, dans une situation de communication ou sur un type de support) et enfin le contexte socio-historique (Moirand 2006b : 43). L'intégration du contexte m'a amené à formuler le concept d'affordance empathique selon lequel les agents utilisent les objets et les images pour susciter de l'empathie. Intégrer le contexte situationnel, quant il s'agit d'objets et d'images, pose des problèmes terminologiques et conceptuels. Nous avons vu en étudiant la métaphore de l'ange que la synonymie des mots représentation et image rendait leur usage délicat. C'est d'autant plus complexe lorsque l'on veut intégrer l'analyse d'objets qui se présentent sous de multiples formes : figurines, photographies, cadres, dessins, créations diverses, etc. Il est difficile de s'affranchir des dichotomies entre forme et sens, contenu et expression, iconique et plastique (au sens du Groupe μ 1992 et de Parret 2008 : 149-1501). Aussi j'essaierai de les concevoir ainsi que les présente Herman Parret comme un phénomène tensif entre deux extrêmes, et surtout de les mettre en relation avec les discours scripturaux qui accompagnent les messages visuels.

À ces modes d'interpellation s'ajoutent des créations lexicales qui elles aussi surprennent et interpellent. Les parents jouent avec les mots, littéralement, sans pour autant introduire une dimension humoristique dans ces écrits traitant de sujets douloureux. La fonction de ces jeux de mots est ailleurs. Ils alertent le destinataire. Ils sollicitent leur attention sur une douleur qui ne se dévoile ainsi que partiellement. Ils tournent en dérision des éléments du lexique représentatifs de cette douleur. Ils manifestent par des mots-valises les lacunes du lexique. La créativité langagière touche aussi les noms propres, à savoir les pseudonymes

1 L'iconique se rapportant à l'évocation d'objets du monde (par exemple le dessin d'un visage) et le plastique à tout ce qui n'est pas figuratif et n'a pas pour référent « un être du monde naturel » (par exemple une tache informe) (Parret 2008 : 150).

numériques des internautes.

Mais peut-on pour autant dire qu'en façonnant leurs propres mots les agents refusent de se soumettre au système de la langue ? Je discuterai cette question dans l'avant-dernier chapitre. Ce qui est certain, et je terminerai sur ce point, c'est que le langage et la possibilité de re-nommer les choses et les êtres leur donnent un pouvoir sur leur vie. Dans ce cadre, l'acte de nommer devient « un lieu de discussion et de réfutation » (Moirand 2011 : 171). Cette créativité discursive, dont nous verrons aussi les limites, permet aux parents en souffrance de faire leur deuil.

CHAPITRE 7

LE DISCOURS DES OBJETS
ET DES IMAGES

Les discours sur le deuil d'enfant appartiennent à ces corpus sensibles dont l'apparition est récente (années 1990-2000 en ce qui concerne le deuil périnatal). Les nouveaux discours produisent de nouveaux objets discursifs. Le mot *objet* prend ici une dimension concrète car ce sont des objets fabriqués qui accompagnent les énoncés épitaphiers, des jouets, des peluches, des photographies. Le discours sur la douleur produit des objets matério-discursifs dont le caractère insolite interpelle.

Précédemment, nous avons vu comment les agents énonciatifs utilisaient les mots pour créer des images de leur enfant et du lieu de représentation (le ciel et les étoiles). Dans cette partie, je partirai des images et des objets. Compte tenu du fait qu'il y a presque toujours un visuel ou un objet qui accompagne les énoncés épitaphiers (avec seulement une dizaine de sépultures sans image ni objet), une approche sémio-discursive s'avérait nécessaire.

Je souhaite rendre compte de l'image et de l'objet en tant que constitutifs du discours : « le discours peut être aussi bien un fragment d'image qu'un éclat de langage » (Courtine 2011 : 39). Mon hypothèse est que l'image et l'objet permettent de compléter le discours, de dire ce qui était difficile à dire, ou dans certains cas de contredire ce qui est dit. L'image peut satisfaire la maxime de quantité de Paul Grice qui est, selon la formule de Guy Achard-Bayle, de « dire le plus par le moins » (Achard-Bayle 2008 : 100). La métaphore y excelle, tout comme l'objet et la photographie, qui peuvent être métonymiques de l'individu.

Il ne s'agit pas de donner à l'image ou l'objet une fonction illustrative mais de les considérer comme des actants à part entière de la situation d'énonciation. C'est ce que Michael Nerlich a théorisé sous le nom d'*iconotexte*, cette « unité indissoluble de texte(s) et image(s) dans laquelle ni le texte ni l'image n'ont de fonction illustrative et qui – normalement, mais non nécessairement – a la forme d'un "livre" » (Nerlich 1990). De même, je considère l'image et l'objet comme indissociables des énoncés épitaphiers.

7.1. L'INTERPELLATION OBJECTALE ET ICONIQUE

La sémiotique du deuil en Occident est normée : elle arbore la couleur noire et les marques de tristesse ou d'affliction. Lorsque de nouveaux signes apparaissent, comme des jouets sur une tombe, ils font une entorse aux codes sociaux et interpellent.

7.1.1. Le cimetière d'enfant. De la stéréotypie iconique à la prolifération du signe

Les cimetières d'enfants¹, souvent appelés par les agents énonciatifs « carrés des anges », peuvent avoir la monotonie des cimetières militaires :



441. A gauche : Cimetière de Thiais, carré des bébés (créé en 2007), à proximité de la stèle commémorative des bébés incinérés au père Lachaise, c-417

442. A droite : Nouveau cimetière de Montreuil, carré des enfants, c-210

Les cimetières représentés ci-dessus sont une section du cimetière de Thiais dédiée aux enfants morts-nés et le carré des enfants du Nouveau cimetière de Montreuil. Leur monotonie est rompue par des petits jouets ci et là :



443. 1^{re} photo en partant de la gauche : porte-monnaie, Cimetière de Thiais, carré des bébés, années 2000, mort né, c-421

444. 2^e photo : jouets, Cimetière de Thiais, carré des bébés, années 2000, mort né, c-429

445. 3^e photo : hochet et peluche, Cimetière de Thiais, carré des bébés, années 2000, mort né, c-422

446. 4^e photo : peluche Jumbo, Nouveau cimetière de Montreuil, carré des enfants, 2008, mort-né, c-212

Ces jouets sont métonymiques de l'enfance en général et de l'enfant décédé en particulier. Ils sont ses « attributs humains » et s'opposent en cela à l'image stéréotypée de l'ange. Ce sont « des médiateurs, au même titre que tous les autres actants » (Latour 1994 : 56). Ces tombes où l'image se démultiplie en prenant de nouvelles formes datent des années 1990 à nos jours.

1 Il existe des espaces funéraires réservés aux nourrissons depuis l'Antiquité, ainsi qu'en atteste Sandra Jaeggi dans son article sur le « cimetière de bébés » d'Alésia où elle fait par ailleurs une passionnante analyse diachronique de l'expression *cimetière de bébés* dans le discours archéologique (Jaeggi dans Hermary et Dubois 2011 : 225-241).

7.1.2. Représentation et image

Il est toujours délicat d'employer les mots *représentation* et *image* (voir 6.2 à propos de la métaphore de l'ange). Chez Saussure, « la représentation est l'apparition de l'image verbale mentale chez le locuteur » (Dubois *et al.* 1994 : 410). Selon le mythe platonicien, les perceptions du monde sensible renvoient à un monde idéal préexistant. Dans le premier chapitre de *Leviathan*, le philosophe Thomas Hobbes pour qui – en simplifiant sa pensée – les mots, parvenus au cerveau, deviennent images, l'image est la compréhension (Hobbes 2000 : 84²). A l'inverse, ne peut-on concevoir que les images se transmutent en mots après leur réception ? Que l'image d'un jouet dans un lieu insolite ne devienne discours, monologues, pensées ? Pour Thomas Hobbes, c'est par la médiation du langage que le « discours mental » (ou « suite de pensées ») peut devenir un « discours verbal ». Certes, l'analyste de discours ne peut savoir comment ces images seront reçues, interprétées et mises en mots, mais elle peut pour le moins s'interroger sur leur rôle discursif en recourant à des catégories plus familières au linguiste que le fonctionnement cérébral, telles que la dénotation et la connotation. J'ai conscience des limites de mon analyse, mais je prends le risque de la présenter car je ne pouvais fermer les yeux sur ce qui apparaît comme un trait saillant de mon corpus. Dans leur sens courant, ces mots sont synonymiques. La distinction que fait Jean-Blaise Grize (1990) permet d'en montrer les subtilités et d'établir une nuance entre les images « qui sont dans la tête » (autrement dit, les représentations) et les images proposées par le discours (auxquelles appartiennent les métaphores)³. Il me faut cependant une expression plus précise pour intégrer la dimension concrète des objets et des images (sculptures, jouets, médaillons photographiques, etc.). Il me manque un terme pour désigner ces objets, ces images, qui vont « proposer des images » et susciter des « représentations ». Afin de rappeler la dimension matérielle des images (médaillons photographiques, dessins sur papier, etc.), je parlerai d'*image-objet*. Pour des raisons de commodité, j'emploie aussi cette expression pour les objets en trois dimensions comme les jouets et les sculptures.

Ces objets ne correspondent pas aux objets attendus sur une tombe d'enfant en terre occidentale à l'époque contemporaine. Traditionnellement, ce sont des plaques porteuses d'épigraphes, des objets du culte (croix) ou bien encore des couronnes de fleurs en pierre que l'on trouve sur ces sépultures.

Les images visuelles offertes au visiteur de cimetières ont une dénotation (ce qu'elles sont : une photographie d'enfant, un jouet, une peluche) et une connotation (elles connotent l'enfance). À ce titre, elles vont jouer deux rôles, l'un interpellatif (en raison de l'incongruité contextuelle de l'image-objet et de l'antinomie entre l'enfance et la mort), l'autre empathique (puisque chacun peut s'identifier à l'enfant ou au parent).

2 Voici précisément ce qu'écrit Thomas Hobbes : « L'image qui est engendrée en l'homme (ou en toute autre créature dotée de la faculté d'imaginer), par des mots ou par d'autres signes volontaires, est ce que nous appelons généralement compréhension ; et cela est commun aux hommes et aux bêtes. » (Hobbes 2000 [1651] : 84).

3 Je rappelle la citation de Jean-Blaise Grize : « orateur et auditeur ont des représentations et le discours propose des images » (Grize 1997 [1990] : 33).

7.1.3. L'interpellation

Nous avons vu de nombreux exemples d'interpellations verbales avec l'injonction religieuse et l'apostrophe dans le discours épistolaire. Il s'agit ici d'élargir l'analyse de façon environnementale en intégrant les objets et les images, contributeurs du discours.

Ces objets sont exposés sur les tombes, et non dissimulés. Il y a dans la monstration une forme d'invitation à discourir. Ces objets personnels et familiers qui racontent une histoire individuelle, opposables aux stéréotypes partagés (Vierge, colombe, etc.), interpellent le passant ou le lecteur. Je pose l'hypothèse que les objets sur les tombes d'enfants ont une visée interpellative que ne s'autorise pas l'agent énonciatif hors de l'injonction religieuse. La notion d'interpellation a tout d'abord été travaillée par Michel Pêcheux, dans *Les vérités de la Palice*. L'auteur se réfère à Louis Althusser pour qui « l'idéologie interpelle les individus en sujets », idée qu'il illustre avec l'interpellation policière « hé, vous, là-bas ! » (Althusser 1976 [1970] : 122, 126) :

Cette figure [de l'interpellation], à la fois religieuse et policière (« Toi, pour qui j'ai versé cette goutte de sang »/ « hé, vous là-bas ! ») a tout d'abord le mérite, par le double sens du mot « interpellation », de rendre le lien superstructurel – déterminé par l'infrastructure économique – entre l'appareil répressif d'État (l'appareil jurido-politique qui distribue-vérifie-contrôle « les identités ») et les appareils idéologiques d'État, donc : le lien entre le « sujet de droit » (celui qui entre en relation contractuelle avec d'autres sujets du droit, ses égaux) et le sujet idéologique (celui qui dit en parlant de soi-même : « c'est moi ! »). (Pêcheux 1975 : 138)

La notion a été mise en perspective de façon plus spécifique dans le contexte nécrologique par Marie-Laure Florea : l'interpellation dans les nécrologies a souvent un double destinataire, l'allocutaire apparemment interpellé (le disparu) et le public tiers (le lectorat du journal) (Florea 2010). De même, le fait que ces objets soient exposés (et non enterrés) montre qu'ils sont « adressés » (indirectement) à ceux qui ont la capacité de les « voir », c'est-à-dire les visiteurs de cimetières, qu'il s'agisse de proches ou de passants. Les objets funéraires auraient donc une double visée : celle d'offrande, au sens anthropologique (offrande aux morts), et une visée illocutoire, rhétorique, de *pathos* (susciter l'émotion des passants et de la société dans son ensemble). Marie-Laure Florea parle d'« interpellation “non adressante” ». Ainsi une interpellation peut être adressée à la troisième personne, contrairement aux définitions des grammaires où l'interpellation est souvent restreinte à l'apostrophe.

Je considère quant à moi l'interpellation dans une perspective plus large, m'appuyant en cela sur la définition qu'en donne Marie-Anne Paveau dans son article « Norme, idéologie, imaginaire. Les rituels de l'interpellation dans la perspective d'une philosophie du discours » :

Dans une perspective cognitivo-discursive issue de la cognition sociale, il existe un continuum entre les deux protagonistes, dont l'échange et la coprésence forment un environnement cognitif, dans lequel j'intègre aussi le corps, pris en compte comme une donnée de l'échange et non seulement comme un contexte ou un accompagnement de la communication, ainsi que l'ensemble de l'environnement non humain. Cela veut dire que l'interpellation est de l'ordre de la cosubjectivité, et que ses conditions de félicité (c'est-à-dire le fait que l'individu se retourne) ne dépendent ni seulement des contenus et formes langagiers, ni des statuts des protagonistes, ni de la reconnaissance de l'intention du locuteur, mais de la configuration d'un environnement global. (Paveau 2010a : § 55)

Dans cette perspective, l'objet, l'image, jouent leur rôle en tant que contributeurs du discours dans une situation d'énonciation où les interactants ne sont pas en présence. On peut faire un parallèle entre le discours épitaphier et d'autres discours associés à des situations d'énonciation sans interaction. C'est le cas par exemple du discours publicitaire dont les études (Brousseau 2005, Charaudeau 1983 et 1994, Kara 2003, etc.) se dissocient difficilement d'un schéma de communication de type jakobsonien. La notion d'interpellation permet ainsi de considérer ces objets insolites comme des signes d'intersubjectivité et non comme un media iconique entre émetteur et destinataire avec une visée essentiellement perlocutive (faire acheter le produit dans le cas du discours publicitaire).

Dans ce contexte funéraire, l'interpellation passe par d'autres signes que les mots potentiellement interpellatifs tels que l'apostrophe ou les pronoms personnels de deuxième personne, les termes d'adresse, les hypocoristiques ou les insultes, les interjections, etc. (pour une description des formes linguistiques de l'interpellation, voir Détrie 2010). Elle passe notamment par un récit de soi, ce que Judith Butler dans *Le récit de soi* considère comme une forme d'interpellation (Butler 2007), et qui se présente ici comme un récit iconique.

Vinciane Desprets remarque à quel point les signes sont de « prodigieux re-distributeurs de l'agentivité » dans les relations avec les morts. Selon elle, « les signes sont toujours interpellatifs » et peuvent « contraindre à regarder » (Desprets 2012 : 44).

La mise en scène de doudous ou d'autres objets familiers mais décontextualisés (sortis de leur contexte d'usage) peut surprendre. Ces objets insolites jouent le même rôle qu'une apostrophe du type « hé, vous, là-bas ! » qui fait se retourner la personne concernée. Ils jouent ce même rôle mais l'écho de leur interpellation se répercute sur tous les visiteurs. Contrastant avec les épitaphes traditionnelles qui disent « oui, c'est bien moi/lui » (contrairement aux), ces objets semblent vouloir dire « voyez, c'est mon enfant qui est là, sous la terre, au lieu d'être dans son lit avec ce doudou qui prend la pluie sur le marbre, au lieu d'être dans sa chambre à jouer avec cette petite voiture ». L'interpellation ne vient plus « d'en haut » mais d'en bas, des individus-sujets interpellant d'autres individus-sujets. À partir de l'instant où l'objet n'occupe plus sa fonction première, sa fonction pratique, qu'il a été détourné de son objectif premier, il y a interpellation. Ces jouets sont une marque d'attention, ils expriment l'affection des parents, leur besoin de manifester ouvertement leur amour, comme lorsqu'ils leur adressent des mots doux et des promesses d'engagement (cf. les discours épistolaire et prosopopique).

[...] de même que les couleurs sont chaudes ou froides [...] de même les objets sont chauds ou froids, c'est-à-dire indifférents, hostiles ou spontanés, sincères, communicatifs : « personnalisés ». Ils ne se proposent plus à tel usage strict – pratique grossière et archaïque, – ils se livrent, se déploient, ils vous cherchent, vous entourent, vous prouvent qu'ils existent par la profusion de leurs apparences, par leur effusion. Vous êtes visé, aimé par l'objet. (Baudrillard 1968 : 238-239).

Les objets sont des cadeaux faits à l'enfant, mais des cadeaux « exposés », revendiqués. Le parent clame son amour et sa douleur. Rappelons qu'en d'autres temps, les objets funéraires étaient enterrés avec la personne à qui ils étaient destinés. S'ils sont exposés, c'est bien pour interpellier.

7.1.4. La prolifération des objets funéraires, un discours en soi

La multitude d'objets sur les tombes d'enfants est signifiante en soi, qu'ils appartiennent à l'art funéraire traditionnel ou qu'ils soient plus innovants. Certaines tombes présentent une abondance d'objets alors que le texte est très laconique, comme l'illustre la photo suivante :



447. Cimetière de Pantin, 2003, mort-né, c-242

Sur cette tombe, les images dominantes sont celles de l'ange reproduit en de multiples statuette en tout genre. S'ajoutent l'image du cœur qui donne forme à la stèle où figure l'unique énoncé identitaire (prénoms, nom, date de naissance/décès) et une image empruntée au monde de l'enfance (celle de l'ourson). Les énoncés scripturaux sont peu visibles et lisibles dans cette profusion iconique.

La tombe ci-dessous est recouverte de plaques funéraires mais parmi lesquels se glissent des objets moins conventionnels :



448. Cimetière de Saint-Ouen, 1971 et 1994, mort-né et 12 ans, c-366 a, b, e

Là encore, l'abondance d'objets et d'images, à la fois conventionnels (plaques funéraires, vases-épitaphes, Vierge, ange, fleur, cœur, paysage, médaillon-photo, etc.) ou inattendus (coquillage, dauphin, coraux, larme) semblent l'emporter sur le scriptural : le passant peine à lire autant d'énoncés mais ne peut manquer de se sentir interpellé par la profusion d'objets sur cette tombe. Les nombreuses épitaphes sont relativement stéréotypées : énoncé dédicace (*à notre gars, à nos garçons, à notre petit Frère*), aphorisme d'engagement mémoriel (*Notre*

pensée est toujours vers toi), variante de l'aphorisme auctorial de Fauvette (*Papillon, en volant sur cette tombe Dis lui que nous l'aimons*) et de Lamartine (*Le livre de la vie. Est le livre suprême qu'on ne peut ni fermer, ni rouvrir à son choix. On voudrait revenir A la page où l'on aime Et la page où l'on meurt Est déjà sous nos doigts.*), énoncés à connotation religieuse (*Notre enfant est parti sur les ailes d'un ange / Dans cette lumière étrange ouvre lui / Ton paradis etc.*).



449. Cimetière de Saint-Ouen, 1971 et 1994, mort-né et 12 ans, c-366-f

Au milieu de cette profusion de plaques, l'attention converge vers l'énoncé qui seul est inscrit sur une plaque clouée, en partie frontale de la pierre tombale en [449]. C'est l'une des formes de détachement spécifique aux épitaphes. Parmi ces nombreux énoncés prônant l'acceptation ou le regret (recours au conditionnel, déictique *déjà* dans l'extrait de Lamartine), seul cet énoncé exprime le refus (par la modalité négative sur le verbe épistémique *pouvoir*). Sur le plan syntaxique, le détachement est la forme de l'interpellation (Détrie 2010 : § 69), ce qui peut être transposé ici sur le plan iconique : ce détachement (plaque isolée des autres et fixée) est en soi une forme d'interpellation. L'abondance d'éléments iconiques traditionnels ou affordant l'empathie (évocation de l'enfance par le truchement du portrait photographique et des dessins de dauphins)⁴ semble vouloir attirer l'attention du passant et « pointer » (au sens de Barthes 1980 que reprend Courtine 2011) cet énoncé qui a été dissocié des autres par son emplacement et son support (plaque fixée et non mobile).

4 Je développe ce point de l'*affordance empathique* dans la section suivante.

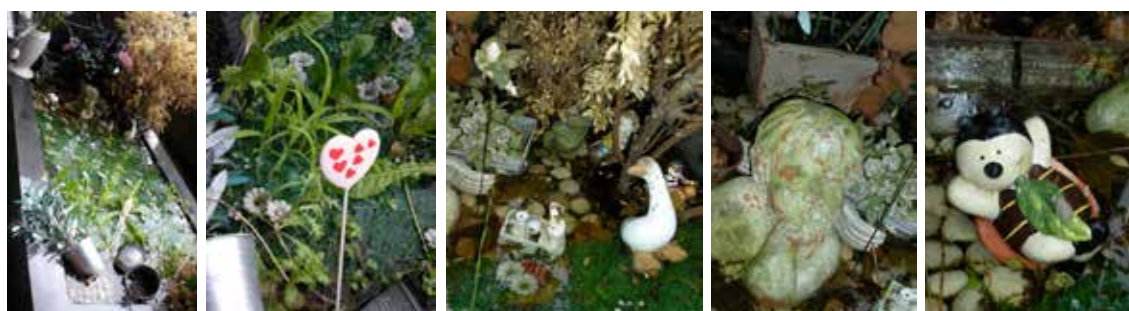
7.1.5. L'interpellation par la prolifération des objets personnels

L'exemple (en [447]) montre une profusion d'anges, objet traditionnel des tombes d'enfants. La sépulture [448] se distingue par une abondance de plaques qui appartiennent à la sémiotique traditionnelle de l'art funéraire. Les trois tombes ci-dessous présentent des objets plus hétéroclites dont certains peuvent surprendre sur une tombe :



450. Cimetière communal de Pantin, XX^e siècle, âge inconnu, c-298

Sur la tombe ci-dessus ne se trouve qu'une seule plaque représentant un buste d'ange ailé et dont l'énoncé n'est presque plus visible (*à notre ???*). La tombe n'est cependant pas à l'abandon car les objets qui la recouvrent sont disposés soigneusement (aucun n'est renversé). Ces objets sont assez disparates : figurines-jouets en porcelaine (clowns, dauphin, oiseau, couple de cygnes), coupelle en forme de cygne, Vierges, fleur rouge en boule de verre, ange boudeur assis, boule de neige, etc. La boule de neige est particulièrement significative puisque n'appartenant pas à l'art funéraire. Et ce qui attire surtout l'attention, c'est l'abondance d'objets au regard de l'absence d'énoncés épitaphiers (hormis celui que portait l'unique plaque). Probablement plus récente, la tombe ci-dessous est à cet égard encore plus significative :



451. Cimetière de Bagneux, 1992, 7 ans, c-37

Aucune plaque n'accompagne la tombe ci-dessus, seul figure un énoncé identitaire sur la stèle (prénom nom, année de naissance et de décès). En revanche, elle est recouverte d'un tapis pelouse piqué de marguerites en plastique et d'une multitude d'objets : pots de plantes, statuette de buste d'ange, galets, tête d'ange, objets piqués (ange volant, cœur à pois rouge),

chat et écureuil, oie, petit personnage couché, lutin ou nain, petit bagnard. Les objets piqués et les figurines animalières⁵ sont dominantes sur les tombes d'enfants.

Les tombes d'enfants peuvent donc présenter une profusion de plaques, d'objets à connotation religieuse (Vierge, anges, Christ) ou d'objets profanes relevant de la vie quotidienne (figurines, jouets, peluches, etc.). En [451], on voit qu'il s'agit d'un mélange d'objets à la fois religieux (ange) et profanes (figurines animalières et humaines). Il en est de même pour les objets piqués, un petit ange et un cœur.



452. [prénom nom]/* 25 – 10 – 1992/+ 13 – 01 – 2010 [petit ange accroché]/Por que um jovem que vivia sorridente,/ perde a sua vida assim tão de repente? / Logo um menino que adorava viver... . Realmente é impossível entender. / Aquele brilho no olhar e o jeito de criança, / agora não passam de uma lembrança... / E a esperança de que ele esteja / bem, seja onde for, no diminui / o vazio que ele deixou !!! / [prénom] !!! / Mamae e Papai te ama. (Pourquoi un jeune homme souriant perd sa vie si soudainement? Justement lui, un garçon qui aimait la vie / C'est vraiment impossible à comprendre. / Ce regard si lumineux et son allure d'enfant ne sont plus qu'un souvenir / Malgré l'espoir qu'il aille bien où qu'il soit, mais rien ne diminue le vide qu'il a laissé. / [prénom] !!! / Maman et Papa t'aime. (c-488b, trad. par Soraya Minot. Crédit Photo : Paveau 2012)

Sur ce mur où les objets ne peuvent être multipliés, on constate que cofigurent deux symboles, l'un religieux et l'autre profane : sont accrochés aux côtés du cœur portant l'épithète un petit ange et une petite peluche. Forme symbole, le cœur s'associe à la déclaration d'amour. L'ange et la peluche rappellent l'âge de la personne à qui l'épithète est destinée.

5 Sous l'Antiquité, la figure animalière n'est pas spécifique des tombes d'enfants (Dasen dans Hermary et Dubois 2011 : 16).

7.1.6. De la scénographie à l'hypotypose

L'hypotypose consiste en une description réaliste d'une scène. J'avais déjà utilisé cette notion en étudiant les déplacements temporels et le discours prosopopique. La scénographie des objets exposés sur les tombes simule parfois une scène quotidienne de la vie d'un enfant, un moment de jeu interrompu :



453. Cimetière de Montparnasse, 1998, 2 ans et 8 mois, c-182c et h

Ci-dessus, ce qui frappe l'attention est non seulement l'abondance d'objets mais aussi le fait que ces objets réfèrent tous à l'enfance (sable, revolver, tirelire, figurines, voitures, cochon, phare, etc.), et plus spécifiquement à l'enfant inhumé puisque certains de ces objets manifestement lui appartenaient ou ont été fabriqués par lui (sculpture de main, petite boîte). Il ne s'agit plus uniquement d'objets stéréotypés vendus dans tout magasin funéraire (plaques, anges, etc.). Tout comme le portrait photographique, ces objets réfèrent à l'enfant en vie, ce qui en fait des objets d'interpellation.

Ces images-objets ont été sélectionnés précisément et leur assemblage n'est pas dû au hasard. Le positionnement du portrait sur la partie frontale de la pierre tombale ouvre une vacance narrative que complète la multitude d'objets dont la scénographie raconte l'enfance : visite de la Tour Eiffel (Tour Eiffel miniature), jeux de sable, jeu de petites voitures, etc. De même que le caractère syntagmatique permet la narration textuelle, la scénographie des objets permet une narration iconique.



454. Cimetière de Pantin, 2006, 9 mois, c-301

Le doudou qui enlace une statuette d'ange, stéréotype par excellence d'une tombe d'enfant, est un exemple de l'incongruité de l'objet et d'une apparente discordance avec l'épithaphe (*Souvenir / A notre fils*).



455. Au centre et à droite : Cimetière de Montparnasse, 2002, 8 ans, c-177

456. À gauche : Cimetière de Thiais, carré des bébés, petite peluche suspendue à un arbuste sur la stèle commémorative, année 2000, c-419

Ci-dessus, au centre et à droite, sur cette tombe aux épithapthes stéréotypées (énoncé identitaire, énoncé dédicace et énoncé non phrastique composé du seul terme affectif *chérie*), c'est dans les arbustes et sur la grille voisine que les peluches ont été accrochées. Les doudous colonisent tout l'espace, jusque dans les jardinières désertées par les plantes. En [456], la peluche a été suspendue sur un arbuste situé là où se trouve la stèle commémorative dédiée aux enfants sans vie. Tout est fait pour que le passant ne puisse ignorer ces signes distinctifs. La mise en scène des objets peut aussi figurer un autre moment particulier, Noël :



457. À droite : Cimetière de Passy, 2005, 8 mois, c-308

458. À gauche : Cimetière de Montparnasse, 1985, 21 ans, c-180

Ainsi chargé de ses guirlandes, le sapin de Noël ne peut manquer d'interpeller le visiteur. Il faut préciser que le sapin de Noël figure aussi sur quelques tombes d'adultes (notamment au cimetière du Père Lachaise et à celui de Batignolles). Sapin de Noël (en [457]) et décors de Noël (en [458]) sont une façon d'associer les morts au calendrier des vivants, un peu comme peuvent le faire les *tickers* et les souhaits d'anniversaire. Mais ils ont une connotation supplémentaire, celle de l'enfance puisque Noël est la fête qui ravit tous les enfants.

CONCLUSION 7.1. LES IMAGES-OBJETS AU SECOURS DU DISCOURS

L'interpellation opérée par le caractère insolite de ces objets s'oppose à la doxa de la résignation religieuse qui passe par des épitaphes empruntées à des textes bibliques et par les énoncés laïcs qui ont été étudiés. Il semble que le détournement des objets exposés exprime lui aussi de manière détournée l'émotion des parents, parallèlement à la stéréotypie des épitaphes exigée par les conventions sociales. À l'absence de créativité langagière répond une créativité iconique parfois digne d'un scénographe professionnel.

Si les discours stéréotypés laissent peu filtrer l'émotion qu'est susceptible d'éveiller la mort d'un enfant, l'ajout de photographies et d'objets divers, leur prolifération, leur scénographie, sont peut-être autant de façons contourner les interdits du discours. Ces images-objets viennent neutraliser les interdits du discours censés en maîtriser sa « grande prolifération » (Foucault 1971 : 52). Ils s'opposent à la tranquille indifférence de formules conventionnelles telle que *Regrets, Ici repose, À mon/ma fils/fille*, qu'impose une certaine décence émotionnelle.

Ce qu'il m'importait de souligner ici n'est pas tant la signification des images-objets présents sur les tombes, signification forcément interprétative et non littérale, mais leur fonction dans un ensemble énonciatif hybride. Cette fonction est tout d'abord interpellative. Ainsi que l'écrit la philosophe Vinciane Despret, ce n'est pas le contenu informationnel du signe qui importe, c'est avant tout le fait qu'il soit adressé :

« Le signe est quelque chose qui fleurit. Cela ne peut se produire dans un sol stérile » (Priour, 1984 : 10). En d'autres termes, les signes ont toujours une adresse, ils sont adressés. Si le contenu informationnel d'un signe peut être en attente d'interprétation, ce n'est pas ce contenu qui importe, c'est le fait qu'il soit adressé, et que cette adresse pose chez celui qui le capte ou le reçoit, une question : qu'est-ce que je fais à partir de cela ? Il est incitation, proposition de faire quelque chose (ou remédier à quelque chose) à partir de lui, ne fut ce qu'espérer, s'apaiser, reprendre courage, se consoler et, surtout, continuer la relation. Autre caractéristique encore du signe, le travail auquel il astreint celui qui le découvre se décline toujours, les exceptions sont rares, dans le registre du doute. Hasard, coïncidence, volonté trop appuyée, subjectivité, preuve (mais qui ne prouve rien) sont généralement convoqués tour à tour, sans que l'une ou l'autre explication puisse clore la question. C'est cela que fait le signe : il met au travail. (Despret 2012 : 44)

Au-delà du rôle interpellatif joué par les images-objets, ces derniers sont aussi des conducteurs d'empathie, comme nous allons le voir dans la section suivante.

7.2. L'AFFORDANCE EMPATHIQUE DE L'OBJET PERSONNEL

De nombreuses tombes présentent une profusion d'objets porteurs d'images naïves, comme en [460]) et/ou de jouets comme en [459]) :



459. A droite : Cimetière de Bagneux, 2007, 4 ans, c-28

460. A gauche : Cimetière de Thiais, carré des dons du corps, fin XX^e-début XXI^e, mort-né, c-433

La présence insolite de ces objets m'a amenée à intégrer l'image et l'objet dans l'analyse de ce corpus hybride. Je me place dans la perspective symétrique de Marie-Anne Paveau qui, à la suite de Bruno Latour, propose d'examiner aussi bien les sujets humains que les objets non-humains (Paveau 2012a). Cependant l'analyse de l'objet et de l'image pose des problèmes de classement et d'analyse. L'analyste du discours peut-il lui appliquer ses outils langagiers ? Faut-il les considérer comme des éléments en continuum avec l'humain ?

Peut-on classer l'immense végétation des objets comme une flore ou une faune, avec ses espèces tropicales, glaciaires, ses mutations brusques, ses espèces en voie de disparition ? (Baudrillard 1968 : 7)

En 1968, au tout début de son ouvrage *Le système des objets*, Jean Baudrillard établit un parallèle entre l'objet et les éléments vivants. Le « foisonnement » des objets quotidiens n'est pas sans rappeler celui des espèces naturelles, précise l'auteur. L'objet d'une certaine manière participe au vivant. « Tout objet transforme quelque chose », poursuit le sociologue qui ne cherche pas à définir les objets selon leur fonction mais veut comprendre comment « les objets sont vécus », quels sont « les processus par lesquels les gens entrent en relation avec eux et de la systématique des conduites et des relations humaines qui en résulte ». (Baudrillard 1968 : 8)

7.2.1. L'affordance empathique

Dans cette partie, je ne fais pas de distinction entre image et objet, les considérant l'un comme l'autre comme contributifs au discours. Les liens entre ces deux catégories sont étroits : l'image est en soi un objet ; l'objet observé devient une image visuelle ; l'objet peut toujours être photographié ou dessiné.

J'ai cherché ici à comprendre le rôle discursif des images, des photographies et des objets posés sur les tombes, insérés sur les posts ou imprimés sur la couverture des ouvrages, comment ils configuraient la relation discursive entre l'agent énonciatif et le visiteur-lecteur. Je nomme ce phénomène une *affordance empathique*. Je pose l'hypothèse que ces images-objets permettent la circulation d'une émotion, déposée par les agents énonciatifs et recueillie par les visiteurs⁶. Selon moi, le choix d'images naïves ou de jouets *affordent* une émotion.

Selon les travaux du psychologue James J. Gibson, une *affordance* correspond aux informations sur les possibilités d'actions. Elle s'entend comme « une manifestation d'une certaine disponibilité à l'action » (Morgagni 2011 : 242). La perception est l'invitation à l'action (Gibson 1979). Ainsi l'*affordance* s'articule entre les informations et les capacités. Une carte postale transmet des instructions : ici s'écrit l'adresse de l'expéditeur, là se colle le timbre. Un timbre prédécoupé *afforde* d'être décollé et recollé. Le jouet *afforde* au jeu. Une peluche *afforde* aux caresses, aux gestes du care. L'environnement objectal conditionne en bonne partie le comportement et la pensée.

Ce principe d'*affordance empathique* est à relier au concept de *faitiche* de Bruno Latour (1996) mentionné par la philosophe Vinciane Despret dans son article sur le deuil et les relations entre vivants et défunts :

Majeure, à cet égard, a été et reste la contribution de Bruno Latour, et notamment la théorie de l'action subsumée dans la notion de « *faitiche*⁷ » (1996). Cette notion est destinée à sortir du partage entre sujet et objet, sous-entendu un sujet qui agit de manière autonome d'un côté, et un objet inerte qui est agi de l'autre. L'introduction de la notion de « *faitiche* » se donne pour but de réactiver une relation où l'action ne vient pas du sujet mais de la relation : les marionnettes font agir les mains du marionnettiste, cette page blanche me fait écrire – ou me paralyse –, la vierge fait prier les pèlerins. Il ne s'agit pas de donner à tous les êtres un même régime d'action ni de les surcharger d'intentionnalité, mais de rompre avec l'usage ontologique qui distribue de manière radicale l'agentivité entre des sujets agissants pleinement maîtres de leurs actes et des objets totalement inertes et agis. (Despret 2012 : 32)

Selon le principe d'*affordance empathique* que je développe ici, la pensée n'est pas circonscrite au cerveau, elle peut être aussi déposée dans les objets. Dans *Les objets au quotidien*, Jacques Fontanille et Alessandro Zinna (2005) parlent de « *prothèses technologiques* » : les objets tels que les ordinateurs ou les téléphones portables sont autant d'« *appendices* ou de *prothèses* qui prolongent et amplifient les potentialités ou les capacités communicatives

6 Je rappelle quelques éléments définitoires de l'empathie donnée en 4.3. : selon la définition de Robert Vischer, l'empathie se définit comme la « transposition de soi dans l'objet » (Vischer 1927 : 45, note 1) ou une « projection de soi dans l'objet esthétique » (Lipps 1903). Ce premier mouvement d'identification avec ces objets discursifs et leurs représentations (*Einfühlung*), est suivi d'un second moment empathique où c'est l'objet qui déclenche l'empathie (*Anföhlung*).

7 Mot-valise réunissant les mots *fait* et *fétiche* dont Bruno Latour observe qu'ils ont la même étymologie.

du corps ». Philosophe et éthologue, Dominique Lestel accorde aux artefacts comme l'*iPod* (lecteur musical de Apple) le statut d'un interlocuteur. Les jouets, tout particulièrement les peluches et doudous, ont pour l'enfant ce statut d'interlocuteur. Au quotidien les parents les utilisent aussi très fréquemment de façon prosopopique pour faire passer un message à l'enfant (du type « le doudou est fatigué, il va aller se coucher »). Dans cette perspective, explorée par Marie-Anne Paveau (2012a) qui la qualifie de *symétrique*, l'activité langagière dépasse le cadre interactionnel d'humain à humain et se conçoit dans une vision du contexte élargie :

La linguistique symétrique postule que les unités dites non linguistiques participent pleinement à l'élaboration de la production verbale, au sein d'un continuum entre verbal et non verbal, et non plus d'une opposition. (Paveau 2012a : 57)

Dans ce corpus hybride, les jouets et les photographies sont des contributeurs discursifs qui participent à l'étayage empathique : ils donnent des informations sur la personne inhumée, sur son apparence physique et sur son âge, informations primordiales s'agissant d'une personne décédée de façon précoce car attestant de son existence. C'est pourquoi j'articule ce concept d'affordance empathique avec celui de la métonymie. En effet, ces objets portent métonymiquement l'individu.

L'usage des figures de la rhétorique dans l'analyse iconique fait débat entre les « antitranspositionnistes, hostiles à l'extension des figures à l'image » (Metz 1977), les « transpositionnistes pour lesquels l'extrapolation des figures verbales à l'image ne pose pas de cas de conscience » (Dolle 1979, Kerbrat-Orecchioni 1979, Serre-Floersheim 1993 ou Gervereau 1997), et les théoriciens plus nuancés comme le linguiste belge Jean-Marie Klinkenberg (1993) « pour qui, si l'image renferme effectivement des figures rhétoriques, l'extension aveugle de la terminologie linguistique à celles-ci ne manque pas d'être problématique » (Bonhomme 2008 : 215-216). La difficulté de transposer les figures rhétoriques à l'image a aussi été discutée par Montserrat López Díaz (2011). Ma position est elle aussi médiane. Je pense que l'on peut transposer les figures rhétoriques à l'image et à l'objet, mais que ces derniers revêtent aussi d'autres fonctions, et que le caractère métonymique participe à l'empathie.

On peut rattacher à cette hypothèse le concept d'intericonicité de Jean-Jacques Courtine, variante iconique du dialogisme discursif et selon laquelle toute image fait appel à des images antérieures. (Courtine 2011 : 39-42 et 145-149)

7.2.2. Espace public, espace privé, écritures et objets exposés

Les épitaphes ont été sciemment choisies ou rédigées pour être exposées à la vue de tous, car le cimetière est un lieu public. Elles appartiennent à ces « écritures exposées » étudiées par Béatrice Fraenkel dans l'un de ses séminaires à l'EHESS⁸.

Certaines images et objets, également exposés, accompagnent ces textes. Si l'exposition de photographies sur les sépultures n'est pas récente (d'anciens médaillons en attestent), celle d'objets du quotidien interroge davantage.

8 Fraenkel Béatrice, « Les écritures exposées : événements et scènes d'écriture », *Séminaire d'EHESS*, 2011-2012, [en ligne], <http://www.ehess.fr/fr/enseignement/enseignements/2011/ue/1047/>, Consulté le 15 juillet 2014.

Le fait de déposer des objets familiers de l'enfance dans la sépulture est une pratique très ancienne. On pense bien sûr aux tombeaux égyptiens mais cette pratique existait aussi en Gaule, ainsi qu'en témoignent divers objets exposés au Musée de la Civilisation gallo-romaine, à Lyon. On a ainsi retrouvé dans diverses tombes d'enfants (Lyon, Puy-de-Dôme, Rhône) des objets très divers tels que médaillons de bois de cerf, monnaie percée, clochettes, statuettes en terre cuite (buste féminin, poule, oiseau, chien, enfant). Sous l'Antiquité, les jouets mis dans les tombes réfèrent aux croyances de résurrection. Ils accompagnent l'enfant qui pourra ainsi les retrouver après le passage de la mort. Véronique Dasen, dans son article sur le caractère identitaire du matériel funéraire dans l'Antiquité, prête une attention particulière aux jouets de simulacre (qui permettent à l'enfant d'anticiper une activité d'adulte), notamment les bâtons et chariots à roulettes et les poupées avec leur nécessaire, tels que mobilier, dînette (vers 325-300 av. J.-C.), etc. (Dasen dans Hermary et Dubois 2011 : 9, 12).

Au XIX^e siècle, les objets placés autour du corps se diversifient : aux côtés des fleurs fraîches et des cierges on trouve désormais la couronne de mariée de la mère (dont les fleurs d'orange, symbole d'innocence) et des chapelets apportant la protection de la Vierge (Morel 2008 : 679). Au XX^e siècle viennent s'ajouter à ces éléments symboliques des éléments plus triviaux : des jouets et des peluches de l'enfant sont placés autour du corps, « comme pour alléger sa solitude supposée dans l'au-delà » (*ibid.*).

À la fin du XX^e siècle, la nouveauté est que les objets ne sont plus enterrés avec l'enfant mais exposés à la vue de tous. Ils ne sont plus mis « dans » la tombe mais « sur » la tombe. Tout est fait pour qu'ils soient visibles. Ils ne sont pas seulement posés *sur* les tombes, ils sont aussi piqués dans les fleurs, ou accrochés dans les plantes. Ces objets sont parfois protégés des intempéries par des sacs plastiques ou des bocaux.

Objets et photos œuvrent ensemble, participant à un effet d'hypotypose. Les photographies ne sont plus des médaillons aux expressions figées mais des photographies d'enfants souriants pleins de vie. Photographies et objets du quotidien sont autant de traces de la vie de l'enfant, comme s'ils visaient à rappeler, voire à prolonger la vie du jeune défunt.

Les textes, jusqu'ici exposés, sur des plaques, stèles ou pierres tombales, comme le veut la tradition, sont de plus en plus inscrits sur des supports variés, des galets, pancartes, papiers, etc.

7.2.3. De la stéréotypie iconique religieuse à la spiritualité laïque

Traditionnellement, l'expression de la douleur se faisait par des statues, les célèbres « douleurs » ou « pleureuses », typiques de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècles :



461. Douleurs, cimetière du Père Lachaise (c-512, c-513, c-510, c-511)

Au XX^e siècle, les statuettes remplacent les statues. Parmi elles, on trouve de nombreuses statuettes d'ange, en particulier sur les tombes d'enfants.

De la même façon qu'il y a dans les énoncés épitaphiers une stéréotypie verbale, on observe dans ce corpus d'étude une stéréotypie iconique dans l'accumulation de statuettes d'anges (sur 75 tombes), de Vierges (9 tombes), de roses en porcelaine ou gravées, de plaques funéraires en forme de livre (124 tombes) ou de parchemin (12 tombes), de représentation de colombe ou d'autre oiseau (64 tombes). Il s'agit de stéréotypes religieux partagés (Vierge, colombe, bougie, etc.) ou spécifique à l'enfance (ange).

Le plus souvent, il y a correspondance entre l'énoncé et la représentation de l'ange, du cœur ou de l'oiseau.



462. À gauche : Cimetière communal de Pantin Pommiers, XX^e siècle, âge inconnu, c-304

463. Au centre: Cimetière de Lille Sud, années 1990-2000, âge inconnu, c-152

464. À droite : Cimetière de Montparnasse, 1998, 2 ans, c-182j

La figure de l'oiseau est récurrente. Le plus souvent, ces représentations iconiques confortent les énoncés et guident leur interprétation. En particulier, la figure de l'oiseau est associée à l'énoncé stéréotypique *Berce son repos de ton chant le plus doux* (en [463]) ou *Fauvette chante lui ta plus belle chanson* (en [464]).

465. Cimetière de Sète, 1941, 7 ans ½, c-390



Les stéréotypes préexistent, apportant des « significations préalables », pour reprendre les mots de Michel Foucault, qui vont guider notre interprétation (Foucault 1971 : 49). Les formules standardisées des inscriptions funéraires fonctionnent souvent avec des stéréotypes visuels. Ainsi l'ange est une figure traditionnelle de l'enfant décédé précocement aussi bien dans les sculptures que dans les énoncés épitaphiers.

L'énoncé [465] manifeste une forte correspondance entre texte et visuel puisque l'ange représenté est en train de prier et que l'épithaphe est aussi une injonction à la prière : *CI GIT MARIE-LOUISE BRUNET Décédée le 67bre 1941 Agée de 7 ans BEL ANGE P.P.N.* Le visuel (ici sous la

forme d'une sculpture) vient redoubler la signification du texte. Il ne saurait être question ici de donner à l'énoncé une fonction d'ancrage, fonction identifiée par Roland Barthes pour le discours publicitaire lorsque le texte bloque la polysémie de l'image (Barthes 1964 : 44-45). On pourrait éventuellement convoquer la seconde fonction déterminée par Roland Barthes, celle de relais, lorsque le texte supplée aux carences de l'image (*ibid.*) Mais il me semble plus juste de parler de redoublement du sens. La sculpture tout comme l'énoncé pourrait tout à fait fonctionner de façon autonome, comme c'est d'ailleurs le cas de certaines sépultures. Ici l'agent énonciatif emphatise une idée, celle de la métamorphose de l'enfant en ange (voir 6-2. L'ange, entre métaphore et métamorphose).



466. Cimetière du Père Lachaise, 1982, moins de deux mois, c-328f

Il est fréquent aussi que le cœur donne forme aux plaques funéraires et inspire les épithaphes qu'elles portent, comme ci-dessus en [466] (*Tendre petit amour Tu vis en mon cœur pour toujours*).

7.2.4. La profanisation des icônes religieuses



Si les données textuelles (épitaphes) sont au cours des siècles des data reproductibles (singularisées par les données onomastiques et temporelles) au faible coefficient d'émotion (voir 4.2. La stéréotypie funéraire), les données visuelles peuvent elles aussi perdre leur impact émotionnel à force de reproductibilité (cœurs, oiseaux, anges...) et exprimer avec une moindre force les émotions et les passions. C'est peut-être ce qui a amené à une profanisation des images religieuses et des objets funéraires. Image récurrente, l'ange a une connotation religieuse mais celle-ci semble profanisée par des représentations humanisées évoquant de véritables enfants. En [467], le

467. Cimetière de Batignolles, 1923, 3 ans, c-46



style très réaliste, très humain, donné au visage de l'angelot semble suggérer la métamorphose de l'enfant sous terre en ange (métamorphose signifiée par les ailes) transporté au ciel (code couleur conventionnel du bleu pour le ciel et présence de nuages). Contrairement à ce que nous avons vu précédemment en 6.2. (L'ange, entre métaphore et métamorphose) et 6.3. (La création d'un espace discursif par les mots du cosmos). L'image de l'ange au ciel enrichit sémantiquement l'énoncé dédicace *A notre fils chéri*. Le mot *fil*s trouve son référent dans l'image (l'ange) qu'il légende.

468. *Un ange est passé*, titre de l'ouvrage de Christine Sagnier sur le deuil périnatal

Sur la couverture du livre de Christine Sagnier, l'ange n'est pas humanisé mais il est représenté dans ce qui peut s'interpréter comme une cavité utérine.

À ces stéréotypes iconiques religieux s'opposent des signes iconiques non religieux répondant à une forme de spiritualité laïque. Cette spiritualité laïque se fonde aussi parfois sur des images d'inspiration religieuse mais profanisées. C'est le cas de l'image de l'ange, dont la profanisation a déjà observée dans les énoncés, et qui se manifeste aussi dans certaines représentations d'ange, notamment sur les forums :



469. Forum Fivdorémifasol, forum sur l'infertilité, page d'ouverture, 2009, <http://fivdoremifasol.forumactif.net/et-si-nous-causions-f1/c-est-ici-qu-on-se-presente-et-qu-on-discute-tome-18-t200-700.htm#19232, f-ang-22>

En [469], la profanisation vient de l'association de la photographie d'un enfant réel à qui l'on a attribué des ailes d'ange et du fauteuil en rotin, objet fabriqué par l'homme. D'autres attributs iconiques prolongent l'idée de l'ange tel le vase blanc rempli de fleurs blanche. Tout est blanc et nuageux comme dans le ciel. La légende intertextuelle *un ange passe* suggère l'idée de la mort, de la vie qui file, mais réfère aussi à quelque chose de plus mondain et à la formule consacrée pour conjurer les silences (voir 8.1. Les jeux de mots et mots d'esprit). Cet exemple montre à quel point les discours sont non seulement tissés d'intertextualité mais aussi mêlés d'intericonicité :

Si l'allusion en rhétorique du discours est une manifestation d'intertextualité, l'allusion en rhétorique de l'image est un phénomène d'intericonicité. (Ferenczi et Poupart 1981 : 80)

Jean-Jacques Courtine associe l'intericonicité à l'interdiscours et à la mémoire discursive : de même qu'il n'y a pas de discours interprétable sans référence à des discours préalables, « toute image s'inscrit dans une culture visuelle, et cette culture visuelle suppose l'existence chez l'individu d'une mémoire visuelle, d'une mémoire des images où toute image a un écho » (Courtine 2011 : 39). L'intericonicité suppose la mise en relation à des images externes d'images internes (images du souvenir) (*ibid* : 39-40). Cette définition est celle d'un dialogisme iconique : l'interprétation d'une image se fait par le filtre de l'ensemble des images mentalisées par le corps regardant. Dans cette mémoire discursive qui est aussi iconique, l'ange a une connotation religieuse mais il est de plus en plus traité de façon profane. Intericonicité et intertextualité étayent ici une forme de spiritualité laïque. Le discours des endeuillés s'appuie sur des icônes religieuses mais les transforme, les métamorphose comme en [469] où l'enfant est métamorphosé en ange.

Ailleurs, ce sont les attributs de l'ange qui sont sélectionnés, en particulier ses ailes, signe distinctif de l'angélisme. Cette spiritualité laïque fleurit partout aujourd'hui et se manifeste spontanément pour tous les drames collectifs, comme lors du drame de Sandy Hook, près de Newton, dans le Connecticut :



470. Newtown, 12 décembre 2012, École Sandy Hook, c-474-2, c-474-6, c-474-8, (libération. fr, Crédit Photo Mike Segar. Reuters)

Le 14 décembre 2012, vingt enfants étaient tués par fusillade dans leur école. Des ballons blancs, des cartes, des peluches, des fleurs furent déposés devant l'école, en un mémorial improvisé. Puis, les gens disposèrent 27 figurines d'anges ont été disposées dans un bois à côté de l'école de Sandy Hook.

7.2.5. Réalisme et affordance empathique par la photographie

L'image, l'objet, l'image de l'objet, sont métonymiques et peuvent aider à évoquer l'existence de l'enfant mort. L'image constitue une preuve d'existence. L'exemple le plus frappant à cet égard est peut-être ce tableau de Elisabeth-Louise Vigée-Le Brun daté de 1787 qui représente la reine Marie-Antoinette avec ses enfants, aux côtés d'un berceau vide qui évoque la princesse Sophie Hélène Beatrix, née le 9 juillet 1786 et morte le 19 juin 1787⁹. Aucun énoncé scriptural ne joue le rôle d'ancrage. Il faut une connaissance historique et artistique pour pouvoir interpréter l'information métonymique donnée par le berceau vide, tout comme il faut une connaissance culturelle pour interpréter la désignation d'*ange* donnée à l'enfant mort.

Aux énoncés identitaires (prénom, nom, dates de naissance/décès) s'adjoint souvent une photo ou une gravure de l'enfant décédé. Ces photographies relèvent du domaine privé et de l'album familial. Dans les cimetières, elles sont au contraire « exposées ». Je fais l'hypothèse que les parents cherchent moins à figer un instant de vie qu'à laisser filtrer une plainte qui dirait en substance : « Regardez comme mon enfant était petit, il ne devait pas mourir ». Ce discours vient en contrepoint de la déclaration d'existence dont la photographie est par nature la messagère.

9 On peut voir ce tableau sur http://www.museehistoiredefrance.fr/index.php?option=com_oeuvre&view=detail&cid=6#.



471. ICI REPOSE/NOTRE FILLE CHERIE/Prénom féminin nom/DECEDEE LE 6-1-1929/A L'AGE DE 4 ANS
 ICI REPOSE/NOTRE ANGE CHERI/Prénom masculin nom/DECEDE LE 14-9-1929/A L'AGE DE 15 MOIS
 [sous la croix-ange] REGRETS ETERNELS (Cimetière d'Agnello/Corse), 1929 et 1935, 4 ans et 15 mois, c-2)

Sur la photographie ci-dessus en [471], les énoncés identitaires épitaphiers figurent sous la photo (et son détail) qui vient confirmer l'identité et l'existence des enfants. Mais la posture très vivante des enfants ajoute un élément supplémentaire au texte qui est très stéréotypé (*ici repose X*) : la petite fille, jambes croisées, s'adosse à une barrière et le bébé, bouche ouverte comme en train de crier ou de rire, est très expressif.



472. A NOTRE GUY CHÉRI [?] 19 1954 REGRETS (Cimetière de Saint-Vincent, 1954, 8 ou 10 ans, c-389)

En [472], la photographie représente de nouveau un enfant très souriant, tandis que le support (plaque livre-médaille-photo) et le texte (énoncé dédicace) gardent une forme conventionnelle.



473. A NOTRE PETIT JEAN, Cimetière de Bagnaux, 1934, 2 ans, c-21

Les photographies pleines de vie d'enfants semblent apparaître au cours des années 1930, comme en témoigne la sépulture ci-dessus. Peut-être faut-il le relier au fait qu'à la même époque les énoncés perdent de leur force émotionnelle et se stéréotypisent (voir 4.2. La stéréotypie funéraire). Ci-dessus, un seul énoncé, assez stéréotypique (énoncé dédicace), accompagne cette photo d'un enfant en pied, dans une posture naturelle et vivante. « Toute image peut être vue/lue comme un récit. Toute image peut être reçue récit. » écrit Philippe Marion qui parle aussi de « pré-narrativité » et de « cryptonarrativité » dans son article « Les images racontent-elles ? » (Marion 1997 : 133, 134).

Condensé d'une vie, la photographie de la personne décédée ouvre une narration muette. Le visiteur qui s'arrête devant la photographie d'un défunt ne peut s'empêcher de projeter une histoire sur cette image, d'autant plus qu'elle représente désormais précisément une personne, dans un moment de vie.



474. Cimetière de Bagnaux, c-36a, 2009, 19 ans

Ci-dessus, la photo, en couleurs, représente le visage d'un adolescent en casquette, à l'air décontracté, tandis que le texte reste celui d'un énoncé identitaire traditionnel. Les autres énoncés sont eux aussi stéréotypés (*A mon Fils adoré, Je ne t'Oublierai Jamais, A notre cousin Dans notre cœur à jamais tu demeures*). Les éléments iconiques associent l'image de l'ange à des objets plus profanes (*skate board*). Le support de la photographie reste cependant conventionnel (médaillon fixé sur la stèle).

Aujourd'hui, les supports évoluent eux aussi, tant dans leur forme que dans leur matière. Ils sont souvent plus périssables (bois, papier, etc.). Ce peut être une photographie d'identité glissée au coin d'une plaque ou un cadre tel que ceux posés sur une commode de salon ou une table de nuit.



475. Cimetière de Batignolles, 2008, 19 ans, c-45

En [475], la photo sort du cadre traditionnel des plaques-livre-médaille et apparaît sur un support plus moderne. Le texte qui l'accompagne reste conventionnel (énoncé dédicace *A notre fils chéri*). Au-dessus de la photo, figure une plaque d'immatriculation miniature avec le « E » de l'Europe.



476. Cimetière de Bagneux, 2010, un an, c-35

En [476], la photo apparaît dans un cadre photo usuel qui est dissimulé dans la végétation luxuriante de cette tombe. La photographie n'est plus fixée dans l'éternité d'une plaque en pierre en forme de livre (symbole d'éternité). Elle est placée sous un énoncé identitaire, lui aussi inscrit sur un support moins éternel (bois). Plusieurs peluches sont disposées sur la tombe qui est extrêmement fleurie.



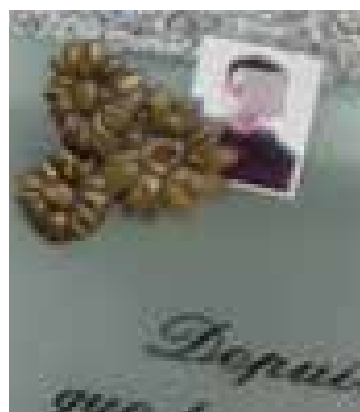
477. Cimetière de Montparnasse, 2002, 8 ans, c-177i

En [477] la photographie de l'enfant a été placée dans un cadre miniature qui n'est pas fixé à la stèle, juste suspendu par un fil. Cependant l'énoncé sur la stèle respecte les codes funéraires par sa stéréotypie (engagement mémoriel *Nous ne t'oublierons jamais*).



478. Cimetière de Montparnasse, 1998, 2 ans et 8 mois, c-182i

J'ai étudié certains éléments de la tombe [478] dans la section précédente. Ce qui m'intéresse ici, c'est l'opposition entre le caractère non funéraire du cadre photographique et le caractère stéréotypé des énoncés épitaphiers. Ce cadre photographique, couramment utilisé dans les intérieurs domestiques, a été posé sur le devant de la pierre tombale, face à l'énoncé identitaire gravé sur la pierre tombale. Cette photographie accompagne de nombreux objets enfantins, manufacturés ou façonnés par l'enfant lui-même, qui ont été placés sur la pierre tombale. Un seul énoncé textuel les accompagne : *Fauvette chante lui ta plus belle chanson (à droite) Notre pensée Est toujours vers toi (en dessous) Au revoir.*



479. *Depuis que tes yeux se sont fermés les nôtres n'ont cessé de pleurer A notre fils* (Cimetière de Saint-Ouen, 2003, 20 ans, c-368)

Ci-dessus, le support est encore moins intemporel que les précédents puisqu'il s'agit d'une simple photo d'identité. L'image-objet est souvent l'intrus, l'élément qui s'ajoute au reste et qui dénote par son caractère investi ou personnel. En [479], cette petite photo d'identité, glissée sous la fleur en bronze, orne la plaque funéraire porteuse de l'énoncé. Les deux autres énoncés sont des engagements mémoriels : *Tu es nos pensées de chaque instant ; A toujours dans notre cœur tu resteras. On ne t'oubliera jamais.*

Pour conclure, la photographie, telle qu'elle est utilisée depuis la fin du XX^e siècle, véritable expression du vivant, contraste avec les énoncés identitaires qu'elle accompagne, souvent protocolaires et peu expressifs. Cette photographie afforde l'émotion en ce qu'elle vient rappeler que la personne inhumée a été pleine de vie, tout comme le passant qui regarde ces images et lit les textes épitaphiers.

7.2.6. L'imagerie de l'enfance

Traditionnellement, en étant elle-même une figure imposée, reproduite, la représentation funéraire (ange, oiseau, etc.) fonctionne comme un redoublement du stéréotype textuel. Mais certaines images et objets, évocateurs de l'enfance et de ses jeux, viennent au contraire introduire une rupture avec le texte et le contexte funéraire.



480. Cimetière du Père Lachaise, 1982, moins de deux mois, c-328a b et i

Les multiples plaques de [480] portent des représentations évoquant le monde de l'enfance : cheval à bascule, ourson, chat, oiseau, cœur, dauphin joueur... Pour autant, les énoncés qu'ils accompagnent appartiennent au registre funéraire :

Ton souvenir restera à jamais gravé dans nos cœurs [cloué sur la plaque :] *A notre Enfant Chéri* (plaque-livre avec un dessin d'ourson, c-328f)

A toi notre ange qui repose dans les jardins du ciel Tes parents qui t'aiment (c-328e : cœur et nounours)

Nous ne t'oublierons jamais [cloué au bas de la plaque :] *A notre Enfant Chéri* (plaque livre avec ourson en montgolfière, c-328g)

Ici repose un ange [cloué en bas de la plaque :] *Nous t'aimons* (plaque porcelaine en forme de rouleau de papyrus avec deux lapins au milieu des fleurs et papillon, c-328i)

A notre enfant chéri [cloué au bas de la plaque :] *A notre enfant chéri* (plaque-livre porcelaine avec dessin naïf d'un poney à bascule, c-328i)

Ici repose un Ange [cloué au bas de la plaque :] *A NOTRE ENFANT CHERI* (plaque chaton

avec nœud rose au cou et chapeau assorti, petit panier, c-328i)

Regrets Tu vis en mon cœur pour toujours (porcelaine avec dessin d'un chien dans la nature)

Ces quelques énoncés prélevés sur une sépulture qui comporte plus de treize plaques appartiennent aux formules étudiées en 4.2. (La stéréotypie funéraire), formules de regret, de souvenir et d'engagement mémoriel. Contrairement aux premiers exemples présentés, où l'on observait une corrélation entre l'image et le texte, il y a en [480] une non coïncidence entre les énoncés épitaphiers et les images qui les accompagnent. Ces dessins naïfs appartiennent à l'univers de l'enfance, de la vie. Ils affordent les émotions, en soulignant le décalage entre une certaine innocence et fraîcheur liées à la petite enfance et l'idée de la mort, usuellement associée à *la vieillesse*.

À cette imagerie de l'enfance s'associe presque toujours une écriture manuscrite, qui contribue à l'affordance empathique. L'écriture manuscrite individualise, personnalise. Elle simule un échange effectif entre deux partenaires.

Par leur facture naïve, certains objets et images affordent ainsi de façon spontanée l'empathie sans le soutien de discours scripturaux :



481. A droite : *A Notre Enfant Chéri*, Cimetière de Saint-Ouen, XX^e siècle, âge inconnu, c-377

482. A gauche : *Philippe*, titre de l'ouvrage de Camille Laurens sur la mort d'un enfant, o-couv-8

En [481] et en [482], la représentation d'un cheval à bascule évoque spontanément dans les représentations collectives l'univers de l'enfance. En [481], cette unique plaque suffit à indiquer que la personne enterrée est un enfant. En [481], le dessin suggère l'âge de la personne porteuse du prénom contenu dans le titre, *Philippe*.

Il s'agit de transposer l'âge enfantin par des dessins naïfs (couleurs rose layette et bleu ciel dominant), des jeunes animaux (chaton, ourson), des animaux joueurs (dauphin), de l'imagerie du jouet (poney à bascule). L'association de ce type de dessin à des tombes d'enfants repose sur la doxa de l'innocence de l'enfance.



483. Sicile, 2013, cercueils d'enfants, aéroport de Lampedusa, c-481. Crédit : Reuters 2013

La sémiotique des objets permet de marquer distinctement la différence entre des tombes d'adultes et d'enfants. Cela est rendu flagrant sur la photographie ci-dessus, prise en Sicile suite au naufrage de Lampedusa qui fit 368 victimes parmi des migrants africains : les cercueils d'enfants se démarquent des cercueils d'adultes par leur couleur blanche et par les accessoires posés sur chaque cercueil, ourson en peluche (arborant un cœur rouge) et fleur.

7.2.7. De l'image stéréotypée à l'objet investi

L'imagerie naïve funéraire accompagne le plus souvent des énoncés stéréotypés et les exemples présentés ci-dessus répondent aux conventions funéraires : il s'agit de plaques achetées dans des magasins funéraires qui proposent de nombreuses variantes sur le thème de l'enfance. Ce sont ce que l'on pourrait nommer des objets « pseudo-investis ». Les objets que je vais à présent analyser sont des « objets investis » à part entière. Il s'agit d'objets personnels, d'objets de l'enfance et du quotidien, d'objets/images métonymiques de l'enfance.

De l'individualisation du mort à l'individualisation du rite et à l'objet personnel

De même que les représentations individualisent le corps à la fin du XVIII^e siècle, à partir du XIX^e siècle les cimetières sont déplacés hors de la ville et chacun alors a droit à son cercueil personnel : « [...] curieusement, c'est à l'époque où la civilisation est devenue, comme on dit très grossièrement, "athée" que la culture occidentale a inauguré ce qu'on appelle le culte des morts. » (Foucault 2004 [1967] : 16).

Au fond, il était bien naturel qu'à l'époque où l'on croyait effectivement à la résurrection des corps et à l'immortalité de l'âme, on n'ait pas prêté à la dépouille mortelle une importance capitale. Au contraire, à partir du moment où l'on n'est plus très sûr d'avoir une âme, que le corps ressuscitera, il faut peut-être porter beaucoup plus d'attention à cette dépouille mortelle qui est finalement la seule trace de notre existence parmi le monde et parmi les mots. (Foucault 2004 [1967] : 16)

Les tombes d'enfants (qui avaient disparu au Moyen Âge, ainsi que celles des adultes) sont tout particulièrement individualisées : « [...] on les fleurit, on y revient volontiers pour se souvenir ou pour méditer » (Morel 2004 : § 35-38). Outre les fleurs, d'autres décorations ornent les sépultures d'enfants : les sculptures d'anges ainsi que les colonnes de marbre blanc, brisées à mi-hauteur, qui « font référence à la fois à la couleur de l'innocence et au cours d'une vie trop tôt interrompue » (Morel 2004 : § 36).

L'individualisation du mort rend possible la présence d'objets du culte individuels. Dans les exemples que nous allons étudier à présent, les agents énonciatifs ne se contentent pas d'une imagerie naïve et enfantine *représentant* l'enfance. A l'image se substitue l'objet, en particulier le jouet et le doudou. Ces derniers sont métonymiques de l'enfant et de l'enfance. Contrairement aux objets religieux, ils réfèrent au quotidien, aux activités journalières/habituelles d'un enfant vivant.

Il semblerait donc qu'il y ait une sorte de gradation empathique depuis les images religieuses profanisées, les photographies, les plaques funéraires jusqu'aux dessins enfantins, les objets de l'enfance et enfin les objets scripturaux.

Dans le corpus étudié ici, la présence d'objets sortis de leur contexte d'usage (doudous, jouets) semble viser à attirer l'attention du visiteur sur un fait « choquant » : l'âge de la personne enterrée. Le texte ne joue plus ici son rôle d'ancrage ni même de relais (Barthes 1964), il semble au contraire désolidarisé. L'image-objet rompt avec la complémentarité texte-image observée précédemment avec l'image de l'ange. Le médaillon-photo d'un bébé souriant ([473], [478], [479], etc.), une photographie d'identité ou une photographie papier n'ont rien à faire en principe sur une tombe, pas plus qu'une peluche ou une petite voiture. Reprenons maintenant l'exemple [484] présenté plus haut :



484. Cimetière de Bagneux, 2007, 4 ans, c-28

Aucun texte, hormis un énoncé identitaire (nom-prénom-dates de naissance/décès et âge), n'accompagne la multitude d'objets enfantins. Ces objets sont détournés de leur usage habituel. Leur présence sur une sépulture afforde non le jeu mais l'idée du jeu. La peluche en [484] est métonymique de l'enfant et de l'enfance. En tant qu'objet ayant appartenu à l'enfant, elle est dépositaire de l'amour que lui portait ses parents. Sa vue retransmet cet amour. Symbole modeste de l'enfance, elle crée une empathie entre le visiteur, les parents et l'enfant.

Sur de nombreuses tombes d'enfants, le contraste est frappant entre l'abondance d'objets personnels et l'absence d'épithètes. Lorsqu'il y a un énoncé scriptural, ce dernier est le plus souvent stéréotypé.



485. Cimetière de Batignolles, 2005, moins de 5 ans, c-47

En [485], un grand nombre de figurines enfantines (Obélix, clowns, lutins, etc.) sont posées sur cette tombe aux énoncés impersonnels (*A notre fille / Notre pensée est toujours vers toi*). Un moulinet à tête d'abeille est piqué dans les primevères.



486. Cimetière ancien de Montreuil, 2001, 3 mois, c-202

Ci-dessus en [486], au cimetière de Montreuil, les jouets exposés (petite voiture, peluche, ours) contrastent là aussi avec le caractère conventionnel des épithètes (énoncés-dédicaces et variante de l'énoncé intertextuel *Fauvette* étudié en 4.2. (La stéréotypie funéraire) : *Petite mésange, mon amie, redis-lui sans cesse combien nous l'aimons*).

Nous avons déjà vu que les objets sont parfois mis en scène dans une véritable scénographie. Un objet unique peut devenir le centre d'une narration, comme ce doudou en bocal :



487. Cimetière de Thiais, années 2000, enfant sans vie, c-440

En [487], la mise en bocal marque une volonté de conservation à laquelle s'ajoute une intention scénographique puisque le doudou est posé sur un sable coloré avec d'autres objets (billes argentées et petit cœur). Le cœur est un signe d'empathie et d'amour. Le sable, la peluche et les billes symbolisent l'enfance. Ces images-objets ont aussi une connotation genrée : la couleur rose et les habits de la peluche sont associées dans les représentations occidentales au sexe féminin. Marquer le sexe renforce l'effet d'existence de ces bébés décédés *in utero* (sachant que ces objets placés dans le carré des dons du corps sont dédiés à des enfants n'ayant pas de sépulture).

7.2.8. Les objets scripturaux

A un certain conformisme scriptural semble répondre une créativité de l'objet funéraire. Tandis que les endeuillés se conforment à l'usage et reproduisent des textes « déjà-là » de génération en génération (énoncés dédicace, énoncés d'engagement mémoriel, formules de regret, etc.), les images-objets apparaissent comme une expression personnelle et peu conventionnelle, dérogeant à l'ordre établi.

Le support matériel de l'épithaphe (la stèle, la plaque, où sont gravés à *jamais* les mots d'adieu) semble aussi remis en question. Aujourd'hui, lorsque les épithaphe sont personnalisées, elles sont inscrites sur des supports plus éphémères, des papiers, des pancartes, des petits cailloux, ou même un ballon. Alors qu'une plaque à graver appelle un texte traditionnel, l'écriture épithaphe paraît ainsi se déplacer sur des objets ne relevant pas de l'univers funéraire.



488. Cimetière de Thiais, carré des dons du corps, années 2000, mort-né, c-432

Ci-dessus, l'énoncé épithaphe est plus conventionnel que plus haut. Inscrit sur une tuile, il est accompagné de dessins enfantins dont le caractère naïf suggère l'âge de la personne décédée et invite à l'empathie.



489. Cimetière de Montparnasse, 1996 ou antérieur, 5-8 ans, c-179a et g et d

Les galets sont peut-être le support le plus fréquent de ces épitaphes personnalisées. On y grave des dessins, on y écrit des mots doux (*doudou*), des dates, des déclarations d'amour (*manon je t'aime*) ou encore de discours imaginatifs :

[sur un seul galet] Le couvreur remonte le toit

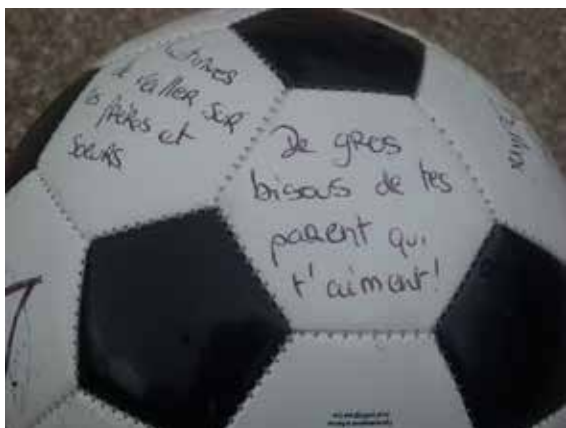
[sur plusieurs galets] Le / magicien / remonte / le temps. / L'horloger / remonte / la / pendule. / Quant au poète, / Lui, / il essaie / de / remonter / les / cœurs / pour / un PETIT / tour / de manège

[sur plusieurs galets] La / plus / jolie / petite / fille / de / la / terre / et / du / ciel

[sur un seul galet] MAI 2002

[sur un seul galet] HUIT AOUT 1996

Il y a ici une véritable mise en scène discursive : l'énoncé identitaire (prénom) est inscrit à la craie sur le côté de la tombe. Les galets racontent une histoire mettent en danger le caractère linéaire et syntagmatique du discours. Cette mise en scène revêt un caractère ludique. Les textes eux-mêmes empruntent la fantaisie de l'enfance (*magicien, manège*). Par ailleurs, à la manière des *tickers* internet dont la mise à jour se fait à chaque actualisation de la page, chaque visite est signalée par un galet porteur d'une date.



490. Cimetière de Thiais, carré des bébés, années 2000, c-418a

Au carré des bébés du cimetière de Thiais, où a lieu l'ensevelissement des cendres des enfants mort-nés incinérés chaque mois au crematorium du cimetière du Père Lachaise, se trouvent différents objets hétéroclites, éléphant Dumbo, girafe Sophie, et ce ballon scriptural où figurent des énoncés embrayés : *Continues de veiller sur tes frères et sœurs, De gros bisous de tes parents qui t'aiment !, Chaque jour qui passe Je pense à toi Ti amo M Angelo, Pour tes 4 ans, nous t'offrons ce petit présent, maman t'aime mon Ange !, Une grosse bise de ton petit frère !.*

En ce début de XXI^e siècle, certains parents semblent donc non seulement renoncer aux formules toutes prêtes mais aussi à l'art funéraire traditionnel (stèle, plaques, médaillons photo, statues d'ange...), laissant place à une créativité funéraire très personnelle.

Tandis que le texte tait la souffrance et l'émotion, l'image et l'objet apparaissent comme des vecteurs d'empathie, voire comme des amplificateurs d'empathie, ainsi que peut le faire par exemple une musique de film¹⁰. Ces objets personnels donnent accès à l'histoire d'une

10 Lire à ce sujet l'article de Diane Morel, « Cinéma : L'art du brouillage par des procédés sonores », en particulier p. 240-243.

personne, au vécu d'une famille. Le caractère quotidien et familial des objets facilitent les mécanismes de projection et d'empathie. En faisant partager l'intimité de l'enfant disparu et de sa famille, ils créent un effet de connivence avec les passants.

Dans cette perspective, image et objets constitueraient un contre-discours : là où les mots « assèchent » le sentiment et l'émotion par une exopathie¹¹, l'image et l'objet expriment la douleur et appellent à la compassion. Jouets et doudous déclenchent un mouvement d'identification. La scène diégétique de l'événement raconté – la mort de l'enfant – se confond avec celle du visiteur de cimetière qui ne peut s'empêcher d'imaginer « ce qu'il aurait » ressenti lui-même à la mort de son propre enfant. La disparité entre tombes d'adultes (avec peu d'effets personnels) et tombes d'enfants ne peut plus être considérée comme relevant uniquement d'une variable sociolinguistique. Si l'on considère les photographies d'un respectable vieillard et celle d'un jeune enfant décédé, elles ne « disent » pas la même chose : la première montre un homme « défunt », c'est-à-dire au sens littéral qui a accompli une vie et dont on accepte l'issue, tandis que la seconde est la photographie d'un événement anormal, celui de la mort d'un enfant qui n'a pu accomplir sa vie, ce qui est ressenti comme un scandale et suscite l'empathie.

CONCLUSION 7.2. DU STÉRÉOTYPE VISUEL ET TEXTUEL À L'OBJET INVESTI : POUR UNE ANALYSE DISCURSIVE ENVIRONNEMENTALE

Sans doute pour se conformer à l'horizon d'attente occidental, les scripteurs d'épitaphes laissent filtrer peu d'émotion dans leurs énoncés, à l'exception de quelques hypocoristiques tels que *chéri.e*. Les agents énonciatifs sont inclus dans le système de la doctrine présentée par Michel Foucault dans *L'ordre du discours* (Foucault 1971 : 44-45). L'appartenance doctrinale déterminant à la fois l'énoncé et le sujet parlant, et l'un à travers l'autre, le locuteur qui ne se soumettrait pas à la doctrine, celle-là même qui prône l'acceptation de la mort, serait menacé d'exclusion. Comme pour s'affranchir de ce joug, les agents énonciatifs insèrent leur texte dans un ensemble énonciatif plus large que l'on qualifiera, selon les écoles, de sémiotique ou de discursif (Foucault). Dans cet ensemble, les images-objets jouent un rôle de déclencheurs empathiques, faisant de ce corpus sur le deuil d'enfant un « corpus sensible » (Paveau et Perea 2015 [2012]).

¹¹ À entendre comme l'autonyme de *empathie*, tel que le définit Anne-Sophie Janus-Miller dans « Robert Aldrich, une caméra exopathique » (Janus-Miller 2010 : 246)

CONCLUSION CHAPITRE 7

OBJETS ET IMAGES, NÉCESSAIRES
COMPLÉMENTS DU LANGAGE

Les objets, les images, les images-objets, sont incontournables dans l'analyse des discours sur un sujet sensible tel que la mort d'un enfant lorsqu'ils ne respectent plus les codes funéraires et qu'aux statuettes de Vierges et aux croix se substituent, s'ajoutent des objets usuels de la vie quotidienne comme des peluches ou des jouets. Si indicible il y a, c'est par eux que passent le tabou et l'interdit du discours.

Ces images-objets ne sont pas là pour illustrer un discours verbal et peuvent s'interpréter comme des iconotextes (Nerlich 1990). Elles sont médiatrices et jouent un rôle d'actant à part entière (Latour 1994).

L'abondance d'objets inattendus dans le contexte funéraire « pointe » (Barthes 1980), attire l'attention du chercheur. La notion de corpus hybride s'impose d'elle-même. Il ne s'agit pas de partir en quête d'indices sémiotiques, ceux-ci s'offrent d'eux-mêmes à l'analyse par leur évidente interpellation. Soucieuse de conserver une approche linguistique, j'ai cherché à montrer avant tout la fonction que remplissaient ces images-objets, et non leur signification littéraire. Au-delà d'une métonymie iconique, deux fonctions m'ont paru essentielles : la fonction interpellative et l'affordance empathique. S'opposant à la doxa de la résignation face à la mort, les images-objets interpellent et affordent l'émotion là où l'énoncé scriptural se fait stéréotype.

Ce corpus hybride s'inscrit dans la perspective d'un animisme linguistique traité en 6.3. (La création d'un espace discursif par les mots du cosmos). Comme le révèle le recours au monde animalier (mésanges messagères, fauvettes et papillons missionnés par les parents et chargés d'un message d'amour en 4.3. (L'intertexte auctorial : argumentation aphoristique ou volonté polyphonique). Les agents énonciatifs leur prêtent en discours des sentiments humains. La métamorphose de l'enfant en ange étudiée en 6.2. (L'ange, entre métaphore et métamorphose) témoigne aussi d'une vision animiste où l'humain prête au divin sa propre intériorité. De même, les nombreux objets posés sur les tombes sont l'expression d'une ontologie animiste.

CHAPITRE 8

L'INSOUMISSION LINGUISTIQUE

Ce titre ambitieux pose une question plus qu'il n'affirme une réalité. Peut-on s'opposer à la norme langagière ? Dans quelle mesure le *produser* de la langue peut-il imposer ses choix discursifs, réfuter des usages linguistiques, en revendiquer de nouveaux ? Quels sont les moyens à sa disposition ? J'essaierai d'y répondre dans la mesure de ce corpus où les agents énonciatifs semblent parfois vouloir défier le système.

La douleur mène, nous l'avons vu, à une posture d'expert. Après la douleur, la sidération, vient le moment de l'indignation morale discursive, de la resignification et de la contestation de certains termes comme *parent, mère, abandon, enfant*. Certains moyens discursifs permettent tout particulièrement de marquer son opposition à l'usage de ces termes contestés, manifestant ainsi une *insoumission linguistique*. Ce sont la périphrase définitionnelle, le discours rapporté, les mises en mention, la modalisation autonymique, ou encore les commentaires métalinguistiques (voir 1.1. L'agent énonciatif ordinaire face au discours médical). Mais les agents énonciatifs vont aussi tenter d'agir sur la langue elle-même, en tant que système, en tant que formation syntagmatique, en tant qu'assemblage de phonèmes et de morphèmes : ils recourent alors au calembour et à toutes les autres catégories de jeu de mots, à la troncation, à la réduplication syllabique ou au mot-valise. C'est un jeu de l'absurde, un jeu discursif et offensif qu'ils jouent là afin de marquer une opposition et/ou une revendication (qui va du droit de nommer son enfant décédé jusqu'à l'exigence d'un nouveau terme pour désigner le parent endeuillé par exemple).

J'ai segmenté ce chapitre en deux parties, présentant tout d'abord un certain nombre de jeux de mots apparaissant en particulier dans les noms d'associations et les titres d'ouvrage (*Sauve qui veut, Tremblements de mère, Nos étoiles ont filé, Hasard'don*, etc.). En deuxième section, je porte mon attention sur les nombreuses réductions syllabiques des discussions internet sur l'infertilité (*gygy, fofo, zozo, lulu*, etc.).

Cette créativité lexicale, ces jeux sur les mots, sur la matière langagière, sur la signification, révèlent une insoumission linguistique, un refus d'emprunter les formes conventionnelles (*gynécologue, follicules, spermatozoïde, pilule*, etc.), face à une oppression linguistique véhiculée par le discours scientifique et face à une doxa qui incite à taire la douleur.

8.1. LES JEUX DE MOTS ET MOTS D'ESPRIT

Au-delà de son caractère mondain, et loin d'être réduits à un ornement, le jeu de mots et le mot d'esprit permettent aux agents énonciatifs de resignifier certains termes et de souligner le caractère exceptionnel de leur situation.

L'étude des formes de la répétition dans le discours poétique étudiée au chapitre 6 fournit une excellente introduction à cette partie qui traite des jeux de mots. En effet, les énoncés poétiques de ce type jouent sur les mots :

491. Un mois d'émoi sans toi, cet été (Adep 56, titre d'un énoncé poétique, p 86, o-poét-39)

Le syntagme nominal *émoi sans toi* offre une double lecture et peut s'entendre comme *moi sans toi*, permettant une focalisation sur l'idée de la séparation. Le grand nombre de jeux de mots dans ce corpus traitant de sujets aussi dramatiques que l'infertilité ou le deuil d'enfant peut sembler paradoxal par rapport à l'image du parent endeuillé. On les trouve sous diverses formes, dans les livrets d'association, dans les ouvrages, et en particulier dans les titres d'ouvrage (y compris ceux d'ouvrages médicaux) et les noms d'association. Dans son petit ouvrage synthétique, *Les jeux de mots*, Pierre Guiraud rappelle les enjeux du jeu de mots :

Les jeux de mots constituent pour le linguiste un problème fort sérieux, fondamental même, dans la mesure où il l'invite à une spéculation sur les formes et les fonctions du langage. (Guiraud 1976 : 5, en italique dans le texte)

8.1.1. Le jeu de mots et le mot d'esprit : un sens indissociable de la forme

Jeu de mots ou mot d'esprit ? Dans les représentations, le premier évoque une fonction ludique. Il ne se prend pas au sérieux et ressort de l'amusement et de la plaisanterie. Apparenté aux figures de pensée de la rhétorique, le second s'appuie sur une culture élitiste partagée. En fait, ces deux catégories se superposent souvent. À l'évidence, le jeu de mots n'est pas toujours là pour « faire rire ». Pour exemple, l'un des jeux de mots fréquents de ce corpus, *mourir avant de nêtre*, est à la fois un jeu de mots homophonique et un mot d'esprit qui joue sur l'idée de la naissance et celle de la mort.

Dans cette étude, je m'appuie sur l'ouvrage de Pierre Guiraud, *Les jeux de mots*, dans lequel il émet la distinction entre *jeu de mots* et *mot d'esprit*, le premier jouant sur les mots (sur la forme, le signifiant), et le second sur les pensées (sur les idées, le signifié). L'auteur oppose aussi ces deux catégories au *divertissement verbal* (rébus, charade, etc.), « qui “joue avec les mots” plutôt que “sur les mots” » (Guiraud 1976 : 6, 101). L'auteur fait du calembour une catégorie du jeu de mots.

Je m'appuie aussi sur l'ouvrage de Sigmund Freud, *Le mot d'esprit et sa relation à l'inconscient*. Défini comme le double sens, le jeu de mots réunit deux sens en un seul mot (Freud 2009 [1905] : 91, 104) tandis que le calembour présente deux mots qui se ressemblent (*ibid*). Cependant tous deux appartiennent à la catégorie du mot d'esprit (*ibid*). On voit qu'il est complexe de vouloir faire une classification rigoureuse de ces traits d'esprit qui parfois convoquent plusieurs techniques simultanément (par exemple redécoupage morphologique et substitution d'une lettre, d'un son ou d'un mot comme dans *l'im-pansable*, *éternâiles* ou *Les mères veilleuses*).

Le lien entre psychanalyse et linguistique n'est pas un fait nouveau : Émile Benveniste y avait déjà consacré un chapitre dans le premier tome de *Problèmes de linguistique générale*,

« Remarques sur la fonction du langage dans la découverte freudienne » (Benveniste 1966 [1956] : 75-87). Le linguiste y fait un rapprochement entre le symbolisme de l'inconscient et le symbolisme du langage et conclut ainsi :

Nous revenons ainsi au “discours”. En suivant cette comparaison, on serait mis sur la voie de comparaisons fécondes entre la symbolique de l'inconscient et certains procédés typiques de la subjectivité manifestée dans le discours. On peut, au niveau du langage, préciser : il s'agit des procédés *stylistiques* du discours. Car c'est dans le style, plutôt que dans la langue, que nous verrions un terme de comparaison avec les propriétés que Freud a décelées comme signalétiques du “langage” onirique. On est frappé des analogies qui s'esquissent ici. L'inconscient use d'une véritable “rhétorique” qui, comme le style, a ses “figures”, et le vieux catalogue des tropes fournirait un inventaire approprié aux deux registres de l'expression. On y trouve de part et d'autre tous les procédés de substitution engendrés par le tabou : l'euphémisme, l'allusion, l'antiphrase, la prétérition, la litote. La nature du contenu fera apparaître les variétés de la métaphore, car c'est d'une conversion métaphorique que les symboles de l'inconscient tirent leur sens et leur difficulté à la fois. Ils emploient aussi ce que la vieille rhétorique appelle la métonymie (contenant pour contenu) et la synecdoque (partie pour le tout), et si la “syntaxe” des enchaînements symboliques évoque un procédé de style entre tous, c'est l'ellipse. Bref, à mesure qu'on établira un inventaire des images symboliques dans le mythe, le rêve, etc., on verra probablement plus clair dans les structures dynamiques du style et dans leurs composantes affectives. (Benveniste 1966 [1956] : 86-87)

La présente étude s'oriente vers une fonction antalgique du langage, hors des sentiers de la psychanalyse, et bien dans une perspective linguistique par la prise en compte de catégories telles que l'isotopie syntaxique ou le discours épistolaire. Cependant j'emprunte à Sigmund Freud les concepts d'économie et de condensation (du sens) qu'il a élaborés à propos du travail du rêve et appliqués au mot d'esprit.

Dans son ouvrage, Sigmund Freud met en perspective les phénomènes de réception, la stupéfaction et l'illumination. Le psychanalyste s'appuie notamment sur le philosophe et psychologue hollandais Gerardus Heymans pour qui le comique du mot d'esprit réside dans l'enchaînement de la stupéfaction et de la résolution (Freud 2009 [1905] : 50 ; Heymans 1896). La stupéfaction est provoquée par un phénomène linguistique, par exemple par la substitution d'une lettre ou d'un mot qui modifie et souvent enrichit le sens d'un mot, d'une expression (*sauve qui veut, maman blues*). Le plaisir du mot d'esprit réside dans sa résolution, dans l'illumination qui suit la stupéfaction. La résolution vient par le recours à la mémoire discursive.

Le mot d'esprit séduit plus par sa forme que par l'idée qu'il contient. La preuve en est, selon Sigmund Freud, que la reformulation explicative du mot d'esprit ne fait pas rire. Elle ôte au bon mot tout son esprit. Le caractère spirituel n'est donc pas attaché à la pensée (Freud 2009 [1905] : 59). La brièveté est la première caractéristique du mot d'esprit. La concision du mot d'esprit a été abordée par différents auteurs que cite Sigmund Freud, en particulier par l'historien de l'art Jean-Paul Richter (Richter 1804, Vol. I : 45), et par le philosophe de l'art et de l'esthétique Theodor Lipps, qui soutint Sigmund Freud dans sa théorie de l'inconscient et déjà cité dans cette étude pour ses travaux sur l'empathie (Lipps 1898 : 90). L'effet de concision s'obtient par analogie (homophonie), par redécoupage morphologique ou par assemblage (néologisme de type mot-valise). Dans le jeu de mots tout comme dans

la poétique, la forme fait sens. Le sens est indissociable de la forme, et la distinction signifié-signifiant n'est pas applicable.

Comme le rappelle Jean-Paul Sermain dans sa réédition de *Les agréments du langage réduits à leurs principes* de Gamaches, « c'est l'Antiquité qui fait du bon mot une catégorie stylistique mais il est sorti pendant la Renaissance de la rhétorique et a été pris en charge par les traités de civilité » (Gamaches et Sermain 1992 : 63). L'auteur y définit le mot d'esprit comme un énoncé reposant « à la fois sur une esthétique du discours et sur une pratique sociale » (Gamaches et Sermain 1992 : 55). Il ressort de sa lecture attentive de Gamaches une analyse très fine du mot d'esprit, ou plutôt des tours, des traits, pour reprendre le vocabulaire du XVII^e siècle : « Gamaches fonde sa définition du tour sur l'idée d'un manque qu'il revient à l'interlocuteur de combler » (*ibid*). Gamaches avait mis au jour le lien entre une « éloquence brillante » et « ce qui dans le discours sert à mettre l'esprit en défaut, et à lui causer une sorte de surprise » (*ibid*). Selon Gamaches, l'emphase introduit un vide à combler. Ce non-dit incite le récepteur à participer à l'échange. De cette incitation naît le plaisir de la découverte.

Sigmund Freud n'a pas lu Gamaches, du moins ne le cite-t-il pas dans *Le mot d'esprit*, mais leurs pensées se rejoignent. En effet, les principes de manque, de découverte et de plaisir sont au cœur de son analyse du mot d'esprit.

Après avoir distingué plusieurs techniques du mot d'esprit, la condensation, l'utilisation du même matériel et le double sens, Sigmund Freud les réunit sous le principe commun de l'économie (Freud 2009 [1905] : 98-100). La condensation – ou l'économie – est la catégorie qui inclut toutes les autres, y compris le jeu de mots, qui est une « condensation *non accompagnée* de la formation d'un substitut » (Freud 2009 [1905] : 100).

Cette condensation de la signification ne peut être restituée que par une formulation plus longue. Il ne s'agit pas seulement d'une économie de mots : selon le psychanalyste, le plaisir du mot d'esprit vient de l'économie de dépense psychique engendrée (Freud 2009 [1905] : 226). Ce plaisir est « d'autant plus grand que les deux domaines de représentations mis en relation grâce au même mot sont étrangers l'un à l'autre » (Freud 2009 [1905] : 228).

A propos de l'opposition sémantique souvent fréquente dans les jeux de mots de ce corpus, je parlerai de *synthèse disjonctive*, concept que j'emprunte à Gilles Deleuze (1969).

Afin d'explicitier les jeux de mots, je m'appuie par commodité sur la terminologie de Guiraud qui a conçu les termes de *ludant* et *de ludé* pour désigner « le texte tel qu'il est donné (celui qui joue) » et « le texte latent (sur lequel on joue) » :

Dans tous nos exemples, le « ludé » est le texte normal, attendu, logique : souvent un proverbe, un aphorisme, une locution cependant que le ludant – qui joue sur et avec la logique et la norme linguistique – est plus ou moins insolite. (Guiraud 1976 : 105)

En analysant le mot d'esprit dans sa relation avec l'insulte (le mot d'esprit tendancieux), Sigmund Freud montre qu'il permet de dire ce qui est insoutenable à entendre pour les autres. Le mot d'esprit permet notamment aux gens bien éduqués de libérer leur agressivité, de lever une inhibition (liée par exemple à la bienséance, ou à la honte dans le cas des mots d'esprit grivois), de lever ainsi un obstacle social. Il peut ainsi jouer un rôle défensif ou offensif, tout en gagnant le soutien des personnes extérieures (Freud 2009 [1905] : 247). Le mot d'esprit est une réponse possible à l'outrage, à l'insulte. L'allusion est retournée

contre l'agresseur. Sigmund Freud montre aussi que « Le mot d'esprit constitue alors une révolte contre une telle autorité, une émancipation vis-à-vis de la pression qu'elle exerce. » (Freud 2009 [1905] : 201). Autrement formulé par Pierre Guiraud, le calembour « met en cause une logique, une littérature, une rhétorique, un langage asservis au dogmatisme, au conformisme de l'Ordre et de ses Pouvoirs » (Guiraud : 119). Sachant que les noms des associations impliquées dans le deuil ou le handicap, porte-paroles des revendications des parents, sont très souvent construits sur un jeu de mots, on peut présumer que ces choix désignationnels ont un but défensif ou revendicatif :

Les jeux de mots ont pour fonction de désamorcer une attaque (verbale) en la donnant non pour telle, mais comme un jeu. La raillerie, souvent douloureuse, désarme l'adversaire mis dans l'impossibilité de se fâcher et de riposter à une agression se disant « pour rire ». De ce point de vue, on comprend leur place dans la lutte contre les interdits et les tabous. (Guiraud 1976 : 118)

Nous allons voir dans le tableau en 8.1.2. (Classification formelle des jeux de mots) que le ludé dans ce corpus est aussi souvent une collocation identifiable par tous.

8.1.2. CLASSIFICATION FORMELLE DES JEUX DE MOTS

Avant d'entrer dans l'analyse proprement dite, je présente ci-dessous une typologie des jeux de mots et mots d'esprit de ce corpus. Ce tableau met en évidence la prééminence des jeux de mots exploitant le jeu avec la phonie. Il montre aussi le caractère poreux des classifications. Il ne s'agit pas de répertorier les multiples formes possibles du jeu de mots et du mot d'esprit (que l'on pourra trouver chez Freud 1905, Guiraud 1976 ou encore Carzacchi Fonda 2002) mais de comprendre leur présence inattendue dans un corpus sensible touchant à la mort et au handicap.

Jeux de mots homophoniques et paronymiques (homophonie approximative)	Jeux de mots homophoniques et paragrammiques (manipulation d'un son)	Jeux de mots morphologiques (inclusion, décomposition morphologique) et jeux de mots visuels	Jeux de mots (mono)sémiques par référence à des phrasèmes	Jeux de mots par cooccurrence insolite
<i>mourir avant de n'être</i> (titres d'ouvrage et articles de presse)	<i>Sauve qui veut</i> (nom d'association)	<i>AbanDON</i> <i>Adoption</i>	<i>Nos étoiles ont filé</i> (titre d'ouvrage) sème temporel de la rapidité	<i>Parents orphelins</i> (titre d'ouvrage)
<i>n'être</i> (titre de documentaire, écrit scientifique consacré au deuil périnatal)	<i>Tremblements de mère</i> (titre d'ouvrage, mais souvent mentionné par les mères de l'association concernée par l'ouvrage)	<i>Alter Native</i> (nom de site sur le deuil périnatal)	<i>L'étoile filante</i> (Groupe d'accompagnement du deuil périnatal bruxellois)	<i>L'enfant éternel</i> (titre d'ouvrage)
<i>On peut naître, et ne pas être</i> (thèse de Dumoulin 1998)		LYSODONS 2012 (Lettre Lysosome. info).	<i>Les étoiles filantes (groupe québécois de soutien des parents confrontés au décès périnatal)</i>	<i>Un enfant pour l'éternité</i> (titre d'ouvrage)
<i>Mal de mère, mal d'enfant</i> (titre d'ouvrage)		<i>LocoMotive</i> (nom d'association)	<i>Tremblements de mère</i> (titre d'ouvrage)	<i>L'enfant interrompu</i> (titre d'ouvrage)
<i>Quand la mère se retire</i> (titre d'ouvrage)		<i>l'im-pansable</i> (commentaire internet d'une auteure endeuillée sur l'ouvrage d'une autre auteure endeuillée)	<i>Sauve qui veut</i> (nom d'association)	<i>Le deuil de maternité</i> (titre d'ouvrage)
<i>l'im-pansable</i> (commentaire internet d'une auteure endeuillée sur l'ouvrage d'une autre auteure endeuillée)		<i>étern'ailles</i> (nom d'association)	<i>Mal de mère, mal d'enfant</i> (titre d'ouvrage)	<i>Maman Blues</i> (nom d'association)

<i>Panser le deuil</i> (nom d'une journée organisée par l'association VML)		<i>Les mères veilleuses</i> (nom d'association)	<i>AbanDon, Adoption, Quand la mère se retire</i> (titre d'ouvrage)	
<i>étern'ailes</i> (nom d'association)		<i>Hasard'don</i> (manifestation organisée par une association VML)	<i>Aire de famille</i>	
<i>Lait-sans-ciel</i> (nom d'association)			La chambre à gaz (titre d'un chapitre d'ouvrage, o-intertext-20). <i>Et autres déclinaisons syntagmatiques avec chambre dans ce même ouvrage : chambre claire, chambre noire, chambre froide, chambre forte, musique de chambre, chambre à louer, etc.</i>	
<i>Aire de famille</i> (nom d'association)			<i>Un ange est passé</i> (titre d'ouvrage)	
<i>Les mères veilleuses</i> (nom d'association)			<i>Un ange est passé dans notre vie</i> (épitaphe)	
<i>L'étoile de mère</i> (nom d'association)			<i>Un ange passe</i> (Forum FIV solidarité)	
<i>Hasard'don</i> (manifestation organisée par l'association VML)			<i>Maman Blues</i> (nom d'association)	
Depuis, je dis que je suis «ensainte»... mais essaie de maigrir un peu tout de même . (témoignage de bulletin d'association)			<i>Congé maternité sans bébé</i> (titre d'ouvrage)	
<i>l'Adéhêne</i> (nom donné à un arbre par l'association VML)			<i>Tu n'es pas la fille de ta mère</i> (titre d'ouvrage)	

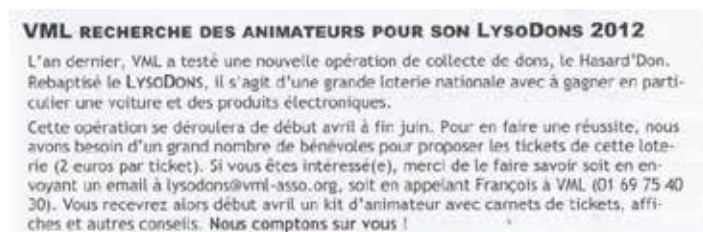
8.1.3. Une condensation lexicale et sémantique

Sigmund Freud nomme *condensation* la réduction formelle opérée dans le jeu de mots. La condensation est un processus fondamental du travail de rêve (Freud 1900 et 1901). Son exemple fétiche est emprunté à Heinrich Heine, lequel fait se vanter un de ses personnages, un pauvre placeur de billets de loterie de ce que le baron Rothschild l'a traité comme son égal, d'une façon *famillionnaire* (Freud 2009 [1905] : 49-50). Cet exemple présente une condensation de deux mots, *famil-ière* et *mil-lionnaire*, dont on n'a gardé que certaines syllabes. Ce procédé est celui des mots-valises qui sont traités dans le dernier chapitre.



492. Avec le HASARD'DON, nous proposons une initiative vraiment différente et susceptible d'attirer de nouveaux donateurs. [...]Le HASARD'DON est une grande loterie associée à un appel aux dons. [...] (Lettre Lysosome.info 88, avril 2011, éditorial du président à propos d'une loterie associée à un appel aux dons, p 1, a-jeu-2)

À la façon d'une charade, la création lexicale *Hasard'Don* se compose des mots *hasard* et *don* qui réunis évoque la forme verbale *hasardons*. Ce choix homophonique s'explique par la relation de hasard qui unit le verbe *hasarder* et le principe de la loterie (à laquelle s'applique *hasard'don*) qui repose sur le hasard. L'auteur de cette désignation a maintenu la frontière lexicale des deux mots avec l'aide d'une apostrophe et d'une majuscule. La forme *Hasard'Don* permet d'une part d'associer lexicalement l'idée de hasard avec celle de don, et d'autre part, d'inclure grammaticalement l'allocutaire (par l'homophonie avec la forme conjuguée à la première personne du pluriel *hasardons*). Le nom de cette loterie a par la suite été modifié mais la modification repose sur le même principe de condensation-inclusion :



493. LYSODONS 2012 (Lettre Lysosome.info 98, mars 2012, p 4, a-jeu-4)

La création lexicale *LysoDons*, qui succède à *Hasard'Don*, formée du préfixe de l'adjectif *lysosomal*, *lyso-* (« dissolution »), définit les maladies dont se préoccupe l'association qui a

créé cette expression. La forme *LysoDons* ouvre un paradigme visant à défendre la cause de l'association et des enfants atteints de maladies lysosomales. Le segment *lyso-* porte le caractère identitaire de l'association qui par ailleurs a créé un personnage mascotte appelé *Léo le lysosome* (voir 5.3. Le discours prosopopique et la voix de l'enfant). L'abandon du mot *Hasard'Don* pour celui de *Lysodons* afin de désigner la collecte de fonds est sans doute lié à l'éventuelle connotation négative du mot *hasard*, exprimant l'incertitude et l'aléatoire. En outre, ce néologisme s'appuie sur une composition savante qui lui donne une caution linguistique et idéologique.

Dans les deux exemples précédents, la création d'un jeu de mots s'associe à une action, l'action d'une association en quête de dons. La condensation du jeu de mots permet aussi de concevoir des titres percutants (*Tremblement de mère*) et des noms d'associations revendicatifs (*Sauve qui veut*). La linguistique sert les objectifs de l'auteur ou de l'association (certains auteurs sont d'ailleurs liés à une association ou un groupe de parole comme Chantal Haussaire-Niquet ou Maman Blues) et le jeu de mots révèle souvent un aspect offensif. La condensation s'exprime de multiples manières, elle peut aussi permettre d'exprimer deux idées en un seul mot, comme dans l'opposition *mot/maux*, assez fréquente dans ce corpus, ou dans des hapax tels que *penser/panser* :

494. Sois rassuré, mon petit. Il n'y aura pas, dans nos écrits, de gros mots d'érudit ni de gros *maux* comme ceux que la médecine t'a fait connaître. (par les parents-auteurs d'un enfant décédé d'une chirurgie cardiaque, Fafard Sindon, p 24, o-jeu-50)

La cooccurrence des mots *maux* et *mots* prête au jeu de mots un caractère offensif à l'encontre des *érudits* et de la *médecine*. Ce jeu de mots assez complexe fait aussi intervenir le phrasème *gros mot* avec une connotation ironique dans ce contexte.

495. Week-end VML «Panser le Deuil»

Le week-end VML «Panser le deuil» est proposé à ceux qui, en raison d'une maladie lysosomale, ont perdu un enfant, un conjoint. (titre d'un billet du site de l'association VML pour une rencontre les 8-9 novembre 2013, en gras dans le texte, septembre 2014, a-jeu-9)

En [495], la substitution d'un graphème permet l'enrichissement sémantique du mot ludé (*penser*) sans qu'il en perde son sens lexical originel. On retrouve le même procédé avec le dérivé préfixé de *penser* :

Gaëlle met ici des mots sur l'impensable, tout en pudeur, tout en finesse. Elle nous permet de toucher du doigt la violence faite à une mère meurtrie en la découvrant comme au travers d'un voile léger qui flotte au gré d'un souffle pudique et discret. Elle rend pensable l'impensable et ouvre un chemin sur lequel « l'im-pensable » peut devenir « pansé », l'inacceptable accepté et la Vie retrouvée.

Merci Gaëlle.

Sophie Helmlinger, Fondatrice et Présidente de l'association "l'Enfant Sans Nom - Parents Endeuillés"
<http://lenfantsansnom.free.fr/>

496. Site de l'association L'enfant sans nom, 16 février 2007, commentaire d'une auteure endeillée psychothérapeute, fondatrice de l'association «l'Enfant Sans Nom - Parents Endeuillés», <http://lenfantsansnom.free.fr/page/BIBLIO%20Marie%20Kerguelen.htm>, Publié dans : *point de vue des associations* et reproduit sur le blog d'une autre mère

endeuillée, 31 mars 2007, <http://marie-kerquelen.over-blog.com/article-5670446.html>, f-jeu-4

En [496], le jeu de mots repose sur l'homophonie entre *impensable* et *im-pansable*. Le terme néologique *im-pansable* permet de dire de façon condensée que le deuil, à l'origine d'une douleur inimaginable, « impensable », qui toutefois, dans certaines conditions, peut se soigner, être « pensable ».

Nous verrons plus loin que le mot d'esprit opère souvent une synthèse disjonctive entre des idées paradoxales. Mais il peut aussi être monosémique et focaliser sur un sème unique. Il s'agit généralement soit de la douleur, soit de la fugacité du temps qui passe :

497. *Nos étoiles ont filé* (titre d'ouvrage, Revol, 2010, o-jeu-1)



Ce titre d'ouvrage réfère intertextuellement au phrasème *étoiles filantes*. Au contraire des jeux de mots jouant sur la polysémie et l'homophonie, celui-ci s'appuie sur une collocation usuelle et met en relief un aspect particulier de la situation des auteurs endeuillés : c'est le sème /fugacité, éphémérité / qui est activé ici, soulignant la brièveté de certaines vies. Ce même sème est présent dans le nom d'un groupe belge d'accompagnement du deuil périnatal, *l'étoile filante*, et dans celui d'un groupe québécois de soutien des parents confrontés au décès périnatal, *Les étoiles filantes*.

498. *éternâiles* (association créée par une mère endeuillée, a-jeu-11)



Le jeu de mots homophonique dans l'énoncé ci-dessus induit l'idée d'éternité. L'indice graphique de l'apostrophe permet d'élucider le jeu de mots en tant que fusion de deux mots, *éternel* et *ailles*. Le segment *-ailles* fait référence aux ailes de l'ange qui désigne métaphoriquement l'enfant (voir 6-2).

499. *Un ange est passé* (titre d'ouvrage, Sagnier, 1998, o-jeu-57)

Le jeu de mots en [499] s'appuie sur le phrasème *un ange passe*, expression figée à l'origine controversée. Selon Georges Sand, cette expression est née dans les couvents : si le bavardage des jeunes filles s'interrompait, il s'agissait alors d'un miracle aux causes angéliques (Chantreau et Rey 1997). Dans l'interprétation, plus plausible, de Vilmos Bardosi, reprise par Sophie Chantreau et Alain Rey dans leur *Dictionnaire des expressions et locutions*, l'origine de ce phrasème se trouve dans la mythologie gréco-latine selon laquelle il était interdit de parler en la présence d'Hermès, dieu de la parole et messager des dieux. Les anges étant des messagers de Dieu dans la religion chrétienne, le nom d'Hermès a été remplacé dans les langues européennes par le mot *ange* qui signifiait d'ailleurs *messager* en grec (Bardosi 2007 : 222-223). Ce même mot d'esprit apparaît aussi sur une épitaphe :



500. UN ANGE/EST PASSÉ DANS/NOTRE VIE.../[NOM PRÉNOM]/5 JOURS 1976 (cimetière de Bagneux, c-23)

Dans l'épithaphe ci-dessus, l'actualisation de l'énoncé *Un ange est passé* est renforcé par le segment *dans notre vie*. Le sème de la fugacité du temps est quant à lui appuyé par l'absence de précision dans les dates : seule figure l'année du décès, sans indication du mois ni du jour, ce qui permet de focaliser sur la durée très brève que représente la mention *5 jours*. *5 jours* est d'ailleurs placé comme le serait le jour et le mois, à gauche de l'année, et sans espace particulier avant l'année.

8.1.4. Une mise en alerte

Les mots sur lesquels on joue sont des mots qui mettent à distance, mais aussi « pointent » quelque chose, comme le rêve attire l'attention par un message crypté. Le jeu de mots, le mot d'esprit, ont une fonction d'appel. Comme le dit Jean-François Sablayrolles à propos des néologismes, « L'étrangeté de la forme dit l'étrangeté de la chose » (Sablayrolles 2002 : 102). Prenons l'exemple emblématique de ce corpus, *mourir avant de n'être* :

501. *Mourir avant de n'être*? (titre d'ouvrage, Frydman et Flis-Trèves, 1997, o-jeu-61)



L'agrammaticalité de la forme *n'être* interpelle et amène l'allocutaire à s'interroger. Le fait qu'il s'agisse d'un ouvrage (scientifique qui plus est) exclut la possibilité d'une faute involontaire. L'allocutaire interprète spontanément cette agrammaticalité comme quelque chose de conscient et de volontaire. La forme *n'être* entre en corrélation sémantique avec le mot *mourir* et s'apparente phonétiquement au mot *naître*, qui entre en opposition avec le verbe *mourir*. Elle est aussi synonymique de *mourir* puisque lorsque l'on *meurt*, on *n'est* plus. Ces quelques mots évoquent de façon complexe une chose et son contraire, la mort et la naissance. Mais ici, les formes

mourir et *n'être* sont reliées syntagmatiquement par le connecteur temporel *avant* dans une chronologie inverse à l'ordre naturel selon lequel la naissance précède la mort. L'incohérence grammaticale a donc permis de dire de façon condensée ce qui aurait nécessité un long discours sur la mort foetale. À sa façon, l'incohérence grammaticale reflète l'incohérence biologique (le fait de mourir avant de naître).

Ce jeu de mots homophonique, *mourir avant de n'être*, se reproduit d'un domaine à l'autre, de l'internet aux ouvrages témoignages, de la presse au documentaire. Un tel succès s'explique tout d'abord par l'intertextualité puisque l'ouvrage *Mourir avant de n'être ?*, publié en 1997, a été dirigé par deux auteurs de renom, René Friedman et Muriel Flis-Trèves.

Usuellement, le jeu de mots se caractérise par une brève durée de vie (Freud 2009 [1905] : 280). Il répond à une situation précise et n'aurait donc pas vocation à se reproduire. C'est pourtant le cas dans ce corpus qui compte plusieurs occurrences de mots d'esprit identiques. L'équivalence de *naître* et *n'être* réapparaît en 1998 sous la plume de Maryse Dumoulin dans sa thèse sur le deuil périnatal :

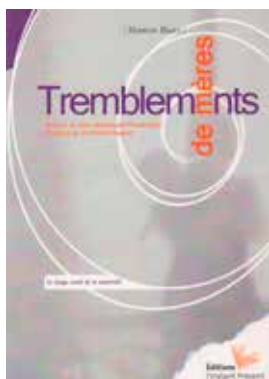
502. Aux yeux de la loi française, il ne suffit pas de naître pour exister. On peut naître, et ne pas être. (Dumoulin 1998 : 3)

En [502], le rapprochement entre *n'être* et *naître* est opéré par l'agent énonciatif, ce qui rend le jeu de mots plus transparent qu'en [501]. Plus récemment, la forme *n'être* est apparue dans le titre d'un reportage télévisé en 2003 de Marianne Mas sur deux familles confrontées au deuil périnatal :

503. *N'être* (titre de documentaire, Mas, 2003, fi-jeu-1)

Dans l'exemple ci-dessus, *n'être* figure seul, semblant avoir gagné son autonomie lexicale. Le jeu de mots devient concept. Car si un titre peut souvent se contenter d'une forme verbale, il est rare que celle-ci soit un infinitif à la forme négative, et plus encore avec l'ellipse de *pas*. Comme nous l'avons vu plus haut, c'est l'incohérence grammaticale qui permet le jeu homophonique entre *n'être* et *naître*. Cette incohérence a pour fonction d'alerter l'attention des téléspectateurs.

504. *Tremblements de mère* (titre d'ouvrage, Maman Blues, 2010, o-jeu-63)



L'énoncé ci-dessus présente un paragramme¹ où le changement d'un son permet de transformer une collocation lexicale usuelle *tremblement de terre*. Le recours à une collocation ou à un phrasème permet de détourner un sème. En effet, dans l'exemple ci-dessus, le ludé *tremblement de terre* porte sémiologiquement l'idée de violence et de catastrophe. Le changement consonantique (*terre mère*) permet d'appliquer ce sème à un autre référent, la mère. Ce jeu de mots permet donc de dire avec seulement deux mots pleins et un mot vide le séisme que peut soulever la maternité.

505. Cette tempête maternelle qui dévasta alors ma vie, je l'ai surnommée par la suite «mon tremblement de mère». Depuis, j'ai appris que de nombreuses femmes peuvent être touchées par cette difficulté maternelle : plus d'une sur dix selon les statistiques (Maman Blues, témoignage de Betty Blue, fondatrice de l'association Maman Blues, p 327, o-jeu-55).

L'énoncé [505], extrait de l'ouvrage présenté plus haut, rend explicite le rapprochement sémiologique entre *tremblement de mère* et *tremblement de terre* : l'idée de catastrophe naturelle est aussi présente dans le segment *tempête maternelle* qui le précède et avec lequel il est mis en équivalence synonymique par la proposition *je l'ai surnommée*. La maternité apparaît donc comme quelque chose de violent et d'imprévisible, à l'instar d'une catastrophe naturelle. Le mot *mère* est à la source de nombreux jeux de mots. Le plus répandu est *mal de mère* :

506. *Mal de mère, Mal d'enfant* (titre d'ouvrage, Garnier-Petit, 1999, o-jeu-58)



Ce titre d'ouvrage est mentionné sur le forum de l'association Maman Blues, dans la « Liste des ouvrages incontournables » sur le sujet de la difficulté maternelle. L'auteure, psychologue clinicienne, y rassemble des témoignages de femmes pour qui la maternité fut particulièrement difficile à vivre. L'intertextualité fournit des précédents à ce jeu de mots. Le titre du livre du Professeur Michel Lemay, *J'ai mal à ma mère*, publié en 1976, a pu inspirer les agents énonciatifs. Dix ans plus tard, est publié le livre de la philosophe et militante féministe Annie Leclerc, *Le mal de mère*. Le glissement de *mer* à *mère* apparaît aussi dans la poésie surréaliste de Robert Desnos qu'étudie le linguiste Léon Robel dans son

¹ Le paragramme se définit comme la « manipulation d'un son (lettre ou groupe de lettres), ou d'un conglomérat syllabique dense, dans un mot ou dans un groupe de mots, de manière à faire apparaître un sens nouveau, souvent plaisant » (Molinié 1992 : 241).

article « Le sentilangue » :

Les moules des mers
aux moules des mères
empruntent leur forme d'œil.
Homme – houle d'aimer.

(Denos 1922-1923, *Rose Sélavy* : 54, cité par Robel 1976 : 144)

L'intertextualité ne fournit pas en soi la raison d'être d'un jeu de mots. Si la collocation *mal de mère* est aussi récurrente, c'est bien pour l'association opérée entre deux mots (*mal* et *mère*) que ne relie qu'une préposition. L'analogie avec *mal de mer* autorise cette quasi juxtaposition et permet de dire une vérité souvent étouffée : être mère peut faire mal.

Le jeu de mots *mal de mer* est un quasi-phrasème qui appelle syntagmatiquement les collocations *mal de terre*, *mal de l'air*, etc., et, comme ici, *mal d'enfant*. Ce dernier, s'il est employé aujourd'hui dans les situations d'infertilité, réfère à l'origine aux douleurs de l'enfantement. Ainsi la collocation *mal de mère* s'inscrit dans un paradigme lexical de la douleur.

Le jeu de mots *mal de mère réapparaît* dans le titre d'une discussion de forum, à propos d'un documentaire de l'émission Zone interdite intitulé « Mères au bord de la crise de nerfs : quand l'amour maternel dérape » :



507. Forum Maman Blues, 12 mars 2012, <http://www.maman-blues.fr/forum/>, f-jeu-3

Là encore, les agents énonciatifs ont renommé à leur façon, beaucoup plus brève, l'émission télévisée qui fait le sujet de la discussion. Le jeu de mots permet donc de dire la douleur, et plus spécifiquement la douleur associée à la maternité. Cette discussion appartient au forum d'une association de femmes qui ont eu un vécu douloureux de leur grossesse, et dont le nom est lui aussi évocateur de cette douleur :

508. *Maman Blues* (nom d'association de mères)

Le nom de cette association, *Maman Blues*, réfère à un état habituellement désigné par la collocation *baby blues*. La commutation opérée de *baby* à *maman* permet de repositionner la mère en tant que sujet de la douleur, et de ne plus faire de l'enfant le point de focalisation. Il s'agit ici d'un cas de resignification thérapeutique tel que ceux vus en 1.1 (L'agent énonciatif ordinaire face au discours médical.

509. Lait-sans-ciel (nom d'association sur la souffrance des montées de lait en situation de deuil périnatal)

Le nom *lait-sans-ciel* est celui d'une association créée en 2001 par la psychotérapeute Chantal Haussaire-Niquet. Il réfère aux souffrances liées aux montées de lait inutiles. Cette expression procède de l'homophonie et de la charade. Elle réfère par homophonie à un autre mot : *essentiel*. Même lorsque l'on a connaissance du contexte, ce jeu de mots est difficile à résoudre, d'autant que le jeu homophonique permet aussi d'entendre *les sans ciel*. Le mot *lait* réfère logiquement à l'objet de l'association (la souffrance liée aux montées de lait en cas de deuil périnatal) mais l'utilisation du mot *ciel* reste relativement obscure, si ce n'est que l'accès au ciel est impossible pour l'enfant décédé *in utero*, non baptisé. Ce jeu de mots fait passer un message : il faut se préoccuper de *l'essentiel*, la mort des enfants et ses conséquences (telles que les montées de lait inutiles).

Ces exemples montrent clairement que les agents énonciatifs ne recourent pas aux jeux de mots pour divertir. Le caractère ludique du jeu de mots vise à éveiller l'attention, mobiliser l'écoute, sensibiliser sur un fait particulier, leur douleur. La collision des formes provoque un choc sémantique. Le mot d'esprit est la clé d'un secret. Il doit « impérativement faire ressortir quelque chose de camouflé » (Fischer cité par Freud 2009 [1905] : 51). Il permet de poser une énigme, d'attirer l'attention sur un fait caché, de le mettre en relief. Secret d'une intimité blessée, énigme de la mort d'un enfant avant sa naissance. Plus encore, le mot d'esprit contraint l'interlocuteur, le lecteur, à une réflexion sur l'énigme posée. Theodor Lipps dans *Komik und Humor* (1898) disait du mot d'esprit que chacun se comporte activement à son propos, comme un sujet situé au-dessus de lui, jamais comme un objet. Le jeu de mots contraint à une écoute active, voire à prendre parti. C'est aussi ce que dit Dominique Maingueneau à propos des « tropes (métaphore, paradoxe...) qui provoquent une condensation cognitive et déclenchent une activité herméneutique » (Maingueneau 2012 : 58).

8.1.5. Une synthèse disjonctive

Dans la plupart des exemples précédents, les jeux de mots n'exprimaient qu'une seule idée, celle de la douleur ou celle du temps. Il en est d'autres qui réunissent deux idées opposées. Ainsi que le remarque Judith Milner, « la plaisanterie pose aussi – fallacieusement – une identité entre les termes dont elle vient de rappeler la distinction radicale » (Milner 1976 : 192). Le non-sens et l'opposition font naître intérêt et stupéfaction (Freud 2009 [1905] : 281). Gilles Deleuze parle de *synthèse disjonctive*. Dans son ouvrage *Logique du sens*, puis dans *L'Anti-Œdipe*, le philosophe oppose la synthèse disjonctive (*ou bien*) à la synthèse connective (*si... alors*) et à la synthèse conjonctive (*et*) :

La disjonction n'est pas du tout réduite à une conjonction, elle reste une disjonction puisqu'elle porte et continue à porter sur une divergence en tant que telle. Mais cette divergence est affirmée de sorte que le *ou bien* devient lui-même affirmation pure. (Deleuze 1969 : 238-239)

Autrement dit dans *L'Anti-Œdipe*, la synthèse disjonctive désigne « le système de permu-

tations possibles entre des différences qui reviennent toujours au même, en se déplaçant, en glissant », « des différences qui reviennent au même sans cesser d'être des différences » (Deleuze et Guattari 1972 : 18, 82).

Gilles Deleuze applique ce concept au mot-valise, qui appartient à ces mots d'esprit que Sigmund Freud analyse longuement et que je traite plus spécifiquement dans la section suivante. Les jeux de mots opèrent une synthèse disjonctive entre deux notions que l'esprit peine à associer (être la mère d'un enfant décédé, accoucher d'un enfant mort, confier à l'adoption un enfant handicapé, ne pas être heureuse à la naissance de son enfant, et autant d'autres situations de maternité ou de parentalité douloureuse). Le mot d'esprit unit ces *états* apparemment inconciliables. Je parle donc de synthèse disjonctive lorsque certaines collocations font apparaître un lien sémantique ou grammatical inhabituel, engendrant stupéfaction et illumination, créant le sens dans le non-sens. Après la stupéfaction provoquée par le fameux jeu de mots de Gerardus Heymans sur *famillionnaire* que commente longuement Sigmund Freud, vient la résolution de l'énigme. De même, de nombreux noms d'associations et titres d'ouvrages créent la stupéfaction :

510. *Tu n'es pas la fille de ta mère* (titre d'ouvrage, Quin, 2006, Paris, o-jeu-62)



Le bon sens voudrait que l'on soit toujours la fille de sa mère, doxa reflétée par le phrasème parémique *tu es bien la fille de ta mère* et que parodie ici l'auteure. La négation de la prédication *être la fille de sa mère* crée le non sens du titre d'ouvrage ci-dessus. Mère adoptante, l'auteure par ce mot d'esprit pointe un fait doxique : la préséance de la maternité biologique dans les représentations de la famille.

La plupart des titres d'ouvrages expriment une synthèse disjonctive même si l'on ne peut pas toujours parler de jeu de mots, comme le montre le titre d'un ouvrage de Philippe Forest, *L'enfant éternel* :

511. *L'enfant éternel* (Forest, 1998 [1997], o-jeu-67)



L'association des termes *enfant* et *éternel* oppose deux champs sémantiques, celui de l'enfance, du renouveau, avec celui de l'éternité, de la mort. Elle réunit les contraires, et permet ainsi de dire ce qui semble inconcevable : la mort d'un enfant, l'enfant qui restera éternellement enfant. On comprend à la page 209 que l'auteur s'est inspiré du « Tombeau d'Anatole de Mallarmé » qu'il cite et commente : « L'enfant qui meurt est éternel, le chagrin de la pensée infinitise le bref espace de jours qui annonce la fin. » La couverture est illustrée du dessin *Petite fille blonde en robe rouge* (1916) de Egon

Schiele, le célèbre peintre autrichien qui perdit sa sœur aînée de dix ans alors que lui-même était âgé de trois ans. On retrouve la même opposition sémantique dans le titre « Un enfant pour l'éternité » :

512. *Un enfant pour l'éternité* (titre d'ouvrage, Mézerac, 2004, o-jeu-66)

L'énoncé [512] joue sur le contraste sémantique entre *enfant* et *éternité*. L'enfance est une période passagère par nature alors que l'éternité est sans fin.



513. *L'enfant interrompu ACCOMPAGNÉ DE « Le deuil périnatal »* par Geneviève Delaisi de Parseval et Maryse Dumoulin (titre d'ouvrage, Haussaire-Niquet, 2004 [1998], o-jeu-65)

Dans ses occurrences habituelles, l'adjectif *interrompu* s'applique à des choses (un circuit électrique, un entretien, des études ou un voyage, pour reprendre les exemples du *Nouveau Petit Robert* 2007 (page 1359). Lorsque le verbe *interrompre* a pour sujet ou complément un être animé, il porte sur son activité et non sur la personne elle-même. Pour être acceptable lexicalement, la collocation *l'enfant interrompu* devrait donc être complétée d'un complément du type *dans son élan*, *dans sa discussion*, etc. La juxtaposition en [513] de *interrompu* avec *enfant*, terme qui porte le sème / animé/, contredit l'usage et crée la stupéfaction. La résolution se fait contextuellement par les autres indices discursifs figurant sous le titre (*Le deuil périnatal*).



514. *Congé maternité sans bébé* (titre d'ouvrage, Trichard-Gautier, 2001, auto édition, o-jeu-68)

L'apposition du terme à caractère réglementaire *congé maternité* au syntagme *sans bébé* crée un non-sens sur le plan de la référence car le congé maternité est un droit accordé aux parents pour s'occuper du nouveau-né.

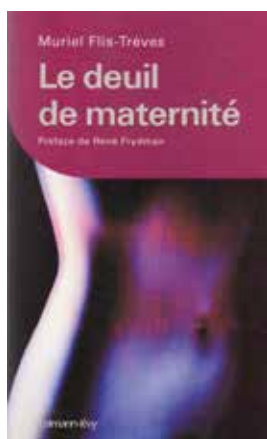
Nous avons vu au tout début de cette étude qu'à l'annonce du deuil ou du handicap pouvait s'ensuivre une sidération linguistique. Le jeu de mots est l'un des moyens langagiers qui permet aux agents énonciatifs de sortir de cet état de sidération. L'insensé de la situation vécue vient croiser l'absurde du jeu de mots, comme si le langage permettait une réduplication du réel, mais avec au moins la compensation que le jeu de mot, lui, peut être résolu. À la sidération de l'annonce correspond chez l'interlocuteur la stupéfaction engendrée par le jeu de mots. On peut penser que l'agent énonciatif producteur de mot d'esprit cherche simultanément à revivre et à résoudre cet état de sidération/stupéfaction mais aussi à le provoquer chez autrui.



515. Parents orphelins. Témoignages de parents à la suite du décès de leur enfant (titre d'ouvrage, Fafard Sindon, 1990, o-jeu-64)

Ici, l'effet de synthèse disjonctive entre les termes *parents* et *orphelins* est accentué par le fait que le mot *orphelin* s'applique dans l'usage actuel à des enfants, et non à des parents. Le sous-titre (*Témoignages de parents à la suite du décès de leur enfant*) vient expliciter cette collocation inattendue et éviter l'éventuel quiproquo (des parents ayant perdu leurs propres parents).

Les auteurs confrontés au deuil de façon indirecte, médecins et psychanalystes, utilisent aussi la synthèse disjonctive, comme ci après avec l'ouvrage de la psychanalyste Muriel Flis-Trèves :



516. *Le deuil de maternité* (titre d'ouvrage, Flis-Trèves, 2004, Calmann-Lévy)

La couverture figurant en [516] est celle d'un livre de témoignages recueillis par la psychanalyste Muriel Flis-Trèves. Son titre, *Le deuil de maternité*, oppose deux termes sémantiquement incompatibles, *deuil* et *maternité*, le deuil impliquant la mort et la maternité la vie. L'idée de deuil prime sur celle de maternité par l'antéposition du mot *deuil* et par la subordination de *maternité* à *deuil* qui en est recteur. L'idée de maternité s'efface jusque dans l'image qui accompagne l'énoncé, celle d'un ventre plat alors que tous les ouvrages sur la maternité montrent un ventre arrondi par la grossesse.

517. *AbanDON Adoption Quand la mère se retire.*
 (titre d'ouvrage, Planchin, 2011, o-jeu-60)



Les deux titres de l'ouvrage ci-dessus, *AbanDON Adoption Quand la mère se retire*, permettent à l'agent énonciatif de justifier sa position de mère abandonnante d'un enfant handicapé, fait réprouvé par la morale judéo-chrétienne. Le premier jeu de mots est graphique, avec la syllabe finale en capitales, lesquelles segmentent morphologiquement – et fallacieusement, dirait Judith Milner – le mot *abandon*. Ce type de redécoupage *fallacieux* s'apparente aux charades. Ce redécoupage morphologique permet à l'agent énonciatif de resignifier le mot *abandon*, resignification qu'elle développe dans le corps de l'ouvrage : pour elle, l'abandon est aussi un *don*, le don de l'enfant à une nouvelle famille. L'idée de l'abandon est prolongée par le jeu de mots *Quand la mère se retire*, basé sur l'homophonie *mer/mère* qui est prolongée iconiquement par l'image d'une sirène. Le phénomène auquel réfère ce phrasème (*quand la mer se retire*) est un phénomène naturel. Avec la substitution de *mer* par *mère*, l'agent énonciatif suggère un caractère naturel de l'acte d'abandon.

Force est de constater que le deuil de l'enfant, loin d'être une douleur indicible, s'exprime de multiples façons. Le jeu de mots est l'un des nombreux moyens d'exprimer ce qui est si difficile à énoncer, et peut-être plus encore à entendre. Le jeu de mots est l'une des façons de se plier à l'horizon d'attente de l'entourage des parents en souffrance. Comment une association s'appelant *Association de parents ayant un enfant mort* pourrait-elle susciter l'intérêt ou l'empathie? Mais la synthèse disjonctive, en conciliant les inconciliables, révèle aussi et surtout une volonté offensive.

8.1.6. Jeu de mots et mot d'esprit : les formes de la revendication

Le jeu avec les mots est une pratique langagière qui participe à l'évolution du langage :

Pour que le langage puisse fonctionner, se développer, il faut qu'il puisse jouer. La poésie y veille. Elle vainc la mort (de la langue, de la pensée) en dynamitant les formes figées, les stéréotypes ; en rendant de nouveau perceptible la matérialité même du langage et de ses aptitudes.

C'est ce qu'entreprend Desnos dans *Langage cuit*. Quand le langage est cuit, il est *cuit*, c'est-à-dire fichu. Observons que le langage cuit est le contraire du langage *cru*. (Robel 1976 : 145)

La poésie, au sens où l'entend Robel Léon dans son article sur Robert Desnos, où il traite du calembour et autre contrepét, permet de s'opposer à la force passive des figements linguistiques qui reflète bien souvent la doxa environnante.

Sigmund Freud a souligné le fait que le mot d'esprit permettait de répondre à l'agression verbale en levant l'inhibition de la bienséance. Citant Pierre Clastres, Judith Milner mentionne un autre exemple de décalage entre le fait de plaisanterie et la gravité de l'objet de plaisanterie, à propos des mythes des Indiens Chulupi qui moquent le jaguar et le chaman, pourtant fort craints dans le réel de la vie quotidienne :

La contradiction entre l'imaginaire du mythe et le réel de la vie quotidienne se résout lorsqu'on reconnaît dans les mythes une intention de dérision : Les Chulupi font au niveau du mythe ce qui est interdit au niveau du réel. (Clastres 1967, cité par Milner 1976 : 194)

La transformation d'objets graves, le jaguar, le chaman, le deuil d'enfant, en objets de dérision, permet au locuteur de se délivrer d'une charge émotionnelle. Le jeu de mots aurait une fonction cathartique :

On voit apparaître ici une fonction pour ainsi dire cathartique du mythe : il libère une passion des Indiens, l'obsession secrète de rire de ce que l'on craint. Il dévalue sur le plan du langage ce qui ne saurait l'être dans la réalité et, révélant dans le rire un équivalent de la mort, il nous apprend que chez les Indiens, le ridicule tue. (Clastres 1967, cité par Milner 1976 : 194)

Au delà du rire qu'il suscite, le calembour « met en cause une logique, une littérature, une rhétorique, un langage asservis au dogmatisme, au conformisme de l'Ordre et de ses Pouvoirs. » (Guiraud 1976 : 119).

Nous avons vu dans les exemples précédents que le jeu de mots était incitatif (*Lysodons, hasard'dons*) ou revendicatif (*AbanDon*). Voici un autre exemple modèle du genre :

518. *Sauve qui veut* (nom d'association)

Ce nom d'association, *Sauve qui veut*, s'appuie sur le phrasème bien connu, *sauve qui peut*. La substitution d'un seul graphème transforme la modalité épistémique en une modalité déontique.

Ainsi le jeu de mots permet de dénoncer des idées reçues (le bonheur de la maternité), de rappeler certaines vérités du monde (*Le deuil de maternité*, un enfant peut être *interrompu*) et la douleur de certaines situations (*Maman Blues, mal de mère*) sans faire entorse à l'horizon d'attente occidental :

Les *jeux de mots* ont pour fonction de désamorcer une attaque (verbale) en la donnant non pour telle, mais comme un jeu. La raillerie, souvent douloureuse, désarme l'adversaire mis dans l'impossibilité de se fâcher et de riposter à une agression se disant « pour rire ». De ce point de vue, on comprend leur place dans la lutte contre les interdits et les tabous. (Guiraud 1976 : 117-118)

Ce qui est revendiqué, c'est une reconsidération de la maternité et de la mère. Sa souffrance est mise en relief (*Maman Blues, mal de mère*). La mère est revalorisée par une resignification du mot qui la désigne :

519. Les mères veilleuses (nom de regroupement de femmes « pour repousser l'anxiété, Entraide et escouade MV pour les femmes visant des épisodes de deuil, dépression ou grande souffrance », a-jeu-16)

Dans ce nom d'association, le jeu de mots repose sur un double procédé : l'homophonie avec *merveilleuse* et le redécoupage morphologique en deux termes, ce qui permet d'enrichir le lexème *mère* d'une double connotation positive. Les mères sont *merveilleuses* et sont aussi des gardiennes, des *veilleuses*.

Le jeu de mots incite aussi à une prise en compte du deuil en général (comme le nom d'association *Vivre son deuil*) et plus particulièrement du deuil périnatal et du deuil d'enfant, à quelque moment que ce soit de la conception (*L'enfant interrompu, Un enfant pour l'éternité, L'enfant éternel*).

Ainsi la mise en alerte suscitée par le jeu de mots et le mot d'esprit contribue à l'expression d'une revendication. Il ne s'agit pas de distraire les interlocuteurs éventuels mais de les mobiliser. Le jeu de mots *révèle ici plusieurs fonctions* :

- la levée des inhibitions (face aux tabous sociaux) afin de pouvoir énoncer des vérités du monde parfois difficiles à énoncer et à entendre ;
- la resignification de certains termes (*abandon*) ou de certains concepts (la maternité) ;
- la revendication par un jeu discursif offensif.

CONCLUSION 8.1 UN JEU DISCURSIF OFFENSIF

L'importance de la forme est saillante dans l'expression du deuil, notamment par les discours prosopopiques, le discours poétique ou encore le discours épistolaire. Le jeu de mots dans ce corpus est bien la marque d'un jeu avec la matière langagière, ses sons, ses graphes, ses morphèmes, mais ce jeu permet avant tout aux agents énonciatifs de resignifier certains termes en modifiant ou en enrichissant leur signification, et d'exprimer leur désaccord avec la doxa environnante (par exemple avec un *énoncé-titre* du type *Tu n'es pas la fille de ta mère*) ou leurs revendications (revaloriser l'abandon de son enfant avec un titre comme *AbanDon Adoption*).

Nous avons vu au tout début de cette étude qu'à l'annonce du deuil ou du handicap pouvait succéder une sidération linguistique. Le jeu de mots est l'un des moyens langagiers qui permet aux agents énonciatifs de sortir de cet état de sidération. L'insensé de la situation vécue vient croiser l'absurde du jeu de mots, comme si le langage permettait une réduplication du réel, mais avec la compensation que le jeu de mot, lui au moins, peut être résolu. À la sidération de l'annonce corres-

pond chez l'interlocuteur la stupéfaction engendrée par le jeu de mots. On peut penser que l'agent énonciatif producteur de mot d'esprit cherche simultanément à revivre et à résoudre cet état de sidération/stupéfaction mais aussi à le provoquer chez autrui.

Nous verrons dans les dernières sections qu'il existe d'autres modes de revendication discursive, qui passent par une réappropriation du système linguistique (troncation, réduction syllabique, mot-valise, néologie).

8.2. DE LA DOULEUR À L'INSOUMISSION LINGUISTIQUE PAR LA RÉDUPLICATION SYLLABIQUE


Les sujets sensibles de l'infertilité et de la mort reposent sur des tabous qui engendrent des rejets linguistiques conduisant à une renomination de certains mots clé du discours. Il en est ainsi de tous les termes clés des discussions sur l'infertilité, à savoir *gynécologue*, *spermatozoïde*, *follicule*, *piqûres*, etc., qui appartiennent au quotidien des femmes vivant l'expérience de la PMA, et qui sont presque systématiquement remplacés par les formes rédupliquées *gygy*, *zozo*, *fofo*, *picpic*, etc.

Je fais l'hypothèse que ces formes se substituent à d'autres afin d'atténuer la douleur que ces mots transportent. Les mots qui dans certaines situations semblent anodins (*gynécologue* est un mot commun qui ne véhicule pas a priori de douleur particulière) ne le sont plus dans certains domaines spécifiques (le gynécologue de la situation PMA).

8.2.1. Gygy et fofo, le lexique des forums de PMA

Les discussions sur l'infertilité répondent à des codes langagiers. Les formes rédupliquées telles que *gygy*, *fofo* ou *zozo* se retrouvent sur tous les forums. Certains nouveaux usagers peinent à les décrypter. À leurs demandes circulent plusieurs glossaires profanes sur des sites comme doctissimo.fr ou enceinte.com et dont voici quelques extraits :


SOS abréviation

par  » 15 Sep 2008, 15:26

Salut désolé je débute je suis un peu perdu dans toute les abréviations, il n'y a pas un endroit ou elles sont résumées !! 🙄

520. Forum enceinte.com-SOS abréviation, 15-09-2008, 15:26, <http://www.enceinte.com/forum/utilisation-et-aide/sos-abreviation-t4456.html>, f-rédup-46

Re: SOS abréviation

□ par  16 Sep 2008, 11:55

J'ai trouvé sur un autre forum

amnio amniocentèse
 aplv: allergie aux protéines de lait de vache
 AM:assistante maternelle
 AP:auxiliaire puericultrice
 AS:aide soignante
 AG – Anesthésie générale
 AMP: aide médicale à la procréation
 avac:accouchement vaginal après césarienne
 ana:accouchement non assisté
 aad:accouchement à domicile
 AVB : accouchement par voie basse
 APD = analgésie péridurale

bm bouchon muqueux
 bb1,bb2 bb...bébé 1 pour moi Valentin essai bb2 depuis janvier

cp comprimés ! Très utile lorsqu'on se donne des petits conseils de ttt !

CLOCLO: clomid
 canapette : allongée pour préserver le col, éviter les contractions, enfin, empêcher l'accouchement prématuré.
 CN: clareté nucale
 c8exemple 8ème mois d'essai bb






DA = Délivrance artificielle
 DUDU: diphaston
 DDR: date du premier jour des dernières règles
 DPO: date post ovulation ! les jours après l'ovulation
 DPA: date probable d'accouchement (sachant que la grossesse dure en moyenne 40SA soit 38SG)

fofo:follicules
 FIV : Fécondation in vitro qui consiste à mettre dans une étuve les ovocytes recueillis par ponction et les spermatozoïdes afin qu'il y ait fécondation
 FC: fausse couche


gygy : gynéco
 GEU: grossesse extra utérine
 grand prématuré: nouveau-né né avant 32SA

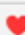
HYSTERO:hysterosalpingographie
 HP:hôpital
 HU – Hauteur utérine

521. Forum enceinte.com/Glossaire-sos abréviation, 16-09-2008, 11h 55, par la même internaute qu'en f-rédup-46, <http://www.enceinte.com/forum/utilisation-et-aide/sos-abreviation-t4456.html>, f-rédup-47




Posté le 20-07-2007 à 18:39:00     

Bonjour à vous toutes,
Voilà, je suis novice.
Je viens tout juste de faire retirer mon stérilet. Je m'intéresse à vos discussions par contre je ne comprends pas toutes vos abréviations telles que :
DPO, pourriez-vous m'éclairer?
Merci!







 J'aime 0

(Publicité)

Posté le 20-07-2007 à 18:55:25   

les jours parès l'ovulation.

 J'aime 0

Posté le 20-07-2007 à 18:56:28   

Abréviations:

Gygy --> gynécologue
Lulu --> pilule
Pds --> prise de sang
Dpo --> ce sont les jours apres l'ovulation
Rdc --> retour de couche

(saignement après l'accouchement ou une fc)
Fc --> fausse couche
GEU --> grossesse extra-utérine
Ddr --> date des dernières règles
Opk--> ovaires polykistiques
Ompk --> ovaires micro-polykystiques
Img --> interruption médicale de grossesse
Ivg --> interruption volontaire de grossesse
Dpa--> date présumée de l'accouchement
SG --> semaine de grossesse
SA --> semaine d'aménorrhée (absence de règles)
AVB --> accouchement par voie basse
AVAC --> accouchement vaginal après césarienne
C... suivi d'un chiffre ->
exemple: C8 = cycles n°8 en cours
J... suivi d'un chiffre ->
exemple: J10 = 10ème jours du cycle
Dudu : duphaston (cf plus bas -> cycles irréguliers)
Clodio : clomid (cf plus bas -> ovulation)
Fofos : follicules
Juju : jumeaux

522. Forum doctissimo, *Besoin de cours pour vos abréviations*, 20-07-2007, 18:39:00, http://forum.doctissimo.fr/grossesse-bebe/Ovulation/besoin-cours-abreviations-sujet_2189_1.htm, f-rédup-49

Les deux discussions ci-dessus sont extraites des sites enceinte.com et doctissimo.fr. Le glossaire proposé par l'agent énonciatif en [520] a été, ainsi qu'elle le précise, repris d'un autre forum, ce qui illustre la circulation de ces discours de linguistique profane. Les internautes rangent sous la désignation unique *abréviations* (présente dans les titres des deux discussions en [520] et [521]) des formes relevant de différents procédés :

- siglaison : *AMP*
- acronymie : *FIV*
- abréviation basée sur la structure consonantique : *TTT* pour *traitement*
- abréviation phonétique : *tt* pour *tétée ou téter*
- apocope : *gynéco* pour *gynécologue*, *mater* pour *maternité*, *utro* pour le médicament *utrogestan*
- notations pseudo-phonologiques : *zhom* pour *homme*², sorte de « néographie phonétisante » (Lazar 2013 : 57) qui conserve graphiquement le lien avec le mot-source *homme* par le maintien du *h* mais qui marque par ailleurs un pluriel avec la liaison phonétique entre *les* et *hommes*
- et enfin les phénomènes de troncation assortie de réduplication syllabique : *brybry* (embryon), *cloclo* (Clomid³), *dudu* (Duphaston⁴), *fofo* (follicule), *gygy* (gynécologue), *juju* (jumeaux), *lulu* (pilule), *pépé* (pédiatre), *picpic* (*piqûre*), *zozo* (spermatozoïde). À l'exception de *brybry*, *lulu* et *zozo* qui redoublent des syllabes médianes, il s'agit d'apocopes (*gygy*, *fofo*, *picpic*, etc.). Ces formes sont construites sur la première syllabe du mot source. Lorsque la réduplication de la première syllabe pose des problèmes phonologiques, c'est une autre syllabe qui est sélectionnée.

Ce glossaire rassemble donc des formes lexicalisées comme *PMA* ou *FIV*, réductions de syntagmes nominaux typiques du discours médical (*FC* pour *fausse couche*, *DA* pour *dé-livrance artificielle* ou *IAC* pour *Insémination Artificielle avec le Conjoint*) mais aussi des formes spécifiques à ces forums sur l'infertilité. Parmi elles, des sigles à l'usage restreint (*bb2* pour le deuxième bébé, *BB-IAD* pour un bébé issu d'une IAD), et surtout ces étonnantes apocopes rédupliquées qui, selon mon hypothèse, permettent de tenir à distance la douleur inhérente à la situation de procréation médicalement assistée. La répétition quotidienne de termes rend nécessaire leur abréviation (*PMA*) ou leur troncation (*gynéco*) mais pas leur transformation en rédupliqués syllabiques (*fofo*, *zozo*).

523. Je suis contente de voir que tu tente le TEC.. Et puis comme le disent les filles, au moins si ca marche tu pouura tjs redemander à litou la date de ton tec... Elle ne risuqe pas de l'oublier lol / Au fait ma belle, moi aussi je le veut ton mdp pour l'ads / Hey, t' imagine la tete des filles qui nous connaissent pas ? Elles vont croire qu'on est folles avec tout ces codes hein mdr ??? (Forum aufeminin, *Il était une fois les iacettes*, 20 octobre 2007, 16:19, http://forum.aufeminin.com/forum/matern4/___f117675_matern4--amour-bien-amour-lasonnerie-magique-du-telephone-pour-toutes-les-iadettes-amour-bien.html, f-rédup-54)

Dans l'énoncé ci-dessus, l'internaute emploie le mot *codes* qui réfère à un langage spécifique. Effectivement, ces formes n'ont de référent que dans la situation d'énonciation des forums d'infertilité. En employant le mot *gygy* et non *gynécologue*, l'agent personnalise la propriété « gynécologue de PMA ». Il crée un lien spécifique à une situation particulière, et parallèlement il coupe le lien avec tout ce qui n'était pas la situation particulière : ainsi le *gygy* est le gynécologue concerné par la PMA, et non le gynécologue habituel. De même, on

2 Voir l'exemple en annexe page 394 : *zhom et oui notre tres cher et tendre ami copain mari* (Forum enceinte.com, 15 septembre 2008))

3 Nom d'un médicament de traitement de la stérilité.

4 Nom d'un médicament de traitement de la stérilité.

ne parle plus de follicules ou de spermatozoïdes en général (sens lexical) mais de follicules et de spermatozoïdes destinés à la procréation médicalement assistée (sens en discours). Par *fofo*, l'agent désigne les follicules impliqués dans le cadre d'une procréation médicalement assistée, et non les follicules produit par le corps féminin à chaque cycle. Ces termes spécifiques aux forums ont été analysés par Elisa Raschini dans sa thèse, *L'approximation en discours. Le débat bioéthique sur l'assistance médicale à la procréation*.

8.2.2. La réduplication syllabique grammaticale

Les études attestent de la présence de la réduplication dans de nombreuses langues : langues tibéto-birmanes (hayu, birmain, tibétain standard, etc.), vietnamien, chinois, tagalog, etc. (voir notamment Michaud et Morgenstern 2007, et Inkelas & Zoll 2005). Les formes rédupliquées ont dans certaines langues un objectif grammatical (Mounin 1993 : 284). La réduplication est très productive dans certaines langues, notamment dans le domaine nominal (mais aussi verbal). Selon le cas, elle marque le pluriel et l'intensité (notamment malais, nahuat, langues tibéto-birmanes), l'emphase (hindi), une diminution de la force sémantique (vietnamien) ou une connotation péjorative. Ces valeurs peuvent se cumuler : en mwotlap, la réduplication permet de construire le pluriel de certains noms, mais aussi le diminutif pour d'autres lexèmes (Rose dans Michaud et Morgenstern 2007 : 215-216). Les études portent beaucoup sur ces fonctions grammaticales, itérative et quantitative, mais moins sur les fonctions expressive et hypocoristique. J'analyse la fonction des réductions syllabiques de ce corpus en fonction des analogies qu'elles suscitent, d'une part avec les réductions enfantines, d'autre part avec les diminutifs hypocoristiques.

8.2.3. Aux frontières du baby talk, un langage intimiste

Il convient avant tout de souligner l'aspect ludique du langage :

Les premiers sons émis par l'enfant sont pulsionnels. La plupart répondent à la douleur ; il y a aussi une béatitude ou jouissance manifeste dans le babil. La vocalité entre dans le domaine de l'activité ludique et nous l'y retrouverons. (Lafont 2004 : 32)

On ne peut manquer de faire le parallèle entre les formes rédupliquées de ce corpus et le langage des enfants qui redoublent fréquemment les syllabes. Le thème des discussions analysées dans ce corpus (mort subite du nourrisson et infertilité) incite d'autant plus à axer la réflexion sur le *baby talk*.

Les théoriciens associent la réduplication syllabique aux débuts langagiers de l'enfant, lors de ses premières productions pendant la période de babillage :

Selon Davis et MacNeilage (1990), ces premières productions, souvent de type /bababa/, seraient le résultat d'une alternance rythmique entre les mouvements d'ouverture et de fermeture de la bouche. (Michaud et Morgenstern 2007 : 120)

Il convient de distinguer cette « lallation » (réduplication du babillage mais non limitée à deux syllabes) de celle employée plus tard par les enfants avec des mots rédupliqués bi-syllabiques comme *dodo ou pipi*, ou les onomatopées qu'ils apprécient aussi beaucoup (*tchou-tchou, pouët pouët*, etc.). La réduplication participerait alors à l'acquisition du langage :

La réduplication aurait donc un rôle de premier plan dans l'acquisition des structures lexicales : elle constituerait une étape vers la reconnaissance et le contrôle des unités phonologiques que sont les syllabes et les phonèmes (Moskowitz, 1973) [...] L'activité ludique de réduplication est par là au cœur du développement phonologique, morphologique, sémantique, social et pragmatique du langage. (Michaud et Morgenstern 2007 : 121)

On peut penser que si les enfants continuent à rédupliquer par la suite, c'est par plaisir articulatoire, parce que la répétition les rassure, mais aussi parce qu'ils y sont encouragés par le *baby talk* de l'entourage, ce langage employé par les adultes lorsqu'ils s'adressent aux jeunes enfants (Ferguson 1978 : 176).

Ces usages renforcent le caractère enfantin et affectif de la réduplication.

En français, un procédé productif et expressif

Le processus de réduplication syllabique est très productif dans la langue française et concerne des mots lexicalisés : *bébé, blabla, cucul, glagla, gnangnan, miam-miam, tutu, yoyo, zinzin*,⁵ etc. La liste est longue. La réduplication syllabique ne concerne pas uniquement le *baby talk* : beaucoup d'adultes y recourent dans des situations d'énonciation variées. Elle s'opère morphologiquement sur des adjectifs (comme *foufou, bonbon*, obtenu par la réduplication de l'adjectif *bon*, ou *doudou*, obtenu par la répétition de *doux* en français des Antilles et en créole), des substantifs (*loulou, fille, chienchien*), et des verbes (*chouchouter*)⁶. De nombreux mots rédupliqués français proviennent d'onomatopées (*bébé, bobo, coucou, maman*) et de prénoms (*nana, nini, dédé, toto, juju, cloclo*). Même *dodo*, que l'on pourrait croire issu du verbe *dormir*, est issu d'une onomatopée (*dod-* exprimant le balancement, cf. *dodeliner*) (Rey 1992 : 621⁷).

En français, où la réduplication n'a pas de fonction grammaticale mais une dimension expressive, ce phénomène se manifeste dans les sphères intimes : on l'utilise pour parler aux bébés (*baby talk*), aux animaux, entre amis ou en famille (diminutifs rédupliqués comme termes d'adresse). C'est là que l'on trouve des exemples de réduplication syllabique très proches de ceux étudiés ici.

Ainsi que le remarquent Marc Plénat et Pancho Solares Huerta dans leur article « Domi, Seb, Flo et toute la famille », ces formes rédupliquées résistent aux analyses :

Chépasitutrapel, la morphologie des hypocoristiques, on y a consacré plus d'une séance du Séminaire, vers 1980, tout au début de l'ERSS. Ce qui nous turlupinait, c'était surtout *Toto, Fanfa, Totor, Guiguite*, etc. : les formes redoublées, les plus surprenantes ; mais, les

5 Tous ces mots sont mentionnés dans *Le Nouveau Petit Robert 2007*.

6 Ces exemples ont été pris dans le *Dictionnaire historique* de Alain Rey (1992). En ce qui concerne *chouchou* et *chouchouter*, il serait « soit un dérivé de *chou*, soit, pour P. Guiraud, dérivé de *chouer*, forme ancienne de *choyer* » (Rey 1992 : 417).

7 Sur l'hypothèse onomatopéique, on pourra lire l'article critique de Gilles Quentel (2011).

formes apocopées (*Domi, Seb, Flo* et les autres), on les oubliait pas entièrement. Vingt-cinq ans après, ces formes continuent de nous tracasser. On te livre ci-dessous quelques réflexions qu'on s'est fait nous deux récemment à leur sujet. (Plénat et Solares Huerta 2006 : 340)

C'est peut-être parce qu'elles sont créées de façon semi-consciente qu'elles sont si difficiles à élucider. En effet, les reduplications sont chez l'enfant des phénomènes agrammaticaux « primitifs », c'est-à-dire des phénomènes partiellement conscients concernant « les premières opérations morphologiques » (Dressler et Ladányi 1998, Dressler et Kilani-Schoch 2005 : 98). Citons par exemple les redoublements onomatopéiques (tels que *vroum-vroum, teuf teuf*, etc.). Chez l'adulte, les opérations extragrammaticales telles que les abréviations non planifiées et les mots-échos sont partiellement conscientes (Dressler et Ladányi 1998, Dressler et Kilani-Schoch 2005 : 99). Dans leur dialogue avec l'enfant, les adultes ont tendance à recourir aux reduplications syllabiques, en particulier aux reduplications onomatopéiques. Les formes redupliquées des forums de l'infertilité sont-elles un prélude discursif au dialogue avec l'enfant qui n'existe pas encore ?

Selon Wolfgang U. Dressler et Marianne Kilani-Schoch, ces formations n'ont pas vocation à entrer dans le lexique « comme c'est la règle dans la dérivation morphologique prototypique » (Dressler et Kilani-Schoch 2005 : 102).

La reduplication est le domaine du langage bébé et du langage amoureux (que l'on songe aux nombreux mots doux comme *loulou, bibiche, chouchou*, etc.). Le « parler bébé » a de fortes similitudes avec le sujet qui nous intéresse. La fonction des redupliqués français n'est pas grammaticale mais bien expressive. Ces mots-échos jouent essentiellement un rôle phatique et hypocoristique. Par ce phénomène, les personnes se constituent en communauté et donnent à celle-ci un côté intimiste. On ne « parle pas bébé » en présence d'étrangers, on n'appelle pas une personne par un prénom redupliqué dans un contexte formel, et l'on ne parle pas de son *gygy* à d'autres personnes que celles pratiquant aussi des FIV.

8.2.4. Pourquoi une connotation hypocoristique ?

En lien avec les reduplications enfantines, on peut aussi effectuer un parallèle entre les mots-échos de ce corpus et les diminutifs ou les prénoms redupliqués. La substitution de suffixe et le redoublement de la syllabe initiale sont deux critères principaux des procédés hypocoristiques selon le *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage* (Dubois et al. 1994 : 236).

Des dissyllabiques comparables à des diminutifs

Les formes de ce corpus sont essentiellement dissyllabiques. Le segment ne peut être répété plus de deux fois, au contraire de la simple répétition, qui n'a pas de gabarit fixe (*il est très très très content*) : la reduplication possède un gabarit fixe (Michaud et Morgenstern 2007 : 118). On ne trouve pas dans le corpus de variation de type **ton gygygy*.

Les formes redoublées du corpus ne sont pas sans rappeler les reduplications de prénoms

tels que *dodo* (dominique) ou *juju* (julien, jules), et tous ces « hypocoristiques à redoublement » (Lazar 2013 : 55). Les formes qui nous préoccupent répondent au schéma ANAR (Attaque, Noyau vocalique, seconde Attaque et Rime) identifié par Marc Plénat à partir de multiples études sur les hypocoristiques à redoublement (Plénat 1982a, 1982b, 1984, 1999) :

Plénat (1982a, 1984) proposait une explication unifiée des hypocoristiques dissyllabiques obtenus par simple troncation (*Dominique* > *Domi*) ou à la fois par troncation et redoublement (*Dominique* > *Dodo*). Dans l'un et l'autre cas, on supposait que le matériel segmental du prénom était associé à un schème dissyllabique, ou, plus précisément, à un schème constitué d'une première Attaque, d'un Noyau vocalique, d'une seconde Attaque et d'une Rime (schème ANAR). (Plénat et Solares Huerta 2006 : 340, en gras dans le texte)

Les phénomènes morphologiques de troncation permettent d'identifier plusieurs classes sémantiques de lexèmes comme les hypocoristiques. L'analogie avec les prénoms, alliée à celle du langage enfantin, amène à considérer ces apocopes rédupliquées dans la sphère des hypocoristiques. Ces formes permettent peut-être aux internautes-patientes de réhumaniser l'univers médical.

(Dé)composition morphologique et appropriation du référent

S'il est certain que ces formations répondent à des exigences phonologiques, qui expliquent la création de *zozo* pour *spermatozoïde* (au lieu de *spermsperm* ou *spepse* par exemple) ou de *brybry* pour *embryon*, c'est avant tout leur sémantisme et leur fonction que je veux interroger. En matière de création lexicale, la composition est souvent invoquée : en vertu du principe de la motivation du signe pour lequel on ne peut créer un item lexical *ex nihilo*, on s'appuie sur des mots existants pour nommer une entité n'ayant encore jamais été nommée. La réduplication syllabique permet quant à elle de re-nommer des référents déjà nommés. Mais avant de composer, on décompose le mot en segments syllabiques. La syllabe sélectionnée est ensuite redoublée. Ce qui est étonnant dans ce corpus, c'est que la réduplication syllabique fait système. Les agents dupliquent le procédé pour tout ce qui concerne la procréation : les cellules embryonnaires à leurs différents stades (*fofo*, *zozo*, *brybry*, *juju*), les agents de l'univers médical (*gygy*), les médicaments (*dudu*, *cloclo*, *lulu*) et les gestes médicaux (*picpic*). Il s'agit de désignations associées à une situation d'énonciation particulière. Ce sont les termes associés aux tentatives de fécondation qui sont rédupliqués. Pour les termes plus génériques, *hystéroskopie*, *amniocentèse*, etc., les internautes empruntent les réductions existantes (apocope, siglaison) : *hystero* pour *hystéroskopie*, *amnio* pour *amniocentèse*, *AMP* pour *aide médicale à la procréation*, etc.

524. C'est ce que mon homme m'a dit aussi pour me rassurer. Selon la gygy, mon homme a été en contact avec des pesticides qui auraient nuit à ses zozos. Et je me demandais si ça n'avait pas modifié aussi l'ADN et donc que le caryotype serait mauvais. Tu vois , j'arrive toujours à me tracasser pour quelque chose !!!! (Forum mamandco/on aura notre plus, 21 Nov 2008, f-rédup-2)

Dans l'énoncé ci-dessus, la forme *gygy* apparaît dans un contexte où elle serait substituable à *gynécologue*. Elle est d'ailleurs déterminée par un article féminin, montrant par là que comme *zozo*, *gygy* conserve le même statut grammatical que le mot-source *gynécologue*. Mais ce n'est pas toujours le cas :

525. nous 36 et 38 ans. ensemble depuis début 97. envie BB depuis l'été 98. essais réels depuis 2003 (+de 4 ans pour motiver M. si j'avais su...). gros pb d'OATNS. moi a priori RAS. ICSI 1 en mai-juin 2006 : 5 ovocytes, 1 embryon, -- ICSI 2 en sept-oct 06 : 4 ovos, 1 embryon, -- ICSI 3 en jan-fev 07 : 4 ovos (et 5 kystes, aie, aie, aie), 0 embryon ICSI 4 en juillet 07, on change tout : 6 ovocytes (youhou!), 4 embryons, 2 transférés et 2 poubelle. et c'est encore -- je comprends pas. et j'en peux plus. problème de chromosomes d'après gygy. et y a rien à faire plus de sécu et pas beaucoup de courage pour recommencer. on sait plus quoi faire. alors on prend des vitamines et on réfléchit à la suite... nov 07 : on réfléchit toujours, et en attendant de nouveaux neurones, on tente une ICSI 5 ds un nouveau centre. on commence les démarches d'adoption en parallèle. eh ben non, ICSI 5 annulée qq jours avant le début du ttt pour cause d'azoospermie soudaine. début 2008 : les zozos sont revenus ! personne ne sait où ils étaient passés on attend que le taux remonte et on tente l'ICSI n°5 au printemps. / fév 08 : *gygy* veut commencer tout de suite. alors c'est parti :bounce: mars 08 : 7 ovos et trois embryons transférés, record perso battu !!! :love: on y croit. enfin, on essaye... enfin, on y a cru. c'est fini. encore – (Forum doctissimo, *Dernière FIV*, 23-10-2007, http://forum.doctissimo.fr/psychologie/astrologie-voyance-esoterisme/derniere-fiv-nouveau-sujet_174565_1.htm f-rédup-55

Une fois tronquée puis rédupliquée, la syllabe *gy-* amène à une forme qui évoque un prénom rédupliqué (*gygy*) et l'on peut se demander si cette réduplication ne permet pas de rendre plus familier et intime son référent (le médecin dont dépend les possibilités d'implantation d'embryons), d'autant que /i/ a une valeur expressive de petitesse et de gentillesse (Plénat et Solares Huerta 2006 : 356). Cette (dé)composition morphologiques de mots contextuels permettrait donc aux agents de mieux s'approprier leurs référents. Dans cet énoncé, le mot *gygy* résonne comme un prénom en raison de l'absence de déterminant dans *d'après gygy* et *gygy veut commencer tout de suite*. L'agent utilise une stratégie grammaticale en inversant le statut du mot *gynécologue*, qui de nom commun devient nom propre.

526. Coucou les filles ca vaa ? Vous en etes ou dans votre cycle et a combien d'iac ou autres ? Et grossesse ?? . . . /Moi pour etre honnete j'ai eu un cycle compliquer, mes derniere rrr etait le 24 janvier, j'avais peis mon ttt pour iac n3 mais ayant 5 fofos matures trop risquer donc pas d'iac a ce cycle !! J'étais en attente des vilaines car toujours pas venuee j'ai du faire entre fevrier et mars 4 ou 5 test de grossesse (pipi et pds) , au bout d'un moment j'en ai marre de ce cycle a ralonge alors j'appelle gygy pour prendre rdv, pour avoir duphaston et parler de la fiv tout sa . . . /Mon rdv etait mardi 25 mars , gygy me fait une echo et laa un beau fofo de 24mm ! Hallucinant ! Donc de la il me dit qu'on fait l'iac vendredi 28 mais que jdois faire une pds pour confirmer ! Et que jdois avoir un calin dans la journee (tjrs le mardi), et qu'on me rappelle pour me dire quand faire ovitrelle . . . /Grosse surprise avec cheri ! On va chez gygy pour qu'il declanche mes rrr et au final j'avais ovuler avec un tres beau fofo d'apres gygy !! /Mardi a 19h la secretaire de gygy m'apelle et me dit que finalement pas d'iac vendredi car sa sera trop tard, je suis en pleine ovulation donc de venir demain matin (mercredi) . . . Encore une fois jsuis sur le cul ! Car j'étais pas prete a ententre saa . . . Et la jme dis merde, on a eu un rapport dans la journee . . . /Donc voila iac surprise (n3) et super contente car il y avait 2,3 millions de zozos , on etait super

content car les 2 iac precedentes il y avait que 900000 zozos !! /Donc super contente !! Voilaa ce cycle etait fort en rebondissement ! /Donc la c'est parti pour l'attente jsuis a j1 post iac , mes rrr sont prévues pour le 9 avril . . . Jvous tiens au courant !! /Bisouuus les filles (Forum Auféminin, *Aventure clomid 2013 qui me suit*, 27/03/14, 13:38, http://forum.aufeminin.com/forum/matern4/_f140131_matern4-Aventure-clomid-2013-qui-me-suit.html, f-méd-15)

À nouveau en [526], comme en [525] et plus bas [529], le mot *gygy* apparaît sans déterminant dans les segments *j'appelle gygy pour prendre rdv*, *gygy me fait une écho*, *On va chez gygy*, *la secretaire de gygy m'appelle*, que ce soit en sujet grammatical ou en complément. La renomination a ici un objectif d'euphémisation⁸. La réduplication syllabique associée à l'absence de déterminant ôte ainsi tout prestige à la désignation médicale *gynécologue*. On peut faire l'hypothèse que ces formes, porteuses des marques de l'oralité⁹, référant au *baby talk* et à des surnoms affectifs, permettent au locuteur de neutraliser des termes qui les mettent en insécurité linguistique.

8.2.5. Une réduplication de dérision ?

Si la réduplication contient une connotation hypocoristique (en lien avec le langage enfantin), « la réduplication peut avoir pour fonction au contraire d'accentuer l'aspect négatif, péjoratif : *chien-chien* peut avoir une connotation méprisante (le « chien-chien » à sa « mémère ») » (Tomimoto et Nishioka 2013 : 115).

Cette connotation péjorative est en lien avec le *baby talk* emprunté par les agents. Si l'on considère avec Oswald Ducrot que l'ironie consiste à faire entendre une voix autre (Ducrot 1984), on peut accepter que les formes rédupliquées *gygy*, *fofo*, *zozo*, *brybry*, etc., en faisant entendre la voix d'un enfant, ridiculisent en quelque sorte les référents.

527. Alors moi, j'ai eu l'insémination vendredi passé (comme toi je crois) avec 5 millions de zozos dont 68 % de mobiles. Le problème vient de mon homme qui est oats. Moi, je n'ai aucun problème, j'ovule même tous les mois. J'en suis donc à 6 dpo. J'ai une pds à faire demain (pour vérifier ma progestérone je suppose) et une autre le 10 décembre (test de grossesse). Je n'ai pas eu de traitements , ils ont tout basé sur l'ovu spontanée (et donc sur base du pic de LH et du follicule vu à l'écho). /Maman d'un garçon de 9 ans (Forum maman & co, *On aura notre plus*, N°2, 3-12-2008, 03 Déc 2008, 11:08, f-rédup-12)

Rien dans le cotexte de *zozo* ne permet d'établir une volonté de dérision : *zozo*, qui est assimilé à un substantif (employé avec article et porteur du morphème de pluriel -s), apparaît ici dans une séquence descriptive et quantitative (*5 millions de zozos dont 68 % de mobiles*) où ne perce aucune ironie. Mais l'on peut s'interroger sur le choix de la syllabe rédupli-

8 Travaillant sur le pouvoir des mots et ces « jeux de nomination-renomination qui dessinent et remodelent des programmes d'action », Josiane Boutet évoque le caractère euphémistique de l'argot professionnel avec notamment l'exemple du mot *caillou* que le tailleur de pierre emploie pour désigner le bloc de pierre qu'il doit aplanir (Boutet 2010 : 138).

9 La répétition est l'un des traits de l'oralité dans l'écriture, plus spécifiquement de ce que Claude Hagège appelle le *style oral* par opposition au *style parlé* (Hagège 1987 : 111).

quée. On peut comprendre qu'il était difficile de redoubler *-sperm-* (*spermsperm?*). Ainsi que le dit Louis-Jean Calvet, le jeu linguistique « utilise d'une part un matériau de départ (ici la langue) qu'il va plier à ses règles, mais le matériau a sa propre résistance et impose du même coup une partie de ses règles internes au jeu. » (Calvet 1979 : 109). La forme *lulu* s'explique pour *pilule*, le rédupliqué *pipi* pouvant porter à confusion. Mais pourquoi *-zo-* plutôt que *-to-* ou *-ma-*? On peut aussi se demander si aux delà des lois phonologiques la syllabe sélectionnée ne revêt pas une caractéristique sémantique particulière à l'origine de sa sélection. Ainsi la sélection de *-zo-* dans *spermatozoïde* peut être rapproché dialogiquement de l'expression *drôle de zozo* (« drôle d'oiseau ») qui induit une connotation péjorative, du moins une certaine dérision (*zozo* comme le rappelle *Le Petit Robert 2007* s'appliquant à quelqu'un de « naïf ou de niais »).

Certains emplois ironiques tels que *findus* pour les embryons congelés viennent appuyer l'hypothèse d'un lexique contextuel de dérision :

Moi: 24ans RAS, lui: 29 ans PB zozos, essaie bb depuis 3ans.
1 ère pic pic fiv ICSI le 19/01
Super, ca avance enfin!!!!
1ère pic stim avec ménopur le 08/02. Pic de déclenchement le 17/02. Ponction le 19/02: 10 fofos; 8 fécondés (dont 2 de bonne qualité). Le 21/02 : transfert de 2 brybrys ds le bidon et 0 findus..... Allez les ptis lous, on s'accroche vite et on reste au chaud!!!! PDS le 04/03 : taux a 56. gygy trouve le taux faible, dc 2ème pds le 6/03: taux à 77ui, gygy pense a une grossesse biochimique, mais hopital veut 3e pds. Dc 3e pds le 10/03 : taux a 378. Il faut attendre la 4e pds du 14/03, sage femme peut rien dire pour le moment. 4ème pds 14/03 : taux à 1324. Ca augmente bien. Le 18/03 : Baïla, petite chienne de mes parents, est partie rejoindre les anges, elle avait 1 an1/2. Peut-être est-elle partie pour laisser la place à notre ou nos futur(s) ptit(s) lou(s)... Bon voyage ma belle!!! Le 20/03 5ème pds : taux à 4800. Le 25/03 1ère écho : petit loulou mesure 9mm et son coeur bat à 135. Tout va bien, on est super contents!!!! Le 03/05 : 2ème écho : ptit bout mesure 6,1cm il ou elle gigote tout plein. Que du bonheur!! Prochaine écho le 12/07 : on va enfin savoir : fille ou garçon? peu importe, nous sommes tellement contents!!! Echo du 12/07 : c'est une fille, elle pèse 692 grammes et se porte super bien. Echo du 29/09 : tout va bien, petite puce a deja pris sa place, la tete en bas, elle pese deja 2,5kgs! 07/11 : début des contractions, ca y est bebe est pret a venir nous retrouver!! 13h15 : Julie est nee, elle pese 3kgs et mesure 48cm, et c'est que du bonheur!! Dame cigogne, pour l'annee 2009, on se bouge, on oublie pas les copines!!!! Juju a deja 2 mois et c'est toujours aussi genial d'etre maman!

528. Ponction le 19/02: 10 fofos; 8 fécondés (dont 2 de bonne qualité). Le 21/02 : transfert de 2 brybrys ds le bidon et 0 findus..... Allez les ptis lous, on s'accroche vite et on reste au chaud!!!! (Forum doctissimo/*On se suit pour FIV*, signature, 07-11-2007 à 19:18:30, http://forum.doctissimo.fr/grossesse-bebe/fertilite-infertilite/suit-pour-decembre-sujet_194732_1.htm, f-rédup-52)

Issab - Isabelle - 30 ans le 26/02/05 - Arrêt pilule Avril 2003 FC Juillet 2003 et depuis nada! Examens classiques - Inhebine insuffisante et zozos un peu feignants - 1er ttt en janvier 2005 avec Clomid et GonalF, résultats 4 fofos donc IAC1 annulée IAC1 le 28/02 et Utro mais résultat négatif. IAC2 le 25/04 avec 1 fofo de 20mm à droite et 7,2 millions de zozos, malheureusement cest pas encore pour cette fois . IAC3 le 21/05 avec 1 fofo de 25 (sans Ovitrelle car taux LH 33,2 pour 3,1 la dernière fois et Oestradiol à 214 contre 195 la dernière fois), mais encore raté pour cette fois , reds à J25 courage ma belle, ton tours viendra ! Rdv gygy le 06/06 pour ttt IAC4 malheureusement les reds ont débarqué à J24 Mais très motivée et enchaîne avec IAC5. Dernière IAC a échoué 1ere FIV faite, avec transfert de 2 beaux embryons le 14/11 (3 findus au frais) et pds prévue le 28/11. Et cest ++++++ ! Félicitations ! 1ère écho faite le 15 dec où gygy a vu une seule crevette. DPA le 12/08 pour un petit lion ou lionne 😊

529. Dernière IAC a échoué 1ere FIV faite, avec transfert de 2 beaux embryons le 14/11 (3

findus au frais) et pds prévue le 28/11. Et cest ++++++ !
 Félicitations ! 1ère écho faite le 15 dec où gygy a vu une seule crevette. DPA le 12/08 pour un petit lion ou lionne (Forum aufeminin, *les iacettes changent de cap*, 21/11/05 à 14:32, http://forum.aufeminin.com/forum/matern4/_f95814_matern4-amour-amour-les-iacettes-changent-de-cap-amour-amour.html, f-rédup-53)

Comme *zozo* dans l'exemple précédent, le mot *findus* apparaît en signature en [528] (*Le 21/02 : transfert de 2 brybrys ds le bidon et 0 findus*) et en [529] (*3 findus au frais*) dans une séquence descriptive assez lapidaire, sous la forme d'un compte-rendu récapitulatif de la situation de l'internaute. Ce n'est donc pas le cotexte qui permet l'hypothèse d'un énoncé de dérision mais là encore uniquement la forme analysée, *findus*, qui réfère dans ce contexte de PMA à un embryon congelé. L'effet de dérision vient de la référence usuelle du mot qui renvoie à une marque célèbre de produits alimentaires surgelés. Les potentiels futurs bébés sont donc assimilés en discours à du non-animé, ce qui correspond peut-être à un mode d'autoprotection, une mise à distance.

Il y aurait ainsi deux niveaux de lecture et d'écriture, un premier niveau descriptif, un second de dérision qui serait dans la forme néologique de termes comme *zozo* ou *findus*. On peut supposer qu'il s'agit là encore d'un moyen de contourner l'horizon d'attente (ne pas se plaindre de son sort, ne pas contester le discours médical).

Une forme d'argot contestataire ? De la dérision à la contestation

L'argot fournit des exemples de réduction et de réduplication similaires à celle de ce corpus. Claude Duneton mentionne des déformations telles que *moman* (maman), *gruère* (gruyère), *popotame* (hypopotame), *berouette* (brouette), etc. (Duneton 1999 : 68). Ces mots marquent leur différence avec le lexème source par une troncation et une variation vocalique. De même que l'argot ouvrier était « une arme de défense » qui « servait à tenir tête » aux patrons et aux instruits (Duneton 1999 : 88), des mots *gygy* et *zozo* permettent peut-être d'exprimer une opposition au lexique médical.

Les participantes des discussions sur les forums de l'internet se cachent derrière des mots codés mais savent pertinemment que leurs messages sont lisibles par tous, en particulier par leurs médecins. Les post pourraient ainsi viser des surdestinataires (Bakhtine 1984 [1952-1953] : 337), envisagés ici comme des destinataires non ratifiés que favorise ce mode de communication de l'internet, et qui seraient les médecins. On peut supposer que les agents énonciatifs leur envoient ainsi des messages indirects, en particulier des témoignages sur l'incompétence ou le manque d'humanité des services de PMA (Procréation Médicalement Assistée).

CONCLUSION 8.2 DES CRÉATIONS LEXICALES À LA FONCTION EXPRESSIVE

L'insoumission linguistique passe par des jeux sur le langage. En « jongleurs de syllabes » (Zumthor 1978, cité par Vorger 2011 : 168), les agents se réapproprient le lexique, le modifie, créent des formes insolites, afin de peut-être mieux s'approprier leur référent, ou d'opérer une resignification.

Ces termes rédupliqués permettent probablement de dédramatiser la situation d'infertilité, de démystifier des termes médicaux en leur donnant une connotation enfantine (*baby talk*), de contester le pouvoir médical en moquant son lexique scientifique. Dans cette optique, la réduplication syllabique de termes scientifiques et de mots référant à une situation difficile à vivre enlèverait de leur « dangerosité ».

CONCLUSION CHAPITRE 8

CRÉATIVITÉ DISCURSIVE, (RE)NOMINATION ET POUVOIR

Les formes rédupliquées *gygy* ou *fofo* ne viennent pas répondre à une lacune lexicale (au contraire de *mamange* comme nous le verrons au dernier chapitre) : elles relèvent d'une (re)nomination contextuelle (au même titre que les surnoms et les mots doux). Il ne s'agit pas de néologie mais d'une transformation de mots existants.

Ces créations lexicales (*gygy*, *zozo*..., et *mamange*, *parange* étudiées au chapitre 9) montrent l'inventivité humaine en matière de langage mais elles illustrent aussi le phénomène de motivation lexicale. Toutes les créations lexicales étudiées sur nos différents corpus témoignent d'une motivation relative puisqu'ils s'accrochent tous, au moins par une syllabe, à un mot existant dans le lexique et avec lequel ils entretiennent une relation lexicale : *gygy* reprend la première syllabe de *gynécologue*, *fofo* de *follicule*, *brybry* reprend la seconde syllabe de *embryon*, *éternâiles* segmente phonologiquement le mot *éternel* et le recompose par une transformation graphique¹⁰.

La motivation relative, pour reprendre les termes de Saussure (1989 : 181), est nécessaire pour que le langage remplisse sa fonction communicationnelle, et donc pour l'intercompréhension. Plus encore, ces jeux sur les mots ne seraient pas possibles s'ils ne s'appuyaient pas sur de l'acquis. Leur raison d'être est justement de vouloir déformer des éléments lexicaux préexistants car leur raison d'être est de modifier leur référence ou de référer à des éléments du réel en lien avec ces concepts préexistants. Au final, cette motivation relative relève des causes mêmes du phénomène analysé ici et non de sa justification.

Quels que soient les procédés dont elles sont issues, ces formes dont l'existence est indéniable montrent bien que désormais la création lexicale n'est plus le seul apanage du domaine littéraire, scientifique ou même publicitaire. Grâce aux forums de l'internet, tout locuteur peut potentiellement devenir initiateur en matière de créativité lexicale. Ces néologismes web-natifs se constituent dans une situation de discours impliquant le corps et l'affect. Aux différentes typologies existant sur la néologie lexicale, et je pense en particulier à celle de Louis Guilbert (néologie dénominative, néologie stylistique et néologie de langue (Guilbert

10 A ce propos, citons Guilbert (1975 : 61) : « la création *ex-nihilo*, c'est-à-dire par l'affectation d'une séquence de phonèmes conforme à la structure phonématique à la désignation d'un référent d'une manière absolument arbitraire apparaît très rarement (Kodak, gaz) ; et même certains des exemples cités peuvent se ramener à un étymon (gaz du grec *khaos*). Les locuteurs qui créent de nouveaux mots éprouvent le besoin de s'appuyer sur des formes linguistiques antérieures. » Denis Apothéleoz (2002 : 16) évoque quant à lui la création poétique : « en dehors de cas tout à fait exceptionnels comme dans certaines inventions poétiques, aucun mot n'est jamais créé *ex nihilo*, à partir d'une simple concaténation de phonèmes. S'il est vrai que les morphèmes sont essentiellement arbitraires, les procédés de formation du vocabulaire ne le sont certainement pas, et aboutissent presque toujours à donner au mot nouveau une origine reconnaissable. »

1975 : 40-44¹¹) – j'ajoute une quatrième catégorie : la *néologie expressive*, permettant ici de dire la douleur (et non dans le sens d'une néologie onomatopéique de Quentel 2011). Ce corpus fournit plusieurs exemples de néologie expressive avec les jeux de mots, les formes rédupliquées syllabiques et les mots valises (étudiés au chapitre 9).

En outre, la (re)nomination est une façon d'exercer son pouvoir sur les choses et les êtres (voir Boutet 2010 : 133-144). Comme toute chose revendiquée, la nomination appartient à une élite intellectuelle qui s'octroie le droit de nommer les choses et joue un rôle d'arbitrage en cas de conflit de nomination. Modifier le nom imposé est une façon de reprendre à son compte un peu de ce pouvoir.

11 Pour une remise en perspective des travaux de Louis Guilbert, voir les contributions de Salah Mejri et Jean-François Sablayrolles ainsi que de Marie-Françoise Mortureux dans le numéro que *Langages* a consacré en 2011 à la néologie.

CHAPITRE 9

L'AUTONOMINATION,
ENTRE EXPRESSIVITÉ ET
REVENDEICATION

« Les groupes dominants tendent à imposer leurs mots pour nommer ou catégoriser les choses, les notions, les groupes humains ; à ce pouvoir répondent un ensemble de pratiques langagières de renomination » écrit la linguiste Josianne Boutet en introduction de son ouvrage *Le pouvoir des mots* (Boutet 2010 : 19). Pouvoir des mots et renomination vont de pair. En se renommant sur les forums de l'internet et en se choisissant une désignation générique qui informe sur leur situation de parent endeuillé, les agents de ce corpus reprennent le contrôle des mots. Loin de taire la mort de leur enfant, les parents l'énoncent en intégrant le prénom de leur enfant mort dans des pseudonymes numériques et en créant une désignation *mamange* – maman d'un ange – qui les désigne collectivement. Ces expressions ontologiques leur permettent de dire la mort, de se donner un statut, d'honorer la mémoire et le nom de leur enfant. Changer de nom, c'est reprendre le contrôle de sa vie, au même titre d'actes comme le débaptême. C'est aussi s'opposer à l'arbitrarité du signe et du nom propre. Le pseudonyme numérique est l'expression d'une identité spécifique¹, l'identité de parents ayant perdu un enfant.

Si les agents ont créé une forme néologique telle que *mamange*, c'est qu'ils ne se reconnaissent pas dans une désignation comme *parent endeuillé* ou *parent en deuil*. Cette renomination pose la question de l'opposition entre *dénomination* et *désignation* (notions redéfinies par Kleiber 2001). Elle laisse à penser qu'une lexie simple permettrait plus facilement la dénomination.

Lorsqu'il s'agit d'introduire un nouveau terme dans le lexique, les agents se soumettent à la norme linguistique incarnée par le dictionnaire et l'Académie française. Mais en discours, ils jouent avec les mots qui sont en lien avec leur situation de parents infertiles, de parents endeuillés, sans se soucier des critères de morphologie comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent.

1 Le syntagme *identité spécifique* est ici employé dans un sens usuel, qui rejoint dans ce contexte le sens que lui ont attribué les philosophes, c'est-à-dire celui d'une *identité sortale*, catégorie qui joint des individus appartenant à un même ensemble.

9.1. LES NÉCRONYMES NUMÉRIQUES

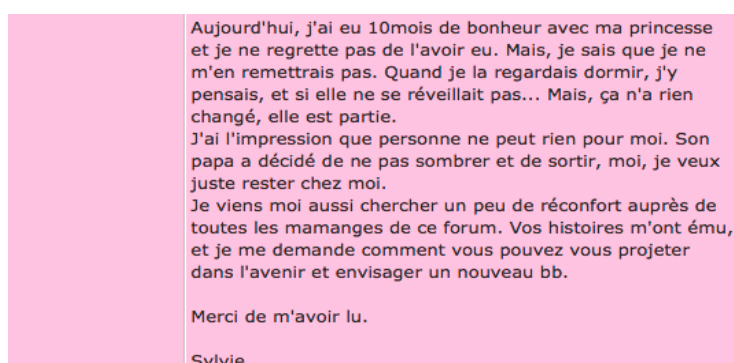
Sur les forums de mort subite du nourrisson, les pseudonymes que se choisissent les internautes endeuillés répondent formellement à différents modèles qui réfèrent tout autant à l'agent énonciatif qu'à l'enfant disparu. J'ai collecté par sondage une quarantaine de ces pseudonymes sur une période suffisamment longue pour attester d'une certaine constance des faits observés (de 2006 à 2013). Ces pseudonymes numériques constituent l'une des facettes de l'identité des parents endeuillés et les aident à faire leur deuil.

9.1.1. Identité civile et identité numérique sur les forums de mort subite du nourrisson

J'entends par *identité numérique* l'identité des internautes sans nullement référer à la catégorie de l'identité numérique au sens logique ou comptable². Parcelle d'une identité plus globale, cette identité numérique sur l'internet se réfléchit à son tour en diverses facettes : pseudonyme, profil, signature, hobbies, publications, etc., toute une collection de traces numériques et scripturales que laisse l'individu.



530. Forum doctissimo, *Aidez-moi à avancer*, 13 janvier 2013, 18:42:44, http://forum.doctissimo.fr/grossesse-bebe/mort-subite-nourrisson/aidez-avancersujet_988_1.htm, f-nécro-1



531. Forum doctissimo, *Ma princesse partie à 10 mois*, février 2011, légendes de tickers, 01-02-2010, 20:40:04, http://forum.doctissimo.fr/grossesse-bebe/mort-subite-nourrisson/princesse-partie-mois-sujet_703_1.htm, f-temp-31

² L'expression *identité numérique* est en effet polysémique puisqu'elle réfère aussi à l'identité au sens logique et désigne alors la relation d'un être ou d'un objet à lui-même (le fait d'être un) : « Dire d'un objet *a* qu'il est numériquement identique à un certain objet *b*, c'est affirmer qu'il n'y a pas deux objets, *a* et *b*, mais un seul » (Drapeau Contime 2010 : 12).



532. Forum doctissimo/grossesse-bebe/mort-subite-nourrisson, février 2011, légendes de tickers, f-temp-31

Sur les forums de parents endeuillés, on trouve différentes informations identitaires :

- le profil : dans le menu à gauche sur aufeminin ou par l'icône « ? » sur doctissimo
- parfois une photographie (souvent du bébé)
- le pseudonyme, qui souvent évoque le prénom de l'enfant décédé (*petitAdam*)
- un énoncé sous le pseudonyme, qui le commente (*Adam, mon petit poucou*)
- la signature, en général le prénom civil (*Sylvie* en [531]), parfois tronquée (*PAT* en [532]), avec ou non émoticône, et parfois complétée par un co-texte : (*Hélène, maman d'ange Julianne*)
- un commentaire permanent sous la signature et parfois un *ticker* comme en [532].

Le pseudonyme est un élément important visuellement dans la structure de la page web. Il est obligatoire sur internet, ce qui veut dire que la création de pseudonymes par les parents procède au départ d'une contrainte technologique, montrant là encore l'interdépendance entre langage et technique, tous deux étant ici indissociables. C'est selon Fred Dervin « le premier instrument de reconnaissance visible dans la liste d'amis » ; l'auteur insiste sur l'importance de ce nom qui relève « d'une présentation de soi aux "autres" » (Abbas et Dervin 2009 : 94 et 199) et qui participe donc à l'éthos de l'énonciateur. Issue de la rhétorique antique, cette notion se rapporte depuis Aristote à l'image que le locuteur construit de lui-même par son discours pour influencer l'allocutaire.

Le pseudonyme numérique se définit par trois propriétés principales. La première concerne tout pseudonyme, en ligne ou non :

- Un nom choisi

En tant que nom choisi, le pseudonyme est un nom qui échappe à « l'ordre contraignant de la dénomination propre » (Cislaru 2009 : §1). C'est le seul nom que l'on peut prendre sans recours à la justice.

- Un nom unique

Grâce à la propriété technographique du codage binaire qui évite les homographes et homonymes, le pseudonyme est un nom unique dans un même écosystème (site, plateforme, réseau).

– Un nom métissé techno-grapho-morphologiquement

Par ailleurs, la technologie numérique permet la création de pseudonymes particuliers, ne répondant pas aux critères phonologiques (prononciabilité) ou orthographiques traditionnels de la nomination. Il serait facile de recourir à cette propriété pour coder les pseudonymes en cryptonyme. Cependant ceux des parents endeuillés restent lexicalement et phonologiquement corrects (*Julimonbebe*, *angelaureline*), même si la présence de nombre les rend difficilement énonçables à l'oral (*bb1003*, *juliange06*, *leaange591*).

9.1.2. Typologie des pseudonymes des forums de mort subite du nourrisson

Les pseudonymes sur ces forums sont construits autour de différents formants dont j'ai tenté une typologie, non exhaustive bien sûr mais qui permet de faire valoir certains traits saillants. Les pseudonymes peuvent être constitués du :

prénom de l'enfant décédé	prénom tronqué de l'enfant + autres Npr tronqués	prénom de l'enfant + nombre	prénom + qualificatif/épithète	prénom + hypocoristique	surnom de l'enfant seul ou avec autre élément	désignateur catégoriel (bb, ange) + chiffre sans Npr	lexème catégorisateur ange + prénom (+ possessif) (+ nombre)
<i>audrenn</i>	<i>eloettom</i> (Élisa et Thomas, tous deux décédés)	<i>juliange06</i>	<i>petitAdam</i>	<i>julimonbébé</i>	<i>monNini13</i>	<i>bb1003</i>	<i>angetheo</i>
<i>eolc</i> (anagramme de Cloé)	<i>MatheoCelian</i> (jumeaux décédés)	<i>ewan1910</i>	<i>couleurjade</i>	<i>nelia ma puce</i>	<i>lyly125</i>	<i>ange58</i>	<i>angematheo</i>
	<i>morval</i> (Morgane, décédée, et Valentin, vivant)	<i>lola0631</i>				<i>Angy2011</i> (2011 étant l'année de décès)	<i>angelaureline</i>
	<i>Amaurycleo</i> (Amaury, vivant et Cléo, décédée)	<i>mario826</i>				<i>MyLittleAngel25</i>	<i>monangethalia</i>
	<i>zianevia-nez</i> (Ziane, décédé et Vianez, à naître)	<i>mathys78</i>				<i>souvenirbb2</i>	<i>Louanemonange</i>
		<i>elise21022013</i> (prénom + date de décès)					<i>juliange06</i>
		<i>astrid61170</i>					<i>angelina0105</i>
		<i>leaange591</i>					

On retiendra l'omniprésence d'au moins un formant :

- soit le prénom (seul, avec chiffre, qualificatif, désignateur catégoriel, hypocoristique),
- soit la catégorie qui réfère en discours à l'enfant, avec les lexèmes *bébé* mais surtout *ange*, placés à gauche (*angelaureline*) ou à droite du prénom (*leaange*).

Ce n'est pas uniquement la fréquentation de nombreux sites qui crée la nécessité d'un pseudonyme. Les pseudonymes sur les forums de mort subite du nourrisson sont configurés contextuellement par le sujet même des discussions. Il ne s'agit pas d'affirmer que tous les pseudonymes sont construits sur ces formats. Certains réfèrent uniquement à l'énonciateur, soit par leur prénom civil (par exemple la porteuse du pseudonyme *isabou14*, qui signe *isa* et dont l'enfant décédé s'appelle *Loris*), soit par la valorisation de la qualité de « maman » (*SuperMaman*, *5foismaman*). Cependant, même lorsque le pseudonyme névoque pas l'enfant, ce dernier est souvent représenté par l'avatar (photographie ou représentation d'ange : voir 6.2. L'ange entre métaphore et métamorphose).

9.1.3. Du pseudonymat au nécronymat

L'hypothèse d'une désignation mono-référentielle n'est pas acceptable pour ces pseudonymes. On peut les rapprocher de désignations comme [*Veuve* + Npr], qui instaurent une classe et donnent un statut dans la société. L'anthropologie nous l'a appris, le fait que le nom donné à un individu réfère à une autre identité ou même à une classe d'individus n'est pas nouveau. Les Inuits par exemple peuvent porter le nom d'ancêtres (Saladin d'Anglure 2006). Françoise Zonabend expose le cas d'un village français où l'on inscrivait le nouveau-né dans la chaîne familiale en lui donnant le nom du parrain ou de la marraine (Zonabend, dans Lévi-Strauss 1977 : 257-286). La pratique de donner le prénom d'un aïeul est toujours en usage. Ce qui est inhabituel, c'est qu'un adulte prenne le nom de son enfant.

Par ailleurs, certaines cultures privilégient la classe sur l'individu. Claude Lévi-Strauss a montré par l'exemple des Penan en Malaisie que le nom personnel, dévalorisé car prouvant un défaut de socialisation, peut être remplacé par un nom qui réfère à la place de l'individu dans le système de parenté (termes relationnels). Il a ainsi identifié une classe de désignation, le *nécronyme*, qui réfère à une personne décédée, ascendant ou descendant, mais qui ne contient pas de nom propre (ce qu'il explique par le fait que l'on ne prononce pas le nom des morts). Ce nécronyme se substitue au nom de naissance. Il est remplacé à chaque décès : les parents d'un enfant décédé seront ainsi renommés *enfant premier-né mort* (Lévi-Strauss 1962 : 230-259). Le nom que s'attribue le parent endeuillé est à rapprocher de cette pratique : le pseudonyme de l'endeuillé comporte le titre *ange* ou *bébé* (nom commun) de son enfant décédé mais aussi, à la différence du nécronyme des Penan, un nom propre. Autant les nécronymes de Claude Lévi-Strauss marquaient une priorité de la classe sur l'individu, autant les pseudonymes-nécronymes numériques de ce corpus conservent la dimension individuelle.

9.1.4. Une identité occasionnée et orientée

L'identité est une construction « sujette à changement quand les circonstances modifient le rapport au monde », comme le souligne l'anthropologue Louis-Jacques Dorais dans *Discours et constructions identitaires* (Dorais 2004 : 2). « Phénomène dynamique, « bricolage relationnel », elle n'existe que dans son rapport avec l'environnement, avec autrui ou un événement (*ibid.* : 10). Les résultats de cette étude m'amènent à considérer l'identité des internautes endeuillés comme une *identité occasionnée* et une *identité augmentée*. Le type de pseudonyme étudié ici est un nom éphémère qui appartient à une situation discursive particulière. Il s'agit d'une identité d'occasion, occasionnée par un événement, la mort d'un enfant, et qui dit quelque chose de cet événement que ne dit pas l'identité civile. J'emprunte l'expression « identité occasionnée » au titre de l'article publié en 2011 dans la revue *Communication*, « L'identité occasionnée sur Internet. Jeux catégoriels et profilage moral », par Baudouin Dupret, Enrique Klaus et Zouhair Ghazzal.

Les pseudonymes font référence à l'enfant décédé, donc à la thématique du forum, la mort subite du nourrisson, le deuil. Cette identité occasionnée par la mort de l'enfant s'est construite dans le discours, un discours situé qui bénéficie des propriétés technologiques des discours sur l'internet :

Une identité occasionnée n'est pas équivalente à une absence d'identité. Il s'agit plutôt d'une identité exclusivement réservée à un contexte particulier (Abdallah, 2008). Cela peut prendre différentes formes : un anonymat plus ou moins revendiqué (comme au commentaire 492, où il n'y a pas du tout d'identifiant), une activité liée au contexte du forum [...], ou encore une qualité ou un état [...] (Dupret, Klaus et Ghazzal 2011 : § 29)

Cette identité occasionnée est orientée : « l'identité est produite aux fins propres du forum de discussion », expliquent les auteurs de l'article « L'identité occasionnée sur internet » (Dupret, Klaus et Ghazzal 2011 : § 28). La question qui suit est : quelle est la visée des pseudonymes analysés ici ? S'il ne s'agissait que d'éviter l'homonymie, l'internaute pourrait recourir à un pseudonyme adapté à tout forum.

9.1.5. La nomination des mort-nés

Pour mieux comprendre ces pseudonymes, il faut savoir que ces enfants souvent décédés *in utero* n'ont pas toujours eu d'identité civile. À la douleur du deuil périnatal s'ajoute parfois celle de ne pas pouvoir (pré)nommer. Si, à l'instar de Sophie Moirand, on conçoit l'événement comme « un objet social, c'est-à-dire qui n'existe (au sens de Searle, 1995) que par l'accord des hommes, donc d'une intentionnalité collective reposant sur des conventions, propagées par la chaîne ininterrompue des discours produits dans la société » (Moirand 2011 : 172), on considérera alors la mort de l'enfant qui n'est pas nommé comme un non-événement, quelque chose de non advenu.

Les premières dispositions (ordonnance de Villers-Cotterêt en 1539 qui assigne aux curés l'obligation des registres des décès et baptêmes, fichiers d'état civil post-révolutionnaires, livret de famille) ne concernent que les enfants nés vivants. Les mort-nés n'étaient pas déclarés. Il

faut attendre 1806 et le Code Napoléon (art. 55 du code civil) pour que puisse être dressé un « acte de déclaration d'enfant présentement sans vie » (pour un *vrai mort-né*, c'est-à-dire mort à la naissance ou un *faux mort-né*, décédé avant la déclaration). La nomination dépendait alors de la viabilité (180 jours de gestation) et de la vitalité à la naissance et à la déclaration à l'état civil. Sans quoi l'enfant était un *rien*, un *produit innommé*, comme le rappelle le docteur Maryse Dumoulin dans son DEA d'éthique (Dumoulin 1998 : 1, 5). La première occurrence du terme *innommé* se trouve dans l'arrêt de la Cour de Cassation du 7 août 1874 :

533. [...] l'être qui vient au monde avant ce terme [de 180 jours], privé non seulement de la vie, mais des conditions organiques indispensables à l'existence, ne constitue qu'un produit innomé³ et non un « enfant », dans le sens que le législateur a attaché à cette expression [...]. (Arrêt de la Cour de Cassation, 7 août 1874)

Avec la loi de janvier 1993, la viabilité prime sur la vitalité : peut être déclaré un enfant de plus de 22 semaines ou 500 g. Ce seuil a été retenu sur les recommandations de l'OMS pour distinguer une naissance d'un avortement tardif. Le décret d'août 2008 laisse l'établissement de l'acte à l'initiative des familles. Le seuil des 22 semaines/500 g. est abandonné. Il est désormais possible d'inscrire le prénom dans le livret de famille (partie décès) sous réserve d'un certificat d'accouchement qui suppose le « recueil d'un corps formé et sexué ». Dans la circulaire interministérielle du 19 juin 2009, les corps sont assimilés à des *déchets anatomiques* (fragments non aisément identifiables) ou à des *pièces anatomiques* (organes ou membres identifiables) avec lesquels ils peuvent être transportés et incinérés en cas d'absence de certificat d'accouchement.

Comme le remarque Vinciane Despret dans son article « Penser par les effets. Des morts équivoques », le fait même que l'on puisse déplacer la frontière entre le vivant et le non vivant montre à quel point cette délimitation est incertaine (Despret 2012, ndbp : 35).

Lorsqu'ils s'appliquent à des enfants mort-nés et n'ayant pas d'identité civile, les pseudonymes étudiés amène à considérer la nomination sous un angle éthique. Cette analyse s'inscrit dans un axe dont je ne pose ici que les prémisses et que j'intitule « éthique de la nomination ». L'expression « éthique de la nomination » a été employée par Sophie Moirand et Rémy Porquier en 2008 dans leur article sur l'emploi du mot *otage*. La nomination, autrement dit l'acte de nommer les objets du monde, engage la « responsabilité énonciative » du locuteur (notamment du journaliste) ou ce que Marie-Anne Paveau appelle la « vertu discursive » (Paveau 2013a). Plus spécifiquement, comme l'a démontré Avishai Margalit, le nom représente l'individu.

9.1.6. Le nom, support du souvenir : métonymie et mémoire discursive

Certes, les pseudonymes étudiés ici ne réfèrent pas systématiquement à un enfant décédé *in utero* et peuvent aussi concerner un enfant né vivant et décédé prématurément. L'historique ci-dessus m'a cependant semblé nécessaire pour amener l'idée que le nom est métonymique de l'individu et que le nom de ces enfants n'a pas été habité.

3 J'ai maintenu ici la graphie du mot *innomé* tel qu'il se présente dans l'arrêt.

Dans nos sociétés, le nom porte métonymiquement l'individu qu'il désigne. Les monuments aux morts entretiennent le souvenir de personnes par la seule mention de leur nom. Avishai Margalit illustre son propos avec l'anecdote d'un colonel qui avait oublié le nom d'un de ses soldats tué et qui fut l'objet d'une lourde condamnation morale dans la presse (Margalit 2006 [2002] : 29-30). Se souvenir du nom, c'est se souvenir du soldat lui-même. La crainte que le nom ne soit oublié pose le nom comme prémisses. Le problème est encore plus aigu dans le deuil périnatal puisque le nom est presque l'unique soutien de la mémoire. Et les mots portent en eux la mémoire de leurs référents. Ils permettent d'évoquer ce qui n'est plus, dinosaures, terres englouties, proches décédés.

Le culte des morts est un devoir éthique que s'imposent de nombreuses sociétés. Dans les sociétés chrétiennes et occidentales, le nom est partie intégrante du culte, que ce soit sur les plaques funéraires ou dans les discours (religieux et laïques) des célébrations funèbres. Il favorise une mémoire discursive et la constitution d'une communauté du souvenir. Dans une société traditionnelle, la construction d'un « souvenir partagé » se fait par l'intermédiaire des prêtres, conteurs, chamans. Dans les sociétés modernes, c'est aux institutions de prendre en charge ce travail mnémorique (Margalit 2006 [2002] : 24, 65). L'acte de naissance permet pragmatiquement aux parents des échanges discursifs avec leurs proches, contraints d'enterrer cette existence. Les mentionner dans le pseudonyme permet donc de faire vivre ces enfants décédés précocement.

9.1.7. Fonctions des pseudonymes numériques

Le pseudonymat numérique a pu être associé à une forme d'anonymat. Perçu comme un camouflage, le pseudonyme a mauvaise presse :

C'est que la pratique du pseudonyme est prise, dans les sociétés à nom fixe et « à papiers », dans un prédiscours négatif ou au moins soupçonneux : prendre une « autre » identité, c'est toujours plus ou moins vu comme une transgression de l'ordre, même si l'adoption d'un pseudonyme « ne fait l'objet d'aucune réglementation particulière en France ». (Paveau 2012c)

Si le pseudonyme s'inscrit dans le « (dés)ordre du discours » (Paveau 2012c et 2014), c'est que, comme le rappelle Annick Batard lors d'une communication sur l'insécurité numérique, il permet aux auteurs d'échapper à la censure et aux condamnations. danah boyd⁴, spécialiste des médias sociaux, en donne des exemples actuels dans son billet consacré aux *nymwars* (boyd 2011). Mais lorsqu'Annick Batard présente le pseudonyme comme « un faux nom, un nom qui permet de cacher une identité réelle, ou encore un nom qui sous-entend des mensonges », elle s'appuie sur un corpus de sites de rencontres en ligne où l'on prise l'anonymat (Batard 2007). Des recherches actuelles ont démontré que pseudonyme n'est pas mensonge (Paveau 2012c, Perea 2014).

534. bojour veronique je mappel lucie ,je comprend ta douleur ta colere j ai perdu mon petit garçon [...] lucie (doctissimo, *Mort d'Anaïs à 28 jours*, N°1, 26-05-2008, 00:49:38 2008, http://forum.doctissimo.fr/grossesse-bebe/mort-subite-nourrisson/joursmort-28-sujet_451_1.htm, f-temp-18)

4 Les minuscules sont ici la volonté de l'auteure qui s'en explique sur son site internet www.danah.org/name.html.

L'énoncé ci-dessus permet d'écarter d'emblée l'hypothèse d'un pseudonymat d'anonymat : l'agent (*mario826*) se présente et signe par son prénom. Sur les forums de parents endeuillés, les internautes se présentent ainsi fréquemment à la fois par leur pseudonyme *et* par leur prénom. Comme le précise François Perea dans son article « L'identité numérique, de la cité à l'écran. Quelques aspects de la représentation de soi dans l'espace numérique » :

Le pseudonyme n'a donc pas uniquement vocation à cacher (fonction d'écran de protection), mais peut servir à marquer un autre aspect de l'identité, plus subjectif, souvent affectif. Sa caractéristique première est donc d'être un espace de projection identitaire (fonction écran de projection). Cette dernière a ceci de particulier que l'internaute en est la source et l'objet. Contrairement aux prénoms, noms, surnoms... le choix est laissé au sujet de la forme qui l'identifiera et sera porteur de son identité. (Perea 2010 : §18)

Le choix d'un pseudonyme est réfléchi et remplit une fonction précise :

La variété des pseudonymes est considérable (Martin, 2006). Parfois, un prénom remplit cette fonction (« vrai » ou « faux », cela est invérifiable), mais souvent, il y a une signification cachée sous ces formes qui ne sont pas dénuées de sens pour leurs créateurs [...]. (Perea 2010 : §17)

Sur les forums de discussion traitant de la mort subite du nourrisson, le pseudonyme numérique permet aux internautes de dire quelque chose d'eux-mêmes et de leur situation particulière. Loin d'avoir une fonction de brouillage identitaire, et delà de la fonction désignative, il dit quelque chose de soi : ce « nom fait à plaisir » prend « ses sources dans le paradigme de l'espace privé du sujet social » (Martin 2012 : 93). Marcienne Martin a montré que les pseudonymes de forums de maladie (anorexie, boulimie) renvoient pour beaucoup à la vie privée des contributeurs du forum, exhibant ainsi ce qui paraît aux internautes le plus important, la souffrance, un prénom, une origine géographique... (Martin 2012 : 137). Ainsi le pseudonyme numérique constitue une augmentation dénomminative et énonciative de soi (Paveau 2012c).

L'identité numérique se conçoit alors comme un continuum dont le pseudonyme est l'une des « bornes » :

Si l'utilisation d'un pseudonyme est souvent repérée et mise en avant, il faut constater que celle-ci ne constitue qu'une possible posture d'inscription identitaire, à côté –entre autres– des usages de l'identité civile par exemple. Ces deux formes constituent les bornes d'un continuum que nous appelons, par commodité « identité numérique ». (Perea 2010 §10)

Par cette augmentation énonciative de soi, le pseudonyme permet l'entrée dans le discours. C'est un « *avant-discours* – au sens étymologique du terme – car souvent l'auto-nomination précède et prépare des productions discursives » (Cislaru 2009 : § 2). Mais surtout, il intervient dans le deuil des internautes.

Une identité à double référence

Les pseudonymes comme *angelaureline* (mère de Laureline), *julie-mon-bebe* (mère de Julie) ont une double référence :

– celle de l'énonciateur, puisque le pseudonyme a une fonction discursive dialogale. Il est en effet réutilisé comme terme d'adresse par les autres partenaires de l'échange : *Bonjour julie-mon-bebe, gros bisous petitadam.*

– mais ces pseudonymes réfèrent aussi à un « autre », l'enfant décédé (objet du discours). Le lien entre l'énonciateur et son enfant est parfois marqué par la présence du possessif (*monangethalia, julie-mon-bebe*).

Nous retrouverons dans la section suivante cette double référence dans *mamange*, forme où la fusion mère-enfant s'incarne dans la syllabe-noyau *-an-*.

Ces désignations qui font apparaître l'identité d'un tiers peuvent avoir plusieurs fonctions :

– absorber l'identité d'un être cher (nom fusionnel)

– introduire un autre point de vue, faire entendre la voix de l'enfant qui a si peu vécu, lui donner vie (je me réfère aux théories d'Oswald Ducrot 1984 sur la polyphonie et à sa critique de l'unicité du sujet parlant : 172-173), et par là opérer une affirmation d'existence et d'identité. La mort est un changement qui compromet l'identité de parent. Mais par le pseudonyme et la référence récurrente à l'ange, il y a permanence de l'identité de l'enfant et donc de celle de parent.

The screenshot shows a forum post on the website 'aufeminin.com'. The page title is 'La chambre de bébé...'. The post is written by a user named 'maman d'ange'. The text of the post is as follows:

Bonjour à vous,

Ma fille est décédée à 7 jours de vie il y a bientôt 2 mois...Elle me manque énormément... Une question me tracasse depuis quelque temps: que dois-je faire de la chambre de bébé? J'avais l'intention de la laisser telquel mais j'ai entendu dire qu'il valait mieux la défaire pour aider au deuil... Malheureusement, ma fille n'a jamais dormi dans sa chambre puisqu'elle devait demeurer au soins intensifs à l'hôpital de Mtl pour enfants. Je veux retomber enceinte bientôt...est-ce que c'est utile?

Dites-moi ce que vous avez fait, cela m'aidera sûrement a prendre la meilleure décision...

En passant, vous êtes des mamans formidables! Vous m'apporter beaucoup de bien... Vous ne me connaissez pas et pourtant, vous prenez la peine de m'encourager à ne pas lâcher! Un gros merci!

maman d'ange

535. Forum aufeminin, *La chambre de bébé*, 29/03/06, 17:28, par juliange06, http://forum.aufeminin.com/forum/enfants6/___f3779_enfants6-La-chambre-de-bebe.html, f-nom-18

Cette double référence est marquée par le pseudonyme mais aussi par l'avatar qui représente l'enfant décédé comme on le constate ci-dessus.

D'un nom unique vers une référence communautaire

La technologie numérique rend unique le pseudonyme dans un même site. Mais dans un jeu de singularité-altérité ce pseudonyme permet aux parents de s'inclure dans une communauté par le mot catégorisateur *ange*.

Cette communauté d'anges est reliée aux vivants par les possessifs (*mon ange, nos anges*, etc). Pour conclure sur ces deux pôles singularité-altérité, un pseudonyme comme *angelau-reline* est construit sur deux formants dont l'un relève du nom propre (*Laureline*) et l'autre du nom commun (*ange*). Au formant catégorisateur (*ange* ou *bébé*) correspond un formant différenciateur (*Laureline*) :

Identité commune	Identité personnelle
Catégorisateur/Communauté	Spécifiant/individu
<i>ange</i> (nom commun)	<i>Laureline</i> (Npr)

Ainsi *angelau-reline* désigne la mère de Laureline, et *Angematheo* la mère de Mathéo.

Conclusion 9.1 : La nomination en tant que pratique de deuil

Ainsi le nécronyme numérique permet une pratique de deuil en ligne collective. Bien au-delà d'une fonction désignative, ces désignations qui marquent le lien entre l'énonciateur et son enfant permettent aux endeuillés de faire leur deuil en ligne disant quelque chose de soi (« j'ai perdu un enfant », « il s'appelle X », « il a réellement existé même s'il a peu vécu », « c'est une partie de moi »), mais ils permettent aussi de faire du deuil une pratique collective (par la catégorie des anges). C'est aussi le cas des autodésignations *mamange*, *papange* et *paranges* étudiées dans la dernière section de cette étude.

9.2. DE LA LACUNE LEXICALE AUX REVENDICATIONS DISCURSIVES

Si l'on cherche à nommer, ou à renommer, c'est que le lexique n'offre pas les formes attendues. S'il semble y avoir consensus des parents endeuillés sur la désignation *ange* pour l'enfant décédé précocement, le « programme de recherche » (Danon-Boileau 1987 : 71) n'est pas abouti pour les parents eux-mêmes : j'étudie ici les revendications discursives de parents réclamant un mot lexicalisé et reconnu pour s'autodésigner.

L'être parlant est un « *language builder* », un « *constructeur de langue* » (Hagège 1993), un *producer* de la langue (Bruns 2008). Forte de ces principes, j'avais dans un premier temps fait l'hypothèse que les agents énonciatifs voulaient imposer certaines formes néologiques (*mamange, papange, parange, parent désenfanté*) ou tombée en désuétude (*parent orphelin*) afin de s'opposer à l'oppression discursive. La forme même de ces termes appelle l'attention (Grébillon 1984, Sablayrolles 2002). Cependant cette analyse sur la créativité lexicale amène paradoxalement au conformisme langagier. Ces formes non conventionnelles posent la question de la norme et du discours puriste tels que Laurence Rosier les définit (Rosier 2004).

9.2.1. De la lacune lexicale au néologisme

On note dès le XVIII^e siècle « la nécessité d’«enregistrer» de nouveaux mots » (Collinot et Mazière 1997 : 42). Aujourd’hui, l’internet fournit un terrain propice à la créativité lexicale. La néologie se lit diachroniquement comme une évolution naturelle du langage dans un environnement social et culturel mouvant. Lorsqu’elle s’appuie sur le jeu de mots, elle est aussi la marque d’une contestation. Nous avons vu en 3.2 (L’impuissance référentielle du mot *parent*) que le lexique n’offrait pas actuellement la possibilité de désigner le parent endeuillé de son enfant, alors qu’il existait jadis l’adjectif grec *orphanè* et la locution latine *mater orba*. J’ai voulu savoir si cette désignation manquait aussi dans d’autres langues⁵. Il apparaît qu’il n’y a pas de terme spécifique ni en anglais, ni en japonais, mais que l’on trouve en brésilien l’expression *pais orfaos de filhos* (« parents orphelins d’enfant »), et en arabe l’expression *el oumo el makloumatou* ((ا المكلومة) الأم) qui désigne la mère en deuil. En kurde, il y a un nom/adjectif qui désigne les parents ayant perdu un garçon (sans distinction de père ou de mère), *kurmirî*, qui signifie littéralement « garçon mort » (celui dont le garçon est mort) ; en revanche, il semble qu’il n’y ait aucun nom pour les parents qui ont perdu une fille.

En français où il n’existe aucun terme à l’heure actuelle, les parents concernés par le deuil d’enfant ont créé ou suggéré plusieurs formes afin d’y remédier : *parents en deuil*, *parents orphelins*, *parents désenfantés*, *mamange* (et ses « dérivés » *papange*, *parange*). La première désignation (*parents en deuil*), est un syntagme répondant aux règles compositionnelles de la langue. La seconde (*parents orphelins*), qui s’appuie sur les conditions d’emploi de l’adjectif grec *orphanè*, est envisagée mais n’est pas employée. Ce sont sur les deux dernières formes que je porte toute mon attention. Le syntagme *parents désenfantés* est composé d’un nom et d’un participe passé adjectivé néologique (*désenfanté*), tandis que *mamange* apparaît comme une unité lexicale. C’est cette dernière forme qui est la plus plébiscitée. La raison peut en être formelle et/ou sémantique.

9.2.2. Parents en deuil, une hétéro-désignation

Bien qu’assez présente dans mon corpus, cette désignation semble très peu employée par les parents pour s’autodésigner.

536. oui sa ne ceux fait pas

c honteux de oser dire sa a des parents en deuil quand on est pas dans la situation on ne juge pas (Forum doctissimo *Décès de mon fils C.*, 16-09-2008, 21:04:39, http://forum.doctissimo.fr/grossesse-bebe/mort-subite-nourrisson/clement-deces-fils-sujet_512_1.htm, f-p, f-par-8)

Ainsi dans l’exemple ci-dessus, la désignation *parent en deuil* est employée par une internaute n’ayant pas perdu d’enfant. C’est cette désignation neutre, non subjective, que choisissent généralement les intervenants extérieurs. La langue pourrait ainsi refléter le degré

5 Je remercie les linguistes et traducteurs qui ont bien voulu répondre à cette question : Salih Akin, Chantal Claudel, Soraya de Moura Freire, Aboubekeur Zineddine.

d'implication des locuteurs en fonction de leurs choix lexicaux par l'opposition entre *auto-désignations* et *hétéro-désignations* (Chachou 2012).

La construction *N (parent) + en + N (deuil)* décrit un état passager (être *en* deuil, *en* colère, *en* panne, *en* fuite, etc.) attribuable à une chose ou un individu, faisant suite à un événement (voir ce que dit Leeman 1995 du caractère résultatif de *en + N*). La transformation opérée suite à cet événement ne serait alors que temporaire (*être en larmes* suite à un événement triste, *être en grève* suite à une mesure patronale, *être en fleur* suite à un changement de saison). Même une expression comme *être en pente* fait référence à un état passager : une route en pente est la continuité d'une route qui pouvait être plane et qui de plus selon le point de vue énonciatif peut aussi qualifiée de *en côte*. Le caractère temporaire de *en + N* pourrait expliquer que l'énoncé **en mort* ne soit pas usité alors que l'énoncé *en vie*, évoquant un état temporaire qui implique une fin, soit acceptable⁶.

La forme *parent en deuil* a un aspect duratif qui laisse entendre que l'état « en deuil » puisse avoir une fin. Au contraire d'une expression comme *parent endeillé* où l'adjectif *endeillé* qualifie explicitement le nom qu'il définit sans envisager le début ou la fin de cette caractérisation. En effet, l'énoncé *il est resté longtemps en deuil de sa fille* est acceptable tandis que *il est resté longtemps endeillé de sa fille* est beaucoup plus discutable. Il semblerait ainsi que les personnes non impliquées dans le deuil d'enfant sélectionnent de préférence une désignation à l'aspect non perfectif.

9.2.3. Parents orphelins, alternative lexicale non sélectionnée

Lorsque les hétéro-désignations ne conviennent pas aux personnes désignées, celles-ci pratiquent une folk linguistique⁷ pour trouver un nouveau terme. Afin de trouver une auto-désignation répondant à leur situation de parent endeillé, les agents énonciatifs effectuent des démarches ressortant des folk analyses dont je rappelle brièvement la typologie tripartite envisagée par Marie-Anne Paveau (2000) : descriptions, prescriptions, interventions. Dans un premier temps, ils effectuent une enquête lexicographique (pratique descriptive) :

6 Danielle Leeman a donné une autre interprétation de l'impossibilité d'énoncer *être en mort* qui repose sur l'agentivité mais je ne conserve de son analyse que le caractère temporaire dû à une transformation de la construction *en + N* (Leeman 1995 : 57-58).

7 Le concept de folk linguistique (ou linguistique populaire, concerne les pratiques linguistiques non savantes effectuées par des non-linguistes (voir chapitre 1 : Le discours médical et juridique rapportés).

père, mère et enfant
par [bcdeda](#), le 01/08/2004 à 00:34 - 1245 visites

Bonjour,
autre question.

Des enfants qui perdent leurs parents sont des orphelins. Mais des parents qui perdent leurs enfants, comment les nomme-t-on (des malheureux... mais à part cela?)

merci

Réponse du Guichet du savoir
par [qds_db](#), le 03/08/2004 à 11:51

Réponse du service Guichet du Savoir

Il n'existe pas, à notre connaissance, de terme pour nommer des parents ayant perdu leur(s) enfant(s).

Voici la définition du mot "orphelin" issue du [Trésor de la langue française informatisé](#) :

ORPHELIN, -INE, subst. et adj.

I. Substantif

A. Enfant qui a perdu l'un de ses parents ou les deux. Orphelin de père, de père et de mère. [...]

B. Celui, celle qui a perdu un parent, un être cher. [...]

C. Arg. Objet (verre de vin, mégot, somme d'argent...) abandonné ou oublié par son propriétaire. [...]

II. Adjectif

A. Qui a perdu ses parents. [...]

B. P. ext. Qui a perdu ou qui est séparé d'un parent, d'un ami; qui est privé de protection, d'affection. Se sentir orphelin. [...]

Au fig. Être orphelin de qqc. Être privé d'une chose jugée essentielle ou qui tient à cœur. [...]

Le mot orphelin peut donc être utilisé au sens de perte d'un être cher.

537. Forum du Guichet du savoir, *Orphelin*, 01/08/2004 à 00:34, <http://www.guichetdusavoir.org/viewtopic.php?t=9907,, f-par-9>

Dans la discussion ci-dessus, l'agent énonciatif s'est adressé à un organe typique de folk linguistique, le Guichet du savoir. À la question de l'internaute (*des parents qui perdent leurs enfants, comment les nomme-t-on*), le Guichet du savoir fournit la définition du TLF concernant *orphelin*. Autrement dit, il s'en réfère aux outils lexicographiques existants. La référence au dictionnaire est typique des folk analyses. L'expression *parent orphelin* n'apparaît que rarement comme auto-désignation ; on la trouve dans le titre d'un ouvrage témoignage (déjà présenté en 8.1 à propos des jeux de mots) et dans le nom d'une association québécoise :

538. *Parents orphelins. Témoignages de parents à la suite du décès de leur enfant* (Fafard Sindon, titre de l'ouvrage, o-par-92, o-jeu-64)

539. Fondée en 2008, l'association *Parents Orphelins* (Canada) a mis sur pied une campagne de sensibilisation entourant la date du 15 octobre, en référence aux différentes activités et célébrations, ayant lieu dans plusieurs pays à cette date. (Petite Emilie Lettre 27, octobre 2012, article « Journée internationale de sensibilisation au deuil périnatal », p 6, a-par-8)

La lexie *parents orphelins* permet de créer une synthèse disjonctive par une apparente inco-

hérence sémantique entre les mots *parent* et *orphelin*, elle n'a pas été sélectionnée par les parents pour un emploi usuel.

Les agents énonciatifs ne se contentent pas du répertoire lexical existant et vont soumettre (d'une part aux autres endeuillés, d'autre part aux instances institutionnelles) des formes inédites telles que *parents désenfantés* ou *mamange*.

9.2.4. Parents désenfantés, ou le respect de la morphosyntaxe

L'auto-désignation *parent désenfanté* apparaît dans des emplois institutionnels (et très peu dans des échanges interactionnels) comme ici dans le nom d'une association de parents :



PARENTS DÉSENFANTÉS a.s.b.l. • Rue du Culot, 15b • 1341 Céroux-Mousty • Tél: 010/24 59 24 • Email: parentsdesenfantes@scarlet.be

Historique | Notre accompagnement | Contacts | Agenda | Témoignages | Bibliothèque | Textes | Vos commentaires | Liens

HISTORIQUE

Notre raison d'être

La mort d'un enfant plonge les parents et les proches dans une souffrance qui peut déstabiliser, faire perdre tout repère, ébranler jusqu'au sens même de la vie et conduire à une solitude pouvant couper tout lien social. C'est l'identité même de la personne qui est menacée: elle en souffre physiquement, psychologiquement et spirituellement.

«Plus rien n'est comme avant».

Écoute, solidarité, partage, espoir, voilà ce dont ont besoin les parents qui perdent un enfant. Dans les mois qui suivent le décès, il peut devenir de plus en plus difficile de trouver quelqu'un à qui parler et de bénéficier d'une écoute en profondeur.

Dans cet esprit, «Parents désenfantés asbl» organise depuis 30 ans des rencontres entre parents endeuillés, pour leur permettre de parler et de s'écouter dans un climat respectueux et chaleureux. Ce que la plupart des parents ressentent en venant chez nous, c'est d'avoir été compris, et de se sentir moins seuls face à cette épreuve.

«Pour que quelqu'un parle, il faut qu'un autre écoute».

Des parents eux-mêmes touchés par le deuil d'un enfant se proposent bénévolement pour écouter d'autres parents endeuillés, et pour leur offrir une présence et un soutien chaleureux. Ils sont formés à l'écoute et à l'animation de groupes, participent à une supervision régulière et bénéficient d'une formation permanente.

L'idée est née en 1981, lorsque deux familles éprouvées par la mort de leur enfant ont compris l'importance de trouver, pour elles-mêmes, un lieu de parole, d'écoute et de soutien. Elles organisèrent des groupes de parents, grand-parents, frères et sœurs endeuillés. Ainsi fut créée l'association «Parents désenfantés», qui se constitua en asbl en 1997.

540. Dans cet esprit, «Parents désenfantés asbl» organise depuis 30 ans des rencontres entre parents endeuillés, pour leur permettre de parler et de s'écouter dans un climat respectueux et chaleureux. Ce que la plupart des parents ressentent en venant chez nous, c'est d'avoir été compris, et de se sentir moins seuls face à cette épreuve. [...] Des parents eux-mêmes touchés par le deuil d'un enfant se proposent bénévolement pour écouter d'autres parents endeuillés, et pour leur offrir une présence et un soutien chaleureux. (Site de Parents endeuillés, une association belge sur le deuil créée en 1997, a-par-26)

C'est la collocation *parents endeuillés* qui est employée dans le texte de présentation de cette association belge, et non *parents désenfantés*. Parmi les reprises anaphoriques, on trouve aussi la périphrase *Des parents eux-mêmes touchés par le deuil d'un enfant*.

541. Témoignages// «C'est une lettre que je t'écris, mon frère, ma sœur dans la souffrance»// Les mots sont des baumes qui se déposent avec la douceur d'une plume sur le cœur de celui qui hurle ; ils sont le lien avec toi et m'unissent à ta détresse ; [...] Car je sais ce que tu ressens.// Nous le savons tous, qui bâtissons patiemment ces pages pour que tu ne restes pas enfermé, le regard abandonné dans la violence de ta solitude. Toi parent endeuillé, parent désenfanté comme nous tous qui caressons la couverture bleu claire pareille au ciel d'azur où reposent nos enfants. (Association JPV, N°194, octobre 2010, p 5, a-par-16)

Dans l'extrait ci-dessus, les syntagmes *parent endeuillé* et *parent désenfanté* sont employés par des parents en deuil pour désigner d'autres parents en deuil. Il est probable que le syntagme *parents endeuillés* qui apparaît en première position de cette double apostrophe interpellative a été mentionné pour garantir la cohérence et l'intercompréhension.

Re : désormais je suis une mamange...

Une année passée sans Toi mon Ange...

Plein de bonheur et de joie à tous les enfants; que tous nos petits malades aient la chance de guérir !!! Si chacun se mobilise



*Une pensée particulière à tous les parents «*désenfantés*» pour qui (je suppose) chaque nouvelle année n'est pas une étape facile à passer !*

Grosses bises à toutes et à tous. Des millions de bisous tendres à ma Jadou et tous les petits Anges.



542. **Re : désormais je suis une mamange...**/Une année passée sans Toi mon Ange... [...] Une pensée particulière à tous les parents «*désenfantés*» pour qui (je suppose) chaque nouvelle année n'est pas une étape facile à passer ! (Forum magrossesse.com, *Désormais je suis une mamange*, 01/01/2008, 20h25, <http://www.magrossesse.com/forum/parents-differents-f19/desormais-je-suis-une-mamange-t345276>, f-par-4)

Dans l'énoncé [542], l'expression *parents désenfantés* est coréférente avec la forme *mamange*. Cependant l'agent énonciatif a doublement isolé du reste de l'énoncé le mot *désenfanté* par des guillemets et par des astérisques. Or la forme *mamange*, bien que néologique elle aussi, n'est pas modalisée. Pourtant, *mamange* pourrait être considéré bien plus aux périphéries du système que *parents désenfantés*, qui est relativement motivé sur le plan formel : cette lexie composée se constitue du mot *parent* et du verbe *enfanter* auquel est adjoint le préfixe *dé(s)-* qui signifie la séparation, la cessation. Une expression comme *parent désenfanté* est conforme aux règles morphosyntaxiques (nom commun + participe passé adjectivé préfixé) de la langue française. Bien que non lexicalisé, le terme *désenfanté* n'est pas à proprement parler néologique. Il n'a pas été inventé par les internautes mais par André Chouraqui afin de traduire la Bible de l'hébreu biblique en français (Cazal 2009b : 115)⁸. Cette origine biblique peut être un argument légitimant. C'est en effet cette forme néolo-

⁸ Voici le texte qui figure dans la Genèse : « É! Shadaï vous donnera des matrices en face de l'homme. Il vous enverra votre autre frère et Biniamin. Et moi, le désenfanté, je resterai désenfanté. » (Genèse 43:14).

gique composée que les parents endeuillés tentent de faire entrer en langue, et non la forme *mamange*. Je fais l'hypothèse que la raison en est sa relative motivation.

9.2.5. Du deuil au discours militant

Actualité | Actualités | Départements | Économie | Sports | Santé & Loisirs | Vidéo | Communauté

CONTAINES DE MANÈGES TRUQUÉS

SAMEDI 9 FÉVRIER
9h00 - 17h00

Un trouble d'attention avec un fort potentiel de talents cachés. Le maître-truqueur à travers tout le monde, des écoles de magie au cirque, passant par les fêtes d'adultes.

Accueil | Culture et loisirs | À la une | Travecy

Pour que « désenfanté » fasse son entrée dans le dico

Publié le mercredi 26 septembre 2007 | Vu 189 fois

Partager Réactions

L'IDÉE lui trotte dans la tête depuis au moins deux ans. Pour être véritablement sûr de son coup, elle a épluché les dictionnaires et autres encyclopédies. Un mot traqué jusqu'au début du XIX^e siècle. À chaque fois, Francine Vervick a fait chou blanc. Avec un certain bonheur, il faut bien l'avouer.

Si la langue française désigne sous le terme d'orphelin, un « enfant qui a perdu son père et sa mère ou l'un des deux parents », elle reste en revanche muette pour définir la situation inverse. À savoir un parent qui a perdu son enfant. C'est son idée de faire entrer l'adjectif « désenfanté » dans le dictionnaire de la langue française et de combler ce vide.

« Faire bouger les pouvoirs publics »

À Travecy, près de La Ferté, et plus largement dans la région, l'histoire de Francine Vervick est aujourd'hui connue. En 1999, elle perdait son petit Lucas, 10 mois, victime d'une malformation cardiaque.

Après quoi elle a eu une période difficile... et deux ouvrages sur ce drame pour aider les parents plongés dans la chagrin : à remonter la pente.

Francine Vervick nouvelle actrice des lettres de haut-bout pour démontrer la pertinence de sa démarche à l'Académie française.
Ludovic Barbarossa

« J'ai entrepris cette démarche voici une quinzaine de jours seulement quand j'ai entendu les nouveaux mots qui allaient entrer dans le dictionnaire. Des termes de la société moderne dont certains tiendraient presque du verlan des jeunes. Bref, c'est sans commune mesure avec l'adjectif désenfanté, lequel s'il est retenu, permettrait de mettre un nom sur une situation plus répandue qu'on ne le pense et devrait faire bouger davantage les pouvoirs publics. Après avoir fait jouer mon carnet d'adresse sur Internet, j'ai déjà reçu une centaine de lettres et mails pour soutenir ma démarche. Notamment de Belgique, du Canada et des États-Unis. Car la langue de Shakespeare rencontre ce même écueil », explique Francine.

Pour l'heure, Francine constitue son dossier. En s'intéressant aux démarches similaires entreprises par d'autres dans un passé proche, elle a découvert qu'il fallait démontrer à l'Académie française qu'il existe un réel manque et que ce terme est déjà usité dans le langage courant.

« Personnellement, j'utilise depuis le début l'adjectif « désenfanté » sur mon site Internet, ainsi que de nombreux autres forums... Outre un courrier argumenté présentant les raisons de ma démarche, j'intends y glisser une pétition et des courriers et mails de soutien. Car il est très difficile, juridiquement parlant, de faire valider une pétition dont les signatures sont recueillies sur la toile ».

Dossier déposé en main propre

Francine Vervick ira, probablement au début de l'année prochaine, déposer en main propre son dossier à l'Académie française. Après ? Les 40 « sages » franchement dans un délai fixe et de manière dictionnaire. En attendant, elle a déjà adressé un mot à l'un d'entre eux qu'elle a déjà croisé par le passé. Francine Vervick veut surtout mettre toutes les chances de son côté.

Ludovic Barbarossa

543. Après deux ouvrages sur la disparition de son petit Lucas, Francine Vervick de Travecy entend proposer à l'Académie française de faire entrer l'adjectif « Désenfanté » dans le dictionnaire. Sa définition ? La perte d'un enfant par ses parents. [...] « J'ai entrepris cette démarche voici une quinzaine de jours seulement quand j'ai entendu les nouveaux mots qui allaient entrer dans le dictionnaire. Des termes de la société moderne dont certains tiendraient presque du verlan des jeunes. Bref, c'est sans commune mesure avec l'adjectif désenfanté, lequel s'il est retenu, permettrait de mettre un nom sur une situation plus répandue qu'on ne le pense et devrait faire bouger davantage les pouvoirs publics. Après avoir fait jouer mon carnet d'adresse sur Internet, j'ai déjà reçu une centaine de lettres et mails pour soutenir ma démarche. Notamment de Belgique, du Canada et des États-Unis. Car la langue de Shakespeare rencontre ce même écueil », explique Francine. Pour l'heure, Francine constitue son dossier. En s'intéressant aux démarches similaires entreprises par d'autres dans un passé proche, elle a découvert qu'il fallait démontrer à l'Académie française qu'il existe un réel manque et que ce terme est déjà usité dans le langage courant. « Personnellement, j'utilise depuis le début l'adjectif « désenfanté » sur mon site Internet, ainsi que de nombreux autres forums... Outre un courrier argumenté présentant les raisons de ma démarche, j'intends y glisser une pétition et des courriers et mails de soutien. Car il est très difficile, juridiquement parlant, de faire valider une pétition dont les signatures sont recueillies sur la toile ». (Journal *L'union*, 26 septembre 2007, http://www.lunion.presse.fr/index.php/cms/13/article/52397/Pour_que___desenfanté___fasse_son_entrée_dans_le_dico, p-enf-6⁹)

9 Article paru le 26 septembre 2007. Pour consulter cet article en ligne : http://www.lunion.presse.fr/index.php/cms/13/article/52397/Pour_que___desenfanté___fasse_son_entrée_dans_le_dico

L'énoncé ci-dessus porte les caractéristiques d'un énoncé puriste tel que le définit Laurence Rosier :

Il [le discours puriste] se caractérise par une forte axiologisation performative (ce qui se dit, ce qui ne se dit pas) qui rejoint le bon usage et entend respecter une stricte économie des échanges linguistiques, où on évalue celui qui parle selon sa maîtrise de la langue, sous l'angle de la richesse lexicale et de la correction grammaticale. Il relève du discours normé tel que le définit Berrendonner : instrument de pouvoir sur la parole d'autrui se présentant comme légitime et autorisé, il « masque sa visée conative en projet constatif en usant d'arguments esthétiques (beau/laid), politiques (langue de la liberté), linguistiques (clarté de la langue), métaphoriques (langue en bonne santé). En outre, il cultive la nostalgie par l'idéalisation de pratiques antérieures érigées en modèles désormais inaccessibles. (Rosier 2004 : 69)

Le témoignage en [543] présente de nombreux commentaires appréciatifs sur la langue à connotation sociologique (*termes de la société moderne, verlan des jeunes*) et particulièrement axiologiques sur la langue, comme en témoigne la référence à *la langue de Shakespeare*, sélectionnée de préférence à la désignation non axiologique *anglais*, Shakespeare représentant métonymiquement les grands auteurs de littérature. L'agent énonciatif pratique une sociolinguistique profane par un classement des manières de parler (Rosier 2008b : 58-63 en particulier). Le commentaire du mot *termes* (« de la société moderne dont certains tiendraient presque du verlan des jeunes ») sous-tend implicitement qu'il y aurait deux types de termes : l'un soumis aux modes langagières de la société moderne (le complément du nom *de la société moderne* apportant cette restriction), l'autre fonctionnel et nécessaire (car permettant de « mettre un nom sur une situation plus répandue qu'on ne le pense » et de « faire bouger davantage les pouvoirs publics »). Ces commentaires métalinguistiques vont en faveur d'une soumission à la norme. L'agent énonciatif souhaite disposer d'une expression adaptée à sa situation, mais ce souhait est conditionné à une « mise en conformité » linguistique par l'entrée dans le dictionnaire. En outre, ce commentaire prône une adéquation entre la langue et le monde (*mettre un nom sur une situation plus répandue qu'on ne le pense*).

Depuis la constitution de ce corpus, j'ai pu constater que l'internaute en question avait aussi publié le 10 juin 2014 sur WikiLF l'entrée *désenfanté*. Elle y présente notamment un corpus des différents emplois¹⁰ :

544. Le principe de la compositionnalité des dérivés est respecté. [...] Nous avons donc affaire à un néologisme de bon aloi qui ne heurtera pas la conscience linguistique des lettrés et dont l'introduction dans les dictionnaires serait légitime. (Site wikiLF, *Désenfanté*, 10 juin 2014, <https://wikilf.culture.fr/suggestion-des-internautes/desenfante>, f-par-10)

L'article ci-dessus met en avant l'argument morphosyntaxique. Les nombreux commentaires de l'article révèlent d'ailleurs le souci du respect de la morphosyntaxe quand il s'agit de néologie. Les démarches de folk terminologie des parents endeuillés rendent compte du souci de conformité linguistique. La pétition ci-dessous exprime une autre forme de soumission linguistique :

10 On peut lire en ligne cet article passionnant sur le plan de la folk linguistique sur <https://wikilf.culture.fr/suggestion-des-internautes/desenfante> (Consulté le 17 février 2015).

TARGET

3240 / 5000 signers

SIGNER LA PÉTITION

Courriel*

Veillez saisir votre courriel

Signer avec Facebook

JE SIGNE

LAST SIGNERS

7 days
France (69250)

8 days
France (75019)

8 days
France (75011)

9 days
France (75002)

// IL N Y A AUCUN MOT AUCUNE PHRASE
POUR HONORER LA PERTE D UN ENFANT SI CE N
EST QUE DE PENSER QU IL EST EN PAIX ET VOUS
VOIS LUI SOURIRE ET CONTINUER A L AIMER ET
LE CHERIR JUSQU A LA FIN DE VOS JOURS EN
ESPERANT QUE LE TEMPS PUISSE APPORTER UN
PEU DE CHALE //

545. Ça ne se dit pas / IL MANQUE UN MOT DANS LA LANGUE FRANÇAISE. COMMENT POUVONS-NOUS RÉFLÉCHIR SUR CETTE ABSENCE DE MOT ET AGIR ENSEMBLE POUR Y REMÉDIER ? / Il manque un mot dans la langue française. Chaque Français doit pouvoir utiliser sa langue dans les divers domaines de sa vie quotidienne. Ce droit n'est pas respecté pour le parent qui a perdu son enfant et qui doit répondre de sa situation familiale notamment sur les documents administratifs : Avez vous des enfants ? Combien avez vous d'enfants? Le parent d'un enfant décédé est toujours le père ou la mère de cet enfant, alors comment doit-il répondre à ces questions? / Monsieur Jean Paul Delevoye président du Conseil Economique, Social et Environnemental, vous avez le pouvoir de traiter d'une question particulière via une autosaisine; c'est pourquoi nous vous sollicitons par voie de pétition citoyenne à encourager une réflexion sur cette absence d'un mot dans notre langue. / Demander au parent de répondre de son statut familial dans la vie quotidienne et sur certains documents administratifs mais ne pas lui permettre de répondre de l'enfant *in absentia* / c'est l'inciter à renier la mémoire de cet enfant / c'est l'obliger à évoquer la mort pour parler de l'enfant / c'est le condamner à l'isolement par peur du «comment le dire» / c'est amputer le parent de l'amour que l'enfant a fait grandir en lui. / Nous signons cette pétition afin de soutenir et d'encourager cette cause juste et profondément humaine. M.L (Pétition *Ça ne se dit pas*, mise en ligne sur internet en mai 2014, <http://caneseditpas.wesign.it>, Consulté le 22 février 2015, f-par-12)

Mise en ligne en mai 2014 par une mère endeuillée, cette pétition a pour objet la création d'un mot permettant de désigner *le parent qui a perdu son enfant, le parent d'un enfant*

décédé. La revendication – à la fois politique, sociale et discursive – contre une oppression marquée par la modalité déontique (*doit, obliger, permettre*), s'exprime par le lexique juridique (*droit, condamner*), mais aussi par un jeu de mots sur la locution *Ça ne se dit pas*, habituellement employée à propos des « mésusages » de la langue et pris ici dans son sens littéral : être parent d'un enfant mort ne se dit pas. Surtout, ce jeu de mot reflète la soumission linguistique à la norme en vigueur : certaines choses se disent, d'autres non. Même si ce second exemple fait appel aux valeurs (*amour, mémoire, cause juste et profondément humaine*), ces deux exemples témoignent du désir de conformité à la norme linguistique. Les agents responsables de ces actions souhaitent un terme reconnu et cautionné par le dictionnaire.

La politique linguistique en matière de néologie est attentiste, elle vient entériner des termes dont l'usage est attesté. Lorsqu'elle propose, c'est en réaction à des termes jugés non conformes entrant dans l'usage (*courriel/mail* par exemple). Ainsi que le soulignent les auteurs de *Un prêt à parler : le dictionnaire* : « Les mots arrivent dans le dictionnaire, à travers des usages codés, répertoriés. C'est pourquoi, ils ne signifient que par référence à des assemblages archivés. » (Collinot et Mazière 1997 : 87).

Les deux exemples de pétition illustrent deux procédés d'action sur la langue : l'un veut entériner un terme préexistant (*désenfanté*, mot dont les agents soulignent l'antériorité discursive), l'autre veut engager une réflexion sur la création d'un terme *ex nihilo*. C'est la première des actions qui jusqu'à présent est conforme aux us et coutumes terminologiques, soumises à une norme externe de « décideurs intellectuels pris dans des positions idéologiques sur la langue » (Collinot et Mazière 1997 : 208). La seconde mérite cependant réflexion. Ne signale-t-elle pas une modification du comportement du locuteur qui devient un *produser* de la langue ? Dans les deux cas, le fait qu'une addition lexicale soit proposée par des usagers profanes et non par des instances officielles est notable. C'est un événement, la mort d'un enfant, qui a suscité ces démarches :

Phénomène de discours, l'événement peut se comprendre comme l'irruption d'une énonciation qui viendrait déstabiliser des positivités établies et mettre en place, dans la plus grande discrétion, un réseau de nouveaux rapports entre les discours. Événement et énonciation ont partie liée. (Collinot et Mazière 1997 : 210)

Les sujets énonciateurs prennent la langue comme objet d'énonciation dans une activité métalinguistique dont cette étude a révélé de nombreuses manifestations.

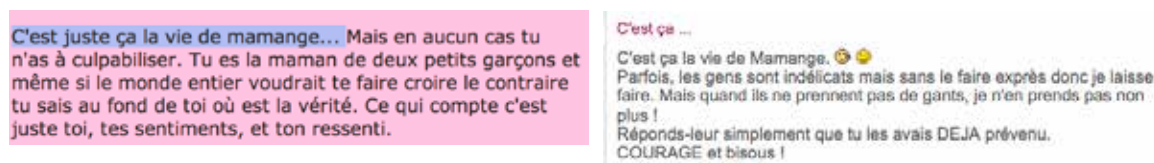
La douleur semble donner des droits discursifs. Cependant les discours du *locutor dolorosus* laissent apparaître une relative soumission aux normes linguistiques.

9.2.6. Mamange, une autodésignation d'usage

Dans l'usage, c'est l'auto-désignation *mamange* qui est la plus représentée dans le discours des parents endeuillés pour combler la lacune lexicale (environ 147 000 résultats sur le moteur de recherche de Google le 21 février 2015 pour *mamanges* contre 6 820 pour *parents orphelins* et 2 620 pour *parents désenfantés*). On en trouve de très nombreuses occurrences, aussi bien en nom commun comme désignateur générique qu'en pseudonyme.

546. Alors voilà effectivement avant d'être maman j'ai été **mamange**. Mamange est un mot que j'aime beaucoup qui signifie «Maman d'un ange». Je trouve ce mot tellement beau. [...] Nous sommes les «paranges» et parents les plus heureux à ce jour mais je n'oublierai jamais mais alors jamais ce que l'on a vécu avant d'avoir nos petites puces. (Forum *elleraconte*, *Témoignage d'une mamange*, 01-08-2008, en gras dans le texte, http://www.elleraconte.com/article-temoignage-une-etquot-mamangeetquot-a_5168_0_0.html, f-mange-25)

Figure ci-dessus en [546] l'un des rares énoncés métalinguistiques profanes sur le mot *mamange*. Il appartient à un article de blog publié en 2008. L'internaute reprendra cet article presque intégralement en 2009 mais supprimera ce passage explicatif, ce qui laisse supposer que le terme est alors entré dans le registre.



547. A gauche : Forum *doctissimo*, *Vivre après avoir perdu son bébé*, 15-01-201, 17:38:04, http://forum.doctissimo.fr/grossesse-bebe/mort-subite-nourrisson/vivre-perdu-culpabilite-sujet_1004_1.htm, f-mange-4
548. A droite : Forum *aufeminin*, *Journée colère*, 24/11/10, 22:04, http://forum.aufeminin.com/forum/f646/_f4144_f646-Journee-colere.html, f-mange-9

Diachroniquement, c'est à *ange* que l'on doit la forme *mamange* et celles qui ont été construites par analogie (*papange*, *parange*). Dans les deux énoncés ci-dessus, issus des forums de *doctissimo* et de *aufeminin*, la forme *mamange* apparaît comme un mot du lexique usuel, en substitut du mot *maman*, dans une collocation où l'on pourrait s'attendre à trouver le mot *maman*. Les énoncés *C'est juste ça la vie de mamange* et *C'est ça la vie de mamange*, où le mot *mamange* ne porte aucune marque de modalisation autonymique, n'est souligné par aucun commentaire métalinguistique – contrairement à des mots tout à fait conformes au lexique comme *parent* – montrent à quel point ce néologisme est devenu pour les endeuillées un terme usuel.

De la fusion formelle à la fusion mère-enfant

Apparue au début des années 2000, la forme *mamange* est équivalente à la *synapsie*¹¹ *maman d'un ange* que l'on retrouve par ailleurs sur les forums de *mort subite du nourrisson* (9 pages sur Google au 24 juillet 2013). Délestée de ses mots outils, la *synapsie* *maman d'un ange* a été réduite à *maman ange* (8 pages) où l'on retrouve les deux mots dans leur intégralité. Dans *mamange* (16 pages), le segment homophone *-an-* fait l'union : [mam[an]ge]. Il est d'ailleurs difficile de déterminer si *mamange* est un mot-valise ou le résultat de la contraction de *maman d'un ange*, et donc le fruit d'une composition populaire. Cependant

11 Selon Émile Benveniste, la *synapsie* est caractérisée en particulier par la présence de joncteurs comme *de* et par l'ordre déterminé (ici, *maman*)–déterminant (*d'un ange*) (Benveniste 1974 [1966] : 171-176). Marie-Françoise Mortureux la définit plus simplement comme un « composé nominal formé de plusieurs bases françaises non reliées par un trait d'union » (Mortureux 2008 [1997] : 207).

la troncation syllabique dans *mamange* n'étant ni morphologique ni prédictible (Dressler et Kilani-Schoch 2005: 101), on la classera parmi les mots-valises. D'autant que l'on peut aussi considérer le mot-valise comme « une phase ultime de la composition discursive » (Bonhomme 2009 : 100), *maman ange* et *mam'ange* représentant des stades intermédiaires. Sur le plan formel, la forme *mamange* apparaît donc comme un amalgame lexical composé à partir des mots *maman* et *ange* et qui tient du mot-valise. Imaginé par le poète Lewis Carroll, le terme *mot-valise* (*portmanteau word*) réfère aux valises porte-manteau qui se replient. Il désigne une catégorie de néologismes issus de l'association de deux mots dont le premier conserve sa partie initiale et le second sa partie finale, avec souvent un segment commun. En effet, la présence d'un segment homophone facilite le valisage¹². La superposition des segments homophones est aisément repérable par les sujets parlants : « c'est parce que le sujet sait d'une certaine façon que les mots s'enchaînent par concaténation qu'il peut effectuer l'opération d'imbrication. » (Grésillon 1984 : 149, souligné par l'auteur). Dans *mamange*, cette combinaison se fait sur la base d'un son vocalique commun dont on supprime le redoublement pour créer un mot unique. Le mécanisme de création choisi permet de reconnaître les deux mots *maman* et *ange*, au contraire d'une acronymie classique qui ne retiendrait que la première syllabe (par exemple *Oulipo* pour *Ouvroir de Littérature potentielle*). La présence d'un segment homophone a favorisé l'attraction mutuelle des deux lexèmes-sources, *maman* et *ange*.

Cette condensation lexicale est particulièrement intéressante en ce qu'elle témoigne sur le plan linguistique d'une fusion mère-enfant dont nous avons ici un second exemple linguistique avec les nécronymes numériques. La fusion des deux mots autour de ce son vocalique semble analogique de la relation fusionnelle de la mère avec son enfant mort. Ce mot nouveau permettrait de prolonger la relation maternelle au-delà de la mort.

Le mot *mamange* amène aussi un souffle ludique apparemment paradoxal compte tenu du sujet des discussions. Il s'agit d'un jeu de langue, à la fois lexical et phonologique. En tant que « jeu », il permet peut-être à l'énonciateur de libérer quelque chose, tout comme l'émetteur d'un lapsus libère quelque chose de son inconscient. Et l'on peut supposer que ce « quelque chose » ait à voir avec la douleur ressentie par les mères endeuillées.

9.2.7. Mamange : Un supplément de sens

Si le procédé lexical du mot-valise joue sur la matérialité même des lexèmes, c'est au niveau sémantico-référentiel qu'il trouve ses motivations profondes (Bonhomme 2009 : 99¹³). Et c'est aussi sa référence qui fait de *mamange* un terme néologique et non seulement la transformation d'un terme existant (*maman*), ce qui distingue *mamange* de *gygy* ou *fofo* qui sont des désignations concurrentes ou des renominations.

Le mot *mamange* témoigne d'une double nomination identitaire, celle de l'enfant décédé,

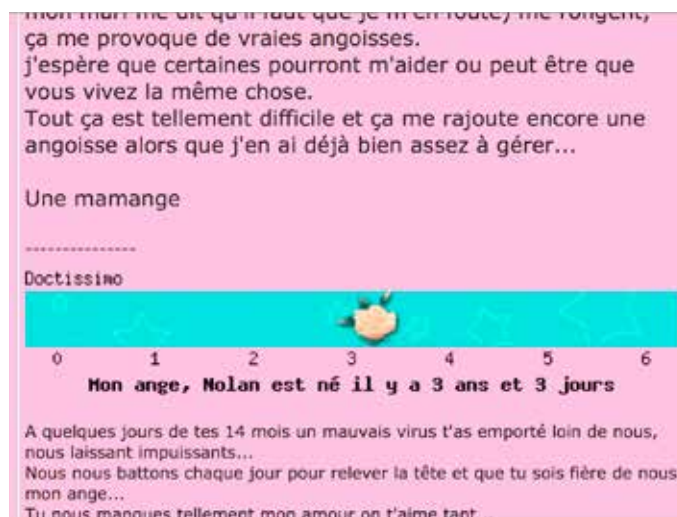
12 J'utilise indifféremment le mot *valisage* employé par Marc Bonhomme (2009) et la lexie *mot-valisation* que l'on trouve dans d'autres études (chez Fradin notamment).

13 Marc Bonhomme présente dans son article « Mot-valise et remodelage des frontières lexicales » une synthèse des processus de fabrication du mot-valise : voir en particulier pp. 103-104 les valisages prototypiques (Bonhomme 2009/2011).

catégorisé comme « ange », et celle de la mère de l'enfant décédé. Il ne cumule pas les sens de *maman* et d'*ange*. Au contraire, il opère simultanément une réduction et une extension de sens, à la façon d'un mot composé (Catach 1981 : 40). Une *mamange* est un certain type de *maman* (restriction de sens) mais ce mot livre une information supplémentaire (l'enfant dont elle est la *maman* est un ange). Mais surtout le mot-valise opère une synthèse disjonctive (Deleuze 1969 : 64) entre deux notions que l'esprit peine à associer (être *maman* d'un enfant décédé). Il qualifie une catégorie de *maman* qui n'a pas sa place dans le lexique. La création de cette forme signale un manque, ainsi que le dit Gilles Deleuze : « Tout le problème est de savoir quand les mots-valises deviennent nécessaires » (Deleuze 1969 : 62). Ce mot-valise permet de résoudre l'impuissance lexicale du mot *maman* qui ne permet pas de référer à la mère d'un enfant décédé. Cela justifie d'ailleurs les cooccurrences de *maman* et *mamange*, tout comme celle de *parents* et *paranges* en [546]. Ainsi, de la même façon que la recherche d'expressivité peut être un facteur néologène (Vorger 2011 : 292-293) permettant de lutter contre la banalisation des mots ayant perdu leur charge émotive, une souffrance psychique (la perte d'un enfant) peut avoir des répercussions linguistiques et être source de créativité discursive.

Je me sens tellement vide et j'ai une douleur qui est bien sûr mentale mais aussi physique, chaque soir et chaque matin j'ai l'impression que tous mes organes se retournent, ma vie est vide et devient sans sens merci d'avance 😞
 Une *maman* qui a perdu son rayon de soleil... 😞

549. Forum doctissimo, *MSN de mon bébé de 13 mois*, 12-05-2011,11:40:15, http://forum.doctissimo.fr/grossesse-bebe/mort-subite-nourrisson/msn-bebe-mois-sujet_872_1.htm, f-mange-5



550. Forum doctissimo, *Vivre après avoir perdu son bébé*, 15 janvier 2013, 14:21:02, http://forum.doctissimo.fr/grossesse-bebe/mort-subite-nourrisson/vivre-perdu-culpabilite-sujet_1004_1.htm, f-mange-6

Une étude diachronique montrerait probablement l'augmentation des fréquences d'emploi. Pour exemple, une internaute qui au moment du décès de son enfant, le 12 mai 2011, signait ses posts *Une maman qui a perdu son rayon de soleil* en [549] modifie le 15 janvier 2012 (soit huit mois plus tard) sa signature qui devient sur une autre discussion *Une mamange* en [550].

En réalité, la forme *mamange* connaît plusieurs transcriptions scripturales, témoins de son instabilité et d'une lexicalisation en cours :



551. Forum doctissimo, *Les prénoms des anges*, 22 avril 2013, 23:55:22, http://forum.doctissimo.fr/grossesse-bebe/img/prenom-anges-sujet_10834_1.htm#t809922, f-mange-1

Tu m'as faite mam'ange quand tu es née, la maman d'un petit ange précieux. Tu manqueras toujours à ma vie mais grâce à ton court passage sur terre tu as fait de moi la femme, la maman que je suis aujourd'hui et que je serai demain. Tu es ma lumière mon petit amour, je t'aime Alya ma fille mon amour. Continue là-haut de prendre si bien soin de nous, prends également bien soin encore et toujours de ton papa.

552. Blog d'une mère endeuillée sur skyrock.com, *Alya, 5 ans déjà*, 12 mars 2010, 11:33, <http://chili-sweety.skyrock.com/2811308212-ALYA-5-ANS-DEJA.htm>, f-mang-3

Dans les deux énoncés ci-dessus, c'est la graphie *mam'ange* qui a été sélectionnée. Cette graphie permet de conserver la marque des constituants *maman* et *ange* (d'autant plus soutenue en [551] par la majuscule à *ange*). Cette forme semble être le rejet d'une fusion lexicale. L'agent énonciatif veut conserver les marques d'un sens compositionnel. On observe que d'ailleurs l'énoncé est complété par une paraphrase mise en apposition anaphorique, *la maman d'un petit ange précieux*.

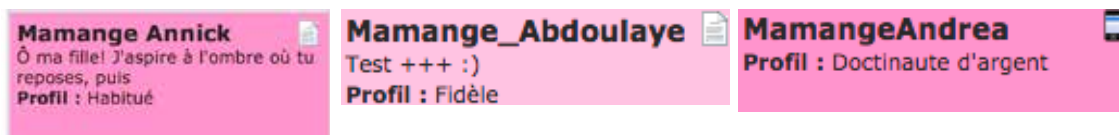
J'espère que l'autopsie répondra à vos questions mais comme l'a dit Oupas un peu plus haut n'espérez pas trop de miracle, souvent on ne sait pas le "Pourquoi" !

En attendant n'hésite pas à venir parler ou te défouler si besoin, les mamanges ne sont jamais bien loin 🍌

553. Forum doctissimo, *Décès de mon fils Clément*, 15-09-2008, à 20:23:24, http://forum.doctissimo.fr/grossesse-bebe/mort-subite-nourrisson/clement-deces-fils-sujet_512_1.htm, f-mange-12

Dans le post ci-dessus, l'absence d'explications métalinguistiques sur le terme *mamange* et le choix d'un article défini (*les*) montrent que le mot est inscrit dans le registre langagier des internautes de ce forum.

Ce néologisme est d'ailleurs si bien intégré dans le répertoire lexical des mères endeuillées qu'elles l'intègrent à leur pseudonyme numérique :



554. A gauche : Forum doctissimo, 07-12-2011, 21:05:11, http://forum.doctissimo.fr/grossesse-bebe/mort-subite-nourrisson/penelope-8mois-semaine-sujet_924_1.htm, f-mange-14

555. Au centre : Forum doctissimo, *Petit Dragon combatif*, pseudonyme, http://forum.doctissimo.fr/grossesse-bebe/img/petit-dragon-combatif-sujet_10568_1.htm, 07-08-2012, 16:05:12, f-mange-15

556. A droite : Forum doctissimo, *Les prénoms de nos anges*, 15-04-2013, 21:16:10, http://forum.doctissimo.fr/grossesse-bebe/img/prenom-anges-sujet_10834_1.htm#t809922, f-mange-16

Ci-dessus figurent les trois pseudonymes numériques de trois mères endeuillées échangeant sur des forums de doctissimo. Le fait que les mères endeuillées recourent à ce pseudonyme atteste de la métamorphose de l'enfant en ange (voir 6.2. L'ange, entre métaphore et métamorphose). La construction [*mamange* + prénom de l'énonciateur] témoigne de la nécessité de faire du deuil d'enfant un facteur identitaire. Sur le plan linguistique, elle témoigne aussi – si l'on accepte, dans le cadre réduit de cette énonciation contextuelle, de considérer *mamange* comme une dénomination¹⁴ – du passage de la dénomination catégorielle à la « désignation personnalisante ». Et au-delà, de la porosité des frontières entre dénomination et désignation, d'autant plus que *mamange* est issu d'une désignation (*ange*).

9.2.8. La catégorisation par une lexie simple

Pourquoi *mamanges* est-il bien plus fréquent sur l'internet que *parents orphelins* et *parents désenfantés* avec nous l'avons vu 147 000 résultats sur le moteur de recherche de Google le 21 février 2015 ? Et pourquoi l'emporte-t-il sur son équivalent synaptique *maman d'un ange* ? L'échec discursif d'expressions désignantes telles que *parents endeuillés* (30 000

14 Dans son article, « *De la dénomination à la désignation : le paradoxe ontologico-dénotatif des odeurs* », Georges Kleiber redonne une définition très claire de la dénomination et de la désignation : « une expression (simple ou polylexicale) est la *dénomination* (ou *name*) d'une entité, si cette entité a eu par convention cette expression comme *name*, i. e. si elle a réellement été dénommée ou appelée ainsi (cf. *librairie* pour le magasin où l'on vend des livres, *nager* pour une certaine manière de se déplacer dans l'eau et *Paul* pour le voisin du dessus, s'il s'appelle... Paul). On parle de *désignation* quand l'expression n'a pas été attribuée *a priori* en propre à l'entité à laquelle elle renvoie, mais qu'elle permet néanmoins d'y accéder par l'intermédiaire des informations (descriptives ou autres) qu'elle comporte (cf. *le magasin où l'on vend des livres* pour « librairie », *le voisin du dessus/cet homme* pour Paul, etc.) (Kleiber 2012 : 46).

résultats), *parents en deuil* (45 900 résultats), voire de *maman d'un ange* (38 000 résultats), et la fréquence d'utilisation de *mamange* laissent penser que la catégorisation « maman d'un enfant décédé » exigerait un item lexical unique. S'appuyant sur l'exemple de la dénomination *ophtalmologue* et de sa correspondance désignante *médecin spécialiste des yeux*, Georges Kleiber constate en 2001 que seul *ophtalmologue* constitue une « unité formelle », tandis que la séquence *médecin spécialiste des yeux* n'est pas une « unité formelle, préconstruite », et donc que seule la dénomination *ophtalmologue* permet l'aspect catégoriel de la dénomination (Kleiber 2001 : 36-37). Sur le plan formel, la catégorie ne pourrait être contenue que par un item lexical unique, ou éventuellement un mot composé, et non par une paraphrase ou une glose explicative. Ainsi, au-delà de la métaphore originelle, le mot *ange* a-t-il ouvert une catégorie là où ont failli des séquences descriptives telles que *nourrisson décédé de mort subite* ou *bébé décédé in utero*, ou *enfant décédé précocement*, précisément parce qu'elles ne sont pas, selon les termes de Georges Kleiber, des unités formelles (Kleiber 2001 : 37).

557. En attendant n'hésite pas à venir parler ou te défouler si besoin, les mamanges ne sont jamais bien loin (Forum doctissimo, *Décès de mon fils Clément*, 15-09-2008 à 20:23:24, http://forum.doctissimo.fr/grossesse-bebe/mort-subite-nourrisson/clement-deces-fils-sujet_512_1.htm, f-mange-13)
558. a toutes les mamange plein de millier de bisous a vous et plien de pensées a vos anges pour ce noel si dur a vos yeux[...] millier de bisous de alen et sa maman (Forum doctissimo, *Mort d'Anaïs*, N°2, 22-12-2008, 18:37:15, http://forum.doctissimo.fr/grossesse-bebe/mort-subite-nourrisson/jours-mort-28-sujet_451_2.htm, f-mange-17)
559. Tu sais une mamange a besoin d'être comprise par d'autres mamanges, c'est malheureux à dire mais une personne qui n'a pas vécu ce drame ne peut pas comprendre donc on vient sur des forums pour être sure d'être comprise et *épaulée*, voilà tout (Forum doctissimo, *Décès de mon fils Clément*, 16-09-2008, 10:39:13, http://forum.doctissimo.fr/grossesse-bebe/mort-subite-nourrisson/clement-deces-fils-sujet_512_1, f-mange-12)

Les nombreux énoncés où *mamange* est définie par des déterminants pluriel confirment le caractère catégoriel du terme : l'article *les* en [557] et [558] pose déjà par le pluriel une catégorie, laquelle est généralisée à un ensemble de référents en [558] par la dédicace communautaire à *toutes les mamanges*. En [559], les déterminants opèrent une double saisie, unitaire (*une*) et communautaire (*d'autres*).

Un item lexical unique présuppose un sens codé tandis qu'une séquence d'items lexicaux présuppose un sens compositionnel (Kleiber 2001). Ainsi l'item *mamange* présuppose un « sens préconstruit » tandis que le sens de *maman d'un ange* ou *mam'Ange* se construit en discours. Cependant, en tant que mot-valise, la forme *mamange* peut-elle être considérée comme un item unique? Dans tous les cas, est-ce son caractère catégoriel qui fait son succès, ou ne serait-ce pas plutôt l'entorse qu'elle représente par rapport à la norme linguistique?

9.2.9. Mot-valise : synthèse disjonctive et co-prédication

La construction de *mamange* repose sur l'association de ces deux mots, *maman* et *ange*, pour n'aboutir plus qu'à une seule entité. C'est ce que la linguiste Almuth Grésillon nomme « co-prédication » :

Énoncer deux prédications en même temps c'est bien là que réside la singularité du mot-valise, mais c'est aussi pourquoi celui-ci est en contradiction totale avec un concept de langue qui se fonde sur le rapport bi-univoque entre signifiant et signifié. (Grésillon 1984 : 120)

Selon Almuth Grésillon, avec le mot-valise, nous avons un signifiant pour deux signifiés (au moins) : tout mot-valise est à la fois A et B. L'auteure donne un exemple du *Petit dictionnaire* d'Alain Finkielkraut (1981) : *aidu* est à la fois *acide* et *assidu*). C'est cette co-prédication qui constitue la « monstruosité » qu'elle constate par ailleurs sur le plan formel et sur laquelle je reviens plus bas (Grésillon 1984 : 121).

Ce principe de co-prédication est à rapprocher de celui de synthèse disjonctive présenté dans l'étude du jeu de mot (Deleuze 1969 : 64-65). Le mot-valise permet tout particulièrement ce mode intégratif. La synthèse s'est si bien opérée dans le disjonctif *mamange* qu'il devient difficile de dire quelle est la syllabe tronquée, de *maman* ou de *ange*. Le mot-valise *mamange* opère une synthèse disjonctive entre deux notions que l'esprit peine à associer : être *maman* d'un enfant décédé. Il permet ainsi de ne pas abandonner la désignation *maman* dont l'emploi pose problème en cas de décès de l'enfant :

560. Vous savez les mamans qui n'ont pas vécu le drame de perdre leur enfant ne pas en aucun cas imaginer ou deviner ce que nous pouvons vivre nous les mamanges. (Forum doctissimo, *Décès de mon fils Clément*, 18-09-2008, 22:09:16, http://forum.doctissimo.fr/grossesse-bebe/mort-subite-nourrisson/clement-deces-fils-sujet_512_1.htm, f-mange-19)

561. si cela reconforte la maman, elle y est tout a fait a sa place d'autant plus qu'elle parle a des autres mamans qui ont connu ce drame / Toute mes condoleances a toutes les mamanges (Forum doctissimo, *Décès de mon fils Clément*, 03-12-2008, 15:04:49, http://forum.doctissimo.fr/grossesse-bebe/mort-subite-nourrisson/clement-deces-fils-sujet_512_1.htm, f-mange-20)

Le maintien de *maman* dans les emplois désignationnels contraint bien souvent le locuteur à de longues périphrases comme en [560] (*les mamans qui n'ont pas vécu le drame de perdre leur enfant*) et en [561] (*des autres mamans qui ont connu ce drame*). Les termes *maman* et *mamange* ne sont pas interchangeables : la présence de *maman* dans ce contexte syntaxique où les sujets des deux propositions forment deux groupes opposés (*les mamans* + relative restrictive et *nous les mamanges*) bloque la substitution de *mamange* par *maman*.

9.2.10. Mamange, un mot? Forme monstrueuse et langage subversif

Je fais l'hypothèse que si *mamange* s'est imposé, prioritairement à la séquence descriptive *maman d'un ange*, c'est pour mieux souligner « l'étrangeté de la chose » par « l'étrangeté de

la forme » (Sablayrolles 2002 : 102). La forme *mamange* appartient à ces « néologismes au signifiant très significatif » étudiés par Jean-François Sablayrolles dont le signifiant attire l'attention visuelle ou auditive : « Leur singularité tient au fait que leur forme, phonique ou graphique, provoque un surcroît d'attention [...] » (Sablayrolles 2002 : 97).

En tant que jeu de mot, le mot-valise permet d'exprimer une revendication : comme beaucoup de néologismes, *mamange* pointe la lacune lexicale, et ce d'autant plus qu'il s'agit en tant que mot-valise d'une forme hors-norme. En effet, nous avons constaté la régularité morpholexicale de l'adjectif *désenfanté* et la cohérence syntaxique du syntagme *parent désenfanté*.

Dans son étude très originale des mots-valises de Heine, Almuth Grésillon souligne leur fonction politique (Grésillon 1984 : 124). Le mot-valise est une figure de « démasquage-par-le-dire » (*ibid.* : 126) :

Il consigne dans une forme en principe impossible en langue ce que le réel a d'impossible à supporter. L'enjeu du scandale repose sur le simple fait de nommer un innommable. Or, cet acte de nomination se manifeste sur deux modes différents. Dans un cas, les deux constituants du mot-valise appartiennent tous deux soit à la sphère du pouvoir en place, soit à celle du contre-pouvoir. Ainsi *juste-milieu* et *millionnaire* dans *justemillionär* épingle-t-ils les effets politiques et économiques de la révolution de Juillet. De même, *guizotine* (Guillotine + Guizot) dénonce la corruption en vigueur sous Guizot. Quant aux philosophes officiels de Berlin, le mot-valise *Ukasuisten* les fait apparaître comme de pitoyables coupeurs de cheveux en quatre (cf. casuistes), tout juste capable de publier des oukases (Grésillon 1984 : 126)

C'est là la véritable clé des mots-valises de Heine : figer dans une union linguistiquement impossible deux univers politiques dont les termes – au sens à la fois de « mots » et de « bornes » – s'excluent radicalement. Façon double et inextricablement liée d'apporter le scandale : au sein de la langue comme au centre du politique. (Grésillon 1984 : 127)

Ce que *mamange* énonce ou dénonce, c'est un scandale « naturel » (la mort d'un enfant), et l'absence de terme en relation avec cet événement, tant pour désigner l'enfant décédé que son ou ses parent.s. Le mot-valise opère un changement de terrain, il permet de transférer sur le plan de la langue un combat social (contre le tabou de la mort d'un enfant) et politique (le droit de nommer son enfant, d'être reconnu parent, etc.) : « Face à l'impossibilité de mener le combat politique, Heine transfère le combat sur le terrain de la langue, il porte le scandale dans le corps même de la langue en transgressant les régularités de celle-ci. » (Grésillon 1984 : 130).

Au-delà de l'« étrangeté » et de la « singularité » pointée par Jean-François Sablayrolles, Almuth Grésillon parle de « monstre » et de « monstruosité » :

La visée des mots-valises de Heine consiste à nommer un non-dit idéologique par un mot nouveau. Ces créations *ad hoc* ont des aspects de monstres. Mais le scandale formel et idéologique est tenu dans des limites telles que l'objectif visé, la communication d'un savoir insupportable, n'est jamais compromis. Ces mots doivent déranger le lecteur sans pour autant susciter chez lui une réaction de rejet. » (127-128)

En effet, si Heine fut interdit par le pouvoir de Metternich en 1835, rien en revanche ne fut dit sur la provocation linguistique (*ibid.*). De la même façon, si les auteurs endeuillés et

les associations de parents endeuillés jouent avec les mots afin d'interpeller en posant une énigme, là s'arrête généralement la provocation.

Comme les reduplications, les mots-valises sont des phénomènes marginaux et agrammaticaux (Dressler et Ladányi 1998, Dressler et Kilani-Schoch 2005). Mais au contraire des reduplications (*gygy, fofo*, etc.) qui sont partiellement conscientes, les mots-valises relèvent d'opérations extragrammaticales « sophistiquées, nécessairement très conscientes » (Dressler et Kilani-Schoch 2005 : 100). Ce type d'opération ne peut enrichir que « les marges du lexique » (Dressler et Kilani-Schoch 2005 : 102).

Selon Almuth Grésillon, le mot-valise n'a pas vocation à entrer dans le lexique :

La grande masse des mots-valises résiste à l'intégration dans le lexique usuel, car ils ne remplissent aucune des deux conditions que celle-ci présuppose : ou bien le néologisme doit relever d'un type régulier et relativement productif de la « Wortbildung » [...], ou bien le néologisme doit être construit par analogie avec une forme attestée [...]. (Grésillon 1984 : 140)

Almuth Grésillon ajoute à toutes ces raisons le fait que le mot-valise ne peut être répété sans perdre de son impact : « Soumettez-le à l'épreuve de la répétition, et le charme est rompu » (Grésillon 1984 : 141).

Selon mon hypothèse, si les agents énonciatifs n'ont pas tenté d'imposer le mot-valise *mamange*, ce n'est pas pour ces raisons mais par souci de conformité (ces mots-valises ne relèvent pas de la composition morphologique savante, considérée comme plus admissible) et peut-être par crainte d'un échec communicationnel (intercompréhension). Ainsi la créativité lexicale subversive aurait pour objet d'interpeller (tout comme les objets insolites sur les tombes) mais ne serait pas vouée à être légitimée officiellement.

9.2.11. *Papange* et *parange*, le paradigme lexical de l'ange

Si l'on considère que les amalgames lexicaux sont « des manifestations de la créativité lexicale » mais qu'ils « ne sont pas productifs au sens où ils ne sont pas assignables à un patron de régularité » (Fradin 2003 : 211), on pourra s'étonner que *mamange* ait servi de « patron » à deux dérivés, *papange* et *parange*. Les internautes, s'appuyant sur une règle intériorisée de motivation morphologique, ont construit un paradigme lexical à partir d'*ange* et de *mamange* :

562. suite à vos réponses sur : bientôt 6 mois, et après avoir lu : article intéressant sur la perte d'un enfant péri ou post natal, merci k., je me suis dit bon engageons la conversation avec [le papange](#) l'article en main.

Première réaction changement de discussion, donc je suis revenu à la charge plus tard, en lui commentant les différentes phases en comparaison avec nous. [...] Mais comment va-t-il réagir à une futur grossesse alors qu'il n'a toujours pas fait le deuil de notre ange. Passaint tout ça. QUE FAIRE??

Y a-t-il des [papanges](#) qui pourraient me conseiller?? (Forum doctissimo, *Papange toujours pas prêt*, 24-02-2006, 12:44:20, http://forum.doctissimo.fr/grossesse-bebe/img/papange-toujours-faire-sujet_3227_1.htm, f-mange-22)

La forme *papange* désigne le « papa d'un ange ». Formé par analogie avec *mamange*, ce terme illustre la productivité des mécanismes de formation lexicale par analogie (Mortureux 2008 [1997] : 143). Dans l'énoncé ci-dessus, le mot *papange* apparaît à deux reprises. La première occurrence est un calque de la désignation familière *le papa* qui détermine le référent uniquement dans son rôle de père, tout comme *la maman*, désignations fréquentes notamment dans le milieu psycho-médical (du type « Et qu'en pense le papa/la maman ? »). Cette collocation témoigne d'un certain degré de stabilisation dans le répertoire lexical des internautes endeuillés, ce que confirme la détermination pluriel indéfinie du cotexte droit (*des papanges*).

563. Coucou ! / A tous les papanges intéressés, la fête des anges 2008 aura lieu le samedi 4 octobre. Il y en a une sur Paris, je vais peut-être de nouveau l'organiser sur angers, et je vous tiens au courant pour les autres lieux en france, belgique et canada. / Cette fête est une occasion de rendre hommage à nos enfants partis trop tôt, de nous rencontrer entre nous mamanges et papanges de la même région. On se retrouve pour un lâcher de ballons et pour ceux qui le souhaitent, un repas tous ensemble. / Gros bisous et pensées pour nos anges / Katia (Forum Maman.fr, *Fête des anges*, 05 mai 2008, 16h26, <http://www.maman.fr/forum-1286-page-1-fete-des-anges-2008-.html>, f-mange-21)

Même si les occurrences de *papange* sont moins nombreuses car les pères postent peu, ces derniers utilisent ce terme comme auto-désignation.

564. salut, je suis un papange et je pense que ton mari aurait trop tendance à se renfermer sur lui même et d'expérience je peux dire que cela n'est pas bon.
(Forum doctissimo, *Papange toujours pas prêt*, 24-02-2006, 14:51:16, http://forum.doctissimo.fr/grossesse-bebe/img/papange-toujours-faire-sujet_3227_1.htm, f-mange-23)

565. Bonjour! je ne suis pas un papange.
je te donen mon point de vue.
Si ton mari ne veut pas voir un psy, ne le force pas! S'il ne veut pas parler, ou dire ce qu'il ressent laisse, ne le harcele pas de question! (Forum doctissimo, *Papange toujours pas prêt*, 24-02-2006 à, 12:50:38, http://forum.doctissimo.fr/grossesse-bebe/img/papange-toujours-faire-sujet_3227_1.htm, f-mange-24)

En réponse au post précédent [562], les deux responsables des deux énoncés ci-dessus reprennent le terme *papange*. Si ces emplois sont bien sûr conditionnés par le contexte discursif et jouent un rôle de cohésion, la présence d'un déterminant confirme le caractère catégoriel de *papange*, et par là même une certaine fréquence d'emploi. La valeur identitaire de *papange* est exacerbée ici par l'insertion du terme dans une phrase à verbe *être* : *je (ne) suis (pas) un papange*.

Sur le même modèle, on trouve la forme *parange*, autrement dit les « parents d'un ange » :

566. Nous sommes les « paranges » et les parents les plus heureux à ce jour mais je n'oublierai jamais mais alors jamais ce que l'on a vécu avant d'avoir nos petites puces. (Forum elleraconte doctissimo/ *bébés de mars 2008*, *Témoignage d'une mamange*, 01-08-2008,, f-mange-26)

Ci-dessus, la modalisation autonymique par les guillemets montre que l'énonciateur sait que ce terme n'appartient pas au lexique reconnu. La forme *paranges* semble cependant plus usitée que *papanges* sur l'internet (49 600 résultats sur Google au 21 février 2015 contre 5 550 résultats pour *papanges*). Cet énoncé associe les termes *papanges* et *parents*, ce qui met en relief le supplément sémantique apporté par *parange*.

Notons que *parange* ne nie pas la parentalité tandis que *parents désenfantés* est proche de l'oxymore. Les formes *papange* et *parange*, apparues diachroniquement à la suite de *mamange*, ne peuvent plus s'analyser comme un mot-valise mais se conçoivent comme des dérivés populaires où *ange* fait figure de radical dont on peut commuter le préfixe. Les éléments préfixés *mam-*, *pap-* et *par-* apparaissent alors comme des « morphèmes de parentalité ».

CONCLUSION 9.2. MILITANTISME DISCURSIF ET NORMATIVITÉ

C'est essentiellement sur l'internet qu'apparaissent la forme *mamange* et ses dérivés. L'internet favoriserait donc l'*insoumission linguistique* par la créativité lexicale. Subversion linguistique, le mot-valise vient déranger l'ordre établi. Comme tout jeu de mot, *mamange* pose une énigme et veut pointer un fait caché. Il révèle un tabou sur la mort de l'enfant et sur les questions de parentalité.

Cependant l'insoumission linguistique dont il est question ici ne viole que modérément les lois systémiques de la langue. La création d'un mot-valise est régie par ces règles systémiques. Comme le rappelle Almuth Grésillon, les irrégularités « renforcent et réaffirment celles-ci dans et par la transgression » (Grésillon 1984 : 149, souligné par l'auteur). En même temps qu'il les viole, le mot-valise réaffirme les règles (Milner 1976 : 132, Grésillon 1984 : 150). Citons à nouveau Almuth Grésillon : « Le producteur de mots-valises joue sur les régularités, mais ne saurait les déjouer ; il les transgresse, mais ne saurait les abolir, il « dénie » les frontières, mais ne saurait les nier » (Grésillon 1984 : 151).

Plus encore, l'étude des désignations des parents endeuillés, qui met en lien lacune lexicale, néologie et jeu de mot, montre que les agents privilégient le souci de normativité à l'usage, en tentant d'imposer l'adjectif *désenfanté* dans le dictionnaire alors qu'aucune demande n'est faite pour *mamange*, forme la plus usitée. La linguistique des profanes se montre très normative sur les forums et les blogs de l'internet (Osthus 2004, Paveau et Rosier 2008). Paradoxalement, c'est lorsque le discours des parents endeuillés devient militant qu'il devient le plus normatif.

CONCLUSION CHAPITRE 9

LES FOLK INTERVENTIONS, DES INTERVENTIONS RAISONNÉES

L'étude de la nomination des parents endeuillés révèle la créativité discursive des agents qui prennent le nom de leur enfant (dans un ordre inverse à celui des règles sociales où c'est l'enfant qui prend le nom de ses parents) et créent des formes « monstrueuses » qui appellent l'attention. Cependant cette créativité est jugulée par la norme linguistique. Saussure a démontré l'immutabilité du signe par son caractère arbitraire, par l'absence de lien entre le sens des mots et leur forme (Saussure 1989 [1916]). Mais cette loi est sans cesse transgressée, et le signe subit de nombreuses mutations dans des contextes d'énonciation particuliers. De tout temps, les êtres parlants ont été amenés à créer de nouveaux mots pour répondre à des besoins précis. Cependant, on ne peut créer *ex nihilo* (Guilbert 1975 : 61). Le langage n'est pas si arbitraire. Ferdinand de Saussure lui-même démontre par de nombreux exemples qu'il peut être relativement motivé : « Ainsi vingt est immotivé, mais dix-neuf ne l'est pas au même degré, parce qu'il évoque les termes dont il se compose et d'autres qui lui sont associés, par exemple dix, neuf, vingt-neuf » (Saussure 1989 [1916] : 181). Saussure évoque aussi le cas des mots dérivés, sur l'exemple de poirier qui reprend le mot *poire* et s'associe paradigmatiquement à tous les termes en *-ier* comme *cerisier* ou *pommier*. Les mots *papange* et *parange* répondent à cette loi de motivation relative. Même les formes comme *gygy* ou *fofo* restent attachées aux mots-sources par une syllabe. Si l'on ne peut créer n'importe quel mot ni renommer les choses du monde totalement à sa guise, c'est que dans la conception structuraliste, « L'intérêt commun d'intercompréhension est garant du système » (Mazière 2005 : 14). Ainsi s'opposent et s'équilibrent deux forces en puissance, celle du changement, mouvement naturel de l'évolution, et celle d'une inertie, incarnée par la norme, gardienne de l'intercompréhension.

Ce corpus comporte certaines stratégies créatives de remplacement et de nomination palliant la lacune lexicale et l'impuissance référentielle de certains termes (*parent*, *mère*) relevée au chapitre 3. Ne pouvant inventer *ex nihilo* les mots qui lui manquent ou qu'il veut changer, l'agent doit « faire avec ce qu'il a ». Il adopte différentes stratégies pour nommer ou renommer :

- la métaphore ou le déplacement sémantique d'un lexème (*ange*) en lui donnant de nouvelles applications (motivation sémantique)
- la transformation de mots existant par différents moyens lexicaux (motivation morphologique) : la troncation et la reduplication syllabique (*gygy*, *zozo*, *picpic*), la composition (*mamange*), la dérivation par analogie (*papange*, *parange*)
- l'emprunt de noms propres (pseudonyme numérique).

Ainsi, les agents énonciatifs n'hésitent pas à donner leur empreinte à la langue, à la manipuler, à jouer avec les mots, à désactiver le pouvoir de mots scientifiques, à tronquer ses unités signifiantes, mais l'audace discursive touche ses limites lorsqu'il s'agit de certification, lorsqu'il s'agit de faire entrer un mot en langue. Car alors ce sont des unités répondant aux normes formelles de la langue qui sont sélectionnées. La collocation *parents désenfantés* l'emporte sur *mamange*, alors même qu'elle est moins employée.

CONCLUSION PARTIE 4

CRÉATIVITÉ DISCURSIVE
ET POUVOIR DES MOTS

Au final, c'est en apparence moins par le néologisme que les parents en souffrance marquent une rébellion discursive qu'en déformant certains mots lexicalisés comme *gynécologue* qui dans le discours des parents infertiles devient *gygy*, ou *spermatozoïde*, qui devient *zozo*. Ces formes sont apparues en discours et ne sont pas destinées à entrer en langue. Du moins tel n'est pas l'objectif de leurs énonciateurs. Il en est de même du néologisme web-natif *mamange*, d'un usage pourtant répété. Cette création lexicale ne leur semble probablement pas conforme à une certaine représentation de la langue (morphologique notamment). Lorsqu'un terme vient à manquer en langue, les agents souhaitent combler la lacune lexicale par un mot « agréé » (*parent désenfanté*, *parents endeuillés*).

C'est donc que ces créations lexicales ont une autre fonction. Les formes créées par troncation-réduplication (*gygy* ou *zozo*) ou par amalgame (*mamange*) sont une marque de produsage, une marque de réappropriation du système par le locuteur ordinaire, une marque d'ironie pour *gygy* et *zozo*, ou d'une affirmation ontologique dans le cas des désignateurs *mamange* ou *papange* qui marquent la métamorphose du parent d'un enfant vivant en parent d'un enfant mort.

La créativité lexicale est là pour dire un manque, pour se réapproprier certains concepts (gynécologue, maternité), voire reprendre possession de son corps (*fofo*, *zozo*). Cependant les agents ont pleinement conscience de la fonction communicative du langage. Ils se réservent seulement le droit d'intervenir sur le langage pour faire leur deuil (nécronymes numériques), désamorcer l'impact de référents associés à la douleur (gynécologue, piqûre, etc.) ou à la culpabilité (abandon de son enfant). Les démarches relevant de la langue (pétitions) n'ont pas pour objet de *dire* la douleur mais de *dénoncer* l'absence lexicale.

Ce que révèle la transformation de ces formes, c'est la force de leur impact. Josianne Boutet, dans son ouvrage *Le pouvoir des mots*, évoque le cas de Louis Wolfson, étudiant psychotique, qui, ne pouvant supporter d'entendre les mots anglais prononcés par sa mère, tente de les traduire dans d'autres langues afin de les « démembrer » en sons successifs, de les « anéantir » en « cassant la successivité linéaire » (Boutet 2010 : 31-34). Il ne s'agit pas bien sûr de comparer le comportement entre les agents énonciatifs de ce corpus et le cas exposé par Josianne Boutet, mais d'établir un rapport analogique sur le pouvoir exercé par les mots. Les mots n'ont pas besoin d'être des insultes pour faire mal. Un mot comme *gynécologue* dans une certaine situation peut être douloureux à entendre et à énoncer.

Ce que cherchent à faire les agents énonciatifs, c'est à la fois d'exprimer leur douleur par l'interpellation, notamment en posant des objets investis sur les tombes de leurs enfants ou encore par le jeu de mot, mais aussi de susciter l'attention par l'affordance empathique,

d'apaiser cette douleur, de faire leur deuil (nécronyme, formes rédupliquées, mot-valise *mamange*). Lorsque les mots sont mis en échec pour exprimer la force de leur émotion, ou pour la dupliquer, ils recourent à d'autres moyens discursifs tels que l'image et l'objet pour interpeller.

Ainsi, s'ils modélisent leurs discours sur d'autres types de discours (discours religieux ou juridique par exemple) et qu'ils recourent aux formules stéréotypées, les agents énonciatifs, sont aussi des producteurs de la langue qui témoignent d'une grande créativité discursive.

Conclusion

Le corpus de cette recherche se constitue de récits d'événements associés à la maternité très documentés et argumentés. On aurait pu s'attendre à trouver dans un corpus aussi sensible des marques d'émotion et de colère assez fréquentes. Au final, les énoncés analysés laissent assez peu filtrer la plainte et la colère. Pour autant, on ne peut conclure sur un indicible de la souffrance et de la mort. La souffrance s'exprime sur tous les modes, mais sans jamais dire son nom, ou si rarement. Certes, l'émotion passe par les mots, mais par légères touches lexicales, par quelques adjectifs subjectifs ci et là, ou par une modalité exclamative qui ponctue quelques énoncés. Nous sommes loin des tragédies grecques, du *planctus* médiéval ou encore du *vocero* corse¹. Les marques expressives de l'émotion se font discrètes.

Ce qui frappe tout d'abord, ce sont la présence d'un discours rapporté assez conséquente et de très nombreuses reformulations. Les agents énonciatifs remettent en question les discours autres, ceux du corps médical, ceux de l'entourage. Ils questionnent aussi certains termes, en particulier les termes de parenté. Ces métadiscours soulignent l'*impuissance référentielle* de mots tels que *parent*, *mère* ou *maman*. Ce faisant, les agents opèrent une *resignification thérapeutique* des termes considérés comme blessants.

Cette resignification s'élabore également par le biais de la reduplication syllabique des termes médicaux et de l'ensemble des termes appartenant à la situation d'énonciation des mères infertiles (8.2 : De la douleur à l'insoumission linguistique par la reduplication syllabique).

La présence de discours autres et les multiples reformulations mettent en relief ce que j'ai appelé l'*imprévisibilité illocutoire*. Les mots ne remplissent pas toujours leurs objectifs, contrariant en cela les efforts d'une linguistique fonctionnelle. Aucun mot ne peut être considéré comme neutre. Ainsi, dans un contexte d'énonciation comme celui de la maladie, un mot comme *gavage*, sorti de son contexte usuel (avicole) prend pour le parent une connotation spécifique. Les agents énonciatifs opèrent à des resignifications de nombreux termes, des adjectifs médicaux (*cancéreux*, *trisomique*, etc.) qui qualifient leurs enfants, des mots scientifiques, qui se rapportent à un savoir qui leur échappe, des expressions qui leur apparaissent euphémistiques comme *interruption médicale de grossesse*. Face à l'imprévisibilité illocutoire, il ne peut y avoir de neutralité lexicale. Tout mot est potentiellement blessant (Butler 2004) ou caressant (Lagorgette 2010). C'est en les remettant en scène, ainsi que l'a démontré Judith Butler, qu'ils peuvent perdre leur charge émotionnelle.

Si les mots du lexique peuvent être considérés comme blessants, l'absence de mot est aussi relevée par les agents. Les commentaires sont nombreux sur l'absence d'un terme désignant

1 En Corse, le *vocero* est un chant funèbre improvisé que chantent les femmes, les voceratrices (Clerget 2005 : 24).

le parent endeuillé. C'est aussi là l'une des fonctions de la linguistique populaire : signaler les inadéquations entre le monde et la langue. Cette activité métalinguistique souligne un axe fort de cette étude, à savoir le rapport au monde (et à la mort) par le langage, autrement dit le rapport entre société et discours.

Ces discours de reformulation révèlent les capacités de produsage des locuteurs ordinaires. Par des pratiques de linguistique populaire, des recherches lexicologiques de termes juridiques ou médicaux, ou bien encore des gloses explicatives, ces derniers mettent en place un discours d'experts. Cette étape d'expertise linguistique – provoquée par une indignation morale discursive – semble être une étape nécessaire du deuil. Elle permet aux agents énonciatifs de sortir d'une première phase de sidération linguistique dont ce corpus comporte certaines marques.

Cette folk activité permet aux agents de neutraliser l'impact des pseudo-discours de consolation dont ils disent l'inefficacité. Les parents particitateurs transforment en vulgations ces énoncés qu'ils considèrent comme blessants afin de réduire leur force. Ils veulent faire interdire les énoncés consolateurs qu'ils collectent et rapportent dans l'esprit d'un manuel du savoir-dire, imposant ainsi une norme discursive (ce qu'il ne faut pas dire à un endeuillé). C'est une prise de pouvoir sur la langue passant par l'édiction d'une norme discursive. Les discours de folk linguistique, en particulier les énoncés prescriptifs sur les discours de consolation (2.1 : L'agent énonciatif ordinaire face aux locuteurs ordinaires), ont une grande proximité avec les ouvrages descriptifs sur la langue (grammaire, dictionnaire, etc.).

Cette analyse semble donc étayer l'hypothèse de vertus antalgiques du discours dont les modalisations autonymiques permettant une resignification thérapeutique ne sont que l'une des manifestations.

Souvent en dialogue avec les énoncés, l'image joue en effet un rôle prépondérant dans ce corpus. Celle de l'ange, figurée tant dans les énoncés scripturaux que par des statuettes ou des dessins, dépasse le niveau métaphorique pour devenir métamorphique. Elle permet aux parents d'opérer une recatégorisation ontologique de leur enfant. Par la représentation métamorphique de l'enfant-ange et d'un espace cosmogonique, les agents énonciatifs prêtent une autre vie à leurs enfants décédés, ils resignifient cette mort et créent une représentation de leur enfant mort sans évoquer son enveloppe corporelle. Cette désignation métamorphique partagée par une communauté de parents endeuillés appartient à un ensemble de pratiques de deuil très diversifiées.

Les représentations prennent forme dans le discours verbal, pictural, objectal. Au même titre que le gémissement est un signe polysémique, signe de plaisir ou de douleur interprétable selon la situation et les éventuels discours oraux les accompagnant, les objets sont des signes qui s'interprètent en contexte et en relation avec les discours scripturaux. Ils appartiennent au discours, tout comme les gestes ou les sons non articulés.

J'ai souvent insisté dans cette étude sur le genre discursif des différents éléments du corpus. Les épitaphes funéraires appartiennent à un genre discursif stéréotypé dont les codes répondent à des usages sociaux basés sur la conception du dolorisme. Ce genre est renouvelé dans les années 2000 par les parents endeuillés. C'est par l'association aux énoncés scripturaux d'images et d'objets liés à l'enfant ou à l'enfance que les agents expriment, voire « véhiculent » leur émotion. Parce qu'ils évoquent l'enfance, les jouets ou les images naïves présents sur les tombes et les forums ont une fonction interpellative et affordent une

émotion spécifique. Ces objets modifient les stéréotypes des énoncés scripturaux construits sur la doxa de la résignation religieuse. Ils permettent une *affordance empathique*. Il est intéressant de constater que c'est dans le cadre discursif du cimetière qu'a pu s'élaborer cette stratégie, comme si l'espace matérialisé qu'est le cimetière permettait une extériorisation plus « sensible » de l'émotion. En effet, dans un autre contexte, celui des rubriques nécrologiques², on observe extrêmement peu de marques d'émotion, textuelles ou visuelles, le paiement à l'espace limitant peut-être tout débordement émotionnel et renforçant la codification. Le registre des rubriques nécrologiques semble d'ailleurs peu exploité dans le cas du deuil d'enfant, peut-être justement parce qu'il n'offre aucun moyen de contourner un mode d'expression stéréotypée de la douleur.

En revanche, les ouvrages témoignages et les *posts* de forums constituent un nouveau genre scriptural de plainte douloureuse. Mais si la plainte ne se fait pas entendre, si elle n'est pas formulée de façon explicite, ce corpus dément le stéréotype d'un indicible de la douleur et du deuil.

Domaine du ressenti, la douleur non dite n'existe pas. C'est « en la disant que le patient devient capable de se la représenter » (Guyard 2009 : 31). Pour être visible, perceptible par autrui, la douleur nécessite une médiation (4.2 : La stéréotypie funéraire). L'affordance empathique par les objets et les images est l'une de ces médiations. La polyphonie empathique en est une autre. Le recours à des textes auctoriaux permet d'inscrire cette souffrance dans du déjà-dit, dans des voix autres qui font écho au discours du parent endeuillé. Ainsi les citations auctoriales sont à considérer hors du champ du discours rapporté.

Les agents font appel à des structures préformées relevant du discours poétique, du discours épistolaire et de la prosopopée. Le signifié même de ces formes préexistantes leur permet d'exprimer différentes choses. La forme poétique autorise l'expression d'émotions dans un horizon d'attente d'acceptation et d'euphémisation des sentiments. La forme épistolaire permet de maintenir ou de restaurer le statut de parent et un discours du *care*. La forme prosopopique permet, tout comme la forme épistolaire, de maintenir le dialogue avec le disparu et d'élaborer un discours d'auto-consolation ou d'auto-encouragement. La connotation de ces genres discursifs permet une re-présentation de la douleur.

Les différents supports déploient aussi une néologie expressive (voir en particulier chapitre 8 : L'insoumission linguistique et 9.2 : De la lacune lexicale aux revendications discursives) permettant l'expression de la douleur au moyen de jeux de mots hapax tels que *im-pansable* ou de mots-valises à l'emploi généralisé tel que *mamange* ou *papange*. La « stupéfaction » engendrée par le mot d'esprit semble répondre à celle provoquée par la mort de l'enfant (en ce sens, le mot d'esprit serait une résolution de la sidération linguistique). Le langage permettrait de redonner du sens à une situation absurde. Il s'agit aussi d'un jeu offensif qui pointe le tabou sur la mort de l'enfant et sur la parentalité. Le jeu de mots permet aux agents énonciatifs de resignifier certains termes en modifiant ou en enrichissant leur signification, et d'afficher leur désaccord avec la doxa environnante.

2 J'ai relevé quotidiennement les annonces nécrologiques de décès d'enfants du journal Le Monde de mai 2010 à novembre 2012. Je n'ai pas inclus ce corpus dans mon corpus de référence en raison du faible taux d'annonces concernant les enfants (une quinzaine d'annonces).

L'analyse a donc mis au jour des pratiques linguistiques de deuil qui témoignent des vertus antalgiques du discours. Je les liste à nouveau ici afin de souligner l'hétérogénéité des stratégies discursives mises en œuvre par le *locutor dolorosus* :

- une linguistique populaire menant à une resignification thérapeutique
- un discours d'expert donnant les moyens d'interpréter le discours médical et le discours juridique
- des désignations métamorphiques (*ange* ou *étoile*)
- une affordance empathique par des objets et des images
- la représentation temporelle de l'événement douloureux par le *ticker*
- une modélisation sur des formes de discours préexistantes (discours épistolaire, prosopopée)
- la renomination et la néologie lexicale
- la reduplication syllabique
- la nécronymie

L'une des résultats clef de cette analyse est que les pratiques de deuil d'enfant reposent en partie sur des pratiques langagières. La mise en discours de ces événements douloureux permet de retarder le moment de la séparation, de prolonger la relation avec l'enfant décédé, ou de l'anticiper en cas d'enfant imaginaire ou *in utero*. Le recours à des métaphores prédiscursives, à des structures préformées et à toutes les autres stratégies étudiées, rendent acceptables l'expression d'une douleur tabou (celle de la mort de l'enfant), et permettent de transfigurer le réel, de le rendre plus supportable, sans que cela puisse être interprété comme du déni ou une marque d'incohérence. Il s'agit de stratégies langagières anticipant sur la réception des discours sur la douleur.

Ces pratiques langagières de deuil sont des pratiques collectives, au travers de désignations adoptées par la communauté des parents endeuillés telles que *ange* ou *mamange*.

Cette analyse qui défend un point de vue environnemental est elle-même une recherche située. Les résultats obtenus doivent être replacés dans l'époque du recueil du corpus. Comme je le disais en introduction, les ouvrages témoignages et les épitaphes personnalisées par des marques linguistiques d'émotion ou par des objets personnels ont commencé à apparaître à la fin du XX^e siècle. De même, les pratiques de deuil sur l'internet sont relativement récentes. Les forums participent aux grands mouvements de la langue ; ils sont l'un des lieux d'observation où se révèlent des tendances langagières. Ils offrent un excellent point de vue d'où observer certaines fluctuations langagières que l'on peut retrouver par ailleurs (comme on a pu l'observer de *mamange*).

Par ailleurs, outre le caractère antalgique du discours qui a été mis en évidence, répondant ainsi à l'hypothèse de départ de mots consolateurs, l'analyse de ce corpus a mis en avant d'autres éléments.

Elle a fait émerger la question du discours rapporté, montrant que la présence de discours autres, comme les citations autoriales, ne pouvait s'analyser comme du discours rapporté, ce qui a amené au concept de polyphonie empathique.

Cette recherche fait aussi apparaître l'importance de la forme et des structures préformées, au travers du discours poétique (section 6.1 : L'euphémisation et la sublimation par la poétique), du discours épistolaire (5.2 : Des discours au caractère épistolaire avec l'ab-

sent) et du discours prosopopique (5.3 : Le discours prosopopique et la voix de l'enfant), des formes rédupliquées (8.2 : De la douleur à l'insoumission linguistique par la reduplication syllabique). Le langage n'a pas pour unique fonction de pourvoir à la signification et à la communication. Ou du moins la signification est à concevoir sur un autre plan en ce sens que le langage est utilisé comme signal (interpellation discursive due à l'étrangeté des formes) et comme lien empathique entre soi et soi, soi et les autres, soi et les morts. Au-delà de la fusion du son et du sens si souvent invoquée dans les analyses du texte poétique, le genre poétique permet d'une part d'exprimer une émotion par un genre discursif institué qui traduit conventionnellement l'émotion et d'autre part de marquer un discours détaché (par la césure syntaxique) et de « pointer » l'attention. Dans un rapport circulaire, ce sur quoi guide la forme poétique est l'expression de l'émotion interdite, celle liée à la perte de l'enfant. Les genres discursifs de la prosopopée et de la lettre permettent de maintenir un lien discursif avec le mort ou l'enfant non né. Les créations lexicales telles que *mamange* ou les nécronymes numériques permettent de restaurer socialement le statut de parent et de poursuivre les discours du *care*.

Plus que des discours de plainte, les discours étudiés sont des discours d'information et de médiation sur la douleur. Ce jeu sur la matière, qu'elle soit langagière ou objectale, se mue en interpellation et en revendication, laissant filtrer une douleur qui informe sur la nature du drame touchant les agents mais sans que la plainte ne soit audible. Les dispositifs discursifs d'expression du deuil de l'enfant qui reposent sur un apparent refus de la mort (par la temporalité, les *tickers* temporels, les dénégations, les discours adressés³), mettent en fait en place un dispositif efficace de mise en discours et d'explicitation de cette mort. Ils font émerger une socialisation de la mort de l'enfant, son intégration dans la vie sociale contemporaine, son acclimatation sociale par sa mise en discours, marquant ainsi une articulation forte entre discours et société, et une invalidation des stéréotypes de l'indicible. La mort et les grandes douleurs ne sont pas indicibles. L'éventail très diversifié des réponses langagières en atteste. Ce rapport entre discours et société se lit aussi dans les demandes lexicales pour un mot désignant le parent endeuillé. Les énonciateurs producteurs, qui ont acquis une parole d'expert, expriment des revendications lexicales pour pallier cette lacune lexicale. Dans ce corpus, deux exemples de pétition en attestent (9.2 : De la lacune lexicale aux revendications discursives). Parallèlement, cette analyse montre aussi la force des injonctions sociales, le poids de la doxa, en particulier dans les termes de parenté comme mère ou maman qui apparaissent comme des *mots-porteurs* de qualités morales, ainsi que dans les nombreuses aphorisations (en particulier 2.2 : Les préconstruits religieux et l'injonction chrétienne, 4.2 : La stéréotypie funéraire et 4.3 : L'intertexte auctorial : argumentation aphorissante ou volonté polyphonique ?).

Cette recherche a aussi amené à discuter la notion d'illocution, de conditions de félicité et plus généralement de l'interlocution et des valeurs phatiques et communicationnelles du langage. Les théories sont souvent élaborées en termes d'interaction. Il y a interaction dès lors que l'agent énonciateur destine son discours. Cependant le discours adressé à un mort

3 Ces points sont traités dans le chapitre 5 en particulier qui porte sur la (dé)négation discursive de la souffrance et de la mort.

(voir le discours épistolaire et le discours prosopopique au chapitre 5) remettent en cause les théories de l'énonciation et les approches interactionnistes. L'énonciation scripturale ne peut s'analyser comme une situation en interaction. Les épitaphes appartiennent au genre des inscriptions publiques dont la production et la réception sont différées, ce qui justifie en partie le nombre de précautions illocutoires (anticipation de la réception). Plus encore, dans ce corpus, au-delà du cadre benvenistien d'énonciation, se créent en discours des instances énonciatives absentes de la situation d'énonciation. Ainsi, comment parler d'interaction pour des injonctions destinées à un mort ? J'ai comparé cette situation à celle de l'aparté théâtral où l'allocutaire ne peut répondre et où le locuteur n'attend pas de réponse. En particulier, les énoncés stéréotypés relevant des formules et des aphorismes appartiennent à ce que j'ai appelé l'*énonciation sans interlocution* (voir 2.2 : Les préconstruits religieux et l'injonction chrétienne et 4.2 : La stéréotypie funéraire) qui pose, sur l'exemple des énoncés doxiques et des injonctions religieuses, l'existence d'assertions entendues comme des énoncés constatifs non réfutables, qui imposent eux aussi une réalité incontestable, indépendante de conditions de félicité. Ces injonctions adressées à un mort ne peuvent être exécutées. Dans le schéma énonciatif de l'injonction religieuse, le destinataire du discours n'est pas un interlocuteur. Que les conditions de félicité ne soient pas réunies n'empêche cependant pas la mise en place d'actes de langage référant à la vie quotidienne (tels que *bisous*) qui créent l'illusion d'une interlocution et participent du travail de deuil.

La présence d'objets funéraires insolites amène aussi à reconsidérer le schéma de l'énonciation. Ces derniers appartiennent indiscutablement à la situation d'énonciation. Comment articuler discours et objet ? Mes propositions portent sur l'affordance empathique et l'interpellation. J'aimerais poursuivre la réflexion amorcée ici par un travail collaboratif avec des chercheurs travaillant sur des corpus hybrides où s'interposent ainsi des données souvent rejetées hors du champ de l'analyse. Je pense en particulier aux recherches sur le corps, lorsqu'il devient média ou enjeu du discours, avec des travaux comme ceux de François Perea, Luca Greco, Marie-Anne Paveau, Stéphanie Pahud, etc.

Enfin, cette étude à partir d'un corpus hybride, mêlant les formes textuelles aux données picturales et objectales, constitue des points de questionnement théorique. Face à des données de plus en plus hétérogènes, les cadres d'analyse ne fournissent plus toujours les modes opératoires adéquats. Pour exemple, une analyse centrée exclusivement sur les ouvrages témoignages aurait pu laisser croire que le discours religieux permettait uniquement des discours légitimés. Elle aurait laissé dans l'ombre la désignation métamorphique d'*ange* qui s'appuie sur une métaphore prédiscursive religieuse et qui apparaît au grand jour dans les forums et les épitaphes de cimetière. L'analyse exclusive de ces dernières aurait quant à elle mis essentiellement en évidence le décalage entre les énoncés stéréotypés et l'expressivité objectale, minorant ainsi la multiplicité des stratégies langagières du locuteur dolent et amenant peut-être à une conclusion binaire entre réponse religieuse et réponse profane. Sans consultation des forums de l'internet, l'activité des énonciateurs producteurs en quête de néologismes et créateurs de nécronymes (de *néocronymes* ?) n'aurait pas été évaluée à sa juste mesure. Le rapport entre discours et société ne serait pas apparu aussi clairement. La douleur face au deuil d'enfant serait ainsi restée cantonnée à une analyse relevant de la sphère du privé.

La perspective environnementale et un large corpus ont évité de statuer de façon exclusive

soit sur une stéréotypie langagière, soit tout au contraire sur la créativité du *locutor dolorosus*. Dans ce corpus, la douleur est le moteur d'une dynamique linguistique. Stéréotypie et créativité sont les deux faces d'un même phénomène expressif et discursif.

Lorsque je formulais mon hypothèse au début de cette recherche, je supposais que dans une société rendant tabous les sujets sensibles (la maladie, la mort, etc.), le langage portait de façon plus ou moins cryptée le mal-être des individus. Je me proposais d'étudier la façon dont les locuteurs parviennent à « dire la douleur » en avançant l'idée d'une « parole antalgique » et recherchais en particulier des réponses lexicales, des mots qui aident à dire et à vivre la douleur, des mots anti-douleur, des mots guérisseurs, des mots porte-douleur, des mots masque-douleur. Ce que j'ai découvert, c'est un arsenal de moyens, tant lexicaux que syntaxiques et stylistiques, voire textuels, pour manifester la souffrance mais aussi et surtout pour la tenir à distance. Ces stratégies pour reculer le moment de la séparation et favoriser le deuil sont linguistiques, mais aussi techno-discursives et même matériel-discursives puisqu'elles associent au discours toutes sortes d'objets, plaques funéraires, statuettes, jouets, etc.

Cette découverte contrarie l'idée que certaines choses seraient « indicibles ». Le lexique euphémistique de la mort ne suffit pas à valider cet indicible (voir 5.1 : La (dé)négaration et les déplacements temporels). Certes, comme l'a souligné Sigmund Freud (2012 [1915]), on ne peut se représenter sa mort, mais on peut se représenter la mort de son enfant en recourant à des images moins traumatisantes qu'un petit cadavre, comme l'image d'un ange.

La multiplicité des moyens d'expression de la douleur souligne la question du rapport espace public / espace privé (Paperman 1992), et celle d'extimité (Tisseron 2001). L'émotion relevant de douleurs privées se joue aujourd'hui sur un plan social et discursif, montrant en cela que l'intime se trouve tout autant à l'intérieur qu'à l'extérieur (*via* une affordance empathique et une polyphonie empathique).

L'exposition par les dolents de leur souffrance, la réflexion sur l'extimité, apportent des éléments de réponse complémentaires au questionnement éthique que j'ai présenté en introduction. Ne plus concevoir la douleur dans une vision centrée sur le sujet mais comme un élément d'interpellation (voir chapitre 7 : Le discours des objets et des images) conforte le chercheur dans la légitimité de sa recherche.

La perspective environnementale et la catégorie de l'intention présentée en introduction m'ont aussi amenée à envisager différemment le statut des analysés, en intégrant par diverses désignations plusieurs facettes identitaires. J'en suis venu à les désigner soit comme des *agents énonciatifs*, les considérant ainsi comme des acteurs de la recherche, soit comme des *énonciateurs producteurs*, soulignant en cela leur activité discursive (linguistique populaire et revendication linguistique), ou bien encore comme des *locutores dolorosi*, lorsque je souhaite intégrer la situation d'énonciation à l'acte locutoire.

Je souhaite poursuivre mes recherches dans ces orientations, en associant une réflexion éthique à l'analyse discursive. Il était difficile de traiter toute la diversité des moyens langagiers mis en œuvre pour exprimer le deuil et la douleur. J'ai dû privilégier certains axes, laissant dans l'ombre d'autres points qui restent à approfondir.

Il s'agit en particulier de ce qui concerne les représentations des fœtus et des nourrissons. Il me semble que l'on peut opposer deux types de désignations, les désignations genrées

(*fille/garçon*), qui définissent (parfois par anticipation, avant la naissance) un être animé de la classe des humains, et un autre type de désignations manifestant au contraire la difficulté de se représenter l'enfant (parce que décédé *in utero* de façon très précoce ou parce que handicapé). Dans ce second cas, c'est souvent le mot *monstre* qui est employé par les agents. Je souhaite aussi prolonger la réflexion sur l'éthique du souvenir et l'éthique de la nomination (Moirand 2008). Une inscription à l'état civil, un baptême, permettent la reconnaissance d'une personne comme membre de la communauté. *A contrario*, l'absence de nomination peut révéler l'absence de considération pour certaines formes de vie. J'appelle *éthique de la nomination* les normes et principes étayant les réglementations, pratiques religieuses ou rituelles, individuelles, en matière de nomination. Sur quoi repose et de quoi dépend le droit de nommer, renommer, débaptiser ? C'est une question d'actualité en France : la circulaire du 30 novembre 2011 porte sur les prénoms et noms de famille, et instaure notamment la liberté de choix du prénom, sa contestation, son changement et sa francisation, ainsi que la transmission du nom de famille, sa traduction, son changement (adéquation, connotation, débaptême) et le double nom. Différentes franges de la population peuvent être concernés : les enfants non reconnus (à qui l'on donne par exemple le prénom du « père inconnu »), les enfants adoptés (avec ou non le maintien du prénom d'origine), les immigrés (avec la francisation du nom), la famille dans sa globalité (avec la question du nom de famille qui aujourd'hui n'est plus seulement le patronyme). Il faut ajouter à cette liste les enfants mort-nés, dont la nomination a suscité de nombreux débats. L'éthique de la nomination concerne notamment la pré-nomination des enfants décédés et la désignation des parents endeuillés. Les parents peuvent dans le cadre défini par la loi donner un prénom à leur enfant décédé. Cette prénomination semble avoir plusieurs fonctions : donner à l'enfant une réalité sociale (fonction sociale) mais aussi permettre aux parents de désigner l'enfant (fonction discursive et communicationnelle) et de le protéger, notamment par le choix de prénoms référant à des saints ou à l'univers biblique (*Raphaëlle, Céleste, Eden*), à des mythes (*Ulysse, Marie-fée*) ou à une valeur d'espoir (*Lou-Espérance ; Maëlys*, dérivé de Maël qui signifie prince ou chef en celte) (fonction magique du langage). Cette étude socio-discursive demanderait bien sûr de contraster les résultats obtenus avec d'autres corpus en élargissant les situations de discours.

Par ailleurs, il me semble nécessaire de suivre l'action des agents énonciatifs concernant la lacune lexicale, d'observer les mouvements en faveur d'une nouvelle désignation et de maintenir une sorte de « veille » sur les désignations actuelles (*mamange, papange, parange, parent orphelin, parent désenfanté*). Cette veille discursive permettrait une analyse diachronique en contexte sur l'absence d'un terme dans la langue et sur une réponse néologique à ce phénomène.

Enfin, et d'une façon plus pragmatique, je souhaite aussi ancrer cette réflexion dans le réel et le social en la prolongeant sur le rapport entre discours et société et sur les droits discursifs du *locutor dolorosus*, avec peut-être à terme un travail relevant des discours sociaux (lexique à l'attention des patients, livrets pour les médecins) qui tiendrait compte de l'imprévisibilité illocutoire.

Bibliographie

A

- Abbas Yasmine et Dervin Fred (dir.), 2009, *Technologies numériques du soi et (co)constructions identitaires*, Paris, L'Harmattan.
- Achard-Bayle Guy, 2000, « Référents évolutifs et point de vue », *Linx*, N° 43, [en ligne], <http://linx.revues.org/1097>, Consulté le 2 juin 2014 : 121-144.
- Achard-Bayle Guy, 2004, « Nommer et décrire au XVI^e siècle : référence et catégorisations, entre savoir et fiction », *Colloque Fiction du savoir à la Renaissance*, [en ligne], <http://www.fabula.org/colloques/document95.php>, Consulté le 31 décembre 2014.
- Achard-Bayle Guy, 2008, *Les réalités conceptuelles. Identité et/en Fiction*, N°8, Metz, Université Paul Verlaine.
- Achard-Bayle Guy et Paveau Marie-Anne, 2008, « La linguistique “hors du temple” », *Pratiques*, N°139-140 : 3-16.
- Adam Jean-Michel, 1990, *Éléments de linguistique textuelle : théorie et pratique de l'analyse textuelle*, Liège, Mardaga.
- Adam Jean-Michel, 1998, « Les genres du discours épistolaire », dans Siess J. (éd.), *La Lettre entre réel et fiction*, Paris, Sedes : 37-53.
- Adam Jean-Michel, 1999, *La linguistique textuelle : Introduction à l'analyse textuelle des discours*, Paris, Armand Colin.
- Adam Jean-Michel, 2008 [2005], *La linguistique textuelle*, Paris, Armand Colin.
- Althusser Louis, 1976 [1970], *Positions*, Paris, Editions sociales.
- Amiot Dany, 2002, « Re-, préfixe aspectuel ? », dans Benninger C., Carlier A. et Lagae V., « Temps et aspect : de la grammaire au lexique », *Cahiers Chronos*, Vol. 10, Rodopi : 1-21.
- Ambroise Bruno, 2008, *Performativité et domination*, Communication au colloque international *Théories de la pratique*, organisé par Gautier C., Laborier P., Laugier S. et Lebaron E., Amiens, Université de Picardie, [en ligne], halshs-00338353, Consulté le 29 mai 2014.
- Amossy Ruth, 1989, « La notion de stéréotype dans la réflexion contemporaine », *Littérature : Mutations d'images*, N°73, [en ligne], http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/litt_0047-4800_1989_num_73_1_1473, Consulté le 2 juin 2013 : 29-46.
- Amossy Ruth, 2005, « De l'apport d'une distinction : dialogisme vs polyphonie dans l'analyse argumentative », dans Bres J., Haillet P.P., Mellet S., Nölke H. et Rosier L. (éds.), *Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques*, Bruxelles, De Boeck Duculot : 63-73.
- Anscombe Gertrude Elizabeth Margaret, 2002 [1958], *L'intention*, trad. Michon C. et Maurice M., Paris, Gallimard.
- Anscombe Jean-Claude, 2005, « Les Proverbes : un figement du deuxième type ? », *Linx* N°53, [en ligne], <http://linx.revues.org/255>, Consulté le 11 octobre 2012 : 17-33.
- Apothéloz Denis, 2002, *La construction du lexique français*, Gap, Ophrys.

- Ariès Philippe, 1977, *L'Homme devant la mort*, Paris, Seuil.
- Aristote, 1858 [v. 335 av. J.-C.], *Poétique d'Aristote*, trad. Barthélemy Saint-Hilaire J., Paris, A. Durand.
- Arrivé Michel, 1973, « Pour une théorie des textes poly-isotopiques », *Langages*, N° 31 : 53-63.
- Arrivé Michel, Gadet Françoise et Galmiche Michel, 1986, *La grammaire d'aujourd'hui*, Paris, Flammarion.
- Auchlin Antoine, 1991, « Le bonheur conversationnel : fondements, enjeux et domaines », *Cahiers de linguistique française*, N°12 : 103-126.
- Auchlin Antoine, 2000, « Grain fin et rendu émotionnel subtil dans l'observation des interactions : sur le caractère «trans-épistémique» des attributions d'émotions », dans Plantin C., Doury M. et Traverso V. (éds) : 197-207.
- Austin John, 1970 [1962], *Quand dire c'est faire*, trad. Lane G., Paris, Points.
- Auteur anonyme, 2004, « L'accomplissement de toute vie a besoin de témoin. L'accompagnement des familles ayant perdu un bébé. Une puéricultrice de PMI témoigne », *Spirale*, N° 31 : 77-88.
- Authier-Revuz Jacqueline, 1984, « Hétérogénéité(s) énonciative(s) », *Langages*, N°73 : 98-111.
- Authier-Revuz Jacqueline, 1990, « La non-coïncidence interlocutive et ses effets méta-énonciatifs », dans Berrendonner A. et Parret H. (éds), *L'interaction communicative*, Berne, Peter Lang : 173-194.
- Authier-Revuz Jacqueline, 1998, « Énonciation, méta-énonciation. Hétérogénéités énonciatives », dans Vion R. (éd.), *Les sujets et leurs discours*, Aix-en-Provence, PUF : 63-79.
- Authier-Revuz Jacqueline et Julia Catherine, 2001, *Fixer le sens ? La sémantique spontanée des gloses de spécification du sens*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle.

B

- Bacqué Marie-Frédérique, 2008, « L'annonce de la mort », *Études sur la mort*, Vol. 2, N°134 : 99-104.
- Badet Chantal, 2001, « Vous avez dit "gavage" ? », *Revue de l'infirmière*, N°76 : 31-33.
- Bakhtine Mikhaïl, 1984 [1952-1953], *Esthétique de la création verbale*, trad. Aucouturier A., Paris, Gallimard.
- Bally Charles, 1905, *Précis de stylistique*, Genève, Eggimann.
- Bally Charles, 1951 [1905], *Traité de stylistique française*, Vol. 1, Paris, Klincksieck.
- Bally Charles, 1965 [1913], *Le langage et la vie*, Genève, Librairie Droz.
- Bardosi Vilmos, 2007, « Les figés du français », *Revue d'études françaises*, N°12 : 219-234.
- Barthes Roland, 1964, « Rhétorique de l'image », *Communications*, N°4 : 44-45.
- Barthes Roland, 1980, *La chambre claire. Note sur la photographie*, Cahiers du cinéma, Paris, Éditions Gallimard et Éditions du Seuil.
- Batard Annick, 2007, « Anonymat, pseudonymat, homonymie : les sites de rencontres personnelles sur Internet au risque de l'indiscrétion », Communication au 4e colloque

- Informatique et société du CREIS*, [en ligne], <http://www.lecreis.org/colloques%20creis/2007/BATARD.pdf>, Consulté le 26 février 2013.
- Baudrillard Jean, 1968, *Le système des objets*, Paris, Gallimard.
 - Baudrillard Jean, 1976, *L'échange symbolique et la mort*, Paris, Gallimard.
 - Behague Dominique, 2007, *Analyse multimodale de l'émotion dans un discours convaincant* (thèse en psychologie sociale), Vincennes – Saint-Denis, Collection patrimoniale de l'Université Paris 8, [en ligne], <http://www.bibliotheque-numerique-paris8.fr/fre/notices/103204-Analyse-multimodale-de-l-emotion-dans-un-discours-convaincant.html>, Consulté le 27 octobre 2010.
 - Benveniste Émile, 1966 [1939-1964], *Problèmes de linguistique générale 1*, Paris, Gallimard.
 - Benveniste Émile, 1970, « L'appareil formel de l'énonciation », *Langages*, N°17 : 12-18.
 - Benveniste Émile, 1974 [1965-1972], *Problèmes de linguistique générale 2*, Paris, Gallimard.
 - Berrendonner Alain, 1976, « De quelques aspects logiques de l'isotopie », *Linguistique et sémiologie*, N°1 : 117-135.
 - Blanchet Philippe, 1995, *La Pragmatique*, Paris, Bertrand-Lacoste.
 - Boisson Marine, 2008, « Petit lexique contemporain de la parentalité. Réflexions sur les termes relatifs à la famille et leurs usages sociaux », *Informations sociales*, N°149 : 8-15.
 - Bolly Catherine, 2010, « Flou phraséologique, quasi-grammaticalisation et pseudo marqueurs de discours : un no man's land entre syntaxe et discours ? », *Linx* N°62-63, [en ligne], <http://linx.revues.org/1356>, Consulté le 1 juillet 2014 : 62-63.
 - Bonhomme Marc, 2008, « Peut-on parler de métonymie iconique ? », dans Badir S. et Klinkenberg J.-M., *Figures de la figure. Sémiotique et rhétorique générale*, Limoges, Pulim : 215-228.
 - Bonhomme Marc, 2009, « Mot-valise et remodelage des frontières lexicales », *Cahiers de praxématique*, N°53 : 99-120.
 - Bourdieu Pierre (dir.), 1965, *Un art moyen. Essai sur les usages sociaux de la photographie*, Paris, Minuit : 340.
 - Bourdieu 1975, « Le langage autorisé [Note sur les conditions sociales de l'efficacité du discours rituel] », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 1, N°5-6 : 183-190.
 - Bourdieu Pierre, 1982, *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard.
 - Bourdieu Pierre, 2001, « Vous avez dit "populaire" ? », *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil : 132-151.
 - Bousseyroux Michel, 2014, « Les trois états de la parole. Topologie de la poésie », *L'en-je lacanien*, Vol. 1, N°22 : 49-62.
 - Boutet Josiane, 2010, *Le pouvoir des mots*, Paris, La Dispute.
 - boyd danah, 2011, « "Real Names" Policies Are an Abuse of Power », *apophenia* [carnet de recherche], [en ligne], <http://www.zephorie.org/thoughts/archives/2011/08/04/real-names.html>, consulté le 13 septembre 2013.
 - Bowlby John, 2014 [1979], *La condition fœtale*, trad. Wiart Y., Paris, Albin Michel.
 - Bréal Michel, 1976 [1897], *Essai de sémantique*, Paris, Slatkine.
 - Brenot Philippe, 1990, *Les mots de la douleur*, Bordeaux-le-Bouscat, L'Esprit du temps.
 - Bréüs Virginie, 2002, « Pragmatique et syntaxe de l'injonction : Les échanges oraux réglementaires des militaires français », *L'Information Grammaticale*, N° 93 : 51-52.
 - Brousseau Johanne, 2005, « Analyse du discours publicitaire des annonceurs en matière d'épargne-placement au Québec », *Communication*, Vol. 23, N°2 : 197-216.

- Brunet Étienne, 1976, « Isotopie, intertextualité et parodie à propos du texte de Brecht “La jeune noyée” », *Linguistique et sémiologie*, N°1 : 55-62.
- Bruns Axel, 2008, *Blogs, Wikipedia, Second Life and Beyond : From Production to Prodosage*, New York, Peter Lang Publishing.
- Bühler Karl, 1934, *Sprachtheorie*, Jena, Fischer.
- Butler Judith, 2002 [1997], *La Vie psychique du pouvoir. L'Assujettissement en théories [The Psychic Life of Power]*, trad. Matthieussent B., Paris, Leo Scheer.
- Butler Judith, 2004 [1997], *Le Pouvoir des mots. Discours de haine et politique du performatif [Excitable Speech : A Politics of the Performative]*, trad. Nordmann C. avec la collaboration de Vidal J., Paris, Editions Amsterdam.
- Butler Judith, 2007, *Le récit de soi*, trad. Aucouturier V., Paris, PUF.
- Bydlowski Monique, 2008, *La dette de vie : Itinéraire psychanalytique de la maternité*, Paris, PUF.

C

- Cadiot Pierre, 2001, « La métaphore, ou l'entrelacs des motifs et des thèmes », *Semen*, N°152 : 41-59.
- Cadiot Pierre, 2002, « Métaphore prédicative nominale et motifs lexicaux », *Langue française*, N°134 : 38-57.
- Calvet Louis-Jean, 2006 [1993], « La sociolinguistique », Paris, PUF.
- Calvet Louis-Jean, 2014, « INJONCTION, *linguistique* », *Encyclopædia Universalis*, [en ligne], <http://www.universalis.fr/encyclopedie/injonction-linguistique/>, Consulté le 11 mai 2014.
- Caron-Leulliez Marianne et George Jocelyne (dir.), 2004, *L'accouchement sans douleur : histoire d'une révolution oubliée*, Paris, Éditions de l'Atelier.
- Carzacchi Fonda Michèle, 2002, « Voyage au bout de l'erreur. Les traductions cocasses », *Italies*, N°6, [en ligne], <http://italies.revues.org/1630>, Consulté le 18 novembre 2014 : 429-449.
- Catach Nina, 1981, *Orthographe et lexicographie – Les mots composés*, Poitiers, Nathan Université Information Formation.
- Cazal Yvonne, 2009a, « Nec jam modo mater, enquête sur une dénomination disparue pour désigner « la mère qui a perdu son enfant », *Micrologus, Nature, Scienze e Società medievali*, N°17 : 235-253.
- Cazal Yvonne, 2009b, « Une lacune qui fait parler : quand le discours spontané sur le lexique s'exerce sur la lacune lexicale : “mère-qui-a-perdu-son-enfant” », dans Achard-Bayle G. et Lecolle M. (éds.), *Recherches Linguistiques*, N°30 : 105-121.
- Chachou Ibtissem, 2012, « L'auto-désignation et l'hétéro-désignation comme procédés langagiers de ségrégation urbaine : le cas de la ville algérienne de Mostaganem », *Synergies : Algéries*, N°15 : 169-177.
- Chanay Hugues de et Rémi-Giraud Sylvianne, 2002, « “Espèces d'espaces” : approche linguistique et sémiotique de la métaphore », dans Bacot P. et Rémi-Giraud S. (éds.), *Mots. Les langages du politique*, N°68 : 75-105.

- Chanay Hugues de, 2007, « Les élections dans l'espace ? Approche en discours des métaphores d'orientation », dans Bacot P. et Rémi-Giraud S. (éds.), *Les mots de l'espace pour dire la conflictualité sociale*, Paris, L'Harmattan.
- Chantreau Sophie et Rey Alain, 1997, *Dictionnaire des expressions et locutions*, Paris, Le Robert.
- Charaudeau Patrick, 1983, *Langage et discours, éléments de sémiolinguistique*, Paris, Hachette.
- Charaudeau Patrick, 1992, *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette.
- Charaudeau Patrick, 1994, « Le discours publicitaire, genre discursif », *Mscope*, N°8 : 41-44.
- Charaudeau Patrick, 2000, « Une problématisation discursive de l'émotion. À propos des effets de pathémisation à la télévision. », dans Plantin C., Doury M. et Traverso V. (éds.) : 125-141.
- Charaudeau Patrick et Maingueneau Dominique (dir.), 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.
- Charaudeau Patrick, 2008, « Pathos et discours politique », dans Rinn M. (éd.), *Émotions et discours. L'usage des passions dans la langue*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Charaudeau Patrick, 2009, « Dis-moi quel est ton corpus, je te dirai quelle est ta problématique », *Corpus*, N°8 : 37-66.
- Charaudeau Patrick, 2013, « Le chercheur et l'engagement. Une affaire de contrat », *Argumentation et Analyse du Discours*, N°11, [en ligne], <http://aad.revues.org/1532>, Consulté le 1 novembre 2013.
- Charles Michel, 1985, *L'arbre et la source*, Paris, Seuil.
- Charolles Michel et Schnedecker Catherine, 1994, « Coréférence et identité : le problème des référents évolutifs », *Langages*, N°112 : 106-126.
- Charolles Michel, 1997, « L'encadrement du discours. Univers, champs, domaines et espaces », *Cahier de Recherche Linguistique*, N°6 : 1-73.
- Charolles Michel, 2009, « Les cadres de discours et leurs frontières », dans Delomier D. et Morel M.-A. (éds.), *Frontières : du linguistique au sémiotique*, Limoges Lambert-Lucas, [en ligne], http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/66/58/20/PDF/MC_Cadres_Frontieres.pdf, Consulté le 25 février 2014 : 143-162.
- Chatar-Moumni Nizha, 2013, « L'expression verbale des émotions : présentation », *Langue française*, N°180 : 3-11.
- Cislaru Georgeta, 2005, *Étude sémantique et discursive du nom de pays dans la presse française avec référence à l'anglais, au roumain et au russe* (Thèse de doctorat en Sciences du langage), [en ligne], http://syled.univ-paris3.fr/individus/georgeta-cislaru/GCislaru_THESE.pdf, Consulté le 15 août 2014, Paris, Université Paris 3-Sorbonne Nouvelle.
- Cislaru Georgeta, 2009, « Le pseudonyme, nom ou discours ? », dans Lecolle M., Paveau M.-A. et Reboul-Touré S. (dir.), « Le nom propre en discours », *Les carnets du Cediscor*, N°11, [en ligne], <http://cediscor.revues.org/729>, Consulté le 18 février 2013.
- Cislaru Georgeta, 2010, « Les constructions allocentrées : une description sémantico-énonciative », dans Neveu F., Muni Toke V., Durand J., Klingler T., Mondada L. et Prévost S. (éds.), *Actes du CMLF 2010*, Paris, Institut de linguistique française : 1631-1646.
- Clastres Pierre, 2013 [1967], « De quoi rient les Indiens ? », *Terrain*, N°61, [en ligne], <http://terrain.revues.org/pdf/15195>, Consulté le 23 novembre 2014 : 102-113.

- Clerget Joël (dir.), 2004, *Spirale : Mort d'un bébé, deuil périnatal : témoignages et réflexions*, N°31.
- Clerget Joël (dir.), 2005, *Bébé est mort*, Ramonville Saint-Agne, érès.
- Col Gilles, Garric Nathalie, Osu Sylvester et Toupin Fabienne (éds.), 2010, *Construction d'identité et processus d'identification*, Berne, Peter Lang.
- Colletta Jean-Marc et Tcherkassof Anna (éds), 2003, *Les émotions. Cognition, langage et développement*, Sprimont, Mardaga.
- Collinot André et Mazière Francine, 1997, *Un prêt à parler : le dictionnaire*, Paris, Presses universitaires de France.
- Colombier Roger, 2012, *Le travail des femmes autrefois : Chroniques jusque dans les années 1960*, Paris, Harmattan.
- Combettes Bernard, 2005, « Les constructions détachées comme cadres de discours », *Langue française*, N°148, [en ligne], http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr_0023-8368_2005_num_148_4_6605, Consulté le 24 février 2014 : 31-44.
- Comrie Bernard, 1976, *Aspect : An Introduction to the Study of Verbal Aspect and Related Problems*, Cambridge Textbooks in Linguistics, Vol. 2, Cambridge, Cambridge University Press.
- Constantopoulos Michel, 2002, « Positions du féminin dans la Grèce antique. Une archéologie de l'altérité », *Figures de la psychanalyse*, N°6 : 155-171.
- Coquet Jean-Claude, 2011, « Les prédicats somatiques », *Littérature*, N°163 : 102-107.
- Corbin Denise, 1993, « Morphologie et lexicographie : la représentation du sens dans le Dictionnaire dérivationnel du français », dans Zwanenburg W., *Du lexique à la morphologie : du côté de chez Zwaan. Textes réunis en l'honneur du soixantième anniversaire*, N° 73, Amsterdam, Rodopi : 63-86.
- Corradi Michèle, 2011, « Aristote et la réflexion de Protagoras sur les noms », dans Hourcade A. et Lefebvre R., *Donner des ordres en grec ancien : Étude linguistique des formes de l'injonction*, Université Rouen Havre : 109-134.
- Cosnier Jacques, 1994, *La psychologie des émotions et des sentiments*, Paris, Retz, Nathan.
- Cosnier Jacques, 1997, « Empathie et communication - Partager les émotions d'autrui », *Sciences Humaines*, N°68 : 24-26.
- Cosnier Jacques, 2008, « Empathie et communication. Comprendre autrui et percevoir ses émotions », dans Cabin P. et Dortier J.-P., *La Communication, état des savoirs*, Auxerre, Editions Sciences Humaines : 149-154.
- Cossutta Frédéric et Maingueneau Dominique, 1995, « L'analyse des discours constituants », *Langages*, N°117 : 112-125.
- Costantini Chantal, 2009, « Le chercheur : sujet-objet de sa recherche », *Revue Cliopsy*, N°1 : 101-112.
- Courtine Jean-Jacques, 1994, « Le tissu de la mémoire : quelques perspectives de travail historique dans les sciences du langage », *Langages*, N°114.
- Courtine Jean-Jacques, 2011, *Déchiffrer le corps : Penser avec Foucault*, Grenoble, Jérôme Million.
- Courtois Martine, 1991, *Les mots de la mort*, Paris, Belin.
- Culioli Antoine, 1990, « La linguistique : de l'empirique au formel », *Pour une linguistique de l'énonciation, Opérations et représentation*, Tome 1, Paris, Ophrys : 9-46.

- Culioli Antoine, Fuchs Catherine et Pêcheux Michel, 1970, *Considérations théoriques à propos du traitement formel du langage, tentative d'application au problème des déterminants*, Paris, Dunod.

D

- Damasio Antonio R., 2003, *Spinoza avait raison. Joie et tristesse, le cerveau des émotions*, Paris, Odile Jacob.
- Damourette Jacques et Pichon Édouard, 1911-1940, *Des mots à la pensée, essai de grammaire de la langue française*, Paris, Édition d'Artrey.
- Danon-Boileau Laurent, 1987, *Le sujet de l'énonciation. Psychanalyse et linguistique*, Gap/Paris, Ophrys.
- Daudelin Geneviève, 1999, « Des savoirs de femmes sur les nouvelles techniques de reproduction », *Recherches féministes*, Vol. 12, N°2, [en ligne], <http://id.erudit.org/iderudit/058046ar>, Consulté le 24 juin 2014 : 61-83.
- Deleuze Gilles, 1969, *Logique du sens*, Paris, Minuit.
- Deleuze Gilles et Guattari Félix, 1972, *L'Anti-Œdipe*, Paris, Les Éditions de Minuit.
- Delhay Corinne, 1996, *Il était un « petit X ». Pour une approche nouvelle de la catégorie diminutive*, Paris, Larousse.
- Dendale Patrick, 1994, « Devoir épistémique, marqueur modal ou évidentiel ? », *Langue française*, N°102 : 24-40.
- Dendale Patrick et Tasmowski Liliane, 1994, « Présentation. L'évidentialité ou le marquage des sources du savoir », *Langue française*, N°102 : 3-7.
- Dendale Patrick et Nuyts Johan, 1994, « Bibliographie sélective de l'évidentialité », *Langue française*, N° 102 : 121-125.
- Denizot Camille, 2007, « Sur la personne de quelques impératifs : le type πᾶς χώρει », *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes*, Tome LXXXI : 39-51.
- Denizot Camille, 2011, « Donner des ordres en grec ancien », *Cahiers de l'ERAC*, N°3, Presses universitaires de Rouen et du Havre.
- Dervin Fred et Paveau Marie-Anne (dir.), 2012, « Quelle place pour les objets dans les sciences du langage et sciences de la communication ? », *Synergies Pays Riverains de la Baltique*, Vol. 9, [en ligne], <http://ressources-cla.univ-fcomte.fr/gerflint/Baltique9/baltique9.html>.
- Desclés Jean-Pierre, 1994, « Quelques concepts relatifs au temps et à l'aspect pour l'analyse des textes », *Studia Kognitywne, Semantyka kategorii Aspektu i czasu*, N°1: 57-88.
- Descola Philippe, 2005, *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard.
- Descombes Vincent, 2013, *Les embarras de l'identité*, Paris, Gallimard.
- Despret Vinciane, 2012, « Penser par les effets. Des morts équivoques », *Études sur la mort*, Vol. 2, N°142, [en ligne], <http://www.cairn.info/revue-etudes-sur-la-mort-2012-2-page-31.htm>, Consulté le 10 septembre 2013 : 31-49.
- Détrie Catherine, 2003, « L'apostrophe dans Les Fleurs du mal : Stratégies textuelles et modalités de saturation de la place allocutive », *L'Information Grammaticale*, N°96 : 35-39.

- Détrie Catherine, 2006, *De la non-personne à la personne : l'apostrophe nominale*, Paris, CNRS Editions.
- Détrie Catherine, 2010, « Quand l'interpellation interpelle les linguistes : l'activité interpellative, un "objet de recherche difficile à cerner" », *Corela*, [en ligne], <http://corela.revues.org/1671>, Consulté le 29 mai 2013.
- Dittmar Norbert, 1988, « A propos de l'interaction entre la construction du thème et l'organisation de la conversation : l'exemple du discours thérapeutique », *Langue française*, Vol. 78, N°1: 88-100.
- Djavari Mohammad Hossein, 2004, « Intertextualité, activités lectorales et réception », dans Gauthier R., Marillaud B. et Marillaud P. (dir.), *Actes du 24^e Colloque d'Albi Langages et significations : L'intertextualité*, Toulouse, CALS-CPST : 187-194.
- Dolle Geneviève, 1979, « Eléments pour l'analyse rhétorique d'une image », *Rhétoriques, Sémiotiques*, Numéro spécial de la *Revue d'esthétique* : 234-253.
- Dolto Françoise, 2003 [1998], *Parler de la mort*, Paris, Gallimard.
- Dorais Louis-Jacques, 2004, « La construction de l'identité », dans Deshaies D. et Vincent D. (dir.), *Discours et constructions identitaires*, Laval (Québec), Presses Université de Laval : 1-11.
- Douglas Mary, 2004 [1999], *Comment pensent les institutions*, trad. Abeillé A., Paris, La Découverte Poche.
- Drapeau Contim Filipe, 2010, *Qu'est-ce que l'identité ?*, Paris, Vrin.
- Dressler Wolfgang Ulrich et Ladányi Mária, 1998, « On grammatical productivity of word formation rules », *Wiener Linguistische Gazette*, N°62-63 : 29-55.
- Dressler Wolfgang Ulrich et Kilani-Schoch Marianne, 2005, *Morphologie naturelle et flexion du verbe français*, Tübingen, Gunter Narr Verlag.
- Dubois Jean, Giacomo Mathée, Guespin Louis, Marcellesi Christiane, Marcellesi Jean-Baptiste et Mével Jean-Pierre, 1994, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse.
- Duchet-Suchaux Gaston et Pastoureau Michel, 1990, *La Bible et les Saints*, Paris, Flammarion.
- Ducrot Oswald et Tzvetan Todorov, 1972, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil.
- Ducrot Oswald, 1980, *Les mots du discours*, Paris, Minuit.
- Ducrot Oswald, 1998 [1972], *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*, Paris, Hermann.
- Ducrot Oswald, 2010 [1984], *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.
- Dufour Françoise, 2004 « Dialogisme et interdiscours : des discours coloniaux aux discours du développement », *Cahiers de praxématique*, N°43 : 145-164.
- Dumarsais César Chesneau, 1988 [1730], *Des tropes ou des différents sens*, trad. Douay-Soubelin F., Paris, Flammarion.
- Dumoulin Maryse, 1998, *Respect et considération des corps des fœtus décédés. Réflexion éthique* (thèse de doctorat d'université de Santé Publique), Lille.
- Dumoulin Maryse et Picard Hélène, 2007, « Le tout-petit et la crémation », *Études sur la mort*, N°132, [en ligne], <http://www.cairn.info/revue-etudes-sur-la-mort-2007-2-page-55.htm>, Consulté le 10 septembre 2013 : 55-64.
- Duneton Claude, 1999, *La mort du français*, Paris, Plon.

- Dupret Baudouin, Klaus Enrique et Ghazzal Zouhair, 2011, « L'identité occasionnée sur Internet. Jeux catégoriels et profilage moral », *Communication*, Vol. 28, N°2, [en ligne], <http://communication.revues.org/index1820.html>, Consulté le 24 février 2013.
- Dupriez Bernard, 1980, *Gradus. Les procédés littéraires (Dictionnaire)*, Paris, Union générale d'édition.
- Duteil-Mougel Carine, 2004, « L'intertextualité comme stratégie énonciative », dans Gauthier R., Marillaud B. et Marillaud P. (dir.), *Actes du 24^e Colloque d'Albi Langages et significations : L'intertextualité*, Toulouse, CALS-CPST : 195-204.

E

- Eco Umberto, 2000 [1997], *Cinq questions de morale*, trad. Bouzaher M., Paris, Grasset & Fasquelle, Le livre de Poche.
- Euripide, 1962 [v. 400 av. J.C.], « Les Troyennes », *Tragédies complètes*, Édition de Marie Delcourt-Curvers : 742, 757, 763.

F

- Faure Philippe, 1988, « L'ange du haut Moyen Âge occidental (IVE-IXe siècles) : création ou tradition ? », *Médiévales*, Vol. 7, N°15 : 31-49.
- Faure Philippe, 2001, « Les anges gardiens. Définition et modalités d'une protection rapprochée », *Cahiers de recherches médiévales*, Vol. 8, Paris : 23-41.
- Favret-Saada Jeanne, 2009, *Désorceler*, Paris, Editions de l'Olivier.
- Federici Sylvia, 2013, *Caliban et la sorcière*, Marseille, Senonevero.
- Ferguson Charles, 1959, « Diglossia », *Word*, N°15 : 325-340.
- Ferguson Charles, 1978, « Talking to children : a search for universals », dans Greenberg J. H., Ferguson C. & Moravcsik E. (eds), *Universals of Human Language*, Vol. 1, Stanford Ca., Stanford University Press : 176-189.
- Ferenczi Victor et Poupart René, 1981, *La Société et les images : approches didactiques*, Paris, Didier.
- Feuillet Jack, 2001, « Typologie des oppositions aspectuelles », *Linx*, N° 45, [en ligne], <http://linx.revues.org/832>, Consulté le 19 août 2014 : 139-146.
- Florea Marie-Laure, 2009, « Citer la voix, citer le corps. Comment la nécrologie fait parler le mort », *Communications du IVE Ci-dit*, Nice, [en ligne], <http://revel.unice.fr/symposia/cidit/index.html?id=464>, Consulté le 29 mars 2013.
- Florea Marie-Laure, 2010, « Interpeler l'absent », *Corela : L'interpellation*, [en ligne], <http://corela.edel.univ-poitiers.fr/index.php?id=743>, Consulté le 29 mars 2013.
- Florea Marie-Laure et Rabatel Alain, 2011, « Les modes de re-présentation de la mort et leurs enjeux dans la construction de l'événement », *Questions de communication* [en

- ligne], <http://questionsdecommunication.revues.org/1976>, Consulté le 23 juillet 2012.
- FlufflePuff Zora, 2014, « Sexisme ordinaire: le service de gynécologie-maternité, ce temple de l'hétérosexualité », *Heavy Mental*, [en ligne], <http://www.heavymental.fr/?p=115>, Consulté le 13 mars 2014
 - Fónagy Ivan, 1997, « Figement et changement sémantique », dans Martins-Baltar M. (dir.), *La Locution entre langues et usages*, Fontenay-aux-Roses, ENS-Editions : 131-164.
 - Fontanier Pierre, 1977 [1821-1830], *Les figures du discours*, Paris, Flammarion.
 - Fontanille Jacques et Zinna Alessandro (dir.), 2005, *Les objets au quotidien*, Limoges, PULIM.
 - Fontanille Jacques, 2011, *Corps et sens*, PUF, Paris.
 - Forest Robert, 1999, *Empathie et linguistique*, Paris, PUF.
 - Forest Robert, 2003, « Empathie linguistique et point de vue », *Cahiers de praxématique*, N°41 : 85-104.
 - Foucault Michel, 1971, *L'ordre du discours*, Paris, Gallimard.
 - Foucault Michel, 1976-1984, *Histoire de la sexualité*, Vol. 1, Paris, Gallimard.
 - Foucault Michel, 2001, *Dits et écrits / Michel Foucault : 1976-1988*, Tome II, Paris, Gallimard.
 - Foucault Michel, 2004 [1967], « “Des espaces autres” », *Empan*, Vol. 2, N°54 : 12-19.
 - Foucault Michel, 2008 [1966], *Les mots et les choses*, Paris, Gallimard.
 - Foucault Michel, 2008 [1969], *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard.
 - Fradin Bernard, 2003, *Nouvelles approches en morphologie*, Paris, PUF.
 - Francard Michel, 1989, « Insécurité linguistique en situation de diglossie : le cas de l'Ardenne belge », *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée*, Vol. 8, N°2 : 133-163.
 - Francard Michel, Geron Geneviève et Wilmet Régine, 1993, « L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques : actes du colloque de Louvain-La-Neuve », *Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain*, Vol. 19, N°3-4, Peeters.
 - Frei Henri, 1929, *La grammaire des fautes : introduction à la linguistique fonctionnelle, assimilation et différenciation, brièveté et invariabilité, expressivité*, Genève, Slatkine.
 - Freud Sigmund, 2009 [1940], *Le mot d'esprit et sa relation à l'inconscient*, trad. Messier D., Paris, Gallimard.
 - Freud Sigmund, 2010a [1899-1900], *L'interprétation du rêve*, trad. Lefebvre J.-P., dans *Œuvres complètes*, Paris, PUF.
 - Freud Sigmund, 2010b [1901], *Sur le rêve*, trad. Cambon B., Paris, Flammarion.
 - Freud Sigmund, 2012 [1915], *Notre relation à la mort*, trad. Cotet P., Bourguignon A. et Cherki A., Paris, Payot.
 - Frydman René, 1997, *Dieu la médecine et l'embryon*, Paris, Odile Jacob.
 - Frydman René et Flis-Trèves Muriel (dir.), 1997, *Mourir avant de nêtre ? Colloque GYPSY*, Paris, Odile Jacob.
 - Frydman René, Papiernik Émile, Crémière Cédric et Fischer Jean-Louis, 2009, *Avant la naissance. 5000 ans d'images*, Paris, Éditions de Conti.

G

- Gamaches Étienne-Simon de (auteur) et Sermain Jean-Paul (éd. scientifique), 1992, *Les Agréments du langage réduits à leurs principes*, Paris, Éditions des Cendres.
- Garcia Sandrine, 2011, *Mères sous influence. De la cause des femmes à la cause des enfants*, Paris, Éditions La Découverte.
- Gauvin-Piquard Annie et Meignier Michèle, 1994, *La douleur de l'enfant*, Paris, Calman-Lévy.
- Genette Gérard, 1979, *Introduction à l'architexte*, Paris, Seuil.
- Genette Gérard, 1982, *Palimpsestes*, Paris, Seuil.
- Genette Gérard, 1999, *Figures IV*, Paris, Seuil.
- Genette Gérard, 2002 [1987], *Seuils*, Paris, Seuil.
- Gervereau Laurent, 1997, *Voir, comprendre, analyser les images*, Paris, La Découverte.
- Giavarini Laurence et Haddad Élie, 2008, « L'art de la dédicace selon Jean Mairet », *Littératures classiques*, N°65 : 35-48.
- Gibson James J., 1977, « The Theory of Affordances », dans Shaw R. & Brandsford J. (eds), *Perceiving, Acting, and Knowing : Toward and Ecological Psychology* : 62-82.
- Gibson James J., 1979, *The Ecological Approach to Visual Perception*, Hillsdale, Lawrence Erlbaum.
- Ginneken Jacobus Van, 1907, *Principes de linguistique psychologique*, Paris, Marcel Rivière.
- Goffman Erving, 1981, *Forms of Talk*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press.
- Goodman Nelson, 2010 [1978], *Manières de faire des mondes*, Paris, trad. Popelard M.-D., Gallimard.
- Gosselin Laurent, 1996, *Sémantique de la temporalité en français. Un modèle calculatoire et cognitif*, Louvain-la-Neuve, Duculot.
- Goyaux Nathalie, 1998, « Conjurier la mort : surveiller la grossesse, protéger "l'enfant à naître" », dans Le Grand-Séville C., Morel M.-F. et Zonabend F. (éds.), *Le fœtus, le nourrisson et la mort*, Paris, L'Harmattan : 127-141.
- Greimas Algirdas Julien, 1966, *Sémantique structurale*, Paris, Larousse.
- Greimas Algirdas Julien, 1970, *Du sens. Essais sémiotiques*, Paris, Seuil.
- Grésillon Almuth, 1984, *La règle et le monstre-mot-valise. Interrogations sur la langue, à partir d'un corpus de Heinrich Heine*, Tübingen, Niemeyer.
- Grevisse Maurice, 1993 [1936], *Le bon Usage*, Paris/Louvain-la-Neuve, Duculot.
- Grice Paul, 1991 [1989], *Studies in the way of words*, Cambridge, Harvard University Press.
- Grize Jean-Blaise, 1982, « De la logique à l'argumentation », *Travaux de sciences sociales*, Vol. 134, N°27, Genève, Librairie Droz.
- Grize Jean-Blaise, 1997 [1990], *Logique et langage*, Gap-Paris, Ophrys.
- Groupe μ , 1990 [1977], *Rhétorique de la poésie*, Paris, Seuil.
- Guard Thomas, 2013, « La parole historique mise en scène dans les discours de Cicéron. Éloquence et idéologie politique », *Dialogues d'histoire ancienne*, Supplément 8, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté : 81-92.

- Guentcheva Zlatka, 1994, « Manifestations du médiatif dans les temps du français », *Langue française*, N°102 : 8-23.
- Gueunier Nicole, Genouvrier Émile et Khomsi Abdelhamid, 1978, *Les Français devant la norme. Contribution à une étude de la norme du français parlé*, Paris, Champion.
- Guilbert Louis, 1975, *La créativité lexicale*, Paris, Larousse Université.
- Guilhaumou Jacques, 2005 [2004], « Où va l'analyse de discours ? Autour de la notion de formation discursive », *Marges linguistiques*, N°9, [en ligne], http://www.revue-texto.net/Parutions/Marges/00_ml092005.pdf, Consulté le 12 avril 2015, Saint-Chamas, M.L.M.S. éditeur : 95-114.
- Guillaume Gustave, 1970 [1929], *Temps et verbe, Théorie des aspects, des modes et des temps suivi de L'architecture du temps dans les langues classiques*, Paris, Librairie Honoré Champion.
- Guillaume Gustave, 1964, *Langage et science du langage*, Paris/Laval, Nizet A.G./Presses de l'université de Laval.
- Guillot Céline, 2006, « Démonstratif et déixis discursive : analyse comparée d'un corpus écrit de français médiéval et d'un corpus oral de français contemporain », *Langue française*, Vol. 4, N°152 : 56-69.
- Guiraud Pierre, 1976, *Les jeux de mots*, Paris, P.U.F.
- Guizot François, 1809, *Nouveau dictionnaire universel des synonymes de la langue française*, Paris, Maradan.
- Gülich Elizabeth et Krafft Ulrich, 1997, « Le Rôle du “préfabriqué” dans les processus de production discursive », dans Martins-Baltar M. (dir.), *La Locution entre langues et usages*, Fontenay-aux-Roses, ENS-Editions : 241-276.
- Guyard Hubert, 2009, *La plainte douloureuse*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.



- Hagège Claude, 1987, *L'Homme de parole. Contribution linguistique aux sciences humaines*, Paris, Fayard.
- Hagège Claude, 1993, *The language builder : an essay on the human signature in linguistic morphogenesis*, Amsterdam, John Benjamins Publishing Company.
- Halliday Michael Alexander Kirkwood et Hasan Ruqaiya, 1976, *Cohesion in English*, Londres, Longman.
- Henry Paul, *Le mauvais outil. Langue, sujet et discours*, Paris, Klincksieck.
- Héritier Françoise, 1996, *Masculin/Féminin : La pensée de la différence*, Paris, Odile Jacob.
- Hermary Antoine et Dubois Céline (dir.), 2011, *L'enfant et la mort dans l'Antiquité III. Le matériel associé aux tombes d'enfants III. Le matériel associé aux tombes d'enfants : Actes de la table ronde internationale organisée à la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme*, 20-22 janvier 2011, Aix-en-Provence, Errance.
- Hermogène, 1997 [V^e s. av. J.-C.], *L'art rhétorique : exercices préparatoires, états de cause, invention*, Lausanne/Paris, L'âge d'homme : 429-432.

- Heymans Gerardus, 1896, « Ästhetische Untersuchungen in Anschluss an die Lippssche Theorie des Komischen » [« Investigations esthétiques en annexe à la théorie du comique de Lipps »], Vol. 11, *Zur Psychol. Physiol. Sinnesorg.*
- Hobbes Thomas, 2000 [1651], *Léviathan, ou Matière, Forme et puissance de l'État chrétien et civil*, Paris, Gallimard.
- Houellebecq Michel, 2010, *La carte et le territoire*, Paris, Flammarion.

|

- Iacub Marcela, 2004, *L'Empire du ventre : Pour une autre histoire de la maternité*, Paris, Fayard.
- Ildefonse Frédérique, 1997, *La naissance de la grammaire dans l'Antiquité grecque*, Vol. 20, Paris, Vrin.
- Inkelas Sharon & Zoll Cheryl, 2005, *Reduplication, Doubling in morphology*, New York, Cambridge University Press.
- Iser Wolfgang, 1976, *L'Acte de lecture. Théorie de l'effet esthétique*, München, Pierre Mardaga éditeur.

J

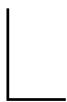
- Jablonka Ivan, 2012, *Histoire des grands-parents que je n'ai pas eus*, Paris, Seuil.
- Jakobson Roman, 1963, « Les fondations du langage », *Essais de linguistique générale*, Vol. 1, Paris, Minuit.
- Jakobson Roman, 1973, *Questions de poétique*, Paris, Seuil.
- Jakobson Roman, 1976, *Six leçons sur le son et le sens*, Paris, Minuit.
- Janus-Miller Anne-Sophie, 2010, « Robert Aldrich, une caméra exopathique », dans Andrieux-Reix N. (dir.), *Frontières : du linguistique au sémiotique*, Limoges, Lambert-Lucas : 245-262.
- Jaubert Anna, 2010, « La correspondance comme genre éthique », *Argumentation et Analyse du Discours*, N°5, [en ligne], <http://aad.revues.org/985>, Consulté le 31 janvier 2015.
- Jauss Hans-Robert, 1978, *Pour une esthétique de la réception*, Paris, Gallimard.
- Jeandillou Jean-François, 1997, *L'analyse textuelle*, Paris, Armand Colin.
- Joly Martine, 2012 [1993], *Introduction à l'analyse de l'image*, Paris, Armand Colin.
- Jorland Gérard et Thirioux Bérangère, 2008, « Note sur l'origine de l'empathie », *Revue de métaphysique et de morale*, N°58 : 269-280.
- Journet-Diallo Odile, 2005, « Un enfant qui ne vient que pour repartir. Reconstructions rituelles en Afrique de l'Ouest », dans Clerget J. (dir.), *Bébé est mort*, Ramonville Saint-Agne, érès : 29-45.

- Journet-Diallo Thomas, 2013, « La parole historique mise en scène dans les discours de Cicéron. Éloquence et idéologie politique », *Dialogues d'histoire ancienne*, Supplément 8, Presses universitaires de Franche-Comté: 81-92.

K

- Kappas Arvid, 1991, « The Illusion of the Neutral Observer : On the Communication of Emotion », *Cahiers de linguistique française*, N°12 : 153-168.
- Kara Şeref, 2003, « Analyse des discours publicitaires », *Uludağ Üniversitesi Eğitim Fakültesi Dergisi*, Bursa : 139-152.
- Kasse Cheikh, 2007, « La citation-épigraphe, formes et variations sur le sens en oraliture chez Patrick Chamoiseau », *Ethiopiennes*, N°78 : 129-141.
- Kerbrat-Orecchioni Catherine, 1976, « Problématique de l'isotopie », *Linguistique et sémiologie*, N°1 : 11-33.
- Kerbrat-Orecchioni Catherine, 1977, *De la sémantique lexicale à la sémantique de l'énonciation*, Tomes 1 à 3, Thèse de l'université de Lyon II (Service de reproduction th. Univ. Lille III, 1979).
- Kerbrat-Orecchioni Catherine, 1978, « Déambulation en territoire aléthique », [Collectif], *Stratégies discursives. Actes du colloque du Centre de Recherches Linguistiques et Sémiologiques de Lyon 20-22 mai 1977*, Lyon : Presses universitaires de Lyon : 53-90.
- Kerbrat-Orecchioni Catherine, 1980, *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, A. Colin.
- Kerbrat-Orecchioni Catherine, 1992, *Les interactions verbales*, Paris, Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni Catherine, 2000, « Quelle place pour les émotions dans la linguistique du XX^e siècle ? », dans Plantin C., Doury M. et Traverso V. (éds) : 33-74.
- Kerbrat-Orecchioni Catherine, 2004, « L'adjectif *petit* comme procédé d'atténuation en français », *Travaux et Documents*, N°24 : 153-175.
- Kerbrat-Orecchioni Catherine (dir.), 2010, *S'adresser à autrui : Les formes nominales d'adresse en français*, Chambéry Université de Savoie.
- Kinard E. Milling, 1996, « Conducting research on child maltreatment : effects on researchers », *Violence and Victims*, Vol. 11, N°1 : 65-69.
- Kleiber Georges, 1981, *Problèmes de référence. Descriptions définies et noms propres*, Paris, Klincksieck.
- Kleiber Georges, 1983, « Les démonstratifs (dé)montrent-ils ? Sur le sens référentiel des adjectifs et pronoms démonstratifs », *Le Français Moderne*, Vol. 51, N° 2 : 99-117.
- Kleiber Georges, 1984, « Dénomination et relations dénominatives », *Langages*, N°76, [en ligne], http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726X_1984_num_19_76_1496, Consulté le 10 septembre 2013 : 77-94.
- Kleiber Georges, 1986, « Déictiques, embrayeurs, «token-réflexives», symboles indexicaux, etc. : comment les définir ? », *L'Information Grammaticale*, N°30 : 3-22.
- Kleiber Georges, 1997, « Sens, référence et existence : que faire de l'extra-linguistique ? », *Langages*, N°127 : 9-37.

- Kleiber Georges, 1999, « Une métaphore qui ronronne n'est pas toujours un chat heureux », dans Charbonnel N. et Kleiber G. (éds.), *La Métaphore entre philosophie et rhétorique*, Paris, Presses Universitaires de France : 83-134.
- Kleiber Georges, 2001, « Remarques sur la dénomination », *Cahiers de praxématique*, N°36 : 21-41.
- Kleiber Georges, 2012, « De la dénomination à la désignation : le paradoxe ontologico-dénotatif des odeurs », *Langue française*, N°174 : 45-58.
- Klinkenberg Jean-Marie, 1993, « Métaphores de la métaphore. Sur l'application du concept de figure à la communication visuelle », *Verbum*, N°1-2-3, Numéro spécial de *Rhétorique et sciences du langage* : 265-293.
- Krieg-Planque Alice, 1999, « Vacances argumentative : l'usage de (sic) dans la presse d'extrême droite contemporaine », *Mots. Les langages du politique*, N°58 : 11-34.
- Krieg-Planque Alice, 2009, *La notion de «formule» en analyse du discours : Cadre théorique et méthodologique*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté.
- Kristeva Julia, 1967, « Bakhtine, le mot, le dialogue et le roman », *Critique*, N°239 : 438-465.
- Kristeva Julia, 1968, « Discours et texte. Le texte comme pratique signifiante », *La nouvelle critique*, N°17 : 55-64.
- Kristeva Julia, 1988, *Étrangers à nous-mêmes*, Paris, Fayard.
- Kronning Hans, 2004, « Modalité et médiation épistémiques », dans Delamotte-Legrand R. (dir.), *Médiations langagières. Des faits de langue aux discours*, Vol. 1, Rouen, Publications de l'Université de Rouen : 35-66.
- Kuno Susumo et Kaburaki Etsuko, 1977, « Empathy and Syntax », *Linguistic Inquiry*, Vol. 8, N°4 : 627-672.
- Kuno Susumu, 1987, *Functional Syntax. Anaphora, Discourse and Empathy*, Chicago – London, The University of Chicago Press.



- Labov William, 1976 [1972], *Sociolinguistique*, trad. Kihm A., Paris, Les Éditions de Minuit.
- Lacan Jacques, 2005, « Le sinthome », *Le séminaire*, Livre XXIII, Paris, Seuil.
- Lafont Robert, 1978, *Le travail et la langue*, Paris, Flammarion.
- Lafont Robert, 2004, *L'être de langage*, Limoges, Lambert-Lucas.
- Lagorgette Dominique, 2010, « Chérinouchou : les mots doux dans la série San-Antonio, loukoum verbal et dénigrement », dans Rullier-Theuret F., Jeannerod D., Gautier T. et Lagorgette D. (éds.), *San-Antonio et la culture française - Actes du colloque international des 18, 19 et 20 mars 2010 en Sorbonne*, Chambéry, Edition de l'Université de Savoie : 333-362.
- Lamiroy Béatrice, 2003, « Les Notions linguistiques de figement et de contrainte », *Linguisticae Investigationes*, Vol. 26, N°1, [en ligne], <http://www.ling.arts.kuleuven.be/franitalco/papers/Lamiroy2003.pdf>, Consulté le 2 juin 2013 : 1-14.

- Lamiroy Béatrice et Klein Jean-René, 2005, « Le problème central du figement est le semi-figement », *Linx*, N°53, [en ligne], <http://linx.revues.org/271>, Consulté le 03 juin 2013 : 135-154.
- Lane Philippe (dir.), 2005, *Des discours aux textes : modèles et analyses*, Rouen, Publications des Universités de Rouen et du Havre.
- Latour Bruno, 1996, *Petite réflexion sur le culte des dieux faitiches*, Paris, Les Empêcheurs de penser en rond.
- Latour Bruno, 2005 [1991], *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*, Paris, La découverte.
- Latour Bruno, 2007 [1994], « Une sociologie sans objet ? Remarques sur l'interobjectivité », dans Debary O., *Objets et mémoires*, Laval, MSH-Presses de l'Université Laval : 38-57.
- Latour Bruno, 2012, *Enquêtes sur les modes d'existence, une anthropologie des modernes*, Paris, La découverte.
- Lazar Jan, 2013, « À propos des hypocoristiques dans les pseudonymes en français tchaté », *Romanica Cracoviensia*, N°13 : 52-58.
- Le Bart Christian, 2008, « Paul Bacot, Sylvianne Rémi-Giraud éd., *Mots de l'espace et conflictualité sociale* », *Mots. Les langages du politique*, N°87, [en ligne], <http://mots.revues.org/12902>, Consulté le 28 décembre 2014.
- Le Breton David, 2004 [1998], *Les passions ordinaires. Anthropologie des émotions*, Paris, Payot.
- Le Breton David, 2006 [1995], *Anthropologie de la douleur*, Paris, Editions Métailié.
- Le Breton David, 2009, « Entre douleur et souffrance : approche anthropologique », *L'information psychiatrique*, Vol. 85, N°4 : 323-328.
- Le Breton David, 2010, *Anthropologie de la douleur*, Paris, Editions Métailié.
- Lecolle Michelle, 2006, « Changement dans le lexique – changement du lexique : *Lexicalisation, figement, catachrèse* », *Cahiers de praxématique* N°46, [en ligne], <http://praxematique.revues.org/595>, Consulté le 12 octobre 2012 : 23-42.
- Ledegen Gudrun, 2001, *Le bon français : les étudiants et la norme*, Paris, L'Harmattan.
- Leeman Danielle, 1995, « Pourquoi peut-on dire *Max est en colère* mais non **Max est en peur* ? Hypothèses sur la construction être en N », *Langue française*, N°105 : 55-69.
- Lee Raymond M., 1999 [1993], *Doing Research on Sensitive Topics*, Londres, Sage.
- Lejeune Philippe, 2004, *Signes de vie. Le pacte autobiographique*, Paris, Seuil.
- Lestel Dominique, 2009, *L'animal est l'avenir de l'homme*, Conférence en ligne, Les Ernest, Paris, [en ligne], <http://www.les-ernest.fr/lestel>, Consulté le 5 octobre 2012.
- Lett Didier, 1995, « Faire le deuil d'un enfant mort sans baptême aux XII^e- XIII^e Siècles : la naissance du Limbe pour enfants », *Devenir*, Vol. 7, N°1 : 101-112.
- Lett Didier, 1997, *L'enfant des miracles. Enfance et société au Moyen Âge (XII^e-XIII^e siècles)*, Paris, Aubier.
- Lévi-Strauss Claude, 1990 [1962], *La pensée sauvage*, Paris, Pocket.
- Lévi-Strauss Claude (dir.), 2010 [1977], *L'Identité. Séminaire dirigé par Claude Lévi-Strauss*, Paris, PUF.
- Lipps Theodor, 1898, *Komik und Humor, eine psychologisch-æsthetische Untersuchung*, [*Comique et humour, une étude psychologique esthétique*], Hambourg et Leipzig, Leopold Voss.

- Lipps Theodor, 1903, *Asthetik : Psychologie der Schönen und der Kunst*, Leipzig, Vogt.
- Lits Marc, 2010, « L'impossible clôture des récits multimédiatiques », *A contrario*, N°13 : 113-124.
- López Díaz Montserrat, 2011, « Images identitaires et rhétorique : la première de couverture de guides touristiques », *Protée*, Vol. 39, N°2 : 113-122.
- Lorber Jean-Luc, 2008, « D'un nom à l'autre. La poétique de la nomination dans la poésie de Jean-Pierre Lemaire », *Transversalités*, Vol. 2, N°106 : 93-99.

M

- Maingueneau Dominique, 1987, *Nouvelles tendances en analyse du discours*, Paris, Hachette.
- Maingueneau Dominique, 1990, *Pragmatique pour le discours littéraire*, Paris, Bordas.
- Maingueneau Dominique, 2004, « Hyperénonciateur et "participation" », *Langages*, N°156 : 111-126.
- Maingueneau Dominique, 2007, « Genres de discours et modes de généricité », *Le français aujourd'hui*, N°159 : 29-35.
- Maingueneau Dominique, 2010a, « Un mode de gestion de l'aphorisation », dans Mellet S., Marnette S., López Muñoz J. M. et Rosier L., *Ci-dit : Communications du IVe Ci-dit Colloque international 11-13 juin 2009, Nice*, Revues électroniques de l'Université de Nice, [en ligne], <http://revel.unice.fr/symposia/cidit/index.html?id=539>, Consulté le 19 août 2014.
- Maingueneau Dominique, 2010b, *Manuel de linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Armand Colin.
- Maingueneau Dominique, 2012, *Les phrases sans texte*, Paris, Armand Colin.
- Maldidier Denise, 1993, « L'inquiétude du discours. Un trajet dans l'histoire de l'analyse du discours : le travail de Michel Pécheux », *Semen*, N°8, [en ligne], <http://semen.revues.org/4351>, Consulté le 30 mai 2013.
- Margalit Avishai, 2007 [1996], *La société décente*, Paris, Flammarion.
- Margalit Avishai, 2006 [2002], *L'éthique du souvenir*, Paris, Climats.
- Marignier Noémie, 2014, « L'infinité des corpus numériques », Communication au colloque *Données hybrides et contextualisation des corpus* [version de travail], Paris, Universités de Paris 3, Paris 5 et Paris 13.
- Marion Philippe, 1997, « Les images racontent-elles ? Variations conclusives sur la narrativité iconique », *Recherches en communication*, N°8 : 129-148.
- Marion Philippe, 2009, « Petite phénoménologie de la photo people », *Communication*, Vol. 27/1, [en ligne], <http://communication.revues.org/index1314.html>, Consulté le 2 novembre 2011.
- Martin Fabienne 2003, « Est-on honteux quand on est honteux pour autrui ? Les émotions normatives : analyse sémantique de la construction 'être ψ pour NP humain' », dans Colletta J.-M. et Tcherkassof A. (éds.), *Les émotions. Cognition, langage et développement*, Sprimont, Mardaga : 131-136.

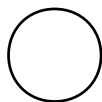
- Martin Marcienne, 2012, *Se nommer pour exister. L'exemple du pseudonyme sur internet*, Paris, L'harmattan.
- Martin Robert, 1971, *Temps et aspect*, Paris, Klincksieck.
- Martin Robert, 1983, *Pour une logique du sens*, Paris, PUF.
- Martin Robert, 1987, *Langage et croyance*, Bruxelles/Liège, Mardaga.
- Martin Robert, 2002, « Sur le statut sémantique de *il y a* », *Linx*, N°47 : 79-87.
- Mazière Francine, 1994, « “On” dans les dictionnaires », *Faits de langues*, N°4 :229-236.
- Mazière Francine, 2005, *L'analyse du discours*, Paris, PUF.
- Mejri Salah, 2011, « Néologie et unité lexicale : renouvellement théorique, polylexicalité et emploi », *Langages*, Vol. 3, N°183 : 25-37.
- Mejri Salah et Sablayrolles Jean-François, 2011, « Présentation : Néologie, nouveaux modèles théoriques et NTIC », *Langages*, Vol. 3, N°183 : 3-9.
- Melzack Ronald et Torgerson Warren, 1975, « The Mac Gill Pain Questionnaire : Major Properties and Scoring Methods », *Pain*, N°1 : 275-299.
- Metz Christian, 1977, *Le signifiant imaginaire*, Paris, Union générale d'éditions.
- Michaud Alexis et Morgenstern Aliyah (éds), 2007, « La reduplication », *Faits de Langues*, N°29, Paris, Ophrys.
- Micheli Raphaël, 2010, « Emotions as Objects of Argumentative Constructions », *Argumentation. An International Journal on Reasoning*, Vol. 24, N°1 : 1-17.
- Miller Jacques-Alain, 1985-1986, « Extimité », *Séminaire sur le séminaire 7 de Lacan, L'éthique de la psychanalyse*, Université Paris 8, [en ligne], <http://fr.scribd.com/doc/177099742/Miller-Jacques-Alain-Extimite-doc#scribd>, Consulté le 10 mars 2015.
- Milner Judith, 1976, « Langage et langue ou : De quoi rient les locuteurs ? », *Change*, N°29 : 185-198.
- Ministère des affaires sociales, de la santé et des droits de la femme, 2009, *Circulaire interministérielle DGCL/DACS/DHOS/DGS/DGS/2009/182 du 19 juin 2009 relative à l'enregistrement à l'état civil des enfants décédés avant la déclaration de naissance et de ceux pouvant donner lieu à un acte d'enfant sans vie, à la délivrance du livret de famille, à la prise en charge des corps des enfants décédés, des enfants sans vie et des fœtus*, [en ligne], <http://www.sante.gouv.fr/circulaire-interministerielle-dgcl-dacs-dhos-dgs-dgs-2009-182.html>, Consulté le 30 septembre 2012.
- Misri Georges, 1987, *Le figement linguistique en français contemporain* (thèse de doctorat en linguistique), Paris, Université René Descartes,.
- Moirand Sophie et Jean Peytard, 1992, *Discours et enseignement du français. Les lieux d'une rencontre*, Paris, Hachette.
- Moirand Sophie, 2004, « L'impossible clôture des corpus médiatiques. La mise au jour des observables entre catégorisation et contextualisation », *Tranel*, N°40 : 71-92.
- Moirand Sophie, 2006a, « Responsabilité et énonciation dans la presse quotidienne : questionnements sur les observables et les catégories d'analyse », *Semen*, N°22 : 45-69.
- Moirand Sophie, 2006b, « Textes, discours et Co(n)textes : Entretiens avec J.-M. Adam, B. Combettes, D. Maingueneau, S. Moirand », *Pratiques*, N°129-130 : 20-49.
- Moirand Sophie et Porquier Rémy, 2008, « De l'éthique de la nomination à l'éthique de l'interprétation : autour du mot “otage” et de quelques autres », dans Delamotte-Legrand R. et Caitucoli C. (éds.), *Morales langagières Autour de propositions de recherche de Bernard Gardin*, Mont-Saint-Aignan, Publications des universités de Rouen et du Havre : 139-154.

- Moirand Sophie, 2011, « Du sens tel qu'il s'inscrit dans l'acte de nommer », dans Braun Dalhet V. (coord.), *Ciências da linguagem e didática das línguas*, São Paulo, Humanitas/Fapesp : 165-179.
- Molinié Georges, 1992, *Dictionnaire de rhétorique*, Paris, Le livre de poche.
- Montagne Véronique, 2008, « La notion de prosopopée au XVI^e siècle », *Seizième siècle*, N°4 : 217-236.
- Morel Diane, 2010, « Cinéma : L'art du brouillage par des procédés sonores », dans Andrieux-Reix N. (dir.), *Frontières Du linguistique au sémiotique*, Limoges, Lambert-Lucas : 233-243.
- Morel Marie-France, 1998, « Représenter l'enfant mort dans l'occident chrétien du Moyen-Âge à nos jours », dans Le Grand-Séville C., Morel M.-F. et Zonabend F. (éds.), *Le fœtus, le nourrisson et la mort*, Paris, L'Harmattan : 83-104.
- Morel Marie-France, 2001, « Images du petit enfant mort dans l'histoire », *Études sur la mort*, Vol. 1, N°119 : 17-38.
- Morel Marie-France, 2004, « La mort d'un bébé au fil de l'histoire », *Spirale 3*, N°31, Toulouse, érès, [en ligne], www.cairn.info/revue-spirale-2004-3-page-15.htm : 15-34, Consulté le 30 mars 2011.
- Morel Marie-France, 2008, « Corps exposés, corps parés, en occident chrétien, dans les peintures et les photographies d'enfants morts (XVI^e-XIX^e siècles) », dans Gusi Jener F., Muriel S. et Olària C. (coord.), *Nasciturus, infans, puerulus vobis mater terra : la muerte en la infancia* : 667-682.
- Morenon Jean et Perea François, 2006, *Langage et clinique : de l'alcoolisme*, Montpellier, Presses universitaires de la Méditerranée.
- Morgagni Simone, 2011, « Repenser la notion d'affordance dans ses dynamiques sémiotiques », *Intellectica* : 241-267.
- Mortureux Marie-Françoise, 2008 [1997], *La lexicologie entre langue et discours*, Paris, Armand Colin.
- Mortureux Marie-Françoise, 2011, « La néologie lexicale : de l'impasse à l'ouverture », *Langages*, Vol. 3, N°183 : 11-24.
- Mota Gloria, 1993, « Du corps de la mère au hamac. Une transition douce au Nordeste brésilien », dans Stork H. (éd.), *Les rituels du coucher de l'enfant. Variations culturelles*, Paris, ESF : 63-79.
- Mounin Georges, 1993 [1974], *Dictionnaire de la linguistique*, Vendôme, Presses universitaires de France.

N

- Nerlich Michael, 1990, « Qu'est-ce qu'un iconotexte ? Réflexions sur le rapport texte-image photographique dans *La Femme se découvre* d'Évelyne Sinnassamy », dans Montandon A. (éd.), *Iconotextes*, Paris, Ophrys : 255-302.
- Neveu Franck, 2009, *Lexique des notions linguistiques*, Paris, Armand Colin.
- Niedzielski Nancy et Preston Dennis, 2003 [2000], *Folk Linguistics*, Berlin/New York Boston, Mouton De Gruyter.

- Nølke Henning, 2001, *Le regard du locuteur 2. Pour une linguistique des traces énonciatives*, Paris, Kimé.



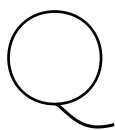
- Oger Claire, 2013, *Dossier d'habilitation à diriger des recherches en sciences de l'information et de la communication : Fondements et formes de l'autorité en discours*, Paris, soutenu le 2 décembre 2013 au CELSA, Neuilly-sur-Seine.
- Osthus Dietmar, 2004, *Le bon usage d'internet. Le discours normatif sur la toile*, [en ligne], <http://www.dietmar-osthus.de/norme.htm>, Consulté le 25 février 2015.
- Ovide, 1806 [Ier siècle apr. J.C.], *Les métamorphoses*, Livre VI et XIII, trad. de Villenave G.T., Paris, BCS, [en ligne], <http://bcs.fltr.ucl.ac.be/meta/13.htm>, Consulté le 5 janvier 2012.



- Paperman Patricia, 1992, « Les émotions et l'espace public », *Quaderni*, N°18 : 93-108.
- Parisot Fabrice, 1998, « Réflexions autour d'une composante paratextuelle stratégiquement fondamentale, l'épigraphe comme vecteur de sens », *Narratologie*, N°1 : 73-119.
- Parret Herman, 2008, « Peut-on parler de métonymie iconique ? », dans Badir S. et Klinkenberg J.-M., *Figures de la figure. Sémiotique et rhétorique générale*, Limoges, Pulim : 143-154.
- Paveau Marie-Anne, 2000, « La « richesse lexicale », entre apprentissage et acculturation », *Le Français aujourd'hui*, N°131 : 19-30.
- Paveau Marie-Anne, 2006, *Les prédiscours. Sens, mémoire, cognition*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle.
- Paveau Marie-Anne, 2007, « Discours et cognition. Les prédiscours entre cadres internes et environnement extérieur », *Corela*, [en ligne], <http://corela.edel.univ-poitiers.fr/document.php?id=1672>, Consulté le 20 janvier 2013.
- Paveau Marie-Anne, 2008, « Les non-linguistes font-ils de la linguistique ? Une approche anti-éliminativiste des théories folk », *Pratiques*, N°139-140 : 93-109.
- Paveau Marie-Anne et Rosier Laurence, 2008, *La langue française : passions et polémiques*, Paris, Vuibert.
- Paveau Marie-Anne, 2009, « Mais où est donc le sens ? Pour une linguistique symétrique », *Res per nomen*, Reims, [En ligne], <http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00477257/en/>, Consulté le 28 mars 2014 : 21-31.
- Paveau Marie-Anne, 2010a, « Norme, idéologie, imaginaire. Les rituels de l'interpellation dans la perspective d'une philosophie du discours », *Corela*, [en ligne], <http://corela.edel.univ-poitiers.fr/index.php?id=1797>, Consulté le 29 mai 2013.

- Paveau Marie-Anne, 2010b, « Les diseurs de vérité 3. Fortuité, princesse de Serendip », *La pensée du discours*, Carnet de recherche, [en ligne], <http://penseedudiscours.hypotheses.org/1085>, Consulté le 2 avril 2015.
- Paveau Marie-Anne, 2010c, « La norme dialogique. Propositions critiques en philosophie du discours », *Semen*, N°29, [en ligne], <http://semen.revues.org/8793>, Consulté le 27 avril 2014 : 141-159.
- Paveau Marie-Anne, 2012a, « Ce que disent les objets. Sens, affordance, cognition », *Synergies Pays Riverains de la Baltique*, N°9 : 53-65.
- Paveau Marie-Anne, 2012b, « Réalité et discursivité. D'autres dimensions pour la théorie du discours », *Semen*, N°34 : 95-115.
- Paveau Marie-Anne, 2012c, « Linguistique et numérique 4. Les écritures de Protée : identités pseudonymes », *La pensée du discours*, Carnet de recherche, [en ligne], <http://penseedudiscours.hypotheses.org/?p=10057>, Consulté le 3 mars 2013.
- Paveau Marie-Anne, 2013a, *Langage et morale. Une éthique des vertus discursives*, Limoges, Lambert-Lucas.
- Paveau Marie-Anne, 2013b, « Les événements discursifs moraux 2. La vertu épistémique », *La pensée du discours*, Carnet de recherche, [en ligne], <http://penseedudiscours.hypotheses.org/?p=8336>, Consulté le 9 octobre 2013.
- Paveau Marie-Anne, 2013c, « Théorie du discours et philosophie morale », *Le rapport éthique au discours : Actes du colloque international (Université de Montpellier 3, avril 2011)*, Berne, Peter Lang : 81-97.
- Paveau Marie-Anne, 2014, « Ce qui s'écrit dans les univers numériques. Matières technolangagières et formes technodiscursives », *Itinéraires ltc*, Vol. 1, [en ligne], <http://itineraires.revues.org/2313>, Consulté le 2 avril 2015.
- Paveau Marie-Anne et Perea François (coord.), 2014, « Discours pornographique », *Questions de communication*, N°26, [en ligne], <http://questionsdecommunication.revues.org/9213>, Consulté le 28 avril 2015 : 7-15.
- Paveau Marie-Anne, 2015, « Extimité », *Technologies discursives*, Carnet de recherche, [en ligne], <http://technodiscours.hypotheses.org/748>, Consulté le 10 mars 2015.
- Paveau Marie-Anne et Perea François (coord.), 2015 [2012] (à paraître), « Corpus sensibles », *Cahiers de praxématique*, N°59.
- Pêcheux Michel, 1975, *Les vérités de la Palice*, Paris, François Maspero.
- Peeters Bert, 2012, « Les petites idées d'un petit Belge, ou quand 'petit' ne renvoie pas à la taille », *SHS Web of Conferences, 3e Congrès Mondial de Linguistique Française*, Vol. 1 : 1893-1907.
- Perea François, 2002, *Paroles d'alcooliques, Discours, interction, subjectivité*, Paris, L'harmattan.
- Perea François, 2003, « Les négations dans le discours pudique : modalités et fonctionnements », *Sciences du langage : quels croisements de disciplines ?*, Actes du colloque ColJec des 20 et 21 juin 2002, Montpellier, [en ligne], <http://www.pling.fr/articles/6pudeuret-negationcoljec.pdf>, Consulté le 31 octobre 2014.
- Perea François, 2010, « L'identité numérique, de la cité à l'écran. Quelques aspects de la représentation de soi dans l'espace numérique », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, N°1, [en ligne], <http://www.cairn.info/revue-les-enjeux-de-l-information-et-de-la-communication-2010-1-page-144.htm>, Consulté le 1 mars 2015 : 144-159.

- Perea François, 2013, « Adresse et (inter-)subjectivité dans le discours de l'alcoolique », dans Belz Ceria I., Levivier M. et Perea F. (coord.), *Parole et addiction*, Paris, érès : 97-112.
- Perea François, 2014, « Pseudonyme en ligne. Remarques sur la vérité et le mensonge sur soi », *Sens-dessous*, N°14, Édition de l'Association Paroles.
- Perrin Laurent, 2002, « Figures et dénominations », *Semen*, N°15, [en ligne], <http://semen.revues.org/2410citative>, Consulté le 20 octobre 2014 : 141-154.
- Peyret Emmanuèle, 2011 « A la mémoire des enfants qui n'ont pas vécu », *Libération* : 10-11.
- Philippe Gilles, 2002, « L'appareil formel de l'effacement énonciatif et la pragmatique des textes sans locuteur », dans Amossy R. (éd.), *Pragmatique et analyse des textes*, Tel-Aviv, Université de Tel-Aviv : 17-34.
- Piroux Lorraine, 1998, *Le livre en trompe l'œil ou le jeu de la dédicace : Montaigne, Scarron, Diderot*, Paris, Éditions Kimé.
- Plantin Christian, Doury Marianne et Traverso Véronique (éds.), 2000, *Les émotions dans les interactions*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon.
- Plénat Marc, 1982a, « Toto, Guiguite, Fanfa et toute la famille », *Cahiers de grammaire*, N°4 : 93-186.
- Plénat Marc, 1982b, « Quatre notes sur la morphologie des hypocoristiques à redoublement », *Cahiers de grammaire*, N°5 : 79-134.
- Plénat Marc, 1984, « Toto, Fanfa, Totor et même Guiguite sont des ANARs », dans Dell F., Hirst D. et Vergnaud J.-R., *Forme sonore du langage. Structure des représentations en phonologie*, Paris: Hermann : 161-181.
- Plénat Marc, 1999, « Prolégomènes à une étude variationniste des hypocoristiques à redoublement en français », *Cahiers de Grammaire*, N°24 : 183-219
- Plénat Marc et Solares Huerta Pancho, 2006, « Domi, Seb, Flo et toute la famille (Lettre à Jean-Pierre Maurel sur les hypocoristiques français formés par apocope) », *Cahiers de Grammaire*, N°30 : 339-357.
- Polo de Beaulieu Marie Anne, 1998, « Le “lundi des Trépassés”. Création, diffusion et réception d'un rituel », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, Vol. 53, N° 6 : 1191-1217.
- Posner Roland et Schmauks Dagmar, 2009, « Synaesthesia : Physiological diagnosis, practice of perception, art program. A semiotic re-analysis », dans de Chanay H. et le Guern O. (dir.), *Signes du corps, corps du signe*, Paris, L'Harmattan.
- Pottier Bernard, 1974, *Linguistique générale. Théorie et description*, Klincksieck, Paris.
- Provenzano François, 2010, « Effacement énonciatif et doxa dans le discours théorique : l'exemple de Julia Kristeva », *Argumentation et Analyse du Discours*, [en ligne], <http://aad.revues.org/973>, Consulté le 1 mai 2014.



- Quentel Gilles, 2011, « La Néologie expressive et onomatopéique dans l'étymologie du français », *Revue Romane*, N°46, Benjamins : 89-104.

R

- Rabatel Alain, 2004, « L'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques », *Langages*, N°156 : 3-17.
- Raschini Élisabeth, 2011, *L'approximation en discours. Le débat bioéthique sur l'assistance médicale à la procréation* (thèse en Sciences du langage), Villetaneuse, Université Paris 13.
- Rastier François, 1972, « Systématique des isotopies », dans Greimas A. J., *Essais de sémiotique poétique*, Paris, Larousse : 80-106.
- Rastier François et Pincemin Bénédicte, 1999, « Des Genres à l'intertexte », *Cahiers de praxématique*, N°33 : 83-111.
- Reddy William M., 1997, « Against Constructionism. The Historical Ethnography of Emotions », *Current Anthropology*, Vol. 38, N°3 : 327-351.
- Rémi-Giraud Sylvianne, 2006, « De la création à l'extinction : métaphore(s) et mondes de discours », *Cahiers de praxématique*, N°46.
- Rey Alain, 1992, *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Robert.
- Rey Alain et Rey-Debove Josette, 2007, *Le Nouveau Petit Robert de la langue française*, Paris, Robert.
- Richter Jean-Paul, 1804, *Vorschule der Ästhetik* [Propédeutique à l'esthétique], 2 Vols., Hambourg.
- Ricoeur Paul, 1994, « La souffrance n'est pas la douleur », dans Von Kaenel J.-M. (dir.), *Souffrances : corps et âmes, épreuves partagées*, Paris, Autrement : 58-67.
- Robel Léon, 1976, « Le sentilangue », *Change*, N°29 : 138-147.
- Robrieux Jean-Jacques, 2010, *Rhétorique et argumentation*, Paris, Armand Colin.
- Rocle Jean-Paul, 2011, « Une cérémonie pour les tout-petits », *Études sur la mort*, Vol. 2, N°140 : 103-112.
- Rosier Laurence, 1999 [1998], *Le discours rapporté : histoire, théories, pratiques*, Paris / Louvain-La-Neuve, Duculot.
- Rosier Laurence, 2004, « La circulation des discours à la lumière de "l'effacement énonciatif" : l'exemple du discours puriste sur la langue », *Langages*, N°156 : 65-78.
- Rosier Laurence, 2008a, *Le discours rapporté en français*, Paris, Ophrys.
- Rosier Laurence, 2008b, « De la sociolinguistique d'amateur ou Purisme et lutte des classes », *Le français moderne*, N°1 : 51-65.
- Ruchon Catherine, 2012, « Mater dolorosa et mater orba, les mères oubliées », *Mater dolorosa*, Carnet de recherche, [en ligne], <http://materdolorosa.hypotheses.org/111>, Consulté le 13 février 2015.
- Ruchon Catherine, 2014, « L'expression de l'émotion dans les épitaphes de sépultures d'enfants. Pour un corpus hétérogène : texte, image, objet », *Textimage*, [en ligne], http://www.revue-textimage.com/09_varia_4/ruchon1.html
- Ruchon Catherine, 2012 [2015] (à paraître), « De l'intrusion du chercheur à l'intention vertueuse. Un corpus sur le deuil d'enfant », *Cahiers de praxématique*, N°59 : 109-132.

S

- Sablayrolles Jean-François, 2002, « Des néologismes au signifiant très significatif », dans Gruaz C. (dir.), *Quand le mot fait signe. Pour une sémiotique de l'écrit*, Rouen, Publications de l'Université de Rouen : 97-117.
- Sablayrolles Jean-François, 2011, « De la « néologie syntaxique » à la néologie combinatoire », *Langages*, Vol. 3, N°183 : 39-50.
- Saladin d'Anglure Bernard, 1970, « Nom et parenté chez les Esquimaux Tarramiut du Nouveau-Québec (Canada) », dans Pouillon J. et Maranda P., *Echanges et communications. Mélanges offerts à Claude Lévi-Strauss, à l'occasion de son 60e anniversaire*, La Haye, Mouton, Vol. 2 : 1013-1039.
- Saladin d'Anglure Bernard, 2006, « Le système des noms de personne inuit, un "fait social total" », dans Leguy C. et Lebarbier M., *Cahiers de littérature orale : Des noms et des personnes*, N°59-60, Publications Langues'O/INALCO : 287-316.
- Saussure Ferdinand, 1989 [1916], *Cours de linguistique générale*, Paris, Bibliothèque scientifique Payot.
- Schapira Charlotte, 1999, *Les stéréotypes en français : proverbes et autres formules*, Paris, Ophrys.
- Searle John, 1996 [1972], *Les actes de langage. Essai de philosophie du langage*, trad. Pauchard H., Paris, Hermann.
- Searle John, 1998 [1995], *La construction de la réalité sociale*, trad. Tiercelin C., Paris, Gallimard.
- Séguy Isabelle et Tzortzis Stéfan, 2008, « Pratiques funéraires en lien avec les décès des nouveaux nés », *Socio-anthropologie*, N°22, [en ligne], <http://socio-anthropologie.revues.org/1150>, Consulté le 14 mai 2014 : 75-92.
- Sennett Richard, 1979, *Les Tyrannies de l'intimité*, Paris, Seuil.
- Serre Floersheim Dominique, 1993, *Quand les images vous prennent au mot ou comment décrypter les images*, Paris, Éditions d'Organisation.
- Siblot Paul, 2001, « De la dénomination à la nomination. Les dynamiques de la signification nominale et le propre du nom », *Cahiers de praxématique*, N°36 : 189-214.
- Sieber Joan et Stanley Liz, 1988, « Ethical & Professional Dimensions of Socially Sensitive Research », *American Psychologist*, N°43 : 49-55.
- Simon Justine, 2012, « Les Casseurs de pub contre la société de consommation ! Stratégies de détournement pour convaincre », *Mots. Les langages du politique*, N°98 : 47-62.
- Sperber Dan & Wilson Deirdre, 2004, « Relevance Theory », dans Horn L. & Ward G. (eds.), *The Handbook of Pragmatics*, Oxford, Blackwell : 607-632.
- Svensson Maria Hélène, 2004, *L'identification des expressions figées en français contemporain* (thèse de doctorat remaniée), Umeå, Umeå Université,.

T

- Tain Laurence, 2009, « Le devoir d'enfant à l'ère de la médicalisation : stigmates, retournements et brèches en procréation assistée », *Genre, sexualité & société*, [en ligne], <http://gss.revues.org/167>, Consulté le 5 juin 2014.
- Tamba-Mecz Irène, 1981, *Le Sens figuré*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Tisseron Serge, 2002 [2001], *L'intimité Surexposée*, Paris, Hachette Littérature.
- Tisseron Serge, 2003, « Le désir « d'extimité » mis à nu », *Le Divan familial*, N°11 : 53-62.
- Todorov Tzvetan, 1971, « Roman Jakobson poéticien », *Poétique* 7, Paris, Seuil : 275-286.
- Todorov Tzvetan, 1981, Mikhaïl Bakhtine, le principe dialogique suivi des Écrits du cercle de Bakhtine, Paris, Seuil.
- Tomimoto Janina et Nishioka Anna, 2013, « Idéophones et mots rigolos », *Rencontres*, N°27 : 113-117.
- Touratier Christian, 2006, « Verbe être et verbes d'existence », *La connexion et les connecteurs ; la phrase existentielle*, Aix/Marseille, Publications de l'Université de Provence : 183-207.
- Trémine Thierry, 2009, « De la douleur à l'analgésie morale », *L'information psychiatrique*, Vol. 85 : 347-353.
- Turner Mark, 1996, *The Literary Mind, The origins of thought and Language*, New York-Oxford, Oxford University Press.

U

- Ullmann Stephen, 1952, *Précis de sémantique française*, Berne, Francke.
- Urbain Jean-Didier, 1982, « Les Cimetières d'Occident. Des sociétés de conservation », *Études*, Paris, Vol. 357, N°2-3 : 193-204.

V

- Van Hooland Michelle, 2005, *La troisième personne : Maltraitance, résilience et interactions verbales*, Paris, L'Harmattan.
- Vendler Zeno, 1967, *Linguistics in philosophy*, New York (Ithaca), Cornell University Press.
- Verkuyl Henk, 1972, *On the compositional nature of the aspects*, Vol. 15, Dordrecht, Reidel.
- Verkuyl Henk, 2000 [1997], « Events as Dividuals : Aspectual Composition and Event Semantics », dans Higginbotham J., Pianesi F. & Varzi A. (dir.), *Speaking of events*, Oxford, Oxford University Press : 169-206.

- Vermeulen Céline, 2009, « Le rôle du contexte dans la production d'effets de sens en discours : le présent de l'indicatif », dans Sandré M. (éd.), *Analyse du discours et contextes*, Limoges, Lambert-Lucas : 53-62.
- Veyne Paul, 2014, *Et dans l'éternité je ne m'ennuierai pas*, Paris, Albin Michel.
- Vion Robert, 2001, « L'Effacement énonciatif et stratégies discursives », dans De Mattia M. et Joly A. (éds.), *De la syntaxe à la narratologie énonciative. Textes recueillis en hommage à René Rivara*, Gap, Paris, Ophrys : 331-354.
- Vischer Robert, 1927, *Drei Schriften, Drei Schriften zum ästhetischen Formproblem*, Halle, Max Niemeyer.

W

- Warner Judith, 2006, *Mères au bord de la crise de nerfs*, Paris, Albin Michel.

Z

- Zagnoli Nello, 1986, « Figures de la mort immature », *Cahiers de Littérature orale*, N°19 : 141-170.
- Zoppi-Fontana Monica, 2011, « Sujets (in)formels. Désignation dans les médias et subjectivation dans la différence », *Astérion*, [en ligne], <http://asterion.revues.org/2058>, Consulté le 14 octobre 2012.

Index rerum

A

action perlocutive.....	280
adjectif petit.....	326
affordance empathique.....	360, 374, 382, 468, 473
ajustement discursif.....	63
anaphore.....	311
animisme linguistique.....	352
aphorisme.....	183, 200
apostrophe.....	281
autodésignation.....	135, 455

B

<i>baby-talk</i>	424
------------------------	-----

C

comparaison.....	331
condensation lexicale.....	406, 457
connotation.....	44

D

dédicace.....	189
dénégation.....	240
dérivation analogique.....	322
dialogisme.....	91
discours épistolaire.....	259
discours prosopopique.....	278
discours rapporté.....	30, 31, 37, 52, 77, 81
dolorisme.....	162, 238
doxa.....	98

E

effacement énonciatif.....	81
émotion.....	41, 162, 175
<i>emotive</i>	184
empathie.....	21, 121, 162, 211
énoncé dédicace.....	189

épigraphe.....	194
épiphore.....	311
évidentialité.....	212
exhortation.....	295
expérientiation.....	55, 73
extimité.....	168, 193

F

figurant.....	329
figuré.....	329
figuré-matrice.....	329
folk linguistique.....	37, 72, 90, 472
fonction atténuative.....	326
formule.....	177

I

iconotexte.....	254, 362, 396
identité numérique.....	437
image.....	202, 254, 321
impératif.....	295
impuissance référentielle.....	125, 143
injonction.....	90, 123
insécurité linguistique.....	38, 46, 50, 429
insoumission linguistique.....	399
intericonicité.....	381
interlocution.....	195, 269
interpellation.....	362
intertexte.....	91
intertexte auctorial.....	197
isotopie.....	306

J

jeu de mots.....	399
------------------	-----

L

lacune lexicale.....	152, 344, 433, 446
linguistique populaire.....	37, 72, 90, 472
linguistique symétrique.....	374

M

métamorphose discursive.....	237, 339, 354
métaphore.....	321
militantisme discursif.....	466
modalité épistémique.....	254
mot-valise.....	462

N

négation.....	240, 255
nécronyme.....	437
néologie.....	447

P

paratexte.....	194
perlocution.....	119
poétique.....	303
polyphonie.....	91, 197
préconstruit.....	90, 126
prédiscours.....	91
prosopopée.....	304
pseudonyme.....	437
psychomécanique.....	258

R

réduplication syllabique.....	420
représentation.....	202, 321
resignification.....	417
revendication discursive.....	359

S

sidération linguistique.....	40, 46
stéréotype.....	79, 85, 174, 378
stéréotypie iconique.....	363, 378
structure préformée.....	277
surassertion.....	119, 125, 143, 152
synesthésie.....	312

T

ticker	240
troncation	423, 431, 457

V

vertu antalgique du discours	31, 234
------------------------------------	---------

Index nominum

A

Abbas Yasmine.....	438
Achard-Bayle Guy.....	38, 137, 302, 330, 337, 339, 343, 354, 362
Adam Jean-Michel.....	103, 176, 298
Althusser Louis.....	35, 36, 96, 270, 365
Amiot Dany.....	132
Ambroise Bruno.....	95
Amossy Ruth.....	93, 177
Anscombe Elizabeth.....	23
Anscombe Jean-Claude.....	176, 183
Apothéloz Denis.....	433
Aristote.....	38, 39, 94, 438
Arrivé Michel.....	129, 307, 321
Auchlin Antoine.....	49, 54, 56, 63, 173, 174
Austin John.....	36, 75, 95, 96, 104, 115, 118, 195, 355
Authier-Revuz Jacqueline.....	39, 62, 64, 145, 149, 197

B

Bacqué Marie-Frédérique.....	40
Badet Chantal.....	44, 45
Bakhtine Mikhaïl.....	35, 91, 92, 431
Bally Charles.....	95, 166, 170, 180, 303, 304, 305
Bardosi Vilmos.....	408,
Barthes Roland.....	302, 368, 379, 390, 396
Batard Annick.....	50, 443
Baudrillard Jean.....	301, 366, 374
Behague Dominique.....	166, 171
Benveniste Émile.....	116, 147, 244, 322, 400, 401, 456
Blanchet Philippe.....	115
Boisson Marine.....	144, 145, 154
Bolly Catherine.....	180, 195
Bonhomme Marc.....	376, 457
Bourdieu Pierre.....	34, 38, 43, 48, 51, 52, 63, 90, 96, 121
Bousseyroux Michel.....	304, 312
Boutet Josiane.....	344, 429, 434, 436, 468
boyd danah.....	443
Bowlby John.....	139
Bréal Michel.....	169, 170

Brenot Philippe.....	163
Bréüs Virginie.....	103, 104
Brousseau Johanne.....	366
Brunet Étienne.....	119, 307
Bruns Axel.....	23, 34, 35, 446
Bühler Karl.....	170, 303
Butler Judith.....	22, 30, 36, 41, 96, 121, 122, 366, 471
Bydlowski Monique.....	139, 201

C

Cadiot Pierre.....	320, 330, 333
Calvet Louis-Jean.....	34, 37, 38, 50, 104, 107, 430
Caron-Leulliez Marianne.....	163, 164
Carzacchi Fonda Michèle.....	404
Catach Nina.....	156, 458
Cazal Yvonne.....	151, 152, 451
Chachou Ibtissem.....	448
Chanay Hugues de.....	345, 349, 350
Chantreau Sophie.....	408
Charaudeau Patrick.....	35, 38, 39, 73, 80, 92, 116, 162, 168, 169, 170, 171, 173, 269, 303, 366
Charles Michel.....	202
Charolles Michel.....	57, 60, 103, 137, 330, 337
Chatar-Moumni Nizha.....	171
Cislaru Georgeta.....	212, 270, 336, 338, 444
Clastres Pierre.....	418
Clerget Joël.....	238, 471
Collinot André.....	29, 447, 455
Colombier.....	Roger 127
Combettes Bernard.....	57, 60
Comrie Bernard.....	129, 132
Constantopoulos Michel.....	131
Coquet Jean-Claude.....	131, 135, 158
Corbin Denise.....	102
Corradi Michèle.....	94, 95
Cosnier Jacque.....	s 22, 162, 167, 212
Cossutta Frédéric.....	35, 73
Costantini Chantal.....	276
Courtine Jean-Jacques.....	362, 368, 376, 381
Courtois Martine.....	240, 241
Culioli Antoine.....	35, 39, 91

D

Damasio Antonio R.....	43
Damourette Jacques.....	85
Danon-Boileau Laurent.....	329, 344, 446
Daudelin Geneviève.....	132
Deleuze Gilles.....	402, 413, 414, 458, 462
Delhay Corinne.....	44, 326
Dendale Patrick.....	212
Denizot Camille.....	95, 106
Dervin Fred.....	438
Desclés Jean-Pierre.....	129, 130, 150
Descola Philippe.....	160, 352, 353, 354
Despret Vinciane.....	298, 345, 366, 368
Détrie Catherine.....	270, 271, 366, 368
Dittmar Norbert.....	54, 63
Djavari Mohammad Hossein.....	93
Dolle Geneviève.....	376
Dolto Françoise.....	140, 241
Dorais Louis-Jacques.....	441
Douglas Mary.....	35
Drapeau Contim Filipe.....	437
Dressler Wolfgang Ulrich.....	426, 464
Dubois Céline.....	363, 370, 377
Dubois Jean.....	116, 178, 282, 303, 364, 426
Duchet-Suchaux Gaston.....	322, 324
Ducrot Oswald.....	35, 42, 91, 93, 115, 142, 201, 211, 238, 256, 276, 429, 445, 486
Dufour Françoise.....	92
Dumarsais César Chesneau.....	328, 486
Dumoulin Maryse.....	24, 27, 40, 53, 71, 153, 181, 404, 410, 415, 442, 486
Duneton Claude.....	431
Dupret Baudouin.....	441
Dupriez Bernard.....	271
Duteil-Mougel Carine.....	201

E

Eco Umberto.....	350
Euripide.....	166

F

Faure Philippe.....	324
Fauré Christophe.....	40

Favret-Saada Jeanne.....	22
Federici Sylvia.....	174
Ferenczi Victor.....	381
Ferguson Charles.....	50, 425
Feuillet Jack.....	129, 153
Fischer Jean-Louis.....	413
Florea Marie-Laure.....	30, 365, 482
FlufflePuff Zora.....	126
Flis-Trèves Muriel.....	409, 410, 416
Fónagy Ivan.....	198
Fontanier Pierre.....	279, 280, 482
Fontanille Jacques.....	375
Forest Robert.....	212
Foucault Michel.....	90, 141, 373, 379, 389, 395
Fradin Bernard.....	457, 464
Francard Michel.....	50
Frei Henri.....	38, 88
Freud Sigmund.....	30, 209, 255, 304, 400, 401, 402, 404, 406, 410, 413, 414, 418, 477
Frydman René.....	138, 201, 409

G

Gadet Françoise.....	129
Galmiche Michel.....	129
Gamaches Étienne-Simon de.....	402
Garric Nathalie.....	137
Garcia Sandrine.....	140
Gauvin-Piquard Annie.....	164
Genette Gérard.....	58, 93, 161, 191, 194, 197, 198, 275
Ghazzal Zouhair.....	441
Giacomo Mathée.....	116
Giavarini Laurence.....	191
Gibson James J.....	375
Ginneken Jacobus Van.....	170
Goffman Erving.....	22
Goodman Nelson.....	301
Gosselin Laurent.....	244
Goyaux Nathalie.....	138
Greimas Algirdas Julien.....	71, 306, 307, 319, 321
Grésillon Almuth.....	446, 457, 462, 463, 464, 466
Grevisse Maurice.....	271
Grice Paul.....	249, 362
Grize Jean-Blaise.....	302, 364
Groupe μ	307, 319, 360

Guard Thomas	281, 282, 283
Guattari Félix	414
Guentcheva Zlatka	212
Gueunier Nicole	50
Guespin Louis	116
Guilbert Louis	433, 434, 467
Guilhaumou Jacques	22
Guillaume Gustave	129, 130, 244, 249, 258
Guillot Céline	293
Guiraud Pierre	400, 402, 403, 404, 418, 419, 425
Guizot François	135
Gulich Elizabeth	179, 237, 275, 276
Guyard Hubert	473

H

Haddad Élie	191
Hagège Claude	429, 446
Halliday Michael	57, 231
Hasan Ruqaiya	57, 231
Henry Paul	143
Héritier Françoise	127
Hermayr Antoine	363, 370, 377
Hermogène	280
Heymans Gerardus	401, 414
Hobbes Thomas	364
Houellebecq Michel	87

I

Iacob Marcela	138
Ildefonse Frédérique	94, 95
Inkelas Sharon	424
Iser Wolfgang	30, 167

J

Jablonka Ivan	168
Jakobson Roman	115, 116, 170, 171, 239, 271, 303, 304, 312, 366
Janus-Miller Anne-Sophie	395
Jaubert Anna	298
Jauss Hans-Robert	30, 34, 167, 169
Jeandillou Jean-François	275

Joly Martine	167
Jorland Gérard	211, 231, 233
Journet-Diallo Thomas	127

K

Kaburaki Etsuko	212
Kappas Arvid	173
Kara Şeref	366
Kasse Cheikh	202, 215
Kerbrat-Orecchioni Catherine 44, 80, 169, 170, 171, 172, 191, 307, 308, 314, 326, 350, 376	
Kilani-Schoch Marianne	426, 457, 464
Kinard E. Milling	174
Klaus Enrique	441
Kleiber Georges	150, 238, 275, 301, 328, 337, 436, 460, 461
Klein Jean-René	176
Krafft Ulrich	179, 237, 275, 276
Krieg-Planque Alice	178, 201, 203
Kristeva Julia	92
Kronning Hans	212
Kuno Susumu	212

L

Labov William	50, 493
Lacan Jacques	54, 168, 169, 304
Ladányi Mária	426, 464
Lafont Robert	81, 302, 328, 424
Lagorgette Dominique	121, 471
Lamiroy Béatrice	176, 178
Lane Philippe	194, 195, 196, 201, 202, 203
Latour Bruno	160, 344, 352, 363, 374, 375, 396
Lazar Jan	423, 427
Le Bart Christian	345
Le Breton David	30, 162, 163, 164, 165
Ledegen Gudrun	50
Leeman Danielle	448
Lejeune Philippe	226
Lestel Dominique	376
Lett Didier	111, 323
Lévi-Strauss Claude	30, 270, 352, 440
Lipps Theodor	30, 211, 375, 401, 413
Lits Marc	28
López Díaz Montserrat	376

Lorber Jean-Luc 189, 196

M

Maingueneau Dominique 35, 57, 60, 65, 73, 75, 85, 86, 92, 97, 116, 154, 155, 183, 196, 197, 198, 199, 202, 215, 227, 269, 303, 307, 413

Malidier Denise 91, 92, 96

Marcellesi Christiane 116

Marcellesi Jean-Baptiste 116

Margalit Avishai 30, 61, 181, 196, 197, 442, 443

Marignier Noémie 25, 28

Marion Philippe 384

Martin Fabienne 212

Martin Marcienne 444

Martin Robert 71, 202

Mazière Francine 29, 217, 447, 455, 467

Mejri Salah 434

Melzach Ronald 167

Metz Christian 376

Mével Jean-Pierre 116

Micheli Raphaël 170, 171

Miller Jacques-Alain 169

Milner Judith 413, 417, 418, 466

Misri Georges 189

Moirand Sophie 28, 29, 34, 37, 44, 91, 92, 360, 361, 441, 442, 478

Molinié Georges 271, 279, 313, 332, 335, 411

Montagne Véronique 279, 280, 282

Morel Diane 394

Morel Marie-France 321, 323, 377, 390

Morenon Jean 174

Morgagni Simone 375

Mortureux Marie-Françoise 434, 456, 465

Mota Gloria 97

Mounin Georges 424

N

Nerlich Michael 254, 362, 396

Neveu Franck 39

Nishioka Anna 429

Niedzielski Nancy 38

Nølke Henning 93

Nuyts Johan 212

O

Oger Claire.....	35, 66, 75
Osthus Dietmar.....	466

P

Paperman Patricia.....	168, 175, 477
Parisot Fabrice.....	194, 198
Pastoureau Michel.....	322, 324
Paveau Marie-Anne ...	21, 29, 30, 35, 37, 38, 39, 44, 61, 77, 91, 92, 169, 174, 177, 329, 365, 370, 374, 376, 395, 442, 443, 444, 448, 466, 476
Pêcheux Michel.....	35, 90, 91, 92, 96, 329, 360, 365
Perea François.....	21, 61, 174, 255, 395, 443, 444, 476
Perrin Laurent.....	265, 316
Peyret Emmanuèle.....	178
Peytard Jean.....	34
Philippe Gilles.....	80
Picard Hélène.....	24, 53
Pichon Édouard.....	85
Pincemin Bénédicte.....	28
Piroux Lorraine.....	194
Plantin Christian.....	170, 171
Plénat Marc.....	425, 426, 427, 428
Polo de Beaulieu Marie Anne.....	110
Porquier Rémy.....	442
Posner Roland.....	312
Pottier Bernard.....	307
Poupart René.....	381
Preston Dennis.....	38
Provenzano François.....	80

Q

Quentel Gilles.....	425, 434
---------------------	----------

R

Rabatel Alain.....	30, 80, 81, 82, 83, 90, 232
Raschini Élisabeth.....	122, 424
Rastier François.....	28, 92, 307, 314
Reddy William M.....	173, 174, 184
Rémi-Giraud Sylvianne.....	322, 328, 330, 331, 338, 345, 349
Rey Alain.....	35, 86, 144, 167, 279, 304, 337, 408, 425
Rey-Debove Josette.....	64, 304, 337

Richter Jean-Paul	401
Ricoeur Paul	162
Robel Léon	411, 418
Robrieux Jean-Jacques	279
Rocle Jean-Paul	23
Rosier Laurence	64, 65, 82, 83, 84, 86, 446, 453, 466
Ruchon Catherine	23, 151, 178

S

Sablayrolles Jean-François	31, 409, 434, 463
Saladin d'Anglure Bernard	440
Saussure Ferdinand	91, 170, 364, 433, 467
Schapira Charlotte	178
Schmauks Dagmar	312
Schnecker Catherine	137, 337
Searle John	44, 96, 104, 114, 115, 150, 273, 274, 291, 441
Séguy Isabelle	323
Sennett Richard	168
Sermain Jean-Paul	402
Serre Floersheim Dominique	376
Siblot Paul	302
Sieber Joan	174
Simon Justine	254
Solares Huerta Pancho	425, 426, 427, 428
Sperber Dan	22, 48, 95
Stanley Liz	174
Svensson Maria Héléna	189

T

Tain Laurence	125, 126, 132
Tamba-Mecz Irène	333
Tasmowski Liliane	212
Thirioux Bérangeère	211, 231, 233
Tisseron Serge	168, 169, 193, 226, 477
Todorov Tzvetan	92, 312
Tomimoto Janina	429
Torgerson Warren	167
Touratier Christian	134
Traverso Véronique	172
Turner Mark	337
Tzortzis Stéfan	323

U

Ullmann Stephen	170
Urbain Jean-Didier	161, 177

V

Van Hooland Michelle	269
Vendler Zeno	129
Verkuyl Henk	153
Vermeulen Céline	244
Veyne Paul	168
Vion Robert	80
Vischer Robert	30, 211, 231, 233, 375

W

Warner Judith	140
Wilson Deirdre	22, 48, 96

Z

Zagnoli Nello	335
Zinna Alessandro	375
Zoll Cheryl	424
Zoppi-Fontana Monica	28

DES VERTUS ANTALGIQUES DU DISCOURS ?

L'EXPRESSION DE LA DOULEUR ET DE L'ATTACHEMENT DANS LES DISCOURS SUR LA MATERNITÉ

Cette thèse a pour objet l'expression de la douleur dans les discours sur les maternités dites « à problème » (fausses couches, décès fœtal, mort subite du nourrisson, maladie in utero, handicap, infertilité, adoption, etc.). L'analyse s'appuie sur un corpus composé des énoncés de 450 sépultures d'enfants essentiellement du XX^e siècle et du XXI^e siècle recueillis en France, et d'un certain nombre de publications françaises des années 1990 à 2013, à savoir le livre de mémoire des cérémonies organisées par le crématorium du Père Lachaise de l'année 2010, les livrets de trois associations de parents, une vingtaine d'ouvrages de parents dolents et des extraits de forums de discussion sur l'infertilité et le deuil d'enfant. L'étude de ce corpus sensible, touchant notamment à la mort et au deuil d'enfant, a révélé de nombreuses stratégies discursives au travers de plusieurs catégories d'analyse, à la fois lexicales, syntaxiques, stylistiques et textuelles. Au moyen du discours rapporté, de métadiscours relevant d'une linguistique populaire, de la stéréotypie langagière, de la métaphore, de la pseudonymie, de structures préformées de discours, de la troncation ou encore de la néologie, les agents énonciatifs parviennent à dire leur souffrance dans un contexte imprégné de la doxa de l'acceptation, à resignifier les discours blessants, à supporter l'absence ou à reculer le moment de la séparation. Ces éléments soulignent le rôle actif et créatif des énonciateurs considérés ici comme des producteurs, c'est-à-dire comme étant à la fois utilisateurs et producteurs de formes langagières. Les résultats permettent d'invalider le stéréotype d'un indicible de la douleur liée à la mort d'enfant et d'étayer l'hypothèse des vertus antalgiques du discours.

Mots clés : créativité discursive, doxa, émotion, interlocution, linguistique populaire, produsage, resignification, vertu antalgique du discours.

OF THE ANALGESIC VIRTUES OF DISCOURSE?

THE EXPRESSION OF PAIN AND ATTACHMENT IN THE DISCOURSE ON MATERNITY

This thesis discusses the expression of pain in the discourse on “problematic” pregnancies (miscarriages, foetal death, sudden infant death syndrome, in utero problems, disability, infertility, adoption, etc.). Our analysis is based on a collection of statements gathered from some 450 children's gravestones, mainly from the 20th and 21st centuries in France, and a number of French publications from 1990 to 2013. These include the remembrance book of the ceremonies held in the Père Lachaise crematorium in Paris throughout 2010, the record books of three parents' associations, some 20 works written by grieving parents, and extracts from discussion forums (on the Internet) on infertility and mourning a child. The study of this highly sensitive collection, which concerns mainly death and mourning a child, revealed numerous discursive strategies when analysed from several different perspectives: lexical, syntactic, stylistic and textual. By means of reported speech, metadiscourse taken from popular linguistics, language stereotypes, metaphors, pseudonymity, pre-formed discourse structures, truncations, and neology, the uttering agents studied manage to convey their suffering in a context replete with the doxa of acceptance, to give new meaning to words that could be wounding, to endure absence and to postpone the moment of separation. These elements underline the active and creative role of the utterers, considered here as producers, i.e. as being at once users and producers of linguistic forms. The results invalidate the stereotypical belief that the pain linked with the death of a child is indescribable, unutterable, and supports the hypothesis of the analgesic virtues of discourse.

Keywords: discursive creativity, doxa, emotion, interlocution, folk linguistics, produsage, resignification, the analgesic virtues of discourse.